

ÉCOLE
HAUTES ÉTUDES
OMMERCIALES
E MONTRÉAL

IBLIOTHÈQUE

TE

AGC

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

BIBLIOTHÈQUE
NOV 8 1933
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

7e Année. — Tome XIV. — 1re Livraison.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUILLET 1892 :

Paul de Rousiers. — Questions du jour. — Un Américain en France. P. 5.

Robert Pinot. — Le Patronage. (Cours de Méthode de la Science sociale.) P. 21.

J. Lemoine. — L'émigration bretonne à Paris et aux environs. P. 39.

Léon Poinsard. — Libre-Échange ou Protection. V. — La Protection. III. — Pays à développement mixte de la culture et de l'industrie (*fin*). P. 61.

LE MOUVEMENT SOCIAL :

I. Conférence contradictoire sur le Socialisme : — 1° Discours de M. **Paul Lafargue**, député; — 2° Réplique de M. **Paul Lafargue**; — 3° Réplique de M. **Edmond Demolins.** — II. A travers les faits du mois. — III. — Société pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la Science sociale : — Bourses de voyage. — Correspondance.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1892.

BULLETIN :

LE MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE, 6 francs. — ÉTRANGER, 7 francs.

La livraison, 50 *centimes.*

REVUE :

LA SCIENCE SOCIALE

et le BULLETIN réunis.

FRANCE, 20 fr. — ÉTRANGER, 25 fr.

La livraison, 2 *francs.*

Ces deux publications paraissent tous les mois.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le montant des abonnements, ou des cotisations, doit être envoyé à M. PAUL LELOUP, administrateur, librairie de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, ou 8, boulevard de Vaugirard. (Envoyer les lettres à cette dernière adresse.)

Les six premières années de la *Science sociale*, formant douze volumes, sont vendues au prix de **100** fr.; pour les nouveaux abonnés, **85** fr.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

56, RUE JACOB. — PARIS.

CASATI

DIX ANS EN ÉQUATORIA

ET

RETOUR AVEC EMIN-PACHA

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 170 GRAVURES SUR CUIVRE

DONT 67 TIRÉES EN COULEURS.

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS DE 600 PAGES

Prix, broché..... 20 fr. — Relié..... 28 fr.

MARC DE MEULEN

INGÉNIEUR

LA MARINE MODERNE

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE 65 GRAVURES DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS

Broché..... 4 fr. »

Cartonné percaline, tranches dorées..... 5 fr. 50

Relié genre demi-reliure, tranches dorées..... 6 fr. »

LA

SCIENCE SOCIALE.

BIBLIOTHEQUE DE
NOV 2 1939
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

BIBLIOTHEQUE
NOV 1936
L'ÉCOLE
COMMERCIALES

7e Année. — Tome XIV.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1892.

UN

AMÉRICAIN EN FRANCE.

Pendant les quelques jours qu'il vient de passer à Paris, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul du Minnesota, s'est trouvé en face de plusieurs auditoires qu'il a subjugués par le caractère ardent et viril de son éloquence. Aucun de ceux qui l'ont entendu n'oubliera l'impression que lui a causée sa parole chaude et brève, parole d'homme d'action, inspirée par des actes et inspirant des actes, résumant une ligne de conduite.

Mais ni l'incontestable talent de l'orateur, ni la sympathie naturelle que peut inspirer chez nous ce prélat étranger toujours prêt à proclamer son amour pour la France, où il a passé sa jeunesse, ni la réputation qui l'a suivi à travers l'Atlantique, ne suffiraient à expliquer l'attrait qu'il a inspiré. On se sentait en présence d'un homme; voilà la vraie raison de son succès.

L'archevêque de Saint-Paul réunit en lui deux caractères particulièrement intéressants : sa personnalité est fortement accusée, et cependant elle est typique de l'esprit américain : il résume à un haut degré les qualités spéciales de ce peuple entreprenant et énergique qui conquiert les solitudes du Far-West; ses concitoyens le reconnaissent unanimement, et leur appréciation de l'archevêque Ireland atteint le suprême degré d'ad-

miration : *He is a splendid man*, « C'est un homme *splendide* », m'a-t-on dit plusieurs fois aux États-Unis ; autrement dit : « C'est un magnifique échantillon de l'espèce humaine, telle que nous la concevons. »

Dans tous les pays et à toutes les époques, il y a quelques hommes qui offrent ainsi le type d'une race. L'histoire véritable serait leur histoire, car par eux on comprend toute une époque, tout un pays. On sent cela d'instinct quand on lit leur vie. Imaginez que vous puissiez pénétrer jusqu'au fond dans l'âme de Montluc, vous aurez du seizième siècle une vue plus juste et bien plus complète que si vous connaissiez dans leur ordre la nomenclature de tous les engagements qui marquèrent les Guerres de Religion ; de même, prenez la vie d'un Benvenuto Cellini vous comprendrez le milieu où s'est formé l'art italien, vous en aurez, pour ainsi dire, la perception sensible. Chaque fois que se révèle au public un de ces hommes qui sont comme la haute expression d'un milieu, le public se trouve remué, sans trop savoir pourquoi, mais l'émotion qu'il ressent est communicative et entraînante. Vous vous souvenez du succès qui accueillit l'an dernier, à leur apparition, les *Mémoires de Marbot*? Marbot caractérisait à merveille le genre particulier d'énergie sur lequel s'est fondée l'épopée napoléonienne ; il était l'homme d'une époque ; on s'en est rendu compte en lisant ses récits, et tout le monde a voulu les lire.

C'est pour la même raison qu'on s'empressait ces jours-ci autour de l'archevêque Ireland. Cette Amérique dont on parle tant et qu'on connaît si peu, il semblait qu'on l'avait devant soi, et on l'avait bien réellement ; on l'avait dans son essence ; car ce qui est remarquable aux États-Unis, ce ne sont pas tant les *choses* que les *hommes*. On y voit sans doute de monstrueuses entreprises, de gigantesques bâtiments qui excitent la curiosité, mais ce sont les hommes qui provoquent l'admiration ; c'est leur indomptable énergie qui offre le spectacle véritablement intéressant. En nous envoyant un de leurs enfants les plus éminents, les États-Unis nous présentaient donc ce qu'ils ont de meilleur.

I. — LE GRAND RESSORT DE LA VIE AMÉRICAINE.

Les Américains n'ignorent pas d'où ils tirent leur force; ils ne se trompent pas sur les causes de leurs succès. L'effort individuel développé à l'extrême leur a si bien réussi qu'ils mettent en lui toute leur confiance, sans se préoccuper outre mesure des formes de groupement qu'amènent les nécessités d'une action commune. Tandis que nous nous arrachons les cheveux depuis cent ans pour savoir sous quel drapeau et dans quel ordre il vaut mieux marcher, eux marchent chacun de son côté, pensant avec raison que c'est la meilleure solution pour qui veut avancer. Que le voisin s'arrête au bord du chemin, ou recule, ou se détourne, c'est son affaire; le premier qui réussira indiquera aux autres la vraie voie par le seul fait de son succès, mais il importe que chacun la cherche : « Les timides marchent en foule, les braves s'avancent en simple file », disait à Baltimore, il y a trois ans, le même prélat que les Parisiens viennent d'applaudir.

Aux Français, il a tenu le même langage; avec une grande sincérité qui est la plus habile des ruses, il leur a dit : Je ne viens pas vous donner de conseils, je viens seulement vous dire comment nous faisons en Amérique... et nous réussissons.

Ce qu'ils font est très facile à exprimer : ils avancent et ils aiment qu'on avance; la lutte pour la vie, telle qu'ils la conçoivent, est la lutte contre les éléments, non contre les hommes. Surmonter les obstacles qu'on a devant soi, retourner la prairie pour la forcer à produire du blé, creuser la mine pour lui arracher ses trésors, défricher la forêt, construire des villes et des chemins de fer, voilà le programme; si le voisin veut accomplir, lui aussi, ce programme, on l'y aidera, il y a place pour tout le monde et chacun apportera sa pierre à l'édifice; c'est un allié et non un ennemi, celui qui travaille à la grande œuvre commune.

Cette idée si simple, si naturelle dans un pays encore peu

exploité et peuplé d'une race énergique, fait le fond du caractère américain; c'est d'elle que naissent les habitudes de vraie tolérance, fondées sur le respect mutuel; c'est d'elle que jaillit la notion véritable de la liberté. « Nous tâchons de laisser à chaque individu autant de liberté que possible... Nous prenons pour règle de donner aux autres ce que nous voulons pour nous-mêmes... Nous ne nous servons jamais de la loi pour faire la propagande de nos propres idées. Nous respectons toujours les autres parce que nous voulons être respectés nous-mêmes (1). »

Ainsi, tandis que nous gémissons sur le malheur des temps et sur l'égarement de nos frères; tandis que nous attendons pour agir la venue des temps meilleurs et la conversion des pécheurs; tandis que nous abritons notre propre indolence derrière les erreurs ou les vices des autres, l'Américain, conscient de sa responsabilité personnelle et confiant dans sa force personnelle, fait son chemin tout seul, et comme tous les gens qui accomplissent courageusement leur devoir et qui avancent leur tâche, il a ce contentement intérieur qui porte à la bienveillance; il ne connaît pas les rancunes, les haines étroites de celui qui reste sur place ou qui recule, et qui attribue son échec à la mauvaise organisation de la société.

La société américaine est, je crois, le meilleur champ de démonstration qu'on puisse trouver pour montrer la souveraine efficacité de l'effort personnel, de l'initiative privée; il est impossible de l'étudier sans être frappé de son caractère essentiellement particulariste, sans prendre confiance dans son avenir, sans avoir la conviction que le type américain est, à notre époque, le mieux armé contre les difficultés de la vie.

Lorsqu'on exprime cette idée devant des Français, on a chance d'être mal compris : « Vos Américains, en somme, sont des égoïstes, me répond-on; ils ne s'occupent que d'eux-mêmes, sans souci du voisin. » Rien de plus faux; en aucun pays, peut-être, il n'y a plus d'esprit public qu'aux États-Unis; non seulement le sentiment national y est développé, non seulement les intérêts

(1) Conférence du 18 juin dans la salle de la Société de géographie.

publics sont l'objet des préoccupations de tous, mais on voit à tout moment des institutions d'utilité générale surgir de l'initiative privée. L'Américain considère les affaires publiques comme ses affaires propres, il se sent directement responsable pour sa part de leur bonne ou mauvaise gestion; en France, nous considérons trop souvent nos affaires privées comme les affaires du gouvernement; c'est lui que nous rendons responsable de nos échecs. « Comment voulez-vous qu'on colonise avec un gouvernement pareil? Comment voulez-vous qu'on prêche la religion avec efficacité, quand le gouvernement prêche l'irréligion? Que faire de nos enfants, si le gouvernement ne veut pas les accepter comme fonctionnaires? » etc., etc. Toutes ces plaintes et bien d'autres sont familières à des oreilles françaises. Voilà comment nous nous préoccupons des affaires publiques; nous essayons de tourner à notre profit personnel la force résultant du pouvoir, nous voyons dans la possession de ce pouvoir la condition nécessaire et préalable de toute action; à ce point de vue et dans ce sens, la politique nous passionne; mais l'amour du bien public ne consiste pas à renverser un ministère pour nommer ses amis sous-préfets; le véritable amour du bien public consiste à travailler de toutes ses forces à la tâche qu'on a entreprise, avec l'idée qu'il en résultera un avantage pour tous.

Aux États-Unis, dans ce pays où tant de choses sont encore à faire, c'est l'avantage évident du public que les particuliers mettent en valeur le sol, que les pionniers ouvrent de nouveaux territoires. Prenez un journal de l'Ouest et voyez avec quel enthousiasme on y raconte la création d'un colon éminent, l'œuvre d'un Yankee venu là pour fonder une banque, une industrie; on le traite ouvertement de bienfaiteur public et on a raison. L'homme qui facilite à ses semblables la conquête des moyens d'existence, qui les conduit ainsi à l'indépendance véritable, est bien réellement un bienfaiteur public. Il l'est à un degré plus éminent que celui qui se borne à soulager la misère matérielle par des libéralités, parce qu'il élève le niveau de la dignité morale.

Le bon sens clairvoyant des Américains proclame bien

haut d'ailleurs le résultat de tous ces efforts personnels, mais convergents ; c'est la grandeur même de l'Amérique. « Le développement de notre pays doit être attribué, croyons-nous, dit Mgr Ireland, pour une grande part à nos libres institutions qui permettent l'initiative au plus haut degré. La population ne serait pas encore arrivée jusqu'au Mississipi, nous n'aurions pas aujourd'hui cinq lignes de chemins de fer transcontinentales, si l'Américain, *individuellement*, ne s'était dit : « Il faut faire de grandes choses, et si l'esprit du pays ne l'encourageait dans ses vastes entreprises (1) ».

On ne compte pas sur le socialisme, dans ce pays-là, pour guérir les maux de la société. On estime au contraire que l'initiative privée, qui a fait la prospérité générale de l'Amérique, doit trouver, plus sûrement que toute organisation artificielle, le remède aux souffrances de détail. Partant, les hommes que préoccupent les problèmes sociaux, s'appliquent à en rechercher eux-mêmes la solution, en ce qui les concerne, dans l'atelier qu'ils dirigent. Ils essaient loyalement d'un moyen, puis d'un autre, sans demander à une force extérieure son intervention dans une affaire qui leur est personnelle. Et l'opinion publique s'intéresse aux résultats de tous ces essais divers, elle les analyse et les compare.

Sans avoir trouvé une panacée universelle détruisant promptement tous les germes de malaise social, elle est arrivée par cette comparaison constante à vérifier, puis à adopter une méthode générale qui peut se résumer à ceci : Le moyen le plus efficace d'améliorer l'état social est de rendre, autant que possible, chaque homme plus capable *individuellement*. Il y a pour cela une expression essentiellement anglo-saxonne : *to improve the man*, perfectionner l'homme. C'est très visiblement à ce but que tendent les fondations de bien public en Amérique ; fondations religieuses pour éclairer sa conscience ; fondations économiques pour lui faciliter l'indépendance matérielle ; toutes destinées à relever sa dignité par quelque côté, à faire de lui un homme plus complet.

(1) Conférence du 18 juin.

Bien entendu ces hommes sauront d'autant mieux se grouper pour la défense de leurs intérêts communs qu'ils seront plus éclairés et plus capables. De là, le nombre immense d'associations de toutes sortes qui couvrent le territoire des États-Unis; mais ces associations de capables se distinguent nettement de celles créées par la crainte de l'isolement et la conscience de la faiblesse de chacun. Comme les membres qui les composent, elles savent se diriger elles-mêmes; au lieu de devenir un instrument docile entre les mains de quelques agitateurs, elles restent conformes à leur but, efficaces par conséquent, et sages dans leurs allures. On ne voit point quelques méchants cabaretiers diriger le mouvement des grèves et se poser en champions des revendications ouvrières, mais la ligue des *Chevaliers du Travail* recommande l'arbitrage en cas de discussion avec les patrons et arrive souvent à terminer par une entente raisonnable le conflit qui éclate entre eux et ses clients. « Dans leurs réunions, dit l'archevêque Ireland, les ouvriers discutent leurs intérêts et s'instruisent des moyens qu'il faut employer pour les avancer. Ceux qui n'ont pas fréquenté ces réunions n'ont pas l'idée du sens pratique et de l'intelligence de nos ouvriers. Ils savent quels sont leurs droits et comment ils doivent les revendiquer, si on ne les leur reconnaît pas de bonne grâce. Nous parvenons maintenant le plus souvent à éviter les grèves qui sont la dernière ressource des pauvres et des faibles. Les ouvriers qui réclament un plus haut salaire ou une réduction d'heures de travail nomment leurs délégués; les patrons désignent aussi des représentants, et cet arbitrage volontaire réussit presque toujours (1). »

Tout cela est bien net, bien clair : pour assurer à la classe ouvrière une situation normale, il s'agit avant tout de l'*élever* en élevant personnellement et le plus possible chacun de ses membres. A mesure que ce travail se poursuit, la classe ouvrière devient de plus en plus capable de s'assurer *par elle-même* cette situation normale. Inutile de lui dire en détail et d'avance quel mode d'association elle devra employer pour atteindre son but.

(1) Conférence du 18 juin.

Mieux qu'aucun sociologue, elle saura les trouver, les approprier à chaque circonstance. Elle restera sourde d'ailleurs aux prédications de système, parce qu'elle sentira de plus en plus sa propre compétence.

C'est parce que l'ouvrier américain est déjà entré dans cette voie que les théories socialistes ont peu de prise sur lui. Il y a bien un soi-disant socialisme américain depuis la publication des ouvrages d'Henry George, mais l'esprit américain est tellement contraire au socialisme que la théorie georgiste, si elle était appliquée, tendrait tout simplement à surexciter, à exaspérer en quelque sorte l'initiative individuelle. Je n'ai pas à refaire ici une démonstration que j'ai développée naguère dans cette Revue (1); je me borne à en rappeler la conclusion parce qu'elle met bien en lumière l'incompatibilité absolue de la tendance américaine et de la tendance socialiste. La première place tout son espoir dans le perfectionnement de l'homme individuel ; la seconde ne voit de salut que dans le perfectionnement de l'organisation sociale; la première veut l'homme indépendant et responsable; la seconde le veut enchaîné et anonyme, perdu dans une corporation forcée où il joue le rôle d'agent impersonnel.

Cette tendance américaine est si puissante et si universelle qu'on en trouve la forte empreinte dans tous les détails de la vie aux États-Unis, de telle sorte qu'elle en constitue bien réellement le grand ressort. Même dans le domaine des âmes, dans la vie religieuse, elle apparaît nettement. Là-dessus les paroles du conférencier américain sont caractéristiques.

II. — COMMENT L'ÉGLISE CATHOLIQUE COMPREND SA MISSION AUX ÉTATS-UNIS.

En effet, ce conférencier est archevêque. Comme tel il a une mission spéciale et nettement déterminée à remplir; il doit ré-

(1) V. t. X, p. 457 et suiv.

pandre autour de lui la vérité dont il est dépositaire. C'est son devoir strict. Il lui a été dit comme aux apôtres : « Allez et enseignez. »

Mais cette obligation imposée aux apôtres est générale, elle vise *toutes les nations;* à eux de prendre les moyens convenables pour que leur enseignement soit écouté. L'archevêque Ireland s'est plu à expliquer devant un auditoire d'ecclésiastiques parisiens, comment le clergé d'Amérique s'y prend pour être entendu.

Cela peut se dire d'un mot : Il va droit à l'homme. Fidèle à la devise américaine qui assigne comme but suprême à tous les philanthropes le perfectionnement de l'homme individuel, il s'attache à gagner cet homme, qu'il a pour mission déterminée d'améliorer moralement. Au lieu de chercher à agir sur des groupes, à se concilier l'appui de l'État, ou d'une corporation puissante, il s'adresse directement aux individus et déploie pour s'assurer leur sympathie personnelle les mêmes efforts employés ailleurs pour s'attirer la faveur des puissances organisées.

L'état social de l'Amérique lui impose, pour ainsi dire, cette manière de faire. Là, chacun se sent très libre de ses mouvements; pas de groupements forcés et généraux absorbant tout l'homme, mais des groupements volontaires et spéciaux l'engageant seulement pour un objet restreint; personne ne se croit obligé de penser et d'agir comme son voisin, son patron ou même son père; inutile par conséquent de gagner le voisin, le patron ou le père; du moins, en le gagnant, on ne gagne qu'un homme comme les autres; le gain ne vaudra que par la valeur personnelle de celui qu'on aura gagné, non par la valeur de sa situation dans tel ou tel groupe social. Impossible, par conséquent, de tenter autre chose que l'action personnelle.

Dès lors, inutile de se préoccuper outre mesure des tenants et aboutissants d'un homme, de ses relations de famille et de société, de ses préjugés de milieu, des circonstances qui l'environnent; c'est de lui qu'il faut s'enquérir, c'est à lui qu'il faut aller.

L'apôtre placé dans une société pareille a toutes les facilités

naturelles pour prendre au pied de la lettre le rôle de bienveillance universelle qui lui est indiqué par l'Église. Obligé par état d'être le *père de tous,* il ne rencontre entre lui et ses enfants spirituels aucune puissance interposée, aucun obstacle qu'il faille préalablement renverser ou tourner. Les conditions naturelles déblaient sa route et lui frayent un passage.

Et son zèle apostolique va s'exercer à atteindre individuellement chacun de ces fils, soumis ou égarés, dévoués ou révoltés. Il se fera *pêcheur d'hommes,* selon le précepte évangélique

La tâche, toute simplifiée qu'elle paraisse, reste écrasante, car il s'agit de conquérir un à un une multitude d'hommes; mais, sans s'attarder à en mesurer les difficultés, l'apôtre américain l'entreprend avec courage; il commence, d'autres continueront après lui, l'important est d'avancer.

Pour cela, il se met en contact le plus possible avec tout le monde, en contact personnel, d'homme à homme. Il est le père de tous, il s'intéresse réellement à eux, non seulement à leur âme, mais à leur bien-être matériel, à leur commerce, à leurs intérêts, à leur santé, à leur bonheur domestique, aux avantages qu'ils recherchent et aux inconvénients qu'ils redoutent; son cœur est touché de tout ce qui les touche, son intelligence éclairée par l'affection saisit promptement leurs besoins, son dévouement se plaît à les satisfaire. Aucun détail ne lui paraît indigne de lui. « Pour moi, Messieurs, je vais à toutes les réunions qui se tiennent dans ma ville épiscopale. Plus d'un Français serait scandalisé si on savait quels discours j'ai faits là-bas! on ne me comprendrait pas. Quand j'y vais, le peuple est heureux de me voir. Si l'on s'occupe d'un projet de chemin de fer, je prends la parole et je suis le premier à dire : Il faut l'avoir. Au moment de l'établissement du tramway électrique, j'ai fait un discours sur les avantages et le parcours à tracer. Les ouvriers y sont intéressés les premiers, disais-je, et je leur montrais tous les avantages qu'ils retireraient de ce tramway. Je vais aussi aux réunions mixtes, composées de protestants et de catholiques. On nous trouve partout : dans les réunions pour réparer l'abus des boissons, pour procurer l'observation du dimanche, etc. »

Avant toutes choses, le clergé américain, cherche à atteindre le cœur de ses ouailles en leur témoignant l'affection vraie, profonde et universelle qu'il ressent pour elles; ce n'est pas seulement dans les *meetings* populaires, c'est chez lui, c'est au domicile de chacun de ses paroissiens que le prêtre leur prodigue les preuves de sa sollicitude. « Il passe bien des gens dans mon cabinet, me disait un curé de Saint-Paul, et je vous assure que tous ne viennent pas me soumettre des cas de conscience, mais peu importe; ce qu'il faut, c'est trouver le chemin de leur cœur en partageant leurs préoccupations, en les aidant, quand cela est possible, en leur montrant que rien de ce qui les intéresse ne saurait nous être indifférent. »

Si on vient le trouver chez lui pour demander un conseil, c'est que le prêtre a commencé par aller voir ses paroissiens chez eux; il n'a pas attendu que la montagne vienne à lui, il a marché vers la montagne; il est allé *per vias et plateas*, cherchant des hommes. Ici se manifeste ce même caractère d'initiative ardente, de marche quand même, ce *go ahead*, qui est la marque du véritable Américain. « Mieux vaut marcher en avant et quelquefois faire une chute que de ne jamais marcher, disait Mgr Ireland, aux jeunes gens du Cercle catholique du Luxembourg. » Au surplus, n'est-ce pas comme cela que nous avons tous appris à nous tenir sur nos jambes?

Résolu à gagner des hommes, l'apôtre américain doit s'attirer leur estime, en étant un homme d'élite. C'est un devoir de son état, et le premier de tous, d'attacher à sa dignité de prêtre la considération personnelle qu'il s'acquiert, de faire bénéficier de ses propres mérites la religion qu'il enseigne. Il n'est aucunement pharisien et ne remercie pas le Seigneur d'être meilleur que d'autres; tout au rebours, il prie Dieu d'être digne de sa qualité de chrétien. Il ne dit pas : « Ma dignité de prêtre me met au-dessus des autres hommes; » il dit : « Ma dignité de prêtre me fait une obligation d'être, en fait, réellement et aux yeux de tous, un homme meilleur. » Vous sentez la différence d'attitudes; elle est immense. Le caractère dont il est revêtu ne lui fournit pas seulement un frein moral, il le harcèle d'un aiguillon constant;

le souci de son rôle le pousse non à réclamer une première place, mais à la conquérir. Dès lors, il ne choque pas les dissidents en essayant de leur imposer un joug, il se place sur le même terrain qu'eux, il est un homme comme eux; il possède, il est vrai, une conviction religieuse qui lui trace une ligne de conduite déterminée dans plusieurs circonstances, mais cela, c'est son affaire; chacun peut avoir ainsi une règle d'après laquelle il dirige ses actions, sans que le voisin en souffre le moins du monde.

Lorsque cette attitude générale du clergé américain se rencontre avec des qualités personnelles éminentes, elle produit un homme comme l'archevêque de Saint-Paul, un grand citoyen. C'est la meilleure des prédications, celle de l'exemple. Voici un homme de premier ordre, reconnu tel par tous ses concitoyens, parce qu'il excelle à résoudre les problèmes qui les préoccupent; et cet homme est un archevêque catholique; la discipline religieuse ne comprime donc pas l'initiative hardie et féconde, elle ne diminue pas l'homme? De plus, cet archevêque ne réclame pas autre chose que sa place de citoyen; il se la fait large et élevée, mais ceci, nous l'en louons et nous sommes fiers de lui; il est vraiment l'un des nôtres, un des plus marquants parmi les nôtres; sa foi ne l'éloigne pas de nous... et peu à peu les préjugés tombent un à un; entre le cœur de son peuple et son propre cœur l'apôtre a renversé les obstacles, en forçant l'estime de tous.

Ajoutons un dernier trait; c'est toujours une grande et belle chose de convaincre un homme, mais pour que la conviction porte ses fruits, il faut qu'elle soit soutenue par les qualités de cet homme; elle vaut ce que vaut l'homme. Celui qui est habitué à agir seul et énergiquement lui donne toute sa valeur, celui qui a l'allure moutonnière et la volonté faible s'en tient *à la Foi sans les œuvres*.

A ce point de vue, l'Américain est pour l'apôtre un sujet merveilleux. Là comme ailleurs, il passe promptement de la croyance théorique à la mise en pratique, du domaine de la pensée à celui de l'action; sa volonté supérieurement trempée lui en fournit le moyen. Il résulte de là que gagner un Américain, c'est

gagner une force immédiatement et puissamment agissante. Persuadez-le, il fera le reste.

L'Amérique n'est donc pas seulement un pays où l'action personnelle est *seule possible* parce qu'on n'y trouve pas *de groupements de clans,* de troupeaux de Panurge, prêts à enfiler à la queue leu leu le sentier où s'engage un de leurs membres; c'est de plus un pays où l'action personnelle est *éminemment féconde,* parce que tout l'état social tend à développer l'homme individuel.

Inutile de dire maintenant en quoi l'Amérique diffère de la France, mes lecteurs le savent. Mais alors comment peuvent s'appliquer à notre pays les leçons indirectes, parfois peu dissimulées, que l'archevêque de Saint-Paul a développées devant ses différents auditoires?

III. — CONSEILS D'AMI.

Mgr Ireland est un ami de la France; il l'aime avec une passion qui éclate dans ses discours et qui s'exprime aussi catégoriquement à Saint-Paul du Minnesota qu'à Paris. Il la connaît bien; il sent ce qui lui manque pour sortir de l'impasse où elle se morfond, et il le dit clairement. Aux jeunes gens des classes soi-disant dirigeantes, il prêche la marche en avant, plus de hardiesse dans les procédés, plus de confiance au cœur, l'amour du peuple, l'ambition saine de l'élever, non pas le désir dégradant de l'exploiter en aiguisant ses haines, en le rabaissant, par conséquent. Au clergé, il prêche le zèle agissant, celui qui va chercher les âmes, non pas celui qui se borne à accueillir celles qui se présentent, à défendre celles qui se sont données. Il ne suffit pas de dire : « Je dis la messe, qu'on y vienne! » C'est comme si les Apôtres s'étaient dit : « Nous sommes à Jérusalem, les nations n'ont qu'à venir (1)! »

A ces exhortations chaleureuses beaucoup de ses auditeurs ont répondu intérieurement : Cela peut réussir aux États-Unis, mais

(1) Conférence du 22 juin.

cela ne vaudrait rien en France. La différence que je signalais tout à l'heure, tous ne l'analysent pas peut-être, mais tous la sentent d'instinct; ils prévoient des obstacles spéciaux à notre caractère, à nos habitudes.

Sans doute, ces obstacles existent. Par exemple, un prêtre français n'arrivera pas du premier coup ni même du second, à se faire considérer comme un citoyen ordinaire. Jusqu'ici et depuis bien longtemps le clergé a été chez nous une classe très séparée; élevé généralement à part, vivant retiré, confiné dans sa fonction liturgique, l'ecclésiastique français ne se mêle guère au monde qu'à l'occasion de ses devoirs de profession; il n'apparaît presque jamais qu'en qualité d'ecclésiastique, rarement en qualité d'homme; les causes de cette attitude sont complexes et je n'entreprendrai pas aujourd'hui de les dégager; il me suffira de constater le fait pour signaler l'obstacle. De là, une défiance mutuelle, entre la société laïque et la société cléricale, une ignorance profonde de l'une par l'autre, Mgr Ireland a fort bien indiqué au commencement de sa conférence du 22 juin le malentendu qui en résulte : « L'éloignement, a-t-il dit, est plutôt le fait d'un malentendu et d'un préjugé que d'un égarement de l'esprit et du cœur des Français. » Cela n'est pas vrai seulement de la question religieuse : tous les antagonismes, qui séparent chez nous, le propriétaire du cultivateur, le patron de l'ouvrier, l'homme d'un *monde* de l'homme *d'un autre monde*, sont dus à un malentendu semblable, à une ignorance mutuelle.

Assurément l'état de division qui résulte de tous ces malentendus est un grand obstacle à l'action des hommes de cœur désireux de suivre les conseils du prélat américain, mais ces obstacles, eux seuls peuvent les renverser et par la même méthode individuelle qui réussit si bien au États-Unis.

La meilleure preuve, c'est qu'aux États-Unis l'habitude de l'action individuelle surmonte des obstacles analogues. Au commencement de ce siècle, les catholiques étaient là-bas l'objet d'un véritable ostracisme; les groupes puritains de la Nouvelle-Angleterre, surtout, soulevaient contre eux tous les préjugés possibles, et aujourd'hui encore, ces préjugés n'ont pas complètement dis-

paru. De plus, les différences d'origine s'ajoutaient aux divisions religieuses pour produire la désunion. De nos jours même, ces différences, accusées par une immigration considérable, amènent dans la nation américaine des difficultés spéciales, inconnues aux nations européennes. Sans parler de la question nègre qui est un gros problème, n'a-t-on pas vu tout récemment certains catholiques allemands, adresser au Saint-Siège une pétition tendant à créer aux États-Unis des diocèses de nationalité allemande, méconnaissant ainsi leur qualité de citoyens américains? N'était-ce pas là une marque de cet esprit étroit de clan et de coterie contre lequel nous nous débattons en France? Le même esprit anime trop souvent les groupes d'origine canadienne et il anime toujours les immigrants italiens. En France du moins, il est un fonds de patriotisme sur lequel tous sont d'accord ; nous sommes des frères divisés, mais nous sommes et nous nous sentons bien frères.

Il ne faut donc pas exagérer les obstacles provenant de nos divisions; surtout, il ne faut pas croire que l'action individuelle nécessite préalablement leur disparition complète. Elle provoque cette disparition plus qu'elle ne la suppose. Le clergé catholique américain n'a pas trouvé toute faite cette situation particulière qui permet à ses membres d'agir en simples citoyens; il l'a conquise.

Au surplus, l'action individuelle tend de plus en plus à devenir seule possible en France. Si nous avons gardé la plupart de nos préjugés, nous perdons déjà l'esprit de discipline qui enrôlait jadis chacun de nous dans un parti étroit, dans un milieu circonscrit. On trouve peu de docilité chez les jeunes gens et plus d'un homme mûr lève les bras au ciel en constatant le *désarroi général*. Ce désarroi, je l'avoue, ne me déplaît pas; c'est la faillite d'un système néfaste, et le champ laissé libre à la réflexion personnelle de ceux qui sont capables de penser par eux-mêmes; c'est une condition favorable au développement de la personnalité. En tous cas, cela crée une nécessité nouvelle, celle d'atteindre les hommes individuellement et directement, un à un. L'action indirecte sur les groupes organisés ne paie plus la peine qu'on se donne pour l'exercer.

La véritable difficulté, c'est le peu d'énergie de ces individus désormais isolés. Celle-là est très grave. Il ne dépend de personne de la résoudre *en bloc*, mais il dépend de chacun de nous de la détruire en ce qui nous concerne. Les hommes capables d'exercer une influence ont même quelque chose de plus à faire ; eux ne manquent pas personnellement d'énergie, mais ils ne sont pas toujours disposés à la développer chez les autres ; souvent même ils considèrent que leur action s'exercera mieux sur des êtres dociles que sur des êtres personnels ; ils tendent à exploiter cette docilité à leur profit, non à susciter des hommes autour d'eux. Là est le point capital de la grande transformation à opérer. Il ne s'agit, ni pour l'Église, ni pour l'État, ni pour personne, d'imposer sa domination par la contrainte. Il s'agit, pour l'Église, de rendre les hommes moralement plus éclairés et plus forts ; pour l'État, de les rendre plus capables de se gouverner ; pour tous, de les rendre plus complètement hommes. Telle est la grande leçon qui se dégage, à mon sens, des conférences de l'Américain éminent qui est venu se faire entendre à Paris ces jours derniers ; je souhaite de tout mon cœur qu'elle soit comprise et suivie.

Paul de Rousiers.

LE PATRONAGE[1].

(Cours de méthode de la Science sociale.)

Si le lecteur veut bien se rappeler le but auquel nous tendons et la marche que nous avons suivie, il se rendra compte qu'en arrivant au Patronage nous entrons dans un nouveau champ d'exploration.

La science sociale étant la science des différents groupements que l'espèce humaine emploie et combine pour s'établir en société, on marque une étape nouvelle dans la voie de cette connaissance scientifique toutes les fois qu'après avoir observé un groupe dans tous ses détails, on passe à l'étude du groupement qui se superpose immédiatement à celui-là pour le compléter, c'est-à-dire pour assurer, au moyen de ressources plus considérables en personnes, en capacités et en avoir, la satisfaction des besoins devant lesquels le groupement antérieur est impuissant.

En analysant et en classant dans nos précédentes études les Moyens d'existence fournis par le Lieu, par le Travail et par la Propriété, ensuite l'Organisation familiale et enfin le Mode et les Phases d'existence de la famille ouvrière, nous n'avons pas seulement fait et poussé jusqu'au complet l'observation du groupement primordial, la Famille ouvrière, mais nous nous sommes rendu compte de *la nécessité d'un organisme supérieur* qui groupe les familles ouvrières pour des résultats auxquels, laissées à elles seules, elles ne pourraient prétendre.

En effet, dans l'étude du Travail comme dans celle de la Propriété (2), nous avons saisi avec la dernière évidence que, dès

(1) V. la série des articles précédents, *la Science sociale*, t. XIII, p. 129.
(2) V. nos études sur le Travail et la Propriété, *la Science sociale*, t. XI et XII.

que le Travail et la Propriété étaient appelés à fournir de grandes ressources, par conséquent à s'engager dans la voie de la production intense, la disposition en échappait forcément aux Familles ouvrières, pour devenir le fait exclusif de familles ou d'individualités douées d'aptitudes supérieures. Et il nous a été démontré que cette disposition du Travail et de la Propriété se trouvait d'autant plus exclusive, se condensait d'autant plus entre les mains des plus capables, que les besoins de la société forçaient à demander au Travail une productivité plus considérable. Mais nous avons vu que, de cette nécessité même, naissait un grave danger : les incapables et les imprévoyants, c'est-à-dire la grande majorité, risquent de voir disparaître peu à peu, avec la disposition du Travail et de la Propriété, la sécurité de leurs moyens d'existence. Aussi faut-il que la minorité de capables et de prévoyants qui a recueilli tout ce que perdait cette majorité imprévoyante et incapable, assure du Travail, fasse jouir de la Propriété, par un mode quelconque, en un mot patronne dans le Travail et dans la Propriété ceux qui n'ont plus à leur disposition directe ni Travail ni Propriété.

Il y a plus. L'observation des Phases de l'Existence de la Famille ouvrière a élargi la question; elle nous a révélé que les familles ouvrières n'avaient pas seulement besoin d'être patronnées dans le Travail et dans la Propriété, c'est-à-dire dans la recherche de leurs Moyens d'existence, par des familles ou des individus plus capables; mais elles ont aussi besoin d'être dirigées, d'être patronnées par ces familles, par ces individus plus capables, dans l'emploi qu'elles font de leurs ressources, aux Phases de leur Existence.

Le Patronage nous est ainsi apparu avec trois objets : Patronage du Travail; Patronage de la Propriété; Patronage des Phases de l'Existence.

Voilà donc le Patronage déterminé dans son objet, dans sa triple fonction. Et le voilà classé du même coup. Il est évident qu'après l'étude de la Famille ouvrière, le premier ordre de faits qui réclame l'attention de l'observateur est la connaissance *directe* de l'organisme patronal, de cet organisme qui vient

compléter si immédiatement, si intimement la Famille ouvrière.

Ainsi, après avoir, dans l'étude de la Famille ouvrière, noté sur trois points, Travail, Propriété, Phases de l'existence, la triple nécessité et les effets du Patronage, il nous faut maintenant pénétrer jusqu'au centre de cette organisation patronale dont nous n'avons observé que la raison d'être et les résultats; il nous faut étudier *en lui-même* le Patronage et analyser *sa constitution intérieure, pour y saisir les causes explicatives des résultats que nous avons observés.*

Le Patronage défini et classé dans sa généralité, procédons à la détermination et au classement de ses différentes espèces. La Nomenclature sociale présente quatre grandes espèces de Patronage; en voici le tableau :

LE PATRONAGE.

I. — Patriarche.

Conseil de communauté ouvrière :

Agricole;
Industrielle.

II. — Chef de Famille-souche et de Métier.

Pêcheur côtier;
Paysan;
Artisan;
Entrepreneur de transports.

III. — Patron à Famille-souche.

Agriculteur;
Forestier;
Mineur;
Petit Fabricant;
De Fabrique collective;
Grand Fabricant.

IV. — Patron à Famille instable.
Maître d'atelier.
Société d'Actionnaires.

Ces différentes espèces sont classées entre elles dans l'ordre où le Patronage va se détachant de la Famille ouvrière et se constituant en dehors d'elle à l'état d'organisme de plus en plus compliqué. C'est là d'ailleurs ce que nous allons démontrer.

I.

C'est en Orient que l'on peut observer les manifestations les plus simples du Patronage.

Chez les races patriarcales on ne voit pas se constituer, au-dessus de la masse des familles ouvrières, une *élite de familles* ayant pour fonction sociale de diriger le travail et de maintenir les moyens de production. Aussi l'égalité n'est pas un mot, c'est une réalité, dans l'immuable Orient. Et cependant, dans les pays sud-slaves, en Turquie, en Asie, il y a, — bien qu'avec moins d'écarts qu'en Occident, — des capables et des incapables, des prévoyants et des imprévoyants : il faut, en Chine comme en France, que les incapables soient subordonnés aux capables; il n'y a de société qu'à ce prix.

Comment donc se fait cette subordination? comment se manifeste et s'organise le Patronage en Orient?

Si nous remontons à l'ancêtre commun de toutes les races orientales, au Pasteur nomade, — qui représente encore aujourd'hui le type le plus simple et le plus pur de tout l'Orient, — nous voyons que, chez ces peuples qui parcourent la Terre des Herbes, le chef naturel de chaque groupement familial, le Patriarche, est en même temps le chef incontesté du Travail et le détenteur souverain de la Propriété. Il n'y a pas de caste patronale dans la steppe : tous les pasteurs sont frères!

Et cependant, est-il possible de rencontrer un type de patron dont l'autorité paraisse plus étendue et plus absolue que le *Patriarche?* Il gouverne souverainement un groupe immense, et cela il le fait sans le concours de ces nombreux auxiliaires que le Commerce, les Cultures intellectuelles, le Clergé, les Associations de la vie privée et de la vie publique assurent, dans nos sociétés

compliquées, à l'action patronale; il entraîne à sa suite, fait vivre, et vivre en paix, les deux ou trois cents personnes qui composent sa tribu; à lui seul, il cumule les fonctions de père, de patron, de prêtre, de juge et de roi!

Comment se fait-il que, tandis que dans notre Occident la majorité des chefs de famille sont, tout au juste, capables de gouverner leur famille, mais sont absolument incapables de lui assurer, par eux seuls, des moyens d'existence, de lui donner les connaissances intellectuelles et religieuses les plus élémentaires, et sont obligés de recourir pour toutes ces choses à la classe patronale et à ses nombreux auxiliaires, comment se fait-il qu'en Orient, que dans la steppe, il suffise d'être chef de famille pour avoir, par là même, les qualités de Patron *universel?*

La distinction que nous avons faite des différents éléments qui composent la fonction patronale va nous permettre de résoudre cette question.

Si le Patronage se compose de trois éléments : le patronage du travail, le patronage de la propriété et le patronage de la famille, on comprend qu'il ne se constituera pas toujours de la même façon et qu'il présentera des formes différentes, selon la nature et la quotité des éléments, qui, dans chaque cas particulier, entrent en composition.

Dans le cas qui nous occupe, voyez combien, pour la fonction patronante du Patriarche, sont de peu d'importance la direction du Travail et la disposition de la Propriété : voyez, par contre, combien est prépondérant et étendu le gouvernement de la Famille. Dans la steppe, le travail n'exige aucun effort, aucune capacité; et l'abondance des productions spontanées, des herbes de la prairie, assurant à tous les troupeaux d'inépuisables ressources, le sol reste disponible; la Propriété ne se constitue pas ou ne se constitue guère. Le rude labeur et la prévoyance, causes de toutes les inégalités sociales, n'ont que faire avec l'art pastoral. Connaître le parcours, régler la marche des troupeaux, disposer le campement, voilà l'œuvre du Patriarche, la direction qu'il doit donner au Travail, la disposition qu'il a de la Propriété. Mais pour conduire à lui seul, pour maintenir en bon ordre et en

paix, dans l'immense désert, sa nombreuse Famille, quelle autorité, quelle poigne il lui faut! Aussi peut-on conclure que si, dans la steppe, l'œuvre du patronage est immense, elle est à la portée des chefs naturels de groupements familiaux, parce qu'elle se divise en deux : au Patriarche revient le patronage du Mode et des Phases de l'Existence de la famille, et c'est là une rude tâche qui explique à elle seule la grande figure de ce personnage; mais à la steppe, à la permanence et à l'abondance de ses productions spontanées échoit le patronage des Moyens d'Existence de la famille ouvrière.

Il n'y a donc pas de *classe* patronale chez les pasteurs nomades, parce que le patronage consiste essentiellement, chez eux, dans le gouvernement de la Famille; et, si le patron n'apparaît pas détaché et au-dessus de la famille ouvrière, par contre le père s'élève à ce plus haut degré de la puissance paternelle, à la dignité de Patriarche.

Mais quittons la steppe, et observons l'évolution du Patronage lorsque, pour des causes connues du lecteur, les nomades sont obligés d'abandonner leur vie errante, de s'établir en sédentaires, et de se livrer à la culture.

Des trois éléments du Patronage, on en voit un, le patronage de la Famille, perdre beaucoup de son importance, tandis que les deux autres, le patronage du Travail et le patronage de la Propriété, vont se développant singulièrement.

Regardez plutôt ces Communautés agricoles que l'on rencontre en Syrie et en Bulgarie (1). Le chef de l'ancien groupement nomade qui s'est établi à demeure sur le sol pour le défricher, le Patriarche, dis-je, paraît encore un grand et puissant personnage; il est l'objet d'une extrême déférence.

Cette déférence se traduit par des signes manifestes; il porte le titre de *Gospodar* (Seigneur), de *Starchina* (Ancien), de *Domatchin* (Maître de maison). A table, il occupe la place d'honneur et on le sert le premier; à son entrée, tout le monde se lève, la musique et la danse ne commencent jamais en sa présence sans

(1) Voir les Études sur la Culture en Famille patriarcale de M. Edmond Demolins, *la Science sociale*, t. II, p. 405 et suiv.

une autorisation expresse de sa part; on ne fume pas devant lui. Mais ce n'est plus lui qui décide du mariage de ses enfants, qui les instruit et les juge, etc.; il n'est plus, dans le gouvernement de sa famille, un souverain absolu (1).

D'où vient cet amoindrissement? Pourquoi le patronage du Mode et des Phases de l'Existence de la Famille, que le Patriarche exerçait avec une telle intensité dans la steppe, est-il ainsi réduit?

C'est que nos gens sont devenus sédentaires; ils ne forment plus un groupement de nomades errant à travers les immenses solitudes de la steppe, ils ne sont plus isolés du monde, exposés à de grands dangers, à la mort certaine s'ils se séparent; l'autorité du Patriarche n'a donc plus besoin de ce caractère d'absolutisme, qui résultait nécessairement des conditions de vie de la steppe.

Il y a plus : ces patriarcaux ne sont devenus sédentaires que sous le coup de la nécessité; et cette nécessité, quelle est-elle? c'est de se livrer à la culture, à peine de ne pouvoir plus vivre. Il y a, de ce seul fait, toute une révolution.

Vous vous rappelez avec quel soin nous avons noté, dans nos études sur le *Travail*, l'immense transformation sociale qui s'opère dans une société lorsqu'elle abandonne les travaux de la Simple Récolte pour se livrer aux travaux d'Extraction. « Les travaux d'Extraction, disions-nous, exigent de ceux qui les exercent une qualité essentielle, il faut que l'homme fasse effort et sérieusement effort non pas seulement au moment de la récolte du produit, comme dans les travaux de Simple Récolte, mais encore et surtout bien longtemps avant l'instant où il jouira du fruit de sa peine. Il a donc besoin non seulement de l'énergie morale qui décide à l'effort bien avant l'époque où apparaît le résultat, mais encore de la perspicacité intellectuelle qui fait donner cet effort dans les meilleures conditions de rendement. Cette énergie morale et cette perspicacité sont les deux éléments de la *prévoyance* (2). »

Le Patriarche sera-t-il nécessairement prévoyant? Le chef du

(1) *Le Droit coutumier des Slaves méridionaux*, par Bogisic.
(2) *La Science sociale*, t. XI, p. 308.

groupement familial saura-t-il diriger, dans les meilleures conditions de productivité, le travail des membres de son groupe? Saura-t-il disposer, avec les plus sages vues d'avenir et avec la plus parfaite équité, des produits du travail de tous et du sol, objet même de ce travail? Aura-t-il, en un mot, les qualités nécessaires pour diriger le Travail, pour disposer de la Propriété, pour les patronner?

Ces qualités ne sont pas communes, et on peut être le meilleur père de famille sans les posséder.

Aussi la situation est-elle très critique. Nos gens ont lâché la steppe, ils ne peuvent plus compter exclusivement sur les productions spontanées ; il leur faut vivre des produits que leur travail saura faire rendre au sol qu'ils se sont approprié. Comment s'en tireront-ils, si leur chef de famille, si le Patriarche ne sait ni diriger leur travail ni administrer leurs biens, s'il est un médiocre patron? Il est donc de toute nécessité que les capables et les prévoyants, dont les efforts assurent la vie de tous, prennent en main la direction du Travail, la disposition de la Propriété.

Le *Conseil de Communauté* est le produit de cette situation. Ce Conseil ne se borne pas à limiter les pouvoirs du chef de famille, du Patriarche, pour l'empêcher d'en mésuser, mais il attribue aux plus capables des membres de la Communauté une autorité directe sur toutes les affaires de la Communauté. Tous les hommes du groupement familial, les jeunes gens dès qu'ils sont capables de travailler sérieusement, les femmes elles-mêmes s'il s'agit de prendre une décision importante, font partie du Conseil.

« Le Conseil de famille s'assemble ordinairement après le le repas du soir, lorsque le travail de la journée est fini et que tous les membres peuvent se réunir autour du foyer domestique, car c'est là, en hiver, que se tiennent tous les conseils. Ils s'assemblent aussi parfois après la messe les jours de grande fête. En été, on s'assied à l'ombre d'un arbre. Le chef parle le premier sur les affaires de la maison. Il rend compte de ce qu'il a fait, il développe ses projets pour l'avenir et il énumère tout ce qu'il

convient d'entreprendre. La discussion s'ouvre ensuite, et, quand tout le monde est d'accord, les ventes et les achats faits par le Domatchin sont ratifiés et l'on adopte le programme exposé par le maître de la maison (1) ».

En fait, les attributions du Conseil de famille sont d'autant plus étendues que la communauté est plus laborieuse ; il ne reste plus au Domatchin que la simple gestion des affaires courantes. Le Conseil se prononce sur les achats et les ventes du bétail, des immeubles, sur les emprunts, sur les relations extérieures de la Communauté, sur les questions d'honneur, de moralité, sur les partages, lorsqu'ils se présentent ; il décide des mariages et veille par là à ce que la Communauté n'ait pas à nourrir plus de personnes que ses forces ne le lui permettent : les capables ne se soucient pas de travailler pour les incapables.

Voilà un Conseil occupé et qui ne manque pas de pouvoirs ! Mais ce Conseil ne se contente pas de déposséder ainsi le Patriarche, il veut l'avoir tout à fait dans la main en le nommant.

Le chef de la Communauté ne tient plus son autorité et ses fonctions de sa naissance, selon l'usage de la steppe, il est l'élu de la Communauté et peut même se voir révoqué par elle pour cause d'incapacité.

L'évolution qui s'est produite dans le régime du Travail et dans celui de la Propriété a forcé la Communauté à mettre à sa tête un homme actif, capable, prévoyant. « Aussi, dit M. Fédor Demelic, nomme-t-on souvent des hommes jeunes dont le caractère énergique et prévoyant, le talent et la volonté ferme sont connus. Il arrive parfois que le Domatchin sentant diminuer ses forces avec l'âge renonce à ses pouvoirs en faveur du plus vaillant et du plus digne de ses fils, mais les autres membres de la Communauté doivent consentir à ce changement ».

Quel personnage amoindri présente dans ces Communautés agricoles, ce patriarche que nous avons vu si puissant dans la steppe ! Il ne conserve plus de son ancien pouvoir qu'un gouvernement limité de sa Famille ; en fait, c'est le Conseil de Communauté,

(1) Fédor Demelic.

ce sont les plus capables et les plus prévoyants du groupe, qui exercent le patronage du Travail et le patronage de la Propriété. La sélection s'est faite dans le groupement familial, *sans en amener la rupture*.

Mais notez bien les conditions particulières de cette solution de la question du patronage. Les Communautés agricoles des pays sud-Slaves peuvent se patronner elles-mêmes par l'intermédiaire de leur Conseil de Communauté, *parce que leurs membres ne s'adonnent qu'à une culture extensive*, qui, en fait, exige un patronage peu relevé, de médiocres capacités dirigeantes et une prévoyance de courte haleine. Cela est tellement vrai, que, dès que la culture *intense* apparaît dans ces régions, les Communautés agricoles se dissolvent; et des conditions du Travail et de la Propriété, sort spontanément une *hiérarchie* sociale. Alors, on voit s'élever quelques familles ayant à leur tête des hommes aux qualités éminentes, tandis que la grande masse de la population, composée de familles imprévoyantes, a besoin pour entrer dans la voie de la production intense, d'être vigoureusement patronnée du dehors.

Le Conseil de Communauté ne joue pas son rôle de patron du Travail et de la Propriété dans les seules communautés agricoles, il remplit la même mission dans les communautés industrielles.

Mais, là, son inaptitude organique à remplir cette fonction, pour peu qu'elle se complique, éclate dans son plein.

Analysez à nouveau, — comme nous l'avons déjà fait, — en étudiant le Travail, — les conditions de la Fabrication, et vous verrez que cette simple prévoyance que réclame la culture extensive, et dont le Conseil de Communauté était tout au juste capable, suffit bien moins encore ici que dans la culture intensive.

Le progrès des méthodes et sa naturelle conséquence, l'instabilité, qui sont la caractéristique de la Fabrication, exigent que toutes les forces et tout le ressort que l'indépendance et l'intérêt personnel peuvent donner à la prévoyance, soient assurés à ceux qui s'adonnent à l'industrie. Une fois engagé dans la Fabrication, pour ne pas disparaître éliminé par la concurrence, il faut avoir l'esprit prompt, l'initiative hardie, il faut être capable de se re-

tourner du jour au lendemain, de transformer son outillage, ses procédés de production, de les mettre à la hauteur de tous les perfectionnements; il faut, en un mot, avoir une série de qualités contradictoires à celles que développe la Communauté. Ce n'est pas tout : pour accomplir de pareilles évolutions, pour diriger de telles entreprises, on ne peut pas perdre son temps en oiseuses délibérations, on a besoin d'être unique et souverain maître de son affaire, de risquer l'opération à son seul compte, tout en assurant des moyens d'Existence certains à ses auxiliaires.

Il est donc de toute nécessité que ceux qui se sentent capables d'une aussi lourde responsabilité aient leurs coudées franches et ne soient gênés par aucun lien communautaire dans la direction qu'ils doivent donner au Travail et dans la disposition qu'ils ont besoin de faire de la Propriété.

Cette inaptitude du Conseil de Communauté à remplir les fonctions de patron dans la Fabrication est si bien une inaptitude organique, que la Fabrication ne peut arriver à se développer dans les pays communautaires, et que, dans les pays non communautaires, dès qu'on veut remplacer le patron par un Conseil de communauté, l'industrie végète et ne tarde pas à succomber.

La Fabrication en Orient? mais elle en est encore à naître! Quelle infériorité accusent ses quelques rares produits, à côté de ceux de l'industrie occidentale! La Communauté l'a maintenue sous le régime des moteurs inférieurs, la main ou l'animal, qui n'exigent pas de grandes capacités en avoir et en intelligence; elle a fait plus : elle a arrêté l'essor des individualités éminentes, en n'assurant aucun bénéfice à leurs efforts et en soumettant au bon vouloir et à l'ignorance de tous les utiles dispositions qu'il faudrait faire du bien commun. Aussi voit-on encore aujourd'hui les Orientaux fabriquer, par les mêmes procédés, les mêmes nattes, les mêmes ustensiles, qu'ils fabriquaient déjà du temps d'Abraham. En Chine même, où la réduction de la Communauté au point de vue de l'habitation a pallié une partie de ces inconvénients, voyez combien la Fabrication est restée arriérée et routinière!

En Occident, il nous a été donné, et il nous est encore donné aujourd'hui, d'assister à une contre-épreuve de ce fait, contre-épreuve qui manifeste bien la toute-puissance des lois sociales. Il est arrivé plusieurs fois au cours de ce siècle que les théoriciens de la classe ouvrière, après avoir établi l'inutilité et le parasitisme de la fonction patronale, ont eu occasion d'organiser des associations de travailleurs, des ateliers, où le patron était remplacé par un Conseil nommé par la Communauté.

Ces Communautés industrielles, qu'elles s'appellent Associations ouvrières en 1848, ou Sociétés coopératives de production et Mine aux Mineurs en 1892, ont toujours échoué et échouent encore pour les mêmes causes : l'absence de direction dans le Travail et l'imprévoyance dans la disposition de la Propriété commune. Le Conseil de Communauté, fût-il composé des ouvriers les mieux choisis, manque toujours de science, de prévoyance et d'autorité, à cause même de sa condition communautaire, impersonnelle, pour ainsi dire ; il n'est pas organisé pour remplir les fonctions de patron pour peu qu'elles soient délicates et élevées. Toutes les Associations ouvrières de 1848 ont disparu, malgré les riches dotations qu'elles avaient reçues de l'État.

Les quelques Sociétés coopératives que l'on voit végéter aujourd'hui, ne subsistent *comme les communautés industrielles de l'Orient*, que grâce à quatre conditions : 1° elles ont pour objet des industries où les moteurs mécaniques n'ont que très peu d'importance relativement au travail de la main : peinture, menuiserie, gravure commerciale, etc.,.. confection de tapis, de nattes, d'ustensiles en bois...; ce sont en un mot des industries où la direction, le patronage du Travail, est très minime. 2° Elles n'ont besoin ni de gros capitaux pour être constituées, ni de matières premières coûteuses, ni de fonds de roulement considérables; la disposition, le patronage de la Propriété commune est des plus simples, et se contente des moindres capacités et de la plus faible prévoyance. 3° Elles ont, la plupart du temps, un monopole de fait ou de droit : de droit, c'est alors le cas de nos Sociétés coopératives modernes, à qui les municipalités (la Ville de Paris entre autres) réservent leurs fournitures aux dépens du

contribuable; de fait, c'est le cas de quelques fabrications de l'Orient. 4° Enfin, elles sont toujours dirigées par un membre du Conseil de Communauté que ses capacités placent hors pair et qui exerce, dans la mesure où il le peut, les fonctions de patron. Ces quatre conditions précisent d'une façon exacte le champ d'évolution patronale du Conseil de Communauté industrielle.

Le Conseil de Communauté industrielle, que nous venons d'étudier, se classe évidemment après le Conseil de Communauté agricole. On en voit la raison. Les grandes difficultés dans lesquelles la Fabrication fait entrer la famille ouvrière, nécessitent une intervention plus complète de l'organisme patronnant, et dans le Travail, et dans la Propriété, et dans la Famille ouvrière elle-même; cet organisme, — ici, le Conseil de Communauté, — doit se développer, partant se complique en passant de la Culture à la Fabrication.

II.

Nous venons d'observer la solution que l'Orient communautaire a su donner à la question du Patronage. Nous avons vu comment les incapables étaient subordonnés aux plus capables, au Conseil de Communauté et dans la direction du Travail et dans la disposition de la Propriété. Mais, si la naissance d'un organisme patronal au sein même du groupement qui a besoin d'être patronné se trouve être précisément la cause de l'extrême simplicité et de la réelle égalité que l'on remarque dans les constitutions sociales des peuples orientaux, elle est en même temps la raison de la complète infériorité de ces peuples dans tous les travaux de production aussi bien agricole qu'industrielle.

Lorsque, — pour des causes qu'il ne nous appartient pas d'établir ici, — la Communauté originaire se brise, lorsque les familles s'établissent en simples ménages, le groupement familial, réduit au père, à la mère, à leurs jeunes enfants, est trop restreint pour qu'à défaut du père s'il est incapable, une organisme patronal surgisse dans le sein même de la famille.

On voit alors immédiatement les simples ménages se répartir en trois grandes catégories. La première comprend les familles ouvrières strictement capables de bien diriger leur Travail, de disposer avec prévoyance de la Propriété nécessaire à ce Travail même et à l'emploi des ressources qu'il procure. La seconde, de beaucoup la plus nombreuse, est formée de ces familles ouvrières qui sont aussi incapables de diriger leur Travail que de disposer utilement de la Propriété. Leur inaptitude et leur incapacité appellent forcément la constitution des familles de la troisième catégorie. Cette troisième catégorie se recrute dans la première, où l'on rencontre, de temps à autre, des familles dont les chefs sont doués *supérieurement*. Sous l'influence de ces chefs, les aptitudes des familles grandissent, et celles-ci deviennent capables de diriger productivement le Travail, et de disposer avec prévoyance de la Propriété à la place et au profit de tous ces incapables. Ce sont là les familles *patronales* proprement dites.

C'est ainsi que les sociétés de races en simples-ménages, les sociétés Occidentales, présentent *deux classes* bien distinctes : d'un côté, se trouve la masse des incapables, qui a besoin d'être patronnée ; de l'autre, une élite capable soit de se tirer d'affaire toute seule, soit, ce qui est mieux, de patronner la masse des incapables. Nous allons étudier le premier type que présente cette élite, celui où, *malgré l'exiguïté de la famille et de ses ressources naturelles*, le Patronage demeure encore *dans la famille*.

On rencontre, avons-nous dit, un certain nombre de familles ouvrières en simples ménages dont les chefs sont capables de retenir utilement la direction de leur atelier et de leur foyer. Ces chefs de familles forment, après les patriarches et les conseils de communauté, la seconde espèce du Patronage, désignée sous ce titre : *Le chef de famille-souche et de métier*. On a mis ici expressément, « la famille-souche » au lieu de mettre d'une manière plus générale, « la famille en simple ménage », parce que la famille-souche est le type régulier et le seul bien constitué de la famille en simple ménage.

C'est bien ici, immédiatement après le Conseil de communauté, que l'on doit classer le chef de famille-souche et de mé-

tier, puisque avec lui se continue, comme nous venons de le dire, le phénomène que nous avons relevé dans la Communauté : le patronage reste englobé dans la famille ouvrière elle-même.

Mais il y a quelque chose de plus dans le Chef de famille-souche et de métier, que dans le Conseil de communauté. Si, pour chacune de ces espèces, le Patronage reste englobé dans la famille, il est vrai de dire qu'il y a plus de valeur patronale dans le simple ménage dirigé par un chef de famille-souche et de métier que dans une communanté dirigée par un Conseil.

Le Conseil, résultat d'une sélection opérée dans la communauté, voit sa tâche patronale singulièrement facilitée par le peu d'intensité du travail, par la communauté et la quasi-inaliénabilité des biens et par le faible poids dont pèse toujours une responsabilité collective. Le chef de famille-souche et de métier, au contraire, par le seul fait qu'il est le chef spontané, unique et incommutable de la famille, assume une lourde responsabilité ; il a autrement besoin d'initiative, d'intelligence et de prévoyance que le Conseil de communauté puisqu'il est engagé au milieu de complications économiques et sociales, devant lesquelles n'a pu se maintenir la communauté. De là, l'énergie et la singulière valeur des types que présente cette seconde espèce du Patronage, comparativement à ceux de la première.

La seconde espèce du patronage comprend quatre variétés de Chefs de famille-souche et de métier :

Le Pêcheur-Côtier ;
Le Paysan ;
L'Artisan ;
L'Entrepreneur de transports.

Ces variétés sont *déterminées* d'après le travail, qui est bien le fait constituant du Patronage, puisque c'est la difficulté du travail qui répartit l'humanité en ces deux groupes de capables et d'incapables, de patronnants et de patronnés.

Ces variétés sont *classées* d'après les difficultés croissantes que les différentes espèces de travaux présentent pour l'ouvrier à res-

ter chef de métier en même temps que chef de famille, c'est-à-dire à rester *patron* de sa propre famille.

Le Pêcheur Côtier passe le premier, parce que, de tous les chefs de famille chefs de métier, c'est lui qui rencontre le plus de facilités pour patronner sa famille dans le Travail, la Propriété et les Phases d'existence. Cette extrême facilité vient de ce que la pêche côtière s'exerçant sur des productions spontanées surabondantes, les poissons de la mer, il n'est pas nécessaire au chef de famille d'avoir de grandes capacités, ni une grande prévoyance pour demeurer chef de métier. La pêche côtière s'effectue par des procédés traditionnels, dans des endroits connus, par petits groupes qui ne dépassent jamais les ressources de bras du simple ménage; d'autre part, les courants chauds amènent périodiquement sur les côtes de la mer du Nord d'énormes bancs de poissons que l'on peut exploiter sans trêve ni merci. — Cette singulière facilité que rencontrent les chefs de famille à demeurer chefs de métier explique ce grand caractère d'homogénéité et de simplicité que présentent les races de pêcheurs-côtiers de la mer du Nord.

Les conditions du travail, dans la Culture, qui se traduisent par une longue prévoyance et des efforts anticipés, rendent plus difficile pour le *Paysan* de demeurer chef de métier. Aussi tous les paysans qui sont capables de gouverner leur famille n'ont-ils pas forcément les qualités nécessaires pour diriger l'exploitation et disposer sagement d'un petit domaine. Une race de paysans à la fois chefs de famille et chefs de métiers décèle donc une valeur croissante et un développement des aptitudes patronales.

L'*Artisan* vient après le paysan, parce que le progrès des méthodes de travail, l'instabilité de la clientèle rendent la direction du Travail et la disposition de la Propriété beaucoup plus difficile dans la Fabrication que dans la Culture. Prenez un simple artisan de village, un charron par exemple, et comparez les qualités qu'il lui faut pour être chef de métier à celles qui sont nécessaires à un paysan pour diriger sa culture et posséder son petit domaine. La culture est peu progressive, le domaine est un bien réel qui n'échappe pas; en tous cas, il peut nourrir son homme.

Le métier du charron est, au contraire, à la merci de toutes les inventions; à côté, on peut fabriquer mieux et à meilleur compte, la clientèle peut se déplacer, alors il ne reste plus rien. Ici encore la valeur patronale augmente.

Enfin, vient l'*Entrepreneur de Transports*, nous le classons en dernière ligne, parce qu'il exerce un métier où le chef de la famille ouvrière rencontre encore plus de difficultés pour demeurer chef de métier qu'il n'en trouvait dans la Fabrication. Le progrès des méthodes, l'instabilité de la clientèle ne sont plus ici les seules causes agissantes; le défaut de spécialisation, d'aptitudes professionnelles de l'ouvrier des transports, tout contribue à rendre son métier très précaire, partant ses moyens d'existence très aléatoires; il lui faut donc des capacités en intelligence et en avoir assez puissantes pour demeurer chef de métier dans de pareilles conditions. De tous les chefs de famille-ouvrière qui conservent la direction et la disposition de leur atelier et de leur foyer, l'entrepreneur des transports est celui chez qui la valeur patronale doit être la plus grande. Cet homme, en effet, entre presque dans la condition du pur commerçant, chez qui l'esprit d'entreprise et de spéculation prime de beaucoup l'habileté manuelle, le savoir-faire matériel. Souvent même son extérieur n'est déjà plus celui de l'ouvrier.

A côté de ces quelques familles ouvrières en simple ménage, dont les chefs sont capables d'être pleinement chefs de famille et chefs de métier, à côté de cette élite de petites gens qui ont assez de valeur, d'énergie et de prévoyance pour se patronner eux et les leurs dans le Travail, la Propriété et les Phases de l'Existence, il y a la grande masse des incapables et des imprévoyants. Que deviendrait la vie de l'humanité, si ces malheureux étaient laissés à eux-mêmes? Il est d'autant plus urgent de les empêcher de se livrer à leurs penchants pour la paresse et le gaspillage, que, avec la densité de la population, la nécessité de la production augmente, de sorte que leur incapacité à diriger le Travail et à disposer de la Propriété va en s'accentuant.

Il s'opère alors, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une sélection entre les familles. Quelques-uns de ces chefs de métier, dont

nous venons d'analyser la capacité patronale, voient, sous le coup de la nécessité sociale et sous l'impulsion de leur énergie morale et intellectuelle, cette capacité s'accroître; ils deviennent alors capables non seulement de patronner leur propre famille, mais encore de diriger le Travail de nombreuses familles ouvrières, de disposer utilement de la Propriété que ces familles d'incapables n'ont pas su conserver ou ne peuvent atteindre. Il forment la troisième espèce du Patronage : *les Patrons à famille-souche*, les « Patrons » proprement dits.

C'est avec cette troisième espèce que le Patronage apparaît pour la première fois détaché de la paternité : il n'a plus comme moyen d'action l'autorité paternelle. Il se constitue en dehors de la famille ouvrière comme un organisme indépendant; aussi la personne qui l'exerce reçoit-elle un nom spécial : *le Patron*, nom qui n'avait pas encore été donné aux patronnants précédents. Il faut remarquer toutefois que ces patrons à famille-souche, tout en patronnant des familles autres que la leur, patronnent aussi la leur. Mais là leur patronage est différent, puisque, dans ce cas particulier, il a comme moyen d'action l'autorité paternelle; il se distingue pourtant, même en cette partie, des espèces précédentes, en ce que la famille du patron à famille-souche étant dans une situation sociale plus compliquée, le patronage qu'il faut exercer sur elle exige des aptitudes supérieures. Il est évident qu'il faut plus de capacités à un land lord anglais, à un Schneider du Creusot pour patronner sa propre famille qu'à un petit paysan ou à un forgeron de village pour patronner la sienne.

Nous nous arrêterons aujourd'hui au seuil de cette troisième espèce du Patronage, qui marque, dans le développement du phénomène, une division si importante. Aussi bien avons-nous parcouru une assez belle série de transformations. Nous étudierons et classerons, la prochaine fois, les variétés de cette troisième espèce, et nous passerons à la quatrième et dernière.

(*A suivre.*)

Robert PINOT.

L'ÉMIGRATION BRETONNE

A PARIS ET AUX ENVIRONS.

En parcourant à diverses reprises les provinces de l'ouest de la France, j'avais remarqué plus d'une fois le grand nombre de Bretons qui, à certains moments, remplissaient les trains sur les principales lignes de chemins de fer et j'avais été frappé des caractères tout particuliers qu'ils présentaient. Rien de comparable à cette cohue de gens endimanchés qui, à certains jours de fête, se pressent dans toutes les gares aux environs de Paris. Ce n'étaient point de petits bourgeois ou des ouvriers aisés allant chercher hors de chez eux des distractions : la plupart étaient gens de la campagne et en portaient encore les vêtements; ils n'allaient point satisfaire un besoin de curiosité plus ou moins factice, ils cherchaient du travail. A les voir réunis dans certains compartiments les hommes avec leur veste courte et leurs chapeaux à larges rubans de velours, les femmes avec leurs fichus à pointe, parlant avec un accent un peu dur et sur un ton animé la langue du pays de Cornouailles ou de Tréguier, et regardant avec méfiance l'étranger qui, à une station, montait dans le même wagon, on eût dit une tribu subitement chassée de chez elle par une invasion étrangère et allant chercher ailleurs un établissement ; en un mot, ce n'étaient pas des voyageurs, c'étaient des émigrants.

En causant avec quelques-uns d'entre eux, j'appris bientôt qu'ils ne faisaient que continuer un mouvement depuis longtemps commencé, que, chaque année, beaucoup quittaient ainsi

leurs landes ou leurs champs de blé noir pour venir, partout où se faisait sentir le besoin de bras, dans les usines de Paris ou des environs, chez les maraîchers de Seine-et-Oise ou chez les grands fermiers de la Beauce et de la Normandie, apporter le concours de leur bonne volonté, les uns retournant au pays après un engagement de quelques mois, les autres, en plus grand nombre, se fixant d'une manière plus ou moins durable.

L'idée me vint alors d'étudier de plus près ce mouvement; je visitai leurs principaux centres d'établissement; j'interrogeai successivement parmi eux des représentants des divers métiers dans lesquels ils entrent de préférence; ma qualité de compatriote me permit de triompher de beaucoup de méfiances instinctives et d'obtenir d'intéressants aveux qu'on n'eût parfois point faits à un étranger. Mais, à mesure que j'avançai dans cette enquête, je reconnus de plus en plus que, malgré la diversité infinie des situations, quelques faits essentiels dominaient et expliquaient toute cette émigration. Il me parut donc non seulement possible, mais utile de chercher à en déterminer les lois, et de classer d'après un ordre scientifique les phénomènes que j'avais étudiés. C'est sous cette forme que je voudrais aujourd'hui présenter aux lecteurs de *La Science sociale* le résultat de mes observations.

I.

La péninsule armoricaine semble avoir fourni de tout temps à l'émigration sous ses diverses formes un important contingent. Dès le septième siècle nous voyons des bandes de Bretons remonter la Loire et s'établir en divers lieux, comme le prouvent les noms que portent encore certains quartiers des villes du centre de la France. Au moyen âge, quand la guerre est venue comme le déversoir où se répand normalement le trop-plein des populations, des Bretons figurent sur tous les champs de bataille, au service de toutes les causes. Au seizième siècle, ce sont eux qui, avec Jacques Cartier, explorent le golfe du Saint-Laurent et, dans les siècles suivants, fondent, au Canada, concurremment avec les Nor-

mands, l'une de nos plus prospères colonies. De nos jours, le mouvement, pour avoir changé de direction, n'en est que plus intense. Les derniers recensements nous apprennent, qu'au 12 avril 1891, 68.792 Bretons se trouvaient à Paris, non compris évidemment ceux de leurs enfants (et ils sont nombreux) qui y sont nés depuis leur arrivée. Versailles en compte dans ses murs 3.648; Saint-Denis, 3.218. D'après des statistiques données par M. Baudrillart dans son *Étude sur les conditions des populations agricoles de la France*, pendant l'espace de vingt ans, alors que la Normandie n'aurait fourni que 31.511 émigrants, la Bretagne en aurait donné, pour le même temps, 115.979. Si vous parcourez les campagnes de la Loire-Inférieure ou du Morbihan, vous serez surpris de la quantité considérable de brochures plus ou moins officieuses que l'on distribue aux paysans pour leur vanter les avantages d'établissements au Chili, ou dans la République Argentine. Enfin, tout récemment le gouvernement français, voulant lutter contre la concurrence italienne dans les eaux de la Tunisie, faisait débarquer à Tabarka plusieurs familles de pêcheurs bretons, et l'on annonçait, ces jours derniers, que d'autres, en plus grand nombre, ne devaient pas tarder à les suivre. La Bretagne est donc bien aujourd'hui un foyer intense d'émigration. Aussi n'est-il pas indifférent de rechercher avec soin les causes de ce phénomène, les caractères généraux qu'il présente et les divers modes d'établissement auxquels il donne lieu, si l'on veut se rendre compte des conséquences qu'il peut avoir et pour les émigrants eux-mêmes et pour les pays qu'ils colonisent.

Remarquons tout d'abord que nos Bretons n'ont aucune tendance naturelle à émigrer et que, s'ils le font, ce n'est le plus généralement que contraints par la nécessité. Tous ceux qui ont étudié le Breton hors de chez lui sont unanimes à reconnaître l'attachement profond qu'il garde à son pays natal : « Les Bretons dépaysés, dit É. Reclus (1), se laissent souvent envahir par la nostalgie; enfermant obstinément leur pensée dans le souvenir de la patrie, ils meurent à tout ce qui les entoure et finissent

(1) *La France*, p. 597.

par s'éteindre sans avoir échappé à la puissance de leur rêve. » On raconte même, qu'au siècle dernier, la Compagnie des Indes qui enrôlait un grand nombre de Bretons sur des navires, voyant beaucoup d'entre eux atteints par cette étrange maladie à laquelle quelques-uns même succombaient, eut l'ingénieuse idée d'embarquer chaque fois avec eux un joueur de biniou. Les sons de l'instrument chéri les ravivaient; on dit même que ces pauvres malades se mettaient parfois à danser. Qui ne connaît cette chanson funèbre d'un jeune marin breton qui succombait à l'hôpital des suites de la nostalgie : « Les ancres sont levées; voici le *flick-flock;* le vent devient plus fort, nous filons rapidement; les voiles s'enflent, la terre s'éloigne. Hélas! mon pauvre cœur ne fait que soupirer. Adieu à quiconque m'aime dans ma paroisse et aux environs. Adieu, pauvre chère Linaïk, adieu! ».

Ce fait ne doit pas nous surprendre, si nous considérons la situation de l'émigré breton vis-à-vis du milieu auquel il doit s'arracher. La Bretagne est en effet un pays de formation nettement communautaire. Si nous n'y trouvons plus le clan, avec son organisation primitive, où tout était à tous, la paroisse, qui en est la continuation historique, et surtout la famille en ont conservé de nombreuses traces. Le plus grand crime que puisse commettre un père sera de toucher au patrimoine qu'il a reçu des ancêtres. Si restreint qu'il soit, chacun des enfants estimera qu'il en a sa part. Comment voulez-vous dès lors qu'il abandonne ce droit, pour aller à la recherche de l'inconnu? D'autre part, comme ce qu'il recevra de la famille sera non pas proportionné à son activité personnelle, mais réparti également entre tous, son objectif sera de travailler juste dans la mesure où cela est nécessaire pour faire vivre la communauté. Aussi ne trouverez-vous chez lui, en général, ni cet esprit d'initiative ni cette ambition d'améliorer sa situation, qui sont ailleurs le nerf le plus efficace de l'émigration et la plus sûre garantie de son succès.

« Le Breton, dit Ém. Souvestre (1), ne court après la fortune ni ne l'attend. C'est la seule superstition à laquelle il soit

(1) *Les Derniers Bretons*, II, p. 130.

demeuré étranger. Le pain noir de chaque jour, l'ivresse du dimanche et un lit de paille pour mourir vers soixante ans, voilà son existence et son avenir, et il l'accepte comme définitif. Il traite sa misère comme une maladie héréditaire et incurable ». Rien ne peut donner un sentiment plus exact et plus vif de cette apathie que de voir, dans le même auteur, avec quelle obstination le tisserand de certaines parties des Côtes-du-Nord et du Finistère reste attaché à un métier qui ne peut plus le faire vivre et que la concurrence des machines a rendu impossible. « Proposez-lui de quitter cette industrie à l'agonie, il secouera sa tête chevelue avec un triste sourire et il vous répondra : « Dans notre famille, nous avons toujours été fabricants de toiles. » Montrez-lui sa misère, ses enfants courant dans le village avec une simple chemise pour vêtement, il ajoutera avec une indicible expression d'espérance : « Dans notre famille, nous avons été riches autrefois. » Cherchez, enfin, à lui faire comprendre que les temps sont changés, que ses souffrances ne feront que s'accroître, il soupirera profondément et vous dira encore : « C'est le bon Dieu qui conduit le pauvre monde ».

On trouve bien là ce fatalisme qui fait le fond du type à formation communautaire et dont l'expression idéale se rencontre chez le pasteur du plateau central. Mais, au moins, devant l'insuffisance du métier des ancêtres, devant l'impossibilité de trouver des secours auprès des siens, souvent aussi pauvres que lui, peut-on espérer qu'il va résolument demander à l'émigration un sort plus heureux? Pas encore, car après la famille, il est une communauté plus étendue et à laquelle il ne craindra pas assez ordinairement de s'adresser, c'est la paroisse. Souvestre mentionne une coutume encore en usage de son temps dans la plus grande partie de la basse Bretagne, et qui nous montre bien le rôle considérable joué en certains cas par ces habitudes communautaires. « Si une femme meurt en donnant le jour à un enfant, le recteur de la paroisse vient près du berceau et, choisissant parmi les femmes qui sont là devant lui, donne à l'une d'elles l'orphelin. Parfois,

lorsque les voisines de la morte sont trop pauvres pour qu'aucune puisse se charger seule du nouveau né, il leur reste en commun. L'une d'elles le loge, mais chacune a son heure pour le soigner, pour lui donner son lait. Nous avons vu de ces femmes qui se levaient la nuit pour aller à des distances assez grandes payer ainsi leur tribut de mère » (1). C'est encore la communauté qui intervient au moment du mariage en fournissant aux ménages pauvres, sous la forme de dons en nature ou en argent offerts aux nouveaux mariés le jour de leurs noces, le moyen de subvenir à leurs premiers frais d'établissement. Enfin, c'est encore à elle que le paysan s'adressera, quand l'âge ou les infirmités ne lui permettront plus de travailler. Chaque paroisse a ses pauvres dont le nombre est souvent considérable. Dans chaque famille, ils ont leur place au foyer et un lit de paille à l'étable. Sauf les années malheureuses, ils ont toujours leur part au pichet de cidre de la famille. Il n'y a que les étrangers qui se contentent de leur faire distribuer de l'argent à la porte. Rien ne peut mieux donner une idée de l'extension considérable de la mendicité en Bretagne, que ce fait : une délibération du Conseil général des Côtes-du-Nord, il y a une quarantaine d'années, attestait que, dans une commune de 8.000 habitants, le nombre des personnes vouées à cette profession avait atteint le chiffre de 600.

En l'habituant à compter sur la famille et sur la paroisse, en étouffant en lui l'esprit d'initiative, la formation communautaire a donc pour effet de rendre notre Breton réfractaire à toute idée d'émigration. Nous allons voir maintenant comment, par suite d'un fait étrange, cette même formation va le contraindre à cette émigration à laquelle elle ne l'a pas préparé.

Cette action se manifestera de plusieurs manières. Nous la trouvons en premier lieu dans le chiffre toujours croissant de de la population et dans l'excédent considérable des naissances sur les décès : excédent tel, que, s'il se produisait dans d'é-

(1) Ém. Souvestre, *les Derniers Bretons*, II, p. 22.

gales proportions pour la France entière, la grave question de la dépopulation ne s'y poserait même pas. La différence qui existe, à ce point de vue, entre la Bretagne et le reste de la France est d'autant plus frappante qu'au premier abord les proportions sembleraient devoir se trouver dans un ordre exactement inverse. Prenons, si vous voulez, pour point de comparaison, la province la plus voisine, la Normandie. La Bretagne est incontestablement beaucoup moins riche. De plus, le nombre des célibataires y est beaucoup plus considérable. Alors qu'en Normandie on trouve 198 mariés contre 100 célibataires, en Bretagne pour 100 célibataires il n'y a que 132 mariés. Ceux-là mêmes qui se marient, le font, en général, beaucoup plus tard en Bretagne qu'en Normandie. C'est ainsi qu'en Ille-et-Vilaine, l'âge moyen du mariage pour les hommes est de trente-quatre ans et pour les femmes de vingt-neuf. Et cependant, si nous mettons en regard le nombre des naissances dans les deux pays pour une même période, nous serons surpris de la différence. Durant l'espace de quatre ans, de 1874 à 1878, alors que l'on ne comptait en Normandie que 59.098 naissances, la Bretagne atteignait le chiffre de 91.088 (1). Invoquera-t-on, pour expliquer cette disproportion, l'influence du sentiment religieux plus efficace parmi les population de la Bretagne? Mais alors pourquoi voit-on chez nombre de familles, animées d'un sentiment religieux tout aussi vif, mais appartenant à une formation différente, le nombre des enfants limité au chiffre de deux ou de trois? La véritable raison doit être cherchée ailleurs. Nous venons de voir que, dans la famille bretonne, les habitudes communautaires avaient laissé des traces plus profondes que dans le reste de notre pays. Or la famille à formation communautaire, comme celle à formation particulariste, mais pour d'autres raisons, est portée à avoir beaucoup d'enfants : celle-ci, parce que le père de famille, ne se considérant pas comme obligé de constituer un établissement pour ses enfants, n'a pas de raison d'en limiter le nombre; celle-là, parce que chacun des ménages, qui com-

(1) Baudrillard, *op. cit.*, p. 466.

posent la communauté et qui doit contribuer pour une part égale à son entretien, a intérêt à y être représenté par le plus de membres possibles. Supposez que, par suite de circonstances extérieures, la famille patriarcale se désorganise et que l'on aboutisse à la séparation des ménages, ceux-ci continueront à avoir beaucoup d'enfants en vertu de l'habitude acquise et d'autant plus qu'en le faisant, ils obéiront à une tendance naturelle, car cette limitation systématique, que nous obervons dans le reste de la France, demande un calcul qui ne peut être fait que par des individus jouissant d'une certaine aisance et qui redoutent, pour leurs descendants, le travail pénible auquel ils ont dû se livrer pour l'atteindre. Or, ce calcul, des populations imprévoyantes et habituées à se contenter de peu comme la plus grande partie des populations bretonnes, en sont incapables. Aussi remarque-t-on que les familles les plus pauvres seront en général les plus prolifiques. Cette explication est d'autant plus vraisemblable qu'elle nous permet de nous rendre compte de ces mariages tardifs et de ce nombre étonnant de célibataires dont nous parlions tout à l'heure. Comme l'individu est habitué à tout attendre de la communauté et éprouve par suite une horreur instinctive pour tout ce qui est initiative personnelle, il ne trouve rien de mieux que de continuer à vivre le plus longtemps possible au foyer paternel ou auprès d'un frère déjà établi, et il ne se mariera lui-même plus tard que si une occasion toute préparée se présente à lui.

Tous ces enfants, à l'avenir desquels les parents n'ont pas songé, que vont-ils devenir? trouveront-ils une place au pays natal; devront-ils aller la chercher au dehors? L'accroissement rapide de la population est évidemment une condition nécessaire de l'émigration. Si le Nouveau Monde voit ses rivages envahis par un si grand nombre d'Italiens, d'Allemands, d'Irlandais, c'est que le sol de la mère patrie ne suffit plus à l'entretien de familles trop nombreuses. Si, d'autre part, les Français en général n'émigrent pas, c'est que les enfants suffisent à peine à remplir les places laissées vides par leurs parents. Toutefois cette condition essentielle n'est pas toujours une condition suffisante. Parfois

l'existence d'un sol riche, la pratique mieux entendue d'une culture intensive peuvent permettre à une population de s'accroître sur place dans des proportions considérables. Mais ce cas ne saurait exister pour la Bretagne, dont le sol est généralement pauvre, où l'industrie est peu développée et dont la population, façonnée comme nous l'avons vu au régime communautaire, est peu propre à triompher de conditions aussi défavorables.

Le peu de fertilité des campagnes bretonnes n'est pas moins célèbre que leur pittoresque « terre de granit recouverte de chênes », a dit Brizeux, voulant peindre d'un mot le pays où il était né. « Véritables plaines de roc où quelques moutons noirs paissent le caillou » a dit à son tour Michelet en parlant de certaines parties du Morbihan, dans une série d'observations que l'on pourrait, sans crainte d'erreur, étendre beaucoup plus. « Partout, dit-il ailleurs, de grandes landes tristement parées de bruyères roses et de diverses plantes jaunes ». « Dans le département des Côtes-du-Nord, dit encore J. Janin (1), plus vous approchez de la mer et plus vous rencontrez un pays florissant, une population nombreuse et riche ; au contraire, avancez dans les terres, la désolation commence, la misère, l'isolement ». Et si nous nous transportons dans une région plus française, soumise à des influences en apparence plus actives d'exploitation, dans les plaines qui avoisinent les rives de la Loire, le tableau ne présente pas des couleurs moins sombres : « A partir de Blain, le pays n'offre plus qu'une vaste plaine déserte et désolée, landes stériles dans lesquelles paissent de maigres brebis ; marais immenses, tourbières inondées d'une eau noirâtre et stagnante ; au milieu de ces fanges s'élèvent çà et là quelques îles fertiles et couronnées de hêtres. » Les renseignements des géographes et des statisticiens ne sont pas moins concluants. Ogée, dans son *Dictionnaire géographique* de la Bretagne, évaluait à 42 % la partie du sol occupée par les landes. En 1840, cette proportion était encore de plus du quart. La population, sur un pareil sol, sera donc surtout agricole, mais une terre aussi ingrate ne pourra jamais fournir à ceux qui l'ex-

(1) *La Bretagne*, p. 575.

ploitent que des ressources précaires et limitées. Pour triompher, dans une certaine mesure, de ces obstacles, il faudrait pratiquer une mode plus rationnel de culture, risquer des capitaux parfois considérables pour défricher les terres incultes, mais tout cela suppose des qualités qui, nous l'avons vu, manquent généralement à nos Bretons. Ils se contenteront donc de cultiver, péniblement, selon les procédés traditionnels, le domaine reçu des ancêtres. A Pont-l'Abbé, le premier instrument de fer employé pour la culture s'étant rompu sur le domaine de M. de Chatellier, qui raconte le fait, ce fut une joie pour la routine. La première machine à battre à vapeur introduite dans les Côtes-du-Nord fut détruite par les paysans (1). Aussi, que la récolte soit mauvaise une année, et voilà de nombreuses familles dont le lendemain n'est pas assuré et dont les membres se voient contraints à chercher au dehors des moyens d'existence. Avant que l'émigration n'eût été rendue aussi facile qu'elle l'est devenue aujourd'hui, des populations entières pouvaient se trouver ainsi tout d'un coup réduites à la plus profonde misère. C'est ce qui arriva par exemple en 1816 pour le pays de Cornouaille, où la récolte de blé noir avait complètement manqué et dont les habitants se répandirent en foule dans le plaines plus fertiles du Léonnais. « On les voyait, dit Ém. Souvestre, qui assistait tout jeune encore à cette exode, descendre par centaines le long des montagnes pour déborder dans nos campagnes et nos villes, hommes, femmes, enfants, tous pâles et chantant d'une voix lugubre les complaintes de la Cornouaille. Cette irruption d'hommes à besaces et à chapelets fut quelque chose d'impossible à peindre. A voir toutes ces bandes déguenillées et chantantes couvrir toutes les routes, le bâton de voyage à la main, on eût dit quelque tribu dispersée par la conquête et cherchant en un coin du monde une place au soleil ». Aujourd'hui un remède s'offre pour conjurer ce danger toujours menaçant : ceux qui trouvent le sol occupé par d'autres ou trop pauvre pour avoir l'espoir d'en tirer leur subsistance, demandent à l'émigration de leur fournir une destinée meilleure.

(1) Baudrillart. Ibid., p. 492.

C'est encore l'émigration qui est la ressource la plus ordinaire des vaincus d'une autre sorte, des vaincus de l'industrie. Le même esprit de routine, dérivé de la formation communautaire, qui les a empêchés de modifier les conditions de la culture du sol va les rendre incapables de lutter sur ce nouveau terrain... Et ici les conséquences seront beaucoup plus graves. Remarquez en effet que la conception rapide des améliorations à introduire et l'esprit d'initiative sont beaucoup plus nécessaires à l'industriel qu'au laboureur. Si celui-ci ne sait pas profiter des progrès accomplis autour de lui, il en sera quitte pour pouvoir plus difficilement écouler ses produits au dehors, il lui restera tout au moins la faculté de satisfaire avec ces produits à son propre entretien; ajoutez à cela qu'une foule de conditions qui joueront un rôle considérable dans le résultat final, comme le climat, la température, sont absolument indépendantes de son intelligence, ou de son travail. Chez l'industriel au contraire, la part des qualités individuelles est beaucoup plus grande, et s'il se trouve distancé, ce n'est pas seulement le marché étranger qui va être fermé pour lui, il se voit forcé dans ses propres retranchements et obligé de renoncer à la lutte. Aussi ne doit-on pas s'étonner de trouver l'industrie très faiblement représentée en Bretagne, et de voir même les quelques genres d'industries qu'elle avait réussi à y implanter, disparaître peu à peu devant la concurrence étrangère. Plusieurs mines de plomb argentifère étaient autrefois exploitées à Raimpont dans l'Ille-et-Vilaine, à Huelgoat dans le Finistère. La plupart sont aujourd'hui abandonnées. Mais où la décadence est la plus sensible, c'est dans l'industrie qui fut jadis l'industrie nationale de la Bretagne, je veux dire la fabrication de la toile.

Des tisserands de Flandre, chassés de leur pays par la persécution religieuse, avaient apporté en Bretagne leurs procédés. Bientôt les tisserands bretons rivalisèrent avec les Flamands eux-mêmes sur tous les marchés de l'Europe. On exportait des toiles bretonnes dans les Indes, au Portugal, dans l'Espagne surtout. Mais aujourd'hui l'Espagne est depuis longtemps ruinée et, pendant que l'Angleterre, par ses machines qui font en un jour le

travail d'une année, envahissait le marché des Deux Mondes, le Breton, dans son immobilité de communautaire, restait fidèle aux vieux procédés. Souvestre constatait déjà de son temps les effets désastreux de cette routine : « Rien n'est changé depuis quatre siècles dans les habitudes du tisserand de l'Armorique; assis devant le même métier, bizarrement sculpté, que lui ont légué ses ancêtres, il fait courir de la même manière dans la trame la navette grossière qu'il a taillée lui-même avec son couteau, tandis que, près de lui, sa femme roule le fil sur le vieux dévidoir de la famille (1). » De nos jours, il ne faut plus songer à la lutte; il ne reste plus guère de cette industrie, du moins dans les campagnes, d'autres représentants que de vieilles femmes filant leur quenouille sur le bord des routes, tandis qu'elles gardent un troupeau de quelques brebis, et les joyeuses coureuses des veillées qui s'en vont de ferme en ferme, durant les longues soirées d'hiver, entendre d'interminables contes et de mélancoliques chansons qu'elles accompagnent du rythme monotone de leurs rouets.

II.

Jusqu'ici nous avons vu comment nos Bretons, retenus au sol natal par de puissantes habitudes communautaires, étaient pourtant réduits, en vertu de ces mêmes habitudes, à demander à l'émigration des ressources qu'ils ne trouvaient plus chez eux. Mais tous les faits que nous avons étudiés jusqu'à présent étaient pour ainsi dire des faits d'ordre intérieur; nous allons examiner maintenant l'action du monde extérieur, et constater qu'elle a, tout à la fois, pour effet de donner une solution à cette impérieuse nécessité d'émigration, et d'affaiblir les obstacles qu'y oppose la constitution familiale. C'est que, pour contraindre des populations à émigrer, il ne suffit pas du spectacle de leur misère présente; il leur faut la possibilité d'en sortir et la perspective de trouver,

(1) Souvestre, *Les Derniers Bretons*, t. II, p. 137.

dans le pays plus ou moins éloigné où elles s'établiront, des conditions qui leur soient plus favorables. Or, parmi les moyens qui ont permis à nos Bretons d'acquérir cette initiation et de faire des comparaisons de ce genre, il en est deux qui ont joué un rôle prépondérant : ce sont les chemins de fer et l'obligation du service militaire.

C'est devenu un lieu commun de montrer l'influence exercée par les chemins de fer sur l'émigration. Nulle part peut-être cette influence n'a été plus décisive et plus caractéristique qu'en Bretagne. On peut ramener à trois les effets principaux qui en sont résultés.

1° En permettant de transporter partout, en abondance et à bon marché, les produits manufacturés de toute sorte, les chemins de fer ont amené la disparition de toute industrie domestique et ont, par suite, réduit un bon nombre de bras à chercher un emploi ailleurs. C'était autrefois une habitude très répandue que les familles fabriquassent elles-mêmes la plus grande partie des vêtements qui leur étaient nécessaires. Les femmes principalement étaient employées à ces occupations pendant les longues journées d'hiver. Il en était de même de beaucoup d'instruments de labour et d'ustensiles de ménage, et il n'était pas rare de rencontrer, dans une même maison, les métiers de menuisier, de charron, de mécanicien exercés par les membres d'une même famille. C'était d'ailleurs le seul moyen de résoudre le problème qui naissait naturellement du contact de ces deux faits : d'une part, la division du sol en fermes, ou en propriétés de peu d'étendue; de l'autre, l'existence de nombreux enfants dans chaque famille. Mais aujourd'hui, vêtements ou instruments de travail, on les achète le plus souvent au marché, où ils sont de meilleure qualité et coûtent moins cher que ceux de provenance domestique. On ne conserve donc à la maison que les personnes strictement nécessaires aux soins du ménage et à la culture du sol. Dès lors, si les enfants sont nombreux, ce qui est le cas le plus ordinaire, il est de toute nécessité pour plusieurs d'entre eux, d'aller chercher ailleurs un emploi à leur activité. C'est le premier coup

porté à l'organisation de la famille communautaire. Remarquons que nous touchons ici à la véritable cause de cet affaiblissement de l'autorité paternelle sur lequel se lamentent à l'envi prédicateurs et moralistes sans se rendre toujours bien compte du phénomène. L'enfant cesse d'avoir le même respect pour ses parents le jour où il ne peut plus voir en eux la providence universelle et constante, prête à donner satisfaction à tous ses besoins. En d'autres termes, l'affaiblissement du pouvoir paternel est le produit direct de la désorganisation de l'atelier domestique.

2° Les chemins de fer, en rendant plus faciles les rapports des campagnes avec les villes, ont développé l'esprit de nouveauté et créé des besoins de curiosité et de bien-être. Il est pour ainsi dire passé en proverbe, dans l'Ille-et-Vilaine, de dire : « Ici, nous sommes en retard de cent ans. » L'admiration naïve pour tout ce qui vient de l'Est a gagné la basse Bretagne elle-même. M. Baudrillart cite à ce sujet une anecdote caractéristique. Il visitait un jour une famille des environs de Saint-Brieuc, dont tous les membres parlaient français, sauf le père. Et celui-ci se prit à dire avec mélancolie : « Je suis le seul sot de la maison. » On comprend d'ailleurs aisément que l'habitude de la vie en commun pousse instinctivement à rechercher le mouvement des villes. Il n'est pas rare de voir des filles de ferme appartenant à des familles qui jouissent d'une réelle aisance, venir à certains jours, les dimanches et les jours de marché, à la ville voisine et, de là, le plus souvent partir pour Paris. Une existence moins indépendante, mais où il y a, comme elles disent, plus de vie, plus d'amusement, sourit davantage à leur âge que la vie monotone du foyer domestique.

3° Tandis que les chemins de fer, en faisant pénétrer partout les produits manufacturés, enlevaient à beaucoup de familles une partie de leurs ressources, elles leur fournissaient, d'autre part, dans les travaux que nécessitait l'établissement des voies ferrées, une compensation toute naturelle : et cela, dans des conditions qui durent sembler à beaucoup avantageuses. Les salaires qu'ils y gagnaient dépassaient, en effet, tout ce qu'ils auraient pû rêver de trouver autour d'eux en s'employant aux travaux agricoles.

Quoiqu'il y ait eu en Bretagne, depuis quelques années, une élévation assez sensible dans les salaires, le taux moyen est resté cependant très inférieur à celui des départements voisins. Aux environs de Guingamp, le journalier à qui on donne la nourriture, reçoit en général de 50 à 75 centimes par jour. En Ille-et-Vilaine, il va jusqu'à 1 fr. ou 1 franc 50. Les gages d'un domestique aux environs de Brest dépassent rarement 200 francs ; la moyenne est de 140 francs dans le Léonnais ; il faut le voisinage de grandes villes comme Rennes ou Nantes pour les porter à 300 ou 350 francs. Encore demande-t-on à ceux à qui on les donne des travaux particulièrement pénibles. On comprend donc l'accueil enthousiaste qui fut fait aux offres de la Compagnie de l'Ouest, quand elle proposa, pour l'établissement de ses lignes, des salaires de 3 à 4 francs par jour. Des centaines et des milliers de Bretons ont été attachés pendant plusieurs années à ces terrassements. En même temps, la nécessité où ils étaient de s'éloigner peu à peu du lieu où ils avaient commencé à travailler et qui était leur pays d'origine, les habituait insensiblement à vivre loin des leurs. Au lieu de rentrer à la maison tous les soirs, comme au début de l'entreprise, on ne les vit bientôt plus qu'une fois par semaine ; si bien, qu'un beau jour, les travaux de premier établissement se trouvant terminés, ils acceptèrent de la Compagnie des engagements à poste fixe pour des régions plus éloignées. En outre, les réductions que leur valait leur titre d'employés leur permettaient d'attirer à eux des compatriotes poussés par le même désir de sortir de leur misère. Bientôt les travaux de la Compagnie ne suffisant plus aux offres de services de plus en plus nombreuses qui se produisaient, le flot des émigrants se jeta sur de nouvelles industries. Ce mouvement, commencé il y a une trentaine d'années, a suivi une progression continue. Toutes les parties de la Bretagne sont d'ailleurs loin de fournir un pareil contingent. Des cinq départements qui la composent, les Côtes-du-Nord et le Finistère sont ceux que la pauvreté plus grande du sol désigne comme devant fournir le plus fort appoint. Encore faut-il en excepter en général les populations des côtes, à qui la pêche ou des terres fertilisées par des engrais marins fournissent des res-

sources plus rémunératrices. Sur 68.292 Bretons fixés à Paris le 12 avril 1891, 18.182 étaient originaires des Côtes-du-Nord. Sur les 3.215 Bretons qu'il renferme, Saint-Denis en compte 2.217 de ce département; Versailles, 1.796 sur 3.648. Dans Seine-et-Oise, 22.442 Bretons sont établis, dont plus de la moitié, 12.677, appartiennent aux Côtes-du-Nord. En revanche, le Finistère formera presque à lui seul la population bretonne qui se livre à l'exploitation des ardoisières d'Angers, et celle, non moins importante, qui est attachée aux ports de Rouen et du Havre.

A côté de l'influence exercée de diverses façons par les chemins de fer sur l'émigration bretonne, il importe de tenir compte du rôle joué par l'obligation du service militaire. Non seulement, il a pour résultat d'habituer le Breton à vivre dans un milieu différent de celui où il est né, mais il lui fournit un foule d'occasions de s'établir avantageusement le jour où il est libéré. Que de fois n'ai-je pas entendu dire à d'anciens militaires rentrés en Bretagne et portant visibles les traces de la nostalgie de la ville où ils étaient en garnison : « Si je n'avais pas eu de famille, je ne serais jamais rentré au pays. »

La tendresse des « pioupious » pour les bonnes et les nourrices est depuis longtemps classique; dans aucun cas peut-être elle ne reçoit de plus fréquentes applications qu'ici. Ce fantassin de petite taille et d'allures embarrassées, que vous rencontrez si souvent dans nos rues et qui éprouve encore, comme au temps où Coppée l'a décrit, une crainte vague à la vue de « ce grand Paris effrayant et moqueur », se sent naturellement porté vers cette compatriote, récemment arrivée du pays de Léon ou de Tréguier et avec laquelle il a peut-être dansé au dernier pardon de Saint-Pol ou de Loc-Maria. On cause du pays; lui, compte le temps qui lui reste encore à fournir ; elle, de son côté, raconte comment elle est venue, et comment elle se plaît ici. L'idylle se termine le plus souvent par un mariage et un établissement à Paris ou aux environs. Et c'est ainsi que la Bretagne voit se fixer loin d'elle, tantôt pour un temps, tantôt pour toujours, beaucoup des siens.

Des faits que nous avons exposés jusqu'ici, il est facile de dégager les caractères généraux de cette émigration.

1° D'abord cette émigration sera nécessairement une émigration *pauvre*, la plupart des émigrants ne quittant leur pays que pour échapper à la misère. Nous en avons connu plus d'un qui, dans les jours qui suivaient leur arrivée, souffraient d'une vive nostalgie, et auraient repris, avec enthousiasme, le chemin du pays, s'ils avaient eu l'argent nécessaire pour cela. Parmi ceux qui s'en viennent à Saint-Denis chercher du travail dans les usines, il en est peu qui, leurs frais de voyage payés, peuvent disposer de plus d'une soixantaine de francs pour parer aux éventualités les plus prochaines. J'en ai même rencontré qui, avant d'avoir réussi à trouver un engagement quelconque, avaient déjà des dettes chez le compatriote complaisant, qui les avait hébergés. Il arrive même souvent que le salaire de plusieurs mois se trouve engagé avant qu'ils aient quitté le pays. L'un d'eux, par exemple, se sera endetté dans l'exploitation d'une petite ferme. Rarement le créancier le fait poursuivre, sachant qu'il n'y gagnerait rien. « Va à Saint-Denis ou à Versailles, lui dit-il. Tu y gagneras de l'argent et tu me paieras quand tu le pourras. » Parfois aussi, mais moins fréquemment, c'est aussitôt après s'être marié qu'un jeune ménage se décide à tenter fortune au loin. Or, sait-on comment se font souvent les mariages surtout dans les classes inférieures? « Un disciple de Malthus serait effrayé de l'imprévoyance avec laquelle la plupart de nos paysans contractent leurs unions. Quelques-uns, qui sortent de la domesticité pour se marier, n'ont pas même où reposer leur tête la première nuit de leurs noces. Nous en avons vu à qui on prêtait un lit pour ce seul jour... » (1). On s'est marié, parce que le cœur en a dit, et, comme on n'a pu trouver à louer une petite maison ou une chambre dans la paroisse, on rassemble les quelques pièces d'argent que les invités ont, suivant la coutume, remises à la mariée en la quittant le soir de ses noces, on y joint parfois quelque menue monnaie que l'on emprunte à un ami ou à un cousin, on

(1) Ém. Souvestre, *Les Derniers Bretons*, p. 21.

serre dans une malle, souvent prêtée par un voisin, son mobilier sommaire ; puis on s'en va visiter les invités de la noce et leur porter le gâteau des « regardailles » (1). On cause avec eux du prochain départ; et parfois, un père de famille, qui connaît mieux les affaires, conseillera aux nouveaux époux d'attendre quelques jours l'arrivée de son gars, parti depuis plusieurs années, afin de profiter d'un billet d'aller et retour qu'il va lui recommander de prendre à son départ. J'ai vu à Chaville un jeune ménage venu depuis peu, qui n'a dû qu'à cette combinaison de pouvoir réaliser ses projets d'émigration.

2° En second lieu, cette émigration se fera *par groupes*. Les émigrants partiront généralement en bandes et s'établiront de même. Celui des enfants que les circonstances obligent à partir, a, tout comme les autres, toujours vécu au sein de la famille. Rarement, il a dépassé les limites de son chef-lieu de canton, sauf pour aller à quelque assemblée ou à quelque pardon célèbre. Si, par une bonne fortune particulière, il a vu une ou deux fois le chef-lieu de son département, ç'a été pour lui un événement important et dont il a gardé longtemps le souvenir. De plus, il s'est peu occupé d'affaires, en laissant toute la charge à ses parents, et se contentant de faire la tâche qu'ils lui assignaient chaque jour, à la condition qu'ils lui donnassent un ou deux francs chaque dimanche matin pour boire des « bolées » avec les amis. Comment donc admettre qu'on le laisse partir tout d'un coup sans amis, sans indications utiles? Aussi va-t-on l'envoyer de préférence vers le pays où sont déjà allés plusieurs de la paroisse, et en particulier tel et tel, qui ont déjà envoyé aux leurs d'importantes ressources. Rien n'est plus frappant que de constater comment le plus souvent les gens du même village émigrent vers les mêmes régions. Interrogez cent Bretons fixés à Saint-Denis, soixante-dix vous répondront qu'ils sont de Plongonver; Saint-Nicolas du Pelem dirigera ses émigrants sur Versailles; quant au Roscovite, il paraît avoir élu son séjour préféré à la Roquette

(1) On appelle ainsi dans plusieurs parties de la Bretagne une fête plus intime offerte par les nouveaux mariés à leurs plus proches parents, le dimanche qui suit la noce.

et à Vaugirard. L'esprit de groupement qui préside au départ des émigrés préside avec plus d'intensité encore à leur établissement et amène la formation de véritables colonies au sein des populations parmi lesquelles ils s'établissent. Nous avons déjà parlé de la colonie bretonne de Trélazé près Angers, consacrée à l'exploitation des ardoisières; elle forme un élement compact qui a conservé sa langue et tous ses usages. Le même fait se remarque dans les régions où la densité beaucoup plus grande de la population semble devoir accroître les chances de fusion. Nous venons de parler des marchands de Roscoff tous réunis à Vaugirard, ou à la Roquette. De même les 3.648 Bretons de Versailles se trouvent entièrement répartis entre les quartiers de Montreuil, ou du Chesnais. Dès qu'on y pénètre, on sent que l'on se trouve dans un milieu spécial. Les enseignes des épiciers, des marchands de vin prennent un caractère celtique très accentué : maison « Le Goff », maison « Kermadec »; les femmes, qui gardent encore souvent la coiffe du pays, penchées à la fenêtre, regardent avec étonnement passer un étranger, un non-Breton. Demandez-vous simplement la direction de telle ou telle rue, on feindra d'abord de ne pas comprendre et on ne vous répondra qu'avec peine; vous présentez-vous au contraire comme un compatriote, vous serez accueilli à bras ouverts; on vous forcera à boire du cidre, que l'on a tout dernièrement fait venir du pays, on vous confiera la gêne que l'on éprouve à vivre avec des salaires peu élevés, et beaucoup d'enfants; on vous demandera même des conseils, on vous fera promettre de revenir. Alors même que les conditions du travail ne leur permettent pas d'avoir un logement à eux, nos émigrés n'en recherchent pas moins à s'établir dans les régions où se trouvent déjà beaucoup des leurs. Rien de plus curieux à ce point de vue, que de parcourir les listes du dernier recensement de 1891 pour le département de Seine-et-Oise, où, comme on sait, ils se rencontrent en grand nombre. On y voit beaucoup de communes en train d'être bretonnisées. Ainsi à Montigny-le-Bretonneux, près de Versailles, sur 318 habitants on trouve 56 Bretons; tout près de là, à Guyancourt, 159 sur 598 habitants; à Orgeval, dans le canton de

Poissy, 52 sur 302 habitants; à Vaux, 266 sur 1.380 habitants; à Toussus-le-Noble, près Palaiseau, 19 sur 69, etc... Si vous ajoutez à cela que, dans ces chiffres ne sont pas compris les Bretons, très nombreux, qui ne sont engagés que pour quelques mois chaque année, à l'époque de la moisson, vous comprendrez que l'on peut admettre comme peu suspecte d'exagération la proportion, que l'on m'a indiquée dans plusieurs de ces communes : « Ici plus du tiers de la population est composé de Bretons ». Si vous vous transportez de là dans une commune voisine, où cependant se rencontrent le même mode de culture ou la même industrie, vous constaterez souvent qu'il n'y existe aucun Breton. Il faut donc bien admettre que les idées de groupement exercent une influence considérable sur l'établissement de nos émigrés.

D'ailleurs, toutes les fois que les circonstances le permettent, ce groupement va pour eux beaucoup plus loin que la juxtaposition des habitations. Il n'est pas rare de le voir aboutir à une véritable vie en commun. L'un d'eux, marié depuis plus ou moins longtemps et disposant de ressources plus considérables, loue un appartement assez vaste, dans lequel il fournit le logement à dix ou quinze compatriotes, attachés à la même usine que lui, et sa femme devient la cuisinière de la petite colonie. Si l'émigrant n'est pas marié et doit habiter isolément, il ira toujours de préférence dans un restaurant tenu par un compatriote. Ils se doivent presque tous de l'argent les uns aux autres, m'a-t-on dit très souvent. La cohésion qui naît de rapports aussi fréquents, a des traces un peu partout. En politique, elle constitue une puissance avec laquelle les partis doivent compter. A Saint-Denis, lors des affaires du Boulangisme, il y avait là trois mille électeurs à conquérir. A Versailles, où les partis, lors des élections municipales, se tiennent à quelques centaines de voix, ce sont les Bretons qui sont les arbitres de la situation, et ceux qui ont parcouru les rues de la ville à la veille du 1er mai dernier, ont pu voir sur les murs de grandes affiches où se détachaient ces mots en lettres rouges : *Aux Électeurs bretons!* Dans beaucoup d'endroits, ils ont, pour les offices religieux, des lieux de réunion particuliers, des prédicateurs spéciaux pour leur parler

la langue du pays, et comme une religion à part. Beaucoup d'entre eux qui, une fois sortis de leur pays n'allaient plus à la messe, parce que ce n'était pas la mode dans la région où ils s'étaient fixés, se prennent à aller à ces retraites faites pour eux, et dont ils sont prévenus par des affiches apposées en leur langue aux portes de certaines églises, dans les quartiers où ils sont en plus grand nombre.

3° Cette émigration, périodique ou permanente, se fera presque toujours *avec esprit de retour*.

La durée des engagements tient essentiellement à la nature des travaux auxquels vont se consacrer nos émigrants. Certains de ces travaux, comme le binage et la moisson dans les grandes fermes de l'Ile-de-France ou de la Normandie, ne demandent de bras que pendant quelques mois de l'année. C'est vers le mois de mai, chaque année, que commence l'exode de ceux qui se destinent à ces travaux. La plupart d'entre eux, mariés depuis plus ou moins longtemps, laissent à leur femme le soin de cultiver les quelques champs qui entourent leur maison, et s'en vont, par bandes de 10 à 20, offrir leurs bras, de ferme en ferme. Ils s'en retournent à la fin de septembre, remportant avec eux les économies qu'ils ont pu faire et qu'ils consacreront à agrandir le petit lopin de terre qu'ils possèdent. Et souvent, ils recommenceront pendant quinze à vingt ans ce même voyage dans des circonstances analogues.

Mais à côté d'eux et beaucoup plus nombreux sont ceux qui acceptent de prendre des engagements d'une durée indéterminée ou du moins qui embrassent des métiers capables de leur fournir hors de chez eux un travail permanent. Nous nous trouvons donc ici en présence d'une émigration permanente, en principe, mais, rarement, il arrive qu'en fait elle soit définitive, du moins dans la pensée des émigrants eux-mêmes. Quelques-uns acceptent bien la situation qui leur est faite, franchement, sans arrière-pensée et ont la résolution arrêtée de se fixer à demeure dans le pays où ils s'établissent : ceux-là sont peu nombreux. D'autres, en plus grand nombre, sont contraints par la misère ou la maladie de rester là où ils sont venus. Mais, pour la plupart, il

s'agit uniquement de quitter le pays pour quelques années, et, une fois quelques économies faites, de revenir s'y fixer dans une plus grande aisance. Et cet esprit persistant de retour marque de son empreinte toutes les phases principales de leur existence. Ont-ils fait quelques économies, ils les envoient en Bretagne ou y vont eux-mêmes pour acheter un petit coin de terre; veulent-ils se marier, c'est encore en Bretagne qu'ils iront chercher une femme; car, sauf de rares exceptions, un Breton épousera toujours une Bretonne; s'il leur naît des enfants, le plus souvent ils les enverront en Bretagne; jamais trois ans ne se passent sans qu'ils ne s'en aillent passer quinze jours ou trois semaines au milieu des leurs; et parfois ils ne reviennent pas. J'ai vu à Saint-Denis un Breton de quarante-trois ans et qui se trouvait établi dans cette ville depuis plus de seize ans; des travaux pénibles à l'usine et l'usage immodéré de l'alcool en avaient fait une victime de la phtisie; or, le seul plaisir qu'on pouvait encore lui causer était de lui promettre qu'aussitôt rétabli on le laisserait partir pour Plougonver.

Nous venons de voir comment l'organisation de la famille forçait nos Bretons, en dépit d'eux-mêmes, à émigrer; nous les avons vus partir, puis s'établir en communautaires : nous allons les suivre maintenant dans les divers métiers où ils s'engagent et constater, ici encore, comment la formation primitive influe puissamment tant sur le choix d'un état que sur la faculté de s'y développer et de s'élever au point de vue social.

(*A suivre.*)

J. LEMOINE.

V.

LA PROTECTION.

III.

PAYS A DÉVELOPPEMENT MIXTE DE LA CULTURE ET DE L'INDUSTRIE. (*Fin.*)

Notre article précédent a été consacré à l'étude des conditions de l'agriculture en France. Il nous faut voir à présent dans quelle situation se trouve de son côté l'industrie. Nous pourrons alors apprécier en connaissance de cause le régime douanier de la France, considéré soit dans son évolution historique, soit dans son état actuel.

I.

La première condition exigée pour que la grande industrie se développe très puissamment dans un pays donné, c'est qu'on y trouve en quantité : 1° la force motrice; 2° les matières premières. Ces deux éléments essentiels de la fabrication ne manquent pas en France, mais ils ne se présentent pas avec une grande abondance. Ce n'est pas que nous manquions de cours d'eau, mais

la force hydraulique ne convient pas à toutes les industries, elle est irrégulière, et elle ne se déplace pas. Notre sol renferme de la houille, mais les bassins carbonifères sont dispersés, de médiocre étendue, et d'une exploitation assez coûteuse. Souvent il est plus avantageux de se procurer du charbon anglais, belge ou allemand, que de faire venir du combustible français. Aussi importons-nous de fortes quantités de houille :

	HOUILLE.	
	Extraite.	Importée
1811.....	800.000 Tonnes.	»
1830.....	1.800.000	600.000 Tonnes.
1840.....	3.000.000	1.200.000
1847.....	4.400.000	2.174.000
1859.....	7.100.000	13.200.000
1869.....	13.464.000	»
1875.....	16.949.000	»
1890.....	26.327.000	11.356.000

Ce tableau montre que notre production s'est augmentée bien plus vite que notre importation, sans arriver cependant à couvrir les besoins. Notre exportation est minime : 1.850 mille tonnes en 1890.

La production métallique est à peu près dans le même cas, et il est rare que les gîtes métallifères se trouvent à portée des dépôts de charbon. Cela est une cause grave d'infériorité, surtout en ce qui concerne la production du fer, car le prix du métal fabriqué a baissé à tel point que, sous le coup de la libre concurrence, il est impossible de maintenir allumés des hauts fourneaux obligés de recourir à l'emploi d'un combustible grevé de frais de transport. Tout récemment, la grève des mineurs charbonniers du Durham a obligé les fonderies de ce district à éteindre leurs feux et à rester inactives pendant de longues semaines. Or nous sommes précisément obligés d'importer ou tout au moins de transporter à distance soit le minerai, soit le combustible. En 1890, nous avons importé : minerai de fer, 1.612.000 tonnes; fonte, 137.000 tonnes; ferrailles, 20.600 tonnes, venant surtout de Suède, d'Allemagne, d'Angleterre et de Belgique, pour une valeur de 24 à 25 millions de francs.

De même nous sommes bien loin de produire en France toutes les quantités et toutes les qualités de laines que nos usines consomment. On a estimé le rendement total de nos troupeaux à 570.000 quintaux pour l'année 1889. L'importation est bien supérieure ; elle a atteint 1.765.000 quintaux en 1890, valant 340 millions de francs, et provenant surtout des entrepôts anglais ou belges et de la Plata. Nous n'avons pas non plus assez de peaux pour suffire aux demandes de nos usines. On en peut dire autant du lin, dont la production ne dépasse guère 220.000 quintaux (filasse), tandis que l'importation de la filasse de lin dépasse 700.000 quintaux, auxquels il convient d'ajouter 53.000 quintaux d'étoupes. En ce qui concerne le chanvre, au contraire, la production paraît bien supérieure à l'importation (390.000 quint. contre 150.000, et 25.000 quint. d'étoupes). Le lin et le chanvre nous viennent surtout de Russie et de Belgique. Nous achetons en Chine, au Japon, en Turquie, en Italie beaucoup de soie brute, car nos magnaneries sont loin de suffire à la consommation.

Notre industrie demande, en outre, au dehors une quantité de matières premières que notre sol ne produit à aucun degré, comme le coton, les graines oléagineuses, le jute, etc.

Le fait d'acheter des matières premières au dehors ne constitue pas par lui-même une cause d'infériorité absolue pour la fabrication. Si les pays producteurs sont incapables de mettre en œuvre leurs propres produits, ou bien si d'autres causes de faiblesse affectent leur activité industrielle, l'avantage qui résulte en principe pour eux de la possession des matières élémentaires se trouve annulé. C'est le cas par exemple pour les arachides de la côte d'Afrique, que les noirs ne sauraient exploiter en grand, pour le jute de l'Inde, ou pour le lin de Russie. En dépit des frais variés qui s'ajoutent, chemin faisant, au prix de revient, les fabricants de l'Europe occidentale trouvent encore un profit à faire venir ces articles jusque chez eux, à les travailler, et souvent à les réexpédier dans le pays d'origine sous la forme d'objets fabriqués. Mais les choses ne vont pas toujours ainsi. Souvent les charges de transport, commissions, assurances, etc., font monter les prix à un niveau tel que les bénéfices de fabrica-

tion disparaissent. Or c'est le cas justement pour la houille, cet élément indispensable de l'industrie contemporaine. Donc, bien que notre production naturelle soit à tout prendre assez abondante et variée, bien que la situation géographique de la France soit favorable au mouvement des transports, il n'en est pas moins vrai que notre industrie se trouve, à ce point de vue, dans un état notable d'infériorité vis-à-vis de certains autres pays, où les fabricants obtiennent la houille, le fer, d'autres matières premières encore, en plus grande abondance et à meilleur marché.

Mais d'ailleurs, il ne suffit pas de savoir quels sont les éléments matériels dont dispose une industrie pour juger de sa force et de sa vitalité, il faut encore rechercher dans quelles conditions elle est organisée. C'est ce que nous allons faire pour la France.

II.

En matière sociale, rien ne s'improvise, chaque manifestation de la vie des peuples se rattache d'une façon directe à une chaîne longue et ininterrompue de faits étroitement dépendants les uns des autres, et exerçant les uns sur les autres une influence forte et persistante. Aussi, pour comprendre l'organisation actuelle de notre industrie, il nous faut résumer d'abord les lignes principales de son évolution historique.

Le caractère le plus frappant et le plus général de cette évolution consiste en ce fait, que notre industrie a été soumise, presque dès son origine, à un régime étroit et excessif de restriction et de réglementation. Elle n'a pour ainsi dire jamais connu la liberté.

Dès que le moyen âge eut constitué une classe rurale relativement aisée, l'industrie se développa pour satisfaire à certains besoins de cette clientèle importante. Les artisans, groupés autour du centre principal de réunion, l'église, formèrent des bourgs qu'ils érigèrent en communes libres du onzième au quatorzième siècle. Maîtres de l'administration de leurs bourgs et villes, les fabricants s'empressèrent d'en profiter pour servir

leurs intérêts personnels, et dès le début des règlements municipaux intervinrent : 1° pour limiter la concurrence intérieure entre artisans du même lieu ; 2° pour empêcher l'apport sur le marché des articles fabriqués au dehors (1). Il résulta de cette tendance une longue série de chartes industrielles locales, dont la teneur variait avec les situations, les vues et les intérêts du lieu et du moment, mais qui opposaient toutes des obstacles nombreux à la liberté du travail. Ainsi, on s'efforce : d'empêcher l'ouverture de nouveaux ateliers ; d'égaliser le prix d'achat des matières premières, afin que personne ne soit favorisé à ce point de vue ; de limiter la production en défendant d'ouvrir à la fois plusieurs ateliers ou boutiques, en limitant la durée du travail, et en interdisant de choisir les meilleurs ouvriers. On défend aussi tout ce qui peut achalander une boutique plus que les autres, et, à ce point de vue, on se méfie surtout des inventions et perfectionnements. On voit par là combien il était difficile de développer ses affaires ou de faire progresser son métier ; il était aisé aux confrères moins actifs, ou moins habiles, de paralyser toute tentative de ce genre par des saisies et des procès.

Plus tard, on voit les villes se développer, la clientèle s'étendre, les besoins s'accroître. Les corps d'artisans augmentent en nombre et en influence. Les règlements municipaux, trop généraux, ne leur suffisent plus. Chaque métier tend à se protéger lui-même, afin de serrer plus exactement les mailles du filet. Les corporations se forment, et s'entourent d'une barrière presque infranchissable. On y distingue trois catégories d'individus : 1° les maîtres ; leur nombre est limité ; ils ne sont admis qu'après la confection d'un travail difficile, appelé chef-d'œuvre ; ils ont à payer un lourd droit d'entrée ; souvent les fils de maîtres sont seuls admis à briguer les places vacantes ; 2° les ouvriers ; ils sont étroitement soumis à leur maître, et ne peuvent le quitter sans son autorisation ; la maîtrise leur est fermée, sauf de rares exceptions, par suite leur vie est sans avenir ; ils

(1) Voir *la Science sociale*, t. IX et X, articles de M. Demolins sur les Corporations.

ne peuvent travailler que chez les maîtres, ou pour leur compte ; leur nombre est limité *ad libitum* par la corporation ; 3° les apprentis, soumis à un apprentissage d'une longueur abusive, variant de trois ans à six, huit, dix et même douze années. Cette organisation avait pour résultat de gêner le progrès des méthodes, de rétrécir la production, de paralyser l'ouvrier, d'empêcher le développement des capitaux.

Plus tard encore, au seizième siècle, la situation prit une physionomie nouvelle. Comme l'intérêt personnel réussissait à briser sur bien des points les barrières corporatives, on fit appel à l'État pour les renforcer. L'administration s'empressa en effet d'intervenir (1), et, du seizième au dix-huitième siècle, elle devint l'arbitre du mouvement industriel. Son action fut double. D'une part, elle contribua à élargir la corporation en y admettant à prix d'argent versé au Trésor royal un grand nombre de maîtres imposés au mauvais vouloir de leurs confrères. De l'autre, elle prit l'habitude de reviser et d'étendre les règlements de métier au point d'en faire des codes volumineux, souvent incompréhensibles ou inapplicables, véritable filets qui enserraient la fabrication en l'immobilisant. L'égoïsme corporatif se trouva dès lors doublé d'une surveillance administrative ignorante, tatillonne et avide, qui étouffait et ruinait à la fois l'industrie (2).

L'État prétendait, en agissant ainsi, soutenir les corporations. En réalité, il leur porta un coup mortel en substituant son autorité à la leur ; l'ordonnance de 1572 fut le signal de leur décadence. Par besoin d'argent, ou par politique, le gouvernement multiplia les ateliers, ce qui activa la concurrence ; il favorisa l'établissement de quelques manufactures ; il encouragea certains inventeurs. Par là, le progrès des affaires et des méthodes résista dans une certaine mesure à la pression des règlements et aux exigences du fisc. Aussi, vers la fin du dix-huitième siècle, en dépit d'entraves si multipliées, la fabrication s'était

(1) Ordonnance de 1572.

(2) Pigeonneau, *Hist. du Commerce*, t. II. — Levasseur, *les Classes ouvrières avant* 1789, t. II. — Smith, *les Corporations.*

maintenue et montrait même quelque activité. Mais c'était là peu de chose en comparaison de ce qu'une industrie libre aurait pu faire dans un pays fertile, peuplé, bien situé comme la France. Nous avons vu cela par l'exemple de l'Angleterre.

Du reste, l'industrie française ne souffrait pas seulement de l'excès de la restriction corporative ou réglementaire. Une autre cause encore, très grave aussi, tendait en quelque sorte à la décapiter périodiquement. La classe supérieure, la noblesse, accoutumée depuis trois siècles à vivre surtout des charges de cour, des grades militaires et des bénéfices ecclésiastiques, considérait le travail comme avilissant (1). La haute bourgeoisie, tentée également par les fonctions publiques, spécialement par les charges de judicature, partageait les préjugés de la noblesse. Enfin, tout ce qui parvenait à s'élever au-dessus de la condition de petit bourgeois s'empressait d'épouser cette manière de voir. Par suite, l'industrie restait, comme l'agriculture, confinée aux mains des petites gens, peu capables de la faire progresser vite et de lui apporter de gros capitaux (2).

Tel était l'état des choses quand la secousse de 1789 vint modifier la situation. La Constituante, reprenant l'œuvre de Turgot, jeta bas jurandes, maîtrises et règlements de fabrication. Ces abus séculaires ne se sont point relevés depuis. Mais cela ne veut pas dire que l'évolution commencée sous l'ancien régime s'est arrêtée. L'initiative privée, endormie dans la nuit de la surveillance bureaucratique, s'est réveillée dans une certaine mesure, mais elle est restée singulièrement engourdie. Du reste, comment ne le serait-elle pas. L'omnipotence administrative n'a nullement disparu après 89. Pendant la Révolution, elle persiste sous une forme moins régulière, mais plus tyrannique. A partir du Consulat, elle revêt un aspect moderne, et va se renforçant avec les années, car les grandes découvertes de l'époque lui ont profité au moins autant qu'au commerce ou à l'industrie. Il est bien évident qu'avec nos 720.000 employés de tout grade et

(1) Cela est si vrai que, pour protéger efficacement une industrie, on l'anoblissait Telle était la Verrerie, par exemple.

(2) Cf. Pigeonneau, t. II, p. 462.

de tout ordre (1), nous ne pouvons nous considérer comme une nation très libre de ses mouvements, et très habituée à agir directement. Aussi la réglementation a-t-elle reparu depuis quatre-vingt-dix ans, et menace-t-elle de se développer dans une mesure excessive. Nous avons des lois restrictives concernant : les conditions d'établissement des mines, minières, usines, des fabriques insalubres, des appareils mécaniques; les conditions ou la durée du travail des ouvriers, des femmes et des enfants. Parmi ces règlements, quelques-uns sont justifiés par la nécessité; d'autres sont arbitraires dans leurs tendances, abusifs dans leur application, ils aboutissent souvent à des effets fâcheux.

De plus, le Code civil a généralisé chez nous une pratique qui nuit à l'industrie comme à l'agriculture et au commerce. C'est celle du partage égal obligatoire et en nature de tous les patrimoines. Cette nécessité est une cause grave d'instabilité pour la classe industrielle. Elle amène beaucoup de liquidations fâcheuses, en dispersant les capitaux indispensables pour la bonne marche d'une entreprise jusque-là florissante. Il en résulte que les traditions se rompent, que le désir de s'enrichir vite prévaut sur tout autre, et que la société anonyme tend à se substituer de plus en plus, dans l'industrie, à la direction unique, chose qui complique singulièrement les questions ouvrières.

Cette instabilité du personnel dirigeant de l'industrie constitue une notable cause d'infériorité que les hommes d'affaires sentent bien.

Dans une pétition adressée au gouvernement impérial en 1865 par de grands fabricants parisiens on lisait ce passage : « Nous croyons que l'influence de la loi actuelle (sur le droit de dévolution) sera fatale au développement industriel et commercial de la France. Tandis que l'Angleterre, sous l'empire de la liberté testamentaire, voit grandir et se perpétuer chez elle des établissements industriels et commerciaux, chez nous, rarement l'œuvre du père est continuée par le fils... » C'est qu'en effet la perpétuité de l'entreprise a des avantages énormes au point de

(1) Non compris l'armée et la force publique.

vue de la puissance et du prix de revient de la production. Par elle, la direction est plus éclairée, mieux suivie, plus expérimentée; l'affaire se développe lentement, mais avec régularité et sûreté; les capitaux s'accumulent; le travail se divise et s'organise plus aisément; l'outillage est plus parfait, parce que les périodes d'amortissement étant plus longues, on recule moins devant les améliorations; les frais se réduisent par l'effet même des autres avantages (1).

Enfin les préjugés si fâcheux que les hommes de l'ancien régime nourrissaient à l'égard des arts usuels n'ont pas disparu. Aujourd'hui comme autrefois, on considère comme étant hors de l'élite l'individu qui dirige un atelier, ou achète pour revendre. Comme autrefois, l'idéal de l'homme d'affaires est de se retirer pour vivre « bourgeoisement »; jadis on disait « noblement », voilà tout la différence. Lorsqu'on en est arrivé là, on se garde, bien entendu, de pousser ses enfants vers le commerce ou vers l'industrie; ce serait encore déroger. On les dirige vers les fonctions publiques, ou bien on les garde oisifs. Que d'intelligences sont ainsi détournées chaque année du travail productif, combien de capitaux sortent en même temps des affaires pour aller vers les « placement sûrs », qui n'exigent que peu de soins, mais ne profitent guère à l'activité utile du pays.

III.

Nous venons d'apprécier la condition du personnel dirigeant de l'industrie; il nous faut voir à présent ce que vaut le personnel dirigé.

La classe ouvrière française a des qualités propres très notables : l'intelligence, l'ardeur au travail, le goût, le sens de la respectabilité ne sont pas rares, même chez les ouvriers des grandes agglomérations industrielles. Mais elle supporte aussi des causes d'infériorité non moins précises. Dès l'origine de l'in-

(1) Cf. *la Science sociale*, t. III, p. 83, article de M. Cacheux.

dustrie l'ouvrier a dû subir, lui aussi, la forte compression corporative. Les rigueurs de la maîtrise le maintenaient dans une position subordonnée ; les règlements paralysaient son initiative. L'État et la corporation s'entendaient pour le parquer dans sa condition et pour le surveiller étroitement. De là le succès ancien des associations secrètes, d'où sont sortis les compagnonnages, avec leur initiation brutale, leurs disciples, leurs rites puérils, et aussi leur assistance réciproque. A diverses reprises, la position des ouvriers devint si critique, qu'à la suite de troubles politiques, religieux, économiques, de véritables exodes d'artisans se produisirent, poussant au dehors des milliers d'hommes souvent habiles dans leur art, tandis que beaucoup d'autres étaient emprisonnés et exécutés (1).

A l'époque actuelle, la condition des ouvriers semble meilleure, et de beaucoup. Ils ne sont plus attachés à l'atelier par des règlements draconiens. On ne leur défend plus de s'allier, de s'entendre, d'organiser même la lutte directe contre le patron. Les salaires sont infiniment plus élevés, sans que le coût de la vie ait crû dans la même proportion (2). Les secours publics sont plus abondants, plus larges, plus efficaces. Le travail est plus actif et s'offre en plus grande quantité. Les moyens d'instruction théorique et technique sont nombreux et accessibles. Il semble donc que l'ouvrier devrait être à l'heure actuelle non seulement plus heureux, mais encore plus fort et plus capable de s'élever En réalité, il n'en est pas ainsi, voici pourquoi.

L'organisation actuelle de l'industrie, d'abord, rend difficile l'accession de l'ouvrier au patronat. Les entreprises sont en général trop considérables pour qu'un homme dépourvu de gros capitaux et de connaissances techniques développées puisse s'établir aisément. L'obstacle n'est pas absolu pourtant, car les ouvriers parvenus ne manquent pas en France, et sont communs aux États-Unis. Mais voici d'autres empêchements, ceux-ci personnels à l'ouvrier. En premier lieu, il épargne peu, surtout

(1) Cf. Pigeonneau, II, 184, 282.

(2) Ce qui a augmenté surtout, ce sont les besoins artificiels, dangereux pour le corps ou pour l'esprit.

dans les villes. Un auteur récent nous a fait connaître la vie d'un ouvrier parisien, presque un contremaître, qui avec un salaire annuel de plus de 3.400 francs et une famille réduite à quatre personnes, n'avait pas un sol d'économies (1). Les premiers éléments du progrès social lui font ainsi défaut. L'ouvrier ambitieux espère alors qu'il pourra réussir par la politique, tout comme un bourgeois, et il se fait agitateur et artisan de grèves (2). D'autre part, il perd de sa valeur technique par suite de deux causes principales : 1° la décadence de l'apprentissage, due souvent aux ouvriers eux-mêmes, qui refusent de faire des apprentis pour réduire la concurrence des bras; puis les enfants les plus intelligents sont drainés par certaines administrations, comme le télégraphe; en outre les parents, que le contrat d'apprentissage ne lie guère, reprennent souvent les enfants avant la fin de leur engagement, pour en tirer parti plus vite; 2° le service militaire, qui saisit l'ouvrier au début de l'âge adulte, au moment où son intelligence et sa main s'affermissent, où sa réflexion s'aiguise. Au régiment, il perd une partie de l'expérience acquise, et ne la recouvre plus au même degré (3).

Il résulte de cela une infériorité manifeste de la main-d'œuvre française en ce qui concerne les travaux à la fois délicats et rapides. Ainsi, en France on emploie généralement de 50 à 55 ouvriers pour conduire 1.000 broches filant le lin, numéros moyens. En Irlande 35 à 40 suffisent. Il en est de même pour le tissage. Comme la main-d'œuvre représente une fraction importante du prix de revient, celui-ci s'élève sensiblement par l'effet de cette surcharge.

IV.

La question de l'outillage n'est pas moins importante que les précédentes, il faut donc l'examiner à part. Or il est remarquable

(1) P. du Maroussem, *Charpentier de Paris*, p. 126.
(2) *Ibid.*, p. 119.
(3) Cf. Le Blan, rapport au Conseil sup. du Commerce (Enquête sur le régime douanier, 1890).

qu'en France la fabrication en grand atelier s'est développée plus tardivement qu'en Angleterre ou en Belgique. Le procédé de la fabrique collective a persisté longtemps; il dure encore, bien que l'usine tienne aujourd'hui la première place. On sait que ce procédé se résume ainsi : un artisan établi dans un faubourg, ou à la campagne, travaille à la main, chez lui, les matières fournies par un patron qui recueille le produit fabriqué. Cette organisation industrielle n'est pas sans avantages au point de vue social. Au point de vue purement économique, elle est inférieure parce qu'elle produit moins vite, et quelquefois moins parfaitement, à plus haut prix, que le grand atelier mécanique.

Aussi la France, qui a, pour la soierie, 55.000 métiers à bras sur 105.000 (1885), qui fait battre également un bon nombre de métiers de ce type pour le lin, le chanvre, la laine et même le coton, qui fabrique également en petit atelier une quantité d'articles variés (quincaillerie, bonneterie, confections, etc.,) est-elle sensiblement en retard sur les pays qui depuis longtemps déjà ont groupé un personnel ouvrier nombreux autour d'engins mécaniques incessamment perfectionnés. Du reste, notre pays est de beaucoup inférieur à l'Angleterre pour la fabrication des machines de manufactures. La preuve en est que nos principales industries sont, à ce point de vue, les clientes obligées des ateliers anglais de construction mécanique. Nos premiers outillages sont naturellement venus d'outre-Manche, puisque nos voisins ont su, avant tous leurs concurrents, plier les forces naturelles au service de l'industrie. Mais depuis nous aurions pu du moins les imiter et les égaler. Il n'en est rien; les fabriques d'Elbeuf, de Mazamet, de Rouen, de Cambrai, ou de Lille, vont acheter en Angleterre, en Belgique, ou même en Allemagne leurs cardes, leurs bancs à broches, leurs métiers à tisser, et supportent de ce fait une surcharge de 25 à 30 % dans l'établissement de leurs usines (1). Les prix de revient des produits s'élèvent en proportion.

A un autre point de vue, notre grande industrie présente en-

(1) Cf. Réponses fournies dans l'Enquête sur le régime douanier en 1890. Les tentatives faites pour importer en France la construction des machines textiles ont généralement échoué.

core, sur certaines de ses concurrentes, cette cause grave d'infériorité, qu'elle est moins concentrée et moins spécialisée. Cela est frappant surtout dans les industrie textiles. Nos établissements sont loin, par exemple, et sauf de très rares exceptions, d'égaler les manufactures anglaises, où s'accumulent les moyens d'action les plus puissants, en vue de fabriquer en nombre des articles peu variés et de vente courante. Un homme du métier, M. G. Roy, disait récemment, dans un intéressant rapport sur l'industrie des tissus en Angleterre : « L'importance de ses affaires permet à l'industriel anglais de faire toujours les mêmes articles, dont le débouché lui est assuré, et nous avons vu des établissements qui, avec 200.000 broches et 2.000 métiers à tisser, ne filent qu'un ou deux numéros et ne tissent que deux sortes. On comprend l'influence que cette manière d'opérer peut avoir sur le prix de revient. » Chez nous, au contraire, les usines, montées sur un pied plus faible, sont obligées de varier beaucoup leur production pour trouver une clientèle suffisamment étendue. Mais il résulte de cela une grande complication, des pertes de temps, de plus grands frais de main-d'œuvre, un déchet plus considérable, etc., et, en fin de compte, une aggravation marquée des frais généraux.

Certaines industries françaises sont même si médiocrement développées, qu'elles deviennent l'objet d'un véritable monopole de fait. On peut citer, par exemple, la situation incroyable de notre industrie linière du Nord, qui ne trouve en France qu'un seul établissement pour le blanchiment et l'apprêt des toiles de fil; celui-ci peut dès lors maintenir ses prix à un tel taux, qu'il est souvent plus avantageux d'envoyer les écrus à Belfast d'Irlande pour les faire blanchir et apprêter. Les frais de port, aller et retour, et le prix du travail cumulés, n'arrivent pas au niveau des exigences de la maison française; le travail irlandais est d'ailleurs préféré pour ses meilleurs résultats, si bien qu'un double intérêt pousse les tisseurs français à s'adresser à l'étranger.

Ainsi, d'une façon générale, et à part de remarquables exceptions, notre industrie est, en règle, organisée et outillée d'une façon qui tend à augmenter les frais, à élever les prix de revient, et,

par suite, les prix de vente. Cela est si vrai que, pour un bon nombre d'articles courants, machines, tissus, mercerie, quincaillerie, horlogerie, verrerie, faïences et porcelaines, etc., les prix courants des maisons anglaises, belges, suisses et même américaines sont fort inférieurs aux nôtres. L'abondance des matières premières, la puissance de la production, la force de l'outillage, le bon marché de la main-d'œuvre, agissant ensemble ou séparément, amènent ce résultat, que l'organisation des transports peut encore accentuer.

Nous avons en France des routes, des canaux, des chemins de fer, une marine. Leur ensemble forme une puissante combinaison pour la transmission des produits, mais elle a aussi des causes graves d'infériorité. Les chemins de fer ont été construits administrativement, c'est-à-dire à haut prix; de plus, on leur a imposé des tracés onéreux et des extensions qui ne font pas leurs frais. Par suite, leurs tarifs sont restés jusqu'à ces derniers temps supérieurs à ceux de la plupart des compagnies étrangères. Quant à la marine, elle supporte le poids fort lourd des obligations résultant de la loi sur l'inscription maritime; la construction française est chère; le trafic national ne fournit pas d'une façon générale et complète le fret double d'aller et de retour. De là le haut prix des frets, et le déclin de la navigation sous pavillon français. Un exemple pris entre cent donnera bien l'impression des choses. Aux Indes orientales, on rencontre de grands voiliers anglais et américains du port de 2.000 à 3.000 tonnes, libres de leurs procédés; en cas de séjour prolongé ils congédient la majeure partie des équipages, et font ainsi une économie notable, qui leur permet d'attendre un chargement. A côté d'eux quelques bateaux français de 500 à 600 tonnes, ayant des frais fixes presque semblables, grevés de lourdes obligations envers leurs équipages, pressés de rentrer pour ne pas solder des hommes au repos, essaient en vain de faire quelques affaires. Ils réussissent rarement (1). En Europe, la majorité de nos produits est confiée à des navires étrangers, pour des motifs analogues.

(1) *Bull. consul. franç.*, 1891.

Les capitaux existent en France avec une réelle abondance, et s'offrent à des conditions modérées, bien que leur prix soit en moyenne plus élevé qu'en Angleterre. Mais, pour les raisons que nous avons eu déjà l'occasion d'exposer, ils ne se portent vers les emplois industriels qu'avec hésitation. Beaucoup de Français riches vivent totalement en dehors des affaires, ils n'y connaissent rien et en redoutent les alea. Les industriels eux-mêmes, une fois retirés de la vie active, craignent de voir se réduire les dots et parts de leurs enfants, et recherchent des placements considérés comme « de tout repos ». Un auteur financier le disait récemment avec justesse : « Le rentier français n'aime, en temps ordinaire, ni les valeurs industrielles, ni les actions de banque; il préfère les placements en valeurs à rendement fixe : fonds d'État ou obligations (1). » Du reste, cette tendance est favorisée chez nous par le développement colossal de l'action de l'État, développement qui multiplie des emprunts du Trésor public et par suite les occasions de placement en rentes. Mais cela est éminemment fâcheux pour l'industrie, obligée de payer plus cher un aliment indispensable de son activité. Les choses vont si loin dans ce sens que les fortunes, privées de cet élément puissant de progrès, paraissent aujourd'hui arrêtées dans leur développement. « Il semble, dit M. Leroy-Beaulieu, que les fortunes de la classe moyenne et de la classe opulente sont restées tout au moins stationnaires dans les dix ou douze dernières années. » S'il en est ainsi, elles sont bien près de décroître, et cette conséquence de l'inertie des capitalistes est naturelle et logique.

Voilà déjà bien des causes de difficultés pour notre industrie en face de certaines concurrences. Il en est d'autres qui proviennent du caractère particulier de la production française.

V.

Les produits fabriqués se divisent en deux catégories qui n'ont pas la même portée économique. Ce sont d'abord les produits

(1) A. Raffalovich, *le Marché financier en* 1891.

communs, de consommation courante, puis viennent les articles de luxe. Certains pays se sont adonnés spécialement à la production des objets communs; ils en inondent tous les marchés du globe. La France a joui durant de longues années d'une véritable spécialité pour la fourniture des objets de luxe ; sa réputation est encore sans rivale à ce point de vue, malgré la concurrence de l'imitation de pacotille. Cet état de choses date de loin.

En France, la vie urbaine et la toute-puissance de la royauté se sont développées simultanément, et leur extension commune a favorisé justement à un degré éminent l'expansion et le raffinement des goûts d'élégance et de luxe. La large prodigalité de nos rois, surtout depuis le seizième siècle, est un lieu commun historique. En 1520, à l'entrevue du Camp du Drap d'or, François Ier et sa noblesse déployèrent un faste qui dépassa de loin celui du roi d'Angleterre. Un peu plus tard, Henri III, chef d'un État ruiné par la guerre civile et étrangère, dépensait des millions aux noces de son favori Joyeuse. Il suffit d'évoquer le souvenir de la cour de Louis XIV et de celle de Louis XV pour donner l'impression de quelque chose de magnifique. Il ne pouvait en être autrement dans ce milieu composé de gens frivoles, inoccupés, riches ou pourvus de pensions et de prébendes, puisant en somme largement dans le Trésor public. De la cour, le goût du luxe gagnait la bourgeoisie, qui s'efforçait souvent d'égaler la noblesse dans ses coûteuses folies, au point d'inspirer de la jalousie à celle-ci et de s'attirer des ordonnances somptuaires.

Après cela, on ne doit pas s'étonner de voir les rois encourager de toutes façons le développement des industries de luxe. Ils appellent du dehors des artistes célèbres et des artisans réputés, fondent des manufactures de tapis, de soieries, de glaces, de porcelaines, des ateliers de broderies, de ciselure. Ils prodiguent les encouragements aux artistes et artisans français qui imitent les étrangers. Peu à peu le goût se forme et s'épure, les procédés se répandent, la réputation s'établit, la clientèle s'étend, et c'est ainsi que se forma en France la spécialité des industries de grand luxe.

Cette évolution fut favorisée encore par diverses autres causes.

Les centres industriels de l'Italie, maîtres incontestés de ces industries au moyen âge, étaient ruinés par les luttes intestines ou par la domination étrangère. Il en était de même dans les Pays-Bas. L'invasion musulmane avait dispersé les artisans byzantins et coupé nos communications avec l'Orient. La France s'était donc établie, en somme, dans une place vacante. Elle y resta d'autant plus volontiers que sa situation intérieure lui rendait difficile la production à bas prix des articles communs pour l'exportation ; la spécialité des produits d'un prix élevé lui permit au contraire de trouver au dehors une clientèle et de réaliser par le commerce extérieur de beaux profits. On s'explique donc les longs efforts de nos fabricants dans ce sens et leurs succès.

Mais lorsqu'on s'est fait une spécialité, on n'en change pas volontiers, aussi la situation est-elle restée la même, à quelque chose près, dans notre pays. Un grand industriel français le disait fort justement dans un livre récent. « Nos fabricants, ne pouvant produire au même prix les articles courants, sont obligés de se rejeter sur les articles de luxe, et au lieu d'avoir pour clients les grandes masses, « le million », comme disent les Anglais, ils ne vendent qu'à quelques privilégiés de la fortune ; ils sont donc portés à pratiquer de préférence des petites industries spéciales, les industries de luxe, sujettes aux caprices de la mode, et qui, ne vivant pas des besoins réels, souffrent et périclitent dès que, par suite d'une crise, le consommateur est obligé de faire des économies (1). » Ce passage fait bien ressortir à la fois et la cause et l'effet. Par suite du progrès des transports, le nombre des consommateurs d'articles communs va sans cesse en croissant. Il n'en est pas de même pour les articles de luxe ; leur débouché reste limité à la classe opulente, qui est toujours une minorité. Il est vrai que le goût du faste a pénétré de nos jours jusque dans les classes inférieures, mais elles sont obligées de s'en tenir aux imitations, aux objets de qualité médiocre sous un extérieur brillant, dont le prix reste abordable. Les classes aisées elles-mêmes se laissent prendre à cet appât ; on préfère payer

(1) Thierry-Mieg, *La France et la concurrence étrangère*, 1884.

moins cher, et changer plus souvent. Les femmes surtout ont déterminé une véritable évolution des habitudes dans ce sens. « Malheureusement, dit M. Robert-Desgarhes, président de la Chambre syndicale de la ganterie de Paris, le goût du beau en toute chose s'amoindrit chaque jour ; on recherche les objets à bon marché ». Naturellement, la fabrication suit l'impulsion et l'accélère en allant au-devant des désirs de la clientèle. Mais le genre convient médiocrement à nos industriels. Ils ont leurs traditions, leurs procédés, leur goût formé par une longue pratique ; ils apportent tout cela même dans l'élaboration des articles à bon marché. A côté d'eux, des fabricants moins bien préparés, mais moins gênés aussi par le poids du passé, moins entravés, moins surchargés, s'emparent de leurs modèles, les imitent à meilleur compte, et écoulent facilement des produits qui souvent n'ont pas d'autre mérite que l'apparence, mais dont le prix est inférieur aussi. Un consul français au Canada écrivait récemment dans ce sens : « Grâce à leur don d'imitation et à leur persévérance, les Allemands sont arrivés à contrefaire nos modèles à des prix au-dessous des cours français, de façon à pouvoir substituer leurs copies aux originaux qui sortent de nos ateliers » (1).

VI.

Le commerce est un intermédiaire souvent indispensable entre le fabricant, absorbé par ses occupations variées, et le consommateur. Mais le négociant ne manque pas, et la chose est naturelle, de faire payer son intervention par le prélèvement d'un bénéfice qui s'ajoute au prix de revient. Par suite, plus le nombre des intermédiaires placés entre le producteur et l'acheteur définitif est considérable, et plus le prix de vente s'élève. Il y a donc, pour tous deux, un intérêt précis à réduire ce nombre, car il est bien prouvé qu'une réduction sur le prix accélère la consommation au double profit du fabricant et du consommateur.

Or il est établi par des faits multiples que la production fran-

(1) *Bull. consul. franç.*, 1891.

çaise est grevée de frais considérables par l'excès des intermédiaires. Dans le commerce intérieur, une multitude de petits détaillants s'interposent et compensent le faible chiffre de leurs affaires par la hausse des prix, la pratique de la fausse mesure, ou l'adultération du produit. Ce fait provient d'une tendance générale qui pousse les gens à rechercher les métiers à la fois productifs et peu pénibles. Leur calcul réussit, bien qu'il soit fort onéreux pour le public, parce qu'ils se prêtent à la pratique permanente du crédit, chose fort appréciée des gens dépourvus d'avances et d'économie. L'abus extrême de ce procédé a produit une réaction en provoquant la formation des grands magasins, qui ne sont pas eux-mêmes sans prélever de beaux bénéfices, tout en pouvant fournir meilleur et moins cher que le petit détaillant, grâce à l'habitude stricte de la vente au comptant.

Dans le commerce international, l'abus des intermédiaires est tout aussi marqué. Le plus souvent, on peut même dire presque toujours, le fabricant évite de s'adresser directement au commerçant en détail, qui paiera ses produits dans tel ou tel pays étranger. Il remet ses articles à un commissionnaire, qui souvent vient les choisir à l'usine, et paie à court terme. De cette façon, on réduit les soins, les frais et le crédit, mais cette économie est largement compensée par une série d'inconvénients graves. D'abord, le commissionnaire achète au plus bas prix possible, et revend le plus cher possible. Aussi préfère-t-il placer les articles d'imitation, qui s'écoulent par quantités, plutôt que les produits de choix dont le prix restreint la clientèle. Ensuite, il a soin de démarquer les objets, sauf exception, afin de garder le monopole des approvisionnements. Le commissionnaire tient de la sorte et à la fois le fabricant et le consommateur. Cela lui permet de porter ses commandes là où son intérêt lui fait entrevoir les plus belles occasions de profit. Aussi lui arrive-t-il d'allécher la clientèle avec de bons et beaux articles français, auxquels il substitue dans la suite des produits étrangers imités et inférieurs. Cela se fait d'autant plus aisément qu'il est lui-même, la plupart du temps, anglais ou allemand, et fort au courant de ce qui se passe dans les divers pays concurrents. Nous pourrions citer à

ce sujet de nombreux exemples. Bornons-nous à ces deux citations très caractéristiques. « Lorsque, disait récemment un journal franco-américain, dans ce vaste et riche pays des États-Unis, on voit pulluler les maisons de commerce anglaises, et surtout allemandes, et que l'on y découvre à peine quelques négociants français, on se demande avec tristesse si nous ne nous sommes pas encore rendu compte des prodigieuses ressources de cette partie du Nouveau Monde, ou bien si nous désertons la lutte.

« Mais la surprise est grande lorsqu'on s'aperçoit que les Allemands, les Anglais et autres ont charge presque exclusive, comme consignataires, d'écouler nos produits. Sommes-nous donc incapables de vendre nous-mêmes les objets que nous fabriquons si bien (1)? »

D'autre part, un consul français écrivait l'an dernier dans un rapport officiel : « Le commerce français en Australie aurait besoin, pour devenir plus important et moins aléatoire, que des maisons françaises sérieuses vinssent y installer des succursales, des comptoirs de vente à la commission. C'est ce que les Allemands ont parfaitement compris ici et partout ailleurs, et ce qui explique leur succès alors que nous restons en arrière... A Sydney comme à Hong-Kong, comme dans mes différents postes en Amérique, je vois des succursales, ou des agences de grandes maisons allemandes auxquelles les expéditeurs allemands peuvent avec sécurité confier leurs produits pour la vente » (2).

Il est à remarquer d'ailleurs que nous agissons à peu près de même en ce qui concerne l'importation des matières premières que nous employons. Un seul exemple fera bien saisir le caractère étendu de cette manière de faire : les joncs et bambous employés pour la confection des manches de parapluies nous viennent en grande partie *du Tonkin,* par l'entremise de maisons anglaises (3)! Nous arrivons par là à payer plus cher que nos concurrents les éléments de notre fabrication.

(1) *Courrier des États-Unis,* 1889.
(2) *Bull. consul. franç.,* 1891.
(3) Rapp. de M. Falcimaigne, présid. de la chambre syndic. de l'industrie du parapluie, dans l'enq. de 1890.

Quelquefois, au lieu de remettre ses produits à un commissionnaire résidant dans son voisinage, le fabricant se laisse tenter par les offres d'un consignataire établi dans un pays lointain. Sur quelques renseignements sommaires, il expédie une partie de marchandises à un fripon qui le joue, et le dégoûte pour toujours des affaires faites à une grande distance. Cela favorise le commissionnaire installé en France, et lui assure une sorte de monopole pour l'exportation des produits français.

D'autre part, le goût de la spéculation s'est développé d'une façon extraordinaire à notre époque; c'est que le jeu présente en effet la perspective d'un enrichissement rapide, c'est un moyen d'arriver vite à la position enviée de rentier, d'homme inoccupé, qui est l'idéal de notre race à l'heure actuelle. Mais la spéculation réussit surtout à troubler le jeu régulier des affaires, à produire des oscillations artificielles et brusques dans les prix, à répandre la défiance d'une façon générale, et à décourager le trafic honnête. Ces effets fâcheux agissent avec une énergie d'autant plus grande, que le milieu est plus faible. Or nous venons de constater par des exemples multiples que notre milieu économique présente de nombreux côtés défectueux.

Si la multiplicité des intermédiaires et les abus de la spéculation tendent à grever lourdement la production française, leur effet est aggravé à ce point de vue par l'énormité des charges publiques. Dans un rapport récent sur la situation financière de la France, un député, M. C. Pelletan, affirmait que notre pays était plus fortement pressuré par le fisc que tous ses voisins sans exception. Cette allégation est difficile à établir avec une exactitude rigoureuse, mais elle paraît au moins vraisemblable, lorsque l'on considère le chiffre de nos budgets, celui de notre dette, et aussi l'étendue de nos charges militaires et civiles. Lorsque les profits sont larges, l'impôt est supporté sans difficulté, mais quand la concurrence limite étroitement les bénéfices, le fabricant sent vivement l'excès des taxes, non seulement pour la part qu'il acquitte en personne, mais encore pour ce que paient ses ouvriers et ses clients.

Nous observons, en définitive, que l'industrie française présente,

vis-à-vis de ses concurrents, une série de causes d'infériorité qui peuvent se résumer ainsi :

Défaut d'initiative produit par des causes déjà lointaines, et spécialement par l'abus de la réglementation;

Mépris prononcé de la classe supérieure dirigeante pour le travail en général, et pour les arts usuels en particulier;

Déformation de la classe ouvrière par la vie urbaine, la politique, le progrès des idées socialistes, le service militaire, la décadence de l'apprentissage;

Faiblesse de l'outillage, et éloignement des capitaux pour les placements industriels;

Caractère trop exclusif de la fabrication destinée à l'exportation, en présence de la tendance du public à préférer les produits à bas prix;

Organisation défectueuse du commerce, et goût croissant pour la spéculation;

Exagération des charges publiques.

Il nous sera plus facile, après cela, de bien apprécier la situation actuelle de la fabrication en France. Essayons de la déterminer au moyen de faits précis.

VII.

Considérée dans son ensemble, notre industrie paraît être actuellement dans une situation difficile et dangereuse. Son développement est lent, pénible, gêné par les entraves multiples que nous connaissons. De 1815 à 1852, ces entraves ont exercé sur elle une action fort sensible, bien que les progrès subits de la mécanique, des sciences et des transports l'aient poussée en avant malgré tout. De 1852 à 1860, elle a gagné presque subitement beaucoup de terrain, puis son mouvement s'est ralenti après 1860, et la guerre de 1870-71 est enfin venue lui faire un tort énorme en la paralysant durant six longs mois, au profit de la concurrence extérieure. Depuis, l'action de celle-ci s'est fait sentir largement au dedans et au dehors, de là les plaintes

multiples qui se font entendre depuis quelques années, plaintes qui paraissent justifiées, comme nous allons le voir en étudiant les branches principales de notre fabrication.

L'industrie métallurgique a totalement changé ses procédés et son caractère depuis un demi-siècle. Le procédé de la fusion et de l'affinage de la fonte au charbon de bois a presque disparu pour faire place à celui qui emploie le coke. L'acier de cémentation est remplacé par les aciers fondus dits Siemens, Bessemer ou Martin. Les nombreuses fonderies et forges à petit rendement d'autrefois ont disparu devant quelques établissements immenses, montés sur un grand pied, qui tiennent un rang honorable dans leur spécialité. Mais si leur production est, en règle, supérieure, elle reste chère en moyenne. Ainsi, nos grands chantiers maritimes font des cuirassés et des croiseurs pour certains gouvernements étrangers, qui préfèrent payer plus cher pour avoir quelque chose de parfait, mais nos propres paquebots à vapeur sont construits sur la Clyde, ou la Mersey.

L'industrie cotonnière, qui avait augmenté sensiblement le nombre de ses broches à filer, de 1852 à 1867, est revenue depuis à son chiffre antérieur, tandis que dans la plupart des autres pays le progrès se maintenait. Il est vrai qu'aujourd'hui les appareils travaillent plus économiquement et plus vite, mais nous n'en sommes pas moins dans une position moins prospère que celle de nos concurrents. On en peut dire à peu près autant du tissage, qui a dû se concentrer, substituer le métier mécanique au métier à bras, varier ses genres, parfois même abandonner une spécialité pour en adopter une autre. Nous avons de la peine à fournir les qualités fines et le tissage en souffre.

L'industrie lainière semble au contraire en voie de progrès régulier. Un homme compétent, M. N. Rondot, disait en 1867 dans un rapport à la Commission des valeurs en douane. L'industrie tout entière des tissus de laine est en progrès; il s'est accompli depuis plusieurs années, dans presque tous nos centres manufacturiers, un mouvement très actif, tant pour la transformation et l'amélioration du matériel et les conditions de la fabrication que pour l'extension des débouchés. Dans les indus-

tries accessoires de la teinture et de l'impression, la France est arrivée à une incontestable supériorité (1). » Ceci s'applique surtout, il est vrai, aux tissus de fantaisie de façon légère et souvent de matières mélangées. La vieille et réputée fabrication de la draperie a sensiblement décliné dans ses centres principaux : Elbeuf, qui comptait 268 fabricants en 1861, 220 en 1872, 145 en 1882, n'en avait plus que 80 en 1890 ; Mazamet possédait 24 maisons en 1865, et 7 à 8 en 1890, les affaires ayant baissé d'ailleurs de 40 % chez celles-ci ; Sedan, Louviers ne se plaignent pas moins (2).

L'industrie des toiles de lin et de chanvre est, elle aussi, en pleine décroissance. La filature ne peut réussir à fournir les numéros fins, et voit le nombre de ses broches décliner d'année en année. Le tissage n'est pas en meilleure posture, et cependant la consommation ne diminue pas dans le pays, car les importations étrangères vont en se développant. Il est bien évident du reste que cet état de choses est bien le résultat des conditions du milieu, car des Anglais établis en France pour éviter les frais de douane n'ont pu réussir et ont dû fermer leur établissement après une courte épreuve (3).

L'industrie de la soie est encore très prospère, grâce à sa vieille supériorité et à son caractère de fabrication de luxe. Mais elle se plaint fort de la concurrence des sortes communes étrangères. On assure que la France produisait autrefois les 3/4 des étoffes de soie consommées en Europe, et aujourd'hui seulement les 2/5, par suite des progrès réalisés à l'étranger (4).

Jusqu'en 1870 la ganterie française jouissait dans le monde entier d'une sorte de monopole. Aujourd'hui elle est encore florissante, mais l'Angleterre, l'Italie, la Belgique et l'Allemagne lui font une rude concurrence. La fabrication des boutons a été également une industrie française par excellence. Aujourd'hui,

(1) Cité par M. Amé, II, 416. V. aussi : rapp. de M. Walbaum au Cons. sup. du Commerce, 1891.

(2) Enquête de 1890.

(3) Le Blan, rapport au Cons. sup. du Commerce, 1890.

(4) Permezel, *ibid.*

les articles communs venant d'Autriche, d'Italie, de Belgique, abondent chez nous. Nos modèles de luxe sont encore recherchés, mais les étrangers les imitent sans délai et nous combattent avec nos propres créations.

En ce qui concerne la bonneterie, encore une vieille industrie bien française, un notable fabricant écrivait en 1890 :

« Les ouvriers anglais produisent plus que les nôtres, le matériel est supérieur, les filés sont meilleurs et à meilleur prix. La filature anglaise, en effet, achète mieux ses matières premières, avec moins d'intermédiaires que nous; elle travaille plus en grand et en spécialisant davantage, c'est-à-dire dans les meilleures conditions pour produire bien et à bon compte ; son outillage, enfin, qu'elle trouve sur place, lui coûte aussi meilleur marché (1) ». L'Allemagne nous fait aussi une concurrence très efficace pour les articles de ce genre. On peut en dire autant de la lingerie-chemiserie.

Une conclusion s'impose, à la suite de cette revue rapide, la voici : Beaucoup de nos industries sont incapables de se maintenir, même sur le marché intérieur, en présence du bon marché obtenu par les fabricants de certains pays. Quant au commerce d'exportation, il est singulièrement resserré, et parfois même compromis, par la concurrence de ces mêmes pays. Cela est attesté par de nombreux témoignages émanant non seulement des industriels et négociants intéressés, mais encore de nos consuls établis dans les principales places de l'étranger (2).

Tel est l'état actuel des choses. Voyons ce qu'il en faut conclure au point de vue de l'application du régime douanier.

VIII.

Il est probablement sans exemple au monde qu'un pays offrant un certain degré de civilisation ait jamais réussi à se suffire complètement à lui-même. Tous éprouvent à des degrés variables le besoin de se procurer certains produits du dehors,

(1) Rapp. de M. Mortier au Cons. sup. du Commerce, 1890.
(2) Cf. *Bulletin consul. français*, *passim*, et spécial. en 1891.

naturels ou fabriqués, que l'on ne peut produire sur place. De là un mouvement commercial d'*importation*.

D'autre part, il est certain que, pour un pays donné, vendre au dehors, c'est étendre son débouché, c'est augmenter le nombre des consommateurs de ses produits; il en résulte un précieux élément de prospérité, soit pour la culture, soit pour la fabrication. Cette source extérieure de profits permet d'accroître les salaires, d'augmenter la production; elle active le développement des capitaux. On trouve donc un intérêt considérable à exercer le commerce d'*exportation*.

Ce mouvement en sens contraire et simultané, que l'on observe dans tous les États organisés, a amené les économistes à concevoir *à priori* une théorie qui se résume ainsi : Les divers groupes nationaux échangent produit contre produit. Par suite, un pays ne peut exporter des marchandises que s'il en importe une quantité correspondante et vice-versa. Dans la pratique, cette théorie peut s'appliquer par hasard, fortuitement, mais elle n'a en aucune façon la portée d'une règle générale. C'est qu'en effet les divers pays n'ont ni une production équivalente, ni des besoins pareils, ni des moyens égaux. Par suite, la balance de leur commerce extérieur ne peut s'établir avec la rigueur mathématique imaginée par les économistes. La vérité consiste en ceci, que le mouvement des marchandises s'établit au contraire d'une façon fort variable, selon les temps, les lieux et les circonstances. Dès lors, pour établir un régime douanier, on ne peut sans chance grave d'erreur tabler sur l'axiome que nous venons de reproduire. Il faut étudier séparément ces deux intérêts, importation, exportation, et tenir compte de leur situation respective.

D'autre part, il est remarquable que, dans une nation quelconque, la grande majorité comprend des individus qui sont tout à la fois consommateurs et producteurs. Les simples consommateurs sont une faible minorité; pour ceux-ci, la consommation est la seule chose importante. Pour les autres, la consommation a bien son intérêt, mais la production leur importe bien davantage, car elle est le soutien de leur existence, leur occupation de tous les jours, la source de leurs profits. Du reste, sans

production, que deviendrait la consommation? Elle se restreindrait évidemment dans une énorme proportion. En fait, ces deux intérêts sont donc étroitement solidaires; il faut toujours les envisager ensemble, et tenir compte de leurs besoins communs et réciproques, sous peine de les compromettre tous les deux. Les économistes se trompent lourdement, quand ils prétendent que l'intérêt du producteur et celui du consommateur sont opposés, ce qui les amène à négliger l'un des deux pour plaider exclusivement en faveur de l'autre. Les économistes, dit Bastiat, n'envisagent jamais la question du commerce qu'au point de vue du consommateur, jamais du producteur (1). C'est prendre fait et cause pour une petite minorité, en négligeant par système toute une série de faits d'importance capitale. Pour rester dans le vrai, il ne faut rien négliger, sous peine d'arriver dans la théorie à des contradictions absurdes, et dans la pratique à des erreurs préjudiciables au pays tout entier.

En résumé, il peut paraître utile d'exercer, dans un pays donné, une action économique au moyen des tarifs douaniers et en exerçant cette action, on doit tenir compte aussi exactement que possible des intérêts qui résultent, soit des affaires d'importation, soit des affaires d'exportation, soit de la consommation, soit enfin de la production.

Voyons maintenant comment ces principes généraux s'appliquent à notre pays.

Si nous reprenons le résultat de nos observations précédentes nous voyons que :

1° La libre concurrence des pays fertiles où la terre est gratuite, ou à bon marché, et vierge, aurait pour effet d'exclure de la plupart de nos marchés les denrées indigènes, restreignant ainsi la production agricole dans une grande mesure. Par une suite naturelle de ce fait, les ressources de la classe rurale venant à diminuer, sa consommation d'objets fabriqués tomberait à peu de chose. Pourrait-elle au moins se porter vers l'indus-

(1) *Œuvres*, VI, 385.

trie, dans le but de compenser au moyen de ses salaires la disparition des profits de la terre? Évidemment non, puisque des millions de bras s'offriraient au moment même où l'industrie, perdant une clientèle immense, aurait, elle aussi, à subir une crise mortelle. Ceci revient à dire qu'au fond les deux grandes branches du travail sont étroitement solidaires, et que les souffrances de l'une ont sur l'autre une inévitable répercussion. Il est donc impossible de sacrifier l'une sans frapper l'autre.

2° La libre concurrence des pays industriels occupés par des races plus actives, mieux munies de matières premières, de capitaux, moins chargées de frais et de taxes, vendant directement des articles plus variés, et surtout des articles communs, peut nuire beaucoup à notre commerce d'exportation, d'abord, et surtout paralyser dans une large mesure notre commerce intérieur. Par là, les ressources d'un grand nombre de producteurs diminuant, on observera forcément un resserrement du travail, une baisse des salaires, probablement aussi une émigration considérable, et enfin une réduction proportionnelle de la consommation. Ici encore la répercussion générale des effets de la concurrence apparaît et fait ressortir la solidarité des branches diverses de la production entre elles, et avec la consommation.

Après cela, il est évident que la France, pays qui a sa vie propre, ses intérêts particuliers, sa situation établie d'une certaine manière par un concours varié de circonstances, ne peut sacrifier ses intérêts les plus directs, les plus vitaux, à de vains principes. La liberté ne se conçoit pas sans l'égalité; or, à l'heure actuelle, la France est dans une situation inégale vis-à-vis d'un certain nombre d'autres pays; il est donc logique et nécessaire qu'elle ait recours à des moyens artificiels pour rétablir l'équilibre. Ces moyens sont variés, mais le plus employé et le plus efficace, au moins dans la pratique actuelle, c'est l'application des tarifs douaniers. Dans quelle mesure convient-il de les employer chez nous?

On a si bien ressenti, dans la pratique, la nécessité des mesures de défense économique, que même sous l'influence des théories les plus excessives, on n'a jamais et nulle part renoncé com-

plètement à la protection. En France, elle est déguisée sous des formes variées : drawbacks, admissions temporaires, primes diverses, subventions en argent ou en nature, et tous les pays ont suivi plus ou moins cet exemple. L'Allemagne, propriétaire de ses voies ferrées, se sert de ses tarifs de transport pour favoriser sa production. L'Angleterre elle-même a soutenu par le système des primes l'industrie du lin en Irlande (1). On voit que la puissance des faits l'a emporté dans bien des cas sur les excès de la théorie. C'est qu'en effet, *la protection est une barrière artificielle nécessaire pour compenser, dans des circonstances déterminées, l'inégalité des situations entre les peuples.*

Mais si les tarifs de douane peuvent intervenir utilement à titre de compensation, ce n'est pas à dire qu'on en peut faire impunément, dans un pays comme le nôtre, un instrument de monopole, un moyen d'exclusion plus ou moins absolue, parce qu'alors, *on s'expose à provoquer un ralentissement marqué dans le progrès des méthodes, et à paralyser complètement l'initiative individuelle, déjà trop faible.*

C'est donc entre les extrêmes, à égale distance d'une liberté menteuse et d'une prohibition abusive, qu'un pays comme la France doit savoir se tenir. D'une manière générale, la menace de la concurrence étrangère doit apparaître à partir du moment où la situation devient abusive, soit par l'exagération des prix, soit par un affaiblissement dans la qualité du produit ou dans la perfection du travail (2).

Il ne faudrait pas oublier enfin, que la protection douanière n'est, en définitive, qu'un procédé artificiel, d'une application difficile à cause de la variété des situations et des intérêts. *C'est*

(1) Nous pourrions citer bien d'autres exemples. La fabrication du sucre, de l'alcool, des soieries, etc., etc., a été soutenue par des primes dans presque tous les pays du continent. Il faudrait ajouter à cela encore les prétendues mesures sanitaires contre la viande, le bétail, etc.

(2) On prétend souvent que le profit assuré au fabricant par le tarif est un *impôt* levé sur le consommateur. Nous avons constaté déjà que la masse des consommateurs est en même temps productrice, par suite il y a déjà de ce côté un élément de compensation très important. Quant à l'intérêt des simples consommateurs, il est minime en présence de celui de l'ensemble des producteurs; enfin, avec un tarif modéré, la différence des prix est insignifiante.

donc essentiellement un moyen transitoire. Compter uniquement sur des tarifs de douane élevés pour assurer à la France, d'une façon durable, une grande puissance industrielle, une prospérité brillante, une force d'expansion considérable, ce serait tomber dans une illusion puérile. Les peuples ne grandissent point par la seule influence des moyens artificiels. Si la protection outrée peut profiter à quelques individus plus habiles ou favorisés par les circonstances, elle agit de la façon la plus fâcheuse sur l'ensemble de la population, en l'énervant et en l'appauvrissant. Pour assurer l'avenir, il est surtout nécessaire de procéder à des réformes fondamentales, capables d'alléger les charges de la production, et de renforcer chez les individus le sentiment de l'initiative personnelle, le goût des entreprises, la tendance vers les professions lucratives et, par suite, vers le travail indépendant, trop délaissé aujourd'hui par la classe riche. Là seulement sera le salut. Si nous n'y pourvoyons pas, les nouveaux tarifs de douane, d'ailleurs exagérés dans leur tendance, trop compliqués et souvent mal conçus, nous causeront plus de mal que de bien et ne serviront guère qu'à hâter le dénouement fâcheux d'une situation déjà si lourdement grevée.

Un mot maintenant des traités de commerce, dont l'application est à peu près aussi ancienne que celle des tarifs de douane eux-mêmes. C'est qu'en effet les traités de cette catégorie sont avant tout un moyen d'assouplir les systèmes douaniers, de les plier aux circonstances ; ils permettent des combinaisons variées, et favorisent, lorsqu'ils sont bien étudiés et établis avec soin, les échanges avec certains pays dont la situation propre offre des éléments de compensation. Ainsi, nous avons un intérêt évident à favoriser l'entrée en France des soies italiennes et des vins espagnols, d'une part, et de l'autre à expédier dans ces pays nos cotonnades fines, nos fers, nos faïences, etc. Un traité de commerce peut faciliter les choses à ce double point de vue. D'où vient donc que l'on a réclamé avec tant de vivacité, dans ces derniers temps, contre la conclusion des traités de commerce? Cela tient, semble-t-il, à trois causes essentielles : 1° le public français s'est laissé prendre à l'appât trompeur de la protection

exagérée ; 2° les traités de commerce sont parfois insuffisamment étudiés, si bien qu'il en est résulté des effets fâcheux pour certaines branches de notre industrie ; parfois même on les a employés à titre de moyen accessoire, propre à ménager l'obtention de concessions politiques ou autres : les fameux traités de 1860, notamment, étaient dans ce cas ; 3° L'application générale de la clause dite « de la nation la plus favorisée », a produit bien des surprises, en élargissant outre mesure, sans transition, mécaniquement pour ainsi dire, les effets de telle ou telle concession faite utilement à un pays déterminé, mais dangereuse lorsqu'elle est étendue à un autre État organisé de façon différente. On peut dire que cette clause a faussé le sens et l'application des traités de commerce, car cet acte est un contrat spécial et restreint par nature aux pays qui l'ont signé après discussion, tandis que la clause de la nation la plus favorisée a pour effet d'en étendre le bénéfice à d'autres pays sans discussion préalable. Pour éviter cet inconvénient, on est tombé dans l'excès contraire en renonçant à l'emploi des traités librement discutés. Il est vrai que le caractère perpétuel du fameux article 18 du traité de Francfort rendait la situation délicate à ce point de vue.

Concluons en quelques mots.

La protection économique est donc un moyen de compensation, dont l'emploi modéré est indispensable dans notre pays, étant donnée la situation actuelle des choses. Ce procédé est artificiel, et, comme tel, il présente des inconvénients qu'on ne peut méconnaître, inconvénients amplifiés d'ailleurs par l'étendue et la masse des intérêts en jeu. L'application en est donc difficile et compliquée. Pour organiser régulièrement, utilement un tel régime, en se maintenant sur des bases suffisamment exactes, sans exagérations, sans abus, les pouvoirs publics doivent tenir compte, par une étude attentive, par des discussions approfondies, d'un grand nombre d'éléments variés et complexes. Malheureusement, notre organisation politique actuelle est peu favorable aux entreprises de ce genre. Notre Parlement, qui garde le dernier mot en la matière, est composé d'éléments insuffisants

pour mener à bien une telle besogne. Les hommes sans expérience technique, sans connaissance des affaires, les avocats et les lettrés, y détiennent la majorité. Trop souvent ils sont portés à faire de la politique un métier. Or ce métier présente un aléa périodique, la réélection, préoccupation absorbante qui domine tout, et pousse le candidat à favoriser aveuglément les intérêts étroits de région, pour gagner ou conserver des suffrages. Aussi, bien des votes sont-ils le résultat d'une résolution préconçue, d'un marchandage, ou d'une complaisance. De là proviennent et les erreurs économiques évidentes que l'on reproche aux nouveaux tarifs, et leur caractère d'exagération dangereuse. Il est difficile de prévoir en détail les résultats que pourra donner la loi de douane de 1892; mais, d'une façon générale, il paraît probable que son influence sur notre industrie sera souvent pernicieuse. Quant au commerce extérieur, elle pourra le gêner indirectement par l'effet de certaines mesures prises par les pays étrangers à titre de représailles; mais la protection, même exagérée, ne suffit pas pour empêcher l'exportation. L'expérience a été faite en France même, sous le régime prohibitif de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. Ce qui nuit le plus à notre commerce avec l'étranger, c'est notre apathie bien constatée, le caractère et le prix de nos articles. Ici encore l'initiative individuelle est seule capable d'avoir raison des difficultés et de vaincre la concurrence (1).

Léon POINSARD.

(1) Ces études, considérablement développées et étendues à la situation économique de tous les pays du monde, seront prochainement publiées en volume. L'auteur sera infiniment reconnaissant à ceux de ses lecteurs qui voudront bien lui transmettre incessamment leurs observations et les faits à leur connaissance (à Paris, 40, rue Vaneau), dans le but de faciliter ce travail en le rendant aussi précis que possible.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^ie^. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

BIBLIOTHEQUE DE
NOV 8 1936
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

7e Année. — Tome XIV. — 2e Livraison.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'AOUT 1892 :

Léon Poinsard. — Questions du jour. — Le traité de commerce franco-espagnol. P. 93.

G. d'Azambuja. — Un produit social spécifique du XIXe siècle. — M. Prudhomme. — II. Le développement du type au XIXe siècle. P. 109.

A. de Préville. — La Société Védique. — I. Le berceau des races humaines. P. 133.

J. Lemoine. — L'émigration à Paris et aux environs. — II. La partie faible de l'émigration. P. 165.

LE MOUVEMENT SOCIAL :

La marche des faits en France, par M. **Edmond Demolins.** — II. Les accidents du travail : L'Assurance par l'État et l'Assurance par l'Initiative privée, par M. **Félix Bobier.** — III. Le roman social ; « l'Américaine » de M. Jules Claretie, par M. **H. Leroux.** — IV. A travers les faits du mois. — V. Société pour le développement de l'Initiative privée et la vulgarisation de la Science sociale : — Nouveaux membres ; — la Science sociale en Angleterre ; — Correspondance.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1892.

BULLETIN :

LE MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE, 6 francs. — ÉTRANGER, 7 francs.

La livraison, 50 *centimes*.

REVUE :

LA SCIENCE SOCIALE

et le BULLETIN réunis.

FRANCE, 20 fr. — ÉTRANGER, 25 fr.

La livraison, 2 *francs*.

Ces deux publications paraissent tous les mois.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le montant des abonnements, ou des cotisations, doit être envoyé à M. PAUL LEROUP, administrateur, librairie de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, ou 8, boulevard de Vaugirard. (Envoyer les lettres à cette dernière adresse.)

Les six premières années de la *Science Sociale*, formant douze volumes, sont vendues au prix de **100** fr.; pour les nouveaux abonnés, **85** fr.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

56, RUE JACOB. — PARIS.

CASATI

DIX ANS EN ÉQUATORIA

ET

RETOUR AVEC EMIN-PACHA

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 170 GRAVURES SUR CUIVRE

DONT 67 TIRÉES EN COULEURS.

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS DE 600 PAGES

Prix, broché..... 20 fr. — Relié..... 28 fr.

MARC DE MEULEN

INGÉNIEUR

LA MARINE MODERNE

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE 65 GRAVURES DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS

Broché..... 4 fr. »

Cartonné percaline, tranches dorées..... 5 fr. 50

Relié genre demi-reliure

BIBLIOTHEQUE
NOV 9 1936
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉT
COMMERCIALES

LE TRAITÉ DE COMMERCE

FRANCO-ESPAGNOL.

Des relations économiques étroites existaient depuis longtemps déjà entre la France et l'Espagne, non sans profit, semble-t-il, pour les deux pays. Ces relations ont été rompues au début de 1892, et remplacées par une véritable guerre de tarifs. Puis, revenant sans tarder à des vues plus paisibles, les deux gouvernements ont entamé des négociations en vue de préparer un nouvel accord. La raison d'être de ces évolutions est assez curieuse. Essayons de la dégager de la masse des faits variés qui la déterminent, et en même temps la dissimulent sous leur ombre.

I.

En ce qui concerne la France, la situation est assez claire. Nous consommons soit par nous-mêmes, soit par l'exportation, plus de vins, de fruits, de liège, de métaux, et de quelques autres produits *élémentaires*, que nous n'en produisons. Il faut bien que nous allions chercher l'excédent au dehors. Et en effet, nous demandons à l'Espagne un certain nombre d'articles de ce

genre, du vin surtout. Nos viticulteurs, durement éprouvés par le phylloxera, se sont plaints amèrement de cette concurrence; ils ont réclamé des droits protecteurs qui leur ont été accordés par le tarif de février 1892. De là, une grande irritation chez les producteurs espagnols, privés de leur débouché principal.

D'un autre côté, la France développe une production *industrielle* qui dépasse ses besoins, et elle recherche, à ce point de vue, des débouchés extérieurs. Elle en trouvait un en Espagne, nous verrons bientôt pourquoi. En se fermant, par manière de représaille, à nos produits manufacturés, l'Espagne a causé à son tour à la France un notable préjudice. La situation de celle-ci est donc assez embarrassante. Un intérêt très certain, celui de sa viticulture, fait que les droits protecteurs ont leur raison d'être. Un intérêt non moins certain, celui de l'industrie, agit de son côté dans le sens d'une réduction des droits. Comment concilier ces deux influences antagonistes? Il semble à première vue que l'accord soit chose impossible. Peut-être trouverons-nous cependant tout à l'heure un moyen d'arranger les choses. Voyons d'abord quelle est la condition générale de l'Espagne, au moins dans ses traits essentiels.

La Péninsule ibérique est un pays naturellement riche. Couverte de plateaux de moyenne altitude, sillonnée de chaînes parallèles, elle offre tous les aspects, réunit tous les climats, et se prête sur une échelle variable à toutes les cultures. Les plateaux sont propres également à la production de l'herbe, et à celle des céréales; l'irrigation, quand elle est possible, en fait souvent des terres de première qualité. Les chaînes sont coupées de vallées également très fertiles; leurs flancs sont garnis de pâturages ou de forêts, dont le chêne-liège est un précieux élément. Les côtes, arides sur certains points, sont ailleurs couvertes de jardins que l'humidité combinée avec une chaleur tropicale emplit d'une riche verdure, de fleurs et de fruits. Les céréales, le maïs, les racines et légumes, les pâturages naturels; la vigne, l'olivier, le dattier, le grenadier, l'amandier, beaucoup d'autres arbres à fruits, sont, pour les diverses parties de

la Péninsule, une source très riche et très variée de productions. Le pays se prête donc de lui-même, en quelque sorte, à une exploitation agricole facile et fructueuse, par son sol et par son climat. Il paraît bien, que dans ces conditions l'agriculture locale devrait pouvoir lutter aisément contre toute espèce de concurrence, et produire assez pour alimenter non seulement la population ibérique, mais encore une exportation considérable.

Dans la réalité des choses, il n'en est pas ainsi. Voici pourquoi.

La Péninsule a été recouverte successivement par toute une série de couches ethniques. La première (1), formée par les Ibères venus d'Afrique, sortait d'une souche communautaire, celle des Pasteurs du désert que nous appelons Touareg (2). Plus tard, les Phéniciens, les Grecs, surtout les Carthaginois, puis les Romains, s'établirent en Ibérie. Leur passage eut pour effet de mettre le pays en valeur dans une certaine mesure. Les Carthaginois arrivèrent à ce résultat en faisant du commerce, les Romains par la culture et les mines. Il est à remarquer d'ailleurs que les Ibères ne se plièrent que lentement et par force au travail intense. Carthage, établie sur les côtes, pratiquant surtout le négoce, ne les eut guère pour adversaires, sinon quand elle voulut les obliger à travailler pour elle dans les mines *d'argent* qu'elle exploitait. Elle les trouva au contraire tout prêts à la servir comme soldats, car le métier militaire convenait parfaitement à leurs goûts aventureux et pillards. Rome au contraire, avec ses colonies agricoles, ses vastes exploitations minières, son administration exigeante, eut toujours à combattre en Espagne, tant qu'elle n'eut pas plié tous ses habitants à la pratique plus ou moins assidue des arts usuels, et imposé aux anciennes tribus autonomes le joug uniforme de son régime despotique.

Aux premiers siècles de l'ère actuelle, on voit arriver dans la Péninsule les Goths. Ces pasteurs à culture rudimentaire transformés en pillards étaient incapables de donner aux Ibères une direction nouvelle. Ils se bornèrent à se substituer aux

(1) La première, en négligeant l'homme préhistorique ou sauvage des cavernes, dont l'influence est nulle ou à peu près.

(2) Nous nous réservons de prouver cette origine dans une étude ultérieure.

Romains dans la direction et surtout dans l'exploitation des vaincus (1). L'empire gothique, calque imparfait de celui des Césars, était comme lui déchiré par les factions; aussi tomba-t-il, par trahison surtout, devant une assez faible invasion africaine.

Les Maures, comme les Ibères (dont ils étaient du reste les proches parents), appartenaient au type communautaire et n'avaient point subi de transformation radicale. Ils ne pouvaient donc pas plus que les Goths modifier sensiblement le type local. C'est pourquoi beaucoup d'Espagnols se fondirent aisément avec leurs vainqueurs, adoptant leurs mœurs. D'autres, retirés dans la région montagneuse du Nord, restèrent en état de guerre permanent avec les Maures, pillant leurs confins, faisant de fructueuses expéditions à travers leurs campagnes et contre leurs villes.

La population mauresque ainsi composée transforma le pays par la culture, mais elle obtint ce résultat non pas par ses efforts personnels, mais surtout à l'aide de l'esclavage, pratiqué comme il l'est encore en Orient. En même temps, ainsi que cela se produit toujours parmi les races de ce type, elle se subdivisait en clans ennemis, et par suite en États distincts et rivaux. C'est de là que vint encore la ruine de la domination musulmane. En effet, nous avons vu qu'un État espagnol avait subsisté dans le Nord, et que sa population vivait en partie de la guerre contre les Maures. Cette guerre attirait du reste de nombreux aventuriers arrivant de tous les points de l'Europe, notamment quelques seigneurs francs, malheureusement trop rares. De la sorte l'attaque allait en se renforçant, tandis que la défense faiblissait incessamment. Enfin les Maures furent à leur tour soumis ou chassés.

Nous sommes alors au quinzième siècle. Les Espagnols, avec des dehors occidentaux, sont au fond presque aussi orientaux que les vaincus. Des siècles de luttes incessantes, accompagnées de pillages fructueux, ont fait d'eux des soldats de métier. Ils ont

(1) Les Goths, ou plus exactement Wisigoths, se composaient originairement des populations enrôlées dès le deuxième siècle sur la rive occidentale du Dniepr par des descendants d'Odin et de ses compagnons d'armes, venus là avec une suite de Vieux-Germains de la Baltique. En traversant le midi de l'Europe au sud du Danube, ils avaient recruté un ramassis de peuples antérieurs, mais analogues aux Slaves.

gardé la tradition du césarisme romain. Aussi, dès que la ruine complète des Maures les a laissés maîtres de leurs mouvements, ils ne savent plus que faire. Les occupations usuelles leur semblent méprisables; seule, la guerre leur paraît digne d'occuper leur vie. Et en effet, on les voit dès lors porter leurs armes d'un bout à l'autre de l'Europe, et même au delà des mers, sur un continent nouveau. La guerre est devenue pour eux une industrie principale, qui d'abord les enrichit. Ils acquièrent du butin, des royaumes et deviennent la *grande nation* de l'époque, la plus en vue. Elle conçoit tout à la manière du soldat; chez elle la chevalerie, démodée partout ailleurs, survit au ridicule; la religion elle-même inspire l'idée d'une organisation militaire; le commerce ressemble à la piraterie plus qu'au négoce ordinaire; la colonisation est toujours une conquête violente.

Mais la guerre ainsi pratiquée est une industrie dangereuse; elle a pour résultat immanquable de ruiner les vaincus, et de susciter des coalitions en vue de la résistance. Ce fut là justement le sort de la nation espagnole. Arrivée par les armes à un haut degré de puissance politique, elle vit se grouper contre elle tous les intérêts menacés par la force et l'avidité de ce peuple de soldats pillards et de fonctionnaires avides. Refoulée peu à peu, elle se trouva enfin concentrée dans son ancienne frontière, où, déshabituée des travaux pacifiques, elle fut réduite à une sorte de misère, et tomba brusquement du premier rang à celui de Puissance secondaire.

Depuis, l'Espagne n'a jamais pu se relever, précisément parce que la race qui l'habite n'a pas su se mettre à la pratique générale et active des arts usuels. Elle a gardé l'empreinte profonde de sa formation originaire et de son existence guerrière; on retrouve toujours chez elle un goût prononcé pour les occupations peu intenses. Autrefois, elle ravageait les forêts par le feu, et délaissait la culture pour faire place aux pâtures. Du début du seizième siècle jusqu'à 1836, dit un auteur, la corporation de la *Mesta* promenait ses immenses troupeaux de moutons d'un bout à l'autre du pays, jouissant du droit d'interdire au besoin la culture sur ses routes de transhu-

mance (1). De nombreux privilèges étaient ainsi concédés à l'industrie pastorale, considérée comme la plus noble après la guerre. Aujourd'hui les occupations faciles, comme le petit commerce, les carrières libérales, la politique, les fonctions publiques, l'armée, absorbent un nombre considérable d'individus soustraits par là aux métiers usuels.

L'influence de cette formation, si ancienne et cependant toujours agissante, se décèle encore par une autre particularité importante. Les Espagnols, divisés en clans comme tous les peuples d'origine communautaire, sont tombés aisément sous le joug du pouvoir absolu. Mais cela n'a pas fait disparaître l'esprit de clan; celui-ci s'est simplement transformé en parti politique. De là ces révolutions incessantes qui ajoutent leur trouble et leurs éléments d'incertitude aux causes de faiblesse que nous venons de relever. Du reste, le goût de la lutte avec toutes ses conséquences et toutes ses occasions de butin est si bien demeuré dans le sang espagnol que, d'après un consul anglais, on trouve toujours en Espagne des hommes prêts pour l'émeute, « quel que soit d'ailleurs le parti en cause, et que le chef soit républicain, carliste, ou autre. L'important est que l'on trouve une occasion d'organiser la guerrilla en montagne ou derrière une barricade dans les rues d'une ville ». C'est ainsi que, l'année dernière, un agent de change de Barcelone put organiser une échauffourée contre les casernes dans le seul but d'amener une baisse du cours des fonds publics!

Dans un pareil pays, le gouvernement, obligé d'avoir beaucoup de fonctions disponibles pour satisfaire ses amis, ayant sans cesse à craindre des coups de main montés par les ambitieux avides d'emplois, ne peut manquer de coûter fort cher. Le gouvernement de Madrid dépense en effet beaucoup, bien que son administration soit fort médiocre. Le budget est régulièrement en état de déficit, et la dette nationale s'accroît chaque année. A l'heure actuelle la situation est tellement engagée, que le Trésor est réduit aux expédients. L'an dernier, une loi datée du

(1) É. Reclus, *Géographie*, t. I, p. 687.

14 juillet 1891 a autorisé la Banque d'Espagne à émettre des billets au delà des besoins de la circulation, et sans garantie, uniquement pour arriver à fournir au Trésor un prêt de 150 millions. Le commerce réclama vivement dès que le projet fut connu, mais on passa outre, et aussitôt le cours du change, c'est-à-dire la différence de valeur entre l'or et les billets, monta de 5 1/4 à 13 ou 14 % (1). Voilà qui suffit pour caractériser les façons de faire de ce gouvernement besoigneux.

Tous ces faits influent naturellement et fortement sur l'organisation du travail, ainsi que nous l'allons voir.

II.

Les Espagnols ne savent pas tirer bon parti de leur beau pays, cela est indéniable. En ce qui concerne *la culture*, d'abord, cette insuffisance éclate aux yeux de tous les observateurs. Le grand propriétaire vit à la ville, laissant la terre aux mains du paysan : petit propriétaire, fermier ou métayer, qui joint à l'ignorance la plus complète des bonnes méthodes, une indolence accentuée. Ainsi, dans la Galice, pays d'herbages, le sol est divisé en une infinité de borderies occupées par des fermiers, dont les propriétaires « n'ont probablement jamais vu leurs terres », dit un consul anglais, qui ajoute : « La plupart de ces domaines ont été vendus par lots, ou subdivisés en petits bordages, composés d'abord d'un terrain grand comme un jardin maraîcher, où l'on voit une cabane entourée d'un verger ; en outre, quelques acres de terre sont cultivées en maïs et en orge, et suffisent, quand la moisson est bonne, pour nourrir le fermier, sa famille, et une paire de bœufs destinés à l'exportation en Angleterre. Si le fermier est un peu aisé, un autre morceau de terre est mis en culture. Un porc ou deux, quelques volailles, le tout vivant sous le même toit que le fermier et sa famille, composent avec la paire de bœufs tout le bétail d'un cultivateur galicien. Souvent les animaux qui s'engrais-

(1) En 1892, la perte au change a atteint 17 à 18 %. Il en est résulté un trouble énorme dans les affaires.

sent ainsi pêle-mêle dans la cabane ont changé bien des fois de mains depuis leur naissance, car ils ont été promenés de foire en foire jusqu'au jour où un dernier acheteur se décide à les mettre à l'engrais afin de les vendre ensuite à destination de la Grande-Bretagne (1). » Un autre agent consulaire observe que, dans la riche vallée de Grenade, les cultivateurs se servent encore de l'araire arabe (2). Enfin, un voyageur écrivait récemment : « Je m'attendais à trouver dans l'Andalousie une végétation autrement luxuriante, plus de richesses agricoles qu'il n'y en a réellement. Quand on traverse ce pays que je croyais être un des plus fertiles de l'Espagne, on est surpris de trouver là d'immenses espaces déserts, sans culture. *Il paraît qu'il y a des terres admirables, seulement on n'y fait rien pousser.* Dans ce pays de la vigne et de l'olivier, on boit un vin détestable où il entre plus d'alcool allemand que de val de peñas, et l'huile garde un goût répugnant, parce que l'on est trop pauvre pour pouvoir la faire raffiner (3). »

Aussi, en dépit de tant d'avantages naturels, l'agriculture espagnole se trouve dans un état d'infériorité manifeste vis-à-vis des pays étrangers. Les blés russes et américains entrent en concurrence avec ceux des Castilles ou de l'Aragon. En dépit des avantages faits par la nature et la loi à l'élevage du mouton, les Espagnols n'ont pu réussir à maintenir la pureté et la beauté de leurs races : elles ont dégénéré, et il a fallu demander à la France des béliers pour les relever. Il en est de même des mulets; la France en fournit beaucoup à l'Espagne. On ne peut guère s'étonner, après cela, de voir qu'en 1887 le fisc a dû exécuter plus de 30.000 propriétaires hors d'état d'acquitter leurs taxes (4). Cela donne une idée de la misère de la culture espagnole.

Dans ces conditions, on ne peut guère s'étonner de voir les étrangers se substituer aux indigènes dans la propriété du sol, et s'en emparer en quelque sorte lambeau par lambeau. A l'heure

(1) *Consular Reports*, 1892.
(2) *Bulletin consul. français*, 1891.
(3) *Bull. de la Soc. de Géographie commerciale*, 1890.
(4) *Bull. consul. français*, 1891.

actuelle, une grande partie des vignobles de l'Andalousie, les meilleurs de la Péninsule, sont *entre les mains de propriétaires anglais*. Il suffit d'indiquer ce fait pour mesurer l'étendue du péril que la nationalité espagnole court dans ces circonstances.

Si, d'une part, la concurrence étrangère vient entamer le marché local. si, d'autre part, les pays voisins, comme la France, ferment leurs portes aux principaux produits du sol de l'Espagne, la misère ne peut manquer d'y prendre des proportions effrayantes. On s'explique dès lors les craintes des Espagnols et leur irritation quand la France a établi son récent tarif douanier. Était-il expédient d'y répondre par un tarif analogue? C'est ce que nous verrons plus tard. Essayons d'abord de nous représenter l'état actuel de l'industrie en Espagne.

III.

L'Espagne est également riche en matières minérales propres à alimenter la grande industrie. On y trouve en abondance du fer, du cuivre, du plomb, du mercure, des terres et pierres à ouvrer. Mais tout cela est médiocrement exploité. Ce pays, qui contient plus de gisements métalliques que l'Allemagne, produit pourtant une quantité annuelle de métaux bien inférieure. Un mémoire soumis au gouvernement en 1890 par l'Association sidérurgique espagnole s'exprimait ainsi : « La sidérurgie est une industrie essentiellement espagnole ; peu de pays dans le monde réunissent comme le nôtre les minerais, les combustibles, les fondants et les matériaux pour la construction en aussi grande abondance et de qualité aussi variée et supérieure dans la plupart des cas... Malgré ces avantages naturels, répandus sur notre sol par une main prodigue, l'industrie espagnole ne s'est pas développée suffisamment ».

Les autres industries ne sont pas plus développées ni plus florissantes en Espagne. Autrefois, on y trouvait quelques centres de fabrication ayant acquis de la renommée, comme Tolède pour les armes, Ségovie pour les draps, etc. Aujourd'hui, une seule

province espagnole peut encore passer pour un centre industriel actif, c'est la Catalogne. On y fabrique des toiles, des soieries, des gazes, des rubans, des cotonnades variées : mousselines, nankins, velours, impressions. On y rencontre quelques filatures de coton, de soie et de laine, des teintureries, des fabriques de chapeaux, de savon, des tanneries, des papeteries, des fabriques de porcelaines, de faïences, de quincaillerie, d'armes, de poudre, une fonderie de canons entretenue par l'État. Ces fabriques travaillent seulement pour la consommation intérieure, et pour celle des colonies espagnoles, réservée au moyen de tarifs différentiels. Il leur est impossible ou à peu près de lutter au dehors contre la concurrence des grands pays industriels.

Cet état de choses est une suite naturelle de l'évolution sociale de la race. Avec une classe supérieure qui méprise le travail, la direction fait défaut dans une grande mesure, aussi bien que les capitaux. Quant au personnel ouvrier, il est médiocre dans l'industrie comme dans la culture. Le voyageur déjà cité plus haut disait encore : « Les produits d'Espagne eux-mêmes se vendent à des prix très considérables, parce qu'il faut plusieurs Espagnols pour faire dans une journée le travail ce que ferait un Français; les salaires sont moins élevés qu'en France, mais comme il faut les partager entre un plus grand nombre de personnes pour obtenir un même produit, il s'ensuit que la main-d'œuvre est ici plus chère que chez nous (1) ». Ceci indique bien à quel point est vaine et fausse la comparaison pure et simple des salaires, sans tenir compte de la valeur personnelle de l'ouvrier.

La mauvaise organisation des pouvoirs publics est encore un obstacle grave au développement des affaires. Les crises politiques, les exigences fiscales, les variations du change, sont autant de causes de trouble qui enrayent les entreprises. Ainsi, en 1892, il a fallu surtaxer les transports par chemins de fer, troubler la circulation fiduciaire, emprunter à la Banque ; le prix du change est devenu ruineux, au point que les chemins de fer du nord de l'Espagne ont supprimé les billets internatio-

(1) *Bull. de la Soc. de Géogr. commerc.*, 1890.

naux ou billets circulaires, afin d'éviter les pertes résultant du change. D'ailleurs le commerce entier était jeté dans le désarroi par la même cause.

Enfin, la faiblesse générale du milieu fait que l'industrie est organisée sur un pied incomplet, de telle sorte qu'elle est obligée d'acheter au dehors la plupart de ses outils et ingrédients. « La fabrication catalane, disait récemment un consul, est grevée de frais de 25 % environ plus élevés que ceux que supporte la fabrication étrangère, en raison de ce qu'elle est obligée d'acheter au dehors le charbon, les machines, la plupart des matières et ingrédients divers de teinture, apprêt, etc., et une foule d'accessoires coûteux (1) ».

De tout cela résulte une infériorité évidente de l'industrie espagnole vis-à-vis des principaux États avoisinants. Pour lui permettre de soutenir, même sur son propre marché, la concurrence anglaise, belge, allemande ou française, pour tous les articles demandés dans le pays, il faudrait la couvrir d'une protection exorbitante. A l'heure actuelle, elle est loin de suffire à la consommation locale; l'importation étrangère trouve à côté d'elle une large place, et la position des fabricants indigènes s'amoindrirait encore sensiblement avec un régime libre-échangiste. Aussi ont-ils réclamé de tout temps et unanimement des droits protecteurs qui leur ont été accordés dans une mesure variable. Nous allons voir ce qui en est résulté. Ce que nous venons de dire prouve déjà que l'industrie locale n'a pas su profiter beaucoup de la protection, puisqu'elle est plutôt moins florissante aujourd'hui, relativement, qu'au quinzième siècle, mais ce n'est pas tout encore.

IV.

En Espagne, comme dans tous les pays où la formation communautaire subsiste et paralyse l'activité individuelle, les en-

(1) *Bulletin consul. français*, 1891.

trepreneurs étrangers viennent volontiers se substituer à la race indigène pour exploiter les richesses que celle-ci délaisse. Ils sont d'autant plus nombreux que le régime protectionniste est plus accentué. Voici des faits à l'appui de ce que nous venons d'avancer.

En Espagne, écrivait en 1891 un consul belge, on trouve beaucoup d'industries anglaises, françaises, allemandes et belges (1). L'Association sidérurgique espagnole, dans le rapport cité plus haut, disait dans le même sens : « Il manque à l'industrie espagnole le concours d'un personnel technique ouvrier habile dans toutes les opérations industrielles... Le producteur espagnol se voit dans le triste cas de l'appeler du dehors. » Et en effet, nous voyons ailleurs qu'un laminoir de Bilbao, créé récemment, a été mis en train par soixante ouvriers anglais, dont un bon nombre sont restés comme contre-maîtres (2).« Les districts miniers les plus productifs de l'Espagne méridionale se trouvent presque uniquement dans les régions des montagnes... Les grands travaux d'exploitation n'ont lieu que depuis l'ouverture des chemins de fer : alors se sont fondées les Compagnies anglaises, françaises, allemandes, et sont arrivés tous les ingénieurs étrangers qui ont creusé leurs deux cents puits d'extraction et changé l'aspect du pays... Il en est de même dans les montagnes de Murcie et de Valence (3). » Le centre métallifère de Huelva, complètement déchu, a été relevé par des capitaux, des ingénieurs et des métallurgistes pour la plupart étrangers (4). Les vingt-huit fabriques de sucre de la vallée de Grenade ont été installées et mises en marche par des Français et des Belges (5). Ce sont des négociants anglais qui préparent, coupent, logent et expédient les plus fameux crus espagnols (6). Les travaux publics eux-mêmes sont bien souvent entrepris en Espagne par des étrangers. Ainsi, tout récemment

(1) *Bull. consul. belge,* 1891.
(2) *Consular Reports,* 1892.
(3) É. Reclus, *Géographie,* I, 742, 745.
(4) *Bull. consul. français,* 1891.
(5) *Ibid.*
(6) É. Reclus, *Géographie,* I, 740.

on a remplacé aux chantiers de construction maritime du Nervion à Bilbao, des ouvriers anglais par des ouvriers français. Les chemins de fer, construits dans la plupart des cas par des ingénieurs du dehors, sont exploités aussi par des compagnies étrangères. C'est une société française qui détient les chemins de fer andalous, ainsi que les mines de houille de Belmez (1). La ligne Bobadilla à Algesiras est aux mains d'une société anglaise, qui sollicitait récemment la concession d'un prolongement vers Gibraltar. On le lui a refusé pour des motifs stratégiques.

Souvent aussi les étrangers trouvent profit à exporter les richesses minérales de l'Espagne à l'état brut, pour les utiliser chez eux. C'est ainsi que les minerais de fer de Bilbao sont expédiés chaque année par centaines de milliers de tonnes, et vont surtout en Angleterre. De 1882 à 1887, il en a été embarqué près de 29 millions de tonnes.

L'Espagne est placée dans une situation excellente pour faire le commerce. Baignée d'un côté par la Méditerranée, de l'autre par les flots de l'Atlantique, elle se trouve presque à égale distance entre l'Occident et l'Orient, et peut communiquer par les voies les plus directes avec tous les points du globe. Ce pays ne pouvait donc manquer de fournir de hardis marins, et devait tenir dans l'industrie des transports maritimes un rang principal. Mais il a été dominé ici encore par sa préoccupation essentielle : ses efforts les plus considérables ont été dirigés vers le développement de la marine militaire. La fameuse Armada de Philippe II caractérise bien cette tendance. Le fait que les grandes découvertes de l'Espagne sont dues surtout à des marins étrangers, comme Colomb, est non moins significatif. Aujourd'hui le trafic des ports espagnols est fait surtout par des navires du dehors. Et, bien que les Espagnols s'adonnent volontiers au négoce, parce que c'est là un travail peu pénible, le grand commerce leur échappe en partie sur leur propre sol. Cela s'explique : les gens de la classe supérieure n'agissent guère, et considèrent d'ailleurs les affaires comme une occupation

(1) *Bullet. consul. français*, 1891.

peu compatible avec leur rang social; les personnes de la classe moyenne imitent les précédentes autant qu'elles le peuvent, et se retirent dès qu'arrive l'aisance; par suite, les capitaux manquent; enfin restent les petites gens, qui s'adonnent en effet en grand nombre au commerce de détail, d'intermédiaire (1), fait dont la conséquence immédiate est un renchérissement sensible du prix des consommations de la population ouvrière. Dès lors, on s'explique comment les étrangers trouvent l'occasion fréquente de s'emparer, en Espagne, des affaires importantes. Ainsi, en 1890, il y avait à Madrid quarante-neuf représentants de commerce immatriculés : vingt et un d'entre eux étaient Allemands, sans compter les autres étrangers (2).

V.

L'Espagne est donc un pays où les productions naturelles sont abondantes, et où la race ne suffit même pas à tirer du sol tout ce qu'il est capable de donner; elle est à plus forte raison inapte, sauf exception rare, à les transformer par la fabrication en produits industriels vendables au dehors. Il en résulte que son exportation se réduit à peu de chose près aux produits du sol : des fruits, du liège, des métaux et minerais, principalement du vin; elle importe au contraire surtout des articles manufacturés, et aussi des céréales, car elle n'arrive pas à se nourrir elle-même. On ne peut indiquer au juste la proportion des importations par rapport aux sorties, ni celle des articles entre eux, car l'imperfection des statistiques douanières et l'excès de la contrebande rendent puérils les chiffres officiels (3), mais il est certain que les articles fabriqués représentent au moins les trois quarts des entrées.

(1) *Bull. de la Soc. de Géog. commerc.*, 1890. Les détaillants paraissent être encore plus nombreux en Espagne qu'en France.

(2) *Bull. consul. belge*, 1891.

(3) En février 1892, il a fallu renforcer le corps des douaniers avec des troupes de ligne pour enrayer la fraude.

Dans ces conditions, la situation est bien claire. Si l'Espagne persiste à s'entourer d'une haute barrière de douanes, l'invasion des entrepreneurs étrangers s'accentuera, en même temps d'ailleurs que l'activité de la contrebande. Son intérêt la porte donc plutôt vers une politique douanière très libérale. C'est d'ailleurs celle qu'elle a pratiquée de 1869 à 1892. Son tarif, remanié en 1877 et en 1882, était plutôt modéré, et même libre-échangiste pour beaucoup d'articles. Mais celui de 1892 est le résultat d'une réaction complète; les droits qu'il établit sont en général prohibitifs. On taxe le charbon, le coton, le lin, le chanvre, la laine, la soie, les graisses, les huiles, les produits chimiques. Les droits ont été élevés de 100, 150, 200 et même 300 % au tarif maximum. Un tarif minimum plus modéré, que le gouvernement peut concéder par traité, accompagne le premier, mais il est encore fort élevé. D'où vient ce revirement?

On a dit et répété qu'il avait surtout pour but de répondre aux mesures protectionnistes prises par les autres pays d'Europe, et spécialement par la France. La raison est médiocre, car il eût suffi dans ce cas de surtaxer les articles provenant de ce pays, et il ne sortait de là aucune bonne raison pour frapper le charbon anglais, les machines belges, ou les laines d'Australie. La vérité réside en ceci que les Espagnols, sous le coup d'une crise économique due surtout à leur insuffisance comme producteurs agricoles ou industriels, ont cru agir dans l'intérêt de leurs propriétaires, de leurs fabricants, de leurs ouvriers de la campagne et des villes qui se plaignent beaucoup et souvent menacent. Après tout ce que nous avons dit, il est évident que ce calcul est mauvais. Le tarif espagnol fera bien l'affaire de quelques industriels, étrangers pour la plupart, mais il appauvrira la masse de la nation en lui fermant, par l'effet des représailles, certains débouchés importants pour ses produits naturels, et en renchérissant les articles fabriqués de consommation courante.

L'Espagne le sent si bien qu'elle fait tous ses efforts pour obtenir des traités de commerce favorables à sa production, même au prix de concessions sur son tarif minimum. Elle en a signé

avec l'Italie, avec les États-Unis (pour l'île de Cuba, qui est ouverte aux pétroles, charbons, machines, cotonnades, articles en fer, viandes et fruits américains, moyennant l'entrée libre ou à peu près des sucres cubains aux États-Unis). Elle négocie activement avec la France, pour obtenir la faculté d'y importer des vins, en échange des articles de notre fabrication. En fait, elle tend à substituer des tarifs conventionnels modérés ou même libre-échangistes, à son tarif général si rébarbatif. Elle subit en cela la pression énergique des faits énumérés dans cette étude. Comment se fait-il que la France ne réponde pas volontiers à ces avances?

C'est qu'en France la manie d'une protection mal calculée, abusive, sévit en ce moment et s'oppose à toute concession. Les viticulteurs français entendent écarter absolument la concurrence des vins espagnols. Ils prennent pour prétexte la surcharge d'alcools allemands que le commerce ibérique ajoute en général à ses vins. Le motif est mauvais, car on peut mettre obstacle dans une grande mesure à cette fraude par la prohibition des vins alcoolisés. En repoussant absolument les produits naturels espagnols, la France commet une erreur préjudiciable à sa production industrielle. Il est extrêmement probable qu'elle en souffrira dans l'avenir, au profit de ses concurrents anglais, allemands et belges. Sa véritable politique consistait ici à faire des concessions raisonnables, pour obtenir réciproquement des avantages dont, en somme, elle a grand besoin aujourd'hui. La viticulture n'en aurait pas beaucoup souffert, et l'industrie aurait pu en profiter largement. Ce n'est certes pas le moment de pousser chez nous à la restriction de nos débouchés extérieurs, que la concurrence a déjà si fortement entamés.

Léon Poinsard.

MONSIEUR PRUDHOMME.

II.

DÉVELOPPEMENT DU TYPE AU XIXe SIÈCLE.

Voilà donc la bourgeoisie au but de ses rêves. Elle a dépossédé la noblesse et le clergé de leur rôle de classe dirigeante. Subitement, en masse, sans préparation, la classe moyenne s'est réveillée classe supérieure. A elle appartient la direction de la société. Qu'en fera-t-elle?

Nous avons indiqué, dans le Girondin, les premiers linéaments du type Prudhomme, et démontré, une première fois, par son échec, l'impuissance constitutive du personnage. Constitutive, avons-nous dit. Cette impuissance, en effet, n'est pas un pur accident. Elle tient au fond même de la classe parvenue, à la rapidité de son élévation, à une inaptitude antérieure qui se continue. L'histoire de ses échecs est celle du dix-neuvième siècle. Nous les passerons brièvement en revue.

Coûte que coûte, et en vertu de la force des choses, une classe *dirigeante* doit *diriger*. A elle appartient l'initiative de tout progrès, de toute modification, de tout renouvellement politique ou économique. A elle de trouver la conduite à tenir en toute crise, les moyens de parer à tout accident. A elle, dans chaque

pays, de prendre la tête du mouvement progressif qui, par suite du développement des arts mécaniques, emporte les nations modernes dans les voies d'une civilisation de plus en plus compliquée, et réclame par suite une prévoyance et des capacités de plus en plus hautes.

Une bourgeoisie qui se serait élevée par ses propres forces puiserait aisément en elle-même les ressources nécessaires à une telle œuvre. Tel n'est pas le cas de M. Prudhomme. Nous avons vu comment la bourgeoisie s'est élevée vers la fin du dix-huitième siècle. Ses aptitudes, ses mérites y étaient pour peu. Elle est montée mécaniquement, inconsciemment, sous la pression de la tempête révolutionnaire, comme le mercure dans le baromètre sous la pesanteur de l'air. Elle n'a fait que *remplir un vide, boucher un trou.*

C'est ce qui explique cet étrange mystère qui, à travers tout le siècle, est demeuré le tourment de tant d'esprits, depuis les plus grands jusqu'aux moindres : « Comment se fait-il qu'après cent ans passés cette gigantesque Révolution en soit encore à produire quelque chose qui mène largement l'avenir et qui donne la solution manifeste des problèmes de ce temps? Pourquoi en est-on encore à chercher la révolution vraie, celle qui doit apparaître, au sentiment de tous, progressive et prospère? » La Révolution française a fait illusion; elle en a imposé à l'imagination des peuples, par la grandeur des ruines qui s'y sont vues; mais ces ruines se sont bien faites d'elles-mêmes, l'ancien édifice s'est affaissé. Cette destruction grandiose était donc assez simple. Quant à l'œuvre de construction nouvelle, elle a manqué et elle manque encore, précisément parce que ceux qui sont devenus alors les premiers dans la société, ne le sont pas devenus par une méthode normale et procédant d'eux; jetés en avant par explosion, ils ont apporté sur la scène de nouveaux visages, et non des ressources nouvelles à l'action. *La révolution est demeurée le mode ascensionnel de ce siècle*, en France et dans les pays analogues. *On n'a pas trouvé d'autre procédé que celui-là pour répondre aux difficultés qui n'ont cessé de grandir.* Et ce procédé s'est montré impuissant

et désastreux. Le dix-neuvième siècle, dans l'Europe continentale, doit son insuccès à l'insuffisance de ses origines : la révolution n'est pas la capacité. La bourrasque militaire du premier Empire ne doit pas nous faire illusion. Aucune puissance vitale ne s'y cachait. Un effort nerveux, violent, une sorte de crise convulsive et passagère comme en ont les nations instables, le génie stratégique d'un homme éminent mis en liberté et en relief par des circonstances exceptionnelles; voilà le secret de cette grandeur éphémère qui, en 1815, nous laisse de nouveau face à face avec la réalité.

La métamorphose sociale accomplie par la Révolution s'est accentuée sous l'Empire.

La bourgeoisie ne se contente plus de remplacer la noblesse; elle s'érige en noblesse.

Des titres de ducs, de comtes, de barons, libéralement distribués, viennent créer, du jour au lendemain, une aristocratie nouvelle, complètement différente de l'ancienne au point de vue des allures et des idées, mais d'autant plus fière qu'elle est partie de plus bas. Ces soldats de fortune, élevés de grade en grade avec une fabuleuse rapidité, ont conscience de leur mérite : « Je suis un ancêtre, » disait l'un d'eux.

Toutefois, sous l'Empire, rien de bien saillant à noter. La guerre absorbe tout. La moitié de la France se bat, la seconde se tait; *l'esprit public* ne perce pas.

La Restauration met Prudhomme en liberté. Toutes les opinions, longtemps refoulées, se dégorgent. « Une vaste et sublime mêlée des intelligences », suivant l'expression de Lamartine (1), couvre la France et l'Europe. Des hommes politiques absolument *neufs*, y compris les émigrés, se préparent à faire l'essai d'un gouvernement artificiellement transplanté d'Angleterre, et qui ne tient aucun compte des conditions spéciales où se trouve la société française. Tel qu'il est, et dès son installation, ce gouvernement passionne presque tous les esprits. Après la dissolution de la *Chambre introuvable*, en 1816, la constitution n'a plus

(1) *Discours sur les Destinées de la poésie.*

que des admirateurs. Tout le monde crie : « Vive la Charte ! »

La Charte, c'est le salut, le progrès, l'avenir, l'idéal parfait du gouvernement, la conciliation des principes, le triomphe commun de l'autorité et de la liberté, etc. Non seulement on le dit, mais on le pense. Royalistes et libéraux n'ont qu'une voix là-dessus. A peine quelques prophètes de malheur, Bonald, de Maistre, jettent leur note discordante. Le courant n'est pas avec eux. Tout le monde se croit à une aurore, à une renaissance, au commencement d'une ère indéfinie de bonheur. Victor Cousin appelle la Charte « le dernier résultat des conquêtes progressives de l'humanité » (1).

Nous parlions plus haut des émigrés. Chose curieuse. L'inauguration du régime parlementaire va les rendre tout aussi Prudhommes que les bourgeois. Sans doute ils garderont un cachet de distinction dû à leur formation première, certaines idées traditionnelles et inébranlables, certains procédés chevaleresques dont leurs ennemis sont dépourvus ; mais notre assertion reste exacte. Tel gentilhomme, propriétaire rural, sage, bien élevé, patronnant ses fermiers, remplissant dans son petit coin natal tous les devoirs d'une autorité sociale, semble soudain mordu de la tarentule prudhommesque, dès qu'il a touché le marbre de la tribune. Il y a là, pour ainsi dire, une atmosphère morale.

Toutefois, sous la Restauration, c'est surtout la bourgeoisie qui peut offrir des exemples.

On se lasserait à conter les lieux communs, les vérités de la Palisse, les banalités sentencieuses qui font retentir les échos du Parlement. M. Jules Lemaître a un mot pour désigner une idée plate revêtue d'une forme solennelle. Il appelle cela « la pensée à la Royer-Collard (2) ». Témoin ces exemples :

« Les crimes de la Révolution n'étaient pas nécessaires. Ils ont été l'obstacle et non le moyen. »

« Les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil ! »

(1) *Histoire de la Philosophie,* Introduction.
(2) *Contemporains,* 2e série, *La Comtesse Diane.*

« Les gouvernements représentatifs ont été condamnés au travail. Comme le laboureur, ils vivent à la sueur de leur front. »

Cela ne rappelle-t-il pas quelques mots célèbres de Prudhomme?

« Apprenez, jeune homme, que l'oisiveté est la mère de tous les vices! »

« Otez l'homme de la société, vous l'isolez! »

Le mouvement prudhommesque, sous la Restauration, s'incarne plus particulièrement dans le *libéralisme*, le *romantisme* et l'*éclectisme*. Ces trois formes de la pensée révèlent pareillement l'état de malaise où se trouve la société d'alors. L'amour du changement, — dont nous examinerons les causes, — agite plus que jamais les esprits; c'est l'époque où Jérôme Paturot court après sa position sociale. « Paturot poète chevelu. — Paturot Saint-Simonien. — Paturot gérant de la société du bitume de Maroc. — Paturot journaliste. — Paturot feuilletoniste. — Paturot publiciste officiel. — Suicide de Paturot, philosophe incompris. — Paturot bonnetier. » Tels sont les principaux titres de la première partie du fameux roman, correspondant à la Restauration. Il y a là l'histoire de bien des gens.

Le *libéralisme*, tel qu'on l'entendait à la veille de 1830, est une exaltation naïve et solennelle qui se concilie assez bien avec cet *esprit conservateur* dont nous avons fait un des traits saillants de M. Prudhomme. Le *Globe*, organe des libéraux, ne se montre nullement antiroyaliste. Royer-Collard proteste de son dévouement à la *monarchie légitime*. Ceux qui veulent sérieusement le renversement du pouvoir sont en nombre infime. On se borne à réclamer en faveur du progrès, de l'esprit moderne, de la liberté, — surtout de la liberté. C'est l'âge d'or de ce beau mot, si mal compris par bon nombre de ses adorateurs. Beaucoup de gens s'imaginent que la présence d'un Villèle ou d'un Polignac dans les conseils de l'État est l'*unique obstacle* qui s'oppose aux prospérités de l'avenir et aux grandes destinées de la jeune France. « Il est beau, dit Benjamin Constant, le traité entre la puissance et la raison! ce traité par lequel *les hommes éclairés* disent au

dépositaire d'un pouvoir légitime : « Vous nous garantirez de toute action illégale, et nous vous préserverons de tout préjugé funeste! Vous nous entourerez de la protection de la loi, et nous environnerons vos institutions de la force de l'opinion (1)! »

Benjamin Constant parle des *hommes éclairés*. Traduisez : les hommes payant trois cents francs d'impositions, car eux seuls, alors, jouissent des droits politiques. Seule, évidemment, la bourgeoisie possède assez de lumières pour élever la voix dans les affaires de la nation, et préserver le pouvoir « de tout préjugé funeste ». Fait typique : le suffrage universel, proposé dès 1816 *par l'extrême droite*, avait été repoussé *par les libéraux*.

Du reste, en ces temps-là, le digne Prudhomme ne perd pas une occasion de proclamer solennellement ses opinions conservatrices et sa fidélité au pouvoir régnant.

Le voici déposant en justice contre Jean Hiroux :

PRUDHOMME : Je saisis avec empressement cette occasion, Messieurs, pour consacrer à la France entière, à l'Europe et à l'univers ici rassemblé dans vos membres, mon attachement sans borne au Roi...

LE PRÉSIDENT (l'interrompant) : Allez à votre place.

PRUDHOMME. — Au Roi, à la Gendarmerie Royale...

LE PRÉSIDENT. — Taisez-vous.

PRUDHOMME (avec feu) : ... Gendarmerie Royale et son auguste famille...

LE PRÉSIDENT. — Huissier, faites sortir le témoin.

PRUDHOMME. — Vive le Roi! la Gendarmerie Royale (2)!

Dans la même scène, l'avocat général s'exprime ainsi sur le compte de Jean Hiroux :

« ... Il suça le lait de l'indépendance, et sa vie errante et vagabonde vous prouve assez, Messieurs, combien il a profité de ces principes subversifs de l'ordre social, et dont la présence dans le monde civilisé est un fléau pour l'espèce humaine (3)! (*L'accusé s'endort.*)

(1) *Des réactions politiques*, IV.
(2) Henri Monnier, *Scènes de la vie populaire*.
(3) *Ibid.*

L'avocat général combat, en termes prudhommesques, les prudhommesques doctrines du libéralisme. Supposez à sa place un libéral. Il dirait : « Nous avons sucé le lait *pur* de l'indépendance. En vain l'on prétend que nos principes, subversifs de l'ordre social..., etc. » On ne fait que transposer le ton, mais la musique est toujours la même.

Parallèlement au libéralisme, le *romantisme*. Victor Hugo ne l'a-t-il pas appelé « le libéralisme en poésie »? Le romantisme, à partir de *Cromwell* et du second cénacle, perd le caractère de réforme spontanée qu'il avait gardé jusqu'alors, pour prendre les allures d'un *système*. Il s'agit tout simplement de créer de toutes pièces une nouvelle littérature, qui sera sublime, à la place de l'ancienne, qui ne vaut rien. Laissons parler notre Paturot :

« On *démolissait* Voltaire, on *enfonçait* Racine, on écrasait Boileau sous son prénom de Nicolas, on traitait Corneille de perruque, on donnait à tous nos vieux auteurs l'épithète un peu légère de polissons (1). »

Le lecteur dira que Ronsard et du Bellay en disaient autant de leurs devanciers du Moyen Age. Oui; mais il ne s'agissait pas, pour les Ronsardiens, de tout rebâtir. Leur grande ambition, au contraire, était d'*imiter*. Il s'agissait de populariser les littératures grecque et romaine, chose fort modeste en soi, et d'en reproduire docilement les beautés. C'était un projet naïf, enfantin, mais non prudhommesque. Les romantiques veulent mieux que ça. De modèles, on n'en veut plus. On veut atteindre l'idéal directement et d'un bond. « La littérature que nous allions créer devait être stridente, cavalière, bleue, verte, mordorée, profonde et calme comme le lac... Elle devait chanter avec l'oiseau, blanchir avec la vague, verdir avec la feuille, ruminer avec le bœuf, hennir avec le cheval, enfin se livrer à toutes ces opérations physiques avec un bonheur extraordinaire, vaincre, en un mot, dominer, supplanter et (passez-moi encore une fois l'expression), *enfoncer* la nature (2)! » Enfoncer la nature, n'est-ce pas

(1) Louis Reybaud, *Paturot poète chevelu.*
(2) *Ibid.*

le rêve de Victor Hugo? n'est-ce pas le résumé de la préface de *Cromwell?* Écoutons aussi la préface de *Marion Delorme :*

« Le public, — cela devait être et cela est, — n'a jamais été meilleur, n'a jamais été plus éclairé et plus grave qu'en ce moment. Les révolutions ont cela de bon qu'elles mûrissent vite, à la fois et de tous les côtés, tous les esprits. Dans un temps comme le nôtre, en deux ans, l'instinct des masses devient goût... Ce serait l'heure, *pour celui à qui Dieu en aurait donné le génie* (périphrase élégante pour dire : votre serviteur), de créer tout un théâtre, un théâtre vaste et simple, un et varié, national par l'histoire, populaire par la vérité, humain, naturel, universel par la passion. Poètes dramatiques, à l'œuvre! elle est belle, elle est haute. Vous avez affaire à un grand peuple habitué aux grandes choses. Il en a vu et il en a fait! »

Quoi! nous dira-t-on, qualifier de prudhommes nos jeunes poètes chevelus, ces pourfendeurs acharnés du *Philistin*, de l'*épicier*, du *bourgeois?* — Pourquoi pas? Il y a mille manières d'être prudhomme. Il faut bien distinguer entre le fond de M. Prudhomme et son costume. Le fond, c'est, comme nous l'avons vu, cette *présomption bourgeoise* unie à l'incapacité et à la solennité. Ce fond résulte de l'ordre des choses, du bouleversement social, de l'avènement d'une nouvelle classe à la direction des idées comme à celle des faits. Le costume, c'est la forme passagère que revêt ce fond, l'*occupation* ou l'*entreprise* quelconques à laquelle s'adonnera Prudhomme, suivant les circonstances et l'occasion. Parce que Napoléon est tombé, le libéralisme a pu se donner libre carrière; le retour et les desseins des émigrés, contrariant les bourgeois, tourne de ce côté leur rancune et leurs abstractions. Parce que les littératures étrangères : Ossian, Byron, Gœthe, Schiller, sont parvenues jusqu'à nous, la littérature a pu prendre sa couleur romantique. Une raison analogue, l'importation nouvelle des théories de Kant et des Écossais, déterminera l'allure générale de notre philosophie. Supposez d'autres circonstances, d'autres influences, d'autres importations; notre politique aurait pu ne pas être libérale, notre littérature ne pas être romantique, notre philosophie ne pas être éclectique, psycholo-

gique, panthéiste; mais politique, littérature, philosophie auraient toujours été prudhommesques.

L'art est un sacerdoce et le poète un prêtre.

dit déjà M. Hugo dans les *Odes,* et cette haute pensée ne fera que croître et embellir. Il dira dans les *Contemplations :*

Je suis le poète farouche,
L'homme-devoir,
Le souffle des douleurs, la bouche
Du clairon noir,
Le songeur ailé, l'âpre athlète
Au bras nerveux,
Et je traînerais la comète
Par les cheveux.

Cette attitude hiératique était-elle nécessaire au caractère romantique de la poésie nouvelle? — Nullement. C'est de la vanité bourgeoise toute pure. On pouvait *romantiser* sans cela. Lamartine, le poète patricien, l'a très bien démontré dans sa première phase.

La jeune philosophie fait chorus avec la jeune poésie. Le mouvement de rénovation inauguré par Rousseau, Condorcet, etc., se continue sous la Restauration et monte, vers 1830, à son apogée. Il s'agit, comme de juste, de réformer complètement le genre humain, ce qui est grave; à moins qu'il ne s'agisse de bouleverser simplement la pensée humaine, ce qui offre moins d'inconvénients. Ici, expliquons-nous. La présomption, chacun le sait, a toujours été le péché mignon des philosophes, et l'on pourrait presque soutenir, avec quelques développements ingénieux, que le caractère prudhommesque a toujours marqué, de quelques-uns de ses traits, cette classe intéressante et peu modeste de nos semblables. Pourtant ce n'est là que l'apparence. Les novateurs anciens, Pythagore, Platon, Descartes, voire Kant, confectionnaient bien des *systèmes,* mais au moins avaient-ils des idées neuves et profondes, et ne prétendaient-ils pas, malgré ce, les imposer au genre humain. Ils donnaient leurs opinions pour ce qu'elles valaient, pour des rêveries personnelles, destinées à

un petit cercle de disciples ou d'amis. Ils glissaient plus ou moins dans l'utopie, rarement dans la suffisance. L'exposition des idées, chez la plupart, gardait une allure fine et aristocratique. Tout, chez Descartes, respire le gentilhomme original, mais distingué, ami du silence, et légèrement dédaigneux de sa propre gloire. Il n'entreprend d'ailleurs sa réforme qu'après un apprentissage consciencieux et minutieux. Rien de semblable chez les novateurs de la Restauration. D'abord, en général, ils n'apportent rien de nouveau. C'est de l'antique *retapé* et remis en vogue sous des noms modernes. Ensuite ce qu'ils rêvent est impraticable. Pendant que Saint-Simon et Fourier, poursuivant leur *apostolat*, prêchent le nouveau christianisme et le phalanstère, la foule des étudiants officiels, pressée autour de Victor Cousin, acclame avec une incroyable sincérité l'aurore de la philosophie idéale, dernière, parfaite, qui doit dire le dernier mot sur Dieu, l'âme, le monde, amener « l'émancipation définitive de la raison humaine », et réconcilier toutes les divergences intellectuelles dans un suprême embrassement. Nous avons nommé l'éclectisme. Le système, en soi, n'a rien de bien neuf. Cicéron chez les païens, saint Clément d'Alexandrie parmi les chrétiens, sans compter une foule d'autres, l'avaient déjà pratiqué avec succès, sans emboucher pour cela la trompette épique. L'éclectisme est un procédé, et non une philosophie. Les jeunes penseurs de 1830 y voient la clef de toute vérité, la formule cabalistique d'une alchimie abstraite, grâce à laquelle l'univers n'aura bientôt plus de secrets. « La vérité philosophique, dit Cousin, c'est le combat des erreurs les unes contre les autres. » C'est vite dit. Prendre à chaque philosophe ce qu'il a de bon et laisser ce qu'il a de mauvais; voilà assurément une incomparable maxime, digne d'être gravée en lettres d'or sur la cheminée de Joseph Prudhomme. Quant à savoir précisément ce qu'il y a de bon et de mauvais chez chaque philosophe, voilà la difficulté, — difficulté dont M. Cousin et ses amis n'ont jamais calculé la grandeur et qui ruine leur philosophie de fond en comble.

La philosophie de Cousin est bien tombée de nos jours. S'ensuit-il que, depuis lors, nous soyons mieux partagés? Nous pou-

vons renvoyer nos lecteurs aux ouvrages qui se publient actuellement. Un écrivain, s'intitulant spiritualiste, ne vient-il pas de faire un traité pour *démolir* toutes les preuves actuelles de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu, afin de reconstruire entièrement ces vérités sur d'autres bases! Chacun, d'ailleurs, pontifie avec un ineffable sérieux. Les mots inconnus, subtils, prétentieux, encombrent de plus en plus la langue philosophique. On prend en pitié tous les *anciens*, y compris les contemporains un peu vieux. Le ton d'oracle est de bon goût. Vous lirez, par exemple, dans tel livre : « Il y a encore des esprits arriérés qui croient à la métaphysique... » et, dans un livre à côté : « Tout le monde sait, aujourd'hui, que la philosophie se ramène tout entière à la métaphysique... » Ce qui prouve que *l'art de ne pas sourciller* est une des plus précieuses qualités de M. Prudhomme.

Quant aux autres systèmes éclos sous la Restauration, on connaît trop leur échec : la chute lamentable du fouriérisme, à ses premiers essais de phalanstère, et la nécessité où se vit la police de mettre sous les verroux les trop fidèles apôtres du nouveau *messie* Saint-Simon. Pourtant, qu'on le remarque bien, des hommes très « comme il faut » avaient donné dans ces doctrines. Le général Lamoricière avait été saint-simonien.

Tout roule donc, et en peu de temps, sous cette rapide et brillante Restauration, et la Restauration elle-même ne tarde pas à rouler. Tous pourtant la croyaient solide. Lamartine, reçu à l'Académie en avril 1830, saluait très sincèrement, avec un optimiste enthousiasme, « les prémices du siècle qui s'ouvrait » sous les auspices d'une dynastie désormais inviolable. Chateaubriand disait, s'appropriant une parole divine : « Démolissez la monarchie, et je la rebâtirai en trois mois! » Les journées de juillet se chargeaient de donner un démenti sanglant à ce défi par trop superbe : 1830 arriva.

Louis-Philippe! ce seul nom, en matière de choses prudhommesques, évoque l'idée de l'âge d'or. Jamais la bourgeoisie ne s'était vue si bien et si complètement la reine; jamais les bonnetiers et les gros marchands de parapluies ne prirent plus fière-

ment le haut du pavé social; jamais les Tuileries ne virent plus gros souliers fouler leurs tapis et plus maladroites révérences se mirer dans leurs grandes glaces. L'élément rétrograde et chevaleresque est victorieusement éliminé.

Le type prudhomme entre ici dans une nouvelle phase, celle de son apogée. Un renouvellement analogue à celui de 1789, quoique moins radical, s'opère dans les hautes couches. Une foule de nobles et de *vieux bourgeois*, appartenant à l'armée, à la marine, à la diplomatie, aux fonctions publiques, donnent leur démission, et sont remplacés *en masse* par des bourgeois ralliés au soleil levant. La noblesse n'émigre pas, mais elle se réfugie dans ses terres et s'isole du mouvement général. A la cour, dans les villes, dans les affaires, les *parvenus* tiennent sans obstacle le haut du pavé. Un fait significatif marque ce triomphe : l'abaissement du cens électoral de 300 à 200 francs; abaissement qui a pour double résultat de réduire l'influence politique des grands propriétaires ruraux, et d'incorporer à la classe dirigeante un fort contingent de petits rentiers, commerçants, industriels, magasiniers, à qui les droits politiques confèrent immédiatement une certaine considération sociale. Mais remarquons bien que, si le cens est abaissé à 200 francs, *il n'est pas porté plus bas*. La bourgeoisie veut bien supplanter la noblesse, mais elle ne prétend pas s'encanailler avec le peuple. Elle dit à la première : Ote-toi de là que je m'y mette; mais elle crie au second : J'y suis, j'y reste.

La politique extérieure va se ressentir de l'avènement des nouvelles couches. L'*entente cordiale* succédera, au prix des plus humiliants sacrifices, à l'attitude fière et susceptible des diplomates de Charles X. Affaires de Belgique, affaire Pritchard, questions de Pologne, d'Orient, du Sonderbund, tout sera l'occasion de reculades savantes et prudentes, dictées par les intérêts industriels et commerciaux de nos pacifiques législateurs. Mais comment déguiser ces défaites aux yeux du peuple français, si vif, si ombrageux, si chauvin? — Avec des phrases. La Pologne est-elle écrasée, après avoir vainement compté sur le secours de la France? On dira : « L'ordre règne à Varsovie! »

L'Angleterre somme-t-elle la France de renoncer à une indemnité du Maroc après la bataille d'Isly? On dira : « La France est assez riche pour payer sa gloire! » C'est l'époque de l'inénarrable Dupin, de ses lourdes sentences, de ses discours pompeux tout remplis du contentement de soi et de son siècle. C'est alors que Guizot prononce son fameux discours de Lisieux, résumé par la presse en ces deux mots : « Enrichissez-vous. » Au fond, le grand ministre, malgré quelques réserves, est assez satisfait de son temps : « Nous avons acquis, dit-il, de nous-mêmes et de notre condition, une connaissance plus juste et plus profonde. Nous ne nous payons plus de désirs, ni d'arguments, ni d'apparences, ni d'espérances (!!!). Nous voyons ce qui est. Nous vivons bien plus que nos pères dans la vérité des choses. *Nous sommes plus sages et plus modestes* (1). »

Mettons en regard la tirade suivante, empruntée à Henri Monnier :

M. PRUDHOMME (à M. Ducreux). — Vous êtes de ces gens qui font de l'opposition à tout... De quoi se plaint-on, je vous le demande? Est-ce que je ne gagne pas de l'argent sur les fonds et sur les actions? Est-ce que je n'ai pas bonne table et bon gîte? Est-ce que je ne suis pas considéré, porté sur les listes du jury, reçu dans les premiers salons de la Chaussée-d'Antin, désigné pour toutes les fonctions honorifiques, élu au grade de capitaine par mes concitoyens, et sur le point d'être, avec mon *épouse*, présenté aux bals du roi? N'est-ce pas là un état prospère? Encore une fois, je vous le demande, de quoi se plaint-on (2)?

Jusqu'alors, on ne voyait dans un député que le champion d'un principe. A partir de 1830, on commence à se faire élire pour le plaisir d'être élu. On quête la députation comme on quêtera la décoration. C'est un titre, un ornement, un *panache* ; sans compter, pour beaucoup, les profits pécuniaires, les faveurs ministérielles, les jeux de bourse, etc.

ANTONY (à Prudhomme). — Cincinnatus, quittez votre charrue! je vous le dis du fond du cœur et avec l'énergie de la convic-

(1) Guizot, *Méditations*, « De l'état des âmes ».
(2) *Grandeur et décadence...*

tion : Ma parole d'honneur, vous êtes digne de sauver le Capitole!

PRUDHOMME. — Ah! ce mot me décide! ce mot me décide (1)!

Prudhomme est décidé, mais Mme Prudhomme ne l'est pas :

Mme PRUDHOMME. — A quoi cela vous servira-t-il?

PRUDHOMME. — A devenir *quelque chose*. L'Assemblée est une pépinière, et c'est sur les bancs de cette... pépinière que l'on prend les hommes d'État, les ministres.

Mme PRUDHOMME. — Allons donc!

PRUDHOMME. — Je serai *quelque chose*, madame Prudhomme, je serai *quelque chose*, je vous en donne ma foi (2)!

Comme Tartarin, Prudhomme est terrible lorsqu'il part en guerre. Ses ambitions ont une candeur et une lourdeur caractéristiques ; malgré ce, il jette feu et flamme. Sur le terrain politique, comme sur le terrain littéraire, il a conscience de *sa mission*. Écoutez Augustin Thierry :

« Nous qu'on appelle des hommes nouveaux, sachons prouver que nous ne le sommes pas!... Nous sommes les hommes des cités, les hommes des communes, les hommes de la glèbe, les fils de ces paysans que des chevaliers massacrèrent près de Meaux, les fils de ces bourgeois qui firent trembler Charles V, les fils des révoltés de la Jacquerie (3)! »

Le sentiment intime de la bourgeoisie, sous Louis-Philippe, c'est la persuasion qu'elle a de faire, par le seul fait de sa prospérité, la prospérité de la France entière. L'idée du patronage social, avec ses devoirs compliqués et traditionnels, lui est généralement inconnue. Elle n'a pas tort, sans doute, de donner une vigoureuse impulsion à l'industrie, au commerce, à la création des chemins de fer. Elle a tort de ne voir que cela, et de ne considérer que le côté matériel des choses. Entre la bourgeoisie orléaniste de 1840 et la classe dirigeante telle qu'elle devrait être, il y a toute la distance qui sépare l'économie politique de la science sociale.

(1) *Grandeur et décadence.*
(2) *Ibid.*
(3) *Histoire d'Angleterre*, VII.

Cette bourgeoisie s'endort dans sa bonne et grosse confiance. Le progrès scientifique, alors à son maximum de vitesse, lui donne l'illusion d'un progrès social. Elle croit que la *paix* à l'extérieur, la *commandite* à l'intérieur, sont les deux spécifiques sans rivaux qui guérissent les plaies nationales, et que le bas peuple, le peuple désorganisé, sans associations, sans syndicats, sans protecteurs naturels, sans droits politiques, sorti de l'ordre ancien sans avoir trouvé un ordre nouveau, prendra toujours en patience la domination de quelques milliers de patentés qui ont renversé Charles X au nom de la liberté et des droits du peuple. Fille des *Jacques*, mais fille enrichie et privilégiée, elle ne remarque pas tous les autres fils des Jacques demeurés en arrière, dans la jalousie et la pauvreté. Le tiers état, au moment même où il lit complaisamment son *Histoire,* ne s'aperçoit pas qu'il a cessé en fait d'être tiers état, et qu'un quatrième état, regardant les bourgeois d'aujourd'hui comme les Jacques d'autrefois regardaient les nobles, s'apprête à donner l'assaut aux « exploiteurs ». Cette ignorance fera sa perte. Un mouvement décisif va s'opérer. A côté des Prudhommes officiels, immobilisés dans leur prudente béatitude, se lèvent les Prudhommes de l'opposition, fils de la bourgeoisie, eux aussi : Odilon Barrot, Louis-Blanc, Ledru-Rollin, ou même transfuges de la noblesse, comme Lamartine ou Girardin, et dont les théories, quoique dépourvues de sens pratique, ont sur celles de leurs adversaires l'avantage immense d'être neuves et de n'avoir pas encore subi l'épreuve de l'application. Un idéal nouveau, où se confondent la République, le suffrage universel, le socialisme, aspire à se réaliser dans les choses. Il se traduit par la révolution de Février.

Si l'espace n'était borné, que de jolies choses à dire ! L'enivrement du peuple aboutissant aux journées de juin ; les hommes d'ordre n'organisant que le désordre, les discours stupéfiants de Victor Hugo ; les volte-face de presque tous les hommes politiques ; M. Thiers, le pourfendeur des jésuites en 1845, votant avec Montalembert la liberté de l'enseignement, les projets politiques de Lamartine, projets pleins d'honnêteté et de poésie,

ayant le seul défaut d'être impraticables; les protestations contre la peine de mort; la grande question du *droit au travail,* confondue, à la tribune même de l'Assemblée législative, avec la *liberté du travail;* — par-dessus tout, la fondation mémorable et la déconfiture des *ateliers nationaux,* expérience assez large du socialisme, démontrant, inutilement pour beaucoup d'aveugles, l'absurdité des théories plus ou moins mitigées ou radicales qui voudraient organiser le travail par l'intervention de l'État; enfin, les tiraillements d'une puissante majorité, mi-partie légitimiste et orléaniste, entraînant, comme conclusion de ces aspirations en faveur de la royauté, le rétablissement de l'Empire! — Tout cela pourrait faire un volume, où la figure de notre ami Prudhomme aurait sa place marquée à chaque page, comme dans l'album immortel de Cham.

Élargissons maintenant notre champ d'observation.

A partir du premier tiers de ce siècle, le caractère prudhommesque tend à devenir cosmopolite. La facilité des communications et l'influence persistante des écrits français contribuent principalement à imprégner de nos mœurs et de nos idées les nations placées à peu près dans les mêmes conditions sociales que la France. L'Allemagne, et tous les pays dits *de race latine* naturalisent chez eux M. Prudhomme, en le revêtant chacun, pour ainsi dire, de ce qui peut rester d'original dans leurs costumes respectifs. L'Italie, — *Italia fara da se!* — chante les futures splendeurs de son unité. L'Espagne s'essaie aux graves discussions du régime constitutionnel français. Les républiques de l'Amérique du Sud, dans leur hâte de hausser leurs budgets au niveau des budgets européens, glissent dans d'effrayantes banqueroutes. Seulement, dans tous ces pays, plus primitifs, moins polis, moins centralisés que le nôtre, les coups de fusil soulignent volontiers les revendications. Prudhomme y conserve des airs de Roland furieux ou de Don Quichotte. Il endosse l'habit rouge de garibaldien, fait sonner ses bottes avec Espartero, et se livre, à la tête d'armées sans solde assez semblables à nos gardes nationales, à des pronunciamientos qui font plus de bruit

que de mal. C'est toujours la *liberté*, entourée d'une auréole d'abstractions, qui fait le fond de ces réclamations tumultueuses. Chaque déplacement de pouvoir doit ouvrir sans faute, pour la nation révolutionnée, l'ère définitive du bonheur, des cailles rôties et de l'esprit moderne. L'Allemagne, elle, a mieux que cela. Une puissance réelle et formidable, due à la concentration récente des nationalités éparses, s'allie chez elle à des ambitions d'un genre différent. Elle veut dominer le monde, non seulement par les armes, mais *par la pensée*. L'instruction allemande, l'école allemande, la philosophie allemande, l'érudition allemande, la musique allemande, marchent à la conquête de l'univers. « Ils en ont plein la bouche, de leur *science allemande* », s'écrie avec humeur Jules Lemaître, à la vue de nos savants français, qui mordent si bénévolement à l'hameçon intellectuel de leurs congénères d'outre-Rhin. Vers cette époque, le type Prudhomme accomplit une nouvelle évolution? Les admirables progrès de la science, bateaux à vapeur, chemins de fer, télégraphes, photographie, gaz d'éclairage, industries chimiques, en modifiant profondément les moyens et le mode d'existence des peuples civilisés, et en redoublant les complications sociales, réagissent sur la tête peu solide du bourgeois. Ivre de ces triomphes qui, au fond, ne sont pas son œuvre, Prudhomme, plus que jamais, ne doute de rien. Il croit que tous ces progrès d'ordre spécial ont pour corrélatif le progrès moral et social des nations. A la complication des choses répond la présomption des hommes. Le « siècle des lumières » prend son élan vers l'idéal. Impuissant à s'en rapprocher par le vrai chemin, qui est celui de l'initiative privée, ignorant les véritables conditions de la prospérité matérielle et morale des sociétés, fermant aveuglément les yeux sur les exemples des nations qui menaçent d'évincer les autres, telles que l'Angleterre et les États-Unis, le bourgeois français se rejette vers des moyens commodes et artificiels, mais ruineux et inefficaces, vers l'initiative et l'omnipotence de l'État. A l'État de rendre le citoyen heureux, de le faire travailler, de le moraliser, de l'instruire malgré lui, de le forcer, *manu militari*, à être économe, prévoyant, éclairé, vertueux, etc. Ainsi

se répand la conception de l'État-Providence; ainsi s'épanouit la centralisation; ainsi naissent et se fortifient les mille systèmes socialistes ou demi-socialistes, rêves d'une société paresseuse qui réclame à grands cris une perfection idéale parce qu'elle n'a pas la force de mettre la cognée à un seul de ses défauts.

Les autres nations peuvent marcher. Elles peuvent nous gagner de vitesse dans cette course au progrès. Prudhomme ne s'avouera jamais vaincu. Il criera plus fort que l'Angleterre, plus fort que l'Amérique; et le diapason du chauvinisme montera d'autant plus haut que l'influence française baisse davantage. Pour quelques victoires relativement faciles, Napoléon III se pose en conquérant. Il joue au « redresseur des torts ». En 1870, personne en France ne doute de la victoire. M. Thiers veut élever des objections. Un Prudhomme lui crie : « Vous êtes la trompette anti-patriotique du désastre! »

L'expérience de Sedan dissipe cette illusion, mais ne guérit pas M. Prudhomme.

M. Thiers, qui a du sens pratique, voit immédiatement la vraie solution : faire la paix tout de suite, au prix de quelques sacrifices, afin d'éviter les sacrifices plus onéreux que nous coûterait une résistance inutile.

Ici, Prudhomme-Gambetta entre en scène.

Prudemment retiré à Bordeaux, l'avocat de la Défense nationale disperse à tous les vents ses belliqueuses proclamations. « La guerre à outrance, » il ne sort pas de là. En quelles conditions désastreuses aura lieu cette guerre, c'est ce dont le grand homme improvisé se préoccupe le moins.

En revanche, il s'occupe beaucoup de stratégie militaire. L'avocat dicte ses plans aux vieux généraux : « Poussez par ci, campez par là; occupez ceci, évacuez cela; » le tout agrémenté de dépêches sonores et emphatiques.

Il apprend que les Prussiens ont coupé notre armée : « Tant mieux, dit-il, ça en fera deux! »

Le siège de Paris est poussé avec vigueur. Les gens sensés n'ont plus d'espoir. Le vaillant Prudhomme en a toujours :

« La France, écrit-il le 9 janvier 1871, est complètement

changée depuis deux mois; l'âme de Paris s'est répandue sur elle et l'a transfigurée, et, si vous veniez à succomber, c'est un cri de vengeance qui sortirait de toutes les poitrines. *Mais vous ne succomberez pas* (1) » !

Malgré ces prophéties et bien d'autres, il faut enfin se résigner aux conditions du vainqueur. Comment passer par cette humiliation? Comment garder, toujours et quand même, l'air triomphant et content! Prudhomme-Hugo s'acquitte merveilleusement de ce tour de force. Le voici à la tribune de l'Assemblée nationale :

« Il y a désormais en Europe deux nations qui seront redoutables, l'une, parce qu'elle sera victorieuse, l'autre, parce qu'elle sera vaincue!... (*Mouvement.*)

« (Cette dernière,) elle, aura la lumière, elle aura la liberté; elle aura non le droit divin, mais le droit humain; elle aura la tribune libre, la presse libre, la parole libre, la conscience libre, l'âme haute! Elle aura et elle gardera l'initiative du progrès et la clientèle des races opprimées (*Très bien! très bien!*), et pendant que la nation victorieuse, l'Allemagne, baissera le front sous son lourd casque de horde esclave, elle, la vaincue sublime, la France, elle aura sur la tête sa couronne de peuple souverain! (*Mouvement.*)...

« Et on entendra la France crier : C'est mon tour! Allemagne! me voilà! Suis-je ton ennemie? Non! je suis ta sœur. (*Très bien! très bien!*)... Nous ne ferons plus qu'un seul peuple, qu'une seule république. Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes! Ma vengeance, c'est la fraternité! » (*A gauche : Bravo! bravo* (2)*!*)

Est-ce assez joli?

En fait, nos désastres n'ont fait qu'augmenter en nous la vénération de l'Allemagne. Celle-ci a évidemment sur nous une supériorité. Quelle est-elle? — L'instruction. — Qui nous a vaincus en 1870! — Le maître d'école allemand. Germanisons la grammaire; l'Alsace revient à nous. Des mesures énergiques sont

(1) Lettre officielle à Jules Favre. — *Journal officiel* du 10 janvier.
(2) Séance du 4 mars 1871.

prises. Pendant cinq ou six ans, les futurs professeurs de l'Université française s'imbiberont de syntaxe comparée, de philologie, d'archéologie, d'hébreu, de sanscrit, de numismatique, de métrique, de paléographie et d'idéalisme transcendantal; le tout pour aller, toute leur vie durant, faire décliner « *rosa*, la rose », à des bambins ennuyés qui, deux ou trois ans après leur sortie du collège, auront oublié tout leur latin et parfois même leur français. Toutefois, ce ne sont pas exclusivement les programmes à l'allemande qui doivent nous régénérer et nous grandir; c'est *l'instruction* en général, le *chauffage*. Prenez des fils de laboureurs, ayant de six à treize ans; bourrez-les de grammaire, d'arithmétique approfondie, de géométrie, d'histoire naturelle, de « leçons de choses », de « devoirs civiques », et vous verrez comme l'agriculture progressera. Nous ne reviendrons pas sur l'article décisif de M. Saint-Romain (1) à ce sujet. On a pu voir les résultats que nos instituteurs, chauffés à outrance dans nos écoles normales, et munis des plus savants programmes de pédagogie, ont obtenus dans nos campagnes. Là encore, le réveil est terriblement inférieur au rêve; mais les champions de notre instruction publique ne se découragent pas pour si peu. « L'école! l'école! » a-t-on assez rabâché ce mot magique! a-t-on assez exalté ses vertus! M. de Girardin (2) annonçait imperturbablement que, lorsque tout le monde saurait lire, les gendarmes et les tribunaux pourraient être supprimés sans inconvénients. M. de Girardin ne faisait qu'exprimer la pensée d'une foule de « penseurs » de notre siècle, pensée encore défendue, actuellement, par des centaines de journaux, malgré le démenti éclatant des faits. Prudhomme pédagogue, selon sa coutume, n'a négligé qu'un détail : la famille, et, dans le sein de cette famille, la religion. Il n'a pas compris que toutes les connaissances possibles, incrustées dans la cervelle d'un marmot durant l'espace de huit heures, n'ont en elles rien qui puisse absolument empêcher le susdit marmot de polissonner, si bon lui semble, du-

(1) *Science sociale*, mars 1892.

(2) Nous citons ici de mémoire. Ce ne sont pas les termes propres de M. de Girardin, mais c'est son idée.

rant les seize heures qui lui restent, si aucune influence *étrangère et supérieure à l'école* ne vient le saisir par le fond intime de son être et former sa volonté à bien agir. Croire que les manuels civiques suppléeront à cela, c'est à coup sûr la plus formidable utopie qui ait pu se loger sous le bonnet d'un réformateur moderne; et peu de tentatives réunissent à un aussi fort degré ces trois caractères d'incapacité, de solennité, et de présomption qui sont les attributs essentiels de M. Prudhomme.

Remarquons toujours le point faible de celui-ci. Ce qu'il admire est généralement digne d'admiration. L'instituteur, comme tout autre, a sa *mission* dans le monde, mission restreinte de sa nature, et ne venant qu'au second rang. Mais une saine appréciation, une estime mesurée ne conviennent pas à nos tempéraments admiratifs. Le mot expressif : « il n'y a que ça! » semble avoir été créé et mis au monde pour être adapté successivement à tous les bienheureux substantifs qui ont été les idoles de notre siècle. On dit de nos jours, en certaines sphères : « L'instituteur, il n'y a que ça! » comme on disait, en 1815 : « La Charte, il n'y a que ça! », ou « La rime riche, il n'y a que ça! », ou « L'éclectisme, il n'y a que ça! » Inexpérimenté et confiant, l'homme de notre siècle perd facilement de vue la hiérarchie et l'importance relative des choses; ses sentences, comme ses admirations, sont tranchantes, absolues.

La France n'est pas seule, à l'heure actuelle, à s'exagérer l'importance de l'instruction. L'Allemagne, — et à sa tête son jeune empereur, — entre plus résolument que jamais dans cette voie. Que faut-il, se demande Guillaume II, « pour répondre aux nécessités présentes de la situation qu'occupe la patrie dans le monde, et aussi pour la mettre à la hauteur des luttes pour la vie »? — Ce qu'il faut, c'est bien simple. Il faut supprimer le latin et le remplacer par l'allemand; il faut de plus faire étudier à fond l'histoire allemande contemporaine, afin de bien pénétrer la jeunesse de la gloire allemande, de la supériorité allemande, etc. En un mot, retrancher des programmes tout ce qui n'est pas assez allemand, rendre ainsi les élèves aussi bornés et aussi vaniteux que possible, voilà le grand secret de conserver

à l'Allemagne sa grandeur. Ce n'est pas ainsi, on le sait, que les Romains ont conquis le monde. L'art de rendre justice à ses voisins et de les imiter lorsqu'ils font mieux est absolument nécessaire à tout peuple qui ne veut pas se laisser distancer et s'endormir dans la décadence.

Considérons maintenant, d'un bout à l'autre de notre siècle, l'œuvre totale de la bourgeoisie. Qu'a-t-elle fait? qu'a-t-elle construit? quels progrès a-t-elle réalisés? quels problèmes sociaux a-t-elle avantageusement résolus? La réponse est aussi claire que triste. Son actif se chiffre par un seul mot : Néant. Le progrès scientifique et industriel ne doit pas nous faire illusion. En premier lieu, notons que la plupart des inventions nous viennent de l'Angleterre ou de l'Amérique ; la France, sur ce point, n'a pas inauguré, elle a imité. En second lieu, ce progrès *spécial,* comme nous l'avons dit, n'a rien de commun avec le bonheur réel, avec la prospérité sociale d'un peuple. On peut être malheureux ou vicieux en chemin de fer, comme on peut être heureux ou vertueux dans une diligence. Rome était plus *civilisée* que les Barbares au moment où sa corruption la faisait tomber sous leurs coups.

La bourgeoisie française, immobile et impuissante, se débat en vain dans ses illusions toujours remises à neuf et décorées de quelque nouvelle étiquette. Elle est comme l'écureuil dans une cage ronde ; elle grimpe toujours et ne s'élève jamais. Les causes de dissolution continuent à agir, à désorganiser les familles et les fortunes. Le partage égal, avec l'éducation étroite, prudente, mesquine, qui en est le corollaire, continue à fournir à la classe dirigeante des recrues déplorablement préparées à la tâche qui leur incombe. La bureaucratie, toujours paresseuse, irresponsable et arrogante, règne en maîtresse là où devrait régner l'initiative privée ; et, par ses vexations, ses frais énormes, ses formalités, ses lenteurs, ne réussit qu'à couper les bras à tout esprit d'entreprise. Renfermés dans leur spécialité, dans leur routine, dans leurs circulaires, les bureaucrates constituent essentiellement une classe *incapable.* Forcés à de basses courbettes devant

leurs supérieurs, ils se rattrapent sur leurs inférieurs et sur le public, prennent des airs princiers pour commander, interroger, répondre, faire attendre; de là, leur allure solennelle. Habitués à voir, dans leur sphère administrative, les choses marcher à la baguette, suivant un plan central et officiel, ils se figurent aisément que tous les faits sociaux peuvent se réduire en formules administratives; de là une incurable *présomption;* de là ces projets baroques, ces rapports ambitieux, cette chinoiserie de réglementation, ces empiétements successifs sur les droits individuels. Menée en laisse par les bureaux, la société se façonne à leur image. Faible, elle cherche la force, et ne la trouve que là. A force d'entendre le pouvoir répéter : « Je ferai ceci, je ferai cela », le simple citoyen finit par dire au pouvoir : « Fais ceci, fais cela », et il entasse projets sur projets, rêves sur rêves, aussi bien dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre matériel. Le sens du *possible* est perdu. Du moment que Prudhomme se réserve le droit de ne pas agir personnellement, ses prétentions sont sans bornes.

Depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours, la race anglo-saxonne a fait un pas gigantesque. Elle a peuplé l'Australie, peuplé la Nouvelle-Zélande, peuplé l'Afrique australe. Les États-Unis, dont toute la partie centrale et occidentale, sous les noms de Louisiane et de Californie, appartenaient à la France et à l'Espagne, se sont couverts de villes, de fermes, de chemins de fer anglo-saxons, et ont pris crânement la tête du mouvement scientifique. Réfractaire au socialisme et à toutes les utopies, cette race a fait son chemin sans rien dire, sans crier ses enthousiasmes sur les toits, sans prendre des poses de matamore, sans se perdre en déclamations, en agitations, en révolutions, en déceptions. « Le progrès sans phrase », telle pourrait être sa devise. Qu'avons-nous fait pendant ce temps? Toujours en retard sur nos voisins, nous n'avons rien créé de neuf. Le mouvement de notre population est le plus lent du monde. A part l'Algérie (où l'on compte presque autant d'étrangers que de Français), nos colonies ne sont que des sinécures de fonctionnaires, nécessitant sans cesse de coûteux

déploiements de forces pour défendre des colons qui n'existent pas. L'éducation, fiévreusement concentrée autour du baccalauréat, détourne notre jeunesse de ces voies fécondes et pleines d'avenir où triomphe sous nos yeux la jeunesse anglaise. Elle borne de bonne heure les rêves de l'enfant à la conquête d'un paisible rond-de-cuir où, derrière un grillage quelconque, il attendra plus ou moins impatiemment la part égale d'héritage que le Code lui promet sans faute, et la bienheureuse dot que la sollicitude anxieuse de sa famille saura bien lui dénicher quelque part. Partout des expédients, nulle part l'initiative. Trop vaniteuse pour avouer sa décadence, la société ne cherche qu'à pallier le mal au lieu de le guérir. Un état psychologique sort fatalement de ces conditions matérielles, et doit durer autant qu'elles dureront. Cet état, c'est le prudhommisme, toujours le même sous ses diverses modifications, à travers ses diverses et impuissantes aspirations. Élevée d'un seul coup à de vertigineuses hauteurs, la bourgeoisie française ne s'est pas encore faite à ce vertige. Une ascension lente et laborieuse eût fait probablement son apprentissage. Une ascension brusque et inerte n'a fait que l'enivrer sans l'instruire. Tant que M. Prudhomme n'aura pas mis résolument la main à l'œuvre, chez lui, dans sa famille; tant qu'il n'aura pas montré à ses fils comment on s'élève soi-même par sa vigueur et par son mérite dans l'ordre des choses utiles; tant qu'il n'aura pas préparé sérieusement, laborieusement, l'avènement d'une génération forte et entreprenante, plus avide d'indépendance que de diplômes, et capable de prendre en main le patronage social du travail avec toutes ses complications actuelles, M. Prudhomme restera condamné à son rôle grotesque et négatif; il continuera chaque soir, au coin de son feu, les pieds sur les chenets, à dire de sa grosse voix à madame son épouse : « Je serai *quelque chose*, madame Prudhomme, je serai *quelque chose* », et il ne sera jamais qu'un phraseur.

G. D'AZAMBUJA.

LA SOCIÉTÉ VÉDIQUE.

I.

LE BERCEAU DES RACES HUMAINES.

Depuis que les livres sacrés des Brahmanes de l'Inde ont été apportés en Europe, leur étude a passionné une partie du monde savant, et tous les moyens ont été mis en œuvre pour interpréter ces antiques écritures, pour en extraire les notions de tout genre qu'elles contiennent. Si ces recherches ont été tentées et poursuivies avec autant de talent que de patience par les érudits de toutes les nations, c'est qu'elles présentent un intérêt de premier ordre, qui s'est révélé dès les premiers pas faits dans l'étude du sanscrit : l'affinité de cette langue morte, enfouie dans le lointain des âges, avec les langues anciennes ou modernes de l'Europe s'est manifestée tout d'abord.

Grâce aux immenses travaux philologiques qui ont suivi cette découverte, la confraternité des Aryas primitifs et des Européens a été indiscutablement établie. Dès lors, la recherche des origines aryennes devenait la recherche de nos propres origines à nous-mêmes : on a été conduit par une curiosité croissante à vouloir fixer et circonscrire le lieu d'habitation première de la race Indo-Européenne, à renouer la chaîne qui, à travers les âges et les continents, réunit les deux fractions, pourtant si distantes, de cette branche de l'humanité. Les labeurs et la clairvoyance des hommes distingués qui ont entrepris cette tâche ont mis au jour une foule de points de comparaisons et de rap-

ports, une masse de matériaux propres à faciliter l'observation de la société au sein de laquelle furent composés les livres des *Védas*.

Je me propose de soumettre aux lecteurs une étude sociale de la race aryenne primitive, que nous pouvons désigner sous le nom de *société Védique;* j'y suis conduit, moi aussi, par la puissance de cette curiosité qui s'attache aux origines de notre propre race. L'intérêt de ce travail gît dans la comparaison de ce que nous sommes avec ce que nous avons été, avec ce que sont devenus nos frères engagés dans une autre voie. Il est donc nécessaire de chercher, non plus à l'aide de la philologie ou de l'ethnologie, mais par les moyens spéciaux de la science sociale, le point d'origine de la race Indo-Européenne; d'étudier en lui-même ce lieu de la concentration primitive des Aryens, et les divers *travaux* qu'il comporte; c'est-à-dire les moyens et le mode d'existence qui s'imposèrent à notre race dès ses débuts.

Mais, dès que l'on s'attache à cette observation du point où la race Indo-Européenne a opéré sa dislocation, la question s'élargit : les caractères propres à ce territoire conviennent en effet à un événement d'un ordre plus compréhensif et plus important encore.

I.

Si l'on cherche, d'une manière sommaire et générale, à se rendre compte de la distribution des divers travaux qui servent de base à l'existence de l'homme, à travers l'hémisphère boréal, dans l'ancien continent, on est amené à diviser cette immense étendue de terre en deux parties : 1° celle où le sol, jusqu'ici *intransformable*, ne donne ouverture qu'à un seul mode de travail dominant, le Pâturage nomade; et 2° celle où des lieux variés et *transformables* offrent des ressources diverses et perfectibles.

Ce sont des phénomènes de l'ordre météorologique, ceux dont l'action est à la fois la plus puissante et la plus inaccessible aux

efforts de l'homme, qui régissent cette répartition des conditions de vie dans l'Ancien Continent. Le zone des lieux généralement intransformables et de la vie pastorale coïncide avec l'aire parcourue par le courant atmosphérique des *alizés terrestres;* la zone des territoires variés et transformables est celle où s'établit le régime des *brises folles,* des courants contrariés et sans fixité (1).

Au point de vue du climat, la persistance de l'alizé du Nord-Est ou courant polaire, vent froid et très sec, a pour effet de chasser hors de la première zone les nuages et les pluies durant la plus grande partie de l'année, et de ne laisser subsister dans le sol quelque humidité que pendant de très courtes saisons, en dehors de certaines localités rares et resserrées où les cours d'eau maintiennent une certaine fraîcheur. La partie du globe soumise à ce régime est donc, sur la presque totalité de sa surface, *impropre à la culture.*

C'est le contraire qui a lieu pour la zone où s'exerce l'action des brises folles : les vents inconstants permettent aux nuées de s'étendre au-dessus de cette portion de la Terre; ils les font avancer, reculer, tourbillonner, passer et repasser encore; les alternatives de courants à haute et à basse température sont favorables à la condensation des vapeurs, à la chute des pluies. De cet état variable du ciel résulte un arrosage intermittent, mais assuré, de la plus grande partie du territoire, et, en définitive, la conservation à la surface du sol de l'humidité nécessaire à la plupart des végétaux que l'homme peut cultiver : cette seconde zone peut être dite *propre à la culture.*

On comprend que ces deux portions du globe, soumises à des influences atmosphériques différentes, ne peuvent être limitées entre elles d'une façon absolument précise par des lignes géométriques. Le relief du sol, par la condensation des vapeurs et la présence des neiges éternelles, par les dépressions où se forment les courants et les amas d'eau, par les inflexions que les chaînes élevées imposent à la direction des vents, vient déranger

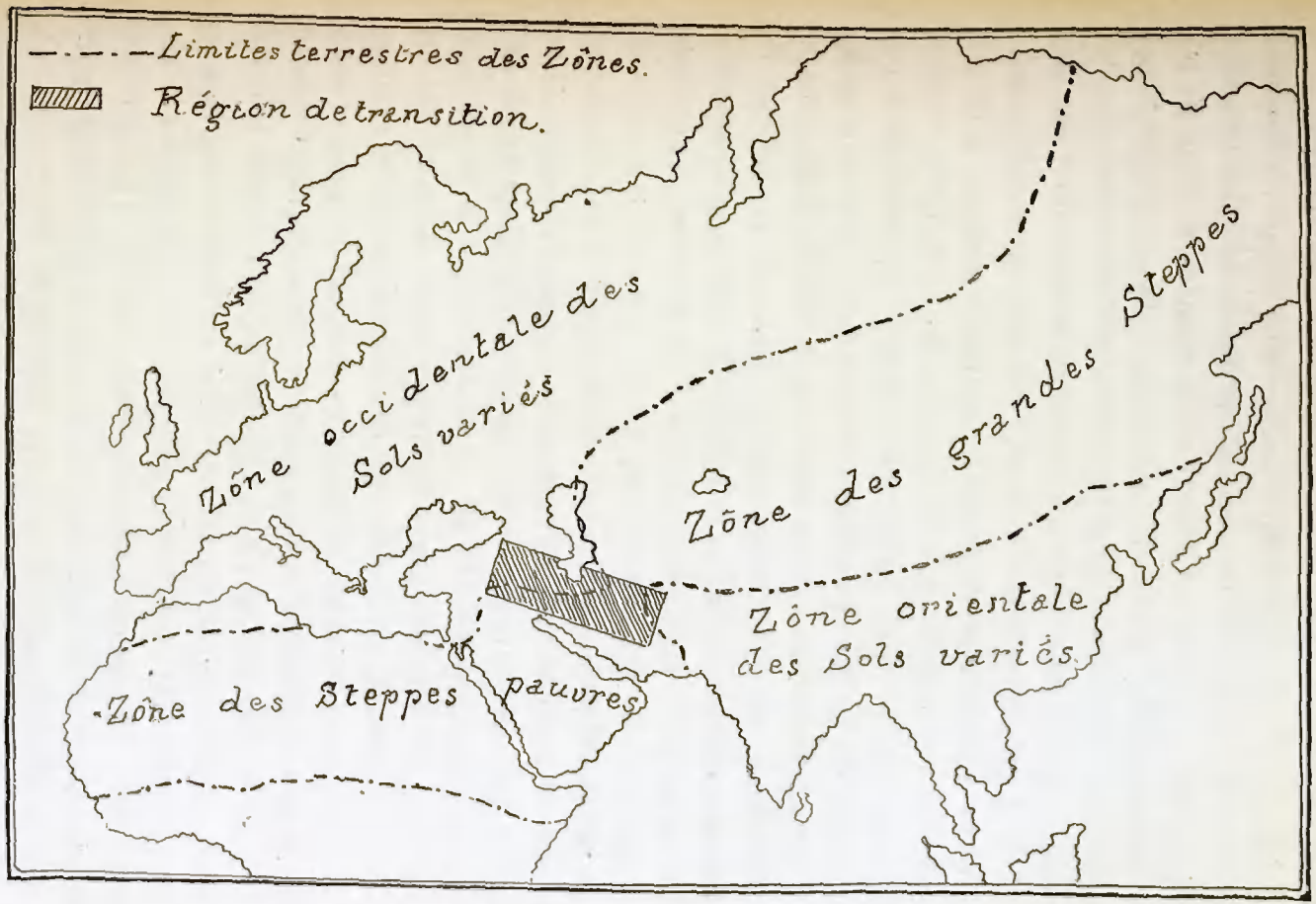
(1) V. É. Reclus, t. IX, p. 17, et l'abbé Rougerie, *Les Courants atmosphériques,* p. 9 à 24.

la symétrie et la rigueur mathématique de forme sous laquelle on conçoit, d'une manière générale, le grand phénomène des vents à direction constante. Il en est de même toutes les fois que l'on envisage dans leur application pratique les grandes forces naturelles, mécaniques ou autres; leur action simultanée ou combinée a toujours pour effet de ménager une certaine marge, abandonnée à des influences mélangées et servant de *transition*. Mais en dehors de cette marge, les conséquences pures de chaque phénomène apparaissent d'une manière bien déterminée.

La zone pastorale, à cause de l'unité et de l'imperfectibilité du travail dominant qui s'y exerce, a donné naissance à des sociétés généralement peu compliquées. Elle est divisée en deux parties. Dans celle du Nord, ou des grandes Steppes riches, les observations de Le Play ont fait reconnaître l'existence de la société simple par excellence, prise depuis comme unité sociale, comme terme de comparaison et de mesure : société basée sur l'unité absolue du mode de travail. Celle du Midi ou des Steppes pauvres, a été étudiée dans cette Revue; les sociétés qui y ont pris naissance joignent à un élément fondamental de simplicité, provenant du *travail dominant*, certains autres éléments de variété et de complication, fruits des différents *travaux accessoires* imposés par la nature de Lieu. (Voir la carte ci-contre.)

Il est impossible, pour les raisons que nous venons d'exposer tout à l'heure, de délimiter exactement l'une par rapport à l'autre les deux sections de la zone des steppes; mais on peut circonscrire dans un certain périmètre le lieu géographique dans lequel leurs conditions respectives de travail, et les races diverses qui en sont issues, viennent s'entremêler les unes aux autres. Cette *région de transition* de l'ancien continent peut être désignée, socialement parlant, comme le centre et le point de suture des deux sections de la zone Pastorale. Elle englobe, avec la Perse actuelle, les territoires qui l'avoisinent à l'Est et à l'Ouest : l'Arménie, la Chaldée, les pays Baloutches et Afghans; et les dernières conquêtes russes dans la région de l'Amou-Daria.

Or, — et c'est ici un point capital, — le territoire dont nous parlons est précisément le lieu où *la zone propre à la culture* et



ZONES DES STEPPES ET DES SOLS VARIÉS DANS L'ANCIEN CONTINENT.

aux travaux divers, se maintenant grâce à la structure montagneuse du pays, *traverse* la zone pastorale de part en part.

A l'Ouest et au Nord-Ouest de la zone des Steppes, s'étendent les territoires variés et généralement cultivables de l'Asie Mineure, de l'Europe entière et du littoral méditerranéen de l'Afrique; à l'Est et au Sud-Est, la Chine, l'Inde et l'Indo-Chine présentent les mêmes caractères. Ces deux sections sont reliées entre elles par les vallées cultivées de la Perse et les pentes arrosées du Turkestan Afghan. La zone des vents inconstants et des sols transformables est donc répandue, comme celle des vents persistants et des Steppes, d'une extrémité à l'autre du continent, mais en sens opposé; leur direction se croise. Toutes deux se réduisent à leur minimum de largeur et d'importance dans la région centrale comprise entre le Caucase Arménien et le Caucase Indien, entre la Caspienne et la mer d'Oman. Cette région sert, d'abord, de transition entre les deux zones; puis, de trait d'union entre les sections septentrionale et méridionale de la première, occidentale et orientale de la seconde.

A partir de ce point du globe, on voit rayonner dans toutes les directions, chacune suivant le climat qui lui convient, les espèces animales et végétales appropriées aux différents *travaux :* vers les Steppes riches, le cheval septentrional, le grand bœuf et le chameau bactrien; vers les Steppes pauvres, le cheval des Déserts, la brebis, le bœuf à bosse et le dromadaire. Vers les territoires à Sols variés, les céréales, les fruits et les plantes utilisables grâce à la culture : plus spécialement, du côté de l'Ouest, le froment, l'orge et la vigne; du côté de l'Est, le riz, le millet et le coton. Toutes les espèces que je viens de nommer sont représentées dans la région de croisement des deux grandes zones; il est facile de s'en convaincre en dépouillant à ce point de vue les ouvrages d'un certain nombre de voyageurs et de géographes. J'ai procédé soigneusement à cette vérification (1).

En outre de ces espèces d'une importance primordiale pour les travaux du Pâturage nomade et de la culture, la région cen-

(1) Je citerai la seule autorité de Reclus, t. IX, p. 8 et 9; p. 222, 225; p. 303 à 305.

trale que nous venons de désigner présente également : 1° des fleuves et des lacs poissonneux, et des rivages maritimes; 2° des richesses minérales considérables en métaux et pierres précieuses; 3° le plus grand nombre des variétés de fruits ou légumes des climats tempérés (depuis le melon et l'asperge sauvages jusqu'aux fruits à noyau et aux baies), poussant et se développant sans nécessiter les soins de l'homme, rapprochées et étagées sur les pentes entre les sommets neigeux et les Déserts; 4° enfin, les animaux de chasse grands et petits, vivant en troupe ou isolés, de vol ou de poil, de plaine ou de marais : ceux que poursuivait Nemrod, « le fort chasseur devant le Seigneur », et que les nobles de la Perse ou les émirs Afghans capturent encore à l'aide du faucon, du lévrier et de la panthère apprivoisée.

Ainsi, dans ce petit quadrilatère, si restreint lorsque l'on compare ses dimensions à celles de la terre habitée, se trouvent réunis et condensés tous les éléments nécessaires à tous les travaux, pourtant si différents les uns des autres, au moyen desquels l'homme a étendu et maintient son existence jusqu'aux extrémités du globe; j'entends les travaux propres aux sociétés primitives; la vie pastorale, la culture, la pêche et la navigation, l'exploitation des métaux et le commerce des objets précieux, la cueillette et la chasse.

Cette situation est unique dans l'ancien monde. On n'y peut trouver, en effet, aucune autre route terrestre reliant les grandes zones de culture, par exemple la Chine à l'Europe, sans traverser les Steppes à l'aide des caravanes; on n'y peut relever non plus aucun autre point de contact direct entre les Steppes pauvres qui s'étendent vers le Midi, et les Steppes riches s'avançant vers le Nord.

Enfin, sur le pourtour de cette région où se croisent les deux grands ordres de phénomènes climatériques, une race d'hommes primitivement adonnée à un genre *quelconque* de travail verrait s'ouvrir devant elle une vaste étendue de territoire qu'elle pourrait suivre indéfiniment sans abandonner ses moyens d'existence originaire. Nous tenons là le point initial à partir duquel chaque société, constituée sur la base d'un travail particulier, se

répand au loin à travers le monde; le point de séparation, *le point de départ des races humaines.*

Pour arriver à cette conclusion, il était nécessaire, indispensable, que les différents ordres de travaux déterminant les grandes variétés sociales primitives aient été étudiés, classés, et que l'on eût suffisamment délimité, par une série d'observations partant des extrémités pour revenir vers le centre, l'aire terrestre appropriée à chacun de ces travaux, à chacune de ces sociétés. Une fois ces études préliminaires faites, et poussées jusqu'à un certain développement, il suffit de les rapprocher entre elles pour être conduit au résultat que nous venons d'énoncer.

Le fait de l'existence même des diverses *races* humaines basées sur des travaux différents, est indéniable. Peut-on admettre l'hypothèse diamétralement opposée à la conclusion que nous venons d'établir : à savoir, une origine spéciale à chacune de ces races, et pour chacune un lieu spécial de formation placé en dehors du centre, et à partir duquel chaque race se serait étendue à la fois vers l'extérieur et vers l'intérieur, ensorte que le quadrilatère que nous avons indiqué serait un point de *convergence* et non de *divergence?* — Cette objection, qui heurterait les traditions particulières de chaque branche de l'humanité, toutes concordantes sur ce point, tombe dès que l'on considère les faits scientifiquement et indiscutablement établis au sujet de la race indo-européenne, la mieux étudiée et la mieux connue; les itinéraires de ses diverses branches sont certainement divergents à partir d'un noyau commun dont la situation primitive est démontrée incluse dans notre lieu de séparation des races (1).

Ce lieu central autour duquel rayonnent les diverses sociétés étant déterminé, il est intéressant de l'observer en détail, et, mettant à profit ce que nous avons appris touchant le travail et la manière d'être de chaque race une fois sortie du berceau commun, de chercher à connaître ce qui s'est passé dans ce berceau même. Pour cela, nous examinerons, — non pas légèrement, mais

(1) Le mouvement de *retour* qui s'est produit, pour diverses causes, chez plusieurs races, en particulier chez les Iraniens, n'infirme en rien notre thèse concernant le point de départ primitif

d'une façon résumée, afin de mettre en lumière les faits principaux, les divisions entre lesquelles on peut répartir, au point de vue du travail, l'ensemble du lieu de formation et de départ des races humaines. Nous aborderons ainsi la question même de l'origine de ces races diverses, nous saisirons l'état de la race primitive de laquelle toutes sont sorties. Le problème se pose en ces termes : Quel est, dans l'ensemble du plateau Iranien et de ses dépendances, le territoire qui a pu fournir à la fois des émigrants capables de peupler les Steppes riches, les Steppes pauvres et les territoires à Sols variés?

II.

Comme nous l'avons dit déjà, c'est le relief du sol, sa structure montagneuse, qui conduit la zone des Sols variés à travers celle des Steppes. Deux chaînes de montagnes, se détachant du massif arménien, enserrent le plateau de l'Iran; au Midi, celle du Zagros, ou du Farsistan, dominant la Chaldée, traverse les déserts, et va rejoindre le Paropamissus, le pays de Hérat et de Kandahar. Au Nord, la chaîne de l'Elbourz, après avoir fertilisé de ses eaux le littoral caspien de la Perse (Mazandéran), se prolonge vers l'Est par une ligne de hauteurs qu'accompagnent les cultures, sépare du Kewir ou Sahara persan les plaines sablonneuses habitées par les cavaliers turkmènes, et va rejoindre, par le Turkestan agricole, les hautes cimes du Caucase indien et les plateaux verdoyants du Pamir.

Le territoire intermédiaire entre ces deux chaînes se divise géographiquement en trois parties. A l'angle Nord-Ouest, l'*Azerbeidjan*, pays arrosé par les versants opposés des monts, et qui est « le grenier de la Perse ». A la suite, l'*Irak-Adjemi*, la plaine des Achéménides (1), steppe assez riche que bordent, de chaque côté, deux lisières de terrains frais, sur lesquelles les villages des cultivateurs sont groupés à l'issue des vallons, au point où

(1) Ou « la Grande-Médie des anciens ». V. Malte-Brun, t. II, p. 318.

les torrents descendus des hauteurs bifurquent en plusieurs bras avant de se perdre dans les ouâdi, sous les sables. Enfin, à l'extrémité orientale, où les chaînes de montagnes sont le plus éloignées l'une de l'autre, s'étendent les solitudes desséchées des *Kevir*, présentant tour à tour des surfaces rocheuses dénudées, des argiles durcies impropres à toute végétation, ou de grands plateaux recouverts de sable rouge, que l'alizé terrestre amoncelle en dunes alignées. L'homme n'habite point dans ces lieux désolés et les traverse le moins possible. C'est la barrière placée entre l'Orient et l'Occident. Elle se continue au Nord par les steppes du Turkestan pastoral, au Midi par les affreux déserts Baloutches, qui vont confiner à l'Indus. Deux points seulement restent ouverts aux migrations des cultivateurs : les extrémités des chaînes bordières, qui, en somme, relient le Caucase d'Arménie soit aux défilés du Pamir et du Thibet, soit aux passes de l'Hindoukouch, ou de l'Afghanistan.

Chacune des divisions du plateau Iranien, la plaine cultivable de l'*Azerbeidjan*, la steppe de l'*Irak-Adjémi*, et le Désert ou *Sahara Persan* correspond à une influence plus ou moins prononcée, exercée par l'humidité *provenant des montagnes* sur l'ensemble du climat déterminé par le souffle persistant de l'alizé terrestre; elle correspond, par conséquent, à une section voisine des sols montagneux et variés, qui agit sur le climat *en raison de sa largeur et de son importance*.

De là, trois lieux divers à considérer aussi dans l'ensemble des territoires à sols variés de la région : ceux qui, traversant les Déserts, se composent de deux bandes étroites éloignées l'une de l'autre et noyées dans l'immensité des solitudes; ceux qui confrontent à la steppe de l'Irak-Adjémi, plus larges, plus riches en eau, et moins séparés les uns des autres par suite de la direction convergente des chaînes; enfin, au Nord-Ouest, le nœud même de ces deux chaînes, ou l'Arménie et le bassin intermédiaire étroit qui reçoit les eaux de tous les versants.

Telle est la division normale de notre sujet; elle est basée sur les conditions géographiques du lieu et n'a rien d'arbitraire.

Les conditions suivant lesquelles le Pâturage et la Culture se

trouvent ainsi juxtaposés donnent lieu à des phénomènes sociaux différents, que je vais exposer d'une manière succincte.

1° Dans la traversée des Déserts, la population agricole, restreinte en nombre et vivant péniblement sur des territoires qui jouissent à peine de l'humidité nécessaire, est soumise aux déprédations ou à la domination des nomades, beaucoup plus nombreux et plus forts : les *alamanes* ou expéditions pillardes des cavaliers Turkmènes, avant que ne se fût produite l'intervention des conquérants Russes, passaient avec rapidité entre les tours de défense qui garnissent par dizaine de milliers les champs de la frontière Persane, enlevant les récoltes, emmenant les habitants en esclavage, et poussant leur pointe jusqu'aux environs de Hérat. Au Midi, le Séïstan entier est continuellement dévasté par les incursions des *Brahoui* et des *Rind* du désert Baloutche, que leurs dromadaires agiles portent jusque sous les murs de Kirman (1).

Ici les races pastorale et agricole sont parfaitement séparées; elles sont hostiles l'une à l'autre, et l'avantage appartient aux nomades. Les territoires cultivés, banlieues de villes commerçantes comme Kirman, Tebbes, etc., peuvent être considérés comme de simples oasis. Yezd, par exemple, est « une cité du désert »; les sables enserrent de toutes parts l'oasis couverte de mûriers au milieu de laquelle elle est construite, et en certains endroits viennent s'amonceler contre les murs mêmes de la ville, ou tourbillonner dans son enceinte. Les manufactures de cette ville « partiellement assiégée par les sables », et qui mérite cependant d'être appelée « le Manchester Persan », sont desservies par des lignes de caravanes s'étendant soit vers Mascate et la Mecque, soit vers la Caspienne ou vers la Chine (2).

Ces transports à grande distance, ainsi que l'exploitation ou la domination permanente des sédentaires, exigent de la part des nomades des groupements nombreux sous une direction unique,

(1) V. Reclus, t. IX, p. 55, 122, 205, 275; p. 302, etc. — Potagos, p. 6 à 11; 230 à 234. — C^te de Chollet, p. 56, 57; 115, 119.

(2) Reclus, t. IX, p. 260.

sous l'autorité de chefs puissants dont le patronage s'étend jusqu'à la direction des familles dans les moyens d'existence qu'elles tirent de ces *travaux accessoires*.

La partie orientale des déserts Persans, ainsi que les plaines Syro-Arabes situées au Sud, présentent le type fidèle des steppes pauvres. Nous pouvons, d'après nos études antérieures (1), placer dans les steppes de la Chaldée l'origine de la région des Pasteurs Cavaliers Arabes; dans les déserts qui avoisinent Kirman et dans ceux que limite l'Indus, le début des régions propres aux Chevriers et aux Vachers; enfin, le commencement de la région Chamelière semble pouvoir être indiqué dans les *Kewir* du Khorassan Nord, aux lieux où se pratique le croisement du dromadaire avec le chameau Bactrien. De ce croisement, sont issus les chameaux de *Meched*, remarquables entre tous par leur force et leur agilité (2).

Si nous recherchons le point originaire, le berceau premier de l'espèce humaine, nous devons tout d'abord élaguer la section qui, dans le lieu reconnu comme point de départ de toutes les races, est caractérisée par la zone des steppes pauvres. Dans cette section, l'art accessoire, *nécessaire* au pasteur pour conserver son existence, est précisément l'exploitation du sédentaire et des ressources propres à celui-ci : soit par la « Fraternité » ou tribut consenti; soit par le pillage direct; soit enfin par l'industrie du transport et des échanges. Il est alors difficile d'admettre que le nomade ait fait souche dans ces Déserts, avant que leurs confins ne fussent garnis déjà des populations sédentaires dont le concours lui est indispensable. Loin d'être un réservoir de peuples, la zone des steppes pauvres, et en particulier la région des Chameliers, qui domine ici, constitue plutôt un obstacle au peuplement. Venus successivement des différents points du pourtour, unis et confondus ensuite par l'influence commune du lieu, qui leur a imprimé leurs caractères de race, les douars Chameliers peuvent à bon droit comparer leurs origines « à une étoffe mélangée, dans laquelle on ne peut démêler la laine, le poil de chèvre et le poil de chameau ».

(1) V. *la Science sociale*, « Le Continent africain », t. IV, p. 61 et suiv.
(2) Reclus, t. IX, p. 222.

Le Sahara Persan, nous présente donc non pas le point de départ de l'espèce humaine, mais celui d'une seule race, celle qui est propre aux Déserts de sable. La race des cultivateurs existait, était formée, avant celles des Steppes pauvres.

2° Le cas est plus complexe en ce qui concerne la section de l'Irak-Adjémi.

Sur les bords de cette vaste plaine, les massifs montagneux, surmontés de hautes arêtes que dominent encore les sommets sourcilleux de l'Elvend et du Demavend (1), présentent un développement très large à la base, et une multitude de frais vallons. Les cultivateurs, à l'aide de charrues primitives, y font germer des moissons quelquefois plantureuses. Le riz du Mazandéran, le froment de Kermanehah et de Hamadan nourrissent des populations assez denses et sont exportés dans les villes. La race des cultivateurs est ici fortement constituée. Payant de lourds impôts au gouvernement qui l'administre et la protège (2), elle vit en paix avec les nomades.

Les solitudes qui s'étendent entre les deux chaînes se distinguent nettement du Sahara Persan et des Kewir dont nous venons de parler. De nombreux ouâdis y coulent sous les sables, alimentés par les neiges des massifs montagneux; en certains points, la steppe mérite presque d'être décorée, surtout au printemps, du nom de « prairie », quoique les surfaces salines et les argiles durcies se montrent encore sur de grandes étendues. Les nomades Turkmènes dominent dans cette partie de la Perse ; Hamadan, l'ancienne Ecbatane de Médie, est entourée de leurs campements. Quelle que soit leur provenance ethnique, les pasteurs qui parcourent ces steppes sont généralement désignés sous le nom d'*Iliat* ou « Familles) » (3). Leur indépendance vis-à-vis du Shah de Perse est à peu près complète ; les chefs des *Iliat*, gouvernant d'une manière absolue les groupes familiaux aux-

(1) Hauteurs approximatives : Elvend à Kouh-i-Dena, 5.200 mètres; Demavend, 5.600 mètres (Reclus, t. IX, p. 157, 171).

(2) *Ibid.*, p. 302.

(3) *Ibid.*, p. 256, 285, etc.

quels ils président, prennent, comme les princes ou les grands fonctionnaires, le titre de « pilier de l'État » (1), mais sans se croire obligés à la même servilité.

Entre les cultivateurs et les Pasteurs, de pacifiques échanges remplacent les razzias du Désert. La monnaie du nomade est le mouton (2), avec lequel il paie les fruits ou les grains des campagnards; il donne les cuirs, et les étoffes tissées par les femmes sous la tente, pour se procurer les articles fabriqués dans les villes.

Il y a ici équilibre, égalité de forces entre la race pastorale et la race agricole : mais il n'y a pas de mélange. Quoique les nomades viennent prendre leurs campements d'hiver près des villes ou des villages, qu'ils usent même au besoin des pâturages élevés que renferment les montagnes, et traversent par conséquent les territoires occupés par les sédentaires, il a toujours été impossible de plier les *Iliat* à la culture. Des essais de cantonnement tentés contre eux n'ont pas réussi : le cercle des postes de surveillance, basé sur une population sédentaire trop peu nombreuse et trop peu dense, faiblit et craque toujours sur un point quelconque; et, par la brèche, les tribus avec leurs troupeaux vont regagner leurs solitudes.

En dehors de ces tentatives manquées de cantonnement, les circonstances habituelles elles-mêmes ne se prêtent nullement au mélange.

Comment la jeunesse valide des *Iliat* pastorales se formerait-elle à la vie agricole? elle n'y a point été dressée, elle ne saurait apprendre tout d'un coup ce métier pénible et s'y plier. D'ailleurs, l'expérience des chefs leur enseigne que leur existence indépendante est beaucoup plus assurée contre la famine que celles des sédentaires avec lesquels ils sont en contact : cultivateurs vivant aux confins de la plaine, sur la lisière où les torrents, descendus des hauteurs, vont se perdre dans les ouâdis sablonneux (3).

Entre les deux variétés de nomades que nous avons observées

(1) Reclus, t. IX, p. 314.
(2) *Ibid.*, p. 305.
(3) *Ibid.*, p. 300.

en Perse, il existe une démarcation assez tranchée. L'Irak-Adjemi, au moins dans la partie qui, à l'ouest, confine aux territoires cultivés, présente déjà les caractères des steppes du nord, et, tout particulièrement, en ce qu'il permet la constitution de groupements familiaux indépendants, n'exerçant à proprement parler aucun art accessoire et vivant des produits de leurs troupeaux; c'est la contre-partie du type que nous avons reconnu tout à l'heure dans les Déserts orientaux de la Perse. On doit donc faire passer entre ces deux sections du Plateau Persan la limite qui sépare, au point de vue social, la zone des steppes riches d'avec celle des steppes pauvres.

Sur le territoire que nous venons d'étudier en dernier lieu, la race agricole et la race pastorale se confinent, s'enchevêtrent même, géographiquement; mais elles restent, comme races, aussi séparées, aussi distinctes entre elles, que le sont leurs travaux nourriciers.

L'Irak-Adjemi et la région montagneuse qui l'avoisine réunissent, sans les mélanger, le *travail d'extraction* de la culture, et le *travail de simple récolte* du pâturage. C'est en ce Lieu qu'il est à propos d'examiner, non pas quel est le plus *simple* de ces travaux, celui qu'on doit classer scientifiquement le premier, mais quel est réellement, historiquement et pratiquement celui auquel les hommes ont pu se livrer tout d'abord.

Le Pâturage est plus attrayant que la Culture : cependant l'homme n'est pas et n'a pas toujours été libre de céder à cet attrait. Nous en voyons dans l'Irak-Adjémi un exemple sur lequel on me permettra d'insister.

D'après les appréciations les plus récentes, les populations nomades de la Perse sont évaluées à 2.500.000 âmes environ, contre 5.000.000 de cultivateurs; soit, pour les nomades, un tiers seulement de la population totale. Et les cultivateurs deux fois plus nombreux sont cependant groupés sur des territoires qui représentent seulement la *cinquantième partie* du pays, laissant les pasteurs clairsemés occuper librement les $\frac{49}{50}$ restant de la superficie (1).

(1) Reclus, t. IX, p. 140, 301, 316.

Au sein de cette population agricole agglomérée, la famine sévit fréquemment. Lorsque la neige n'est pas tombée avec assez d'abondance sur les hauts sommets, les eaux n'arrivent pas en quantité suffisante pour arroser la base du massif montagneux. Le sédentaire alors deviendra mendiant ou brigand; il se joindra aux troupes de Tziganes, ouvriers nomades, ou se réfugiera dans l'industrie urbaine; ou bien, il succombera à la misère : c'est là, d'après la Géographie de Reclus, la cause principale du dépeuplement en Perse (1). Mais le cultivateur ne songe pas à se jeter dans la steppe pour y vivre, lui aussi, des productions spontanées du sol.

Car, pour devenir Pasteur, il ne suffit pas de le vouloir : même dans la steppe riche, où le travail de simple récolte peut à lui seul nourrir les familles, il faut encore satisfaire à deux conditions.

D'abord, il est indispensable de posséder l'instrument nécessaire, le *troupeau*. Or, cet instrument fait défaut au cultivateur du Farsistan : les animaux de labour, — quelques bœufs maigres (2), — sont en si petit nombre dans ce pays, que la plupart du temps le paysan travaille à la bêche (3). Et il lui faudrait posséder un très nombreux troupeau, un capital-bétail considérable; car les animaux de parcours sont, comme lait et viande, d'un rendement très inférieur à celui des animaux de stabulation ou même transhumants. Quant à se joindre aux possesseurs de bétail qui, de temps immémorial, sont maîtres des pâturages, il n'y faut point penser : ces Pasteurs, comme leur nom l'indique, sont groupés en « Familles » fermées, qui, surtout en temps de disette, admettent difficilement l'étranger, et ne le recevraient qu'en qualité d'esclave.

Ensuite, comme seconde condition, il est non moins nécessaire, toujours en vue des steppes riches, d'être originairement plié à subir, sans chercher à s'y soustraire, la contrainte journalière qui naît de la vie en commun au sein d'un groupement

(1) Reclus, t. IX, p. 300 à 302.
(2) Malte-Brun, t. II, p. 316.
(3) Reclus, t. IX, p. 302.

familial étendu, sous l'autorité absolue du patriarche. Or, cette formation sociale, cette disposition à accepter la pleine communauté, est le fruit d'un long apprentissage, d'un long séjour dans un milieu homogène soumis lui-même et tout entier à une nécessité pressante qu'impose le Lieu. La communauté se restreint, l'autorité patriarcale diminue, dès que la culture est pratiquée d'une manière quelque peu intense; sitôt que les travaux extractifs sont exercés d'une façon énergique, on voit le nombre des membres et le pouvoir du chef se réduire au minimum. Qui donc oserait proposer la vie patriarcale au colon américain du Far-West, ou même à la majorité des petits propriétaires français?

J'en conclus que les sédentaires du Plateau Persan, cultivant beaucoup à la bêche, dénués de bétail, soumis à un travail pénible par la nature du sol et du climat, ne se seraient pas trouvés aptes, dès les premiers âges, à remplir les Steppes Riches de vastes communautés groupées sous le régine patriarcal absolu et pourvues de nombreux troupeaux. Ils ont été, dès le principe, aussi étrangers aux *Iliat* qu'ils le sont encore; quant à celles-ci, je suis porté à voir en elles, non des communautés émigrantes sorties des pays de culture avoisinants, mais des essaims envoyés jusque dans l'Irak Adjemi par les communautés prospères des Grandes Steppes.

La question du Lieu primitif peut se présenter par un autre côté : les *Iliat* et les pasteurs de Steppes riches ne sortant pas originairement des pays de culture du Farsistan, les cultivateurs eux-mêmes pourraient être issus de la Steppe.

Si nous considérons comme très peu probable l'origine agricole pure de la race pastorale, ne trouverons-nous pas aussi difficile la transformation du nomade des Steppes riches, du pasteur pur, en cultivateur? Ici les arguments se pressent sous ma plume. Difficile? oui; presque impossible, invraisemblable, surtout au commencement des temps et des races, lorsque les zones de Steppes encore vides, offrant l'attrait de la simple récolte, semblaient appeler les familles en quête d'établissement. Supposera-t-on que, constituée la première et ayant rempli la zone départie

par la Providence à son mode de travail, la race des Pasteurs purs a débordé sur les sols variables, et les a soumis à la charrue? Il s'agirait alors d'une série d'invasions nomades effectuées dès les temps primitifs. Mais nous connaissons ce phénomène social, il s'est maintes fois produit aux époques historiques; il a été observé, et on en peut décrire les effets.

Le débordement des races pastorales au dehors des Grandes Steppes Asiatiques affecte trois formes principales : les grandes poussées à expansion rapide, les invasions périodiques, l'exode lent et graduel.

Suivons d'abord dans leurs expéditions lointaines, par exemple, les célèbres conquérants nomades; Attila et les bandes huniques en Europe, Gengis-Khan ou Tamerlan en Perse et dans l'Inde. Le tableau est toujours le même. Les hordes victorieuses dévastent, bouleversent les établissements des sédentaires; puis elles constituent à la hâte des empires étendus, mal ou nullement administrés, dans lesquels la race vaincue est contrainte à nourrir de ses subsides les nouveaux dominateurs. Au bout d'un temps très court, tout s'écroule subitement : semblable à l'insecte volant tombé dans une fourmilière, l'envahisseur a disparu. — Ses familles sont éteintes, anéanties : aucune d'entre elles n'a su, par l'appropriation de la terre, par la culture pratiquée ou dirigée, se créer une base d'existence, une situation durable au sein des territoires qui requièrent le travail. Et ce n'est pas à la présence des premiers occupants agriculteurs qu'il faut attribuer cette impuissance des nomades : considérons la marche des Huns à travers l'Europe orientale, depuis le pied du Caucase jusqu'à la Dobruschka et aux Putzna de Hongrie; le *Fléau de Dieu* et ses compagnons ont rencontré là, sous un ciel clément, d'immenses terres vacantes, n'attendant que la charrue pour payer au centuple le premier effort du laboureur; ils ont cependant continué à vivre sur les plaines d'Europe, comme sur leurs Steppes intransformables, de lait et de chair crue, sans ensemencer un seul arpent, sans ouvrir un sillon dans ce sol fertile.

Dignes frères des Huns et des Mongols, les Mantchoux se conduisent en Chine à peu près de la même manière. Quel résultat

amènent leurs irruptions périodiques sur les terres du Céleste Empire? Elles établissent des dynasties d'empereurs, de princes et d'officiers, dont le fréquent renouvellement prouve la faiblesse irrémédiable. Si en un certain jour de fête le « Fils du Ciel » saisit le manche de la charrue, ou manie un instant la faucille dans un champ d'apparat, qu'entourent les grands dignitaires de l'empire, c'est simplement pour encourager le peuple des laboureurs chinois, admis, sur l'un des côtés du carré, à contempler ce spectacle solennel (1). Pas plus qu'aucun des dignitaires convoqués à la cérémonie, aucun mince descendant de cavalier mantchou ne se mêle à la nation pour prendre réellement sa part du travail pénible et productif.

Les Turcs, eux aussi, sont des cavaliers des Steppes riches. Leur invasion sur les terres cultivables s'est produite d'une autre façon : lentement et progressivement. Il y a huit cents ans qu'ils sont entrés en contact avec les populations agricoles, en commençant par la Perse; leur domination s'est peu à peu étendue sur l'Anatolie, la Syrie et la Turquie d'Europe. Où en sont-ils maintenant, au point de vue de la culture, après ce laps de temps bien suffisant pour modifier leur race, si elle pouvait l'être? Aux admirables contrées qu'ils détiennent, les Turcs, — les vrais Turcs authentiques, — fournissent des souverains et des gouverneurs, des fonctionnaires, d'excellents soldats, quelques commerçants, et des ouvriers de fabrication, mais point de laboureurs. Celles de leurs familles que la chance a jetées sur quelque portion limitée de Steppe, comme les hordes turkomanes et celles des Yuruk ou « Mouton noir » de l'Asie Mineure, se sont bien gardées de descendre vers les côtes ou les riches vallons qui les environnent; elles se sont, pour ainsi parler, cantonnées sur leurs étroits plateaux pour y conserver la vie pastorale (2).

Ainsi les races de pasteurs nomades, qui, dans l'Irak-Adjemi, demeurent distinctes et triées à part des populations agricoles; qui, dans le cours de leurs invasions, ne se sont point

(1) Malte-Brun, t. III, p. 205.
(2) Reclus, t. IX, p 537 à 539.

transformées au point de vue du travail, malgré l'exemple des nations soumises et les conditions du lieu, — ne semblent pas avoir fourni aux zones des Sols variés leurs races de cultivateurs.

Il y a pourtant une objection à formuler : elle consiste à citer le cas des Pasteurs devenus demi-nomades et réduits à la culture par le cantonnement. Mais il est facile d'y répondre : le cantonnement, vis-à-vis des nomades, est exercé par des États formés d'une nombreuse population sédentaire, par des États basés sur la culture. L'existence des demi-nomades par cantonnement suppose donc la formation antérieure d'une race agricole voisine.

Nous n'avons rencontré jusqu'ici, au sein de la région centrale de transition, ni dans les steppes pauvres, ni dans les steppes riches, ni dans les pays de culture qui les accompagnent, le lieu que l'on pourrait désigner comme point de départ de l'espèce humaine : ce lieu capable de fournir des émigrants à la fois aux zones pastorales et aux zones de sols variés. Il nous reste encore à examiner la dernière section du plateau Iranien, qui embrasse, avec le fertile bassin de l'Azerbeïdjan, les pays montueux qui l'environnent, soit en Perse, soit en Arménie.

III.

A peine le voyageur a-t-il passé, vers le Nord-Ouest, Zenjan, la dernière ville de l'Irak-Adjémi, qu'il voit s'ouvrir devant lui le véritable *grenier* de la Perse. Tabriz, Tourkmantchaï, Khoï, Maragha, Binah, toutes ces villes entourées de jardins ou de véritables forêts d'arbres fruitiers, de riches vignobles, de vastes et fertiles campagnes, où croissent le blé et le coton; enfin Ourmiah, avec son lac et ses « trois cent soixante villages nichés dans la verdure » (1), tout ce pays où l'on travaille, où l'on sème parce que l'on récoltera, contraste avec la steppe inculte que jonche

(1) Reclus, t. IX, p. 248 à 252.

au hasard l'herbe saline, la *statice* de Tartarie (1), autant que la physionomie paisible et laborieuse du paysan Turkmène ou Aryen diffère de la superbe nonchalance du Pasteur. Comme pour faire mieux ressortir le pittoresque de ces lieux, quelques familles nomades viennent encore dresser leurs tentes sur les terrains que des circonstances locales ont soustraites à la culture. Tels sont les Iliat *Yenkelu,* dont les campements entourent la ville de Marand et « le tombeau de la femme de Noë » (2).

Mais si nous voulons connaître les populations qui, dans cette région, possèdent le bétail, il nous faut négliger ces quelques Iliat nomades, et prendre le chemin des hauteurs. En effet, la grande plaine Persane se termine ici : les deux chaînes qui l'enserrent se rapprochent, s'unissent, et les eaux de leurs versants intérieurs, en fécondant tout le bassin qui les sépare, transforment l'Azerbeidjan entier en pays de culture (3). Les troupeaux ne trouvent plus à se développer dans la plaine; ils résident sur les petits plateaux arméniens, dans les gorges des montagnes, ou sur les pentes qui commandent le cours du Tigre et de l'Euphrate à leurs débuts. Sur tout ce territoire élevé, non seulement la montagne à sols variés vient remplacer la steppe uniforme, mais déjà se font sentir les premières influences des vents inconstants et des pluies fréquentes : on échappe enfin au souffle perpétuel de l'alizé terrestre à direction fixe. « La plus « grande partie de l'Arménie méridionale, malgré la barrière « des Alpes Pontiques, est soumise à l'influence des souffles pluvieux de l'Ouest, qui se dirigent de la mer sur le plateau de « Siva, puis vont s'engouffrer dans les vallées occidentales ouvertes en forme d'entonnoir : c'est ainsi que toute la haute « vallée du Kara-son jusqu'au bassin d'Erzéroum reçoit les vents « de la mer Noire. Ils soufflent principalement pendant l'hiver « et recouvrent de neiges épaisses l'amphithéâtre des monts au- « tour des sources de l'Euphrate; en été, les vents du Nord et « de l'Est, dérivation du grand courant polaire qui traverse le

(1) Malte-Brun, t. II, p. 315.
(2) Reclus, t. IX, p. 250.
(3) *Ibid.*, p. 144.

« continent d'Asie, apportent un air sec qui dissout les nuages, « mais il arrive aussi que de brusques tempêtes, provenant « de l'ouest, se terminent par de violentes averses. En outre, « les vents du sud-ouest qu'envoie la Méditerranée apportent « aussi leur part d'humidité et déchirent leurs nuages aux escar- « pements; même par le beau temps, un léger brouillard adou- « cit les contours des monts, et nuance le paysage de teintes « délicates (1). »

L'altitude générale, le mélange des influences du vent polaire et des souffles inconstants, les différentes expositions des pentes, produisent dans tout le massif de l'Arménie et du Kurdistan, sur des points qui se touchent, des variations de climat allant aux extrêmes : « Les forêts de sapins ou de chênes touchent à « celles de palmiers et de citronniers; le lion d'Arabie répond par ses rugissements aux hurlements de l'ours du mont Tau- « rus : on dirait que l'Afrique et la Sibérie se sont donné ren- « dez-vous » (2).

Malgré les températures extrêmes que l'on y ressent en certains points, l'Arménie et le Kurdistan peuvent être présentés cependant comme une contrée « des plus belles et des plus fécondes de la « zone tempérée, celle qui a probablement donné en proportion de « son étendue le plus grand nombre de plantes alimentaires (3). » Sur les flancs de ces montagnes, d'immenses troupeaux de brebis, des chevaux excellents, des bêtes à cornes assez nombreuses pour que leurs bouses séchées remplacent le bois comme combustible (4), représentent l'instrument et le résultat du travail pastoral, tandis que d'excellents vignobles situés à diverses hauteurs, le froment que l'on cultive jusqu'à l'altitude de 1.800 mètres, l'orge jusqu'à 2.100 (5), représentent les fruits du travail agricole. Or, nous ne trouvons plus ici les deux travaux de simple récolte et d'extraction occupant deux bandes de terrains séparées, nous ne les trouvons

(1) Reclus, t. IX, p. 334, 335.
(2) Malte-Brun, t. II, p. 224.
(3) Reclus, t. IX, p. 339.
(4) *Ibid.*, p. 337.
(5) *Ibid.*, p. 336.

plus exercés par deux races distinctes, comme dans la région de l'Irak-Adjémi : le mélange des sols, complet, inextricable, provoque la confusion des travaux au sein d'une race unique (1). Les nations Kourdes, la nation Arménienne et les tribus Turcomanes, qui occupent toute cette région, exercent à la fois le métier de berger et celui de cultivateur. Tel est le fait dominant de leur constitution sociale ; et l'on voit clairement que ce fait dérive du *lieu*.

Les Arméniens habitent en grande masse dans les villes ou leurs banlieues ; les Kourdes sont maîtres dans tout le pays des montagnes ; ils nous offrent le type le plus net de la population que nous devons examiner. Le centre du domaine de ces deux nations est, pour les Arméniens dans la ville de Van et la vallée qui entoure son lac ; pour les Kourdes, sur les plateaux qui dominent la ville, le lac et la vallée (2). En cette partie de la contrée « le Kurdistan empiète sur l'Arménie, sans qu'il soit possible de les distinguer l'une de l'autre (3) ».

Les Kourdes de Van ou *Betlisi*, comme au reste tous leurs congénères, ont subi l'influence exercée, au point de vue social, par l'habitation des territoires montagneux à produits variés : la hiérarchisation des familles. Chaque petit groupe communal, ou *assirêta*, pourvu d'une assiette fixe sur le sol, est gouverné par une famille ou clan noble, qui possède la terre et la majeure partie des troupeaux. Ces chefs résident dans de vastes maisons, quelquefois luxueusement construites et ornées de cheminées de marbre, ces demeures plantées sur des rochers élevés, commandent l'entrée des gorges et sont entourées par les villages.

Le surplus de la population, cinq ou six fois plus nombreux, se compose de paysans ou serfs (*gouran*), employés à la conduite des bestiaux ou à la culture des champs. Les troupeaux sont conduits pendant l'été sur des pâturages élevés, où le pasteur transhumant Kourde vit sous la tente de feutre noir, dont le

(1) Je prends ici le mot *race*, non dans le sens ethnique, mais dans le sens social, avec la signification d'un ensemble d'hommes régis par les mêmes circonstances du travail.

(2) Reclus, t. IX, p. 341, 342 et p. 345, carte des populations de l'Arménie turque.

(3) Malte-Brun, t. II, p. 229.

cône, relevé par des poteaux inclinés et des cordages de crin, « contraste avec l'étendue des vertes prairies ». A la mauvaise saison, le bétail redescend aux alentours des villages, et le berger rentre dans son logis d'hiver, « hutte à demi-souterraine, dont le toit est recouvert de terre », et semblable aux demeures des Arméniens. Une moitié environ de la population mène ainsi une existence semi-nomade entre les pâturages « d'hiver et d'été »; pendant que l'autre partie, durant la belle saison, donne ses soins aux rizières établies dans les vallées, aux champs et aux vergers qui s'étagent en longues terrasses sur les flancs des montagnes (1).

La culture en pays Kourde peut être qualifiée de *rudimentaire;* elle ne suffit pas à nourrir les habitants; lorsque le manque de pluie, ou toute autre cause, a privé le cultivateur de sa récolte habituelle, il ne lui reste qu'à manger les herbes des champs ou à se pétrir du pain de glands et d'écorce (2). La véritable richesse du pays est dans ses pâturages : ils nourrissent « des millions de « bêtes, qui servent à l'alimentation de Constantinople et de « nombreuses cités de l'Asie Mineure. Alep, Damas, même Beï- « rout, sont également approvisionnés de viande par les bergers « de l'Arménie et du Kourdistan; et dans leurs campagnes, les « armées turques dépendent pour leurs vivres des habitants « du haut Euphrate (3). » Ces bergers conduisent leurs troupeaux de croupe en croupe, en suivant les lieux de pâturage, jusqu'aux centres de consommation en Turquie et en Syrie, et font des voyages qui durent de dix-sept à dix-huit mois : ce sont de véritables migrations, de même que les longs déplacements entrepris par certaines tribus kurdes, devenues presque nomades à l'imitation des Turkmènes, et qui poussent au loin leur pointe, soit au Nord vers les steppes du Golak et la Transcaucasie (1), soit au Midi à travers le désert de Syrie. Lamartine, pendant son voyage en Orient, trouva l'une de ces tribus établie près de la rivière de Bayruth (4). Migration encore, ou plutôt émigration, que

(1) V. Malte-Brun, t. II, p. 228, 229, 320. Reclus, t. IX, p. 355.
(2) *Ibid.*, p. 355.
(3) *Ibid.*, p. 337.
(4) *Voyage en Orient*, 10 novembre 1832.

ce départ annuel des milliers de Lazes de la côte ou d'Arméniens de Van, — les Auvergnats de Constantinople, — qui exercent au loin tous les métiers : portefaix, débardeurs, tailleurs de pierre, boutiquiers ou gros négociants; « qui ont visité Bagdad, Alep, Constantinople, Vienne, Paris »; et qui saluent en français le voyageur (1). Ainsi, le lieu et la forme sociale qu'il détermine sont ici favorables à l'envoi lointain des émigrants.

J'ai résumé dans ce petit tableau les traits nécessaires pour faire bien comprendre le travail auquel se livrent les Kourdes et la constitution sociale que ce travail leur impose : sujets de la Sublime Porte, de la Russie ou de la Perse, ou bien vivant en principautés indépendantes dans ces monts Gordyens qui arrêtèrent Alexandre, les bergers Arméniens et Kourdes sont *des semi-nomades avec culture rudimentaire et appropriation du sol.* Cette constitution sociale est exactement celle que, suivant les travaux linguistiques les plus appréciés, la race aryenne primitive devait posséder avant la séparation de ses branches orientale et occidentale : « Quant au genre de vie, dit M. Pictet, tout tend à montrer que les anciens Aryas ont été essentiellement un peuple de pasteurs, non pas à la façon des nomades, mais avec des demeures fixes, telles que les réclamait la nature d'un pays accidenté... »; et plus loin : « On ne saurait douter que l'agriculture n'ait commencé déjà au temps de l'unité antérieure plus complète, puisque les Aryas possédaient alors certainement l'orge, peut-être d'autres céréales, et sûrement plusieurs légumineuses. A cette époque, la charrue avait déjà remplacé les premiers outils aratoires, le bœuf était soumis au joug, le char était inventé, et la préparation des céréales par la mouture en plein usage (2).

On comprend bien que je n'ai pas l'intention de présenter les Kourdes ou les Arméniens comme la souche première *ethnique* de la race Aryenne, ni à plus forte raison de toutes les races humaines dans leur ensemble : je désigne seulement un territoire, un *lieu* propre à fournir des émigrants qui ont pu partir de là

(1) Reclus., t. IX; p. 340, 341, 377. Émigration du district de Van (en 1887): 30.000; retour annuel : 3.000.

(2) V. Pictet, t. II, p. 739, 741.

suffisamment préparés pour occuper ensuite toutes les régions de l'Ancien Continent, en se livrant au travail soit de simple récolte, soit d'extraction, qui convient à chacune d'elles.

Or, un ensemble très restreint de familles, occupant dès l'origine des temps la contrée que nous venons d'étudier et rompues aux travaux qu'elle comporte, a réellement pu envoyer des essaims dans toutes les directions et sur toutes les diverses zones de l'ancien continent. Je laisse de côté, dans l'examen de l'origine des races, celle de la race *noire,* qui a été étudiée dans la Revue et justifie le choix du même point de départ (1), et celle des premières migrations de chasseurs (hommes des cavernes) ou *disséminés,* dont l'origine reste douteuse.

Nous venons de voir combien la région Arménienne est favorable en elle-même à l'émigration. Les conditions nécessaires pour que cette émigration puisse se diriger vers toutes les zones sont de deux sortes; les unes, matérielles; les autres, sociales.

1° Les conditions matérielles à remplir sont, d'abord le facile accès de chaque zone différente, puis la possession des moyens et instruments de travail propres au lieu que les émigrants vont occuper : sous ce dernier point de vue, les montagnes Arméno-Kurdes donnent par leurs productions animales et végétales la plus ample satisfaction.

Du côté de l'Est, des émigrants riches en troupeaux ont trouvé libre devant eux, dès l'Azerbeidjan et ensuite dans l'Irak-Adjémi, la zone des Steppes riches, qui les a conduits, en les modifiant, d'abord jusqu'à la « Terre des Herbes », puis jusqu'aux plaines moussues qu'habite le renne. Le passage qui leur était ouvert au début est le même qu'ont suivi dans leur mouvement de retour les Turcs et les Turcomans nomades, qui errent avec leurs troupeaux dans l'intérieur de l'Asie Mineure et même en Arménie (2).

Vers le Midi, le pays des Kourdes et ceux analogues des Lou-

(1) V. *La Science sociale*, « le Continent africain », t. VIII, p. 393 et s., p. 408.
(2) Reclus, t. IX, p. 537, 538.

ris et des Bakthyary Persans forment un vaste demi-cercle qui s'étend depuis les environs de Hamadan jusqu'à Aïn-tab en Anatolie (1), et dont la Mésopotamie occupe le centre; ils enserrent la région des Cavaliers des Steppes pauvres. Les territoires montagneux qui continuent la ligne vers le Sud-Est et vont rejoindre les monts Baloutches donnent accès, pour des émigrants demi-nomades, à toutes les régions des Déserts.

Le peuplement des zones de Steppes est le plus facile à établir : toute famille possédant le bétail approprié à une de leurs régions peut être considérée comme disposée à embrasser le travail attrayant du pâturage.

Il n'en est pas de même pour les zones à Sols variés, pour les zones de Culture. Nous avons vu plus haut quelles raisons s'opposent à la colonisation de ces zones par les Pasteurs purs; mais aucune de ces raisons ne semble pouvoir être invoquée à l'encontre de l'émigration, vers les pays de culture, des demi-nomades qui récoltent déjà dans leur lieu originaire le blé et le riz, le vin et le coton. Ceux-ci possèdent, dans leurs nombreux troupeaux, des moyens énergiques de transport; ils sont rompus tout à la fois au travail d'extraction et aux déplacements. Par la hiérarchisation des familles, ils voient se former au milieu d'eux et se placer à leur tête des cadres de gouvernement et de patronage aptes à fournir les moyens de premier établissement, à conduire les invasions au loin et à les établir d'une manière durable sur les terres envahies, en s'y fixant eux-mêmes pour l'appropriation du sol et la direction du travail.

Tels semblent bien avoir été les premiers colons de la zone cultivable orientale, qui durent se diriger vers la Chine ou vers l'Inde en gagnant soit les vallées du Thibet, soit les passes de l'Hindo-Koh, par le Mazandéran fertile et le Turkestan cultivable, pays où le riz abonde. Tels étaient positivement, nous l'avons déjà dit, les Aryens de la société anté-Védique; les Persans et les Kurdes se rattachent du reste à la souche aryenne (2).

(1) Reclus, t. IX, p. 342.
(2) V., pour les dialectes Kurdes, Reclus, t. IX, p. 347.

Il est à peine besoin de faire ressortir les ressemblances vraiment frappantes qui unissent au type social que je présente comme *primitif* les caractères sous lesquels nous sont dépeints les antiques Pélasges, les Celtes, les Germains, les Slaves, en un mot tous les envahisseurs de l'Europe, qui forment la branche Aryenne occidentale. Les routes qu'ils ont pu suivre, soit par la région Caucasique, soit par les plateaux de l'Asie-Mineure, — pays absolument analogues au Kurdistan et à l'Arménie (1), — sont trop connus pour soulever une seule objection.

2° Examinons enfin si la constitution de la famille primitive, telle qu'elle ressort d'un milieu *semi-nomade avec culture rudimentaire*, répond bien aux conditions de nature *sociale* qu'on est en droit d'exiger chez des émigrants aptes à coloniser les diverses zones, soit par le pâturage, soit par la culture.

Nous devons envisager ici chez le *demi-nomade à culture rudimentaire* l'unité sociale, la famille, seulement d'une manière abstraite et générale, et laisser de côté les caractères particuliers que cette institution peut avoir reçus, au sein des divers peuples de bergers montagnards, par suite du milieu ambiant ou des influences subies au cours de migrations antérieures; il s'agit en effet de l'origine de l'humanité, de son commencement et du lieu d'où elle part. Or, le travail imposé en ce lieu est double. Il comprend d'abord *l'exploitation de troupeaux nombreux* et de très vastes pâtures, n'exigeant pas d'effort pénible, et se prêtant fort bien à l'indivision. Cette exploitation, comme on peut l'observer dans tous les lieux similaires, appelle la jouissance indivise, la *communauté*, et cela pour les mêmes raisons qui s'appliquent aux Steppes riches des Nomades purs : l'éloignement et la difficulté des communications entre les groupes familiaux, la nécessité de réunir des aptitudes diverses, l'importance d'une direction expérimentée pour la bonne conduite du troupeau et la sécurité. Ce premier mode de travail contient donc en germe la *formation communautaire*, avec ses dérivés : l'autorité patriarcale, l'esprit de tradition, la tendance au recours et au support mutuels. Du

(1) V. Malte-Brun, t. II, p. 171 à 193; Reclus, t. IX, p. 336, 338, etc.

deuxième mode de travail, la *culture rudimentaire*, qui nécessite une certaine dose d'énergie et de labeur, sortent, à l'état rudimentaire aussi, l'appropriation des fruits, l'effort spontané pour produire, le désir de l'indépendance et du perfectionnement.

Ces deux manières d'être, contenues en puissance dans les familles primitives, iront en se développant ou en se restreignant suivant les influences rencontrées par les émigrants. Ainsi les essaims dirigés sur les grandes steppes verront chez eux l'esprit communautaire pastoral se renforcer et s'élever jusqu'au type *patriarcal pur;* tandis que l'habitat en sols variés développera l'esprit de séparation jusqu'à atteindre les conceptions sociales les plus instables, je dirai, les plus « fin de siècle », ou l'élèvera jusqu'à la forme bien équilibrée connue sous le nom de société à familles-souches, ou *particularistes* (1).

Les émigrants qui se rendent sur les pays à sols variés, à sols cultivables, ont besoin pour s'y installer d'un secours, ou moyen de premier établissement. Sortant d'une société demi-nomade à culture *rudimentaire* seulement, ils trouvent généralement dans

(1) Me permettra-t-on une courte digression exégétique?

Les races issues de Sem, Cham et Japhet sont décrites dans la Genèse, chapitre x, versets 5, 20 et 31, selon leurs *caractères sociaux;* la version latine de la Vulgate donne à ces caractères une grande précision, sans doute d'après des renseignements qui ne sont plus à notre connaissance. Le texte hébraïque, plus concis, place néanmoins pour chaque race les caractères sociaux dans un certain ordre qui ne semble pas indifférent. Grâce à l'obligeance de M. l'abbé Vigouroux, qui a bien voulu me donner la traduction exacte des termes hébraïques, je puis dresser le tableau suivant :

1° Japhet, verset 5 :	*Éréts*	*laschên*	*mischpekhoth*	*goï*
	terre	langue	familles	nation
2° Cham Vers. 20 :	*Mischpekhoth*	*laschên*	*éréts*	*goï*
et Sem, vers. 31	familles	langue	terre	nation

La priorité est accordée, pour la postérité de Japhet, au caractère social *éréts*, terre, ou *sol approprié;* et chez les deux autres descendances, au caractère social *mischpekhoth*, familles, ou *lien du sang*. Nous devons donc classer parmi les Japhétites les nations qui ont peuplé les *sols cultivables*, en général, — en laissant place pour les Chamites et les Sémites dans les zones pour lesquelles l'appropriation du sol ne figure comme caractère social qu'après le fait de la génération ou le lien de consanguinité.

Cette identification est rendue encore plus précise et plus facile par les termes qu'emploie la Vulgate aux mêmes versets :

Japhet, verset 5 :	regio	lingua	familia	natio	insulæ	gentium.
Cham, verset 20 :	cognatio	lingua	generatio	terra	gens.	
Sem, verset 31 :	cognâtio	lingua		regio	gens.	

la possession d'un nombreux troupeau cette aide indispensable. Or, à l'origine surtout, et encore de nos jours, des routes fertiles en pâturages s'étendent à partir de l'Arménie dans la direction même des grandes zones de culture : nous avons indiqué déjà les rivages septentrionaux de l'Anatolie, et toute la région du Caucase, comme des territoires semblables aux pays arméno-kurdes; des voies bien connues offrant de grandes facilités pour le pâturage se présentent à la suite au travers de l'Europe; de même, à l'orient, les régions du Turkestan cultivable, de la Bactriane, de la Sogdiane, etc., bien arrosées et capables de nourrir un très nombreux bétail. La pratique de l'art pastoral s'est donc maintenue *très longtemps* et *très loin* chez les essaims émigrants desquels sont sortis les peuples cultivateurs, ainsi que la forme communautaire et patriarcale de la société, qui dérive de ce travail. C'est pourquoi tous les peuples cultivateurs, dans l'antiquité, nous apparaissent imbus de l'esprit de communauté; c'est pourquoi l'agriculture est pratiquée sur une immense étendue des zones à sols variés par des sociétés dont la base est incontestablement patriarcale. Ce type, actuellement encore le plus répandu, est le type premier et originaire des cultivateurs. La recherche des pâturages au milieu des sols variés, et la mobilité qui dérive d'une culture très extensive toujours en quête de terrains neufs, expliquent très bien les lointains déplacements des antiques communautés à culture rudimentaire, et le peuplement de l'ancien continent tout entier.

La communauté agricole, tout en se restreignant de plus en plus par l'exercice même du travail d'extraction, ne perd pas cependant les caractères inhérents au régime pastoral qui l'a formée. Elle demeure en possession de l'esprit de paix, de docilité et de stabilité, que l'on peut observer au fond de nos campagnes d'Europe, comme en Chine ou dans l'Inde; mais elle conserve aussi les tendances premières à la routine, à l'inertie, au nivellement des situations.

Les sociétés qui reposent sur la communauté agricole, très défiantes des aventures ou des perfectionnements, et essentiellement égalitaires, forment difficilement dans leur propre sein une

classe dirigeante et gouvernante, une aristocratie : elles reçoivent celle-ci, — généralement parlant, — par infusion d'éléments formés dans d'autres milieux qui se trouvent ou se mettent en contact avec elles : soit les Pasteurs nomades conquérants ; soit des sociétés comme celles des Pélasges et des Saxons ou Scandinaves, gens à qui l'émigration par mer, au loin, ou d'île en île, ou quelque autre cause encore indéterminée, a imposé la réduction de la « vaine pâture » indivise, et par suite un développement énergique de la culture.

Ainsi, la Chine agricole et sédentaire subit périodiquement l'influence dominatrice des Pasteur purs, plus solidement groupés et pourvus de moyens d'attaque supérieurs ; il en résulte pour la société chinoise une invasion continuelle d'éléments dirigeants patriarcaux, qui ont renforcé chez elle, à un très haut degré, la formation primitive communautaire.

Parmi les sociétés européennes, les Slaves, sortis les derniers de cette région comprise entre la Mer Noire, le Caucase et la Caspienne que le Goth Jornandès appelle *Officina gentium*, « la Fabrique des nations », ont été maintenus longtemps sur les territoires limitrophes des Pasteurs nomades; ce sont eux qui présentent les traces les plus apparentes de ce contact.

Les Germains, lorsqu'ils arrivèrent en Occident, possédaient encore leur primitive constitution de *demi-nomades à culture rudimentaire*. Ils avaient échappé beaucoup plus que les Slaves au contact de la steppe ; les montagnes et les forêts les mirent longtemps en dehors des influences dirigeantes des deux branches Pélasgiques, grecque et romaine. C'est aux éléments supérieurs reçus des milieux saxon et scandinave qu'ils doivent leur formation en sociétés européennes.

Quant aux Celtes, ils ont été étudiés dans la Revue beaucoup mieux que je ne saurais le faire. Leur migration paraît des plus anciennes, et l'on reconnaît facilement en eux, à leur arrivée dans les Gaules, de véritables Kourdes (1). Certes la distance est grande entre cet état social « arriéré » et la société moderne que composent

(1) Voir dans *la Science sociale*, t. XI, p. 385 et suiv.

leurs descendants. Mais ce n'est pas au sein de leurs clans mobiles, de leurs communautés à culture extensive que les Gaulois ont trouvé leurs éléments de progrès : l'invasion romaine les a formés au travail énergique et à l'économie, en a fait des Gallo-Romains, que les invasions franques et normandes ont transformés en Français. La limite des régions sur lesquelles l'influence de chacune de ces deux sortes d'invasions a été prépondérante se retrouve encore aujourd'hui dans la ligne séparative de la langue d'*oui* et de la langue d'*oc*, ou patois roman.

Enfin, la branche Aryenne Orientale, celle de l'Inde, a subi d'abord, avant de traverser les monts, un long contact avec les Pasteurs nomades; elle est actuellement soumise à une direction tout opposée et autrement puissante. Mais il convient de réserver ce sujet pour une étude spéciale plus approfondie. Il nous suffit, pour aujourd'hui, d'avoir déterminé le point de départ et la constitution originaire qui peuvent être assignés aux deux branches de la race Aryenne comme à tout l'ensemble de l'humanité.

(*A suivre.*) A. DE PRÉVILLE.

L'ÉMIGRATION BRETONNE

A PARIS ET AUX ENVIRONS (1).

II.

LA PARTIE FAIBLE DE L'ÉMIGRATION.

Le métier, dans la vie de la famille ouvrière, représente l'élément essentiel, celui auquel viennent se rattacher d'une façon plus ou moins directe tous les autres modes de son activité sociale. Il est donc naturel que nous partions du métier pour nous efforcer de classer en un certain nombre de types nos émigrants, que nous avons jusqu'ici considérés en bloc. Deux faits vont nous faciliter ce travail. En premier lieu, les émigrants bretons, ayant, comme nous l'avons vu, une tendance marquée à s'établir par groupes, il nous sera facile de comparer plusieurs types, afin de saisir les traits caractéristiques du groupe entier. Si, pour suivre l'enchaînement naturel des phénomènes, il est préférable d'observer plus spécialement une famille déterminée, il il nous sera toujours possible de contrôler, et au besoin de corriger, les données que nous fournira cette étude, par des comparaisons prises à côté, et de déterminer ainsi ce qu'il y a de général, et ce qu'il y a de particulier dans les faits observés. De plus, comme les conditions dans lesquelles se trouvent nos émigrants au départ sont en général les mêmes pour tous, il va s'ensuivre qu'ils entreront de préférence dans certains métiers

(1) Voir la livraison précédente.

qui, malgré leurs différences plus ou moins grandes, présenteront entre eux des caractères communs. Avant d'étudier en détail les modes de travail particuliers à chaque groupe, il est donc intéressant de rechercher quels sont ces caractères communs.

Nos émigrants partent en général pauvres; c'est même, avons-nous vu, la pauvreté qui les pousse à émigrer. Dès lors ils ne pourront embrasser que des métiers n'exigeant pas de capital. En d'autres termes, ils devront commencer par s'engager comme ouvriers, ouvriers agricoles chez les grands fermiers et les maraîchers des environs de Paris, ouvriers d'usines comme à Saint-Denis.

De plus, le grand nombre sort des campagnes; ils n'ont été aucunement exercés en vue d'une profession quelconque; et, au moment même où ils arrivent, ils ont besoin de commencer à gagner. Ils seront donc exclus du même coup de tout métier exigeant un apprentissage. Ce seront essentiellement des hommes de peine.

Les travaux qu'ils auront à accomplir seront donc généralement des travaux pénibles; mais, d'autre, part, nous avons vu que, dans leur famille, n'ayant pas une part de bénéfices proportionnée à leur travail, mais au nombre de ses membres, ils ont été habitués à ne dépenser que juste l'activité nécessaire pour l'exploitation suffisante du domaine paternel. Il en est de même des domestiques qui reçoivent des gages déterminés pour une année, et que rien n'incite à un travail mieux fait ou plus intensif. Ajoutez à cela que ces habitudes ont été pour ainsi dire consacrées en Bretagne par un long temps et par toutes sortes d'institutions. Elles ont poussé à y multiplier les jours de repos et de réunion, et les conseils généraux sont sollicités chaque année d'établir de nouvelles foires et marchés, non motivés par des nécessités réelles. On comptait naguère six cents foires et plus en Bretagne, sans parler des grands marchés... « Ce ne sont pas au surplus les seuls jours consacrés aux distractions. Additionnez-les, en y comprenant les dimanches, les fêtes patronales et tous les « pardons » : près d'un tiers de l'année échappe à la loi du

travail » (1). Ainsi, tandis que nos émigrants vont être contraints, comme nous l'avons dit plus haut, d'exercer des métiers qui exigent généralement un effort manuel considérable, parce qu'ils ne sont aptes à aucun autre, ils vont garder de leur formation communautaire la tendance à ne s'y adonner que médiocrement. En d'autres termes, leur travail sera rarement un travail *intensif* : « J'ai fait valoir un domaine pendant dix ans près de Meaux, me disait un grand propriétaire du Morbihan, et j'aimais mieux payer des journaliers 3 fr. 50 et 4 francs par jour que mes gens d'ici 1 fr. 25. L'ouvrage fait était et est en rapport avec le prix. Le travail de l'ouvrier rural breton est peu productif (2). » Un trait caractérise ces dispositions : partout où les circonstances le permettront, notre émigrant préférera le travail à la journée au travail à la tâche.

Je trouve, dans une Revue bretonne (3), la constatation de cette absence d'initiative et d'ardeur au travail : « Nos Bretons sont habitués à recueillir sur le sol natal le fruit de leur labeur, sans que leur esprit d'initiative soit mis à l'épreuve, puisqu'ils n'ont qu'à suivre, pour gagner leur pain, les méthodes et les modes de travail de leurs pères. Vivant sur la terre et de la terre, ils n'ont encore qu'à se laisser vivre entraînés par la coutume et les habitudes prises dès l'enfance. Arrivés dans les grandes villes, ils ne tardent pas à s'apercevoir que, pour parvenir aux gros salaires et aux richesses rêvées, il faut une activité, un esprit d'initiative, une certaine audace que réclame la lutte pour la vie, *struggle for life*, comme disent nos voisins les Anglais. Ni leur nature, ni leur éducation ne les y ont préparés. Aussi ne tardent-ils pas à être relégués dans les métiers les plus simples, les plus grossiers et les moins lucratifs. Ils s'en consolent en portant trop souvent chez le marchand de vin la plus grosse part du salaire qui pourrait assurer à leur famille un bien-être modeste, sans doute, mais suffisant ».

Voici déjà un premier point, et très important, par lequel l'é-

(1) Baudrillart, *Populations agricoles de la France*, p. 479.
(2) *La Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc et de Tréguier*, févr. 1892.
(3) *Ibid.*, p. 626.

migrant breton se distingue de l'émigrant d'origine yankee, qu'on rencontre dans toutes les parties des États-Unis. Celui-ci a de commun avec celui-là que, comme lui, le plus souvent, il n'a pas au début d'instruction professionnelle et doit embrasser le premier métier qui se trouve à sa portée ; mais un désir intense d'avoir un établissement à soi, et, par suite, la nécessité de réunir un capital, le poussent à un travail intensif. En second lieu, il a un esprit ouvert, il sait facilement se rendre compte de la technique d'un métier, et, s'il ne trouve pas son compte dans celui qu'il avait embrassé d'abord, il passe rapidement à un autre plus lucratif; notre Breton ne saurait avoir cet esprit d'initiative : il demeure obstinément attaché au mode de travail auquel il s'est d'abord consacré ; de plus, il reste impuissant à progresser dans ce mode de travail. Quatre-vingts sur cent, au moins, sont complètement dénués d'instruction; aussi, après s'être mis au courant en quelques semaines des procédés à suivre dans leur nouveau métier, ils y demeurent fidèles, comme ils l'avaient été auparavant au mode de culture légué par les ancêtres. On constate donc chez eux une incapacité générale à s'élever; ceux-là qui arrivent à sortir de leur condition subalterne sont rares et ne le doivent le plus souvent qu'à des circonstances particulièrement favorables ; encore l'influence de la formation antérieure agit-elle assez puissamment sur eux pour ne leur permettre de fonder que des établissements peu considérables et de faible profit. En partant de ce point de vue, nous allons rencontrer deux grandes classes de métiers : 1° ceux où nos Bretons entrent d'abord, lors de leur arrivée et toujours en qualité de salariés ; 2° ceux où ils arrivent parfois à se faire, à force de travail et d'économie, une situation indépendante, qui exige une part plus ou moins grande de capital et d'initiative.

Dans la première classe, nous trouvons successivement selon l'ordre croissant des transformations que le métier produit chez l'émigrant, les types suivants : 1° l'ouvrier agricole engagé pour quelques mois chaque année chez le grand fermier des environs de Paris ; 2° l'ouvrier d'usine à Saint-Denis; 3° l'ouvrier maraîcher ; 4° l'employé de chemin de fer ; 5° la domestique.

I.

Nous commencerons cette étude par les *ouvriers agricoles qui ne contractent que des engagements temporaires*. Nous nous occupons d'eux en premier lieu, parce que le mode de travail auquel ils vont se livrer est plus rapproché que tout autre de celui qu'ils ont pratiqué jusqu'ici, et parce que leurs engagements étant limités à une partie de l'année, ils entretiennent avec leurs pays d'origine des rapports plus constants et sont, par suite, moins disposés à subir l'action du milieu dans lequel ils émigrent. Leur nombre est considérable, et nombreuses sont les régions qu'ils envahissent ainsi périodiquement. Celles où on les rencontre plus encore que partout ailleurs sont : la Normandie, l'île de France et la Beauce, « cette grande plaine fourmentière, dit André Duchesne, l'un des greniers à blé de Paris et plus féconde que ne fut jamais la Béotie ».

Nous prendrons pour lieu d'étude de ce type, si vous le voulez bien, une ferme des environs de Paris, à Chaville par exemple. Le type se trouvera ainsi plus à la portée de beaucoup de lecteurs. Nous aurons, en outre, l'avantage d'y trouver le type que nous étudions largement représenté ; les recensements officiels y accusent en effet l'existence de 226 Bretons ; mais si nous en croyons l'opinion généralement répandue à Chaville même, les Bretons y comptent pour le quart ou même le tiers de la population, ce qui porte à plusieurs centaines le nombre de ceux qui y viennent prendre des engagements temporaires.

Le domaine où nous allons voir à l'œuvre nos émigrants est celui de G ***. On connaît la disposition générale de ces grandes fermes des environs de Paris. Situées pour la plupart dans le bourg même ou dans ses faubourgs, elles donnent une impression bizarre et composite qui se ressent à la fois de la campagne et de la ville. Les terres, le plus souvent considérables, sont réparties à une distance plus ou moins grande de la ferme. Elles sont,

généralement, consacrées à un double objet : d'une part, on y fait d'importantes cultures de blé ; de l'autre, le voisinage de Paris y favorise l'élevage dans de grandes proportions. Ces deux natures de travaux donnent lieu, chaque année, pendant plusieurs mois, de mai à septembre, à deux séries d'occupations : le fanage et la moisson qui exigent un supplément de bras. Ce supplément, ce sont nos émigrants qui vont le fournir.

Ils arrivent en général dans des conditions très semblables. Pour beaucoup, ces travaux sont déjà une pratique ancienne : depuis huit ans, dix ans, ils viennent ainsi chaque année. La plupart d'entre eux sont mariés depuis plus ou moins longtemps, et le ménage est, dans la terre natale, en possession d'une maison et d'un petit champ, dont l'exploitation ne suffit pas à employer le mari. La femme, pendant l'absence de celui-ci, avec l'aide des parents ou des voisins, le fera valoir. Souvent aussi, c'est le désir d'améliorer une situation plus ou moins critique qui pousse à ce départ temporaire. L'un de ceux que j'ai vus à Chaville, était marié depuis trois ans. Il venait d'acheter une toute petite ferme aux environs de Saint-Brieuc ; il avait dû emprunter de divers côtés pour parfaire la somme qui représentait le prix d'achat et devait encore trois mille francs : « Si j'étais resté au pays, me disait-il, il m'aurait fallu, en admettant un concours d'heureuses circonstances, quinze années pour m'acquitter, tandis qu'ici je puis le faire en cinq ou six ans ».

C'était pour la seconde fois qu'il venait ainsi. Et cette fois, comme la première, il était venu, comme cela se fait d'ailleurs ordinairement, en compagnie d'une douzaine d'autres de sa paroisse ; et ce n'est qu'après avoir cherché du travail pendant cinq ou six jours, depuis Orléans où ils étaient descendus du chemin de fer jusqu'à Chaville, qu'ils avaient enfin trouvé un engagement. Il se promettait bien d'ailleurs de ne plus recommencer cette course errante. Dans plusieurs fermes, on avait voulu en prendre quelques-uns, mais trois ou quatre seulement ; et, comme ils ne voulaient pas se quitter, ils avaient refusé des propositions plus avantageuses que celles qu'il avaient dû accepter ici.

Nous nous trouvons donc ici encore en présence d'une influence

de la communauté. Nous allons d'ailleurs pouvoir la suivre dans tout le cours du séjour de ces émigrants.

D'abord, dans le travail. Bien qu'étant exclusivement agricole, le travail exigé dans ces fermes comporte parfois des complications et des difficultés qui requièrent une formation plus ou moins longue. « Aux Bretons que je loue chaque année, me dit le fermier, je ne donne jamais que « les gros ouvrages » ; ces travaux, moins bien rétribués, sont aussi généralement plus durs. » C'est ainsi que ceux qui s'y livrent doivent commencer leur travail à cinq ou six heures, tandis que les autres ouvriers ne commencent qu'à sept heures. Souvent aussi, le soir, ils finissent plus tard. « Je ne suis pas mécontent d'eux, en général, me disait encore le même fermier ; ils ont souvent assez de peine à comprendre ce qu'on leur dit, mais quand une fois ils l'ont compris, ils le font sans discuter. Ils sont moins raisonneurs, moins distraits que les Belges que j'ai eus autrefois, mais aussi ils travaillent moins activement, surtout quand on ne les surveille pas. »

Le travail qu'ils font leur permet donc de rester groupés. Ils le seront encore pour l'habitation : on les loge généralement à la ferme, un bâtiment spécial leur est affecté, il y a une cloche spéciale pour les réveiller le matin. Il en est de même pour la nourriture. Nous savons qu'en Bretagne ils sont accoutumés à vivre de peu. Aussi préfèreront-ils, dans leurs engagements, ne demander à la ferme que le logement, et se nourrir eux-mêmes, y trouvant un moyen de faire des économies. Ils ont apporté avec eux des provisions souvent considérables de beurre et de lard, qu'ils renouvellent quand elles sont épuisées. Ils n'ont donc à acheter, dans le lieu où ils sont fixés, que du pain. La boisson la la plus ordinaire est l'eau. Ils se réunissent parfois à plusieurs pour faire, à la grosse, l'acquisition de raisins secs dont ils tirent une sorte de mauvaise « piquette ». Ils arrivent à des procédés que nous aurions peine à comprendre : « J'en ai vu, me disait la fermière de G ***, à Chaville, qui achetaient leur provision de pain longtemps à l'avance, afin qu'il devînt plus dur et qu'ils en pussent manger moins à chaque repas. »

Ils peuvent ainsi mettre de côté la plus grande partie des sa-

laires qu'ils gagnent. Ces salaires varient généralement entre 70 et 80 francs par mois, il n'est pas rare cependant d'en trouver qui atteignent jusqu'à 110 ou 120 francs. Comme nous l'avons déjà vu, ils sont beaucoup plus souvent à la journée ou au mois qu'à la tâche.

Ceux qui préfèrent ce dernier mode de paiement sont en général des Bretons partis depuis plus longtemps et qui ont déjà passé plusieurs années entières hors du pays natal; et l'on remarque que, s'ils gagnent plus, ils dépensent aussi davantage.

Les distractions de nos moissonneurs sont rares et peu variées. On ne voit généralement pas chez eux, surtout chez ceux qui viennent de la basse Bretagne, cette curiosité intense qui pousse tant d'autres provinciaux à venir à Paris, dès qu'une occasion favorable se présente. Leur seul jour de liberté est le dimanche et ils l'emploient généralement, comme en Bretagne, à se rendre visite les uns aux autres. Si, comme le cas se rencontre assez souvent, quelque compatriote se trouve fixé depuis plus longtemps dans la même ville et y tient un débit de vins, ils se réunissent de préférence chez lui. Alors, on les voit s'adonner à un vice que l'on peut considérer comme un vice national, tant il est répandu chez eux. Nicole en constatait déjà l'existence de son temps. « Être Breton et être ivrogne, c'est tout un », dit-il; et il ajoute : « Tout le monde est sujet à la prévention, il s'agit seulement de savoir celle à laquelle on est sujet. C'est ainsi que pour la jeune Bretonne, quand elle veut se marier, il ne s'agit pas de savoir si son fiancé est ivrogne, le défaut qui règne dans ce pays-là étant de s'enivrer, mais de savoir seulement s'il a le vin bon ou méchant. » Les jeunes Bretonnes de nos jours pourraient encore apporter au choix de leurs maris la même préoccupation qu'au temps de Nicole, car les défauts des pères sont restés les défauts des enfants. Ce vice, ils le portent partout où ils vont s'établir. C'est celui qui les caractérise auprès des chefs de métiers qui les emploient. Le directeur d'une importante usine de Saint-Denis me traduisait tout dernièrement cette impression en ces termes énergiques : « Nos Bretons? Sobres comme des chameaux pendant la semaine; le dimanche, ivres comme des Polonais! »

Travaillant ensemble, logeant ensemble, s'enivrant ensemble, nos Bretons nous présentent aussi fidèlement que possible l'image d'une colonie subitement transportée dans un nouveau milieu et sans rapports avec lui. Ces rapports, nous l'avons vu, ne sont autres que les rapports indispensables créés par le travail. Ils ne voient le fermier que pour en recevoir des ordres ou leur salaire; ils fréquentent peu les autres ouvriers de la ferme, dont ils ne parlent pas la langue et n'ont pas les habitudes. Les petits commerçants se plaignent qu'ils vivent toujours entre eux et ne leur achètent rien; ce ne sont pas des Français, dit-on souvent en parlant d'eux; eux-mêmes semblent désireux de maintenir cette opinion : « La première fois que je suis venu *en France...*, » disait l'un d'eux il y a quelques jours, parlant à un Nivernais tout récemment arrivé, lui aussi, de son pays. « Vous n'êtes donc pas Français, lui demanda ce dernier? — Mais non, répondit-il tout tranquillement, je suis Breton. » Comme ils ne peuvent subir aucune influence étrangère, ils demeurent généralement fidèles aux pratiques religieuses qu'ils ont suivies jusque-là : « Ce sont de très bons paroissiens, dit le curé de Chaville. » Nous verrons que, sur ce point comme sur bien d'autres, des conditions différentes de milieu nous conduiront à des résultats très différents.

Parmi ceux qui partent ainsi chaque année vers le commencement de mai dans la pensée de contracter des engagements temporaires pour quatre ou cinq mois de l'été, la plupart, avons-nous vu, sont mariés et ont en Bretagne une petite propriété ou une petite ferme; la moisson faite et l'engagement expiré, ils rentrent donc tout naturellement au pays, rapportant les économies réalisées; mais il en est aussi d'autres, qui sont venus, simplement poussés par l'appât de salaires élevés et qui n'ont au pays ni ferme ni ménage. On conçoit donc que la tentation puisse être grande pour eux de rester plus longtemps. Or, rien n'est plus facile. A côté de ces grandes fermes, où ils se sont engagés, se rencontrent presque partout, dans les environs de Paris, d'immenses cultures maraîchères qui, par la multiplicité des soins qu'elles exigent, ne peuvent se faire qu'avec le concours de beaucoup de

bras employés pendant la majeure partie de l'année. Dans un rayon plus rapproché, sont d'innombrables usines, où ils trouvent aisément du travail. C'est donc là que nous allons les retrouver avec beaucoup de leurs compatriotes que d'autres circonstances y ont également amenés. Mais la durée plus longue de ces engagements, le mode différent du travail, la différence des milieux vont amener dans le type des modifications importantes. Nous allons d'abord les étudier dans l'*ouvrier d'usine* de Saint-Denis.

II.

Saint-Denis est une ville industrielle par excellence. En voyant du train l'épais nuage de fumée qui s'échappe incessamment des cheminées des usines et se répand sur la ville, le Parisien avide d'ombrage et de verdure s'aperçoit qu'il doit pousser plus loin pour trouver la réalisation de ses rêves. On comprend donc que nos Bretons s'y soient donné rendez-vous en grand nombre. Nous savons qu'au dernier recensement, on en comptait 3.218, nés en Bretagne; mais il faut porter ce chiffre à 5 ou 6.000 si l'on y comprend les enfants nés à Saint-Denis et ceux qui n'étant pas fixés d'une manière régulière dans cette ville, à cette époque, n'ont pas été compris sur les feuilles de recensement. Nous avons vu une des circonstances qui contribuaient à les faire venir, ce n'est pas la seule; l'une des principales, en ce moment, le courant se trouvant établi, c'est l'appel continu fait par ceux qui s'y trouvent déjà aux parents ou aux amis de là-bas. « Quand nous avons une place vacante, me disait le directeur d'une usine, nous sommes toujours sûrs que nos Bretons auront trois ou quatre compatriotes à nous proposer pour la prendre. » Ce fait étonnera d'ailleurs moins si l'on songe que plus de deux mille d'entre eux viennent de deux ou trois cantons des Côtes-du-Nord. En veut-on un exemple? B***, qui tient un débit de boissons sur la place de l'église, est parti seul il y a dix-sept ans de Bourbriac, et a commencé par travailler dans une usine. Il avait neuf frères et sœurs. Deux sont morts. Il a attiré successivement les sept autres près de

lui. Trois sont actuellement établis sur la même place comme épiciers ou marchands de vin. La famille compte aujourd'hui à Saint-Denis, en y comprenant les enfants, dix-neuf membres.

C'est généralement vers l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans qu'ils viennent, le plus souvent seuls. Mais, à la différence de l'émigrant moissonneur qui, en partant, sait qu'il ne s'engagera que pour un temps déterminé et relativement assez court, il s'agit pour ceux-ci d'un séjour dont la durée est illimitée et qui, par conséquent, est de nature à les séparer plus profondément du milieu primitif. De plus, les rapports avec les chefs de métier vont être moins nombreux. Le premier était logé et à moitié nourri par son patron; dès lors le problème social se posait pour lui dans les termes les plus simples. Ce problème se complique un peu plus déjà pour notre ouvrier d'usine, et appelle un plus grand développement de son initiative. Il va falloir qu'il se nourrisse et se loge lui-même. Si l'on tient compte de ce fait qu'il arrive le plus souvent sans argent, que la vie coûte cher à Saint-Denis, qu'il peut rester un temps plus ou moins long sans trouver d'engagement, on voit déjà qu'au début il va rencontrer des difficultés assez graves. Or ces difficultés, que rencontre au même degré l'ouvrier des autres pays, il va les résoudre d'une façon spéciale, en faisant appel à la communauté. Une solidarité très étendue et très profonde semble exister entre tous les Bretons d'un même lieu d'émigration. Il suffit qu'un nouvel arrivant se réclame de son titre de Breton pour qu'aussitôt un compatriote l'accueille et l'héberge. Ce qui a été d'abord un secours en attendant l'ouvrage cherché, se continue quand le nouvel émigrant a trouvé place dans une usine. Au lieu d'aller habiter dans un hôtel, il est logé par un autre Breton. Celui-ci est généralement marié, et reçoit ainsi en qualité de pensionnaires cinq ou six compatriotes, parfois une dizaine même. Sa femme a pour rôle de faire le ménage et de préparer les repas. Rien n'est d'ailleurs plus simple. Chacun achète au commencement de la semaine une provision suffisante de pain, de lard, de hareng saur. D'après les renseignements que j'ai recueillis de plusieurs côtés, ils dépensent à peine en général de 1 fr. 25 à 1 f. 50 par jour pour leur nourriture et leur logement,

alors qu'un ouvrier venant de la Nièvre ou de l'Aisne dépensera facilement 3 fr. 50 ou 4 francs. Ils tiennent tellement à cette vie en commun, que quand aucun d'eux n'est marié ils inventent toutes sortes de systèmes pour suppléer au défaut de maîtresse de ménage. Voici, par exemple, le procédé qu'ils emploient souvent, dans cette circonstance, à l'usine de M. Poirier. Comme on y donne la demi-paye aux ouvriers malades pendant toute la durée de leur maladie, nos Bretons, qui appartiennent à un même groupe, feignent tour à tour d'être malades, ce qui permet toujours à l'un d'eux de rester à la chambre et de préparer la pitance des camarades, tout en recevant la demi-paye à laquelle il a droit.

Les conditions du travail sont sensiblement les mêmes pour tous et ne diffèrent guère que par le caractère plus ou moins pénible qu'elles présentent. Condamnés essentiellement à être hommes de peine, c'est naturellement à eux que reviennent les tâches fatigantes. Nous avons vu les raisons qui les empêchent généralement de s'élever; on me signale partout les mêmes causes : l'absence d'instruction, l'esprit de routine. A l'usine Poirier, où l'on s'occupe de la fabrication des produits chimiques, on les préfère aux autres pour certains travaux. Ils font avec plus de régularité ce qu'on leur dit de faire, ils sont moins portés à réfléchir et à se demander si les choses faites autrement n'iraient pas mieux. Par suite même de leur manque d'instruction, l'éducation pratique des sens doit se développer davantage chez eux. Mais demandez-leur un travail qui exige un effort d'intelligence ou d'initiative, ils s'en trouveront le plus souvent incapables.

Leurs salaires se ressemblent également beaucoup. Ils varient entre 4 et 6 francs par jour et dépassent rarement ce dernier chiffre. Un Breton qui travaille dans des conditions normales peut donc, étant donné le peu qu'il dépense pour son loyer et sa nourriture, mettre de côté chaque mois une somme assez importante. Or, que va-t-il faire de ces économies? Ne va-t-il pas se constituer un fonds de réserve, soit en prévision de maladie et de chômages possibles, soit en vue d'un établissement futur? Il n'en est rien. Bien que souvent majeur depuis longtemps et éloigné de sa famille, il se considère encore comme en faisant partie intégrante.

Aussi enverra-t-il en Bretagne la plus grande partie des économies qu'il va réaliser. Les parents ont souvent d'ailleurs des prétentions insatiables; ils s'imaginent volontiers que leurs enfants émigrés gagnent tant qu'ils veulent et que tout ce qu'ils gagnent appartient à la famille. Rien n'est plus curieux que de voir tous les samedis soirs, au bureau de poste, de longues files de Bretons venant apporter une partie de leur paye. J'en ai vu un, fixé à Saint-Denis depuis près de trois ans, et qui, tout en étant très laborieux et très économe, ne possédait pas à ce moment plus de 100 francs. Il avait commencé par envoyer à sa famille 40 francs par mois; puis sur les réclamations incessantes de celle-ci, la somme avait été portée à 50 francs. Or, en ce moment même, il pensait à se marier, et le seul obstacle qui l'arrêtait, c'était qu'il n'avait pas l'argent nécessaire pour payer le premier terme de la maison qu'il se proposait de louer. Notez bien ce premier acte d'imprévoyance, qui précède le mariage et l'établissement du ménage, car il est la source d'une foule de phénomènes qui vont se dérouler dans l'existence de la future famille ouvrière.

Quand notre émigrant a passé deux ou trois ans à Saint-Denis, il se trouve généralement pris d'une nostalgie étrangement puissante. C'est un besoin intense pour lui de revoir le pays. Il inventera, pour obtenir un congé à l'usine, toutes sortes de raisons, surtout la maladie ou la mort d'un parent, car, me dit-on, les Bretons ont des oncles, des tantes, des cousins à n'en plus finir, et ils s'en servent en toute occasion. Le directeur sait le plus souvent à quoi s'en tenir sur le fondé de leurs raisons; mais comme, d'autre part, il sait bien qu'il ne pourra en tirer rien de bon tant qu'il leur résistera, il les laisse partir. Quelques-uns s'en vont et ne reviennent pas. Pour la plupart, c'est le moment du mariage. C'est en effet en Bretagne qu'ils viennent de préférence chercher leurs femmes; ceux même qui se marient à Saint-Denis ne se marient guère qu'avec des Bretonnes. On reste deux ou trois semaines, parfois un mois; on dépense la plus grande partie des économies réalisées, si économies il y a; car, autant notre ouvrier d'usine a pratiqué l'épargne avec une rigoureuse parcimonie à Saint-Denis, autant il se montre alors prodigue

avec les amis. Il s'agit d'ailleurs pour lui d'étonner les anciens camarades par le spectacle du luxe qu'il apporte. Puis le jeune ménage reprend le chemin de Saint-Denis. C'est maintenant que le problème va se compliquer, et que l'établissement de l'équilibre dans le budget va rencontrer de sérieuses difficultés. Remarquez en effet que le chapitre des recettes ne va pas se trouver augmenté. Par la nature même de son travail, l'homme ne peut guère espérer voir son salaire s'élever dans des proportions sensibles ; d'autre part, la femme généralement ne travaille pas, la plupart des travaux des usines à Saint-Denis étant réputés dangereux, et sa présence étant nécessaire à la maison, d'abord pour préparer les repas du mari, plus tard à cause des enfants. Elle ne possède d'ailleurs aucune instruction professionnelle qui lui permette de se livrer, à la maison, à des travaux tant soit peu rémunérateurs. Le ménage va devoir se choisir un logement. Il va le faire dans des conditions plus que modestes. Les installations des Bretons à Saint-Denis sont de deux sortes : les uns louent une chambre ou un petit appartement dans une des nombreuses cités ouvrières que depuis quelque années on a construites à Saint-Denis ; d'autres vont se perdre dans de misérables chambrettes au fond des cours. Dans les deux cas, du reste, les caractères du fait sont les mêmes. Le prix du loyer varie généralement entre 150 et 300 francs. Pour rétablir l'équilibre budgétaire qui pourrait s'en trouver compromis, ils ont coutume d'employer le procédé dont nous avons parlé plus haut : ils prennent comme locataires plusieurs compatriotes. Nous allons les trouver dès lors dans les déplorables conditions d'hygiène que tout voyageur en Bretagne a constatées dans la plupart des fermes de la basse Bretagne. Sans doute, des règlements de police proportionnent au nombre et à la grandeur des pièces le nombre des personnes qui doivent y coucher. Mais le désir de faire plus de bénéfices et l'absence de toutes préoccupations sanitaires amènent souvent des infractions à cette règle. Je vois encore l'effarement d'une femme installée dans une de ces cités ouvrières, qui, me prenant pour le gérant, se jetait au-devant de la concierge et la suppliait de ne pas me raconter qu'elle logeait sept personnes

dans une chambre où il n'était permis d'en mettre que trois. La situation est encore pire dans ces chambres que beaucoup d'entre eux louent au fond des cours dans de très vieilles maisons à la construction desquelles on n'a apporté aucun souci de l'hygiène. Figurez-vous une chambre basse d'étage, sombre, comprenant autant de lits qu'il est matériellement possible d'en placer, avec autant de malles qui contiennent les effets des pensionnaires; au milieu, une table sur laquelle sont entassés pêle-mêle le pain et les provisions de chacun d'eux; à une corde qui va de la porte à la fenêtre, est suspendu le linge que la femme vient de laver. Le plus souvent la fenêtre est de petites dimensions et la plupart du temps maintenue hermétiquement fermée.

On conçoit aisément les conséquences déplorables d'une pareille installation au point de vue hygiénique et le retentissement qu'elles peuvent avoir sur toute l'existence de notre famille ouvrière. Nous avons vu que, pour maintenir l'équilibre du budget, il est rigoureusement nécessaire qu'aucun accident ne vienne interrompre le gain du mari, ni augmenter les dépenses ordinaires du ménage. Or, dans les conditions où nous les avons vus se loger, l'un de ces accidents doit prendre un caractère de périodicité effrayante : ce sont les maladies. Elles commencent généralement par la femme. Habituée jusque-là à vivre, en Bretagne, au milieu des champs, elle souffre de se voir transportée dans un milieu différent, dans un air que vicie sans cesse la fumée des usines. Si vous ajoutez à cela le sentiment de nostalgie qui les saisit presque toutes dans les premiers mois qui suivent leur arrivée, vous vous expliquerez aisément ces visages que l'on rencontre si souvent dans ces pauvres intérieurs de la colonie bretonne de Saint-Denis, visages pâles, encadrés de cheveux noirs, avec de grands yeux profonds empreints d'une indicible mélancolie.

Un ménage que j'ai visité se trouvait dans les conditions suivantes. La famille se composait de quatre personnes, le père, la mère, et deux enfants : un garçon et une fille. Dans la chambre unique où ils habitaient, étaient deux lits, l'un pour les parents, l'autre pour les enfants. La femme souffrait depuis plusieurs mois d'une phtisie incurable, et le maigre salaire que gagnait

le mari, 4 fr. 25 par jour, ne pouvait guère suffire aux besoins journaliers. Les enfants pendant toute la journée devaient naturellement vivre dans ce milieu délétère, et le père, quand il rentrait chaque soir, n'avait pas d'autre lieu de repos que ce lit où sa compagne languissait depuis deux mois. L'homme n'échappe pas plus que la femme à ces maladies de langueur. Les causes en sont nombreuses : le travail souvent très fatigant des usines, le manque d'une nourriture substantielle, souvent aussi l'habitude de l'ivrognerie, à laquelle il finit le plus souvent par succomber. Or, nous avons vu pourquoi le ménage n'a pas d'économies. Vienne donc une maladie, et c'est du même coup la misère, et souvent pour un temps indéterminé. Où peuvent-ils aller chercher du secours? Auprès de leurs compatriotes? Ils n'y manquent pas, mais le plus souvent l'appel est vain : ceux-ci sont tout aussi malheureux. L'absence de toute initiative chez eux a empêché jusqu'ici la fondation de toute société de secours mutuels; au surplus, en ne réunissant que de la misère, on risquerait beaucoup de ne recueillir que de la misère. Reste l'assistance publique. Ils ne manquent pas d'y recourir. Cela entre d'ailleurs trop dans leurs mœurs de communautaires pour qu'ils ne considèrent pas leurs voisins comme devant leur porter aide. Beaucoup d'entre eux figurent donc sur les listes de l'Assistance publique; un aussi grand nombre entre à l'hôpital. Ce sont là deux fins d'une fréquence telle qu'elles peuvent être considérées comme le terme régulier assigné à l'émigrant breton qui vient chercher de l'ouvrage dans les usines.

Nous avons vu que c'est avec l'esprit de retour qu'ils sont venus. Cette idée persiste chez eux et ce n'est le plus souvent que la misère qui les empêche de réaliser leur désir. Nous avons d'ailleurs sur ce point un témoignage aussi direct que possible. Dans les quelques pages que le souci des intérêts religieux a inspirées tout dernièrement, dans la *Semaine religieuse de Saint-Brieuc*, l'auteur de ces réflexions, l'abbé Le Toux, vicaire à Saint-Denis et d'origine bretonne, s'exprime ainsi sur ses compatriotes : « La Seine passe à Saint-Denis, mais non le Pactole. Beaucoup, je vous l'affirme, y sont provisoirement : ils espèrent,

ils attendent, pour retourner en Bretagne, le prochain retour d'années meilleures. »

Quels vont être les rapports de cette nouvelle catégorie d'émigrants avec leur milieu? Nous avons vu que ceux de Chaville, engagés pour un temps restreint, se mêlant peu aux étrangers, conservaient presque entièrement leurs usages et leurs habitudes. Si ceux de Saint-Denis gardent encore entre eux de nombreuses relations résultant de la cohabitation et de la parenté, ils se trouvent pourtant forcés d'entrer davantage en contact avec le monde extérieur, par suite même du mode de travail et de la dispersion plus grande produite par la distance des usines. De plus, le séjour étant de plus longue durée, cette action du milieu aura des chances de s'exercer plus efficacement. Nous allons donc constater ici pour la première fois une application de ce principe que nous retrouverons plus tard dans des proportions encore plus sensibles : « Le Breton, une fois séparé de son milieu primitif, a une tendance extraordinaire à se perdre dans le nouveau milieu où il se trouve transporté. » Le fait se comprend d'ailleurs facilement, étant donné que chez le Breton la part de la personnalité est extrêmement restreinte, et que les habitudes qu'il a, lui viennent de ce qui l'entoure. Nous trouvons ici les traces du phénomène en question sur une foule de points. On oublie volontiers la langue du pays. J'en ai vu qui, quoique parlant très mal le français, s'obstinaient quand même à ne pas vouloir parler breton. Un autre à qui on demandait pourquoi il n'avait pas assisté à la retraite qui, aux environs de Pâques, était prêchée spécialement pour les Bretons, répondait : « Oh moi! je vais avec les Français ». C'est surtout sous le rapport religieux que cette influence du milieu se fait puissamment sentir, et ceci est d'autant plus notable que les pratiques religieuses passent généralement pour celles auxquelles le Breton reste le plus longtemps attaché. Nous avons sur ce point, parmi les réflexions que nous empruntions tout à l'heure à un ecclésiastique de Saint-Denis, un aveu qui trahit peut-être des préoccupations un peu trop exclusives, mais qui est bien caractéristique pour l'objet

que nous poursuivons : « Nos populations bretonnes, guidées chez elles par de traditionnelles coutumes et les influences locales, sont peu armées pour résister aux tentations et aux entraînements de milieux moins bons que le leur... Ces natures simples et confiantes de Bretons, habitués à se laisser vivre honnêtement et chrétiennement, presque sans effort, subissent tout à coup la rude et desséchante influence de milieux démoralisés et impies et sont incapables d'y résister efficacement. » La transformation qui s'est accomplie à moitié chez les parents devient complète chez leurs enfants. Plusieurs d'entre eux que j'ai vus, nés à Saint-Denis, n'ont plus rien de Breton, n'en parlent plus la langue et ressemblent à tous les autres enfants indigènes. On dirait même, à voir l'air étonné et curieux avec lequel ils considèrent les émigrants nouvellement arrivés de Bretagne, que ce sont pour eux des étrangers.

III.

Avec le troisième type d'émigrant, *l'ouvrier maraîcher* des environs de Paris, nous allons voir s'accentuer la transformation qui s'est déjà dessinée chez l'ouvrier d'usine de Saint-Denis. Nous prendrons comme lieu de cette étude la commune de Montesson, à 15 kilomètres de Paris, à une faible distance de Chatou, le long de la ligne du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Ainsi que le fait se rencontre ordinairement aux environs de Paris, toutes les habitations sont réunies au centre de la commune, formant un noyau compact de 1.500 habitants. Tout autour, une vaste plaine, légèrement inclinée vers la Seine du côté de Chatou et du Vésinet et divisée en un nombre infini de petits carrés, est entièrement occupée par des cultures maraîchères. On sait combien, aux différentes époques de l'année, il est besoin de bras nombreux pour les incessants travaux de ce genre de culture. Nos Bretons y sont venus dès la première heure; il y a près de trente ans que les premiers sont arrivés. Aujourd'hui, me dit-on de tous les côtés, ils sont plus de 400 dans la commune. C'est donc toujours l'établissement par groupes qui prévaut.

Mais quoique, au point de vue numérique, les Bretons soient ici très fortement représentés, nous allons voir l'influence profonde que le milieu exerce sur eux, par suite de l'isolement auquel ils se trouvent contraints.

Nous les rencontrons tout d'abord isolés dans le travail. Chaque patron, aidé de sa femme et de ses enfants, n'a avec lui qu'un nombre restreint d'ouvriers, deux ou trois en moyenne. Le Breton qu'il engage se trouve donc immédiatement en contact avec des étrangers. De plus, outre le travail qu'il doit fournir pendant le jour, il s'engage ordinairement à conduire aux Halles Centrales, soit toutes les nuits, soit deux ou trois nuits par semaine, les produits qu'il s'agit de vendre. Il se trouve ainsi incessamment soumis à des influences de nature très diverse, qui éveillent rapidement son esprit et lui font vite sentir ce qu'il y a de particulier et d'insuffisant dans ses habitudes. En outre, le travail auquel il se livre se rapproche davantage de celui qu'il a fait jusque-là, par suite l'apprentissage est facilité. De plus, le patron étant obligé soit pour la vente de ses produits, soit pour d'autres raisons de s'absenter assez souvent, ce sera l'ouvrier qui aura lui-même la direction du travail. Tout, dans les conditions du travail, va donc concourir à la transformation de l'émigrant.

Il en est de même au point de vue de l'habitation. Le nombre peu considérable des habitants ne nécessite plus, comme dans le cas précédent, un entassement de la population. Dès lors, chaque ouvrier pourra avoir son logement particulier, peu luxueux le plus souvent, mais incomparablement préférable sous le rapport de l'hygiène aux misérables taudis de Saint-Denis.

Nous avons vu que l'ouvrier d'usine trouvait dans le mariage une foule d'obstacles, et que c'était souvent là le commencement de la misère pour lui. Il va en être ici tout autrement. Si les charges augmentent, les ressources vont aussi augmenter. Rien de plus facile, en effet, que de trouver des occupations pour la femme. Elle ira travailler dans les jardins avec son mari, ou bien elle sera engagée par le patron pour faire le ménage à la maison. Les 2 francs ou 2 fr. 50 qu'elle gagnera ainsi viendront s'ajouter aux 4 ou 5 francs que le mari reçoit de son côté. Aussi notre

ouvrier maraîcher se mariera-t-il généralement plus vite que son compatriote de Saint-Denis ; et, détail caractéristique, il n'éprouvera pas comme celui-ci le besoin d'aller chercher une compagne au pays natal ; dans la plupart des cas, il se mariera avec une jeune fille de Montesson ou des environs.

On devine combien ce fait indique de transformations déjà opérées et combien il va en produire d'autres. Du même coup, un lien puissant d'attache est créé ici, d'autant que, le plus souvent, il se complique d'une question d'intérêt. Notre ouvrier, s'il a été laborieux et économe, a pu réaliser des économies notables ; l'ambition ne lui est donc pas interdite de rêver un établissement à lui ; le mariage lui permettra souvent de réaliser ce rêve. Le ménage, en réunissant les épargnes antérieures, pourra louer un petit carré, qu'il cultivera en même temps qu'il travaillera au compte d'un possesseur de domaine plus grand ; il joindra les produits qu'il obtiendra ainsi à ceux de son maître pour les amener ensemble aux Halles ; tout en étant assuré d'un gain certain, il possédera donc le moyen de se former peu à peu aux qualités du chef de métier. J'en ai rencontré plusieurs qui avaient franchi ce pas décisif. Dès lors ils étaient fixés à Montesson d'une manière définitive. Ils avaient oublié la Bretagne, et quand ils en parlaient, c'était pour souhaiter d'y aller quelques jours seulement revoir d'anciens amis, presque jamais avec le désir d'y faire un long séjour.

Il nous reste à voir, dans la partie faible de l'émigration, deux types qui se superposent encore à celui-là dont l'ascension, ou la transformation, est déjà sensible : l'employé de chemin de fer et la domestique. Nous en viendrons ensuite à l'élite.

(*A suivre.*)

J. LEMOINE.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

BIBLIOTHÈQUE DE
NOV 8 1936
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

Directeur : **M. EDMOND DEMOLINS.**

7e Année. — Tome XIV. — 3e Livraison.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1892 :

Léon Poinsard. — Questions du jour. — Choses d'Italie. P. 185.

Robert Pinot. — Le Patronage. — II. (*Cours de Méthode de Science sociale.*) P. 205.

F. Butel. — La vallée d'Ossau. — Étude sur la population originaire et la prétendue famille-souche des Pyrénées. — III. La Propriété et la Famille. P. 218.

J. Lemoine. — L'émigration bretonne à Paris et aux environs. — III. La partie faible de l'émigration (*suite*). P. 239.

LE MOUVEMENT SOCIAL :

I. La science sociale et sa méthode ; communication faite au Congrès de la « British Association » réuni à Édimbourg, par M. **Edmond Demolins.** — II. Les réformes au ministère de la marine, par M. **Paul Porthmann.** — III. De Paris à Édimbourg : — I. Le congrès de la « British association » et le « Summer Meeting », par M. **Edmond Demolins.** — IV. A travers les faits du mois.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1892.

BULLETIN :

LE MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE, 6 francs. — ÉTRANGER, 7 francs.

La livraison, 50 *centimes*

LA SCIENCE SOCIALE

et le BULLETIN réunis.

FRANCE, 20 fr. — ÉTRANGER, 25 fr.

La livraison, 2 *francs.*

Ces deux publications paraissent tous les mois.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le montant des abonnements, ou des cotisations, doit être envoyé à M. PAUL LELOUP, administrateur, librairie de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, ou 8, boulevard de Vaugirard. (Envoyer les lettres à cette dernière adresse.)

Les six premières années de la *Science sociale*, formant douze volumes, sont vendues au prix de **100** fr.; pour les nouveaux abonnés, **85** fr.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

56, RUE JACOB. — PARIS.

CASATI

DIX ANS EN ÉQUATORIA

ET

RETOUR AVEC EMIN-PACHA

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 170 GRAVURES SUR CUIVRE

DONT 67 TIRÉES EN COULEURS.

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS DE 600 PAGES

Prix, broché..... 20 fr. — Relié..... 28 fr.

MARC DE MEULEN

INGÉNIEUR

LA MARINE MODERNE

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE 65 GRAVURES DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS

Broché..... 4 fr. »

Cartonné percaline, tranches dorées..... 5 fr. 50

Relié genre demi-reliure, tranches dorées..... 6 fr. »

BIBLIOTHÈQUE DE
NOV 8 1936
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

CHOSES D'ITALIE.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'Italie, de ses finances, de ses prétentions extérieures, et de la position de ses émigrants au dehors, notamment aux États-Unis. Ce pays, qui a joué vis-à-vis de nous un rôle si important et si divers à la fois, qui peut exercer encore dans l'avenir une certaine action sur nos destinées, mérite d'être étudié et connu à fond en France. Essayons donc de nous faire une idée un peu précise de sa situation actuelle, de ses avantages et de ses embarras, de la place qu'il peut occuper dans le monde, de l'influence que son action est capable d'exercer pour ou contre nous.

I.

L'influence politique d'une nation procède essentiellement de deux causes, qui déterminent : la première, sa force de résistance et d'expansion ; la seconde, la mesure de ses moyens d'action. Ces causes sont : l'organisation sociale, la puissance économique.

La formation sociale du peuple italien est assez compliquée dans le détail ; pourtant il est relativement facile de voir, par l'analyse, qu'elle se ramène au fond à un type unique. En fait, il est

remarquable que les races de l'Italie ont brillé surtout par leur aptitude supérieure à vivre principalement de l'exploitation des autres peuples. C'est ainsi que Rome, née et développée par la guerre, a fini par mettre en coupe réglée le monde connu presque entier. Après une évolution assez longue, le peuple romain, gâté jusqu'aux moelles par ce régime corrupteur, tombe sous le poids de ses propres vices, autant que sous l'effort des flots de Barbares qui l'inondent. Ceux-ci se tassent, s'établissent sur le sol de l'Empire, et s'assimilent plus ou moins ses institutions, selon leurs aptitudes propres. Cette vaste combinaison de peuples s'opère d'ailleurs au milieu d'une crise colossale, qui submerge en grande partie la civilisation antique. D'autre part, la structure géographique de la région se prêtait au morcellement des populations; elle les répartit en groupes qui se particularisèrent volontiers par les intérêts.

Ce particularisme fut accentué avec le temps par le développement commercial des villes côtières. Érigées en républiques marchandes après la dislocation du royaume Lombard, elles virent leur activité s'accroître à la suite de la rupture produite dans les rapports entre l'Occident et l'Orient par l'invasion turque et la chute de Byzance. Ces villes formèrent alors de petits États très actifs qui, à leur tour, exploitèrent le monde de leur mieux, mais surtout par le négoce, parfois aussi par la guerre et la domination. Une aristocratie de marchands y exerçait un pouvoir despotique et souvent troublé. Il sortit de cet état de choses une période de prospérité locale, qui fit naître une civilisation brillante et raffinée. Puis, à partir du seizième siècle, l'anarchie intérieure et la concurrence des pays septentrionaux étouffent en partie cette floraison très artificielle; une longue période de langueur, sous le poids de la domination, ou tout au moins de l'influence étrangère, succède à la précédente. Enfin, l'Italie unifiée, non pas par l'effet de ses tendances naturelles, mais bien par la pression de circonstances artificielles et des interventions extérieures, est devenue un grand État européen; elle aspire, en raison de son étendue, de sa population, de ses souvenirs historiques, à jouer le rôle d'une Puissance de premier ordre. Elle cherche visible-

ment à se mettre du côté du plus fort afin de se ménager, encore par la guerre, quelque occasion de profit. On voit qu'à travers tant d'alternatives, les Italiens restent fidèles à une tendance toujours pareille. C'est qu'en effet, les couches ethniques successives qui l'ont recouverte sortaient de la même formation sociale.

Il paraît bien que l'Italie fut occupée à l'origine par des populations communautaires. Les Étrusques, notamment, qui ont joué dans la Péninsule un rôle si important, sont très vraisemblablement d'origine africaine, comme les Ibères d'Espagne. Rome, qui fut au début un repaire de bannis des colonies pélasgiques italiennes, et dont l'origine était sans doute fort variée, abandonna le régime de la communauté absolue pour celui de la propriété individuelle. Ce fût même là une cause capitale de sa supériorité. Mais plus tard, l'invasion barbare rajeunit en quelque sorte l'ancien type local, et acclimata de nouveau la communauté en Italie. Cela est si vrai que l'on retrouve encore çà et là, en Sardaigne par exemple, et malgré la renaissance ultérieure du droit romain, aggravé même par les glossateurs de la Renaissance et par les juristes contemporains, des traces très nettes de communauté. A l'heure actuelle, ce fait n'est d'ailleurs qu'une exception.

La communauté proprement dite n'existe donc plus guère en Italie, mais l'esprit communautaire y subsiste partout, et pousse à la routine et à la vie urbaine dans la vie privée, à l'extension des pouvoirs publics et au gaspillage dans la vie publique. Ce dernier fait constitue depuis bien longtemps une plaie rongeante pour l'Italie. La division en petits États en favorisait les progrès ; l'unification, loin de la guérir, l'a rendue plus profonde par la création d'une armée et d'une marine considérables. Quant à la pratique de la vie urbaine, elle est poussée en Italie à un degré d'intensité extraordinaire. Les hautes classes, sorties principalement du grand commerce urbain d'autrefois, ne résident que dans les villes. « En Sicile, dit un consul anglais, on ne voit pas de maisons dans la campagne, pas même des habitations de plaisance. Quand un propriétaire visite ses terres, il n'y reste que peu de jours, en été ou en automne, et s'établit comme il peut dans quelque bâtiment d'exploitation préparé en conséquence. La classe supérieure

ne connaît pas les plaisirs de la campagne... De même le paysan ne considère pas le plat pays comme le lieu naturel de sa résidence; il habite en ville, souvent à plusieurs milles de son exploitation (1). » Il en est de même dans presque toutes les parties de l'Italie continentale et en Sardaigne; et comme, par l'effet de cette coutume invétérée, les cultivateurs eux-mêmes abandonnent leurs champs chaque soir pour regagner le centre le plus prochain, si par hasard des travaux urgents les retiennent, ils campent sous des huttes de branchages. De même, l'esprit d'indolence et de routine est extrême partout; il est frappant surtout parmi les cultivateurs, mais l'industrie s'en ressent également beaucoup. Du reste, voyons ce que dit le détail des faits à cet égard.

II.

L'Italie, grâce à ses montagnes et à sa position maritime et méridionale, réunit tous les climats. Les petits plateaux et les pentes des Alpes dans le nord, des Apennins dans le centre et le sud, sont couverts de pâturages ou de forêts. Dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, les prairies, les chènevières, les champs de céréales alternent à perte de vue; la Sicile fut autrefois le grenier de Rome. Les parties basses sont occupées par des rizières. La vigne, l'olivier, le mûrier blanc, les arbres fruitiers réussissent presque partout. Le bétail, le beurre et le fromage, le blé, le riz, le vin, l'huile, les fruits variés, le chanvre, la soie, le tout susceptible d'être produit en quantité, voilà, je pense, tous les éléments d'une riche agriculture. Ce n'est pas la surface qui fait défaut, car l'Italie offre à l'action de l'homme 28 à 30 millions d'hectares, dont les cinq sixièmes au moins sont utilisables. D'ailleurs, parmi toutes les branches du travail, l'agriculture l'emporte de beaucoup, car elle occupe plus de 8 millions d'individus, tandis que l'industrie ne groupe que 4.400.000 personnes,

(1) *Consular Reports*, 1891.

dont 1.400.000 au plus dans la grande industrie. É. Reclus, dans sa *Géographie*, constate ainsi le même fait : « Encore de nos jours, l'activité matérielle de l'Italie se porte plus vers l'agriculture et l'exploitation des richesses naturelles du sol et de la mer, gisements miniers, salines, poissons et corail, que vers l'industrie proprement dite ».

Cette population nombreuse, placée dans un milieu si favorable, devrait produire beaucoup. En réalité, elle est bien loin de tirer du fonds dont elle dispose tout ce que celui-ci est susceptible de donner. Dans ce pays comme en tant d'autres, l'homme se montre bien au-dessous de sa tâche, et ne parvient pas à utiliser convenablement les forces immenses que la nature met à sa portée. Cela vient, comme toujours, de son mode d'organisation faiblement active. Dans un pays où le grand propriétaire est absent, et le paysan ignorant, pauvre, routinier, le résultat de la culture ne peut manquer d'être médiocre ; et il l'est en effet, comme le remarque É. Reclus. « Le fléau de l'Italie est la misère dans laquelle des millions de ses cultivateurs sont accablés, dit-il, même dans les campagnes les plus fécondes, comme celles de la Lombardie et de la Basilicate maritime. » Ce n'est pas là, bien entendu, une règle absolue, elle comporte des nuances, qui tiennent surtout aux diversités naturelles du lieu. Ainsi, dans les hautes vallées alpines, le sol naturellement morcelé est possédé par des paysans qui savent tirer bon parti d'une terre souvent ingrate, et réussissent à vivre dans une aisance relative. De même, dans la plaine piémontaise, entre le pied des montagnes et la mer, le paysan travaille à la bêche sa métairie, et obtient une production abondante.

La quantité de produits fournie par la grande plaine : céréales, plantes fourragères, feuilles de mûrier et cocons, légumes et fruits, fromages, s'élève au moins à la somme de deux milliards, et suffit à maintenir un commerce d'exportation très considérable. Le cultivateur n'en est pas d'ailleurs beaucoup plus riche, car son champ est étroit, le prix de vente modique, le loyer élevé, l'impôt lourd.

Dans le reste de l'Italie, la situation est en général infiniment

plus mauvaise. Dans la Calabre, par exemple, on rencontre, avec la grande propriété : la misère noire, le brigandage, la traite des enfants pour la mendicité, l'émigration devant la faim atroce. En Sardaigne, toujours à côté de la grande propriété (dont le maître est absent comme partout en Italie), de vastes étendues de terres restent communes. Chaque paysan prend à son gré, en usufruit, une portion qu'il abandonne pour en prendre une autre lorsque la première est épuisée. L'esprit de routine qui domine parmi cette population est presque proverbial. Les outils aratoires sont sensiblement pareils à ceux de l'antiqnité ; le moulin avec lequel le paysan moud son blé est en tout semblable aux machines romaines représentées sur les bas-reliefs du Vatican. Enfin la misère est telle dans cette île qui a possédé autrefois une population de 2.500.000 âmes, réduite actuellement à 700.000, que l'on parle de la coloniser aux frais de l'État !

La Sicile, plus étendue, plus belle et plus riche encore que la Sardaigne, n'est pas dans un état beaucoup plus brillant. Ici encore l'absentéisme, le métayage exercé par des paysans sans activité, sans instruction, sans argent, font que des terres de labour de première qualité ne rendent presque rien. Chez eux le défaut d'initiative est poussé aux extrêmes limites. D'après le consul anglais à Palerme : « Le manque d'écoles, le défaut de modèles agricoles, de fermes bien cultivées, laissent le paysan dans une complète ignorance ; d'ailleurs, le cultivateur sicilien voit avec méfiance toute tentative faite pour l'induire à changer ses habitudes et les usages auxquels lui et ses ancêtres ont été accoutumés depuis des siècles. Ajoutons à ces causes le lourd fardeau de taxes et de restrictions sous lequel plie l'agriculture (1). » Une grande partie des terres de la Sicile est couverte de cailloux, que les cultivateurs ne se donnent pas la peine d'écarter. Leurs charrues sont des araires en bois garnis d'une pointe de fer. Ils font dépiquer leurs céréales par des bœufs traînant une pierre. On s'explique après cela l'échec de certains propriétaires anglais, qui ont introduit en Sicile des instruments de culture perfectionnés ; les paysans, « par igno-

(1) *Consular Reports*, 1891.

rance et par routine, rendent inutile toute tentative faite pour leur en enseigner l'usage ; les nouveaux outils exigent d'ailleurs trop de soin et d'attention » (1). Cela suffit pour expliquer la misère de la population insulaire ; en Sicile, on estime que le taux des hypothèques s'élève au moins à 50 % de la valeur des terres, et probablement à 60 ou 70 %. Ce chiffre augmente régulièrement chaque année (2).

Cet état de pauvreté chronique est actuellement aggravé par des causes accidentelles. L'Italie s'adonne tout spécialement aux cultures riches : la vigne, les fruits, le mûrier avec son complément naturel, l'élève du ver à soie. En temps ordinaire, ces cultures donnent, avec un peu de soin, de beaux profits; mais en revanche, elles sont exposées à des crises ruineuses. C'est ainsi que le phylloxéra, la maladie des vers à soie, une maladie qui sévit sur le citronnier, ont causé dans presque tout le pays des pertes énormes.

En résumé, sur cette terre fertile et sous ce climat favorable, l'homme évite bien souvent l'effort nécessaire pour mettre en œuvre d'une façon intense les forces naturelles. La classe supérieure donne tout d'abord l'exemple en désertant les campagnes et en vivant dans une oisiveté incurable et ennuyée. La classe inférieure fournit à l'occasion de robustes travailleurs, propres aux besognes les plus dures s'ils sont bien conduits. Mais, laissés à eux-mêmes dans leur misérable condition de métayers sans argent, sans connaissances et sans direction, ils suivent le penchant traditionnel de la race, et évitent autant que possible les occasions de labeur pénible. Souvent, le paysan calabrais ou sicilien s'adonne au brigandage plutôt que de s'appliquer à accroître par un effort plus grand le produit de son champ ou de sa vigne. Telle est la raison générale qui a provoqué la formation de ces redoutables associations de malfaiteurs, connues dans les campagnes napolitaines et siciliennes sous le nom de *Maffia*, et dans les villes sous celui de *Camorra*. On affirme que la Maffia a compté jusqu'à cinq mille membres, vivant principalement de

(1) *Consular Reports*, 1891.
(2) *Ibid.*

l'exploitation du prochain. Aussi peut-on dire que « le meurtre, l'homicide, le vol avec violence sont encore plus communs en Italie que dans la plupart des autres pays de l'Europe » (1).

Après cela, on ne peut guère s'étonner de voir l'émigration prendre en Italie des proportions colossales. Beaucoup d'Italiens vont s'établir au dehors, surtout dans les pays voisins, comme la France, les provinces adriatiques de l'Autriche, et aussi dans les deux Amériques. D'autres vont chercher à l'étranger, saison par saison, le travail qui manque chez eux par suite de la médiocre organisation de la propriété, et reviennent avec leurs économies. Voici, d'après les documents italiens, quelques chiffres curieux à ce sujet :

ÉMIGRATION.

Définitive.		Temporaire.	
1878.	20.000	1876.	90.000
1888.	196.000	1889.	105.000

Cet état de choses amène deux conséquences excessivement graves l'une et l'autre. D'abord l'Italie est loin de fournir une production agricole proportionnée à ses facultés naturelles; par là, sa prospérité et sa puissance sont réduites dans une mesure considérable. Ensuite la faiblesse des propriétaires indigènes provoque l'immigration des acquéreurs étrangers, et les plus belles terres de la Péninsule passent peu à peu aux mains de ceux-ci. Je puis citer plusieurs exemples significatifs de ce fait essentiel. En Sicile, lord Nelson Hood possède 60.000 acres (26.000 hectares) de terre; le duc d'Aumale détient les vignobles qui fournissent le vin fameux de Zucco. Diverses personnes moins connues sont aussi propriétaires de vastes domaines qu'elles font exploiter par des agents toujours étrangers. Il en est de même en Sardaigne et aussi dans la Péninsule.

L'Italie ressent ainsi les conséquences de l'établissement de la formation communautaire sur un sol riche ; elle présente le spectacle caractéristique de deux classes juxtaposées, mais presque sans rapports mutuels. A côté d'une aristocratie oisive, on voit

(1) *Consular Reports (Naples)*, 1891.

une masse de petites gens abandonnés à eux-mêmes, et demeurés sans progrès. En outre, la machine gouvernementale est pesante, tatillonne et dispendieuse. Enfin, une immigration envahissante d'entrepreneurs étrangers s'empare des meilleures occasions de profit. Mais la richesse du sol est assez grande, malgré l'insuffisance de la race, pour fournir un excédent considérable de produits naturels, qu'on cherche naturellement à placer au dehors. L'Italie a donc un intérêt marqué à ménager les pays capables d'absorber cet excédent, afin de se faire ouvrir leurs frontières. Telle est sa condition au point de vue agricole. Il faut indiquer maintenant sa situation industrielle.

III.

L'Italie possède certains éléments propres à faciliter le développement de l'industrie. Son agriculture fournit d'abord des matières premières de haute importance, comme les céréales, le chanvre, la soie, etc. En outre, le sol recèle sur divers points des minéraux de grande utilité; ainsi, on rencontre le fer dans les Alpes, dans les Apennins, dans l'île d'Elbe, dont les immenses dépôts peuvent encore donner un million de tonnes par an pendant vingt siècles, en Sardaigne. La Sicile exporte 200.000 tonnes de soufre annuellement; le sel gemme y est abondant. La Toscane a des gisements d'acide borique naturel. Dans l'Émilie, au pied des Apennins, on a découvert des sources de pétrole avec des exhalaisons gazeuses utilisées déjà pour éclairer une petite ville (1).

En revanche, le charbon manque presque complètement; on n'a guère trouvé jusqu'ici que des dépôts de lignites, assez riches d'ailleurs, exploités sur plusieurs points (2). Il est vrai que les rapides cours d'eau descendus des Alpes représentent une réserve considérable de force motrice, peu coûteuse sans doute, mais ir-

(1) *Bulletin consulaire belge*, 1892.

(2) Le lignite est le combustible minéral géologiquement le plus récent après la tourbe. Son pouvoir calorifique est faible.

régulière. D'autre part, la main-d'œuvre s'offre en Italie dans des conditions particulières comme quantité et bon marché; voici comment. Nous avons vu que le sol était divisé presque partout en un nombre infini de petites propriétés et surtout de petites exploitations, dont les occupants peuvent consacrer aux travaux industriels une bonne partie de leur temps. Dans ces conditions, le salaire obtenu à la manufacture est pour eux un supplément de ressources plutôt qu'un élément principal de leur revenu, aussi se montrent-ils moins exigeants que le spécialiste urbain. Ce sont donc des ouvriers à bon marché, mais irréguliers et médiocrement habiles.

De plus, les capitaux sont rares et chers en Italie. Les capitalistes italiens se laissent volontiers tenter par des spéculations hasardeuses, comme cette gigantesque affaire de constructions urbaines qui a ruiné, au cours de ces dernières années, un grand nombre de familles. Ils n'ont guère l'idée d'engager leur argent dans les affaires industrielles, agricoles, ou industrielles courantes, parce qu'ils n'y comprennent rien. D'ailleurs, la fréquence des emprunts d'État jette sur le marché une masse toujours croissante de titres cédés par le Trésor à des prix avantageux. En 1890, on ne pouvait guère se procurer des avances à moins de 6 à 7 %; le taux de l'escompte s'est même élevé bien souvent, dans ces dernières années, à 7,8 et 10 %. Antérieurement, il était plus cher encore (1). Ceci est évidemment une cause grave de faiblesse pour l'industrie.

Il en est une autre aussi très directe dans ce fait que les charges publiques supportées par le travail en Italie sont lourdes. Ce gouvernement surchargé de fonctions (2), désireux de paraître, entraîné au gaspillage par la variété de ses attributions, coûte excessivement cher. En 1871, le budget *ordinaire* n'allait guère au delà de un milliard; en 1880, il approchait de 1.200 millions; en 1890, il atteignait 1.637 millions. Il faut ajouter à

(1) *Consular Reports,* 1890-92.

(2) A un moment donné, on détachait des officiers de tous côtés pour gonfler les cadres. Dans le même but, et aussi sous le coup de préoccupations électorales, on a abusé des travaux publics, notamment des constructions de voies ferrées.

cela les dépenses extraordinaires, dont l'accumulation a causé la formation d'une dette énorme : le service des intérêts approchait de 600 millions pour 1891. Et ce n'est pas tout encore. Les localités, entraînées par l'exemple, ont aussi enflé leurs budgets. En 1871, les provinces dépensaient 80 millions, et 118 en 1889; les communes ont fait mieux, de 336 millions, elles ont sauté à 670. Tout cela pèse fort sur les épaules d'un peuple pauvre, et ralentit son activité.

L'outillage général du pays est en outre médiocre. Les chemins de fer, construits chèrement, appliquent des tarifs assez élevés. Les routes sont souvent mauvaises, surtout dans les provinces éloignées. Les ports, même les plus fréquentés, comme celui de Gênes, sont pauvrement outillés (1), ce qui augmente dans une notable proportion les frais de navigation. Du reste, l'outillage privé est lui-même coûteux et généralement faible; il faut l'acheter au dehors : en Angleterre pour les métiers à filer; en Allemagne et en Suisse pour les métiers à tisser; en Belgique, en Allemagne et en Angleterre pour les cardes; en Suisse pour les machines à vapeur (2).

Il est évident que, dans de pareilles conditions, la grande industrie pouvait difficilement se développer d'une façon spontanée. Un personnel peu entreprenant, des capitaux faibles, de lourdes charges, une force motrice localisée et peu régulière, une formation technique insuffisante, tels sont les obstacles graves qui s'y opposaient. Cependant, depuis une quinzaine d'années, les usines se sont multipliées en Italie dans une mesure appréciable, et cela pour deux raisons principales que je vais exposer.

IV.

La première est le résultat d'une initiative tout artificielle, celle des pouvoirs publics. Le gouvernement italien, persuadé que son pays ne serait considéré comme une grande Puissance qu'à la

(1) *Consular Reports*, 1890; *Bulletin consulaire français*, 1891. etc., etc.
(2) *Ibid.*, 1887-1892.

condition de réunir tous les éléments d'activité économique, a fait de grands efforts pour encourager chez lui la grande industrie. Il lui a réservé aussi strictement que possible ses commandes de matériel militaire et naval, d'approvisionnements de tissus et de chaussures pour la troupe. Il lui a procuré les ordres des compagnies de chemins de fer subventionnées par le Trésor. Enfin, il l'a protégée par des droits de douane contre la concurrence étrangère. Une telle politique ne pouvait manquer d'exciter la production, au moins dans ses branches les plus importantes. Et en effet, c'est bien ce qui est arrivé. Ainsi, en vingt ans, l'industrie des soieries a triplé le nombre de ses métiers; celle du coton a réalisé aussi des progrès marqués; la filature et le tissage de la laine, la métallurgie, ont pris dans le même espace de temps une réelle importance.

Ces industries sont en général groupées dans quelques centres dont la réputation est déjà ancienne, mais qui n'ont jamais connu cependant une activité comparable à celle des ateliers modernes. Ainsi, Gênes fabrique des pâtes alimentaires, du papier, des soieries et des velours, des savons, des huiles, des objets en métal, des fils et tissus. Un certain nombre de villes secondaires lui font une ceinture d'usines. Naples, un peu moins puissante, peut-être, fait des pâtes, des draps, des soieries, des porcelaines, de la verrerie, des bijoux de corail. Venise possède aussi quelques fabriques. En dehors de ces grandes villes, un bon nombre d'usines sont installées isolément ou par petits groupes sur les cours d'eau alpins, au débouché des montagnes, ou dans les ports comme Brindisi, la Spezzia, Palerme, etc.

La grande industrie italienne est donc de récente origine. D'autre part, elle tend à prendre dans l'ensemble le caractère particulier d'une industrie de luxe. Cela vient d'une tradition ancienne et forte. Nous avons constaté ce fait que la vie urbaine a eu de tout temps, en Italie, le pas sur la vie rurale. Une aristocratie enrichie par le commerce, des cours princières encombrées d'oisifs, fastueuses, brillantes, dépensières, poussaient naturellement la fabrication dans ce sens. Telle est la cause de la floraison des arts et des métiers artistiques en Italie : « On sait à

quel degré de perfection les ouvriers lombards et vénitiens avaient porté la fabrication des tissus de soie, des velours, des étoffes d'or et d'argent, des tapisseries, des glaces, des verreries, des faïences, des métaux ouvrés, des objets de toute espèce qui demandent du goût et de l'habileté de main » (1). La longue et forte tradition qui s'est ainsi formée chez les Italiens subsiste encore. Selon É. Reclus : « L'industrie italienne comprend toutes les spécialités du travail moderne, depuis la fabrication des épingles jusqu'à celle des locomotives et des grands navires ; mais l'Italie n'a de prééminence que pour certains produits de luxe, les chapeaux de paille fine, les camées, les marbres et les bois incrustés, les objets en corail, les verroteries, et pour certaines préparations culinaires, pâtes et salaisons. Cependant l'industrie des soies a pris récemment une grande activité... Les fabriques de lainages se comptent par centaines dans la province de Novare. Les manufactures de coton prennent de l'extension, mais elles ne possèdent encore que 500 000 broches. Quant aux tissus de lin et de chanvre, ils se font encore principalement à la main. En dehors de la filature des étoffes, la grande industrie manufacturière, avec ses usines et ses machines, est encore faiblement représentée dans l'Italie du Nord, et, si ce n'est à Naples, tout à fait inconnue dans l'Italie méridionale ».

Cette infériorité de l'Italie dans les travaux usuels est sensible notamment dans ce qui touche à la navigation. Il est inutile de signaler en détail les avantages de la position maritime de l'Italie : ils sont considérables et expliquent en grande partie sa prospérité commerciale d'autrefois. A l'heure actuelle, ce pays possède encore un grand nombre de marins : on en évalue le total à 200.000. Cependant l'Italie ne pratique guère la navigation au long cours. Ses propres exportations se font le plus souvent par l'intermédiaire des navires étrangers, surtout des navires anglais. Les matelots indigènes ne font guère que la pêche ou le cabotage, qui leur sont réservés par la loi. Et pourtant le Trésor accorde aux bâtiments long-courriers des primes

(1) E. Reclus, *Géographie*.

de navigation. Malgré tout, la concurrence étrangère paralyse les entreprises locales (1).

Quoi qu'il en soit, il est donc certain que l'Italie a en quelque sorte improvisé chez elle la grande industrie en moins de vingt ans. Je viens de montrer la première cause de cet élan soudain; voici maintenant la seconde.

V.

Cette seconde cause est fort grave; elle résulte, comme en Russie, comme en Espagne, et pour des raisons analogues, de l'invasion des entrepreneurs étrangers. D'après un consul anglais, « le trait principal des deux ou trois dernières années industrielles, c'est la tendance des maisons anglaises (et autres) à s'associer dans les industries locales, afin de partager leurs profits. On peut citer ainsi l'association de M^rs^ Maudsley avec Ansoldo et C^ie^, de Sampierdarena; de M^rs^ Brotherhood avec Odero et C^ie^, de Sestri; de M^rs^ Hawthorn avec Guppy et C^ie^, de Naples, et M^rs^ Armstrong et C^ie^ à Pozzuoli. Nous avons encore M^rs^ Henfrey et C^ie^, de Pertusola, qui ont agrandi leur fonderie de la Spezzia, et y ont annexé un chantier de construction maritime et des ateliers mécaniques, en vue de construire des bateaux à vapeur, des machines et des chaudières, et de profiter de la loi votée en 1886 pour attribuer des primes à la marine marchande italienne » (2).

Le même consul disait ailleurs : « L'industrie de la construction mécanique a fait de rapides progrès, grâce aux arrangements passés avec des maisons anglaises et françaises, d'ancienne fondation et de grande expérience, qui ont mis leurs capitaux et leurs connaissances techniques à la disposition des établissements indigènes ».

A Savone, une usine métallurgique (Tardy et Benecke), fondée par des étrangers, se soutenait péniblement en 1890, au dire

(1) *Bulletin consulaire français*, 1891.
(2) *Consular Reports, Gênes*, 1887.

du consul anglais, qui ajoutait : « Cette maison est de plus en plus alimentée et dirigée par des capitaux et des administrateurs allemands. On est en droit de dire que c'est aujourd'hui une affaire presque exclusivement allemande ». A Leghorn, en 1886, on vit fonder une usine de laminage, simple succursale d'une maison française déguisée sous les apparences d'une société anonyme italienne. D'autre part, on affirme qu'une portion importante des moulinages de soie lombards est aux mains d'entrepreneurs suisses, qui à eux seuls occupent 21.000 personnes (1). Les mines de fer du Val Trompia, en Lombardie, sont exploitées par une compagnie métallurgique étrangère, qui possède une succursale à Terni. Les mines de plomb et de fer de Pertusola sont aux mains d'une société anglaise. A Bari, des Français ont établi la fabrication en grand du savon et du sulfure de carbone. C'est une maison française qui fournit au gouvernement italien les grandes quantités de cet insecticide qu'il distribue pour encourager la lutte contre le phylloxera (2). On rencontre aussi dans cette ville une fonderie importante; elle appartient à un Allemand. A Naples, la situation est la même : presque tous les grands établissements sont aux mains des étrangers; on y voit des fonderies et des tissages anglais, une ganterie française, etc. Jusqu'en 1888 on y fabriquait le chocolat à la main par les procédés les plus primitifs. En 1888, une fabrique mécanique anglaise s'est installée et s'est emparée aussitôt du marché (3). En 1890, on comptait dans cette grande ville 25 sociétés anonymes italiennes avec 21.945.000 francs de capital versé, et six sociétés étrangères réunissant près de 29 millions de francs de capital versé (4). Le consul français à Naples disait en 1891 à ce propos : « Les principales industries privées de Naples : usine Armstrong, eau de Naples, gaz, fonderie de Torre Annunziata, établissement

(1) *Bulletin consulaire français*, 1891.
(2) *Ibid.*, 1890.
(3) *Consular Reports*, 1890.
(4) Deux suisses, deux françaises, une belge, deux anglaises. (*Bulletin consulaire français*, 1891.)

Pattison, etc., sont entre les mains d'étrangers. C'est encore avec le concours de banquiers allemands qu'on poursuit l'œuvre du *sventramento*, c'est-à-dire la démolition et la reconstruction d'une partie de la ville (1) ». En Sardaigne, les chemins de fer ont été construits par une compagnie anglaise. C'est encore une société britannique qui a organisé tout un réseau de navigation fluviale dans la haute Italie !

Le commerce même échappe en grande partie aux Italiens. Beaucoup de maisons anglaises, françaises, allemandes, tiennent une place importante dans les principales villes de commerce, et recueillent beaucoup d'affaires. En Sardaigne notamment, le haut commerce est en grande partie français.

Cela ne veut évidemment pas dire que les Italiens n'entreprennent rien, et se bornent à regarder les autres exploiter leur propre champ. Un certain nombre d'entre eux ont fondé des établissements qui tiennent honorablement leur place au soleil. Tels les Sella, de Biella, près de Novare, dont les filatures et les tissages de laine font honneur à l'Italie. Mais il paraît bien que ce sont là des exceptions, et que la plupart des grandes usines d'Italie sont dues à l'initiative, à l'expérience, et aux capitaux des étrangers.

Ceux-ci ne sauraient d'ailleurs, pas plus que les Italiens, forcer la nature et transformer un pays en centre industriel, en dépit de tous les obstacles. Tant que le gouvernement italien a prodigué les encouragements, les primes, les mesures de protection, les entreprises se sont multipliées et ont gardé une apparence prospère. Mais, dès que le Trésor surchargé n'a plus permis la continuation des sacrifices, la position a changé. Cela est constaté en termes précis par un témoin oculaire et bien placé pour observer. « Poussés à augmenter leur puissance de production par des aggravations de droit de douane, et par de larges ordres fournis par le gouvernement et par les compagnies de chemins de fer qu'il tient dans sa dépendance, les industriels ont dépensé des sommes énormes pour augmenter leurs ateliers

(1) *Bulletin consulaire français*, 1891, et *Consular Reports*, 1888.

et leur outillage. Tel est notamment le cas des usines métallurgiques. Mais à l'heure actuelle, la baisse des affaires est telle que les fabricants ne peuvent employer plus de la moitié de leur personnel. Aussi s'efforcent-ils d'exercer une pression sur les pouvoirs publics, en envoyant à Rome des délégations d'ouvriers dans le but d'obtenir de nouveaux ordres du Gouvernement » (1).

En outre, une spéculation outrée, conduite aveuglément par ces capitalistes italiens dont j'ai signalé l'inexpérience, a tourné contre eux et en a ruiné un grand nombre (2). On les a vus hypothéquer leurs biens ruraux, vendre les collections accumulées dans leurs galeries, et louer leurs palais de famille. Du reste, il est aisé de voir, à divers signes, qu'en Italie le mouvement de la richesse est lent. Le chiffre des successions et donations, par exemple, qui était de 1.025 millions en 1875, allait à 1.196 millions en 1890; l'augmentation est de 15 %, tandis que dans le même espace de temps les dépenses publiques croissaient de 50 %.

On répondra peut-être à cela que le mouvement des caisses d'épargne indique au contraire un progrès rapide d'enrichissement de la nation prise en masse. Ainsi, en 1872, ces caisses détenaient 465 millions de francs, 980 millions en 1881, et 1789 millions en 1889. Mais cela ne prouve guère. Les fonds des caisses d'épargne sont d'origine fort diverse. Une bonne partie notamment est rapportée de l'étranger par des émigrants temporaires, qui vont chercher au loin une occasion de gain, précisément parce que leur pays est trop pauvre pour les nourrir. Il reste acquis, en définitive, que l'Italie n'a guère pu développer chez elle la grande industrie qu'à l'aide des secours de l'État; de plus, que les étrangers ont profité de cette situation artificielle plus encore peut-être que les nationaux; enfin que les efforts combinés dans ce sens par les pouvoirs publics et par les entrepreneurs du dehors n'ont pu réussir à créer en face de la concurrence étrangère un état de choses définitif. Aujourd'hui,

(1) *Consular Reports, Gênes*, 1890.
(2) D'après M. P. Leroy-Beaulieu, ap. *l'Économiste français*.

la grande industrie italienne, à peine installée, est déjà ébranlée jusque dans ses fondements par l'affaiblissement du Trésor public, son principal soutien.

Ainsi, des finances embarrassées, une agriculture généralement pauvre et arriérée, une industrie précaire et conduite surtout par les étrangers, voilà le bilan économique de l'Italie. Que convient-il d'en conclure?

VI.

L'Italie contemporaine se grise de réminiscences historiques. Le prestige du nom romain lui tourne la tête; elle se croit obligée par ses glorieux souvenirs à faire grand, à agir en tout et partout comme une puissance appelée à recommencer son histoire et à jouer de nouveau sur la scène du monde un rôle supérieur. Mais combien les temps sont changés!

A l'époque où Rome, dans sa splendeur, régnait sur cent peuples asservis, le monde connu offrait cette particularité capitale, qu'une seule et même formation sociale dominait toutes les nations de quelque importance. Chez les unes, la communauté subsistait dans toute sa force; chez d'autres, elle s'était rompue, laissant derrière elle l'instabilité, le désordre et la forte empreinte de son esprit de lenteur et de routine. Rome seule ou à peu près avait su s'en dégager assez pour acquérir un esprit d'initiative, une habitude des arts usuels et spécialement de l'agriculture, une pratique du travail, en un mot des aptitudes sociales très supérieures à celles de ses voisins. Elle n'était pourtant pas sortie des traditions communautaires d'une façon absolue, car elle retomba sous leur influence dès que sa supériorité lui eut permis de vivre aux dépens de ses voisins.

A l'heure actuelle, les choses ne vont plus de même. Un type social que les marécages de la basse Allemagne élaboraient obscurément à l'époque romaine, s'est développé depuis avec une puissance extrême, et s'est répandu sur le globe avec une vigueur bien plus grande et durable que la force d'expansion de la

Rome antique. Au lieu de progresser par l'effet des armes et par la conquête, en asservissant les peuples, et en foulant les vaincus, cette race d'un type inconnu jusque-là avance pas à pas, par une action individuelle à peine sensible, mais constante, irrésistible En présence de cet élément nouveau, l'Italie, avec sa formation inférieure, sa faible initiative individuelle, sa médiocre ardeur au travail, ses pouvoirs publics développés, absorbants et coûteux, ne peut espérer que sa situation reflète jamais, si faiblement que ce soit, l'antique éclat de l'État romain. Elle a beau se consumer en efforts ruineux pour faire croire à une supériorité qui n'existe pas, faute d'un fond solide, ses sacrifices sont perdus. Son armée encombrée de sinécures, sa marine magnifique mais peu maniable, n'inspirent aux spécialistes qu'une médiocre confiance, d'autant plus faible que son Trésor est vide et son crédit épuisé. On a vu par des exemples récents ce dont elle est capable au dehors ; ses émigrants se sont fait *lyncher* à la Nouvelle-Orléans pour avoir essayé d'acclimater en terre américaine la *Maffia* et la *Camorra ;* ils restent partout et presque toujours des sujets inférieurs, peu capables de s'élever. Quant à son entreprise officielle et déjà trop fameuse de l'Érythrée (toujours les souvenirs historiques !), elle est condamnée d'avance à l'avortement final par les abus administratifs qui foisonnent toujours dans de pareilles combinaisons, et par l'inaptitude fondamentale de la race à coloniser.

Les Italiens sentent confusément tout cela, aussi ne comptent-ils guère sur leurs propres forces pour assurer le retour de leur patrie et de leur race à de si triomphantes destinées. Poussés par leur désir aveugle de jouer à la « grande nation », ils se portent toujours du côté de la plus grande force matérielle. De là leurs intrigues pour se faire admettre dans l'alliance des États de l'Europe centrale. On les a admis en effet, à titre d'appoint, situation qui n'a rien de brillant, et, en cas de guerre heureuse, moyennant de lourds sacrifices, ils auraient des chances pour obtenir quelques lambeaux de territoire soit au nord, soit au sud de la Méditerranée. Est-ce là ce qui pourrait modifier leur état social, porter leur classe supérieure vers les travaux utiles,

enrichir leurs paysans, corriger les défauts de leur organisme politique ? En aucune manière. Ils seraient après la conquête ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire un peuple faible, inapte à mettre en valeur à lui seul ses richesses naturelles, à s'étendre par sa force propre, incapable, en un mot, de lutter seul à seul, soit par les moyens pacifiques, soit par les armes, avec les peuples à formation particulariste.

On peut juger, après cela, de l'imprudence majeure que commet l'Italie en s'isolant économiquement et politiquement des pays les mieux placés pour trafiquer avec elle, ou pour l'aider à défendre au besoin ses intérêts naturels et pacifiques. Elle sacrifie une utilité immédiate et naturelle à des perspectives vaines et lointaines. Elle prépare à ses populations des crises redoutables, qui les pousseront quelque jour au désespoir et à l'anarchie. Elle se ruine en dépenses superflues et court à la faillite. Elle délaisse, en un mot, la proie pour l'ombre, et compromet à la légère, par sa politique ultra-centralisatrice à l'intérieur, aventureuse à l'extérieur, sa précaire et artificielle unité.

Peut-être ne serait-il pas téméraire même de penser qu'un jour la Rome contemporaine, loin de conquérir le monde comme sa devancière, tombera sous le poids d'une domination plus forte et plus durable que celles qu'elle a successivement portées depuis quinze siècles.

Léon Poinsard.

LE PATRONAGE.

(*Cours de Méthode de Science sociale.*)

II.

Dans la première partie de cette étude sur le Patronage, nous nous sommes efforcé de démontrer que, si le Patronage naissait partout de la même cause, — la nécessité de subordonner les incapables aux capables, de les diriger dans le Travail et dans la disposition de la Propriété, de les aider dans les Phases de leur Existence, — ce Patronage ne s'organisait pas en chaque endroit de la même façon.

D'après la constitution de la famille ouvrière, l'organisme patronant évolue selon deux types bien différents.

Chez les races à familles patriarcales, les plus capables du groupe en prennent la direction, et la Communauté est patronnée d'une *façon interne* par un Conseil formé dans son propre sein. Que vaut le patronage de ce Conseil, quels sont ses résultats? C'est là ce que nous avons mis en relief, en signalant l'immense retard de l'Orient sur l'Occident et son impuissance absolue à sortir par lui-même de son éternelle immobilité.

Chez les races à simples ménages, le groupe familial est trop réduit pour qu'à défaut du père, un individu capable surgisse du sein de la famille pour la diriger. Les familles ouvrières se répartissent donc nécessairement en deux catégories. D'un côté se trouvent les simples ménages dont les chefs sont capables d'être à

la fois chefs de famille et de métier, c'est-à-dire, sont gens capables de diriger eux-mêmes leur Travail, de disposer utilement de la Propriété nécessaire pour assurer la vie des leurs et se tirent d'affaire dans les Phases de leur Existence. De l'autre côté, se rencontrent les simples ménages dont les chefs sont au-dessous de cette capacité, partant incapables d'être à la fois chefs de famille et chefs de métier. Et comme c'est là le fait de l'immense majorité, leur incapacité appelle nécessairement un complément, un correctif. Que deviendrait, ainsi que nous le faisions remarquer à la fin de notre dernier article, que deviendrait la vie de l'humanité, si ces malheureux étaient laissés à eux-mêmes? Il est d'autant plus urgent de les empêcher de se livrer à leurs penchants pour la paresse et le gaspillage, que, avec la densité de la population, la nécessité de la production augmente, de sorte que leur incapacité à diriger le Travail, à disposer de la Propriété, va s'accentuant.

Il s'opère alors, parmi les simples ménages dont les chefs de famille sont chefs de métier, une véritable sélection. Certains de ces chefs de famille chefs de métier voient, sous le coup de la nécessité ou par l'attrait du but, leurs capacités et leurs aptitudes augmenter, et ils deviennent capables de patronner dans le Travail, dans la Propriété, dans les Phases de l'Existence, non seulement les membres de leur famille, mais encore un grand nombre de ces familles ouvrières qui ne peuvent se tirer d'affaire par elles-mêmes.

Le Patronage se constitue ainsi en dehors de la famille ouvrière, comme un organisme doué d'une vie propre. Le Patron apparaît pour la première fois, comme un personnage distinct de celui du chef du groupement familial; il a pour moyen d'action, non plus l'autorité paternelle, mais celle que lui donne sa situation de directeur et de dispensateur des Moyens d'Existence. C'est ainsi que la société se hiérarchise et qu'au-dessus de la masse des familles ouvrières on voit les familles patronales. Quelles sont les conséquences sociales de la constitution et du fonctionnement de ce nouvel organisme, quelle a été son action sur la formation des sociétés occidentales, c'est ce

que nous allons étudier, en observant cette troisième espèce du Patronage : le Patron à Famille-souche et ses variétés.

La Nomenclature présente six variétés de Patrons à famille-souche; ces variétés sont classées dans l'ordre croissant des difficultés qu'il y a de patronner, partant dans l'ordre de l'évolution croissante des aptitudes et des fonctions de l'organisme patronnant.

Voici ces six variétés :

1. Patron à famille-souche agriculteur,
2. — — forestier,
3. — — mineur,
4. — — petit fabricant,
5. — — de fabrique collective,
6. — — grand fabricant (1).

On a classé tout d'abord les Patrons des familles adonnées aux Travaux d'Extraction : Agriculture, Art des Forêts et Art des Mines : parce que, parmi tous les travaux de production, les travaux d'Extraction étant ceux qui présentent le plus de stabilité, sont nécessairement ceux pour lesquels le Patronage est le plus aisé.

Les Patrons agriculteurs viennent en tête, puis les Patrons forestiers, enfin les Patrons mineurs, parce que c'est dans l'ordre de ces travaux que la direction du travail et la disposition de la propriété échappent de plus en plus à la famille ouvrière et que par conséquent la fonction du Patron augmente.

La tâche des *Patrons agriculteurs* est relativement simple, au moins a-t-elle été jusqu'à présent la plus simple, de beaucoup. La direction du travail agricole, à ses trois degrés, exploitation directe, métayage, fermage avec des pratiques culturales strictement imposées par le bail, a pu se faire par des procédés tradi-

(1) On n'a osé inscrire au tableau du Patron à famille-souche le *grand Entrepreneur de Transports*, parce qu'on n'en a pas rencontré le type d'une manière assez certaine parmi les Patrons à famille-souche. Le plus souvent, le grand Entrepreneur de Transports est en famille instable dans le métier, ou en sociétés d'actionnaires à toutes les époques de l'histoire des Transports. Une étude curieuse et bien utile à faire à ce point de vue serait la monographie du *Maître de Poste ;* on verrait ainsi s'il est bien un patron à famille-souche.

tionnels ou très lentement progressifs. Dans ces conditions, la partie la plus décisive de ce patronage consiste, à vrai dire, dans le patronage de la propriété, de la terre, dont il fait jouir les nombreuses familles paysannes qui ne la possèdent pas encore ou seront toujours incapables de la posséder. Cependant la tâche du Patron agriculteur tend à devenir beaucoup moins simple qu'autrefois par les transformations techniques et les nécessités commerciales qui rapprochent un peu l'agriculture de l'industrie.

Le *Patron forestier* présente un type supérieur en ce que pour posséder utilement la propriété, la forêt, dont il doit faire jouir les familles ouvrières, il lui faut des capacités très autrement supérieures à celles dont il est besoin pour être le patron d'un grand domaine. — La futaie, pour donner chaque année un rendement sérieux, nécessite un aménagement qui s'étende sur de grandes superficies; elle constitue donc un bien qui non seulement est au-dessus des capacités des familles ouvrières, mais encore surpasse de beaucoup les aptitudes de la moyennne des familles patronales. La preuve en est que, dans presque tous les pays, les forêts exploitées sous le régime de la futaie sont devenues propriétés de la Province ou de l'État (1).

Le *Patron Mineur* voit son patronage réellement compliqué par la direction savante qu'il lui faut donner aux fouilles et à l'extraction du minerai, et par la grande prévoyance dont il a besoin pour assurer, quels que soient les résultats des recherches, la vie des familles ouvrières qu'il emploie.

Viennent ensuite les Patrons des familles adonnées aux travaux de Fabrication: ils se classent après les patrons des travaux d'Extraction, parce que c'est dans la fabrication que la stabilité commence à devenir difficile pour les familles patronales comme pour les familles ouvrières. — Les difficultés vont en croissant du petit fabricant au grand fabricant, et c'est avec ce dernier que le patronage, rencontrant le maximum de difficulté et de nécessité, atteint son maximum d'intensité.

Pour le *Patron Petit Fabricant,* le patronage est assez facile eu

(1) V. *la Science sociale*, t. VI, p. 20.

égard au petit nombre d'ouvriers qu'il emploie, à la simplicité de sa méthode de travail et à la simplicité de la petite propriété industrielle. Entre l'ouvrier d'un maréchal ferrant et le maréchal ferrant lui-même, les différences ne sont pas grandes, partant le patronage n'est pas compliqué.

Il pourra paraître étrange que nous classions ici le petit fabricant après les patrons des travaux d'extraction ; il est évident que l'artisan de village, qui représente assez bien le type du petit fabricant, est un patron d'ordre inférieur si on le compare au grand propriétaire rural, au land-lord par exemple. Cela est vrai, mais il faut observer que le land-lord occupe le sommet parmi la série des patrons agriculteurs, tandis que l'artisan du village tient le moindre rang dans la série des patrons fabricants. Lorsqu'il s'est agi de classer, l'une par rapport à l'autre, ces deux séries de patrons, les patrons des travaux d'Extraction et les patrons des travaux de Fabrication, on a cherché, dans chaque série, selon la méthode de toute classification, un type qui présentât les notes les plus spéciales et les plus déterminantes de la série : et c'est d'après ce type que les séries ont été classées entre elles. Cela n'empêche pas que certains types supérieurs et surélevés d'une espèce inférieure se trouvent très au-dessus des premiers types de l'espèce suivante ; c'est là un fait qui se rencontre dans toutes les sciences. — Le land-lord a des aptitudes et des capacités patronales bien supérieures à celle du forgeron de village, mais cela n'empêche que le patronage des familles ouvrières adonnées aux travaux de la fabrication ne présente bien plus de difficultés, ne réclame de la part du patron des capacités bien plus éminentes que le patronage des familles adonnées aux travaux d'extraction, et cela à cause de la très grande instabilité qui s'observe dans la Fabrication comparativement à l'Extraction. Cette simple considération suffit pour justifier notre classification.

Le *Patron de Fabrique Collective* voit son action patronale se développer, il fournit du travail à un plus grand nombre d'ouvriers que ne le fait le Petit Fabricant, mais les ouvriers dirigent eux-mêmes, à beaucoup d'égards, l'exécution de leur travail ; ils possèdent leurs outils et leurs machines ; ils n'ont, en réalité, be-

soin que d'être approvisionnés de travail et instruits des méthodes. Le Patronage du Travail réduit à ces deux éléments essentiels, telle est la principale et la seule action patronante de ce patron.

Ce serait peut-être dans les Phases de leur Existence que les familles ouvrières groupées autour de ce genre de patron manqueraient d'être patronnées. Le patron de Fabrique Collective n'y pourvoit d'ordinaire que par deux moyens que voici. L'un est absolument indirect, en ce sens que le travail qu'il leur fournit constitue très souvent un travail accessoire dont les familles tirent des ressources supplémentaires pour faire face elles-mêmes aux Phases de leur Existence. —C'est le cas des paysans horlogers du Jura. — L'autre est encore assez indirect : le patron fournit aux familles ouvrières dans le besoin du travail sans en être pressé pour lui-même.

En réalité, le Patron de Fabrique Collective est un patron qui vient en aide aux petits fabricants en leur procurant du travail; c'est en cela qu'il se superpose au patron petit fabricant, et c'est là tout son rôle patronal. Il y a donc deux espèces de Petits Fabricants ; 1° ceux qui se patronnent pleinement eux-mêmes, ce sont eux que nous avons classés dans la variété : Patrons Petits Fabricants : ils méritent bien la qualité de patron ; 2° ceux qui ne se patronnent pas pleinement eux-mêmes et qui se rangent sous le Patron de Fabrique Collective : en fait, ils ne sont pas patrons, puisqu'ils sont patronnés pour une partie très importante.

Le *Grand Fabricant* offre le type plein du Patron Fabricant; il patronne un grand nombre d'ouvriers dans le Travail, dans la Propriété et dans les Phases de l'Existence. 1° *Dans le Travail :* seul il a les capacités nécessaires pour assurer du travail à tous ces gens et pour les diriger dans l'exécution de ces travaux. — Ce n'est ni un ouvrier, ni une collectivité d'ouvriers, qui inspirerait assez de confiance pour recevoir la commande d'une locomotive, par exemple, et pour en assurer l'exécution. 2° *Dans la Propriété :* seul le grand patron a la prévoyance et les aptitudes indispensables pour posséder et mettre à la disposition des travailleurs l'atelier, les instruments de travail, les matières premières, seul il peut leur faire, par le salaire, avance certaine et définitive

d'une quote-part du produit de leur travail. 3° *Dans les Phases de l'Existence* : en dirigeant, en aidant les familles ouvrières directement ou indirectement selon l'intensité de leurs besoins.

L'organisme patronnant atteint évidemment, avec le Grand Fabricant, son complet développement et son maximum d'intensité. Sa tâche est énorme, elle est d'autant plus grande que, si remarquables que soient les capacités des familles ouvrières, elles sont toujours de beaucoup inférieures, par le seul fait que la famille est ouvrière, à celles qui sont absolument nécessaires pour la direction du travail et la disposition de la propriété de la grande industrie ; sa tâche est, en même temps, d'autant plus difficile que les familles ouvrières entièrement engagées dans la fabrication sont incapables d'aucun autre travail que celui de leur spécialité, et voient toute la sécurité de leur existence reposer uniquement sur un salaire que l'instabilité de l'industrie empêche la plupart du temps de maintenir à un taux normal, quand elle ne le fait pas disparaître par le chômage ou la ruine.

III.

Cette étude du Patronage serait terminée, si, à côté des Formes normales du Patronage, l'observation courante ne nous montrait *les Formes, anormales du Patronage* c'est-à-dire *celles qui se substituent à quelques-uns des types précédents sans en pouvoir remplir la fonction.*

Le Patron à Famille instable,

Le Maître d'Atelier,

La Société d'Actionnaires,

sont trois de ces formes anormales. On les a classées dans l'ordre de la défectuosité croissante.

Le Patron à Famille instable présente la forme anormale du Patronage le moins défectueuse ; il se substitue exactement au lieu et place du chef de famille-souche et de métier et du patron à famille-souche pour en remplir la fonction. Son défaut consiste dans l'instabilité, non pas de son métier en lui-même, mais de sa

famille, et c'est là un défaut, non pas naturel et forcé comme celui des métiers peu stables, mais arbitraire et factice. C'est en cela que réside l'anomalie du type.

Avec la famille instable le Patronage est forcément décomplété de ce qu'il est avec la famille-souche, et il est décomplété dans ses trois éléments. 1° Dans le Patronage du Travail; l'instabilité de la famille patronale ne permet ni le choix des meilleures méthodes de travail, ni la permanence des emplois de travail pour les familles ouvrières. Voyez ce qui se passe en France : l'industrie est considérée comme une entreprise où l'on ne met pas ses fils et d'où l'on se retire le plus tôt possible, après fortune faite ; les capitaux, la spécialisation et la sélection des chefs, lui manquent. 2° Dans le Patronage et la Propriété ; la liquidation périodique que l'instabilité de la famille patronale impose à tous les ateliers empêche le patron de grever son entreprise de ces charges et de ces subventions au moyen desquelles les patrons à famille-souche font jouir des avantages de la propriété d'une façon efficace et continue, les familles ouvrières qui ne possèdent pas de propriété. La propriété tend à devenir de plus en plus personnelle et à s'affranchir des charges du patronage. Le grand propriétaire qui achète vers le milieu de sa vie un domaine que ses fils ne pourront conserver, se soucie fort peu, dans un pays où il arrive inconnu, de maintenir les anciennes coutumes; il donne ordre à ses gardes d'empêcher les pauvres du voisinage de ramasser le bois mort dans ses terres, et il les prive ainsi d'une ressource très appréciable. Il en va de même dans l'industrie : le grand fabricant qui monte lui-même une affaire qu'il liquidera peut-être de son vivant, agglomère bien autour de ses usines de nombreuses familles ouvrières, mais son entreprise est trop courte pour qu'il puisse lui faire supporter la charge de l'installation de maisons ouvrières. 3° Dans le Patronage des Phases de l'Existence ; l'instabilité amène les familles patronales et les familles ouvrières à s'ignorer, à ne pas chercher à se connaître, chacun s'organise et se tire d'affaire comme il le peut de son côté. En fait, le Patron à famille instable n'exerce qu'un patronage temporaire et il l'exerce sans grands moyens.

Bientôt le Patronage devient tellement difficile que l'on voit se produire sans tarder deux types de Patrons qui ne patronnent plus, ce sont : le Maître d'Atelier et la Société d'Actionnaires : telles sont les deux dégénérescences du Patron à famille instable; c'est là du moins le fait le plus ordinaire.

Le maître d'atelier, est, avons-nous dit, un patron qui ne patronne plus; il dirige encore le travail, fournit à ses ouvriers un atelier et des instruments de travail, mais *à son seul profit :* c'est un *employeur.* Le Maître d'Atelier est n'importe quelle espèce de patron dont la caractéristique est de s'abstenir de patronner; il tient la place d'un patron quelconque sans en remplir la fonction. Son défaut diffère du défaut que nous avons observé chez le patron à famille instable quoiqu'il en procède le plus souvent. Son défaut consiste précisément à s'abstenir de patronner, non pas à cause d'une impossibilité ou d'une extrême difficulté résultant des conditions du métier, mais par suite d'un vice factice anormal du métier *désorganisé,* par mauvais vouloir ou par incapacité personnels. L'employeur, tout le monde le connaît, tout le monde l'a vu agir; il donne aux ouvriers du travail quand cela lui plaît, en embauche un grand nombre aujourd'hui pour forcer la production, quitte à la ralentir et même à la cesser demain sans se préoccuper le moins du monde des crises dans lesquelles un salaire élevé, aussi bien qu'un long chômage feront tomber les familles ouvrières.

La *Société d'Actionnaires,* qui arrive à la fin, présente la forme la plus anormale du Patronage. Son défaut est très simple à découvrir; il consiste à mettre à la place du Grand Patron une *collectivité incapable de patronner,* non encore par un vice naturel du métier, mais *par la constitution arbitraire* à laquelle s'arrêtent ces sociétés qui sont purement et simplement composées d'actionnaires servis par des agents (1).

(1) Remarquez bien qu'il s'agit ici d'une collectivité d'*actionnaires;* si nous avions affaire à une société non pas d'actionnaires, mais de patrons unis ensemble par des nécessités de métier, comme cela arrive la plupart du temps en Angleterre, nous aurions affaire à un type normal de Patronage.

Malgré le préjugé contraire, on peut affirmer que la Société d'Actionnaires n'est jamais une nécessité imposée par le métier. On appelle, en effet, actionnaire sans plus, celui qui n'a avec le travail d'autres liens que le prêt ou pour mieux dire l'apport de l'argent. Des actionnaires qui seraient habitants du pays où est établie l'industrie, ou qui seraient pris *à ce titre*, ne sont plus des actionnaires purs et simples; comme actionnaires ils restent mauvais; comme gens liés à la localité, à l'atelier, ils commencent à valoir.

La Société d'Actionnaires est une forme de patron sans patron. Le patron a disparu pour être remplacé par une Société de porteurs de titres; par ce moyen, les inconvénients que les liquidations périodiques, conséquence forcée de l'instabilité de famille, faisaient cruellement ressentir à l'industrie, sont conjurés, mais seulement pour les actionnaires; les familles ouvrières continuent à souffrir de l'absence de patronage. Observez plutôt le mécanisme d'une de ces sociétés; par leurs capitaux, les Actionnaires fournissent bien un atelier, des instruments de travail et du salaire aux ouvriers, mais ils font cela dans leur seul et unique intérêt; ces ouvriers, ils ne les connaissent pas, ils ne sont jamais en contact avec eux; ce soin, ce devoir, ils le confient à des agents salariés, à des directeurs et à des ingénieurs, à des hommes qui n'ont ni les devoirs, ni les intérêts, ni les pouvoirs des patrons. La première préoccupation d'un directeur, c'est de conduire l'affaire qui lui est confiée de telle sorte qu'elle donne, dans l'année, les plus beaux dividendes possibles. En fait, le patron n'existe plus, il est devenu un être collectif, un être qui, *lorsqu'il veut patronner, doit le faire forcément par le mécanisme d'une administration.*

Quand ces formes anormales ont peu à peu remplacé les formes normales du Patronage, le malaise social éclate dans son plein. Les familles ouvrières, qui ont laissé aller la propriété qu'elles n'étaient pas capables de posséder, voient tout à coup la sécurité des moyens d'existence leur manquer; vivant uniquement du salaire, non seulement elles ne reçoivent aucune aide, aucun secours, dans les phases les plus critiques de leur exis-

tence, mais elles n'ont même pas la certitude de trouver d'une façon continue des emplois de travail.

C'est alors, lorsque les employeurs et les sociétés d'actionnaires ont remplacé les patrons, qu'apparaissent les Bonnes-Œuvres, ces succédanés du Patronage. Certes, on ne saurait trop louer les personnes qui se donnent pour tâche de suppléer dans la mesure du possible aux défaillances de ceux qui manquent à leur fonction essentielle. Mais il faut bien remarquer que, si intéressantes et si bienfaisantes que soient les Œuvres dites de Patronage, leur action sera toujours éphémère et elles ne pourront jamais, tout compte fait, qu'organiser le désordre. N'ayant pas en main les moyens d'existence, ne disposant pas *du travail* des familles ouvrières, les Bonnes Œuvres ne peuvent attaquer le mal dans sa racine et reconstituer dans son vrai l'organisme social. La disparition des employeurs et des sociétés de purs actionnaires, la stabilité rendue aux Patrons à famille instable sont des remèdes plus efficaces au mal social.

IV.

Cette étude du Patronage serait incomplète, si, après avoir déterminé et classé les différentes Espèces du Patronage, nous n'indiquions en deux mots comment il faut procéder pour faire l'analyse d'une quelconque de ces Espèces, ou de leurs Variétés.

L'analyse vraiment complète du Patron doit se faire sur le modèle de l'analyse de l'Ouvrier. Il faut reprendre à son sujet particulier les tableaux d'analyse que nous avons donnés, depuis le Sieu jusqu'aux Phases de l'Existence. C'est la monographie directe du patron succédant à celle de l'ouvrier, dans laquelle le patron n'est apparu qu'au point de vue spécial de l'ouvrier.

On devra donc adapter le cadre de la monographie au patron et on aura ainsi :

Le Lieu du Patron,
Le Travail dirigé, ou fait par le Patron,
La Propriété et l'Épargne patronales,

La Protection des Familles ouvrières,
La Famille du Patron,
Le Mode d'Existence du Patron,
Les Phases de l'Existence du Patron.

Il faudra se reporter tout d'abord à la monographie de la Famille ouvrière pour tous les faits du Lieu, du Travail..., etc., qui sont déjà connus, ce sont là les *Faits déjà connus.* Mais ils ne viennent pas ici par un simple rappel, ces faits ont déjà été observés dans leurs effets sur les ouvriers, il s'agit de les observer maintenant dans leurs effets sur le patron.

La seconde chose à faire est de relever les faits que la monographie ouvrière n'a pas montrés, ce sont là *les Faits inconnus.* Dans les trois tableaux relatifs à l'action patronale : Travail dirigé ou fait par le patron, Propriété ou Épargne patronale, Protection des familles ouvrières, les faits que l'étude de la famille ouvrière, spécialement observée, n'avait pas révélés et que l'on note pour la première fois, se partagent en deux catégories :

1° Faits indépendants du Patronage,
2° Faits de Patronage.

Les faits indépendants du Patronage sont ceux qui sont personnels au Patron, et qui ne concernent en rien sa fonction de patron. Il est évident que la possession d'une galerie de tableaux par un grand industriel ne relève en rien du Patronage.

Les Faits de Patronage sont de deux sortes, soit qu'ils viennent expliquer ce qu'on a déjà vu chez l'ouvrier, soit qu'ils aient pour objet une autre classe d'ouvriers que celle qui est le sujet de la monographie. Ce sont ces faits internes de Patronage qui expliquent et étendent le Patronage.

C'est ainsi que se fait la monographie du Patron, c'est ainsi qu'il faudra procéder, toutes les fois qu'en avançant dans l'étude de la société, on se trouvera en face d'un groupement nouveau, partant plus étendu et plus compliqué. On se servira de la connaissance du groupement précédent, ici de la Famille ouvrière, pour pénétrer dans le groupement supérieur, ici le Patro-

nage, et on observera ce groupement supérieur, non seulement pour savoir *pourquoi* et *comment* il agit sur le précédent, mais encore pour se rendre compte des autres groupements inférieurs, similaires de celui que l'on connaît, sur lesquels agit aussi le groupement supérieur. L'étude d'une famille ouvrière de l'industrie mènera, par exemple, à l'étude d'une famille patronale, et l'étude de cette famille patronale, de cet organisme supérieur, expliquera non seulement comment et pourquoi elle agit sur la famille ouvrière industrielle, mais encore sur des familles paysannes dont elle peut aussi détenir les moyens d'existence. C'est ainsi que l'observation d'un organisme supérieur, pour être *complète et précise*, nécessite l'observation de tous les organismes inférieurs qui lui sont subordonnés.

Nous venons d'étudier la naissance et le développement de l'organisme patronal; nous l'avons vu tout d'abord renfermé au sein de la famille ouvrière, puis en sortir bientôt, pour se constituer avec force à l'état d'organisme isolé. Lorsque le Patronage est arrivé à cette dernière période, sa tâche est immense et il serait impuissant à la remplir s'il ne s'assurait pas du concours d'auxiliaires dévoués et subordonnés. Ces *Auxiliaires du Patronage* sont : le Commerce, les Cultures Intellectuelles et la Religion; nous les étudierons la prochaine fois.

(*A suivre.*)

Robert Pinot.

LA VALLÉE D'OSSAU,

ÉTUDE SUR LA POPULATION ORIGINAIRE ET LA PRÉTENDUE FAMILLE-SOUCHE DES PYRÉNÉES.

III.

LA PROPRIÉTÉ ET LA FAMILLE.

I. — LA PROPRIÉTÉ.

De même que nous avons vu le travail naître spontanément des conditions du Lieu, nous allons voir le sol et le travail imposer la constitution de la Propriété.

Le *sol*, essentiellement *pauvre*, se partage, on se le rappelle, entre de maigres pâturages et d'insuffisantes cultures.

Si nous recherchons quelle sorte de propriété peut s'y ajuster, nous sommes conduits, dès l'abord, à écarter le régime de la grande propriété.

Supposez les 250 hectares de sol utilisable d'Aste-Béon aux mains de quatre ou cinq grands propriétaires. Quel pourra être le résultat de cet accaparement? En dépit de toutes les méthodes, le sol ne rendra jamais plus qu'il ne rend entre les mains de petits cultivateurs, intéressés, par une question de vie ou de mort, à mettre en valeur ses moindres ressources.

La grande propriété, en substituant à cette exploitation directe son régime de domestiques et de fermiers, n'arriverait donc qu'à

rendre l'utilisation du sol moins soigneuse, moins ménagée. Ainsi, l'économie résultant de la réduction du personnel serait malheureusement compensée par la dépréciation de la culture et l'élévation des salaires du personnel restant.

Et le reste de la population, de quoi vivra-t-il?... Voilà donc une classe nombreuse forcément condamnée à l'indigence et à l'émigration pauvre, sans qu'il en résulte le moindre accroissement de production ; soit une perte sèche pour le pays.

Ce sol, étant impropre à la grande propriété, ne retiendra donc que de *petites gens.*

Maintenant, voyons comment ces derniers se le distribueront entre eux.

Puisqu'il n'y a pas *d'étoffe* à la formation de familles capables de fournir à d'autres les moyens d'existence, en d'autres termes de familles *patronales,* il faut, inévitablement que *chaque famille soit propriétaire,* qu'elle tienne ses moyens d'existence *de ses droits sur le sol.*

La propriété pour tous : voilà donc ce qu'impose la nature du *sol.*

Quant au *travail,* nous savons qu'il consiste en pâturage et en culture, le premier prédominant, la seconde accessoire et limitée.

Les conditions et les besoins du travail variant du tout au tout suivant qu'il s'agit du pâturage ou de la culture, la propriété revêt, par là même, une forme différente suivant qu'elle s'applique à l'un ou à l'autre.

Pour le travail pastoral, travail dispersé, en partie nomade, on ne le comprendrait pas se superposant à des territoires privés, il faudrait que chaque famille paysanne fût de tempérament à acquérir, ou au moins à conserver inviolablement, une parcelle distincte dans chacun des postes successifs du pâturage, de façon à avoir pour son bétail, qui est sa ressource essentielle, la nourriture nécessaire suivant les saisons. Or, l'aptitude à une propriété *privée,* aussi compliquée et combinée, n'est pas le propre de tous.

La propriété des pâturages sera donc commune entre tous.

Pour la culture, au contraire, la raison que nous donnions au début garde sa force dans toute sa simplicité : *La propriété sera individuelle.*

Telle est donc la situation, la formation naturelle de la propriété, dérivant à la fois de la nature du sol et de la nature du travail.

Tout chef de famille est propriétaire, d'un côté, de *pâturages communs,* qui sont l'élément le plus important, et, de l'autre, *d'un peu de terre arable, d'un peu de prairies à faucher,* qui sont l'élément complémentaire, possédé individuellement.

Reprenons ces deux ordres de propriétés.

I. — LES PROPRIÉTÉS COMMUNES.

Cette catégorie comprend deux éléments bien distincts : les biens *communaux* et les biens *syndicaux.*

A. — *Biens communaux.*

Pâturages. — La commune possède en propriété les pentes herbeuses des montagnes voisines immédiatement contiguës au village, et, de plus, une montagne nommée *Peyrelu,* située sur la frontière d'Espagne.

Mais, précisément parce que chacune de ces régions de pâturages est limitée et qu'il faut en ménager les ressources, l'usage, consacré par les règlements municipaux, a établi une sorte de roulement entre les différents quartiers de communaux que pourront fréquenter les animaux à leur retour de la haute montagne.

Pour assurer l'observation des règlements sur les *vêtes* et *dévêtes* (1), la commune entretient quatre gardes champêtres, dont l'un est spécialement affecté à la surveillance de la Peyrelu.

Comme chez d'autres sociétés pastorales, c'est le travail qui

(1) Époques où les quartiers sont mis en défense ou autorisés : du latin *veto.*

fournit à l'impôt direct sa base et sa proportion. La principale ressource du budget communal consiste dans un droit de pacage calculé sur le nombre de bestiaux utilisés par chaque propriétaire, d'après une unité appelée *bacade* (1). La bacade représente une tête de gros bétail, vache, jument, ou dix brebis, qui, pour la consommation de l'herbe, sont considérées comme l'équivalent. Un âne compte pour une demi-bacade.

Le propriétaire d'Aste-Béon paie 4 francs pour chaque bacade qu'il envoie sur les pâturages communs. L... acquitte ainsi 91 fr. 60, c'est-à-dire une somme bien supérieure à toutes ses autres taxes réunies.

Ce droit de pacage est personnel et ne peut être ni *loué* ni *aliéné;* toutefois l'habitant pourrait, *avec l'autorisation du Conseil municipal*, prendre à cheptel des bestiaux étrangers pour les faire paître avec les siens, moyennant une taxe double, de 8 francs, que l'on nomme pour cette raison *bacade étrangère*.

En principe, le nombre des bacades que peut fournir l'habitant est illimité; en fait, cette licence n'a rien de redoutable puisque, en raison des exigences du lieu, le propriétaire, le voulût-il, ne peut accroître l'effectif de son troupeau au delà d'un nombre relativement modique, à cause de la difficulté de faire subsister ce bétail en dehors des temps où sont ouverts les pâturages des montagnes.

On voit combien la communauté pastorale défend ses pâturages, c'est-à-dire son travail, avec un soin jaloux.

Et la communauté a raison. Car cette sollicitude est pour elle une question vitale. Le pâturage gaspillé, c'est l'existence même de ces populations compromise sans retour, puisqu'elles ne sauraient trouver de compensation ni dans la culture, réduite à sa plus simple expression, ni dans le commerce ou l'industrie, que la pauvreté des productions rendrait impossibles.

On s'explique donc bien comment toute la vie locale pivote autour de cette propriété commune des pâturages, et comment cette communauté a dû frapper à sa puissante empreinte toute la

(1) De *baca*, vache.

série des phénomènes sociaux, spécialement la constitution de la famille. Mais n'anticipons pas.

Bois. — Les 271 hectares de forêts existant sur le territoire de la commune appartiennent à cette dernière : une partie (166 hectares) à titre indivis avec la famille d'A..., propriétaire très ancien ; l'autre partie (105 hectares) à titre exclusif.

Le régime de ces deux catégories est différent.

Les bois de la première sont administrés de concert entre les copropriétaires et surveillés à la fois par un garde d'Aste-Béon et un garde de la famille d'A... — L'affouage s'y exerce au profit des habitants d'après les bases suivantes. Chaque *feu*, — il y en a 96, — paie à la caisse communale une taxe annuelle de 4 francs pour l'affouage et la fougère.

Ici encore se manifeste le souci de l'égalité que nous avons vu apparaître à propos des pâturages.

Les parties de bois à abattre ont d'avance été *divisées* en autant de lots que de feux. Vers la fin du mois de septembre, le maire, assisté de deux conseillers municipaux, tire les lots au sort. Une publication annonce le jour où pourront commencer les coupes, auxquelles chaque intéressé procède ensuite comme il l'entend. Environ un stère et demi de gros bois revient ainsi à chaque famille. Aucune limitation n'est imposée pour la broussaille et le buis.

La fougère, dont l'utilité pour la litière des animaux est si incontestable, s'exploite dans les mêmes conditions que le bois d'affouage et rapporte à chaque maison environ 800 kilos.

Les bois dont la commune est propriétaire exclusive sont soumis au régime forestier, dont on connaît les règlements étroits. En règle générale, l'Administration exige que les coupes soient adjugées à un entrepreneur, qui doit fournir le bois de construction aux habitants à un prix notablement inférieur à celui de l'industrie.

Deux jours par semaine, les indigents sont autorisés à chercher en forêt leur provision de bois mort.

La raison de cet état de choses est facile à saisir.

C'est une vérité élémentaire en science sociale que l'exploita-

tion d'une forêt exige des qualités de compétence et de prévoyance qui échappent ordinairement aux particuliers et aux communes.

Les individus, surtout s'il s'agit de pauvres gens comme les nôtres, préféreront toujours une jouissance immédiate et arbitraire aux longs calculs d'un intelligent aménagement. Il en est de même de la commune, trop directement intéressée à tirer de la forêt tout le profit possible. Dans l'un et l'autre cas, la forêt sera mise au pillage.

Il faut donc qu'intervienne une tutelle supérieure et modératrice.

Cette tutelle, ce n'est pas de familles de patrons qu'il faut l'attendre : nous savons qu'il n'en existe pas en Ossau. Les anciens propriétaires qui, comme la famille d'A.., possédaient une grande partie des forêts de la vallée, n'ont exercé à ce point de vue aucune action bienfaisante. Dans la commune d'Aste-Béon, les d'A... entretenaient, pour l'élaboration du minerai de fer, des forges au bois dont les fourneaux dévorèrent sans compter pendant de longues années les richesses des pentes environnantes. Quand la Révolution dépouilla les propriétaires d'une partie de leurs domaines, bien des cimes, jadis réputées pour leur fertilité, demeuraient découronnées. Elles le sont encore, et les forges sont aujourd'hui ruinées. Il ne pourrait en être autrement. Il manquait ici, pour encourager la fabrication et le commerce, qui sont les conséquences habituelles de l'art forestier, l'élément essentiel propre aux régions exclusivement forestières. La forêt n'était qu'un *accessoire,* relativement minime ; le pâturage était tout, absorbait tout, hommes et choses.

Où la commune pouvait-elle donc trouver le correctif de son incapacité native?

Pour la partie de bois possédée conjointement avec la famille d'A..., dans la *surveillance réciproque* qu'exercent l'une sur l'autre les deux parties intéressées ;

Pour les bois demeurés sa propriété exclusive, dans la tutelle du seul patron que notre système social ait laissé debout, l'*État*.

Les communes sont donc demeurées propriétaires. Propriété

fictive, il est vrai : l'État limite les cantonnements, dirige les aménagements, surveille l'exploitation ; ce qui ne va pas sans quelques conflits.

Il y a quelque vingt-cinq ans, régnait entre l'administration forestière et les communes un antagonisme très prononcé provenant d'un certain défaut d'intelligence de la part des municipalités et peut-être d'excès de rigueur du côté des fonctionnaires de l'État. Aujourd'hui, la situation s'est améliorée. Cependant on peut dire que les deux autorités s'entendent difficilement pour l'exploitation des forêts communales. Le pasteur veut toujours agrandir ses pâturages aux dépens de la forêt, tandis que l'administration, dominée par le louable souci du reboisement, se met fort peu en peine de protéger le pâturage contre l'envahissement des jeunes pousses.

De là, une lutte sourde, incessante, des incendies, heureusement plus rares, et, d'une façon générale, une défiance mutuelle qui ne laisse pas de se traduire par des résultats assez aveugles. Il n'est pas, en effet, sans exemple de voir des communes, si intéressées qu'elles soient à l'accroissement de leurs pâturages, repousser des projets de regazonnement par cela seul qu'ils émanent de l'Administration forestière.

Ce qui démontre une fois de plus combien il serait désirable que l'exploitation des forêts appartînt non pas à l'État, placé trop haut et trop loin, mais à un corps interposé, réunissant des conditions supérieures de stabilité, de prévoyance, d'intérêt local, en un mot à la *Province*, ainsi que l'a démontré M. Demolins (1).

En attendant, contentons-nous de signaler cette propriété collective des bois, ajoutant un trait nouveau à cette formation communautaire qui, décidément, devient de plus en plus la caractéristique de notre petite société.

Pendant mon séjour à Aste-Béon, j'eus l'occasion de saisir sur le vif l'importance que revêt dans l'esprit des populations la participation à la propriété des biens communs.

Quelque temps après le tirage au sort des lots d'affouage, cinq

(1) *La Science sociale*, livraison de juillet 1888.

ou six habitants d'Aste étaient montés à la forêt, et, au lieu de s'en tenir à leur part, avaient jeté leur dévolu sur les lots voisins, dont ils jugeaient sans doute l'enlèvement plus facile.

Le fait, connu dans le village, y avait soulevé la plus vive émotion. Les conversations ne roulaient que sur ce sujet; on parlait de faire intervenir les plus hautes influences. Ce qui, dans une ville, n'eût excité que l'intérêt d'un fait divers, prenait ici les proportions d'un désordre public, auquel donnait encore plus d'importance la qualité de certains des délinquants. A tout prendre, cependant, il n'y avait aucun dommage, les lots s'équivalant ou à peu près. Mais ce qui était en jeu, c'était le fondement même de la propriété. S'il était permis d'attenter contre quelques-uns à la loi du partage commun, c'en était fait du droit de tous : aussi chacun se déclarait-il touché comme si l'on eût dévasté son champ ou son troupeau.

B. — *Biens syndicaux.*

Plusieurs fois déjà, le nom de *Syndicat* d'Ossau s'est rencontré sous ma plume. Voici le moment de s'expliquer à son sujet.

Jusqu'en 1853, les sept montagnes appartenant en commun aux dix-huit communes de la vallée d'Ossau, et que, pour cette raison, on appelle montagnes *générales*, par opposition aux montagnes spécialement *communales*, étaient administrées par un seul syndicat, souvenir de l'antique *Jurade*, dont il sera question plus loin.

En 1853, intervint un partage entre les deux cantons qui composent la vallée, celui de Laruns ou *Haut-Ossau*, et celui d'Arudy ou *Bas-Ossau*.

Le Haut-Ossau, dont fait partie la commune observée, eut pour sa part quatre montagnes : *Bius* (1.189 hectares), *Pombie* (640 hect.), *Seugs* (141 hect.), et *Art* (603 hect.). Les trois autres restèrent le lot du Bas-Ossau.

Depuis lors, chacun des deux cantons est, comme nous le verrons, administré par un syndicat spécial (1).

(1) Les observations de cette étude s'appliquent particulièrement au canton de Laruns, ou Haut-Ossau.

Outre les montagnes générales, les deux cantons se sont partagé, en 1853, ce qui restait des vastes landes du *Pont-Long,* situées à 6 kilomètres au nord de Pau et possédées de toute antiquité par la Vallée.

Ce n'est pas sans peine que les montagnards d'Ossau, à travers mille contestations et de nombreux procès qui n'ont pris fin qu'en 1842, en ont conservé la propriété. Sa situation éloignée de la vallée, l'usage intermittent qu'en faisaient les propriétaires, l'exposaient aux incursions et aux usurpations des communautés riveraines, dont quelques-unes ont fini, grâce à la prescription, par conquérir d'importants lambeaux de territoire. Bien que réduit au quart de son ancienne superficie, le *Pont-Long*, mesure encore aujourd'hui 2.076 hectares.

En 1865, le Bas-Ossau vendit sa part à une compagnie d'irrigation qui devait la mettre en culture. Les résultats furent à peu près nuls. Cette expérience toute récente est intéressante à recueillir pour nos conclusions : dans sa plus grande partie, le sol de ces landes, entrecoupé de marais, d'ajoncs et de bruyères, peut être considéré comme intransformable.

Plus avisé, le Haut-Ossau a gardé sa part (1.058 hectares) et y envoie, chaque hiver, le bétail qu'il ne peut nourrir chez lui. Il n'a pas manqué de critiques pour lui conseiller de se défaire, à beaux deniers comptants, de ces terrains improductifs; mais il a résisté aux suggestions de la cupidité, et bien lui en prend, car le Pont-Long lui assure, en dehors du revenu produit par la vente des ajoncs qu'on y coupe périodiquement, une ressource éventuelle pendant les années de disette.

L'utilité de la possession du Pont-Long ressort nettement du fait suivant. En 1890, quatre cents bestiaux environ ont été envoyés à la lande. En 1888, il en était descendu un millier. Les six cents têtes de bétail formant la différence auraient dû, faute de pouvoir vivre à l'étable, être sacrifiées par les propriétaires, si l'on n'avait eu la ressource de la transhumance au Pont-Long.

Il semble donc que l'expérience soit ici favorable au maintien de ces unions de communes dont plusieurs types ont été ob-

servés en Europe, notamment l'*Allmend* en Suisse. Là, comme ailleurs, on tend aujourd'hui à scinder ces grandes communautés. Est-ce un bien, est-ce un mal? On peut sans doute espérer, en rendant ainsi à chaque section la responsabilité de sa part propre, développer plus fortement l'initiative locale et rendre l'exploitation ordinaire plus fructueuse. Ce n'est malheureusement pas, on vient de le voir, le cas de notre syndicat.

Cet avantage est peu de nature à balancer les inconvénients du système. En éparpillant le fonds commun, il restreint et énerve les ressources de chaque section dans les circonstances difficiles. En disloquant les liens habituels de solidarité entre deux groupes de populations, il affaiblit et diminue la force de résistance de celles-ci aux tentatives possibles de domination.

II. — LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

Un point nous est dès à présent acquis : le régime de la propriété privée est celui de la *très petite propriété*.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le plan cadastral pour s'en convaincre. Le territoire d'Aste-Béon compte 1.630 parcelles, réparties entre 152 propriétaires. Sur ces 152 propriétaires, 78 possèdent moins d'un hectare; 71 possèdent de 1 à 5 hectares; 4 seulement, de 5 à 8 hectares. C'est le lot de L..., dont la propriété mesure 6 hectares 43 ares.

Aucune bourgeoisie : rien que des pasteurs agriculteurs, presque tous adonnés personnellement au travail tel que nous l'avons décrit et propriétaires de leur domaine.

La commune se compose de 96 maisons, occupées par 98 ménages. Un seul ménage par maison, c'est la règle. En tous cas, *jamais plus de deux,* celui des parents et celui d'un enfant. Qu'on veuille bien retenir ce fait.

En tout, 482 individus, dont 477 Français. Sur ce nombre, les « patrons » (petits patrons) ou chefs d'atelier des deux sexes sont au nombre de 175, ayant avec eux 270 enfants ou parents. Dans toute la commune, vous ne trouverez que 9 ouvriers, journaliers ou domestiques agricoles.

Voilà sous quels traits généraux se présente la population d'Aste-Béon.

Chaque famille vit donc sur son domaine. Mais à quelle condition?

A condition que *la stabilité de celui-ci soit absolument garantie.*

Ici le travail, disons mieux, les moyens d'existence sont rigoureusement proportionnés au domaine. Amoindrissez celui-ci, vous *détruisez* ceux-là. A tout prix, il faut en assurer la conservation.

La coutume, soigneusement transmise et respectée, y a pourvu. Rien de plus simple comme mécanisme.

Il y a neuf ans, le père de S... mourut, laissant cinq fils et une fille. Joseph L..., l'aîné, *a hérité de tout le domaine.* La part de ses frères et de sa sœur a été évaluée en argent, 2.000 francs pour chacun. Lui est demeuré, par le fait, maître de maison, *lou meste.*

Mais cette part, cette *légitime*, a-t-elle été versée aux cadets? — Non, sauf à la sœur quand elle s'est mariée. *Les autres ne l'ont jamais demandée.* Quand ils la réclameront, l'aîné la leur paiera, *sans intérêts* et par versements échelonnés : c'est la coutume. Quant à demander le partage en nature, personne n'y songe. Pourquoi le demanderait-on? On sait bien que ce serait *la ruine.*

Supposez que le bien se fût également partagé à la mort du père. Plusieurs des enfants étant mineurs, il eût fallu procéder judiciairement. Les 6 hectares et demi de terre, y compris la maison et les granges, valaient 13,000 francs. Comptez au moins 5.000 francs de frais : chacun des enfants n'aurait recueilli de bien que pour 1.300 francs, chiffre insuffisant et qui n'eût pu le sauver d'une condition misérable.

Que fait la coutume, au contraire?

Pour prévenir un partage qui serait l'anéantissement du domaine, centre et foyer de la famille, elle l'attribue à un seul. Le domaine subsiste, à la charge pour l'héritier de désintéresser les cadets en argent.

Dans la famille L..., comme partout dans la vallée, les cadets

se sont prêtés à cette combinaison : c'est la coutume, battue en brèche sans doute là comme ailleurs, mais encore universellement observée. Que certains cadets murmurent et regimbent, rien de plus naturel ; toutefois, il faut le reconnaître, la généralité de la coutume lui enlève ce qu'elle pourrait présenter d'odieux au point de vue de l'égalité. En renonçant à leur part en nature, les cadets obéissent le plus souvent à un sentiment désintéressé et au désir de voir se perpétuer la famille, la *maison*, dont on est si fier. Quelquefois aussi l'intérêt les y pousse : plus d'un préférera toucher une somme de 2 ou 3.000 francs que de recevoir une pièce de terre de même valeur qui, isolée, deviendrait souvent difficile à exploiter et pourrait demeurer improductive.

La coutume successorale repose donc sur ces deux pivots : 1° le père avantage toujours l'aîné de ses enfants de toute la quotité disponible, — sans parler des libéralités indirectes ; — 2° les cadets renoncent à leur part en nature et se contentent d'un capital en argent.

Remarquez que, dans notre famille L..., les cadets n'ont même pas réclamé leur légitime en argent. Comment donc peuvent-ils se prêter à un semblable désintéressement?

C'est bien simple. Des quatre cadets, l'un est resté au logis, nourri, logé, défrayé de tout. Le frère aîné lui a donné un troupeau de 80 brebis, qu'il exploite comme nous l'avons dit. Le jour où il se mariera, il s'établira au dehors et on lui comptera sa dot. Jusque-là ses besoins se réduisent à néant.

Quant aux trois autres, *ils ont émigré*.

Nous touchons à un trait de mœurs très particulier, qui sera étudié plus loin.

Contentons-nous de faire observer comment le problème de l'existence a été spontanément résolu dans cette famille.

Le domaine, suffisant pour faire vivre une famille réduite, insuffisant pour une famille nombreuse, est attribué à un seul. Le travail divisé et dispersé ; le chef de famille restant au village, surveillant la culture, reliant entre eux les différents ateliers ; le premier frère cadet chargé des travaux extérieurs, de l'exploita-

tion nomade; les autres frères trouvant des ressources dans l'émigration; tous également convaincus que, grâce à la coutume, ils peuvent « se débrouiller », tandis que, réduits à la loi du Code civil, ils auraient tous vécu dans la misère.

La conservation du foyer, voilà donc la grande préoccupation de l'Ossalois. C'est à cet objet, acheter de la terre pour s'arrondir, que s'applique presque exclusivement l'épargne.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le domaine tel qu'il est demeuré aux mains de L...

Le tableau suivant peut en donner une idée.

Pâtures			34	ares	95	centiares.
Futaies			79	—	30	—
Saligues (1)			14	—		
Labour	1	hectare	62	—	75	—
Près	3	—	40	—	10	—
Maisons			3	—	60	—
Jardin			3	—		
Granges			4	—	95	—
Canal du moulin			1	—	20	—
	6	—	43	—	85	—

Le tout vaut, 13.000 francs, dont 3.000 francs pour les constructions, maison, granges, étables, et 10.000 francs pour les champs et prairies.

Ce n'est pas ici qu'on trouvera le domaine aggloméré, si cher aux populations du Nord. Bois, prairies, champs cultivés, s'éparpillent aux quatre coins de la commune, tandis que la maison d'habitation se serre étroitement contre les autres maisons du village.

C'est là, n'est-ce pas, le type de la banlieue *morcelée?* Mais il faut se garder d'y voir, comme en d'autres régions, le signe de la famille *instable*. Ce morcellement tient ici à des raisons particulières : à l'exiguïté des terres arables dans la vallée, à la nature des parcelles disputées et arrachées çà et là aux terres incultes. Quant au groupement en village, qui est habituel aux races pastorales, il tient d'ailleurs à la nécessité, pour les habi-

(1) On désigne sous ce nom les espaces généralement improductifs qui avoisinent les torrents et où poussent quelques saules rabougris.

tants, d'échapper à l'isolement, dans un pays où la neige peut rendre parfois les communications difficiles, et où l'homme est, par les exigences de la transhumance, absent pendant une grande partie de l'année, laissant au logis les vieillards, les femmes et les enfants.

Il est évident que l'enchevêtrement du domaine résultant d'une pareille disposition rend le travail plus difficile pour le propriétaire. C'est l'inconvénient habituel des banlieues morcelées. Aussi les habitants s'accordent-ils généralement à procéder aux mêmes cultures en même temps, dans les divers quartiers de la commune.

Des immeubles pour 13.000 francs, 185 animaux valant 4.810 francs, un mobilier agricole et industriel de 222 francs, tel est donc l'état de la maison L...

Grâce à la coutume, la famille de nos hôtes peut se dire propriétaire de son bien, depuis plusieurs générations. En feuilletant les archives, vieilles de deux ou trois siècles, c'est une satisfaction vraie de retrouver les noms de famille portés aujourd'hui par la majorité des habitants d'Aste-Béon, les Badie, les Trésarriu, les Trésaugue, les Borie, les Cazassus, et vingt autres, attachés aux mêmes domaines; de constater la perpétuité des mêmes usages dans les testaments, les contrats de mariage et autres actes de la vie civile.

Avant de formuler les conclusions que suggère cette courte étude de la propriété, il est indispensable de les fortifier par l'examen de l'*organisation familiale*, ces deux ordres de faits se confondant et s'expliquant l'un l'autre. Le lecteur nous fera donc crédit jusqu'à la fin de ce chapitre.

II. — LA FAMILLE.

A certains traits qui viennent d'être relevés, on serait tenté de voir dans notre famille ossaloise une reproduction de cette *famille-souche* tant de fois décrite et dont certains spécimens ont été signalés dans cette région pyrénéenne. Et alors pourquoi cette étude?

La suite de notre travail nous amènera, on va le voir, à une conclusion bien différente.

Un fait important frappe l'observateur, en Ossau : le *caractère collectif de la vie des habitants*. Ajoutons : *le besoin qu'ils ont les uns des autres*, l'intérêt qu'ils prennent aux affaires de leur communauté.

Nous avons vu le travail à la montagne organisé sous une forme communautaire. De même dans le village. L'assemblée des habitants intervient sans cesse pour surveiller, pour interdire, ou tout simplement pour causer. C'est, pour l'étranger, un spectacle très caractéristique, de voir, à Laruns, les pasteurs, drapés dans leurs grandes capes brunes, demeurant sur la place, à deviser, immobiles, durant des heures entières. L'étroitesse du lieu a groupé les maisons et, chose remarquable, a fait de ces centres de population, où la transmission intégrale règne sans partage, des villages à banlieue morcelée.

Le travail impose également cette solidarité. L'homme, nous l'avons dit, est souvent absent du foyer ; les femmes, les enfants ont besoin de se rapprocher, de « se sentir les coudes ». Ce voisinage crée des relations excessivement étroites. Il n'est pas jusqu'aux jeux, aux danses, qui ne trahissent, comme chez les populations patriarcales de la Bretagne, le besoin de se réunir (1).

Quelle différence avec le paysan du Nord, cantonné dans son domaine aggloméré, jaloux de son indépendance, habitué à ne compter que sur lui-même ! Ici la famille procède évidemment d'une formation différente. Encore quelques traits et le caractère nous en apparaîtra nettement.

Quand L... se maria, il y a plusieurs années, il était, depuis l'âge d'homme, investi de la qualité d'*héritier*. Les autres frères savaient que s'ils se mariaient à leur tour, ils devaient s'éloigner du foyer. L'aîné seul demeure avec son ménage à la maison ; jamais plus de deux ménages sous le même toit. Pourquoi?

(1) *La Science sociale*, janvier 1891.

La raison éclate : le domaine serait impuissant à en nourrir davantage.

Les familles se proportionnent donc rigoureusement à la propriété, comme celle-ci se proportionne au travail. Pour mieux dire, elle se confond avec le foyer ; c'est la *maison* qui compte dans les relations sociales. Si, à défaut de mâles, l'héritier est une fille, le gendre appelé à l'épouser sera vulgairement connu non par son nom, mais par le nom de la maison.

Avec cette préoccupation de la tradition, on conçoit que la notion de l'autorité soit solidement ancrée dans la famille. Le père y commande sans conteste ; son action y est facile et emprunte au travail un élément permanent d'enseignement.

Voyez la famille L... Autour des parents se groupent quatre enfants : Joseph (10 ans), Jean (7 ans), Jacques (3 ans), Édouard (1 an). Dès l'âge le plus tendre, ces enfants sont élevés dans l'idée que l'héritage paternel est quelque chose de sacré, d'inviolable. Ils voient les oncles accepter l'autorité du frère aîné. Ils savent que la dévolution se fera comme elle s'est toujours faite, et, naturellement, ils conçoivent une très haute idée de l'organisation.

Un autre sentiment, soigneusement développé par les parents, contribue à attacher les jeunes à la tradition : c'est l'amour de la condition de *pasteur*. Dès l'âge de sept ou huit ans, on leur met entre les mains un petit bâton, à la ceinture un petit *salié* (poche à sel), et les voilà partis, à la suite du bétail, se croyant, comme leurs aînés, des personnages d'importance ! Quelquefois, pour intéresser l'enfant, le père lui abandonnera en jouissance une tête de bétail dans le troupeau.

Aussi l'Ossalois ne verra-t-il rien au-dessus de son état. C'est un fait connu de tous qu'un pasteur ne dansera pas avec une ouvrière, pas plus qu'une paysanne avec un ouvrier : ce serait déroger.

De cet orgueil de la condition résulte la prépondérance de l'homme chargé du travail pastoral. La mère est honorée au logis, mais n'aura jamais la première place. Ici l'homme ne perd jamais complètement de vue son foyer, comme le marin ; en tous

cas, c'est lui qui reste maître de l'industrie principale, qui est l'art pastoral. Aussi la circonstance que la femme ossaloise porte presque tout le fardeau de la culture ne lui crée pas, dans le ménage, une situation analogue à celle des femmes de pêcheurs des côtes bretonnes dont M. Demolins a décrit le rôle directeur et quelque peu despotique (1).

Dans la famille L..., le père demeure au foyer, ou dans les dépendances du village, la majeure partie du temps. Le travail pastoral est surtout réservé au premier cadet, Simon L..., âgé de vingt-huit ans.

Comme nous l'avons déjà dit, les autres cadets ont émigré :

1° Jean, parti le 5 octobre 1883;

2° Jeandot, parti 5 août 1883;

3° Pierre, parti 25 novembre 1888.

Pourquoi, dans quel esprit, où ont-ils émigré? Nous le verrons bientôt en étudiant dans ses détails le fait de l'émigration. Pour le moment, ne retenons que ce point important : en émigrant le cadet se propose beaucoup moins de tenter à l'étranger un établissement définitif que de faire rapidement fortune. Aussi est-il peu de cadets ossalois qui, au bout de quelques années passées au loin, ne reviennent au pays, le plus souvent désabusés par une triste expérience. Le cadet ne sait-il pas d'ailleurs qu'en cas de revers il trouvera au foyer de famille un abri pour se reposer? Rien de plus conforme à la tradition. Dans les anciens contrats de mariage se retrouve à chaque instant une disposition stipulant, qu'en cas de ruine ou de veuvage, la fille dotée reviendra dans la maison paternelle, avec droit « à la chambre et aux *herbes deu casau.* » (jardin)

Dans la plupart des cas, ce sont les cadets qui font la fortune des maisons. Il n'est pas rare d'en voir qui se vouent au célibat et continuent à travailler pour le profit exclusif de la communauté. Bien que nos mœurs ne comportent plus ces exagérations, l'esprit évoque ici, naturellement, le souvenir de ces anciens cadets auxquels la vieille coutume pyrénéenne faisait une con-

(1) *La Science sociale*, septembre 1890, p. 185 et suiv.

dition si assujettissante qu'on les désignait couramment sous le nom d'*esclaus* (esclaves) (1).

Il me semble que nous pouvons aborder maintenant avec plus de sûreté le problème dont nous posions les termes au commencement de cette étude. Sommes-nous réellement, comme l'a cru Le Play et comme on l'a répété après lui, en présence de la *famille-souche?*

De la famille-souche, on retrouve bien, à première vue, *un* trait habituel plutôt qu'essentiel et spécifique : la transmission intégrale du domaine à un seul héritier. Mais, en poussant plus loin l'analyse, je découvre un certain nombre de faits absolument inconciliables avec l'esprit d'individualisme, d'expansion et d'initiative dont la formation en famille-souche est le principe.

Je vois le travail et la propriété organisés en grande partie sous une forme *collective;* l'héritier conservant autorité sur ses frères; le sort des cadets ne se séparant jamais entièrement du sort de la communauté; une émigration faite avec esprit de retour, c'est-à-dire dépourvue de l'intention colonisatrice.

Mais tout cela, qu'est-ce donc si ce n'est la *formation patriarcale,* modifiée à la vérité, mais conservant des traces évidentes de la communauté originaire? *Communauté réduite,* et réduite à un seul ménage, grâce à deux influences invincibles : *l'exiguïté des ressources* et *la difficulté que créent à chaque foyer les labeurs de la culture.*

Ces influences ont agi pour imposer à la famille une modalité accidentelle, mais n'ont pu faire disparaître toute manifestation de la communauté primitive.

En d'autres termes, la famille ossaloise a conservé le plus possible de la communauté; obligée de se mouvoir sur un petit territoire, elle s'est condensée, réduite à sa plus simple expression, mais n'a pu, par cela seul, acquérir les aptitudes qui dérivent spontanément d'une formation diamétralement opposée.

On s'est évidemment trompé en assimilant les groupements

(1) Eugène Cordier, *Le Droit de famille aux Pyrénées.*

pyrénéens, si patriarcaux dans leurs origines, à la famille-souche des rivages du Nord. Le fait de la transmission intégrale du domaine a pu faire illusion, mais cela ne prouve qu'une chose, c'est que la transmission intégrale, constatée à la fois au Nord et au Sud, n'est pas la caractéristique du régime de la famille-souche. C'est autre part qu'il faut la chercher; et si le lecteur veut bien nous suivre jusqu'au bout, nous ne désespérons pas de fixer enfin sur ce point une des lois les plus importantes de la science sociale (1).

(1) Nous croyons devoir reproduire, à titre de document et comme confirmation des conclusions de M. Butel, quelques passages de la monographie de la famille Mélonga observée par Le Play dans la même région des Pyrénées. On va voir que la formation communautaire y est nettement accusée et que c'est par une pure méprise que Le Play a présenté ce type comme un spécimen de la famille-souche.

D'abord, le bien de famille n'appartient pas en propre à l'héritier; il n'en est que l'administrateur au nom de la communauté, qui ne meurt jamais : « La propriété n'est considérée par la Coutume que comme un fidéicommis perpétuel. Les détenteurs successifs du sol se le passent de main en main comme un dépôt sacré. Pour obtenir ce résultat, la Coutume est d'une rigueur qu'on peut dire inflexible et fait bon marché de la liberté des individus... L'aîné ne dispose pas en toute propriété des biens qui lui ont été transmis; à vrai dire, il n'en a que l'usufruit, et ne peut les aliéner, ou les échanger « qu'en cas de besoin ou de nécessité ». (*Organ. de la famille*, p. 262, 272.)

On sacrifie tout au maintien du bien commun, du « bien de famille »; c'est là le grand principe qui domine toute cette organisation sociale : « Ce principe est, avec la religion et l'autorité paternelle, le premier mobile de cette population. Chaque famille y subordonne, en toutes circonstances, ses pensées et ses actes; c'est le grand intérêt commun que les parents signalent, dès le plus jeune âge, au respect de leurs enfants; c'est la préoccupation vers laquelle chacun se trouve constamment ramené, par l'expérience même de la vie commune et par la pression de l'opinion locale. » (*Ibid.*, p. 128.)

Voici un autre passage bien caractéristique, dans le même sens : « L'événement le plus heureux que puisse désirer une famille est de faire arriver à la prêtrise un de ses enfants. Le jeune prêtre, en effet, *renonce toujours, en faveur de l'aîné, à sa part de l'héritage;* il contribue ainsi à prolonger, pendant une nouvelle génération, la conservation intégrale du bien de famille. » (*Ibid.*, p. 127.) Ce passage nous montre bien ces malheureuses communautés se débattant, par tous les moyens, contre la dissolution qui les menace.

Autre trait communautaire : les enfants ne s'établissent pas eux-mêmes, mais ils sont établis par la communauté. Le Play lui-même emploie le mot : « Depuis 1826 (jusqu'en 1856), dit-il, la communauté a doté et établi au dehors dix de ses membres. » (*Ibid.*, p. 123.)

On sait que, dans la formation communautaire, les membres sont plus portés à rester au foyer qu'à s'éloigner, et lorsqu'ils s'éloignent, c'est généralement par suite d'une nécessité inéluctable et avec esprit de retour. Or c'est précisément ce que Le Play signale encore ici. D'abord, la famille, qui compte quinze membres, comprend dans ce nombre un oncle, une tante et deux frères de l'héritière, qui ont renoncé au mariage uniquement pour ne pas s'éloigner du foyer. Le Play ajoute : « Il en résulte une ten-

Il est aisé de prévoir une objection : Comment ces communautés pyrénéennes, cependant *si réduites*, ont-elles pu s'arrêter devant la réduction extrême, destructive, caractérisée par le partage égal, la liquidation périodique du foyer et de l'atelier? Comment ne sont-elles pas tombées dans le type de la famille instable?

On aura la solution du problème, si l'on veut bien considérer qu'on observe précisément ce même arrêt à l'extrême limite de la déformation communautaire et en deçà de la désorganisation familiale, *dans tous les pays de montagnes* occupés par des dérivés de patriarcaux : chez les Sud-Slaves, en Suisse, comme dans les Pyrénées.

Qu'y a-t-il donc de si particulier dans ces montagnes que l'on ne trouve pas dans les plaines, où les communautés ainsi réduites passent si facilement à la famille instable? Il y a le *pâturage, l'art pastoral*, qui reste persistant et prédominant.

Ainsi l'art pastoral qui, à l'origine, a produit la communauté, la préserve encore de la déformation totale, alors même qu'il est

dance trop prononcée pour le célibat, et, par suite, *une certaine exagération du principe de communauté.* » (*Ibid.*, p. 187.)

Comment, en écrivant cette ligne, l'attention de Le Play n'a-t-elle pas été éveillée sur l'erreur de classification si grave qu'il commettait! D'autant plus qu'il dit plus loin : « Une moitié environ de chaque génération gardait le célibat, formant près de l'héritier une *communauté nombreuse.* » (P. 188.)

Si Le Play n'a pas vu son erreur, on peut dire cependant qu'il l'a entrevue; il a eu le sentiment vague d'une contradiction entre ce type de montagnards et le vrai type de la famille-souche observé dans la race anglo-saxonne : « En constatant, dit-il, que dans cette localité, le progrès de l'instruction publique, des moyens de communication et de l'indépendance individuelle, peut, sous certains rapports, compromettre le bien-être et la moralité des populations, on est conduit à se demander pourquoi les mêmes progrès n'entraînent point, en Angleterre et aux États-Unis, les mêmes conséquences fâcheuses. » Voilà le vrai point et voici la seule réponse que trouve Le Play : « Cette explication se trouve dans la direction imprimée à l'opinion publique chez les Anglais et les Américains du Nord, et dans l'idée juste qu'ils se font des bases essentielles d'une bonne constitution sociale. » (P. 128.) Et plus loin : « En résumé, dans ce régime (des montagnards pyrénéens), le bien-être et la moralité des populations *reposent trop exclusivement sur la communauté et l'esprit de tradition ;* tandis qu'en Angleterre et aux États-Unis, grâce aux mœurs et à l'aide d'un système régulier d'émigration et de défrichement, les mêmes avantages ont aussi pour base l'indépendance individuelle et le libre essor de l'activité humaine. » (P. 82.)

Voilà une erreur de classification qui a retardé le développement de la science sociale d'au moins vingt années ; car c'est d'après ce type essentiellement communautaire que Le Play a décrit la famille-souche! (Note de la Rédaction.)

réduit, comme ici, sur de petits espaces, allié à la culture et à la vie sédentaire. Tant est puissante sa vertu communautaire!

Il faut nécessairement aboutir à cette conclusion, si l'on veut expliquer rationnellement les phénomènes que nous avons déjà analysés et ceux que va mettre au jour la suite de cette étude.

Comprend-on maintenant pourquoi, entre autres bonnes raisons, les villages de la vallée d'Ossau se présentent sous les dehors de la *banlieue morcelée?* C'est que ce type, loin d'être nécessairement particulier aux régions de familles instables, est, avant tout, le mode naturel d'installation des sociétés patriarcales et pastorales, *quand elles passent à la culture*. On en saisit un exemple dans les villages russes. Bien que la culture oblige à partager la terre par foyers, ces sociétés ne dispersent pas les foyers, mais elles les tiennent groupés en villages, par l'habitude qu'elles ont de *vivre en commun*, et par la nécessité de continuer à *s'entendre encore sur tout ce qui reste de commun et demeure de beaucoup le principal :* l'exploitation des pâturages.

Nous allons voir maintenant dans quelle mesure, réduite toujours mais persistante, ce caractère communautaire va apparaître dans les autres groupements sociaux.

(*A suivre.*)

Fernand Butel.

L'ÉMIGRATION BRETONNE

A PARIS ET AUX ENVIRONS.

III

LA PARTIE FAIBLE DE L'ÉMIGRATION *(suite)*.

Les émigrants bretons attachés à un titre quelconque aux diverses Compagnies de chemins de fer ne sont guère moins nombreux que les ouvriers d'usine et les ouvriers maraîchers. La Bretagne et la Normandie, me dit-on à la direction du personnel de la Compagnie de l'Ouest, nous fournissent presque tous nos employés, mais la Bretagne compte de beaucoup pour la plus grande part. C'est aussi de sollicitations relatives à ce genre d'emplois que les députés de la région se plaignent d'être le plus obsédés. Mais sous cette dénomination générale d'employé de chemins de fer se cachent plusieurs catégories très différentes, qu'il importe d'abord de distinguer afin de bien déterminer le type que nous voulons étudier.

Nous trouvons d'abord l'ouvrier employé par une entreprise particulière avec laquelle la Compagnie a traité pour certains travaux de terrassement ou d'outillage; nous avons ensuite l'employé de chemin de fer proprement dit, mais de condition inférieure : manœuvre, homme d'équipe; enfin l'employé pour ainsi dire supérieur, qui travaille dans les bureaux. Or, de ces trois catégories, nous ne considérerons que la seconde. En effet, l'ouvrier de la première ressemble beaucoup aux types que

nous avons déjà examinés, et l'employé de la troisième catégorie, dont le travail est plutôt intellectuel, ne rentre pas dans le cadre de cette étude.

I.

L'employé ainsi défini ressemble à l'ouvrier maraîcher et à l'ouvrier d'usine en ce sens que, comme eux, il est salarié et que son travail est essentiellement manuel, mais il s'en sépare par un caractère essentiel : il y a dans sa situation une stabilité qui n'existe pas chez les autres. Cette différence va être grosse de conséquences. En effet, d'après tout ce que nous avons vu jusqu'ici, l'émigrant breton est parfaitement capable d'économie; son principal défaut est de ne pas savoir parer aux événements imprévus. Rien d'étonnant donc à ce qu'il recherche de préférence le métier qui le garantira le mieux contre cet imprévu, et qu'il ait plus de chances de s'y maintenir que partout ailleurs. Remarquez en outre que plusieurs conditions se trouvent ici réunies pour assurer la supériorité de ce type : le plus souvent, c'est un ancien militaire, c'est-à-dire qu'il jouit déjà, avant de devenir employé, d'une certaine expérience; de plus il doit justifier, pour être admis, d'une certaine instruction; enfin il possède presque toujours quelques ressources et ne se trouve pas, comme les précédents, à la merci du premier accident.

Ce n'est pas indifféremment de toutes les parties de la Bretagne que vient ce nouveau flot d'émigrants. Neuf fois sur dix, me dit-on rue de Rome (1), le candidat habite en Bretagne dans le voisinage d'une gare ou d'une ligne de chemin de fer. On en devine aisément la raison : il existe toujours chez lui la pensée de se fixer au pays natal. « Quand nous les prenons, me dit le chef du personnel de la Compagnie de l'Ouest, nous leur faisons signer l'engagement d'aller partout où nous les enverrons, ce qui ne les empêche pas de nous demander invariable-

(1) Où est l'Administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

ment, cinq ou six mois plus tard, à retourner en Bretagne ». Remarquons toutefois qu'il y a ici plus qu'un sentiment mal défini de nostalgie, comme nous l'avons déjà rencontré chez l'ouvrier d'usine de Saint-Denis, il y a aussi, chez notre employé, la conviction que, s'il peut continuer à vivre auprès des siens, il pourra du même coup diminuer dans une notable proportion ses frais d'existence.

Ses appointements très variables (de 900 à 1.500 francs par an), lui permettent largement de vivre et même, étant données ses habitudes de frugalité, de réaliser parfois des économies. Nous avons vu que le moment critique pour l'ouvrier d'usine était le moment du mariage, la femme venait accroître les dépenses sans augmenter les recettes. Il n'en est plus de même ici. Non seulement la femme de notre employé trouvera presque toujours à s'occuper utilement, mais, le plus souvent, elle lui apportera, en se mariant, une dot assez considérable. Il faut avoir vécu dans une petite ville de Bretagne pour comprendre tout le prestige dont jouit encore maintenant tout emploi du gouvernement ou d'une grande administration. J'ai vu à Versailles une jeune Dinannaise mariée depuis deux ans à un de ses compatriotes employé à Versailles, et qui parlait de rompre toutes relations avec sa jeune sœur, parce que celle-ci venait d'épouser un fermier des environs de Dinan. Il sera donc facile à notre employé, pour peu qu'il s'en donne la peine, de trouver un « parti » avantageux.

Les enfants, ordinairement nombreux, qui étaient une si lourde charge pour la famille ouvrière, n'occasionneront pas ici les mêmes inconvénients. En effet, le père, admirateur enthousiaste des carrières administratives, fera tous ses efforts pour les faire entrer de bonne heure dans un service public. Si vous ajoutez à cela l'assurance d'une retraite, on comprendra qu'il y a peu de chances d'accidents irrémédiables.

Quelle sera maintenant la situation de cette classe d'émigrants vis-à-vis du milieu dans lequel ils vivent? Nous avons vu que le père a dû faire de bonne heure, devant les exigences supérieures du service, le sacrifice de sa nostalgie. Ce ne sera pas

d'ailleurs sa femme qui le portera à retourner en Bretagne, elle-même n'ayant le plus souvent quitté son pays que dans le désir ambitieux et prétentieux de se rapprocher de Paris. Quant aux enfants, ils seront entièrement élevés à la française et rien ne les distinguera plus des autres.

II.

Nous terminerons cette rapide revue de la partie faible de l'émigration bretonne par l'étude de l'émigrant domestique. Cette branche de l'émigration est surtout représentée par des femmes, et nous sommes ainsi naturellement amenés à considérer le rôle joué par la femme dans le phénomène que nous étudions. Or ce rôle n'est pas seulement intéressant à cause de son importance numérique, il l'est aussi parce qu'il va nous permettre de préciser davantage le type social auquel nous avons affaire. Nous avons déjà vu la femme intervenir à plusieurs reprises soit dans la vie sociale de l'ouvrier de Saint-Denis, soit dans celle de l'ouvrier maraîcher de Montesson, soit enfin dans celle de l'employé de la Compagnie de l'Ouest. Mais jusqu'ici son action n'a été que secondaire; son genre de vie lui était presque toujours imposé par le métier de son mari, et sa part d'initiative et de responsabilité ne pouvait être que très faible dans les divers événements qui constituaient l'existence de la famille ouvrière. Maintenant, au contraire, nous allons la voir livrée à elle-même, et il nous sera facile de constater, combien l'influence du milieu qui l'a formée agit puissamment sur tout son avenir d'émigrante.

Remarquons d'abord que c'est là que se trouve la cause la plus importante et la plus fréquente qui la porte à quitter son pays. Nous avons vu que la disparition de plus en plus complète de toute industrie domestique au sein de la famille avait eu pour conséquence de rendre inutiles un grand nombre de bras; or cette conséquence s'est surtout fait sentir pour la femme. C'est elle, en effet, qui était principalement employée à ces travaux pendant

les longues soirées d'hiver. C'est ce que m'exprimait tout dernièrement avec beaucoup de netteté un fermier du Morbihan : « Que voulez-vous que je fasse ici de toutes mes filles? Autrefois, mes sœurs avaient bien l'habitude de filer, mais aujourd'hui elles n'y gagneraient pas leur pain ». Si vous ajoutez à cela que, sur beaucoup de points, le morcellement des propriétés est poussé très loin, et que la moyenne des enfants est généralement de quatre ou cinq dans chaque famille, vous comprendrez aisément l'extension de ce courant de l'émigration. Un seul fait en donnera une idée. L'établissement des Sœurs de la Croix à Paris, rue de Vaugirard, place chaque année six mille domestiques, bonnes ou nourrices; or, sur ce nombre, plus de la moitié sont bretonnes.

Une question se présente dès lors : Comment se fait-il que nos émigrantes, au lieu de choisir le magasin ou l'atelier, entrent presque toujours dans la domesticité? La réponse à cette question va encore nous être fournie par leur formation communautaire. Passez en revue les vieilles coutumes qui, dans plusieurs parties de la Basse-Bretagne, accompagnent encore le mariage, parcourez les nombreuses complaintes que l'on chante en cette occasion : vous trouverez au fond de toutes ce sentiment fortement exprimé que la jeune fille, en se mariant, doit dire adieu à toute indépendance. « Dans les fermes si nombreuses où règne une certaine dignité de mœurs, dit M. Baudrillart (1), la Bretagne se ressent de cet état des sociétés primitives, qui asservit d'une façon excessive le sexe le plus faible au plus fort. La femme bretonne nous y apparaît le plus souvent soumise, pieuse, résignée, façonnée au joug de l'homme. On dirait parfois une domestique sans gages : elle fait le ménage, sert les hommes à table et mange ce qui reste. » D'autre part, on se tromperait grandement, en se faisant des fermes bretonnes une idée analogue à celle des grandes fermes de la Normandie et de la Bauce. Dans celles-ci, le fermier est souvent un véritable personnage, parfois plus riche que son maître et dont la famille n'a que de rares rapports avec le nombreux personnel domes-

(1) *Les populations agricoles de la France*, II, p. 162.

tique attaché à la ferme. En Bretagne, au contraire, sauf aux environs des grandes villes, il en est tout autrement : « Le plus souvent le petit propriétaire se présente plutôt sous les traits d'un travailleur agricole que sous ceux d'un entrepreneur de culture... il est son propre fermier (1). » Dès lors, il a peu de domestiques et vit presque constamment avec eux sur le pied d'une simplicité toute patriarcale. La jeune Bretonne, que les circonstances contraignent à émigrer, a donc essentiellement besoin de protection, de *patronage*, et elle entrera de préférence dans la domesticité, parce que, d'après ce qu'elle a vu jusqu'ici de cet état autour d'elle, elle espère y trouver, plus que dans toute autre condition, le patronage qui lui est indispensable.

Cette absence d'initiative se fait sentir dans toutes les circonstances qui provoquent ou accompagnent son départ. C'est ainsi que, dans beaucoup de cas, c'est sous l'influence de parentes, d'amies déjà à Paris, qu'elle s'est décidée à y venir elle-même. J'en ai vu une qui avait ainsi attiré ses cinq sœurs les unes après les autres. Elles sont tellement habituées à compter sur les autres, qu'apprenant qu'il existe à Paris une maison de religieuses qui se chargent de les placer, elles s'imaginent volontiers qu'il leur suffit de s'y présenter. Rue de Vaugirard, on reçoit souvent des lettres dans ce style : « J'arrive demain soir à la gare Montparnasse, veuillez envoyer une sœur pour me recevoir. » Parfois même, elles ne prennent avec elles, au départ, que l'argent nécessaire pour le voyage, au risque de rester sans abri jusqu'au jour où elles auront trouvé une place. Beaucoup même, me dit-on, ne doivent qu'à cette insuffisance de ressources de ne pas céder au désir que la plupart éprouvent de retourner en Bretagne, dans les premiers jours qui suivent leur arrivée. Cette imprévoyance nous frappera davantage encore si nous la comparons aux qualités d'initiative déployées par la jeune *girl* anglaise poussée à émigrer à Londres par des causes analogues, mais appartenant à une formation différente. Celle-ci sait de bonne heure ce qui l'attend et commence à s'y préparer. Elle

(1) Baudrillart, *op. cit.*, II, p. 498.

sait qu'elle n'a à compter que sur elle-même. Longtemps à l'avance, elle étudie, dans les annonces des journaux, beaucoup plus nombreuses et plus sérieuses qu'elles ne le sont en France, la meilleure combinaison. Elle écrit, elle demande des renseignements. Le jour du départ venu, c'est elle-même qui, d'après les informations du journal, ira trouver la personne qui lui propose une place. Si les autres conditions lui agréent, elle se fera indifféremment bonne, laitière, servante de bar. Elle acceptera de même, volontiers, d'être demoiselle de magasin dans la Cité, sauf à louer une chambre dans un quartier populaire souvent éloigné. D'ailleurs, et c'est là un trait essentiel, il ne s'agit jamais, dans sa pensée, d'un engagement définitif ou même de très longue durée. Aussi rencontre-t-elle de bonne heure, d'autres même disent qu'elle cherche un jeune homme d'une condition analogue à la sienne et auquel elle va devenir *engaged* (fiancée). A partir de ce moment, leurs économies vont se trouver réunies, jusqu'au jour, plus ou moins éloigné, où elles seront devenues assez considérables pour leur permettre d'avoir une *shop* (boutique) et un *home* bien à eux.

Rien de pareil chez nos émigrantes bretonnes. Elles n'ont le plus souvent aucune idée nette de la situation qui va leur être faite, à plus forte raison aucune velléité de s'élever. Nous avons vu combien toute leur formation antérieure réclamait impérieusement pour elles un patronage effectif; nous savons, d'autre part, combien la nature des rapports qui, à Paris, existent entre les domestiques et leurs maîtres dispose peu ceux-ci à jouer un pareil rôle. Le résultat immédiat est, chez la jeune émigrée, un sentiment de nostalgie extrêmement puissant. « Nous avons quelquefois beaucoup de peine à les consoler, me dit-on rue de Vaugirard; pendant les quinze jours qui suivent leur arrivée, elles viennent plusieurs fois ici pleurer des heures entières et demander avec instance à reprendre le chemin du pays. » Mais il en sort aussi deux conséquences beaucoup plus graves, et qui influent souvent d'une manière décisive sur toute leur existence postérieure.

En premier lieu, elles vont rester très directement sous l'in-

fluence de leur famille. Or, nous avons déjà pu le constater, en étudiant l'ouvrier d'usine de Saint-Denis, cette influence n'est pas toujours sans inconvénients. Elle se traduit essentiellement par des demandes incessantes de secours, auxquelles la jeune fille demeurera rarement insensible. Aussi arrive-t-il que beaucoup d'entre elles restent souvent plusieurs années à Paris sans réaliser de sérieuses économies. Qu'une maladie vienne à les atteindre ou une place à leur manquer, il suffira parfois de quelques semaines pour les réduire à la plus profonde misère. Si, comme le cas se produit assez souvent, elles se marient à Paris ou aux environs, ordinairement avec des Bretons, cette absence de ressources amène dans le ménage une instabilité qui n'est souvent que le prélude de plus dures nécessités.

En second lieu, elles vont être portées à chercher une compensation à ce patronage naturel qu'elles n'ont pas trouvé auprès de leurs maîtres. Elles vont chercher des remèdes à cet isolement, dans lequel elles se trouvent jetées à leur arrivée et auquel elles sont si peu accoutumées. Parmi ces remèdes, on m'en signale trois comme particulièrement fréquents : ce sont les concierges, les autres domestiques, les romans.

Le concierge n'est pas seulement cet être grincheux dont chacun a plus ou moins à se plaindre ; c'est aussi un personnage extrêmement curieux, qui ne néglige aucune occasion de pénétrer dans la vie des locataires. On devine aisément les nombreuses raisons qui vont le mettre en rapport avec la nouvelle arrivée : d'abord, pour celle-ci, c'est le seul personnage avec lequel elle se sente à l'aise et auquel elle ose confier ses sentiments ; lui, de son côté, ne saurait négliger une source de renseignements aussi précieux. Il paraît même que son expérience lui a enseigné qu'il avait plus à apprendre des confidences des Bretonnes que de celles de beaucoup d'autres ; c'est ainsi que la Nivernaise, par exemple, passe pour beaucoup moins expansive. En revanche, comme tout service se paie, il se plaira à enseigner à notre émigrante beaucoup de pratiques, de recettes, qui ne sont pas toujours irréprochables et qui seront d'autant plus fâcheuses pour elle dans l'avenir qu'elle aura contracté ces ha-

bitudes dès le début et, pour ainsi dire, « sans penser à mal ».

La Bretonne nouvellement arrivée est généralement un objet de curiosité pour les autres domestiques. Tout en elle est sujet à étonnement, son costume, sa langue. Aussi est-elle d'abord portée à se tenir à l'écart. Mais cela dure peu. Elle ressemble beaucoup au perroquet de Gresset. Elle ne tarde pas à trouver insupportable le costume du pays, et à le quitter. En même temps, elle devient coquette. Nulle n'a plus qu'elle le désir de se *parisianiser*, et peu y arrivent aussi rapidement. Plusieurs, spécialement, celles venant de la basse Bretagne, d'un type celte très pur, sont d'une beauté remarquable, et il n'est pas rare, me dit-on rue de Vaugirard, de les voir épouser de riches célibataires chez lesquels elles sont entrées comme domestiques. Plus souvent encore, paraît-il, elles se servent de leurs charmes dans un but moins avouable.

Les romans constituent le troisième remède à l'isolement dont nous avons parlé. Si les statistiques accusent beaucoup d'illettrés en Bretagne, la proportion est incontestablement plus grande du côté des hommes. La jeune fille, restant à la maison, a beaucoup plus de facilités pour acquérir une instruction élémentaire, et beaucoup de nos émigrantes savent lire. D'autre part, quiconque connaît un peu la Bretagne, sait combien la formation qu'elles y ont reçue a contribué à développer leur imagination : « Les habitants des campagnes se rassemblent l'hiver, dès six heures du soir, et s'asseoient devant un vaste foyer dont la flamme éclaire seule la chaumière. Tout ce monde, vieillards et jeunes gens, filles et garçons, chantent et content tour à tour (1). » On ne sera donc pas surpris d'apprendre qu'à Paris la bonne bretonne est de toutes les bonnes celle qui passe pour lire le plus de romans. On m'en a même cité qui consacrent à en acheter le plus clair de leurs économies.

Tous ces faits nous aident à comprendre ce que va être le sort de l'émigrée bretonne. Elle est essentiellement ce que la fait le milieu où elle se trouve. Préservée de l'imprévoyance et

(1) Baudrillart, *op. cit.*, II, p. 423.

des entraînements par la protection efficace de ses maîtres, elle devient, souvent à un haut degré, laborieuse, dévouée, économe; plus souvent, livrée à elle-même, elle voit disparaître le fruit de nombreuses années de travail en générosités inconsidérées à l'égard des siens, ou dans un mariage accepté à la légère.

Nous avons pris, comme principe de distinction entre nos divers types d'émigrants, l'élément le plus important dans la vie de la famille ouvrière, c'est-à-dire la forme du travail. Après avoir passé en revue les métiers auxquels nos émigrants sont attachés en qualité de salariés, nous allons maintenant étudier ceux où ils trouvent une situation indépendante.

(*A suivre.*) J. LEMOINE.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

BIBLIOTHÈQUE DE
NOV. 1936
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

Directeur : **M. EDMOND DEMOLINS.**

7e Année. — Tome XIV. — 4e Livraison.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'OCTOBRE 1892 :

Paul de Rousiers. — Questions du jour. — Les troubles de Homestead. P. 249.

Robert Pinot. — Les auxiliaires du Patronage. — Le Commerce, les Cultures intellectuelles et la Religion (*Cours de Méthode de Science sociale*). P. 266.

Ph. Champault. — Les Héros d'Homère. — Contribution à l'étude des origines grecques. — II. Origine des Hellènes. — I. Le rôle de la montagne grecque dans les temps modernes. P. 278.

Léon Poinsard. — L'insuffisance de la statistique comme base de démonstration dans les questions de Libre Échange et de Protection. P. 296.

LE MOUVEMENT SOCIAL :

I. Le Centenaire de la Révolution, par M. **Edmond Demolins.** — II. Le nouvel ouvrage de M. **Léon Poinsard.** — III. De Paris à Édimbourg : L'Écosse des « Lowland », par M. **Edmond Demolins.** — IV. Correspondance : 1° La vulgarisation de la Science sociale, par M. le **Dr Batuaud** ; 2° Le collège international du Lac Léman, par M. **B.** — V. A travers les faits du mois.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1892.

LE MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE, 6 francs. — ÉTRANGER, 7 francs.

La livraison, 50 *centimes*

LA SCIENCE SOCIALE

et le BULLETIN réunis.

FRANCE, 20 fr. — ÉTRANGER, 25 fr.

La livraison, 2 *francs.*

Ces deux publications paraissent tous les mois.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le montant des abonnements, ou des cotisations, doit être envoyé à M. PAUL LELOUP, administrateur, librairie de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, ou 8, boulevard de Vaugirard. (Envoyer les lettres à cette dernière adresse.)

Les six premières années de la *Science sociale*, formant douze volumes, sont vendues au prix de **100** fr.; pour les nouveaux abonnés, **85** fr.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

56, RUE JACOB. — PARIS.

CASATI

DIX ANS EN ÉQUATORIA

ET

RETOUR AVEC EMIN-PACHA

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 170 GRAVURES SUR CUIVRE

DONT 67 TIRÉES EN COULEURS.

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS DE 600 PAGES

Prix, broché..... 20 fr. — Relié..... 28 fr.

MARC DE MEULEN

INGÉNIEUR

LA MARINE MODERNE

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE 65 GRAVURES DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS

Broché..... 4 fr. »

Cartonné percaline, tranches dorées..... 5 fr. 50

Relié genre demi-reliure, tranches dorées..... 6 fr. »

BIBLIOTHÈQUE DE
NOV 6 1936
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

LES

TROUBLES D'HOMESTEAD.

Il y a peu de mois, l'archevêque Ireland se plaisait à louer devant un auditoire parisien la sagesse des ouvriers américains, qui terminent le plus souvent, disait-il, par des arbitrages, les différends qui naissent entre eux et leurs patrons. Quelques jours après, des dépêches de Pittsburgh annonçaient la grève formidable et peu pacifique qui venait d'éclater dans les ateliers de la Compagnie Carnegie, et le contraste entre l'affirmation du prélat et les conflits armés d'Homestead a fait sourire plus d'une personne. Était-ce le patriotisme américain, était-ce la charité chrétienne qui avait mis un bandeau sur les yeux de l'orateur? En tous cas, l'optimisme de son appréciation paraissait gravement compromis.

La fréquence croissante des arbitrages entre patrons et ouvriers aux États-Unis est cependant un fait hors de conteste, mais elle laisse place encore à de graves désordres. En se rendant compte des circonstances dans lesquelles ils se produisent, on comprend mieux leur nature et leur vraie portée sociale; c'est ce que je vais essayer de faire pour les récents troubles d'Homestead. Comme, en pareille matière, il est toujours intéressant de connaître la façon dont un fait est jugé dans le

pays où il se produit et par des personnes appartenant à différents milieux, je mettrai ensuite sous les yeux de mes lecteurs un résumé de la curieuse consultation que la *North American Review* a demandée à trois collaborateurs, deux appartenant au monde politique (Wm C. Oates et Geo Ticknor Curtis), et le troisième, tout indiqué pour parler au nom des ouvriers, M. Powderly, grand-maître des *Chevaliers du Travail* (1).

I. — AVANT LA GRÈVE.

Homestead est une jolie petite ville de 10.000 à 12.000 habitants, située à sept milles de Pittsburgh, au centre de la production houillère et métallurgique de la Pensylvanie, sur les bords de la rivière Monongahela, un des affluents supérieurs de l'Ohio, célèbre par les facilités remarquables qu'offre la vallée où il coule à l'exploitation des richesses minérales du bassin de Pittsburgh.

Comme beaucoup de villes américaines, Homestead doit son existence à une seule industrie, qui a aggloméré au même endroit une foule d'ouvriers. La Compagnie Carnegie, Phipps et C° en employait 3.800 avant la grève. Enlevez ces 3.800 hommes de la population totale de la ville, il ne reste plus guère que les femmes et les jeunes enfants.

En d'autres termes, Homestead vit absolument du travail exécuté dans les ateliers de la Compagnie Carnegie; le sort des habitants est le sort des ouvriers; impossible pour eux, en pratique, de trouver un emploi sans quitter la ville, si cet emploi leur est refusé par la Compagnie; il faut être chez Carnegie ou s'en aller. De même, Carnegie ne peut pas facilement remplacer les 3.800 ouvriers, dont beaucoup sont propriétaires à Homestead, par 3.800 autres étrangers à la ville. Il résulte de là que les ouvriers et le patron ont un intérêt majeur à s'entendre. Leur accord est presque une nécessité,

(1) V. *North-American Review*, septembre 1892, p. 355, 364, 370, The Homestead Strike.

parce que leur désaccord devient un désastre. Pour la ville entière, c'est la brusque suspension des moyens d'existence de la population; pour la Compagnie, c'est le chômage d'un matériel et d'un outillage qui lui a coûté six millions de dollars, plus de trente millions de francs.

J'insiste sur ce point parce qu'il est essentiel. Étant donné le lien de fait qui existe entre le patron et les ouvriers d'une entreprise semblable, il y a crise terrible lorsque ce lien se brise; il y a souffrance dès qu'il se relâche.

Un lien aussi étroit suppose entre ceux qu'il unit une sympathie réelle, sans quoi il devient très rapidement odieux. Si cette sympathie fait défaut; si les ouvriers et le patron ne se considèrent pas comme des associés poursuivant un même but; s'ils proclament souvent, chacun de leur côté, leur liberté théorique, le patron faisant sentir aux ouvriers qu'il peut les mettre à la porte si cela lui plaît et leur refuser le travail, les ouvriers faisant sentir au patron qu'ils peuvent le mettre en quarantaine s'ils le jugent utile et l'empêcher de trouver la main-d'œuvre dont il a besoin; alors cette nécessité de fait qui lie ensemble la population d'une ville de dix mille âmes et des capitaux se chiffrant par plusieurs dizaines de millions devient une lourde chaîne.

Sans que les choses en arrivent à ce point extrême, l'antagonisme prend facilement naissance dès que cessent entre le patron et les ouvriers ces relations personnelles, cette communauté de vie, qui marquent matériellement l'intérêt commun et préviennent les malentendus.

C'est précisément ce qui avait lieu à Homestead.

M. Carnegie est un homme très bienfaisant, très soucieux de l'élévation morale et matérielle de ses ouvriers; il en a donné des marques notables. J'ai eu l'occasion de dire quelles splendides libéralités il avait faites en faveur des villes de Pittsburgh et d'Allegheny, pour y établir une bibliothèque publique et une galerie consacrée aux beaux-arts. Quinze cent mille francs de capital pour la construction, une donation de cinquante mille francs de rente pour assurer l'entretien, l'achat des livres, etc.;

de pareils sacrifices témoignent d'un souci éclairé et profond du bien public. Ajoutez à cela d'autres institutions visant plus directement les ouvriers employés dans ses divers établissements. A Homestead, par exemple, la Compagnie consentait des avances aux ouvriers à un taux de faveur, pour leur permettre l'acquisition de leur maison d'habitation; elle acceptait leur épargne en dépôt en leur servant un intérêt avantageux; bref, elle se montrait généreuse.

M. Carnegie a fait encore autre chose : il a publié de petites brochures pour expliquer comment il était arrivé à amasser très promptement une fortune personnelle de deux cents millions de francs, encourageant ses contemporains à imiter ce bon exemple, assurant que la chose était fort possible encore aux États-Unis dans les circonstances présentes, montrant en quelque sorte la route à suivre pour atteindre ce but. Il a écrit aussi sur le rôle de la richesse des articles fort remarqués, conçus dans un esprit large et libéral, soutenant que le dernier usage à faire de sa fortune, le moins louable et le moins utile, était de la laisser à ses enfants. M. Carnegie est donc aussi peu que possible animé de l'esprit étroit et égoïste qu'on reproche souvent avec raison aux bourgeois riches de l'Europe.

Mais cet homme bienfaisant et éclairé est-il un patron pour les ouvriers d'Homestead?

Je crois qu'on peut répondre non, sans hésiter. Lorsque les troubles d'Homestead ont éclaté, M. Carnegie se trouvait en Écosse, son pays natal. Avisé par dépêche, il télégraphia immédiatement pour demander si sa présence était nécessaire, et on lui répondit qu'il pouvait rester en Europe. Ce simple détail me semble caractéristique. Sa présence eût été indispensable dans un pareil moment s'il avait été un vrai patron; lui seul aurait pu aller trouver les ouvriers, faire cesser les malentendus, ramener la confiance et rétablir la paix. Je n'imagine pas M. Schneider restant loin du Creusot le jour où une grève viendrait à y éclater.

En somme, la direction des ateliers d'Homestead est une direc-

tion impersonnelle, une direction administrative. La Compagnie, composée il est vrai d'un petit nombre d'actionnaires, connus des vrais maîtres de l'affaire et choisis par eux, n'en est pas moins une collectivité, incapable de l'action personnelle qu'exige l'exercice du patronage; car, propriétaire de plusieurs autres établissements d'une importance considérable, elle délègue ses pouvoirs à un président, M. Frick, et à un surintendant général (*chief superintendant*), M. Potter, sur lesquels repose l'énorme responsabilité des décisions à prendre au nom de la Compagnie, et qui exercent, au moyen d'agents secondaires, la surveillance dont ils ont la charge.

Dans ces conditions, nous ne devons pas être surpris de retrouver là beaucoup des inconvénients qu'entraînent chez nous les sociétés industrielles par actions : pas de patronage direct, pas de rapports personnels entre les ouvriers et les capitalistes qui les emploient. L'agent général, le seul que les ouvriers connaissent, est forcément plus préoccupé de conserver la confiance du conseil d'administration que celle des ouvriers, par la bonne raison que c'est du conseil et non des ouvriers qu'il tient sa situation; dès lors, il est disposé à prendre plus en considération les intérêts des actionnaires que les intérêts des ouvriers.

Cet agent général, ce fondé de pouvoir est donc, par force, un mauvais intermédiaire et un patron défectueux; pourtant, je le répète, c'est le seul intermédiaire, le seul patron que les ouvriers connaissent.

De là, une dualité d'intérêts, un antagonisme de fond, qui menacent constamment le bon accord. Ces deux éléments, dont aucun ne peut fonctionner sans l'autre, ces éléments liés ensemble par la nécessité, tendent constamment à entrer en lutte.

Il y a là un danger perpétuel.

Remarquez encore que ce danger est augmenté par la cohésion que présentent chacun de ces éléments. Ils sont collectifs, mais étroitement et savamment groupés.

Du côté des capitalistes, nous trouvons Carnegie, Phipps, Frick et un certain nombre d'autres individus riches se con-

naissant, réunis non par le hasard des opérations de Bourse, comme il arrive pour certaines sociétés d'actionnaires, mais par l'estime réciproque de leur énergie et de leurs moyens d'action. Avec un nombre limité d'associés puissants et capables, il est possible de prendre des décisions promptes et graves; on n'a pas affaire à un troupeau quelconque d'actionnaires, demandant avant tout et par-dessus tout sa provende annuelle de bénéfices liquides, ne pouvant sacrifier à aucune considération la régularité des dividendes; on est, au contraire, en face de gens qui ont édifié leur fortune eux-mêmes, sachant, par conséquent, que les entreprises d'avenir ne se fondent pas sans sacrifices et sans risques momentanés, disposés à supporter ces sacrifices et à courir ces risques, n'ayant pas besoin d'ailleurs de tirer chaque année de tous leurs capitaux un minimum de revenu pour satisfaire à leurs dépenses personnelles. Le jour où une compagnie ainsi composée se décide à entrer en lutte avec les ouvriers, elle est de taille à supporter les frais d'une guerre longue et coûteuse.

Du côté des ouvriers, il semble, au premier abord, que la cohésion soit plus difficile, mais les travailleurs des États-Unis sont organisés depuis longtemps en de puissantes associations, remarquablement conduites et capables, elles aussi, d'une terrible résistance.

Tout le monde connaît au moins de nom la célèbre ligue des *Chevaliers du Travail*, qui centralise en quelque sorte les forces ouvrières du Nouveau Monde et dirige les efforts combinés des différentes *Unions*.

En dehors de cette association supérieure et d'intérêt général, il en existe une foule d'autres ayant pour objet la défense des intérêts de telle ou telle spécialité, par exemple l'Union des Typographes (*Typographical Union*), celle des briquetiers et maçons (*Bricklayers' and masons' International Union of America*), celle des ouvriers boulangers (*Journeymen Bakers' National Union of the United States*), et une infinité d'autres.

Une des plus puissantes parmi ces sociétés est l'union des ouvriers du fer et de l'acier (*Amalgamated association of Iron*

and Steel Workers). Un économiste américain très connu par ses études sur le mouvement ouvrier, M. Richard T. Ely, la considère comme la plus forte des *trades-unions* des États-Unis (1). Elle s'est formée, en 1876, de la réunion de trois autres associations, et compte un nombre considérable d'adhérents.

C'est la Pensylvanie, notamment la région de Pittsburgh, qui en fournit la plus grande partie. Nulle autre contrée du territoire américain ne possède d'aussi importantes exploitations en ce qui concerne les industries du fer et de l'acier. C'est donc là que l'action de l'association est le plus intense, là que la discipline imposée par les statuts s'observe avec le plus de rigueur, là que prennent naissance les mouvements d'opinion et que se donnent les mots d'ordre.

Ainsi, d'un côté, une compagnie riche et énergique, ayant à sa tête le plus grand fabricant de fer, de fonte et d'acier des États-Unis; de l'autre, la plus puissante des unions ouvrières représentée par les plus influents de ses membres, tels sont les acteurs du drame. Nous avons vu comment ils étaient à la fois liés par la nécessité et divisés par un sourd antagonisme; une circonstance va suffire pour faire éclater la crise dans un milieu si bien préparé à la désunion. Comme il s'agit de gros capitaux et de nombreux travailleurs, la crise aura un grand retentissement. Comme elle va se concentrer dans une seule ville et frapper toute une population à la fois, elle sera aiguë.

II. — LES FAITS DE GRÈVE ET LEUR OCCASION.

Le 1er juillet 1889, la Compagnie Carnegie avait passé avec un certain nombre de ses ouvriers, par l'intermédiaire de l'*Amalgamated Iron and Steel Association*, un contrat fixant leur salaire pour une durée de trois ans. Un calcul assez compliqué établissait le taux de ces salaires, d'après une échelle mobile, suivant

(1) « *The Strongest trades Union in the Country* » *V. The Labor movement in America*, by Richard T. Ely, p. 65 (New-York, Thomas y Crowell and Co).

les variations du cours de l'acier ; en plus, la Compagnie s'était engagée à payer un minimum de salaire, quelle que fût la baisse subie par l'acier.

Il y a quelques mois, le contrat arrivant à son terme, la Compagnie se préoccupa de le renouveler, mais M. Frick, jugeant que la situation du marché ne lui permettait pas de consentir aux ouvriers les mêmes avantages qu'en 1889, offrit de traiter sur de nouvelles bases. Une des modifications les plus importantes qu'il voulait introduire était la réduction du minimum, ou son abolition ; en second lieu, il avait la prétention de baisser le coefficient d'après lequel étaient calculés les salaires dans certains ateliers, soutenant que le progrès de l'outillage depuis trois ans permettait aux ouvriers de produire plus avec la même somme de travail.

Les offres de M. Frick furent repoussées par les ouvriers. Sur le premier point, ils rendaient la Compagnie responsable de l'état du marché et rappelaient les promesses de hauts salaires faites par les protectionnistes, — notamment par M. Carnegie, — au moment du vote des bills Mac Kinley ; sur le second, ils contestaient l'affirmation de M. Frick en ce qui concerne le résultat des progrès de l'outillage.

Nous ne sommes naturellement pas en mesure de juger ni même d'exposer les raisons mises en avant de part et d'autre pour apprécier à sa juste valeur l'effet des améliorations nouvelles introduites dans les ateliers de M. Carnegie ; mais le malentendu créé entre les employeurs et les employés par les bills Mac-Kinley offre un intérêt plus général et relève de causes qu'on peut déterminer. Au surplus, c'est là la véritable occasion de la grève d'Homestead et ce sera certainement l'occasion de plusieurs autres.

On sait que le grand argument sur lequel se sont toujours appuyés, aux États-Unis, les partisans du protectionnisme à outrance est le maintien des hauts salaires américains. « Impossible pour nous, disent-ils, de payer nos ouvriers comme nous le faisons si les produits étrangers, fabriqués avec une main-d'œuvre trois ou quatre fois moins chère, peuvent venir librement nous faire concurrence sur notre marché ; en demandant des tarifs

protecteurs, c'est donc l'intérêt de l'ouvrier que nous défendons. » Cela est vrai au fond : l'industrie des États-Unis est obligée de payer sa main-d'œuvre à un taux élevé, parce que l'agriculture donne de gros salaires, parce que chacun peut facilement s'établir à son compte sur les territoires inoccupés de l'Union, parce que l'indépendance étant facile, on ne consent à l'aliéner que pour un bon prix; il y a là un ensemble de circonstances auxquelles on ne saurait se soustraire. D'autre part, l'industrie des pays d'Europe, n'étant pas soumise aux mêmes nécessités, paie les ouvriers beaucoup moins cher et peut fabriquer par conséquent, toutes choses égales d'ailleurs, avec un prix de revient moindre. Il en résulte que les États-Unis sont absolument obligés de recourir à la protection des tarifs douaniers pour garantir leurs manufactures contre une concurrence ruineuse.

Mais les industriels américains n'ont garde d'abandonner à leurs ouvriers, sous forme de salaires, tout le bénéfice qu'ils retirent des lois douanières; d'où une série de conflits entre le capital et le travail, chacun voulant garder pour lui la grosse part des avantages que donnent les tarifs protecteurs.

Depuis les bills Mac-Kinley, ces conflits ont d'autant plus de raisons de se produire qu'aucune augmentation de salaires n'a correspondu à l'augmentation des droits d'entrée; au contraire, les salaires ont baissé dans plusieurs industries très protégées. L'industrie de l'acier et du fer en est un exemple : M. Frick, répondant à la commission d'enquête du congrès, exposait que les diminutions de salaires, proposées par lui, correspondaient à une diminution de bénéfices de la Compagnie; qu'elles s'imposaient par conséquent. Il affirmait que, pendant toute l'année 1892 et pendant la plus grande partie de 1891, la Compagnie s'était trouvée en perte sur chaque tonne de marchandises vendue par elle, et il attribuait ce fait à l'encombrement du marché, résultat de la surproduction américaine.

Si M. Frick avait voulu pousser son raisonnement jusqu'au bout, il aurait pu ajouter que cette surproduction avait sa cause dans les bills Mac-Kinley et que, par suite, c'était l'augmentation des tarifs qui l'obligeait à diminuer les salaires.

En effet, la protection exagérée des industries métallurgiques américaines, en faisant luire aux yeux des capitalistes qui les détiennent l'espérance de bénéfices considérables, les avait poussés à augmenter outre mesure la production du fer et de l'acier; d'où baisse du fer et de l'acier sur le marché américain, situation pénible pour l'industrie et obligation de diminuer les salaires (1).

On voit d'ici le désappointement des ouvriers en présence de ce résultat. Voilà des gens qui ont consenti à payer cher tous les objets manufacturés dont ils ont besoin pour leur usage personnel, dans l'espoir que leur travail, mieux rémunéré, leur permettrait, et au delà, ce surcroît de dépenses; les avocats des bills Mac-Kinley leur promettaient plus de bénéfices qu'auparavant. Il est naturel qu'ils se révoltent et se demandent : « Qui trompe-t-on ici? »

Si vous voulez bien vous souvenir maintenant que les ouvriers de la Compagnie Carnegie n'avaient pas dans leurs patrons la confiance qui prévient les malentendus, vous comprendrez facilement que les propositions de M. Frick aient été accueillies par eux avec colère, avec le sentiment d'une injustice subie. Aussi, malgré de longs pourparlers, les négociations entre lui et les ouvriers furent-elles brusquement rompues le 24 juin. Pendant les six jours qui restaient encore à courir sur l'ancien contrat, le travail se poursuivit, mais les têtes s'échauffèrent fortement; MM. Frick et Potter furent pendus en effigie et, lorsque, le 30 juillet au soir, les ateliers se fermèrent, les ouvriers étaient parfaitement résolus à en défendre l'accès à qui que ce fût. En effet, les gardes que la Compagnie essaya d'y placer furent chassés par eux; c'était non pas une grève, mais une révolte, une révolu-

(1) Ce n'est pas seulement dans l'industrie métallurgique que l'effet des bills Mac-Kinley s'est trouvé contraire à celui qu'on en attendait. M. Springer, président du comité des voies et moyens de la Chambre des Représentants, publiait, au mois de février dernier, un article très documenté et constatant que les droits sur les laines et les lainages avaient nui à la fois aux consommateurs, aux éleveurs de moutons et aux manufacturiers. J'ajoute que M. Springer est un adversaire décidé des tarifs et que son article est un réquisitoire; mais les faits qu'il cite n'ont pas été démentis, à ma connaissance, du moins. (V. *North American Review*, february 1892. *Howto attack the Tariff.*)

tion, avec attentat à la propriété parfaitement caractérisé et méconnaissance complète de l'autorité publique qui essayait vainement, en la personne du shériff, de faire respecter les droits incontestables de la Compagnie sur ses bâtiments et ses machines.

Sur ces entrefaites, on apprit que M. Frick s'était adressé, dès le 20 juin, à l'agence particulière de police de M. Pinkerton, et que celle-ci lui expédiait trois cents hommes accompagnés de caisses d'armes et de munitions pour protéger les ateliers et permettre à des ouvriers non syndiqués de reprendre le travail. C'était la guerre inévitable. Lorsque le 6 juillet les barques qui amenaient les agents de Pinkerton voulurent aborder près des usines, elles furent reçues à coups de feu, les agents perdirent quelques hommes, finirent par se rendre, et les ouvriers restèrent maîtres de la situation.

Tout cela est bien surprenant pour un lecteur européen. Cette agence Pinkerton qui vient, moyennant finances, rendre aux particuliers le service de les protéger; l'impuissance des pouvoirs publics à faire régner l'ordre; cette lutte sanglante entre les représentants du patron et les ouvriers syndiqués dans laquelle aucun agent de l'autorité ne paraît intervenir, donnent l'impression d'un pays où il n'y a pas de police.

Et, en effet, il n'y a pas de police aux États-Unis en ce sens que, dans la plupart des cas, la force armée n'est pas à portée pour sanctionner les décisions du pouvoir et imposer l'ordre matériel. Dans le cas qui nous occupe, on en a vu un exemple très net.

D'abord, M. Frick avait si peu de confiance dans la protection des autorités que, lorsqu'il craignit une révolte des ouvriers, ce fut à M. Pinkerton et non au shériff du comté d'Allegheny, d'où dépend Homestead, qu'il courut s'adresser.

Il semble, au surplus, qu'il n'avait pas tort, car le shériff se trouva absolument impuissant à déloger les ouvriers des ateliers de la Compagnie, lorsque les événements du 6 juillet lui firent un devoir d'agir. Il manquait d'agents pour faire exécuter ses ordres, et, suivant un usage assez répandu en pareil cas aux États-Unis, il fit appel à des personnes de bonne volonté pour

venir lui prêter main-forte; mais, dans une ville d'ouvriers comme Homestead, il était clair que peu d'individus se présenteraient pour cette besogne; en fait, il en trouva un si petit nombre qu'il fut obligé de les congédier.

Dès le début des troubles, cet infortuné shériff avait télégraphié au gouverneur de l'État de Pensylvanie, M. Pattison, pour lui demander d'envoyer des troupes, mais le gouvernement avait catégoriquement refusé de le faire, jusqu'à ce que le shériff eût épuisé tous les moyens de coërcition locaux. Il fallut l'échec constaté que nous venons de dire pour le décider à mettre en mouvement le général Snowden avec les 6.000 hommes de la milice de Pensylvanie. Leur arrivée permit à la Compagnie de rentrer en possession de ses usines, mais les ouvriers syndiqués exercent une surveillance si active sur leurs camarades non syndiqués et disposés à accepter du travail aux conditions offertes par M. Frick, que les ateliers chôment en grande partie.

On ne peut donc pas dire que le conflit ait pris fin; il dure encore et menace de se prolonger longtemps, car la Compagnie a manifesté l'intention formelle de fermer ses portes pour toujours aux grévistes. Aussi l'opinion publique américaine se préoccupe-t-elle vivement de cette situation; les procédés de M. Frick et ceux des ouvriers sont l'objet d'appréciations très diverses; les articles de la *North-American Review* auxquels je me référais tout à l'heure vont nous mettre sous les yeux les plus autorisées de ces appréciations et nous permettre ainsi de connaître le vrai sens de ces désordres.

III. — L'ESPRIT AMÉRICAIN ET LES GRÈVES.

L'honorable Wm C. Oates, président du Comité d'enquête du Congrès, reproche surtout à M. Frick sa brusquerie à l'égard des ouvriers, ses préventions contre l'*Amalgamated Iron and Steel Workers Association*, et son appel à une force d'ordre privé pour reprendre possession de ses ateliers; enfin il dénonce les bills Mac-Kinley comme la cause d'un trouble profond dans les

lois économiques et, par suite, d'un trouble correspondant dans les rapports de patrons à ouvriers.

Dans la conduite des ouvriers, il est particulièrement choqué des atteintes à la liberté du travail. La pression exercée par les unions ouvrières sur leurs membres lorsqu'elles ordonnent une brusque cessation de travail; la pression plus odieuse encore des ouvriers syndiqués à l'égard des ouvriers non syndiqués, lui paraissent avec raison porter un tort grave au droit individuel. Il réclame une législation assurant à chacun le plein exercice de ses droits et expose ainsi ses idées sur le rôle du pouvoir à ce sujet : « Notre système politique tout entier, dans l'État comme dans l'Union fédérale, est basé sur l'idée du droit individuel de chaque citoyen à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur. Ce n'est pas l'affaire du gouvernement d'aider qui que ce soit dans l'acquisition de la propriété, mais c'est l'affaire des gouvernements et leur devoir, chacun dans leur sphère, d'aider le citoyen, le plus humble comme le plus puissant, à jouir de son droit à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur. Il ne faut pas acquérir la propriété pour lui, ni lui fournir les occasions de l'acquérir, mais il faut le protéger largement dans ses légitimes efforts pour l'acquérir et pour jouir des fruits de son travail. »

Faute de lois qui assurent à tous les citoyens l'exercice de ce droit, on peut craindre, dit M. Oates, que la fréquence des troubles et la nécessité de l'ordre n'amènent une modification du système politique américain. On voudra fortifier le pouvoir pour prévenir les troubles, et les classes laborieuses sont plus intéressées que les classes riches à « prévenir cette calamité ».

D'autre part, ce n'est pas au Congrès, mais à la législature de chaque État qu'incombe le soin de prendre ces mesures. Il s'agit là de questions locales que seuls les pouvoir locaux doivent résoudre.

Telle est, brièvement résumée, l'opinion d'un membre éminent de la Chambre des Représentants sur les causes et les remèdes des troubles d'Homestead. J'y remarque surtout deux choses : la première, c'est qu'au lieu de réclamer des mesures

coërcitives, M. Oates demande un plus complet exercice de la liberté de chacun; l'intervention des pouvoirs publics dans les affaires privées lui paraît le gros danger à éviter; il en signale les déplorables effets en ce qui concerne les tarifs douaniers et redoute l'extension des attributions de l'État; la seconde, c'est que lui, membre du Congrès fédéral, déclare le Congrès incompétent pour connaître de ces questions, jugeant que l'État local a seul qualité pour en décider.

Je crois qu'en France on trouverait peu de députés susceptibles de partager cette manière de voir au moment d'un grand conflit industriel; nous sommes précisément entrés, — et bien avant, — dans la voie dangereuse que redoute M. Oates pour son pays; à chaque perturbation, nous réclamons un pouvoir plus fort et nous nous éloignons ainsi de plus en plus de la solution pacifique et véritable. En se tenant fermement attachés aux idées de liberté, les Américains laissent du moins le champ ouvert à cette solution.

Avec quelques différences de détail dans l'appréciation des événements, les mêmes tendances se révèlent dans l'article de M. Georges Ticknor Curtis. Interrogé par l'éditeur de la *North American Review* sur la légalité de l'emploi des agents Pinkerton dans le conflit d'Homestead, il répond sans hésiter que cet emploi était absolument légal, que les ouvriers se sont rendus coupables d'un véritable assassinat en faisant feu sur les hommes envoyés par M. Frick pour reprendre possession des ateliers de la Compagnie; puis, il se demande à son tour ce que peut faire la loi pour prévenir de semblables conflits, et il s'exprime ainsi :

« Le premier devoir du pouvoir législatif est d'émanciper le travailleur individuel de la tyrannie de sa classe... C'est seulement en faisant de lui un homme parfaitement libre que la société peut accomplir son devoir vis-à-vis de lui... Nous avons émancipé la race de couleur de l'esclavage; certaines portions de notre propre race ont besoin d'être émancipées d'une tyrannie tout aussi malfaisante. »

Les hommes politiques et les jurisconsultes des États-Unis pa-

raissent donc mettre leur principal espoir dans l'augmentation de l'indépendance personnelle des ouvriers. C'est là l'opinion bourgeoise en quelque sorte; je n'ai pas besoin de faire remarquer combien elle diffère de l'opinion qui a généralement cours en France dans un milieu correspondant. Voyons maintenant, en examinant l'article de M. Powderly, comment la classe ouvrière apprécie la situation.

D'après le grand-maître des *Chevaliers du travail,* le conflit d'Homestead s'est produit beaucoup plutôt sur une question d'attitude et de principe que sur le fait des salaires. L'*Amalgamated Iron and Steel Workers Association* voulait discuter avec la Compagnie les conventions nouvelles en connaissance de cause; elle demandait la raison de chaque modification avec preuves à l'appui, et les représentants de la Compagnie n'étaient pas disposés à les fournir; au fond, M. Frick, — et cela paraît ressortir de tous les témoignages, — ne consentait pas volontiers à traiter avec cette union; il se refusait à la considérer comme mandataire des ouvriers; obligé d'entrer en rapports avec elle, il se contentait de lui faire des propositions sans prendre la peine d'expliquer les motifs qui le guidaient, sans chercher à persuader les délégués ouvriers de la nécessité où il se trouvait d'agir ainsi. Il espérait imposer ses conditions, il ne se mettait pas en peine de les faire accepter par les ouvriers comme justes et raisonnables.

C'est précisément là qu'éclate le grand vice d'organisation de la Compagnie Carnegie; un vrai patron, maître d'une affaire, se préoccupe d'être réellement d'accord avec ses ouvriers, non pas seulement de les faire travailler pour un salaire déterminé; un directeur de Compagnie, quelle que soit sa valeur personnelle, a bien assez à faire de convaincre ses mandants, et peut moins facilement se consacrer à convaincre ses ouvriers; pour lui, c'est question secondaire.

M. Powderly paraît bien se rendre compte de la nécessité de cet accord réel entre le capital et le travail. Autrefois, dit-il en substance, cet accord se fondait sans peine sur les rapports personnels du patron et des ouvriers; c'était le temps des petits

ateliers. Aujourd'hui, avec les grandes manufactures, la situation a changé. Au lieu d'un patron connu des ouvriers, c'est un syndicat de capitalistes qui dirige une affaire. L'ouvrier n'a aucun rapport avec ces capitalistes. Pour qu'il puisse discuter ses intérêts avec eux, il faut qu'il constitue en face de leur syndicat un syndicat de travailleurs. Celui-ci est tout aussi légitime que celui-là; il a droit à la même considération. A cette condition seulement, l'accord peut exister entre le capital et le travail.

Voilà le fond même du débat. Et maintenant, lorsqu'on voit la façon sage et mesurée dont M. Powderly juge les événements d'Homestead, le bon sens pénétrant avec lequel il en indique les causes, et la justesse de ses revendications; lorsqu'on en rapproche les déclamations de nos soi-disant délégués ouvriers dans la grève récente de Carmaux, par exemple, il faut bien reconnaître que la question ouvrière, toute menaçante qu'elle puisse être aux États-Unis, tend plus directement vers sa solution normale chez les Américains que chez nous. Ils l'encombrent moins que nous de passions politiques et d'aspirations socialistes; ils ont, par conséquent, le double avantage de la restreindre à son véritable objet et d'écarter les rêves décevants qui éloignent les résultats pratiques. En lisant M. Powderly, on se rend compte de l'affirmation un peu optimiste de M^gr^ Ireland.

Au surplus, M. Powderly réclame précisément, pour mettre fin aux désaccords qui se produisent entre patrons et ouvriers, l'organisation de ces arbitrages dont l'archevêque de Saint-Paul vantait les heureux effets; seulement, il demande que ces arbitrages soient obligatoires. « Ce devrait être une loi dans chaque État, dit-il, qu'en cas de conflit, l'employeur nommât deux arbitres et les employés deux autres; à eux quatre, ceux-ci en nommeraient un cinquième, et la commission ainsi composée aurait droit d'examiner tous les livres de commerce, papiers et documents divers, pouvant éclairer la question. Il va sans dire que ses délibérations resteraient secrètes. »

Ce projet a une légère teinte de socialisme en ce qu'il fait appel à une obligation légale, à une contrainte des Pouvoirs

Publics; mais il est assez curieux de remarquer que l'intervention réclamée par les *Chevaliers du travail* n'est que le résultat d'une autre intervention de l'autorité publique déjà existante et dont M. Powderly dénonce le danger. Ce n'est pas là la partie la moins intéressante de son article.

Puisque l'État se charge de protéger certaines industries par des lois douanières, dit-il, il doit avoir des fonctionnaires pour s'assurer que le bénéfice de cette protection va réellement aux ouvriers, comme on l'affirme dans les discours parlementaires. Quand les ouvriers se croient dépouillés par leurs patrons de ce bénéfice, il faut qu'ils puissent vérifier le fait et le faire cesser.

S'il y a du socialisme dans le *desideratum* de M. Powerly, on peut donc dire en toute vérité que ce sont les patrons américains qui l'y ont mis, en faisant voter par le congrès les bills Mac-Kinley; c'est là une conséquence directe et forcée, une preuve de plus, que lorsqu'on fait appel à l'État pour un objet déterminé, on se voit bientôt obligé de recourir à lui pour une foule d'autres.

Heureusement, la législation douanière ultrà-protectionniste des États-Unis se trouve dès aujourd'hui fortement menacée, et le parti démocrate se rend si bien compte de la défaveur où elle est tombée, que M. Cleveland a fait de la réforme des tarifs sa principale *platform* électorale; c'est grâce à ce tremplin qu'il espère atteindre la Présidence.

Une fois les tarifs revenus à des taux plus modérés, la question ouvrière se trouverait débarrassée, en Amérique, d'une cause sérieuse de troubles, et le bon sens général de la nation aidant, on pourrait espérer voir les arbitrages volontaires remplacer de plus en plus, pour mettre fin aux désordres et aux conflits, l'emploi de la force armée, du *Pinkertonism*, comme dit M. Powderly, avec cette liberté que prennent les Yankees de fabriquer des mots nouveaux.

Paul de Rousiers.

LES

AUXILIAIRES DU PATRONAGE.

(Cours de Méthode de la Science sociale.)

LE COMMERCE, LES CULTURES INTELLECTUELLES ET LA RELIGION (1).

Lorsqu'on analyse de près les qualités essentielles et constitutives de la Famille Patronale, on reconnaît que son trait caractéristique n'est pas, comme on le croit souvent, telle ou telle spécialité intellectuelle, assez remarquable pour la faire briller dans les arts, les lettres ou les sciences, mais une aptitude propre pour le maniement, pour le gouvernement des hommes.

Être agronome distingué, habile sylviculteur, ingénieur de premier ordre, c'est posséder d'éminentes qualités, mais des qualités qui n'ont rien de commun avec cette science supérieure de la direction des hommes, qui est tout le Patronage.

Par contre, bien qu'en vertu de cette aptitude constituante le Patron soit personnellement capable de diriger les ressources éminentes que peut offrir au monde du travail la nature humaine, il n'est pas essentiellement apte à tirer ces ressources de son propre fond; il ne peut en tous cas les avoir nombreuses et à un degré intense; il lui faut donc, la plupart du temps, pour exercer sa fonction patronale, pour régir utilement les Moyens d'Existence de la race, il lui faut trouver, chez des spécialistes, les facultés qu'il doit mettre en œuvre.

Agronomes, sylviculteurs, ingénieurs, etc., employés par le Patron, sont infiniment plus capables que lui dans leur spécialité;

(1) Voir la précédente livraison.

mais indépendamment de ce qu'ils peuvent n'avoir pas la même aptitude gouvernementale, ils n'ont pas comme lui le pouvoir souverain sur les Moyens d'Existence des familles ouvrières.

Ces spécialistes auxiliaires ne viennent pas s'adjoindre au hasard et dans un état quelconque de formation aux différentes espèces du Patronage. On observe au contraire qu'il y a entre la naissance et le développement des Espèces du Patronage, et la naissance et le développement des Auxiliaires du Patronage une étroite corrélation ; ils évoluent dans le même sens. A mesure que les Espèces du Patronage croissent et jouent un rôle plus important dans la société, leurs Auxiliaires grandissent et se font des situations de premier ordre. Comparez en effet les auxiliaires dont a besoin le patriarche dans les steppes d'Asie et ceux qui sont indispensables à un grand métallurgiste de notre continent! D'un côté, le patriarche apparaît, seul ou presque seul dans l'exercice des hautes facultés que demandent la vie matérielle, la vie intellectuelle, quelquefois même dans la vie religieuse des membres de sa tribu; de l'autre côté, on voit le grand métallurgiste secondé par de nombreux auxiliaires vigoureusement constitués et entièrement développés : un commerce puissant amène les matières premières et assure le placement des produits fabriqués; des cultures intellectuelles sans cesse en progrès fournissent d'ingénieurs le travail, de légistes la propriété... ; la religion, plus formulée dans toutes ses institutions, aide d'une action plus distincte l'œuvre du patron.

Ces auxiliaires du Patronage ne se bornent pas à se développer et dans leur organisation intérieure et dans leur action extérieure avec les Espèces croissantes du Patronage. Il arrive même un moment où, lorsque pour des causes spéciales l'organisme patronal se désorganise et n'exerce plus sa fonction d'une façon satisfaisante ou d'une façon complète, ses Auxiliaires le débordent, le supplantent et veulent remplir son rôle. Mais, comme ils ne sont pas organisés pour exercer l'action patronale, puisqu'ils ne détiennent pas les Moyens d'Existence des familles ouvrières, puisqu'ils ne disposent ni du travail ni de la propriété, ils remplissent forcément très mal le rôle qu'ils ont assumé et

exercent un Patronage défectueux. C'est ce qu'on voit se produire dans les sociétés où domine la quatrième espèce du Patronage, l'espèce anormale : le Patron à famille instable et ses dérivés.

Les familles, qui devraient patronner, patronnant mal ou ne patronnant plus, ce sont leurs anciens auxiliaires, des spécialistes, sortis, soit des Cultures Intellectuelles, comme les journalistes et les politiciens, soit de la Religion, comme les membres des corporations religieuses, qui les remplacent : voyez plutôt l'histoire de toutes les grèves et de toutes les œuvres. Et on sait maintenant, par le détail, à quelles extrémités violentes ou dans quelle instabilité sociale ces Auxiliaires du Patronage peuvent conduire des populations ouvrières et par elles toute une nation, lorsqu'ils ont pris la place et lorsqu'ils tentent de remplir le rôle qu'ont abandonnés les Patrons naturels.

Ceci posé, les aptitudes spéciales, auxquelles le Patron est obligé de recourir pour exercer son patronage sur la famille ouvrière, sont de trois ordres différents; elles relèvent du Commerce, des Cultures intellectuelles et de la Religion.

En présentant les spécialistes du Commerce, des Cultures Intellectuelles, et de la Religion comme les Auxiliaires du Patronage, je n'entends pas dire que les gens adonnés à ces professions, exerçant ce ministère, ne soient jamais en rapport direct avec les familles ouvrières et voient toujours leurs relations avec les classes laborieuses déterminées et réglées par les Patrons. Mais ce titre d'auxiliaire du Patronage marque que, normalement, les spécialistes du Commerce, des Cultures Intellectuelles et de la Religion ne sont en rapport avec les familles ouvrières que sur certains points spéciaux qui ont précisément pour objet de compléter l'action fondamentale du Patronage; ils aident les Patrons dans leur grande œuvre, ils les aident à assurer les Moyens d'Existence de la Famille ouvrière; que ce soit directement ou indirectement, d'une façon subordonnée ou indépendante, peu importe!

Il faut bien comprendre ceci. Il est évident que lorsqu'on observe le Commerce en lui-même, le Commerce est le fait prin-

cipal, et tous les organismes qui entrent en rapport avec lui et secondent son action (que ce soient la famille patronale, la famille ouvrière, les pouvoirs publics) ne sont, au point de vue commercial, que des organismes auxiliaires. De même, lorsqu'on observe la Religion en elle-même, les intérêts du salut éternel sont le fait principal et tous les organismes qui concourent à assurer et à aider l'action religieuse (que ce soient les patrons, les pouvoirs publics, etc.), ne sont, au point de vue religieux, que des organismes auxiliaires. Mais si on observe tous ces différents organismes : Patronage, Commerce, Cultures Intellectuelles, Religion, non plus à leur point de vue spécial, mais au point de vue social, c'est-à-dire au point de vue de l'organisation fondamentale des Moyens d'Existence, le Patron, dont c'est là toute l'affaire, est le facteur principal, et les spécialistes du Commerce, des Cultures Intellectuelles et de la Religion sont ses auxiliaires.

Il faut voir les choses comme elles sont et prendre, pour ce qu'il est réellement, ce surnom d'Auxiliaire du Patronage; c'est un surnom, ce n'est pas un nom propre.

Les Auxiliaires du Patronage doivent se classer dans la série des faits sociaux après le Patronage pour deux raisons. Il est évident tout d'abord qu'on ne peut se rendre compte de la fonction d'agents auxiliaires, par conséquent qu'on ne peut classer ces agents auxiliaires, qu'après avoir déterminé la fonction de l'agent principal auquel ils viennent en aide; le rôle de ceux-là est fait d'après le rôle de celui-ci. Mais si on observe aussi les rapports de ces Spécialistes du Commerce, des Cultures Intellectuelles et de la Religion avec les familles ouvrières, on voit que ces rapports, — qu'ils soient libres et spontanés ou qu'ils soient réglés et provoqués par la classe patronale, — n'ont pas pour objet propre la pratique des Moyens et du Mode d'Existence, bien qu'ils aient sur ces Moyens et ce Mode d'Existence une influence souvent considérable. Ainsi les transactions commerciales, les grandes découvertes scientifiques, la pratique de la loi morale agissent puissamment sur les Moyens et sur le Mode d'Existence de la classe ouvrière, cela est évident; mais elles ne constituent pas *le métier*. Par ce seul fait, le Commerce,

les Cultures Intellectuelles et la Religion s'éloignent beaucoup plus de la Famille ouvrière que le Patronage, qui a précisément pour raison d'être et pour office la constitution et la direction du métier; ils doivent donc se classer après le Patronage et lui laisser la première place après la Famille ouvrière.

Il n'y a pas lieu de se scandaliser si, dans l'étude des Sociétés humaines, nous ramenons toutes les questions à celle de l'organisation des Moyens d'Existence de la race, et si nous ne craignons pas de jauger et de classer les plus hautes spéculations et les plus grands problèmes de l'esprit humain, comme les sciences, les lettres et la religion, d'après leur influence et leur rôle dans la solution de la question du pain quotidien. Nous n'agissons ainsi que parce que cette question du pain quotidien, si elle n'est pas la plus sublime du monde, est certainement la plus immédiate, la plus radicale, elle est à elle seule et sera toujours *la question sociale!*

Le Commerce, les Cultures Intellectuelles et la Religion doivent se classer après le Patronage, c'est là chose entendue; mais pourquoi les classe-t-on entre eux dans cet ordre? Ces trois grandes classes de travaux ont ce trait commun de constituer des professions non-manuelles, je ne dis pas libérales, ce qui exclurait le Commerce; nous classerons donc ces travaux non-manuels dans l'ordre où ils se différencient et s'éloignent de plus en plus des travaux manuels après lesquels ils sont venus se ranger.

Le Commerce passe le premier, parce qu'il représente l'aptitude la moins élevée, la moins éloignée à tous égards de l'ordre des travaux manuels que nous avons observés jusqu'à présent

Les Cultures Intellectuelles viennent ensuite, parce qu'elles représentent quelque chose de plus rare et de moins immédiatement rapproché des travaux manuels.

La Religion vient enfin, parce qu'elle suppose et nécessite dans ceux qui en sont les ministres des aptitudes bien autrement particulières et supérieures.

Avant d'entrer dans l'étude de ces trois grandes classes de faits, il est bon de remarquer que ces organismes adjuvants du Patronage ne viennent pas seulement ici après le Patronage

parce qu'ils en sont les auxiliaires, mais aussi parce que les membres qui les composent ont, tout comme la classe ouvrière, besoin d'être patronnés. Si élevées que soient intellectuellement et moralement ces familles ou les individualités adonnées au Commerce, aux Cultures Intellectuelles et à la Religion, on observe qu'elles ont souvent besoin d'être guidées en ce qui concerne soit leurs propres intérêts matériels, soit ceux des intérêts matériels de la masse auxquels elles peuvent toucher par l'exercice de leurs fonctions. Il a toujours fallu des Mécènes aux artistes, des administrateurs et des bienfaiteurs aux religieux. C'est précisément auprès des vrais patrons, des patrons qui détiennent les Moyens d'Existence de la race, que les auxiliaires du Patronage trouveront, tout comme la classe ouvrière, la direction dont ils ont besoin dans les choses matérielles.

I. — LE COMMERCE.

Ce qui caractérise le Commerce et en fait le premier des travaux non-manuels, non-ouvriers, c'est qu'il ne produit, ne façonne et même ne transporte, par lui-même, aucune matière; il se borne à acheter, pour revendre, les objets récoltés ou extraits, façonnés et transportés par les arts usuels. Le Commerce consiste tout entier dans une pure combinaison d'achats et de vente qui laisse un profit.

Les *faits relatifs au Commerce ont été distribués dans le* tableau suivant :

LE COMMERCE.

I. Chef de métier commerçant.
II. Le spécialiste commerçant.
1. Petit commerçant.
2. Grand commerçant.
3. Société commerciale.

III. Commis.
IV. Banque.

Il suffit d'observer les premiers venus des faits que l'on a

tous les jours sous les yeux pour se rendre compte que le Commerce présente des espèces bien différentes, chacune très nettement caractérisée, et qui, par leur évolution normale, constituent peu à peu le type du spécialiste commerçant.

Regardez tous les paysans qui, chaque semaine, à jour fixe, apportent à la ville voisine les productions de leurs domaines, en venant vendre aux ménagères volailles, légumes et fruits; ces braves gens jouent, sans s'en douter, les Maîtres Jacques; ils cessent, pour un instant, d'être paysans, d'être producteurs, pour devenir commerçants. Sur cette même place où se tient le marché, voyez cette boutique : c'est celle d'un cordonnier; entrez-y, il vous prendra mesure et fabriquera lui-même les souliers qu'il vous vendra. Dans ces deux cas, on voit des producteurs, ici un fabricant, là des agriculteurs, trafiquer eux-mêmes des produits de leur travail.

Mais ce fait que nous ne saisissons guère plus qu'à l'état exceptionnel dans nos sociétés compliquées, est le fait normal des sociétés simples. Chez les tribus des pasteurs nomades de l'Asie, de l'Afrique, chez les pêcheurs de la Mer du Nord, chez les agriculteurs des pays sud-slaves, les familles récoltent ou produisent elles-mêmes, il est vrai, la plus grande partie des choses dont elles ont besoin; mais lorsque certaines denrées indispensables manquent, comme le blé chez les Arabes pasteurs du Sahara, le thé chez les Tartares-Mongols, etc., il faut bien recourir à l'échange pour se les procurer; alors, sous les tentes, on fabrique des tapis, des burnous, on apprête des peaux, etc., et on va les vendre dans les villes de marché, sur les confins des steppes.

C'est là le cas le plus simple du Commerce; le Commerce est encore pratiqué à l'état de métier accessoire. Avec le *Chef de Métier commerçant*, avec le chef de grande tente qui va échanger les tapis confectionnés par sa famille, contre le blé dont il a besoin pour la nourrir, avec le paysan de nos campagnes qui vient vendre ses légumes à la ville prochaine, nous sommes bien en face de la première espèce du Commerce; nous sommes en face d'une espèce de transition, entre le Chef de Métier, paysan, fabricant, qui ne trafique pas des produits de

son travail, qui appartient par conséquent tout entier au monde du travail manuel, et le spécialiste Commerçant, qui, à l'inverse, ne produit rien, s'adonne exclusivement au trafic et appartient tout entier au monde du travail non-manuel.

Dans cette espèce de transition, celle du Chef de Métier commerçant, où les qualités de chef de famille, de chef de métier, de patron, sont réunies et confondues avec la qualité de commerçant, le Commerce n'apparaît pas comme un auxiliaire séparé du Patronage, ni comme présentant une catégorie de personnes ayant besoin d'être patronnées. Le Commerçant se patronne lui-même puisqu'il est aussi chef de métier, et le Chef de Métier trouve en lui-même l'auxiliaire dont il peut avoir besoin puisqu'il est en même temps commerçant.

Dès que les sociétés s'agglomèrent et que la nécessité d'un travail plus intense force les familles ouvrières à consacrer toute leur activité à l'élaboration d'un seul produit, *le Spécialiste Commerçant* apparaît, il répond alors à un véritable besoin et se présente comme le grand auxiliaire de toutes les professions, en leur épargnant le soin et la perte de temps qu'entraîne le placement, la diffusion des produits. Mais c'est surtout pour le patron que le Spécialiste Commerçant est un véritable auxiliaire. On a vu que l'aptitude qui faisait le patron, qui le constituait maître du travail, c'était de grouper un personnel ouvrier de façon à arriver à une puissance de production presque indéfinie. Or, il est clair que le Commerçant aide singulièrement le patron dans la découverte de la clientèle; il simplifie, il décuple l'aptitude du patron à servir une clientèle étendue. C'est le Commerce qui cherche les débouchés, qui assure le placement des produits de l'agriculture et de la fabrication dans toutes les provinces du territoire national; c'est lui qui les fait connaître et les place à l'étranger. Supprimez, gênez seulement un pareil auxiliaire, et voyez si les patrons ne ralentiront pas brusquement leur production, et, s'ils pourront continuer, je ne dis pas à patronner dans le travail, dans la propriété et dans les phases d'existence les familles ouvrières, mais à leur assurer même par un peu de travail le fameux minimum de salaire.

Le Commerce fait plus, il joue plus complètement encore son rôle d'auxiliaire ; il ne se borne pas à permettre le maintien, à faciliter même le développement de la production en lui ouvrant des débouchés. En amenant dans les centres ouvriers et dans les campagnes tous les objets dont on a besoin pour le mode d'existence, en approvisionnant d'une façon régulière et spontanée les populations de blé, de viande, de vêtements, etc.., le Commerce permet aux familles ouvrières de s'adonner, sans crainte ni réserve, à un seul genre de production, et il seconde singulièrement le patron dans sa fonction de grand pourvoyeur des moyens d'existence de la race. C'est grâce au Commerce, à la liberté dont il jouit, que les grandes famines, qui, jusqu'au siècle dernier, désolaient périodiquement l'Europe, ont complètement disparu ; alors les patrons pouvaient vouloir accomplir leur fonction, assurer la vie des populations ouvrières, ils n'en avaient que le désir, la possibilité leur échappait.

Mais si les Commerçants apportent une aide aussi puissante au Patronage et de si grands éléments de force à une nation, il faut remarquer que, considérés dans leur organisation professionnelle, ils ont devant les industriels et, à fortiori, devant les agriculteurs une grande infériorité. Par leur profession ils ne sont liés indissolublement ni à la population, ni au sol, ils sont essentiellement cosmopolites ; sans briser leurs relations, sans nuire à leurs intérêts, bien souvent, au contraire, pour servir ces intérêts, ils peuvent rompre avec leur pays et transporter ailleurs le centre de leurs affaires. C'est pour cela que, tandis que les agriculteurs et les industriels sont des patrons naturels, les commerçants, lorsqu'ils veulent patronner, ne sont jamais que des patrons artificiels.

Les Spécialistes Commerçants présentent trois variétés : le Petit Commerçant, le Grand Commerçant, la Société Commerciale .Ces trois variétés sont classées dans l'ordre de la complication croissante.

Le *Petit Commerçant* présente le type le plus simple, pour lequel les aptitudes les plus ordinaires et les moins spéciales sont suffisantes. Le colporteur, qui, après avoir acheté les marchandises

les plus diverses, s'en va tout seul, sa balle sur le dos, les revendre dans les campagnes, peut se placer au premier échelon de cette variété, partant des spécialistes commerçants. Le fruitier des villes, l'épicier des bourgs sont de bons représentants de la moyenne de ce type.

Chez le *Grand Commerçant* le caractère d'Auxiliaire du Patronage s'accuse très nettement, bien que le commerçant, arrivé à son type le plus complet et le plus élevé, soit complètement indépendant du Patron. Si les grands industriels de l'Angleterre n'hésitent pas à engager dans leurs manufactures et dans leurs usines ces immenses populations ouvrières, c'est qu'ils savent que le grand commerce ira chercher dans les Indes le blé et le coton, en Chine le thé... dans les quatre coins du monde tout ce qui est nécessaire au mode d'existence de ces populations. Mais, pour une telle œuvre, pour savoir servir une clientèle si étendue, engager à propos de si gros capitaux, voyez quels hommes il faut et mesurez, par ce simple aperçu, l'extrême complication que présente le Grand Commerçant.

La *Société Commerciale* constitue un type encore plus compliqué que le Grand Commerçant. Elle se forme normalement pour des entreprises qui, par leurs difficultés, leurs risques, l'abondance des capitaux nécessaires, nécessitent des ressources bien supérieures à celles que peut posséder un particulier. La Compagnie des Indes a présenté le type le plus complet et le plus puissant de la Société commerciale. La Société commerciale peut être aussi quelquefois un succédané défectueux du grand commerçant, lorsque les causes qui la font naître ne sont pas de l'ordre de celles que nous venons d'indiquer, mais sont tout simplement motivées par l'instabilité endémique des familles où se recrutent les grands commerçants.

Il ne suffit pas d'étudier le Commerce dans ses chefs, il faut aussi observer le personnel qu'il emploie; c'est à ce titre que le *Commis* figure ici. Le Commis, c'est l'engagé du commerce; il est évident qu'il variera d'après le commerce auquel il est employé.

La classification sommaire du Commerce serait terminée, si on n'avait pas jugé utile de sortir de tous les genres de com-

merce un commerce que son objet rend tout à fait particulier, classe complètement hors pair, ce Commerce est le commerce de l'argent ou la *Banque*. Les Banques, qui ont pour fonction de recevoir en dépôts les métaux précieux, d'escompter les effets de commerce, de prêter sur gages et à crédit, de faire le service des recettes et des paiements de toute nature, sont des agents essentiels et des auxiliaires de premier ordre pour le Commerce. A ce titre, elles exercent une action très utile.

Mais il faut remarquer que l'inaptitude constitutive que nous avons signalée chez les commerçants pour être de véritables patrons est encore plus radicale chez les banquiers et chez toutes les personnes qui se font une occupation principale du trafic des valeurs de Bourse. Ils voient leur fortune, partant leurs moyens d'influence, varier avec les cours de la Bourse, et, pour peu qu'ils spéculent, ils trouvent dans les désastres particuliers ou publics des occasions et des moyens d'enrichissement, ce en quoi ils feraient de déplorables patrons.

Le lecteur a pu se rendre compte que, dans cette rapide étude, nous nous sommes uniquement proposé de dégager le rôle social du Commerce pour le classer dans la série des faits sociaux. Nous n'avions nullement pour but et nous n'avons pas tenté d'étudier le Commerce en lui-même.

Si on voulait entreprendre ce travail en analysant une famille de Commerçant selon la méthode scientifique, il faudrait suivre à son égard le même procédé que nous avons employé vis-à-vis de la famille ouvrière et que nous avons indiqué pour la famille patronale; on lui appliquerait, *par analogie,* la série de tableaux développée à propos de la famille ouvrière depuis le Lieu jusqu'au Patronage.

Ainsi, par exemple, le Petit Commerçant s'analysera tout comme l'Artisan et le Paysan. Ou encore : le Grand Commerçant comme le Grand Cultivateur; on prendra un de ses commis et on remontera en analysant celui-ci jusqu'au grand commerçant qu'on analysera de suite directement, à l'intérieur; comme le grand Patron qu'on analyse à partir de son ouvrier et qu'on analyse, après cela, en lui-même.

Ceci est nécessaire à bien se mettre dans l'esprit pour tirer vraiment parti de la Nomenclature sociale. Ce n'est que par là qu'elle arrive à donner une analyse indéfinie, c'est ce qu'on peut appeler : « le développement de chaque partie de la Nomenclature par toutes les autres ». C'est ce procédé qui lui permet de demeurer simple et cependant de conduire indéfiniment dans l'analyse aussi loin qu'on veut la pousser.

L'adaptation *par analogie* d'une partie de la Nomenclature à une autre (par exemple l'adaptation du tableau du travail manuel à l'analyse du travail non-manuel) est évidemment une opération qui demande de la réflexion et du savoir-faire, mais c'est précisément par l'exercice auquel elle oblige, qu'elle est très profitable, car c'est là que sautent aux yeux les différences des travaux manuels et des non-manuels dans leur organisation technique. Prenez, par exemple, le grand commerçant arabe, le chef de caravane, et voyez l'objet de son travail, son atelier, son personnel, passez à sa propriété, etc., et vous verrez ainsi toutes ses différences avec l'Arabe pasteur.

Cette nécessité de rapporter une chose du cadre qui convient à une autre est précisément ce qui fait éclater tous les points par lesquels les deux choses se disconviennent; c'est l'analyse par comparaison, qui est un des plus puissants moyens d'analyse et le grand moyen de classement.

Il y a, dans ce tableau du Commerce, un autre genre d'exemple du développement de chaque partie de la Nomenclature par toutes les autres; il s'agit de la Banque : il est clair qu'il faut ici tout d'abord développer par la partie précédente du même tableau, c'est-à-dire qu'il faut distinguer le Petit banquier, le Grand banquier, la Société de banque et le Commis de banque, comme on voit distingués le Petit Commerçant, le Grand Commerçant, la Société commerciale et le Commis du commerce. Le reste de l'analyse se poursuit à l'aide des autres tableaux, comme il vient d'être dit tout à l'heure.

Nous étudierons, la prochaine fois, les deux autres Auxiliaires du Patronage : les Cultures Intellectuelles et la Religion.

(*A suivre.*) Robert Pinot.

LES HÉROS D'HOMÈRE,

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ORIGINES GRECQUES.

II.

ORIGINE DES HELLÈNES (1).

I. — LE RÔLE DE LA MONTAGNE GRECQUE DANS LES TEMPS MODERNES.

Nous avons précédemment montré, par les formes de leurs *groupements* sociaux, par la nature de leur *travail principal*, et par les *traits de mœurs caractéristiques* de la race, que les Achéens d'Homère sont des pillards de profession.

A ce type social bien constaté, il faut maintenant assigner une cause; nous nous proposons, dans cette deuxième partie de notre étude, de rechercher *l'origine* des Achéens.

Comme ils ne sont manifestement, d'après l'ensemble des traditions, qu'une fraction des Hellènes, nous sommes amené, par le fait même, à essayer la théorie générale des origines helléniques.

Nous avons déjà, au commencement de ce travail, indiqué l'insuffisance de la Critique historique en face de cette tâche qu'elle a entreprise bien des fois.

La Science sociale, qui nous a permis de rendre aux Achéens

(1) Voir les précédents articles, t. XII, p. 409 et 518; t. XIII, p. 354.

leur véritable physionomie, pourra-t-elle, ici encore, nous ouvrir une nouvelle voie d'investigations?

Quand nous jetons les yeux sur une carte de Grèce, une chose nous frappe tout d'abord : l'importance exceptionnelle de la montagne; au point de vue du relief, la Grèce pourrait se définir la Suisse de l'Europe orientale.

Une grande ligne de faîte la parcourt dans toute sa longueur. Sous le nom de Pinde, elle sépare au nord la Macédoine de l'Illyrie, et s'épanouit en trois chaînes parallèles entre la Thessalie et l'Épire. Au sud, elle est continuée à travers le Péloponèse par l'Érymanthe, les monts d'Arcadie et la chaîne du Taygète et du Magne.

De cette ligne centrale se détachent à droite et à gauche un certain nombre de chaînes perpendiculaires. A l'est, la Macédoine, couverte d'un réseau compliqué de sommets, ne laisse à la plaine qu'une bordure de rivages. Au-dessous, s'étend la Thessalie; bornée au nord par les Cambuniens et par la masse imposante de l'Olympe, à laquelle se rattachent l'Ossa et le Pélion, et limitée au sud par l'Othrys, elle présente à l'intérieur quelques larges plaines; tandis qu'à l'ouest l'Épire et l'Étolie se couvrent de chaînes nombreuses et confuses, entre lesquelles se développent à peine quelques vallées étroites. Un peu plus bas, dans le sud-est, l'Œta, fortement soudé au massif principal, se prolonge par le Parnasse et le Cithéron jusqu'au-dessus de la plaine de Thèbes et des champs rocailleux de l'Attique. Ainsi, entre l'Euripe, le golfe de Corinthe, la mer Ionienne et la Thessalie, s'étend un vaste réseau montagneux étroitement relié aux trois chaînes centrales du Pinde et formant avec elles un groupe magnifique de sommets et de plateaux.

Au sud, l'Arcadie présente un ensemble analogue, mais moins puissant : les chaînes qui le composent recouvrent tout le Péloponèse, sauf les rivages et quelques vallées étroites.

Comment s'étonner maintenant que l'on évalue aux neuf dixièmes de la péninsule la superficie occupée par la montagne (1)?

(1) Duruy, *Histoire des Grecs*, I, p. 22 (Hachette, 1887).

Nous remarquons en outre que le massif grec présente en beaucoup de points des altitudes considérables; l'Olympe a 2.985 mètres, l'Ossa 1.953; les Cambuniens atteignent souvent 1.500 mètres, un grand nombre de cimes du Pinde dépassent 2.000 mètres. Les points culminants de l'Étolie sont à 2.495 et 2.512; le Parnasse atteint 2.517 mètres. La plupart de ces sommets gardent huit mois de l'année les neiges de l'hiver.

En face d'une telle importance de la montagne sous le double rapport de la hauteur et de l'extension, nous pouvons considérer comme certain que les sols intransformables couvrent en Grèce des espaces considérables. En fait, les statistiques confirment pleinement cette manière de voir; elles nous apprennent que les productions spontanées, pâturages et forêts, couvrent à l'heure actuelle les quatre cinquièmes de la péninsule (1). Or, dans un pays de régime urbain comme la Grèce, la culture a évidemment pris possession de la majeure partie des sols cultivables, et les zones occupées, en fait, par les productions spontanées ne sont pas beaucoup plus étendues que les sols rebelles par nature à toute transformation.

Soit, me direz-vous, la montagne intransformable couvre la majeure partie de la péninsule; mais à quoi bon cette constatation? — A retrouver certains éléments constitutifs des premières civilisations grecques; peut-être à établir sur ses vraies bases la théorie des origines helléniques. Avouez que, si nous arrivons à ce résultat avec un pareil point de départ, la route sera nouvelle.

Commençons par la jalonner, si vous le voulez bien.

A l'époque lointaine où les premiers Hellènes faisaient leur apparition, la montagne était là, non seulement avec ses cimes hardies et ses beautés pittoresques, mais encore avec ses sols intransformables et leurs produits qui ne changent pas : et déjà elle pliait ses premiers habitants, comme elle a fait pour tous

(1) Alexandre Tombasis, *la Grèce agricole*, Athènes, 1878, p. 6. Nous avons emprunté à cette étude la plupart des détails que l'on trouvera ici sur l'art pastoral en Grèce.

ceux qui ont suivi, à des modes spéciaux de travail et à des formes sociales rigoureusement imposés par le lieu. Par suite du voisinage de la plaine transformable, les montagnards ont dû prendre un type composite, plus ou moins modifiable à travers les âges, au gré des civilisations successives qui les ont entourés. Mais tous, depuis les premiers occupants jusqu'aux brigands de nos jours, ont présenté dans leur constitution sociale un fonds commun et invariable, dû à la perpétuité de certains éléments de leur travail fournis par la montagne.

Si, en analysant le type du montagnard moderne, nous dégageons ce fonds commun, qui est de tous les temps, nous aurons, par le fait même, sous les yeux, les traits fondamentaux du montagnard primitif. Et comme la Grèce naissante n'a pu être façonnée que par la montagne, la plaine ou la mer, nous posséderons un des trois facteurs de sa constitution originelle.

Mais à quoi reconnaîtrons-nous, dans le type du montagnard moderne, ce fonds commun qui a appartenu avant lui à tous ses ancêtres?

1° Il est certain qu'au moins dans son essence le travail propre à l'exploitation des sols *intransformables* a été *de tout temps* ce qu'il est aujourd'hui; par conséquent, *la première inconnue à dégager, c'est le travail propre à l'exploitation des sols en question et les conséquences sociales qui en découlent.*

2° Lorsque les régions intransformables sont restreintes et entrecoupées de plaines cultivables (nous savons que c'est le cas en Grèce), leurs habitants ne vivent pas seulement de l'exploitation directe des sols intransformables, ils pratiquent en même temps des industries accessoires dues au rapprochement de ces deux sols différents; ou bien, ils vivent en partie sur les régions transformables.

Il importe alors d'étudier avec soin le travail accessoire du montagnard, à l'époque actuelle; d'analyser la part contributive des régions cultivées dans ce travail, et de la réduire en ses éléments simples. Car, si les documents historiques nous permettent d'affirmer à l'époque ancienne, objet de nos recherches, la présence de ces mêmes éléments simples, le travail ac-

cessoire du montagnard, aux deux époques, a été le même selon toutes les probabilités.

Une remarque cependant : les éléments empruntés aux régions transformables par les deux époques comparées, auront souvent agi avec une intensité variable; il en résultera que le travail accessoire pourra, dans les temps modernes, présenter peu d'importance et en avoir eu jadis une très grande; ou inversement.

Partons donc pour la montagne grecque. Nous voilà certains d'y trouver quelque chose de nos Achéens. Sera-ce peu? Sera-ce beaucoup? l'avenir nous l'apprendra. Mais j'ai espoir que l'expédition sera fructueuse ; certains modernes qui reviennent de là-bas, Pouqueville, Fauriel, About, nous disent que les montagnards, dans plus d'une région, présentent avec les héros d'Homère des ressemblances frappantes ; et c'était déjà l'avis de Thucydide (1). Qui sait? peut-être nos Achéens ont-ils été eux-mêmes, à une période quelconque de leur histoire, des habitants *de la montagne* grecque !

Nous étudierons, dans cet article, la montagne dans l'ère moderne, le travail principal et le travail accessoire qu'elle impose, ainsi que les conséquences sociales qui en découlent.

Dans un autre article, nous rechercherons si, aux époques antérieures et surtout à l'âge légendaire, cette action de la montagne s'est manifestée dans des conditions analogues. Nous essaierons ensuite de débrouiller le chaos des mythes et des traditions, et de faire pour les Hellènes l'histoire des âges préhistoriques.

I.

De tout temps, la montagne grecque a été partagée entre les pâturages et la forêt. Mais le rôle principal a toujours appar-

(1) Thucyd., *Hist.*, I, 5.

tenu aux pâturages, même avant les déboisements séculaires qui ont découronné la péninsule, car la plupart des essences forestières de la Grèce laissent subsister les herbages de sous-bois.

Le travail principal d'exploitation est donc l'art pastoral.

L'herbe recouvre à la fois les grands sommets, la plupart des chaînes secondaires, un certain nombre de plateaux de hauteur moyenne, et les vallées intérieures des réseaux montagneux. Sa répartition au point de vue de l'altitude impose donc la transhumance. Dans le Péloponèse, les sommets de l'Érymanthe, du Ménale et du Lycée nourrissent les troupeaux l'été : les parties basses, surtout l'Élide et la Messénie, les reçoivent l'hiver (1). Au nord, la chaîne centrale constitue le grand pâturage estival; chaque hiver, les bergers descendent sur les plateaux moins élevés de l'Épire, de l'Acarnanie, de l'Étolie, de la Phocide : ils s'avancent même jusqu'au-dessus de l'Attique, dans le Cithéron et dans le Pernès.

Les pâtres que nous avons sous les yeux sont donc en grande partie nomades. Leurs familles habitent de petits villages dans les vallées hautes du Pinde. Ceux du Péloponèse ont leur centre en Arcadie.

La pauvreté à peu près générale des herbages rend le nombre des bêtes à cornes relativement faible; en revanche, les moutons et les chèvres sont en quantité considérable. Pour cent habitants, on compte dans la péninsule dix-huit bœufs, cent cinquante moutons, et cent vingt chèvres.

Les éleveurs du Pinde et de l'Arcadie possèdent souvent des troupeaux considérables, et beaucoup sont fort riches (2).

Si l'herbe règne en souveraine sur les sommets, elle partage avec la forêt les zones d'altitude moyenne et les vallées intérieures. Les végétations arborescentes brillent par la variété des espèces, au milieu desquelles se distinguent une foule d'arbres à cueillette, depuis la vigne, le figuier et l'olivier, jusqu'au

(1) *Expédition scientifique de Morée,* tome III, p. 18.
(2) V. M. Tombasis, auquel nous empruntons ce fait.

châtaigner, et au chêne à vallonnée (gland comestible). Ces dernières espèces, pouvant suffire à l'alimentation une grande partie de l'année, sont abondantes en beaucoup de points et donnent à la cueillette une véritable importance. Les habitants de ces régions à productions arborescentes pratiquent en même temps l'élevage du porc, de la chèvre et du mouton, en petits troupeaux qui paissent aux alentours. Ils y joignent quelques cultures fragmentaires et, dans les régions les plus boisées, un peu de chasse.

Ils sont entièrement sédentaires et groupés en villages.

Le travail d'exploitation de la montagne à l'époque actuelle présente donc deux types principaux : dans les chaînes élevées, c'est l'art pastoral à grands troupeaux pratiquant la transhumance et engendrant la richesse ; dans les régions d'altitude moyenne, à côté des herbages d'hiver des grands troupeaux, c'est l'art pastoral restreint, compliqué de cueillette, de culture fragmentaire et parfois de chasse.

Passons maintenant au travail accessoire de notre montagnard : les Occidentaux l'appellent d'un nom malsonnant « le brigandage » ; pour les Grecs, c'est « la Pallicaria », le métier de bravoure ; en fait, c'est l'habitude des coups de main dans le but de vivre ou de s'enrichir aux dépens de la plaine.

Cette honorable institution fut, pour le roi Othon, surtout pendant la première moitié de son règne, un grand sujet d'embarras, parce qu'elle prenait soudainement un développement alarmant aux moments de trouble : les mécontents et les révoltés allaient grossir les effectifs des chefs de bandes ; et des provinces entières étaient à leur merci.

Depuis cette époque, le brigandage n'a jamais disparu. Les Anglais qui, en 1870, furent enlevés à Marathon (1), aux portes d'Athènes, l'ont appris à leurs dépens, et leur cas est loin d'être isolé ; s'il a fait quelque bruit, c'est que nos montagnards, cette fois, avaient eu l'imprudence de s'adresser à la revêche Albion. A la fin de juillet dernier, les journaux annonçaient que plusieurs bandes parcouraient l'Épire, rençonnant les popula-

tions et semant la terreur. Le 26 août dernier, un télégramme d'Athènes signalait « la présence de nouvelles bandes en Thessalie, en même temps qu'un certain nombre d'attaques à main armée sur d'autres points du royaume ».

Le brigandage groupe de trois catégories d'individus : d'abord des sédentaires de la montagne éprouvant le besoin d'occuper les loisirs que leur laisse la cueillette et d'augmenter leurs maigres ressources; ensuite, des bergers en quête d'un métier plus lucratif; enfin, des coupables ou des insoumis obligés de mettre entre eux et les tracasseries du pouvoir un nombre respectable d'escarpements et de précipices.

Non seulement les brigands sont des montagnards d'origine, ou des urbains devenus montagnards, mais encore le lieu du brigandage est très nettement la montagne. C'est là que les bandes s'organisent et qu'elles ont leur centre d'opérations; c'est de là qu'elles tombent sur la plaine. Les frères Arvaniki, ceux qui enlevèrent les Anglais de Marathon, étaient des montagnards thessaliotes venus en Attique par les routes de sommets que suivent chaque année les pasteurs du Nord. C'est aussi grâce à la montagne que les brigands échappent à peu près à toute répression; quand ils sont serrés de trop près dans les chaînes détachées, ils ont vite fait de gagner les retraites inaccessibles du Pinde.

En général, le bandit grec ne commet ni dévastation ni meurtre inutiles. Il a des égards pour ses prisonniers, surtout si la rançon doit être belle et si elle ne se fait pas trop attendre. Il s'engage volontiers non seulement à respecter, mais encore à protéger, les habitants de la plaine qui consentent à lui offrir « la forte somme », et il tient sa parole. Nous reconnaissons à tout cela que notre bandit est un civilisé.

Il en donne parfois des preuves plus imprévues encore. Il a des amis dans le monde politique et daigne s'occuper des affaires de la patrie. On a reconnu plus d'une fois son intervention dans les crises ministérielles. Enfin, en septembre 1891,

(1) Voir à ce sujet : Ém. Burnouf, « *le Brigandage en Grèce* », *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1870; cet article nous a fourni plusieurs des observations qui suivent.

l'Europe apprenait avec étonnement que le fameux brigand macédonien Athanase venait de prélever sur ses prises une part considérable pour les écoles de sa nation!

Mais c'est à l'époque de la domination turque qu'on voit le rôle de la montagne se dessiner dans toute son ampleur (1).

Une fois Mahomet II maître de Constantinople en 1453, les derniers débris du vieil empire byzantin s'écroulent d'eux-mêmes; dans la péninsule, le duc d'Athènes et les Paléologues de Morée disparaissent; les places fortes qui n'appartiennent pas à Venise font leur soumission; tout ce qui, aux yeux des historiens, constitue la vie d'un peuple, passe aux mains de l'envahisseur; bientôt il semble que le flot turc ait tout recouvert.

Mais, tandis que les marchands de la côte et les cultivateurs de la plaine courbent la tête en silence et travaillent pour leurs nouveaux maîtres, la montagne résiste fièrement. Pauvres et disséminés, ses habitants paraissent à la merci d'une poignée de soldats, et cependant leur résistance se prolonge; et voici qu'au bout de quelques années les pachas rebutés renoncent à la lutte ouverte. A partir de ce moment, ceux des montagnards dont les villages sont inaccessibles gardent complètement leur indépendance; ils vivent avec les Turcs dans un état d'hostilités perpétuelles; le brigandage devient la forme chronique de la guerre et fait donner à ces insoumis le nom de *Klephtes* (voleurs).

Au-dessous d'eux, dans les régions moins élevées et moins pauvres, les montagnards sont plus exposés aux incursions d'en bas; ils se résignent donc à payer un tribut annuel; mais ce tribut est faible, et c'est la seule marque de dépendance que le Turc ose demander. Il reconnaît à ces sujets d'un nouveau genre une autonomie complète, et la faculté non seulement de s'administrer eux-mêmes d'après leurs us et coutumes, mais encore de percevoir les impôts de certains villages qu'il leur

(1) Les faits relatifs à l'invasion turque, aux Armatoles, aux Klephtes et aux Souliotes, sont empruntés aux ouvrages suivants : Brunet de Presle et Blanchet, *la Grèce depuis la conquête romaine*, Didot, 1852; Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne;* Raffenel, *Hist. des Grecs modernes,* 1 vol., 1820, etc.

abandonne. Bien plus, il leur laisse le droit de conserver leurs armes, de s'organiser en bandes permanentes, de fortifier leurs villages et leurs châteaux, justifiant ainsi leur nom bien significatif d'*Armatoles*. Évidemment, si les pachas se résignent à tant de concessions, c'est qu'ils ne peuvent mieux faire.

Entre le Klephte et l'Armatole, ces deux frères unis par le sang et par la haine de l'étranger, les limites morales sont faibles, et les limites géographiques plus indécises encore ; pour un oui, pour un non, l'Armatole gagne les sommets; tandis que, fatigué de la vie d'aventures, le Klephte vient prendre sa place dans les milices régulières de la montagne (1).

Grâce à eux, le Nord de la péninsule, c'est-à-dire, l'Acarnanie, l'Épire, l'Étolie, la Phocide, la Thessalie, le Sud de la Macédoine, à l'exception des villes de la plaine et du littoral, échappent en fait à la domination turque. Quand nous étudions sur la carte ces régions indépendantes, nous voyons nettement se dessiner le réseau montagneux du Pinde grec avec toutes ses ramifications; à l'Ouest, l'Agrapha et les monts d'Épire; à l'Est, l'OEta, l'Othrys, les Cambuniens, l'Ossa, le Pélion, et surtout l'Olympe, qui apparaît dans tous les chants nationaux comme la citadelle de la patrie, et le repaire des chefs les plus redoutables.

Dans la Grèce du Sud, bien que les sommets soient moins élevés et les voies de pénétration plus nombreuses, l'Érymanthe et le Taygète sont fréquemment au pouvoir des Klephtes, et le Magne, où l'étranger n'a jamais pénétré, a fait reconnaître son autonomie, au moyen de quelques tributs irréguliers que les collecteurs turcs vont recevoir en tremblant.

Dans plus de la moitié de sa superficie, la Grèce propre reste donc indépendante, et ce phénomène si remarquable que les historiens, toujours préoccupés des villes et des gouvernements constitués, ont à peine aperçu, n'est pas seulement le fait de quelques années, il dure plus de trois siècles; et il ne prend fin qu'en se développant avec une ampleur magnifique dans l'in-

(1) « Je fus vingt ans Armatole, et trente ans Klephte sur la montagne », dit une vieille chanson.

surrection du commencement de ce siècle, où il aboutit à l'indépendance de la Grèce.

C'est en 1821 que le Magne donne le signal de la grande lutte. L'insurrection, comme une traînée de poudre, gagne de proche en proche à travers les montagnes de Morée (1). Quelques semaines après, la grande chaîne du nord donne à son tour; et du Pinde et de l'Olympe, des bandes guerrières, descendant à flots tumultueux sur la péninsule, se lancent de toutes parts contre les villes où se sont concentrés les Turcs.

C'est bien à un mouvement parti de tous les sommets, à une descente en masse de la montagne que nous assistons. Mais le phénomène a pris dans le Pinde et ses annexes une telle extension, les effectifs qu'il a jetés sur le Sud ont relativement une telle importance, que la guerre de l'indépendance est réellement soutenue par les montagnards du Nord et que l'affranchissement de la Grèce sera leur œuvre.

Nous remarquons, en second lieu, que ces envahisseurs, tout en luttant pour délivrer la patrie, luttent aussi pour la conquérir; rachetée par eux, la Grèce doit devenir en quelque sorte leur chose; par le fait même de leur victoire, ils devront constituer la véritable aristocratie de la nation ressuscitée qui se trouvera ainsi aux mains d'une classe guerrière. Les chefs du Nord seraient donc aujourd'hui à la tête de la péninsule, si la diplomatie européenne, avec cette parfaite ignorance des types sociaux dont elle a donné tant de preuves dans les affaires d'Orient, ne les avait dépossédés, en imposant à la Grèce un régime monarchique basé sur la prédominance des urbains, de la culture et du commerce. Ce ne fut d'ailleurs pas chose facile que de reléguer au second plan ces maîtres d'un jour. Les trois gouvernements de Capo d'Istria, de Léopold et d'Oth on s'usèrent à cette besogne.

Voilà quelle fut en Grèce, du quinzième au dix-neuvième siècle,

(1) Elle éclate presque aussitôt dans les îles d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara; indépendantes depuis longtemps moyennant tribut, ces îles se sont peuplées de *réfugiés épirotes, anciens pillards de terre ferme* qui, dressés maintenant à la vie maritime, se transforment en corsaires émérites.

l'œuvre de la montagne. Mais comment des rocs escarpés et des pâturages pauvres ont-ils pu produire de pareils guerriers, et leur donner une telle force d'expansion?

La Grèce moderne va nous répondre par une des plus belles pages de son histoire.

Vers la fin du dix-septième siècle, quelques familles épirotes des environs de Gardiki s'étaient retirées, pour échapper aux vexations des Turcs, dans les montagnes abruptes de Souli, au-dessus des vallées sauvages qu'arrose le fameux Achéron. Les opprimés des régions voisines vinrent se grouper autour de ce premier noyau, en onze villages bâtis au cœur même de la montagne. Confinés sur d'âpres rochers, n'exerçant aucune industrie, ne se livrant à aucun négoce, ils élevaient quelque bétail, mais trop peu pour en tirer leur subsistance. Ce qui leur manquait, ils n'avaient qu'un moyen de se le procurer : c'était de l'enlever aux habitants et aux cultivateurs des vallées. Leur histoire ne fut donc, dès l'origine, qu'une série de guerres interminables avec les pachas; ils finirent par leur arracher une soixantaine de villages dont l'ensemble était désigné sous le nom de Parasouliotide. Les Turcs reconnurent leur indépendance, mais en exigeant d'eux le tribut ordinaire des raïas et la dîme de leurs troupeaux. A leur tour, les Souliotes levaient des impôts semblables sur les villages qu'ils possédaient à titre de conquête, et, en plus, se faisaient payer une rétribution particulière en argent par les agas et les beys voisins pour ne pas dévaster leurs domaines.

Leur organisation intérieure reposait tout entière sur la famille considérée comme unité politique. Un certain nombre de familles alliées formaient une « phara » ou tribu, gouvernée par le chef de la famille la plus respectée. Les lois écrites étant chose inconnue, les différends étaient soumis aux chefs de famille. Quant aux affaires publiques, c'était un conseil, composé des chefs de pharas au nombre de quarante-sept, qui en décidait. De ces affaires, la principale, la seule presque, était la guerre.

L'éducation des jeunes gens comprenait le maniement des armes, les exercices physiques et quelques chants guerriers.

Les forces militaires des Souliotes étaient très grandes relative-

ment à la population totale, la guerre constituant la seule profession des hommes valides : le Souliote mangeait, dormait, allait à l'église sans quitter ses armes.

Les femmes, gardiennes ordinaires des villages pendant les expéditions, accompagnaient parfois les hommes pour porter les munitions et les vivres, et faisaient le coup de feu à l'occasion. Le fameux Ali, pacha de Janina, dont la puissance était redoutable au Sultan lui-même, se rua en 1788, en 1792 et en 1800 sur les rochers de Souli avec des forces quinze fois supérieures. A chaque expédition, il fut repoussé avec des pertes considérables. Sa défaite de 1792 atteignit même les proportions d'un désastre. Dans cette lutte de douze ans, les Souliotes se signalèrent par des prodiges de valeur dignes d'un nouvel Homère. Enfin, renonçant à enlever la montagne de vive force, le pacha entreprit de la bloquer et l'entoura d'une ceinture de forteresses. Après deux années durant lesquelles ils combattirent avec l'héroïsme du désespoir, les défenseurs de Souli furent vaincus par la famine et plus encore par la trahison. Ils périrent presque tous, lâchement massacrés dans les défilés de Parga, au mépris de la foi jurée.

C'est aux derniers jours de leur agonie que se rapporte un épisode célèbre, la mort héroïque de ces soixante femmes qui se précipitèrent avec leurs enfants dans un abîme sans fond pour échapper à la brutalité du vainqueur. Enlacées dans une ronde funèbre, elles chantaient leur dernière prière. A chaque tour, l'une d'elles, se détachant brusquement de la chaîne, disparaissait dans le gouffre. Puis le cercle se fermait pour s'ouvrir de nouveau, et se fermer encore en se rétrécissant toujours... Bientôt sur la roche escarpée la prière cessa...

L'histoire de cette poignée d'hommes met en lumière l'action de la montagne grecque depuis le XV^e^ siècle jusqu'au XIX^e^.

Dès le principe, l'invasion turque eut deux résultats : aux populations établies de longue date dans la montagne elle imposa une concentration matérielle, d'abord, en leur faisant abandonner les contrées de facile accès, et surtout une concentration morale en les groupant dans une union plus étroite autour de

chefs capables; en même temps, elle les pliait à une formation guerrière plus intensive.

En second lieu, elle fit gagner la montagne à l'élite des vaincus de la plaine. Ici, ce sont des patriotes préférant les privations à la servitude, là, des chrétiens fuyant le contact de l'infidèle, et avec eux et à leur tête, les derniers défenseurs des villes. A chaque cité qui tombe, les enrichis fuient vers les côtes italiennes, les paysans se courbent plus bas vers le sillon; mais les vaillants se glissant, isolés ou par petits groupes, à travers les vainqueurs, gagnent d'abord les sommets voisins, puis, de la Thessalie ou de la Béotie, ou même du Péloponèse, se dirigent pour la plupart vers le massif du Pinde. Pendant ce temps-là, des Grecs de Constantinople, arrivés par mer, se jettent résolument dans les rochers du Magne.

Durant les siècles suivants, chaque fois que la lourde main des Turcs s'appesantit davantage sur la plaine, l'émigration s'accentue vers les sommets où la fermentation grandit par contre-coup (1). Bientôt, comme chez les Souliotes, à la période de concentration succède la période de pléthore et d'expansion. Comme à Souli, la montagne, devenue trop étroite pour ses habitants, prend l'offensive : les incursions sur la plaine se multiplient, les soulèvements partiels éclatent de tous côtés. Les pachas résistent par des exactions, des félonies et des massacres toujours grandissants, auxquels répond enfin l'insurrection générale. La plaine grecque est envahie et reconquise par la montagne, comme jadis les vallées de la Parasouliotide. Plus heureuse que les héros de Souli, la Grèce arrive au triomphe et à la liberté.

II.

Analysons maintenant le mécanisme de ces grands phénomènes, dont le brigandage de nos jours n'est évidemment qu'une réduction.

(1) « Yousouf, frère de lait d'Ali, demandait un jour au capitaine Athanasios comment il se faisait que chaque défaite rendait plus forts les capitaines de la montagne. Athanasios, montrant du doigt cinq jeunes gens qui tous étaient venus pour venger la mort d'un frère, répondit : Encore quelques années de persécution et de guerre, et toute la Grèce sera avec nous! » (Gervinus, ouvr. cité, I, p. 90.)

1° L'oppression, en pesant sur la plaine grecque, détermine une émigration d'élite, non pas au dehors, mais à l'intérieur, vers la montagne.

Et cela, parce que la montagne, peuplée de compatriotes et assez riche en produits spontanés, est hospitalière ; parce qu'elle offre un asile sûr, impénétrable, qui décourage l'ennemi par sa nature même, et où une poignée de défenseurs peut tailler en pièces de véritables armées ; enfin parce qu'elle présente partout d'excellents postes d'attaque, avec ses nids d'aigle suspendus au-dessus des villes, ses hémicycles de sommets enfermant la vallée, et ses défilés commandant nécessairement les voies de transport.

La fusion est évidemment rapide entre les montagnards de la veille et les montagnards du jour ; bientôt un même nom les désigne tous : ce sont les *Pallikares* ou les vaillants.

2° Comme les nécessités de la défense et de l'attaque les obligent à rester en armes, que les plateaux sont pauvres et que la plaine est riche, les soldats d'hier sont bientôt des pillards. A cette transformation, le besoin de parer à l'insuffisance des ressources de la montagne, l'espoir de s'enrichir et la haine de l'étranger trouvent également leur compte (1). Dans des pointes hardies, nos montagnards descendent sur les villages et les cultures, interceptent les routes, enlèvent les convois, les grains et les animaux domestiques ; ils pillent, rançonnent ou massacrent les agas et les beys. Ils ont grand soin d'ailleurs de ne s'attaquer qu'aux Turcs et aux Grecs dégénérés qui font cause commune avec ceux-ci. Comme cette vie d'aventures est pleine de dangers et qu'elle se résume tout entière dans la lutte contre l'ennemi national, c'est chose glorieuse d'être un pillard, et le nom de Klephtes est un titre dont les patriotes des sommets se parent avec orgueil (2).

L'Armatole n'est pas autre chose qu'un Klephte ayant consenti

(1) Remarquons que la succession indiquée ici est surtout logique et due plutôt aux besoins de l'exposition qu'à la réalité des faits. Le guerrier et le pillard ont formé dès l'origine un tout complexe.

(2) Cette vie d'aventures, aidée de l'art pastoral, nourrit bien son homme. Les chants populaires nous le disent d'une façon pittoresque : « Sur la montagne, les Klephtes ont des moutons qu'ils font rôtir, et cinq beys pour tourner la broche ».

une trêve prolongée; il ne constitue donc pas un type à part; la principale différence qu'il présente, c'est qu'il remplace les ressources du pillage par des redevances fixes, par des impôts qu'il lève, comme les Souliotes, sur les villages, dans sa dépendance (1).

3° Notre Pallikare en arrive bientôt à n'être pas autre chose qu'un guerrier pillard. La garde du foyer, le soin du troupeau et la culture sont laissés aux femmes. Pour lui, il a toujours en main ses armes, vrais instruments de son travail: et il met bien haut dans son estime le courage guerrier, la force du bras, la rapidité à la course, l'habileté au maniement des armes, l'endurance à la fatigue, le mépris du danger, l'esprit de ruse, et l'adresse à s'approprier *per fas et nefas* les biens de son ennemi (2). Il suit encore de là qu'il aime le lucre et la richesse d'une façon immodérée (3).

4° La vie du Pallikare, longue suite d'embuscades et d'escarmouches, le met à chaque instant dans la nécessité de se tirer d'affaire, et de compter avant tout sur lui-même. Elle développe donc d'une façon intense l'esprit d'initiative et la valeur personnelle. Elle multiplie donc les capables.

5° Mais, tout en multipliant les capables, elle leur interdit l'action isolée; elle les encadre donc nécessairement dans une bande et les soumet à un chef. Se modelant sur le type de cet atelier de travail, la famille et la hiérarchie sociale restent nettement communautaires; à la bande de pillage, correspond la tribu ou *phara;* aux chefs subalternes, les gérontes ; au capitaine, le président de la gérusie.

6° Mais, d'autre part, la rareté des subsistances, et aussi ce que l'on pourrait appeler le particularisme des sommets, empêchent les groupements nombreux sur un point donné ; le lieu

(1) Ce n'est donc pas par gracieuseté que les Turcs leur ont abandonné ces villages. Cette concession est la soupape du système : sans redevances, les Armatoles sont obligés de se remettre au pillage.

(2) Voir à ce sujet Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne,* et surtout la Préface.

(3) Voir, pour l'existence de ce penchant au commencement du dix-neuvième siècle, Brunet de Presle et Blanchet, *la Grèce depuis la conquête romaine* (Didot), p. 429, texte et note.

limite donc l'importance de la bande. De plus, comme il est évidemment facile de changer de bande, la discipline est large; comme les dangers sont à peu près les mêmes pour les soldats et le chef, le régime est égalitaire.

7° Nous arrivons ainsi à cette formule qui nous paraît bien résumer le type social de la montagne : *Le développement de la valeur individuelle et de l'esprit d'initiative dans une communauté peu nombreuse, libérale, et égalitaire.*

Est-il possible de ne pas remarquer en passant combien cette formule de la montagne paraît être celle de la Grèce entière à toutes les époques de son histoire (1)?

8° Mais nous avons jusqu'ici laissé de côté le trait le plus original du montagnard grec, celui auquel il doit surtout sa valeur, celui qui est en même temps le plus difficile à saisir pour nos imaginations occidentales. Malgré leurs habitudes de brigandage, nos Pallikares sont des civilisés, et qui plus est des civilisés éminents, des civilisés d'un type supérieur. Sortis de la plaine à des époques plus ou moins éloignées, établis à une faible distance des villes, ils continuent à faire avec elles une seule et même race, un seul et même peuple; ils ont la même langue, la même religion, et tout un patrimoine commun de souvenirs et d'espérances. Ils entretiennent forcément, parmi les urbains, des relations commerciales, et souvent des liens de famille, des alliances, un parti politique, une clientèle dévouée. D'ailleurs les recrues d'élite qui leur viennent d'en bas par petites émigrations renouvelées, rajeunissent leurs contacts avec la plaine et les tiennent au courant de tous ses progrès. Évidemment, ils ignorent cet ensemble de raffinements et d'élégances qu'on englobe sous le nom d'urbanité, mais en revanche *ils ont échappé à l'abâtardissement communautaire des villes et ont mis à la place les fortes qualités* que nous analysions tout à l'heure. Leur supériorité sur les gens de la plaine est si manifeste, que ces derniers la sentent et la reconnaissent. Je n'oublierai jamais pour ma part l'accent ému avec lequel un jeune Grec dont le pays est encore au pouvoir

(1) Nos lecteurs voudront bien se rappeler combien cette formule est vraie à l'époque homérique en particulier.

des Turcs me disait en parlant de la montagne : « Monsieur, là-haut, c'est la patrie ! »

9° Faites redescendre maintenant sur la ville cette nature vigoureuse, cette volonté de fer, cet esprit souple et hardi, au courant de ses besoins et de ses ressources, bientôt la ville rajeunie, transformée sous sa direction, redeviendra capable de toutes les initiatives et de tous les progrès, à la condition toutefois que la diplomatie, cette providence à rebours, ne vienne pas mutiler ou détruire l'œuvre de la montagne, en important, dans la terre des Pallikares, la bureaucratie bavaroise !

Voilà donc ce qu'a donné, à l'époque moderne, la montagne grecque agissant sur des éléments sortis de la plaine.

Lorsque nous analysons la part de la plaine dans ce phénomène grandiose, nous voyons qu'elle se borne à deux choses :

1° Développer la richesse au bas de la montagne pour former le bandit;

2° Faire pénétrer la civilisation sur la montagne pour former le bandit civilisé.

Ces deux points se résument en un seul : *mettre la civilisation à la portée de la montagne.*

La montagne se charge du reste.

Si cette analyse est exacte, les phénomènes auxquels nous avons assisté tout à l'heure ne peuvent pas être isolés dans l'histoire de la Grèce; nous devons les retrouver aux périodes antérieures sous des formes analogues, et cela, même à l'époque lointaine où les premières civilisations se sont développées dans la plaine.

Interrogeons donc nos souvenirs, en remontant le cours du temps.

(*A suivre.*) Ph. CHAMPAULT.

L'INSUFFISANCE DE LA STATISTIQUE

COMME BASE DE DÉMONSTRATION

DANS LES QUESTIONS DE LIBRE-ÉCHANGE ET DE PROTECTION.

I.

Les économistes, qui ont gardé jusqu'à présent le monopole de l'étude théorique des systèmes douaniers, ont procédé à leurs recherches au moyen d'une méthode fort sujette à caution. En effet, leurs raisonnements sont, en règle, basés sur une conception toute intellectuelle des choses, formée *a priori*, au gré des tendances personnelles de l'esprit qui la crée. Il en résulte que les postulats qu'ils émettent, et sur lesquels ils bâtissent leurs théories, valent autant que le point de départ choisi par leur auteur. Si ce point de départ est juste, la théorie peut l'être aussi dans une mesure plus ou moins grande. Dans le cas contraire, tout ce qu'on en déduit est erroné.

Cette méthode est évidemment fautive, puisqu'elle subordonne la valeur de tout un corps de doctrine, de toute une série de raisonnements, à celle d'une conception artificielle qui a les chances les plus grandes pour tomber à côté de la vérité. Elle est en outre incomplète, car elle écarte systématiquement, sous prétexte de simplicité, un grand nombre de faits dont elle refuse de tenir compte, quelle que soit l'étendue et la puissance de leur action. Les économistes se meuvent ainsi dans un milieu arbitrairement composé, où les abstractions et les suppositions abondent, où des

faits tronqués sont groupés dans un ordre qui n'a rien de scientifique. Un auteur allemand, M. Lujo Brentano, disait fort justement à ce propos : « L'économie politique classique a créé un homme exempt de toutes les empreintes que lui donnent le métier, la classe, la nationalité et son degré de civilisation... Elle ne connaît point de différence de race, de religion, de siècle... Sa psychologie ne connaît que deux mobiles comme ressorts des actes de l'homme ». S'il en est ainsi, comment l'économie politique peut-elle espérer de réussir à nous expliquer les rapports économiques des individus et des peuples, en partant d'une supposition qui a pour premier défaut d'être inexacte? On conviendra que le fait d'avoir pour base une erreur, et qui pis est une erreur voulue, n'est à aucun degré le caractère de la science. Nous allons voir la conséquence de cela en ce qui concerne particulièrement la question des tarifs douaniers.

Les économistes sont presque tous, sinon tous, résolument libre-échangistes. A les en croire, le régime idéal de la liberté est le seul qui puisse assurer la richesse et bonheur universels. Cette conception théorique a au moins le tort de se heurter, à chaque instant et dans tous les lieux, à la contradiction toute-puissante des circonstances de la vie pratique. Il est bien évident, en effet, que l'homme, étant donnés sa nature et ses besoins d'une part, la différence des milieux et des organisations d'autre part, ne peut se plier en tous lieux et en tous temps aux exigences d'une seule et même théorie. Il y a bien longtemps déjà que l'on a formulé proverbialement la logique de sa situation : *primo vivere, deinde philosophari.* Les économistes renversent la proposition, et c'est là justement que gît la cause initiale de la faiblesse de leurs doctrines, et du discrédit qui les atteint de nos jours. Cela est aisé à démontrer.

Nous observons d'abord que les économistes, pour expliquer la question douanière, partent encore d'une supposition. L'un des fondateurs de l'économie politique, Adam Smith, s'exprime ainsi au sujet de la liberté des échanges : « *Si toutes les nations venaient à suivre le noble système de la liberté des exportations et des importations,* les différents États entre lesquels se

partage un grand continent ressembleraient à cet égard aux différentes provinces d'un grand empire. De même que, parmi les province d'un grand empire, suivant les témoignages réunis de la raison et de l'expérience, la liberté du commerce intérieur est non seulement le meilleur palliatif des inconvénients d'une cherté, mais encore le plus sûr préservatif contre la famine; de de même la liberté des importations et des exportations le serait entre les différents États qui composent un vaste continent » (1). Le procédé de l'école ressort bien nettement de cette citation. Pour établir son raisonnement, A. Smith *suppose* que les différents États occupent une situation géographique équivalente; que leurs qualités climatériques, culturales, minérales, présentent une sensible égalité; que les populations qui les occupent sont pareillement douées et organisées pour le travail. Il suppose aussi que les États n'ont pas d'intérêts différents de ceux des provinces d'un même pays. Il imagine enfin que l'on peut comparer exactement le commerce intérieur, et le commerce extérieur, comme si les mêmes conditions, les mêmes règles, les mêmes intérêts, présidaient à leur organisation réciproque. Voilà, on en conviendra, bien des suppositions hasardées, et même manifestement fausses. Chacun sait au contraire combien les États sont différents par la position, par le sol, par les productions, par la race. De plus, il est évident que la comparaison établie par le philosophe écossais entre le trafic intérieur de chaque État, et ses relations internationales, est abusive et inexacte. Déjà, les conditions réciproques des provinces d'un même pays sont, bien souvent, assez différentes pour amener entre elles des rivalités très marquées et une concurrence active, mais du moins elles sont, en général, soumises à une législation identique, elles font partie d'un même corps politique dont les intérêts généraux sont les leurs, elles supportent des charges à peu près équivalentes, et jouissent des mêmes avantages de sécurité. Lorsqu'il s'agit d'États et non plus de provinces, les choses changent du tout au tout, et les différences s'accentuent dans une mesure considérable. L'organisation de la

(1) *Richesse des nations*, édit. de la collection des principaux économistes, Paris 1843, t. II, p. 144.

vie privée, celle des pouvoirs publics, la législation, les tendances politiques, les charges et les avantages, la race même, tout change à la fois, plus ou moins, selon les pays, mais toujours assez pour qu'il soit impossible d'établir avec exactitude une comparaison comme celle d'Adam Smith. Tels sont les inconvénients d'un système bâti *a priori* sur une conception sortie du pur raisonnement, et non pas de l'examen précis des faits.

Adam Smith vivait à la fin du siècle dernier. Ses idées, longtemps contestées par les hommes de gouvernement et par les praticiens, ont triomphé seulement après le milieu du dix-neuvième siècle. Depuis elles ont été démenties souvent par les faits, et de nouveau on les discute aujourd'hui avec une grande vivacité. Mais sa méthode erronée et décevante est restée celle des économistes contemporains. Comme lui, ils s'en tiennent obstinément au procédé de l'hypothèse non vérifiée, prise comme base de démonstration, et ils ne réussissent qu'à copier servilement son erreur. Ainsi, selon M. Baudrillart (1). qui, lui aussi, raisonne presque constamment sur des suppositions gratuites, « le commerce entre les nations présente le même avantage que le commerce de province à province... La nation qui exporte un certain produit en retour d'autres marchandises, se livre, par suite de la certitude et de l'étendue du marché, avec plus d'ardeur et d'habileté, à la production de ce qu'il lui est impossible d'obtenir plus économiquement, et reçoit en échange d'autres objets également obtenus avec le moins de frais possible. De là une tendance, pour chaque nation, au plus haut développement industriel et à la plus grande richesse ». S'il en est ainsi, comment se fait-il donc que des États anciennement libre-échangistes, comme la Turquie, la Perse, divers pays sud-américains, voient encore leur production industrielle nulle ou monopolisée aux mains des étrangers? Comment se fait-il que l'Angleterre ait pu développer son industrie et son commerce, au point de se mettre hors de pair, avant d'avoir adopté et appliqué la théorie de la liberté des échanges? Comment se fait-il enfin que les États-Unis de l'A-

(1) *Manuel d'économie politique*, 3e édit., 1872.

mérique du Nord soient aujourd'hui lancés sur la voie d'un progrès extraordinairement prompt et puissant, en dépit de l'existence d'un tarif prohibitif? Les faits démentent évidemment la théorie, et, malgré les raisonnements les plus subtils, en démontrent à l'évidence l'inexactitude.

Mais on pourrait répondre à cela que M. Baudrillart est déjà un économiste de la vieille école, et que sans doute les auteurs plus récents savent se mettre mieux d'accord avec les faits. Interrogeons donc l'un de ceux-ci. D'après M. Ch. Gide (1), l'économie politique « n'admet pas et ne comprend pas que le commerce international soit soumis à d'autres règles qu'un commerce quelconque. Pour elle, cette célèbre question n'en est pas une... L'échange est une forme de la division du travail, et son utilité est absolument indépendante de la question de savoir si ceux qui échangent appartiennent à un même pays ou à des pays différents ». Ainsi le parti pris est toujours le même, et le résultat tout pareil. M. Gide, comme ses *anciens*, comme ses maîtres peut-on dire, fait abstraction d'une quantité de circonstances, identifie en bloc toutes les situations, et persiste imperturbablement à professer cette opinion qu'il n'est point de différences entre les rapports établis chez les ressortissants d'un même État, et ceux qui interviennent entre pays différents. Pour rendre vraie la proposition, il faudrait au moins supprimer d'abord toutes les causes de différence et d'inégalité entre les États.

En résumé, les économistes ne tiennent pas compte de la diversité naturelle ou acquise des peuples. Ils n'admettent pas pour chaque pays le droit de suivre une politique nationale. Ils ont imaginé une sorte d'internationalisme humanitaire qui est en contradiction formelle avec les faits de la vie courante. Les propagateurs officiels de cette prétendue science, les professeurs des écoles de droit, ont bien senti le néant d'une telle conception; cependant ils l'ont admise en s'efforçant seulement de l'amender. Par quoi? Par un remède pire que le mal. En effet, suivant eux l'intérêt national, abandonné aux hasards de la lutte économique,

(1) *Principes d'économie politique*, Paris, 1891, par Ch. Gide, professeur à la Faculté de droit.

doit être soutenu, s'il faiblit, par l'action multipliée, personnelle de l'État. Dans ces conditions l'économie politique, fortement mélangée de socialisme, et vulgarisée du haut d'une chaire officielle par un professeur public, devient un véritable poison intellectuel pour les jeunes esprits auxquels on l'impose avec la sanction précise d'un examen obligatoire. Ces maîtres se font les avocats d'une formation sociale inférieure.

Les hommes d'affaires sont tout aussi absolus dans leur opinion et exagérés dans leurs prétentions, au moins dans beaucoup de cas, et s'ils n'obéissent pas comme les économistes à l'impulsion d'un raisonnement sophistique, ils réduisent leurs conceptions au niveau d'un intérêt mal entendu. Un grand nombre d'entre eux craignent par-dessus tout la concurrence, et l'effort nécessaire pour lui résister. Leur idéal se résume en un calme courant de transactions, sur un marché limité, mais sûr, sans lutte, sans progrès rapide, sans transformations coûteuses, avec des profits assurés. Pour ceux-ci, la protection est la situation normale, nécessaire, de droit. En mai 1814, la Chambre de commerce de Rouen écrivait dans une pétition adressée au roi : « La prohibition est de droit politique et social. Depuis le fabricant qui a employé tous ses moyens pécuniaires à former un établissement jusqu'à l'ouvrier qui y trouve un moyen d'existence pour lui et sa famille, tous réclament, et avec raison sans doute, le droit de fournir exclusivement à la consommation du pays qu'ils habitent (1). »

On voit de suite le côté faible de ce raisonnement. S'il est absurde de dire que le libre-échange est une règle absolue, il est abusif de prétendre que l'acheteur appartient exclusivement au fabricant le plus voisin, et doit subir sans condition sa loi, aussi dure qu'il voudra la faire. On aboutirait par là, dans certains cas, à la création d'un monopole excessif, insupportable, permettant à une classe de citoyens d'exploiter impunément toutes les autres, et appelant par suite les haines et les guerres de classes. L'histoire offre de fréquents exemples d'abus de cette nature,

(1) Cité par M. Amé, *Etude sur les tarifs de douanes*, 1876.

des malheurs publics qu'ils ont causés. Au fond, cette erreur provient, comme la précédente, de l'application d'une méthode incomplète. Les économistes raisonnent sur un intérêt général mal compris; les industriels prohibitionnistes calculent d'après un intérêt personnel bien souvent aveugle, dont la satisfaction peut en définitive tourner contre leur propre situation. Il faut donc se méfier de cette tendance au moins autant que de la doctrine opposée.

Il y a, dans cette différence radicale des points de départ, une première cause, à peu près insoluble, de dissentiment entre les deux écoles : celle des libre-échangistes de principe, et celle des protectionnistes par intérêt. Il en est une autre dans la nature des arguments que chacune d'elles apporte pour justifier vis-à-vis de l'autre ses propres prétentions. En fait, toutes deux, après avoir établi leur siège d'avance, cherchent à prouver leurs dires par des preuves réunies dans ce but. Cette manière de faire les conduit naturellement à choisir parmi les faits accumulés ceux qui répondent à leur thèse, en négligeant les autres. De plus, de même que leur méthode est incomplète, ils se contentent d'indications partielles, souvent même peu sûres. C'est ainsi que toutes les discussions roulent presque uniquement sur les chiffres des statistiques commerciales. Or il faut voir ce que valent ces chiffres pour en bien apprécier la portée documentaire.

II.

On a beaucoup médit de la statistique en général, et de la statistique douanière en particulier. Il faut avouer que les chiffres de cette dernière prêtent à la critique, et cela dans une large mesure. Trois causes principales tendent à les vicier dans tous les pays, ce sont : l'imperfection des procédés d'investigation du service; l'indifférence des agents; la résistance du public. De ces trois causes résultent les conséquences suivantes :

1° La douane est dans l'impossibilité de relever la totalité des entrées et des sorties de marchandises et de numéraire.

2° Elle ne peut apprécier exactement, ni en quantité, ni en

espèce, ni en valeur, la plupart des articles qu'elle recense.

3° Cette incertitude s'accroît encore par l'effet des négligences ou des erreurs des commis chargés de colliger les chiffres.

Additionnez ces causes d'erreur, et vous verrez que les administrations douanières sont incapables de fournir des chiffres dignes de foi, ou même seulement assez approximatifs pour servir de base unique, à un raisonnement sérieux. Ceci appelle d'ailleurs une explication détaillée.

Je dis en premier lieu que l'administration est dans l'impossibilité de constater la totalité du mouvement des échanges. Cette imperfection des statistiques commerciales est bien connue. Chacun sait, en effet, qu'une quantité d'articles de valeur sont importés dans les différents pays, ou exportés sous forme de vêtements, de bijoux, de lingerie, d'objets de mode, de numéraire, etc., etc., par la foule des gens qui voyagent pour leur plaisir ou leurs affaires. Bien des millions circulent ainsi sans que les douaniers en tiennent le moindre compte. Le chiffre des entrées et des sorties accusé par la statistique est donc faux déjà à ce point de vue. Il est à remarquer aussi que les erreurs de cette nature sont loin de se balancer de pays à pays, car tous ne reçoivent pas le même nombre de visiteurs. Il est évident, par exemple, que la France, l'Italie et la Suisse ont une autre situation à cet égard que l'Autriche-Hongrie ou l'Angleterre.

La franchise douanière dont jouissent les correspondances postales est encore une cause grave d'erreur pour la statistique commerciale. Indépendamment des valeurs papier contenues dans les lettres, non déclarées ou déclarées pour un chiffre très inférieur à leur montant, on envoie par la poste une quantité d'articles de commerce que la douane ne contrôle pas, au moins dans la plupart des pays. Cette cause d'erreur s'est aggravée dans une large mesure par l'effet de la création du service des colis postaux. Des articles de luxe sont envoyés en grande quantité et pour une valeur considérable par cette voie, sans que, le plus souvent, la douane s'en préoccupe (1).

(1) Cf. Rapp. de M. Permezel sur l'industrie de la soie. Conseil sup. du commerce, 1890.

Une troisième cause vient encore dissimuler aux agences douanières une partie des entrées de marchandises, et dans certains pays cette cause agit sur une échelle extrêmement vaste. Il s'agit de la contrebande. En France, où le service des douanes est réputé pour sa vigilance, son intégrité, son organisation supérieure, où la surveillance est relativement facile sur une frontière de terre assez restreinte, la circulation occulte des marchandises est déjà considérable. Elle s'organise de deux façons différentes. En premier lieu, il n'est guère de voyageur passant la frontière qui ne se fasse pour un instant contrebandier, car partout les plus honnêtes gens sont très persuadés qu'il n'y a rien de coupable dans le fait de tromper l'État. Certaines personnes même fraudent sans le savoir, par ignorance des lois et des taxes. Or, comme il est aisé de dissimuler un grand nombre d'articles de faible volume, mais de grande valeur, le service est constamment trompé, quelle que soit sa vigilance. Cela est bien pis lorsque les employés eux-mêmes favorisent la fraude moyennant pourboire. En France, ce dernier fait est inconnu ou du moins extrêmement rare. Mais il est des pays où le douanier est infiniment plus sensible que chez nous aux séductions pécuniaires. Dans tout l'Orient, dans l'Amérique du Sud, dans certains pays d'Europe, spécialement ceux du Midi, les complaisances de la douane sont proverbiales. Aux États-Unis, les fraudes de ce genre sont d'usage quotidien; le baron de Mandat-Grancey, dans son petit volume intitulé : *En visite chez l'oncle Sam*, en donne un exemple caractéristique, que j'aurais volontiers cru un peu chargé, si Henry George, dans son grave ouvrage : *Protection ou Libre-échange*, ne citait plusieurs faits analogues. Du reste la corruption bien connue du service civil américain est assez grande pour expliquer une telle situation. Il n'en est pas moins vrai que les chiffres de la statistique commerciale se trouvent par là sensiblement faussés.

Cette espèce de contrebande n'est pas la seule. Dans tous les pays, une population plus ou moins nombreuse, répandue parmi les habitants des frontières, vit habituellement du transport en fraude d'articles variés. Les marchandises divisibles en paquets

portatifs sont naturellement importées de la façon la plus courante. Ainsi, en France, le café, le tabac, les alcools, le sucre, les dentelles, etc., entrent incessamment en dépit du zèle des brigades de surveillance. On introduit même des marchandises plus encombrantes, par divers moyens. La preuve en est que de temps en temps un procès retentissant vient affirmer l'habileté des fraudeurs et l'insuffisance des moyens d'action du service. Tout récemment encore on a découvert à Halluin, sur la frontière belge, une affaire fort grave, dans laquelle plusieurs commerçants notables du Nord furent impliqués; elle aboutit à une multiple condamnation, ordonnant la restitution au Trésor de *trois millions de francs* représentant par estimation les droits non payés sur une quantité de pièces de toiles introduites en fraude par une maison placée à cheval sur la frontière. Une autre affaire du même genre, portant sur les cafés et les poivres, a été éventée dans la même région au début de 1892.

S'il en est ainsi en France, que doit-on penser des pays où la surveillance est mal organisée, insuffisante, ou corruptible, et que vaut, en fin de compte, la statistique de ces pays? Un document officiel, le rapport annuel du contrôleur général des douanes de Washington pour 1891, établit que sur la frontière du Canada, entre le lac des Bois et l'océan Pacifique, sur environ 1.100 milles de développement de la frontière, *vingt agents seulement sont chargés de la surveillance.* Il en est à peu près de même sur la frontière mexicaine. Les Chinois, prohibés comme on sait du territoire nord-américain, y pénètrent par milliers en empruntant d'abord la voie des ports canadiens, où on leur fait payer un droit de 50 dollars par tête. Saisis et expulsés, ils ne tardent guère à revenir, sans rien payer cette fois. Naturellement, des marchandises en quantité considérable entrent en fraude par la même voie. On sait notamment qu'il existe au Canada des fabriques d'opium dont la production presque entière arrive aux États-Unis sans payer un cent au Trésor fédéral. En outre, il est établi que sur les lignes de chemins de fer entre le Canada et les États-Unis, les employés des trains de

voyageurs introduisent tous en fraude des petits paquets d'articles divers, spécialement d'articles de luxe.

Je pense qu'il serait facile de multiplier les exemples de ce genre, en les empruntant à tous les pays pourvus d'une ligne douanière, mais il est inutile d'insister; je crois avoir suffisamment établi ce premier fait, *que la douane est dans l'impossibilité de relever la totalité des entrées de marchandises ou de numéraire*. Une portion considérable, variant avec chaque pays, échappe totalement à son contrôle, et par suite ne peut être chiffrée dans ses statistiques.

Quant aux sorties, on peut dire sans hésiter que les causes d'erreur sont plus graves encore. Voici pourquoi. A l'heure actuelle la plupart des gouvernements ne font plus payer de droits de sortie. Il en résulte que les services douaniers n'ont pas d'intérêt majeur à contrôler avec exactitude les exportations. La plupart du temps, ils acceptent telles quelles les déclarations des exportateurs, et au besoin ils y suppléent par une estimation faite à l'œil. Or les exportateurs peuvent être poussés à dissimuler le poids, la nature ou la valeur de leurs colis par l'un de ces deux motifs, ou par tous les deux : le premier réside en ceci que la déclaration servira souvent, à l'arrivée à destination, de base pour le calcul d'un droit d'entrée; dès lors, on s'arrange pour payer le moins possible, au moyen d'une déclaration réduite. Je reviendrai là-dessus tout à l'heure. Le second motif provient de ce fait que très souvent les compagnies de transport acceptent telle quelle, comme base de calcul du prix ou fret, la déclaration de l'expéditeur. Celui-ci est encore tenté dans le même sens, et trompe du même coup transporteurs et douaniers. On voit de suite le résultat au point de vue de la statistique des exportations. En France, où, encore une fois, le service est organisé aussi bien que la nature des choses le permet, on a constaté des différences énormes entre les chiffres du tableau annuel de la douane et les évaluations approximatives faites par les gens du métier. Ainsi, je vois dans un rapport officiel sur l'industrie des glaces que l'exportation de ce produit, indiquée pour un chiffre de 6 millions dans les relevés statis-

tiques, est estimée valoir en réalité 14 millions. Un autre rapport également officiel, celui de M. Permezel, contient cette affirmation : l'exportation des soieries, indiquée pour un chiffre de 248 millions pour 1889, doit être en réalité bien supérieure; elle peut dépasser 320 millions, d'après les estimations faites dans les principaux centres. Beaucoup d'autres branches industrielles sont dans le même cas. Ces différences indiquent bien ce que valent les chiffres officiels.

III.

J'ai avancé ensuite que la douane ne peut apprécier exactement ni la quantité, ni l'espèce, ni la valeur, de la plupart des articles qu'elle recense soit à l'entrée, soit à la sortie. Cela est aisé à démontrer. L'incapacité de la douane à ce point de vue provient de deux causes principales : 1° de la fraude; 2° de l'imperfection des procédés de contrôle et d'évaluation.

Au moment de l'entrée d'une marchandise sur un territoire, il s'établit d'ordinaire une sorte de lutte entre le service douanier local et l'importateur. Le premier essaie en principe d'assurer la perception exacte et complète du droit établi au profit du Trésor; le second s'efforce de payer le moins possible. Je ne crois pas calomnier le commerce en disant qu'il en est ainsi dans la plupart des cas. Et plus le tarif est élevé, plus la lutte est vive, parce que l'intérêt devient considérable. Aujourd'hui que les affaires sont rendues si difficiles par une âpre concurrence, et que les profits se liquident souvent dans une limite très restreinte, il y a pour l'importateur une tentation très forte dans ce fait qu'une économie de quelques unités pour cent sur le droit de douane peut assurer son bénéfice. Il essaie donc de réaliser cette économie en trompant le service d'une façon ou de l'autre, et il fraude ainsi sans beaucoup de scrupule, parce qu'il s'agit, en fin de compte, des intérêts d'une entité, d'une personne morale, le Trésor public; or j'ai déjà constaté que bien peu de personnes, parmi les plus rigides, hésitent à berner le fisc.

Pour bien expliquer la portée possible des fraudes de cette nature, il faut rappeler le mode de perception des droits de douane. Ces droits peuvent être perçus *ad valorem,* c'est-à-dire selon la valeur des articles importés, à raison de tant pour cent. En pareil cas on demande à l'importateur une déclaration portant la quantité, la nature et la valeur de ses marchandises. Le service vérifie en se basant sur cette déclaration, avec une rigueur plus ou moins grande, selon le zèle, la capacité, le nombre des agents, ou l'encombrement des entrepôts. D'abord, la douane ne peut retenir trop longtemps les colis, car elle entraverait le commerce et lui porterait de graves préjudices. Ensuite, le commerce use de mille moyens souvent très difficiles à prévoir ou à déjouer, pour arriver à son but, c'est-à-dire à la réduction du droit au moyen d'une dissimulation. Et comme il est impossible qu'un modeste commis sache apprécier au juste les milliers d'articles différents qui passent sous ses yeux, on se contente d'un à peu près. Toutes les déclarations raisonnables sont acceptées telles quelles ; on ne conteste que celles où la fraude est par trop visible, et, en fin de compte, les chiffres de la statistique douanière se trouvent réduits par là de 10, 20, 30 et même 50 %, selon les articles et selon les pays.

Cela est si vrai, qu'en France on a renoncé à la pratique des droits *ad valorem,* à la suite d'une minutieuse enquête, parce que l'on a considéré que les *intérêts du Trésor étaient lésés dans une mesure par trop considérable par la fraude sur les déclarations!* En Turquie, où l'importation ne paye pas plus de 8 %, on considère que les valeurs déclarées sont inférieures de 25 ou 30 % à la réalité (1). Le cas est le même en Italie, car le consul anglais à Gênes écrivait, en 1890, dans un document officiel : « Je joins comme de coutume à mon rapport tous les renseignements que j'ai pu me procurer sur le mouvement du commerce. Ils proviennent des négociants et de diverses personnes intéressées dans le trafic de chacun des articles dont il est question *Je suis beaucoup plus disposé à ajouter foi à ces avis qu'aux statistiques offi-*

(1) *Consular Reports,* 1887.

cielles, car je sais personnellement combien elles sont inexactes dans beaucoup de cas (1).

Si la corruption des agents s'ajoute à l'imperfection du contrôle, l'erreur prend alors des proportions gigantesques.

Le dernier rapport du contrôleur général des douanes de Washington signalait un certain nombre de fraudes relevées en 1890-91, et pratiquées, selon ce fonctionnaire lui-même, sur une grande échelle aux États-Unis. Voici quelques exemples des procédés employés par les importateurs. Des caisses de gants déclarées pour moitié de leur valeur étaient reçues par des agents corrompus au taux de la déclaration et ne payaient par conséquent que demi-droit. Des soieries consignées à un courtier en douane étaient introduites par lui dans des conditions analogues. A San-Francisco, sur quatre caisses de cotonnades déclarées pour 327 dollars, on a découvert trois caisses de soieries estimées près de 3.000 dollars. « On ne sait pas encore exactement, dit le rapport, dans quelle mesure ce genre de fraude a été pratiqué ». La caisse contenant des articles conformes à la déclaration était seule présentée au contrôleur, qui prenait soin de limiter là sa curiosité. Les liqueurs exportées avec décharges de l'impôt intérieur, et invendues, jouissent du droit de réimportation moyennant l'acquit d'une taxe de 90 cents par gallon. Des commerçants ingénieux faisaient sortir des articles communs, et réimportaient les vases préalablement vidés, puis remplis de spiritueux passible d'un droit de 2 dollars et demi par gallon. Ces faits ont été découverts et réprimés, mais il en est sans doute bien d'autres que la douane fédérale ignore. Dans la République argentine, on vient de faire une enquête qui a révélé d'innombrables abus. De nombreux fonctionnaires, des notables du pays sont compromis. En Russie, la situation est sensiblement la même, car tout récemment on a vu traduire en justice le personnel entier de la douane de Taganrog, qui s'était entendu avec des commerçants de la ville pour frauder le Trésor.

Mais le système de perception peut être basé sur un tarif dit

(1) *Consular Reports*, 1891.

spécifique, c'est-à-dire fixé d'après la nature et la quantité des produits. La France est aujourd'hui dans ce cas. Comment les choses se passent-elles donc avec un tel tarif?

Je n'hésite guère à déclarer que la douane n'est pas beaucoup plus sûre de ses chiffres. Voici pourquoi. En réalité, l'administration cherche toujours, même avec un tarif spécifique, à proportionner la quotité du droit à la valeur des articles taxés, parce que cette base est la plus équitable au point de vue fiscal, et la seule admissible au point de vue économique de la protection. Pour y réussir, elle combine son tarif de telle sorte que tous les produits connus soient classés dans des catégories assez multipliées pour que l'on approche de la proportion du droit avec la valeur. Pour bien faire saisir cette combinaison je choisis des exemples dans le tarif français de 1892. Voici d'abord le numéro 652 :

			TARIF maxim	TARIF minim.
Parapluies et parasols.	de coton,	la pièce	0.50	0.25
	d'alpaga	—	0.75	0.50
	de soie	—	1.75	1.25

Ce numéro ne comporte que trois subdivisions, la première s'applique à des objets évidemment moins chers que ceux de la seconde; ceux-ci le sont moins que les articles de la troisième. On réalise donc une proportionnalité approximative, mais on impose au douanier une vérification assez minutieuse pour discerner celle des trois catégories à laquelle appartient le colis de parapluies qui lui est présenté. Que devient cette difficulté avec des articles plus compliqués, c'est ce que nous allons voir par d'autres exemples.

Voici notamment les tissus de coton. Ils sont répartis dans le tarif français de 1792 en 33 numéros (404-437). Le numéro 404 est combiné de la façon suivante :

TISSUS DE COTON PUR, UNIS, CROISÉS ET COUTILS.	TARIF maxim.	TARIF minim.
404 *Écrus,* présentant en chaîne et en trame, dans un carré de 5 millimètres de côté, ceux pesant : 13 kil. et plus, les 100 mètres carrés, 27 fils et moins, les 100 kil.	80 »	62 »
Id., 28 à 35 fils, id.	100 »	77 »
Id., id., 36 à 43 fils, id.	125 »	96 »

TISSUS DE COTON PUR, UNIS, CROISÉS ET COUTILS.	TARIF maxim.		TARIF minim.	
404 *Écrus*, présentant 44 fils et plus, les 100 kil.	153	»	118	»
Id., 11 kil. inclusivement à 13 kil. exclusivement, 27 fils et moins, id.	91	»	70	»
Id., id., 28 à 35 fils, id.	113	»	87	»
Id., id., 36 à 43 fils, id.	139	»	107	»
Id., id., 44 fils et plus, id.	170	»	131	»
Id., 9 kil. inclusivement à 11 kil. exclusivement, à 27 fils et moins, id.	117	»	90	»
Id., id., 28 à 35 fils, id.	144	»	111	»
Id., id., 36 à 43 fils, id.	179	»	138	»
Id., id., 44 fils et plus, id.	223	»	172	»
Id., 7 kil. inclusivement à 9 kil. exclusivement, 27 fils et moins, id.	139	»	107	»
Id., id., 28 à 35 fils, id.	170	»	131	»
Id., id., 36 à 43 fils, id.	214	»	165	»
Id., id., 44 fils et plus	299	»	230	»
Id., 5 kil. inclusivement, à 7 kil. exclusivement, 27 fils et moins, id.	167	»	129	»
Id., id., 28 à 35 fils, id.	180	»	139	»
Id., id., 36 à 43 fils, id.	258	»	199	»
Id., id., 44 fils et plus, id.	390	»	300	»
Id., 3 kil. inclusiv. à 5 kil. exclusiv., 27 fils et moins, id.	299	»	230	»
Id., id., 28 à 35 fils, id.	375	»	287	»
Id., id., 36 à 43 fils, id.	468	»	360	»
Id., id., 44 fils et plus, id.	715	»	550	»
Id., moins de 3 kil. les 100 mètres carrés, id.	806	»	620	»

Le numéro 405 comprend les mêmes subdivisions pour les tissus *blanchis*, et le numéro 406 également pour les tissus *teints*. Certains types présentent un élément de complication différent. Voici entre autres le numéro 411 :

411 Tissus de toute sorte en coton pur ou mélangé fabriqués en tout ou en partie avec des fils teints, blanchis ou glacés, les 100 kil.

(Resteront dans cette catégorie les tissus contenant des liteaux espacés de moins d'un mètre.)

Droit des tissus écrus augmenté de 65 0/0 plus le droit afférent à la teinture au blanchiment ou au glaçage pour le tarif général et de 50 0/0 pour le tarif minimum.

Je le répète, ce ne sont là que des exemples pris entre beaucoup d'autres types du même genre, afférents aux tissus, aux papiers, aux ouvrages en métaux, etc. Choisissez maintenant entre tous les commis de la douane le plus habile, le plus intelligent, le plus expérimenté, le plus intègre; mettez-le dans un port fréquenté comme le Havre, Bordeaux ou Marseille, en présence d'une quantité d'importateurs intéressés à le tromper, et

vous verrez qu'ils le tromperont en effet, dans une mesure variable, sur le poids, sur l'espèce, sur la catégorie. Ils profiteront de la moindre défectuosité du tarif pour faire classer leur produit dans une catégorie moins taxée; ils combineront leurs procédés de fabrication de façon à faire naître des incertitudes qui leur profitent. Et, en fin de compte, la statistique, qui devrait être en quelque sorte la photographie du mouvement des marchandises pour justifier l'usage qu'on en fait et l'autorité qu'on lui attribue, ne sera qu'une image tronquée, inexacte, infidèle, des choses. Mais ce n'est pas tout encore.

Avec les droits spécifiques l'importateur n'a pas à déclarer la valeur de ses marchandises, puisque la base du droit résulte de l'espèce, non de la valeur. Il en est du reste de même pour les exportations qui n'ont à payer aucune taxe. Cependant la douane indique dans ses tableaux *la valeur actuelle des marchandises entrées ou sorties,* et très généralement *on ne raisonne que sur les chiffres de valeurs ainsi indiqués.* Comment ces chiffres sont-ils donc établis, au moins en France?

Il existe chez nous une commission composée d'un certain nombre d'hommes d'affaires, pris parmi les notables des principales spécialités. On l'appelle la commission des valeurs en douane. Elle est subdivisée en sous-commissions qui s'occupent chacune d'une catégorie d'articles répondant à la compétence de ses membres : produits des fermes, produits minéraux, soie, coton, laine, etc., etc. Ces sous-commissions examinent chacun des articles du tarif, et en indiquent la valeur moyenne par unité pour l'année courante; le résultat final de leur travail constitue le tableau des valeurs actuelles en douane. C'est d'après ce tableau que le commis chargé de ce soin évalue, par exemple, une caisse pesant 250 kilos, contenant un tissu écru de coton classé parmi la catégorie pesant au moins 13 kilos les 100 m. carrés, et comptant de 36 à 43 fils en chaîne et en trame aux 5 millimètres!

On aperçoit de suite le côté artificiel de cette combinaison compliquée. Le commis peut être trompé, ou il peut se tromper lui-même sur le poids et sur la catégorie de la marchandise;

de plus, le prix qu'il applique est un prix moyen, qui s'écarte sensiblement de la vérité en plus ou en moins, qui n'est jamais, ou presque jamais, la réalité même. Ainsi l'erreur est probable sur la quantité, l'espèce, la valeur. Dans de pareilles conditions, encore une fois que vaut la statistique comme base de raisonnement? C'est un renseignement qui, avec des apparences de précision mathématique, reste très vague, très incomplet, très sujet à caution, et il ne peut en être autrement. Je demande à présent ce que valent à leur tour les théories échafaudées sur une pareille base?

IV.

La douane est donc dans l'impossibilité de connaître tout ce qui traverse la frontière; elle connaît mal ce qui passe sous ses yeux. Par suite, même lorsqu'elle agit fidèlement et de son mieux, une bonne partie des faits lui échappe. Quand ses agents sont infidèles, ou seulement négligents, l'imperfection des statistiques dépasse tout ce qu'on peut imaginer : on peut en toute justice les appeler des comptes fantastiques. Comme beaucoup de faits, tels que les entrées et sorties d'articles exempts, ou la détermination de la valeur pour les articles taxés spécifiquement, ne sont, pour le service douanier, qu'une tâche secondaire, peu ou point contrôlée, les commis réservent leurs efforts pour la partie sérieuse de la besogne, pour ce qu'ils considèrent assez naturellement comme leur mission essentielle, c'est-à-dire pour la détermination et le calcul des taxes. Le reste est fait bien souvent sans le moindre soin, à vue d'œil, au hasard, par à peu près. C'est encore là une raison importante pour que l'on refuse aux statistiques douanières une confiance qu'elles ne méritent à aucun degré.

Ceci nous amène enfin à faire une dernière constatation qui achèvera de nous édifier sur la valeur des tableaux des douanes et des théories dont ils sont l'argument essentiel. A chaque instant on compare entre eux les chiffres de ces tableaux. Ainsi, on

cherche à se rendre compte des différences qui se sont produites, dans un même pays, entre deux époques ou deux périodes déterminées. Ou bien encore on rapproche les chiffres relatifs à deux pays quelconques, afin de comparer leur situation réciproque. Cette méthode est radicalement fausse, *car il est impossible d'établir une comparaison exacte entre les diverses périodes de la statistique douanière d'un même pays, et encore moins entre les résultats indiqués pour des pays différents.* C'est ce que je vais démontrer.

Les causes de cette impossibilité sont variées. Elles proviennent : 1° des changements fréquents apportés par chaque administration dans ses procédés et ses bases de calcul ; 2° de l'organisation différente du service dans les divers pays ; 3° de l'imperfection ou de l'insuffisance variables des moyens de constatation.

Il arrive souvent que les administrations douanières modifient leurs procédés et leurs bases de calculs. Ainsi, en France, le *Tableau général du Commerce,* publié chaque année par l'administration des douanes, se divise en plusieurs séries bien distinctes. De 1826 à 1847, la valeur des marchandises a été appréciée ou vérifiée d'après un tableau dressé une fois pour toutes sur des évaluations moyennes, en 1826. En 1847, on se rendit compte de l'absurdité d'un système qui rendait fixes les bases d'appréciation de la douane, et l'on institua la Commission permanente des valeurs en douane, chargée d'établir chaque année le tableau des prix moyens de tous les articles entrant ou sortant d'une façon courante. Au moyen de ce tableau on calcule la valeur des articles recensés. Le procédé est donc tout différent, et il est devenu évidemment impossible de comparer avec quelque chance de vérité ces deux périodes si distinctes : 1826-1847, et 1847 à aujourd'hui.

Jusqu'en 1869, on considérait dans tous les cas comme pays de provenance celui dont le navire avait été expédié en dernier lieu pour la France, et comme pays de destination celui dans lequel se rendait d'abord le navire exportateur. Il en résultait qu'une balle de café expédiée du Brésil au Havre avec relâche ou transbordement à Lisbonne, était inscrite comme originaire du

Portugal, tandis qu'une caisse de cotonnades partie de Rouen pour New-York avec arrêt à Liverpool, était comptée comme exportation en Angleterre. Il en était de même avant 1857 pour les expéditions par terre. Mais depuis 1858 pour celles-ci, depuis 1870 pour les transports maritimes, on demande aux expéditeurs et aux importateurs de désigner le lieu définitif de destination ou d'origine. Le procédé est beaucoup plus rationnel, mais toute comparaison établie entre le régime nouveau et l'ancien devient impossible. Observons d'ailleurs que les renseignements actuels de la douane sont encore relatifs. D'abord l'expéditeur n'est pas toujours assuré de vendre son produit dans le pays vers lequel il le dirige; peut-être sera-t-il amené à en faire lui-même la réexpédition. Mais surtout, il ignore si son acheteur n'est pas un simple intermédiaire, qui destine par avance son acquisition à un pays autre que le sien. Les Anglais, par exemple, achètent beaucoup en France pour revendre un peu partout. Quand la douane nous indique le chiffre brut des exportations à destination de l'Angleterre, elle nous donne donc un renseignement incomplet et difficile à comparer avec les chiffres relatifs à d'autres pays placés dans une condition différente.

L'organisation différente du service dans les divers pays est aussi une cause capitale d'inégalité. En France, par exemple, il est fortement organisé, avec un personnel relativement nombreux, instruit, d'une intégrité qui ne comporte que des exceptions rares. Aux États-Unis, il est réputé insuffisant comme nombre, capacité et intégrité, je dirai plus loin pourquoi. Il en est de même en Russie et ailleurs. On conçoit immédiatement que des administrations aussi peu semblables obtiennent des résultats inégaux dans une comptabilité immense, qui exige beaucoup d'exactitude, de soin, de conscience chez les agents chargés de recueillir les chiffres et de grouper les résultats. D'ailleurs, les façons d'opérer ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Les marchandises ne sont ni désignées, ni groupées de même. Les vérifications se font par des moyens variés. Les valeurs sont établies par des procédés qui diffèrent soit par la rigueur, soit par l'exactitude. Le transit n'est pas calculé partout de la même façon; du reste certains

pays n'en ont pas beaucoup, et ne prennent pas même la peine de le distinguer. D'autres au contraire ne peuvent arriver à départager exactement le commerce général, transit compris, du commerce spécial. Parmi ceux-ci, la comptabilité du transit est établie sur des bases différentes. Comment se reconnaître au milieu de toutes ces variations, et surtout, comment comparer des résultats obtenus par des moyens aussi différents?

L'imperfection et l'insuffisance des moyens de constatation interviennent enfin dans tous les pays pour vicier les statistiques douanières, mais à des degrés différents. En effet, dans certains pays, le mouvement commercial est immense, et porte sur une infinité d'articles variés. Ailleurs la circulation des produits est moins active de beaucoup et porte sur un nombre plus restreint d'articles. Dans le premier cas, les difficultés sont beaucoup plus grandes que dans le second, et les risques d'erreur se multiplient en conséquence. Voilà encore un obstacle grave opposé à toute comparaison équitable.

En résumé, on peut donc affirmer d'une façon très nette, *que les statistiques douanières publiées dans les divers pays sont, pour des raisons nombreuses et graves, d'une inexactitude notoire, et que de plus il est impossible d'établir entre elles, soit pour un seul pays, soit pour plusieurs, des comparaisons même approximatives* (1).

Léon Poinsard.

(1) La librairie Firmin-Didot publiera le 1er novembre un volume dont je viens de terminer la préparation, sous ce titre : *Libre-Échange et Protection, la politique douanière de tous les pays appréciée d'après les circonstances de leur état social et économique.* Un volume in-8° de 640 pages, avec une table alphabétique des matières.

Le Directeur-Gérant : Edmond Desmolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

BIBLIOTHÈQUE D
NOV 2 1938
ÉTUDES

CARMAUX.

Dans la dernière livraison de la *Science sociale,* nous avons rendu compte des troubles survenus à Homestead entre des ouvriers américains et la puissante société industrielle présidée par M. Carnegie. Au moment où cette agitation prenait fin, des troubles du même genre se produisaient en France entre les mineurs de Carmaux et la Compagnie qui les emploie.

Les analogies entre les deux situations ne font pas défaut.

A Carmaux, comme à Homestead, nous nous trouvons en présence d'un nombre considérable d'ouvriers groupés sur un étroit espace par la grosse demande de main-d'œuvre qu'amène une grande exploitation industrielle. Sans la Compagnie, ces 2.800 ouvriers sont incapables de vivre en cet endroit; sans ces 2.800 ouvriers, la Compagnie n'a que faire des richesses minérales que renferme sa concession. Entre la Compagnie et les ouvriers, il existe donc très réellement un lien de fait étroit, absolument semblable à celui que nous indiquions entre les associés de M. Carnegie et les ouvriers d'Homestead.

Mais à Carmaux, le lien est plus étroit encore.

Au point de vue économique d'abord, parce que les mineurs de Carmaux se trouvent dans un pays où l'industrie est moins développée que dans le bassin de Pittsburgh. Il leur est plus difficile, par conséquent, de trouver ailleurs l'emploi de leurs bras, lorsqu'un conflit éclate entre eux et leurs patrons.

Au point de vue social aussi, parce que ces gens du Tarn, presque tous nés à Carmaux, ou dans les communes environnantes, mariés et fixés dans le pays, mineurs de père en fils, ne sont nullement disposés à chercher du travail en dehors de leur voisinage immédiat. Ils n'ont pas, comme la plupart des ouvriers américains, traversé l'Atlantique pour trouver de l'ouvrage ; ils ne sont ni aventureux, ni très débrouillés; en pratique, ils sont attachés à la mine.

L'entente entre la Compagnie et les ouvriers est donc une nécessité plus pressante encore à Carmaux qu'à Homestead. Quand il y a désaccord, la crise est plus grave.

Ce qui est tout à fait étrange dans la grève de Carmaux, c'est que cette crise, si redoutable à la fois pour les deux parties en présence, ait éclaté à l'occasion d'un intérêt étranger, ou à peu près étranger, au contrat de louage d'ouvrage qui lie les deux parties. Les patrons et les ouvriers étaient d'accord sur les salaires, sur les heures de travail, et même sur le règlement intérieur de la mine, rédigé au mois de mars à la suite d'un arbitrage ; il n'y a qu'une question qui les ait divisés : « la question Calvignac ».

M. Calvignac, secrétaire de la Chambre syndicale des mineurs et maire de Carmaux, serait-il nominalement réintégré dans sa situation d'ouvrier, situation qu'il promettait d'abandonner volontairement dès le lendemain, ou bien son renvoi serait-il maintenu par la Compagnie ? Tel était l'objet du désaccord.

Ainsi posée, — et elle est exactement posée, — la question semble puérile; mais quand on réfléchit que 2.800 ouvriers se sont privés de leurs moyens d'existence pour triompher sur ce point; que, d'autre part, une compagnie minière a supporté de grosses pertes pour ne pas céder au vœu des ouvriers, on est amené à conclure que cette question est une simple apparence et qu'elle en cache une autre. Cette autre, c'est la question politique.

Je n'ai pas la prétention d'avoir fait cette découverte. Tous ceux qui ont suivi dans les journaux l'affaire de Carmaux, tous ceux même qui ont prêté une oreille plus ou moins distraite aux propos qui s'échangent sur les événements du jour, savent cela,

à n'en pas douter. Je remarque seulement qu'il faut une étrange perversion des rapports normaux de patrons à ouvriers pour qu'un intérêt politique puisse troubler à ce point un atelier où l'on est d'accord sur le marché de travail. Voilà ce qu'il y a d'absolument extraordinaire dans la grève de Carmaux, et voilà aussi ce en quoi elle diffère totalement de celle d'Homestead. Que des ouvriers discutent leurs salaires, c'est tout naturel et très légitime; qu'ils se laissent aller à des violences quand ils se croient lésés, ce n'est plus légitime, mais c'est encore fort naturel; mais qu'ils refusent de travailler pendant deux mois pour assurer à un politicien une satisfaction d'amour-propre; cela demande une explication. J'ai essayé de la trouver dans les documents nombreux que la Presse a publiés ces temps derniers au sujet de Carmaux, ainsi que dans les débats de la Chambre, et je vais la présenter aux lecteurs de la *Science sociale* telle qu'elle m'a paru résulter de la comparaison de ces diverses sources d'information.

I. — CARMAUX AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI.

Les mines de Carmaux furent concédées en 1752 aux ancêtres du marquis de Solages actuel, et, depuis cette époque, la population environnante s'est habituée à trouver dans l'exploitation de ces mines l'emploi des bras que l'agriculture ne réclamai pas. On s'imagine assez aisément que le nouveau moyen d'existence, plus fructueux que le travail de la terre, dut être accueilli avec faveur au milieu du dix-huitième siècle, par les paysans de la région. En fait, la mine recruta ses ouvriers dans le pays, et, malgré les augmentations successives de personnel, malgré les facilités qu'offrent aujourd'hui à l'émigration rurale les moyens de transport perfectionnés et la création d'un grand nombre d'industries nouvelles, le Carmausien est toujours resté fidèle à sa mine; il a toujours suffi à toutes les demandes de main-d'œuvre de la Compagnie.

De là une conséquence importante : le mineur de Carmaux n'était, jusqu'à ces derniers temps, qu'un paysan de l'Albigeois un

peu mieux nourri que son frère le cultivateur, mieux logé, mieux vêtu. Il était assez bien rémunéré pour pouvoir aussi appliquer d'une manière plus profitable ses facultés d'épargne; il avait plus de facilité à s'élever, et il s'élevait en vrai paysan qu'il était, par l'acquisition de la terre. Loin de se mêler à aucune autre population ouvrière, il restait l'homme du pays, attaché au sol; souvent le travail de la mine n'était pour lui qu'un moyen d'arriver à s'assurer plus tard la possession du domaine patrimonial; autant de raisons qui le sollicitaient vers les habitudes d'ordre, d'économie, dont il avait reçu la tradition dans sa famille. La paix régnait aisément entre de semblables ouvriers et leurs patrons; le nombre relativement restreint des employés de la mine facilitait leurs rapports personnels avec l'élément dirigeant, et l'antagonisme restait à peu près inconnu.

Le type du mineur rangé, économe et content de son sort, existe encore aux environs de Carmaux; on le retrouve soit chez les ouvriers âgés et rebelles aux influences nouvelles, soit chez les ouvriers habitant la campagne, fixés sur un petit domaine isolé, et restés par ce fait plus paysans que leurs camarades. Les autres, ceux qui résident à Carmaux même, ou bien encore dans les agglomérations avoisinantes, à Blaye, à Rosières, à Saint-Benoît se sont profondément modifiés depuis quelques années sous l'influence d'une cause que nous allons indiquer.

En même temps que ses mines, la famille de Solages possédait à Carmaux une verrerie assez peu importante, mais placée dans des conditions telles qu'elle pouvait être facilement développée. En 1856, cette verrerie fut prise à bail par un industriel de Toulouse qui l'augmenta d'une façon notable et, en 1884, après une nouvelle transformation, la modeste exploitation du gentilhomme-verrier de l'Ancien Régime devenait une grosse affaire, montée par actions, et employant onze cents ouvriers.

Pendant ce temps-là, la mine avait bien suivi, elle aussi, une marche progressive, car l'extraction de la houille passait de 121.923 tonnes, en 1860, à 340.460 tonnes, en 1881 (1), soit une

(1) Élisée Reclus, *Géographie universelle, la France*, p. 458.

augmentation du simple au triple en vingt et un ans. Mais, tandis que la population locale suffisait aux besoins de l'exploitation minière, c'étaient exclusivement des ouvriers étrangers que recrutait la verrerie. C'est qu'on ne devient pas « souffleur », « grand garçon », ou même « cueilleur de verre », sans un apprentissage qui manquait aux Carmausiens. Le recours à des ouvriers étrangers devenait donc nécessaire, étant donné surtout qu'on voulait arriver rapidement à mettre la verrerie sur le pied d'une production considérable.

Dès lors, deux éléments disparates se trouvaient en présence dans ce milieu jadis si homogène ; d'un côté le mineur, lourd d'esprit, lent, mais sincèrement attaché à un ensemble de traditions de frugalité, de docilité, de foi religieuse, et ayant toujours en tête l'idée de devenir propriétaire ; de l'autre, le verrier, dégourdi, beau parleur, mais adonné à la boisson, frondeur, mauvais sujet, libre-penseur et libre-viveur, n'ayant d'autre souci que celui de la jouissance vive et immédiate.

Le tableau peut paraître chargé, mais je ne le charge pas à plaisir ; je trouve dans l'enquête publiée par le *Temps* les éléments qui le composent ; en voici quelques-uns :

Pour ce qui concerne la boisson, d'abord, il semble que l'alcoolisme soit un résultat à peu près fatal du métier de verrier. « Passer huit heures de suite à la gueule béante d'un four qui est porté à une température effroyable, et là, dans la masse incandescente, cueillir la pâte en fusion, la dégrossir en la roulant sur le marbre, la plonger, pour mieux la façonner dans le moule, lui donner à la force du poumon, par un soufflage ininterrompu de trente secondes, sa forme définitive, c'est un des labeurs les plus épuisants que l'on connaisse. Qu'on se tuméfie les lèvres, qu'on se brûle les yeux, passe encore ; mais c'est la dépense de forces qui est terrible ; et, pour réparer cette perte, il faut boire, tout le long de la journée, boire sans cesse. A ce métier, le muscle s'atrophie, le nerf s'exalte ; on devient promptement alcoolique, on a des impatiences sans causes, des surexcitations toutes fébriles ; on vibre, on vibre toujours, et la machine humaine se détraque, le cerveau

qui s'est affiné tout d'abord, à la longue se désorganise » (1).

Que cet état perpétuel d'excitation alcoolique soit une cause d'inconduite ordinaire chez l'ouvrier verrier, cela n'a rien de surprenant ; d'où une quantité de cabarets borgnes qui ont nécessité, l'an dernier, dans cette petite ville de 9.000 âmes, la création d'un service des mœurs.

Avec de semblables habitudes, il n'y a pas d'épargne possible. « On m'a cité, écrit le correspondant du *Temps*, une famille de verriers où le père et les deux fils, employés comme souffleurs, gagnaient mille francs par mois, à eux trois. Jamais ils ne sont arrivés à se meubler. Leur appartement contenait une table, deux lits et une malle. Non seulement ils ne mettaient rien de côté, mais les dettes pleuvaient. Tous les verriers n'ont pas le même désordre ; j'en sais qui ont pignon sur rue, mais combien? L'imprévoyance, chez eux, est fatale, et l'irrégularité, en somme, est leur règle. »

Dans ce milieu de déséquilibrés, de névrosés et de besoigneux gaspilleurs, les théories socialistes les plus échevelées, les déclamations les plus furieuses contre le capital devaient trouver facilement un écho. Un beau jour, une conférencière quelconque, Paule Minck, je crois, vint prêcher la bonne parole à Carmaux, et, dès le lendemain, on organisait un *Cercle des Travailleurs*. L'ouvrier verrier forma la partie la plus excitable de cette réunion et de toutes les associations ultérieures qui, sous prétexte de défendre les intérêts de la classe ouvrière, s'employèrent à créer une agitation politico-sociale.

Ajoutez enfin que ce verrier, plus ou moins libre-penseur avant son arrivée à Carmaux, devint vite un anticlérical actif, quand il se trouva en contact avec une population de mineurs croyants, pèlerins de Notre-Dame de la Drèche. Son scepticisme, choqué par les manifestations religieuses dont il était le témoin, se changea promptement en une véritable haine, et les couplets à la Ravachol, les publications les plus ordurières contre la religion lui semblèrent d'une saveur exquise, inépuisable. Il suffit

(1) V. le *Temps* du 15 octobre.

aujourd'hui, paraît-il, d'entendre ce qui se chante à Carmaux, pour s'en convaincre.

En résumé, le verrier différait du mineur sur tous les points et son introduction en masse dans le paisible Carmaux d'autrefois devait y amener une véritable révolution. A son contact, les jeunes gens de la mine prirent l'habitude du cabaret et des mauvais lieux, perdirent la foi et se mirent à rêver d'un état social meilleur où on boirait beaucoup, tandis qu'on travaillerait fort peu.

D'autre part, la verrerie offrait aux femmes et aux enfants un avantage sérieux que la mine ne pouvait pas leur procurer. La vannerie des bonbonnes, le triage, le transport et l'emballage des bouteilles leur donnaient un salaire variant de 15 à 20 centimes l'heure, nouvelle ressource fort appréciable pour la famille du mineur. Les Carmausiens les plus endurcis dans leur inimitié contre la verrerie nouvelle cédèrent bien légitimement devant la tentation de profiter de cette source de gain ; les jeunes enfants, employés au transport des bouteilles, devinrent bientôt apprentis, « cueilleurs de verre », puis « grands garçons » et « souffleurs ». Ainsi s'acheva peu à peu à l'atelier, par une raison économique, la pénétration des deux classes d'ouvriers, déjà commencée au cabaret par une raison d'un ordre tout différent.

Aujourd'hui, il y a sympathie entre l'élément verrier et l'élément mineur : leur contact est intime; et le premier agit comme une sorte de levain pour faire entrer en fermentation la pâte lourde et épaisse du second. L'inertie d'autrefois n'existe plus, le mineur est toujours prêt à se soulever.

Il ne lui faut plus qu'une occasion, nous allons voir comment elle lui a été fournie.

II. — LE PATRONAGE ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

En même temps que s'opérait dans le personnel ouvrier de Carmaux la transformation que nous venons de dire, une modification se produisait dans l'exercice du patronage. Le développement rapide de la production houillère, que nous avons

déjà signalé, ayant nécessité la constitution d'une société par actions, la direction du travail avait revêtu la forme administrative que comporte ce genre d'organisation, et l'influence morale de l'ancien patron avait peu à peu disparu devant l'action impersonnelle de la Compagnie minière.

Ainsi, tandis que l'introduction en masse d'un élément perturbateur dans la classe ouvrière tendait à détacher les mineurs de leurs patrons, ceux-ci se détachaient eux-mêmes des mineurs par le système qu'ils adoptaient. A la place des liens traditionnels qui unissaient jadis les propriétaires de mines à leurs employés, l'indifférence, mère de l'antagonisme, prenait naissance.

Par une étrange contradiction, c'est au moment où se poursuivait le plus activement ce double mouvement de désaffection, que certains administrateurs de la Compagnie furent conduits à mettre au service de leurs opinions politiques l'influence qu'ils supposaient devoir exercer sur les ouvriers de la mine.

En 1885, les élections législatives ayant lieu au scrutin de liste par département, le baron Reille, député sortant de la circonscription de Castres et candidat à la députation du Tarn, se trouvait avoir pour électeurs les ouvriers de Carmaux, dépendant de l'arrondissement d'Albi. Naturellement, il brigua leurs suffrages pour lui et ses amis. Il y mit d'ailleurs une certaine réserve, et s'abstint de tenir à Carmaux même aucune réunion électorale ; il se contenta seulement de faire afficher, le 3 octobre, à l'entrée des ateliers et des puits, un « Avis aux ouvriers » où, en qualité de président du conseil d'administration de la Société, il leur rappelait que chaque citoyen a le droit et le devoir de voter suivant sa conscience, mais que les discussions politiques ne doivent pas franchir le seuil de l'atelier (1).

C'était absolument correct, et on ne pouvait pas légitimement reprocher cette démarche au député du Tarn comme fait de pression électorale. La meilleure preuve en est que la majorité de la nouvelle Chambre, si prompte à invalider les conservateurs, admit les résultats de l'élection.

(1) V. le *Temps* du 18 octobre 1892.

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

BIBLIOTHÈQUE DE
NOV 9 1936

Directeur : **M. EDMOND DEMOLINS.**

7e Année. — Tome XIV. — 5e Livraison.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE NOVEMBRE 1892 :

Paul de Rousiers. — Questions du jour. — Carmaux. P. 317.

Ph. Champault. — Les héros d'Homère. — Contribution à l'étude des origines grecques. — II. Origine des Hellènes. — II. Le rôle de la montagne grecque dans l'antiquité et à l'époque légendaire. P. 333.

J. Lemoine. — L'émigration bretonne à Paris et aux environs. — IV. Les éléments supérieurs de l'émigration. P. 363.

Léon Gérin. — *Monographie du Canada.* — V. *Le Triomphe définitif de l'initiative* privée dans la colonisation. — La conquête du pays par les Anglais. P. 374.

LE MOUVEMENT SOCIAL :

I. Comment élever nos enfants? par **M. Edmond Demolins.** — II. *Le Congrès de* la Propriété foncière, par M. **V. E.** — III. Centenaire officiel et centenaire non officiel. par M. **Paul Porthmann.** — IV. De Paris à Élimbourg ; l'Écosse des « Highlands », par M. **Edmond Demolins.** — V. Enseignement de la Science sociale : Programme des cours. — VI. Correspondance : La vulgarisation de la Science sociale. — VII. Société pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la Science sociale. — VIII. A travers les faits du mois.

Gravure. — Croquis de masures de « Crofters » P. 129.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1892.

BULLETIN :

LE MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE, 6 francs. — ÉTRANGER, 7 francs.

La livraison, 50 *centimes*

REVUE :

LA SCIENCE SOCIALE

et le BULLETIN réunis.

FRANCE, 20 fr. — ÉTRANGER, 25 fr.

La livraison, 2 *francs.*

Ces deux publications paraissent tous les mois.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le montant des abonnements, ou des cotisations, doit être envoyé à M. PAUL LEROUP, administrateur, librairie de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, ou 8, boulevard de Vaugirard. (Envoyer les lettres à cette dernière adresse.)

Les six premières années de la *Science sociale*, formant douze volumes, sont vendues au prix de **100** fr.; pour les nouveaux abonnés, **85** fr.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

56, RUE JACOB. — PARIS.

CASATI

DIX ANS EN ÉQUATORIA

ET

RETOUR AVEC EMIN-PACHA

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 170 GRAVURES SUR CUIVRE

DONT 67 TIRÉES EN COULEURS.

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS DE 600 PAGES

Prix, broché. 20 fr. — Relié. 28 fr.

MARC DE MEULEN

INGÉNIEUR

LA MARINE MODERNE

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE 65 GRAVURES DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS

Broché. 4 fr. »

Cartonné percaline, tranches dorées. 5 fr. 50

Relié genre demi-reliure, tranches dorées. 6 fr.

Mais les mauvaises têtes de Carmaux ne manquèrent pas de déblatérer contre les soi-disant procédés d'intimidation de l'« homme du seize mai » ; et les mineurs, sans tenir compte de la forme parfaitement libérale de l'« Avis aux ouvriers, » peu habitués d'ailleurs à l'appréciation des nuances, comprirent tout simplement que le baron Reille, président du conseil d'administration, les avait engagés à voter pour lui. Au fond, ils dégageaient la portée véritable de la démarche.

En 1889, la Chambre, ayant jugé que le mode d'élection auquel elle devait son origine ne donnait pas de bons résultats, revint au scrutin d'arrondissement. Le baron Reille, candidat dans la circonscription de Castres, n'avait plus à s'occuper de Carmaux au point de vue de son élection, mais il poussa son gendre, le marquis de Solages, à poser sa candidature dans la circonscription d'Albi dont dépend Carmaux. Le choix du marquis de Solages était d'ailleurs tout indiqué; membre du conseil d'administration et principal actionnaire des mines de Carmaux, héritier du premier concessionnaire, résidant dans le pays et sachant s'y faire accepter par l'affabilité de ses manières, il pouvait réussir, et il réussit.

Y eut-il pression électorale en sa faveur de la part de la Compagnie, comme le disent les meneurs de la grève actuelle? cela ne paraît pas démontré. La plus forte charge qu'on ait relevée contre la Compagnie consiste en ceci : les mineurs étaient convoqués aux réunions électorales favorables au marquis de Solages par des lettres individuelles qu'on leur retirait à l'entrée de la salle ; on pouvait ainsi contrôler les absences et c'était contre les absents une prévention d'hostilité. Que cette considération ait amené aux réunions un certain nombre de timides, c'est fort probable ; que le marquis de Solages y ait gagné une seule voix, c'est douteux.

Cette fois encore, par conséquent, correction absolue au point de vue électoral. Il est prouvé d'ailleurs que la Compagnie n'usa d'aucune représaille contre les ouvriers qui avaient fait de l'opposition à la candidature du marquis de Solages.

Mais, plus encore qu'en 1885, les mineurs se rendirent compte,

à leur manière *simpliste*, que le conseil d'administration leur demandait leurs voix, et que ses membres profitaient tour à tour de leur situation pour se faire élire députés.

D'où un double résultat : en premier lieu, les ouvriers gagnés aux idées républicaines, opposés par conséquent aux candidats du conseil, trouvèrent là une cause nouvelle d'antagonisme que les meneurs politiques eurent bien soin d'entretenir et d'aviver; en second lieu, les ouvriers qui, pour un motif quelconque, avaient soutenu ces candidats, n'oubliaient pas de le rappeler et de le faire sentir à la Compagnie. La Compagnie était leur obligée; ils lui avaient rendu, sur le terrain politique, un service qu'elle devait leur reconnaître à l'atelier, et plus d'un ouvrier paresseux se fit fort de ce titre pour en prendre à son aise avec le contre-maître ou le gouverneur de la mine.

Ainsi, malgré la légitimité des procédés employés par les administrateurs-candidats, leur campagne politique compromit gravement leur situation patronale. L'indiscipline s'introduisit dans les chantiers; les représentants de la Compagnie sentirent leur autorité diminuée; la direction du travail se trouva entravée et viciée par l'élément étranger qu'on avait introduit dans les rapports normaux de patrons à ouvriers. En un mot, le conseil d'administration avait usé de son droit, mais il avait commis une maladresse.

La maladresse était particulièrement grave par suite des circonstances que nous avons indiquées plus haut. En présence du mouvement de désaffection qui se produisait, il fallait éviter tout prétexte à l'accusation de tyrannie; aux orateurs de cabaret qui dénonçaient l'exploitation du travailleur par le capitaliste, il fallait enlever toute occasion de critique; par-dessus tout, il fallait garder intacte l'autorité morale sur les ouvriers et ne pas se mettre vis-à-vis d'eux dans la posture désavantageuse d'un obligé.

Au surplus, avec l'organisation actuelle du suffrage universel en France, il arrive constamment, même en dehors des grands centres industriels, que l'ambition politique devient un obstacle au bon exercice du patronage. Un grand propriétaire piqué de

cette tarentule sacrifie bien souvent ses intérêts et sa dignité aux considérations électorales. Tel braconnier sera ménagé par ses gardes parce qu'il *travaille* pour lui aux jours d'élection ; tel fermier mauvais payeur, tel métayer insuffisant, seront conservés par lui, pour fortifier sa réputation de générosité. D'autres s'y prennent d'une manière différente et menacent tous leurs subordonnés de les chasser, tous leurs fournisseurs de les quitter, s'ils votent contre eux. Les subordonnés et fournisseurs un peu habiles se soumettent en apparence, profitent de cette soumission apparente pour faire pardonner leur mauvais travail ou leurs mauvaises fournitures et déposent dans l'urne un *mauvais* bulletin de vote, avec la secrète jouissance que vous imaginez. Dans tous les cas, que le candidat soit trompé ou non, le patron perd son autorité et compromet sa situation.

Le succès du marquis de Solages servit les vues du petit groupe des meneurs socialistes. Il devenait facile de prouver aux camarades qu'ils n'étaient entre les mains de la Compagnie qu'un troupeau docile et sans volonté ; on leur prêcha le réveil de leur dignité de citoyens ; on finit même par leur faire croire que le député auquel ils avaient très librement donné leurs suffrages n'était arrivé à se faire élire que grâce à de coupables manœuvres. Un des plus ardents apôtres de cette réaction était un ouvrier ajusteur du nom de Calvignac, récemment nommé secrétaire de la Chambre syndicale des mineurs. Il se trouvait désigné par son zèle et par ce titre à un mandat électif, et lors du renouvellement des conseils municipaux, au mois de mai dernier, il entra au conseil de Carmaux et fut choisi comme maire. A la fin de juillet, nouvelle élection, au conseil d'arrondissement cette fois; Calvignac triompha encore du candidat soutenu par le Conseil d'administration et, tout enflé de ce triple succès si rapidement acquis, il prit vis-à-vis des agents de la Compagnie une attitude d'insubordination marquée. La question Calvignac était née.

Cette question Calvignac était complexe; elle présentait deux aspects très différents : si on se bornait à considérer Calvignac comme un ouvrier insubordonné, tombant sous le coup du règlement de la mine accepté par lui et par tous ses camarades,

il n'y avait qu'à lui appliquer ce règlement purement et simplement, par conséquent à le renvoyer. Si, au contraire, on voyait en lui un ouvrier placé dans une situation tout exceptionnelle par suite du mandat dont il était investi, on pouvait, par mesure exceptionnelle, entrer en accommodement avec lui, et faire tomber sa mauvaise humeur en lui témoignant la bonne volonté de lui faciliter l'exercice de ses fonctions.

La Compagnie s'en tint au premier aspect de la question, à l'aspect étroit. Au fond, elle n'était pas fâchée, probablement, de tirer vengeance de l'échec électoral qu'elle avait subi; le directeur appela donc Calvignac et lui fit des observations sur ses absences injustifiées ainsi que sur l'irrégularité de son travail; Calvignac les prit fort mal, refusa la huitaine réglementaire qu'on lui offrait, et partit en claquant les portes. Quelques jours après, la grève était déclarée.

M. le baron Reille a porté à la tribune de la Chambre des Députés le compte des journées de Calvignac pendant le dernier trimestre de son séjour à l'atelier; il a prouvé, chiffres en mains, que Calvignac ne fournissait pas un travail régulier et en a conclu que la Compagnie n'avait fait qu'user de son droit en le congédiant. Tout cela me paraît incontestable, seulement ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

C'est fort peu de chose d'avoir le droit pour soi, quand on n'arrive pas à obtenir la paix. Tous les jours, on voit des ménages plaider en séparation et chacun des conjoints apporter des témoignages concluants de son bon droit; mieux vaudrait avoir un peu tort et arriver à s'entendre. De même, dans les questions de grève. Avoir raison tout seul ne sert de rien quand on a besoin d'être deux; et dans l'atelier, comme dans le ménage, il faut être deux. Les ouvriers peuvent d'ailleurs, tout comme le Conseil d'administration, se réclamer de leur bon droit; ils ont strictement le droit de se mettre indéfiniment en grève pour le motif le plus futile : c'est absurde en fait, mais c'est leur droit.

On sait d'ailleurs qu'ils en usent. Eux aussi se sont cantonnés dans les limites de leurs droits, et pendant plus de deux mois, ils ont refusé toute conciliation. Il faut que l'ouvrier qu'ils ont élu

reste leur élu et reste ouvrier; on l'a chassé, il faut qu'on le réintègre, et qu'on le réintègre en fait, qu'ils le voient à l'atelier, de leurs yeux : sans cela, ils ne trouveront pas la Compagnie suffisamment humiliée, et ils se sont mis dans la tête de l'humilier. — Cela n'est pas leur droit, direz-vous! — Non, mais c'est leur droit de ne consentir à travailler pour la Compagnie que si elle en passe par leurs volontés; sans cela, pas de contrat de travail et, par conséquent, indépendance réciproque, indépendance juridique du moins, car il est un lien qui existe en dehors du droit, je veux parler du lien de fait qui unit la population de Carmaux à la mine dont elle vit.

C'est ce lien de fait qui cause la souffrance actuelle. Cette souffrance a ému l'opinion; on s'est préoccupé de trouver un remède à une situation aussi pénible et aux situations analogues que créent toujours les grèves prolongées.

Nous allons voir si véritablement le remède a été trouvé, et s'il existe.

III. — LA DIFFICULTÉ PRÉSENTE ET LES SOLUTIONS PROPOSÉES.

La difficulté présente vient de ce que les griefs des ouvriers contre la Compagnie ont été entretenus avec soin et envenimés par l'intervention d'une série de politiciens. On a transporté le malentendu du terrain des faits, qui permet les transactions, sur celui des principes qui comporte toutes les intransigeances. Des députés sont venus de Paris pour dire aux mineurs qu'ils défendaient la cause du suffrage universel menacée par des menées réactionnaires; on leur a fait croire que leur dignité de citoyens exigeait une réparation éclatante, et on a soutenu ainsi leur résistance pendant de longues semaines; puis, lorsque, à la suite de l'interpellation qui avait eu lieu à la Chambre, le Président du Conseil a prononcé la sentence arbitrale qui devait ramener la paix, les grévistes, surexcités par leurs souffrances et par les espérances exagérées qu'on avait fait luire à leurs yeux, ont d'abord refusé de s'y soumettre.

Cette résolution a été déplorable pour les mineurs, elle a retardé la reprise du travail et le retour de la paix; mais elle a eu une utilité en montrant clairement combien il fallait peu compter sur l'arbitrage pour mettre fin à certaines grèves.

Quand la contestation entre patrons et ouvriers porte sur une question de salaire, d'heures de travail, de règlement, on comprend très bien que des arbitres puissent, après avoir examiné leurs prétentions contraires, les amener à une solution acceptable pour les deux parties. Encore ces arbitres n'ont-ils à compter que sur la bonne volonté des ouvriers; il n'existe aucun moyen pratique de contraindre plus de deux mille mineurs à descendre dans leurs puits et à reprendre le travail. J'en dirai autant en ce qui concerne les patrons, sauf que ceux-ci, formant un groupe plus restreint et plus éclairé, sentent moins indirectement la responsabilité de leurs décisions et n'oseraient pas aisément se soustraire à une sentence arbitrale, après avoir publiquement accepté l'arbitrage.

Mais la difficulté devient presque insurmontable lorsque la grève a pour cause une question d'amour-propre froissé, lorsqu'au lieu de reposer sur un conflit d'intérêts, elle a pour origine un antagonisme profond. Alors, tout arrangement se heurte à la mauvaise volonté, au désir de vengeance des grévistes. A Carmaux, les mineurs n'ont pas trouvé suffisante la réparation imposée par M. Loubet à la Compagnie, parce que cette réparation était honorable pour elle. Or, c'est précisément le devoir d'un arbitre de chercher des solutions conciliantes, de ménager les susceptibilités des deux parties. Jamais un arbitrage ne mettra fin efficacement à une contestation dans laquelle l'un des adversaires veut humilier l'autre.

Ce qui se passe entre les patrons et les ouvriers de Carmaux n'est pas autre chose que ce que nous voyons se passer tous les jours entre deux particuliers, dont l'un a froissé l'autre par une maladresse grave; une brouille se produit et, malgré les amis communs qui s'entremettent, malgré la réconciliation apparente qui survient parfois, le souvenir de l'outrage subsiste dans le cœur de celui qui l'a reçu, parce qu'une maladresse ne peut pas

se réparer comme un tort matériel, comme un dommage causé. A Carmaux, la Compagnie, sans jamais outrepasser son droit, a commis plusieurs maladresses, dont le renvoi de Calvignac a été la plus forte. Ces maladresses ont été grossies à plaisir par des politiciens sans scrupules, heureux de saisir une occasion de troubles favorable à leurs desseins. Comment les réparer aujourd'hui?

Il n'y a évidemment pas de solution possible. Sans doute la grève vient de prendre fin, mais l'entente morale, la paix de l'atelier restent gravement compromises, et cela pour longtemps.

On a prôné d'autres remèdes que celui de l'arbitrage, notamment des remèdes socialistes impliquant le recours aux pouvoirs publics; ils sont encore beaucoup plus inefficaces. L'arbitrage peut réussir dans les grèves *pour causes professionnelles*, et lorsqu'on a affaire à des ouvriers éclairés, comme cela arrive fréquemment aux États-Unis; l'intervention forcée de l'État serait au contraire une nouvelle cause d'antagonisme. Supposez que M. Loubet, au lieu d'agir comme arbitre, eût imposé, — je me demande par quels moyens, — le verdict qu'il a rendu; supposez qu'un texte de loi spécial l'eût armé, comme Président du Conseil, d'un pouvoir discrétionnaire : qu'en serait-il résulté? Probablement une petite révolution à Carmaux, peut-être un changement de ministère; en tous cas les ouvriers auraient crié à la tyrannie et continué la grève avec le sentiment d'une nouvelle atteinte à leur dignité de citoyens.

Supposez maintenant qu'on retire à la Compagnie la concession qui l'autorise à exploiter les mines de Carmaux. La Compagnie, dirigée par des administrateurs réactionnaires, se considérerait avec raison comme victime d'une persécution politique; d'autre part, rien ne lui serait plus facile que de reprendre la concession sous un autre nom, et vous imaginez quelles dispositions bienveillantes elle apporterait, sous cette nouvelle forme, vis-à-vis des ouvriers, cause de tous ces tracas. Qu'on s'y prenne comme on voudra, plus l'État se mêlera de la question ouvrière, plus il exaspérera l'antagonisme déjà existant. Au moins l'arbitrage, s'il est souvent impuissant, n'envenime pas la situation.

Une conclusion se dégage de tout ceci : c'est que, à notre époque, avec la liberté du travail qui s'oppose aux engagements forcés entre patrons et ouvriers, on ne peut résoudre aucune difficulté survenue entre eux par des considérations de droit, encore moins par l'emploi de la force.

En faisant cette constatation, ce n'est pas un regret que j'exprime, loin de là. La liberté du travail correspond à notre état social actuel, il n'y a donc pas à la discuter; c'est une donnée du problème moderne. A ce titre, elle s'impose. A un autre point de vue, elle exige de la part des patrons, comme de la part des ouvriers, une éducation sociale supérieure et elle devient par là un sérieux élément de progrès. Pour que les uns et les autres comprennent leurs véritables intérêts, pour qu'ils n'en laissent pas obscurcir la claire notion par une foule de considérations étrangères, il faut qu'ils s'habituent à faire leurs affaires eux-mêmes, les patrons dirigeant en personne le plus possible leurs ateliers, les ouvriers soutenant, sans l'intervention des politiciens, les revendications qui leur paraissent légitimes. Les grèves, en dépit des désordres regrettables qu'elles entraînent, peuvent fournir à ce sujet d'utiles enseignements. Elles détruisent la tranquillité placide du gros actionnaire et de l'administrateur, et éveillent le sentiment de la responsabilité en frappant à la bourse; elles détruisent les illusions de l'ouvrier à l'égard des politiciens qui le flattent et elles le rendent plus circonspect dans ses enthousiasmes. Ce ne sont là que des résultats négatifs, sans doute, mais ils font place nette des vieux préjugés qui encombraient la question. Dieu veuille que patrons et ouvriers profitent de l'expérience et « apprennent leur leçon », comme disent les Yankees !

Paul de Rousiers.

LES HÉROS D'HOMÈRE,

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ORIGINES GRECQUES.

II.

ORIGINE DES HELLÈNES. (*Suite*) (1).

II. — LE RÔLE DE LA MONTAGNE GRECQUE DANS L'ANTIQUITÉ ET A L'ÉPOQUE LÉGENDAIRE.

Dans notre dernier article, nous avons vu la Grèce, qui, trois siècles auparavant, s'était comme abandonnée aux Turcs, se relever dans un élan irrésistible pour chasser l'oppresseur.

Nous l'avons constaté : cette sorte de résurrection était due à une modification profonde que les événements avaient imprimée au type social, et qui avait développé, dans le sein d'une race communautaire abâtardie, l'amour de l'indépendance, la valeur guerrière, l'esprit d'audace et d'entreprise.

Cette évolution si remarquable nous est apparue comme l'œuvre de la montagne grecque, régénérant par une vie de luttes et de dangers une sélection de vaillants, sortis des villes, mais restés, par suite des conditions du lieu, en contact intime avec la civilisation; nous avons vu qu'en dernière analyse cette évolution devait sa valeur sociale à la pénétration de la civilisation dans la montagne.

(1) Voir la *Science sociale*, t. XII, p. 409 et 518 ; t. XIII, p. 354 ; t. XIV, p. 278.

La civilisation remontant dans la Péninsule à plusieurs milliers d'années, nous disions, en terminant, que le phénomène rénovateur observé à l'époque moderne avait sans doute été précédé par des phénomènes analogues dans le passé de la Grèce.

Aujourd'hui, nous commencerons par noter les principaux faits qui montrent l'intervention de la montagne *dans l'histoire* grecque, et les conclusions que nous ont suggérées les Pallikares de nos jours en seront d'autant confirmées.

Nous étudierons ensuite cette même action *aux âges légendaires;* nous verrons qu'elle s'est manifestée dès l'origine avec énergie, et nous prendrons les Hellènes en flagrant délit de formation.

I.

Avant d'aborder l'histoire ancienne, nous rencontrons, à l'époque byzantine, les Mardaïtes ou Tzaconiens, rudes guerriers qui, du huitième au quinzième siècles, apparaissent en Épire, à Céphalonie, en Thessalie, dans le Péloponèse et en Crète; Chalcondyle et l'évêque Mélétios *les disent originaires des montagnes du Pinde* (1).

Les documents confondent avec les Mardaïtes et les Tzaconiens certaines hordes désignées sous le nom d'Apélates (*bannis*).

« Ces derniers, nous dit Sathas, ne peuvent être mieux comparés qu'aux Klephtes de la guerre de l'Indépendance hellénique » (2); comme eux, ils se divisent en soumis et en rebelles (3). L'étymologie du mot « Apélate » suffit à indiquer que nous avons affaire à d'anciens urbains, ayant constitué des clans indépendants à côté des sociétés régulières.

(1) Voir à ce sujet C.-N. Sathas, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge*, 8 vol.; Maisonneuve, 1888; t. IV, préface, pages 64 à 80.

(2) C.-N. Sathas et Legrand, *Les Exploits de Digénis Akritas*, introduction, p. 150, note.

(3) C. N. Sathas, *Documents*, etc., *loc. cit.*

Ce sont probablement aussi d'anciens urbains, ces Mardaïtes et ces Tzaconiens, dont le nom (1), qui signifie *gens d'embuscade*, indique évidemment non pas une origine ethnique, mais un mode de travail. Les appellations de Klephtes et d'Armatoles étant nées de circontances analogues, nous voici, pour le moyen âge et l'ère moderne, en présence de groupements dus tout simplement à un nouvel arrangement des molécules sociales, sans qu'ils se rattachent antérieurement à une peuplade grecque plutôt qu'à une autre. Nous appelons sur ce point d'une façon particulière l'attention de nos lecteurs.

Au douzième siècle, un très curieux mémoire d'Eustathe, évêque de Thessalonique, nous signale encore dans les parties abruptes de la Macédoine et de la Grèce, jusqu'en Élide, en Laconie et dans les îles Ioniennes, la présence de moines pillards, constitués en bandes armées et faisant trembler les villes (2). Il est clair, d'après leur mode de recrutement habituel, que ces montagnards d'un nouveau genre sont sortis, eux aussi, des civilisations urbaines.

Abordons maintenant les temps anciens.

Un des faits les plus originaux de la Grèce classique, c'est évidemment la formation si exclusivement militaire de Lacédémone. On invoque d'ordinaire, pour l'expliquer, le *génie dorien*, un de ces grands mots sonores qui tiennent la place d'une idée (3); nous croyons, pour notre compte, que Sparte doit à la montagne seule ce trait si original et si puissant de sa physionomie.

(1) « Mardaïte » vient de l'albanais μάρδα (ruse, piège); son synonyme « tzaconien » vient du laconien σαγήνη (piège) : le premier ne s'applique pas plus spécialement aux gens du Nord que le second à ceux du Péloponèse; ils s'emploient indifféremment l'un pour l'autre; mais le premier est plus ancien, et fait place au second à partir du treizième siècle. (Sathas, *Documents*, etc., *loc. cit.*)

(2) Voir Sathas. *Documents*, etc., t. VII, préface, p. 2 et surtout pages 23 et suivantes où le mémoire d'Eustathe est analysé.

(3) Si le *génie dorien* est si puissant, comment se fait-il que certaines villes, paraissant avoir été au X^e^ siècle av. J.-C. tout aussi doriennes que Lacédémone, ont évolué d'une façon toute différente? Nous pouvons citer à titre d'exemple Thèbes et Corinthe.

Lorsque les clans doriens, ancêtres des Spartiates, vinrent s'établir sur les rives de l'Eurotas, ils occupèrent ce qu'Homère appelle si justement la *creuse* Lacédémone, et se trouvèrent enfermés dans un vaste hémicycle de montagnes et de villes escarpées. Réfugiés dans ces nids d'aigles, les anciens dominateurs de la vallée défièrent longtemps les efforts des nouveaux venus. Trois siècles après l'invasion, Amyclée, aux portes de Sparte, et, un peu plus loin, Géronthrai, n'avaient pas encore vu un Dorien dans leurs murs. Ces montagnards gardèrent, sous le nom de *Périœques* (gens des confins), une indépendance longtemps formidable, et dont Lacédémone, au faîte de sa puissance, n'eut jamais complètement raison (1).

En face des citadelles qui les dominaient de toutes parts, les Doriens de Sparte furent donc obligés, pour garder leur conquête, de rester l'arme au pied pendant des siècles, et de faire de leur ville un camp retranché perpétuel. C'est là que gît l'originalité de leurs institutions et le point de départ de leur histoire tout entière; il serait facile de le démontrer.

A l'autre extrémité de la Grèce, en Thessalie, nous retrouvons le même phénomène. Les Thessaliens sont bien installés en maîtres dans la plaine; mais sur leurs frontières, les habitants antérieurs à la conquête ont gardé une indépendance à peu près complète, et n'ont avec les vainqueurs d'autres liens que des redevances annuelles. « Les frontières de la Thessalie », cela veut dire bien nettement la montagne. Les historiens nous apprennent d'ailleurs que ces peuplades indépendantes s'appellent les Magnètes, les Perrhèbes, les Dolopes et les Achéens; or les Magnètes habitent l'Ossa, les Perrhèbes et les Dolopes le Pinde, et les Achéens l'Othrys. A deux mille ans de distance, ceux-là sont bien, et sur le même sol et dans les mêmes montagnes, les ancêtres de nos Armatoles. Nous comprenons maintenant pourquoi la Thessalie n'a été que guerrière, et comment Philippe de Macé-

(1) Elle leur laissa la propriété du sol et l'indépendance politique, et n'obtint jamais d'eux qu'un tribut et des contingents militaires. Après la conquête romaine, certains Périœques s'appellent encore les *Laconiens libres* (Éleuthéro-Laconiens), et ceux-là occupent précisément la contrée montagneuse qui plus tard sera le Magne.

doine, en la soumettant, a pu doubler sa puissance militaire.

Certains grands faits de l'histoire ancienne nous font voir la puissance de la montagne s'épanouissant au contact plus intime de la civilisation; ils viennent par conséquent plus directement à l'appui de notre thèse.

Dans le siècle qui précède la conquête romaine, les villes si puissantes aux périodes antérieures, Sparte, Athènes et Thèbes, ne jouent plus qu'un rôle effacé; c'est la Ligue Achéenne qui tient la scène. Or cette ligue a pour origine et pour âme une des plus minces peuplades de la Grèce, une peuplade qui, au dire de Plutarque (1), « n'avait eu jusque-là ni considération ni puissance ». Et cependant, ces petites gens secouent bravement le joug macédonien, sous lequel les plus grandes villes restent courbées (vers 280 av. J.-C.); et c'est à eux qu'Aratus s'adresse quand il se sent impuissant à défendre Sicyone (2). Cet homme éminent prend bien vite parmi eux une influence prépondérante, il les organise, les discipline, et en fait en face de Rome le dernier rempart de la Grèce expirante. Pourquoi, lorsque les villes sont à bout de forces, les petites gens de l'Achaïe donnent-ils, entre les mains d'Aratus, des résultats si remarquables? C'est qu'ils mettent à la disposition de ce civilisé éminent le bras, la tête et le cœur du montagnard; c'est que l'Achaïe se compose uniquement des sommets de l'Érymanthe, et des pentes raides qui descendent au Nord vers le golfe (3)!

Les principaux adversaires des Achéens du troisième siècle furent des montagnards, les Étoliens; leurs principaux alliés furent également des montagnards, les Arcadiens, dont le chef, Philopœmen, devint généralissime de la Ligue.

(1) Plutarque, *Vie d'Aratus*. Cette peuplade, nos lecteurs le savent, ne se rattache que de très loin aux Achéens d'Homère.

(2) Ce n'était pas la première fois qu'Aratus recourait à des montagnards. La bande avec laquelle il avait délivré Sicyone semble composée en grande partie de Klephtes. (Plutarque, *loc. cit.*)

(3) « Le pays des Achéens, avait déjà dit Plutarque, n'est ni bon ni fertile; leurs villes sont sans importance, leurs côtes n'ont point de ports, et des roches escarpées en empêchent l'approche. » (*Vie d'Aratus.*)

Un siècle avant Aratus, la magnifique expansion militaire de la Macédoine attire nos regards vers le Nord. La géographie et l'histoire de cette contrée nous ont bien vite appris qu'à l'avènement de Philippe (360 av. J.-C.), la race dominante doit aux plateaux qui couvrent son territoire une formation guerrière intensive; en même temps, nous voyons la civilisation de l'Attique et de l'Eubée la pénétrer largement, grâce aux colonies installées sur ses rivages depuis trois siècles, et à l'éducation que les fils de ses chefs vont recevoir à Thèbes ou à Athènes. C'est l'époque où la vigueur d'une race formée à l'air libre des montagnes se marie heureusement à la civilisation venue des villes, pour porter le type à son apogée.

Philippe achève et résume admirablement en sa personne l'union de ces deux forces. Emmené tout jeune à Thèbes alors au faîte de sa puissance, il a été élevé dans la maison d'Épaminondas; à l'école de ce héros, il a appris les secrets de la stratégie et l'art de conduire les hommes, tandis que, par la seule vertu du milieu, il s'est initié à toutes les ressources d'une société savante et raffinée. En montant sur le trône, il a tout ce qu'il faut pour compléter l'œuvre commencée par l'infiltration séculaire des idées grecques, et, au point de vue militaire, pour plier la rude bravoure de ses montagnards à la discipline et aux actions d'ensemble de la tactique thébaine.

Bientôt la Macédoine soumet la Grèce, et quand Alexandre le Grand, *ce roi de montagnards élevé par Aristote,* meurt à Babylone, il a parcouru l'Orient dans tous les sens, bouleversé la carte du monde, fondé soixante-dix colonies et laissé derrière lui trois empires.

Cinquante ans plus tard, les mêmes phénomènes se produisent en Épire, sur le versant Ouest du Pinde cette fois, et ils aboutissent aux expéditions merveilleuses du condottiere de génie qui s'appelait Pyrrhus (295-272 av. J.-C.).

Ainsi, au quatrième et au troisième siècle, les montagnards du Pinde font à deux reprises trembler le monde ; et *à chaque fois la force d'expansion, qui les jette au dehors, se manifeste au moment où la civilisation grecque les pénètre profondément,* au moment

où ces rudes sociétés unissent l'exubérance de la jeunesse qu'elles portent en elles-mêmes à la science de l'âge mûr qui leur vient du dehors.

En face du rôle considérable de la montagne grecque dans l'histoire, nous commençons à soupçonner qu'elle n'est pas restée inactive avant l'histoire, que, par conséquent, les montagnards ont pris une part à la fondation des villes et à la formation des peuples. S'il en est ainsi, ils ont évidemment apporté avec eux quelque chose de leurs habitudes de brigandage, et les institutions de l'époque classique doivent s'en ressentir.

Le brigandage, sur terre comme sur mer, nous répond M. Egger (1), a été longtemps chez les Grecs un moyen connu et régulier de s'enrichir ; il a ce caractère dans l'épopée homérique, il le conservait au temps de Thucydide chez plusieurs peuples de race hellénique (2). Le témoignage de cet état social se retrouve... dans des traditions ou sur des monuments d'une antiquité vénérable... A Céos, c'est une alliance de cette ville avec les Étoliens qui interdit à ceux-ci l'enlèvement des personnes ou des biens de leurs nouveaux alliés. A Téos, ce sont des traités analogues avec diverses villes de la Grèce continentale, et notamment avec les Étoliens déjà nommés (3). En Locride, c'est une convention entre les deux villes d'Œanthea et de Chalcion qui a précisément pour but de régler le brigandage, et fait une part au droit d'enlever les étrangers ou de piller leurs biens... A Athènes même, c'est une loi de Solon, mentionnant parmi les associations légitimes le pacte fait en vue du brigandage (4). Et brochant sur le tout, voici Aristote, qui fait figurer dans sa *Politique*, la vie du pillard

(1) Émile Egger, *Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et les Romains* (Durand, 1866), v. p. 34 et suiv.

(2) Thuc., *Hist.*, I, 5. « Les Grecs anciens... s'adonnaient au pillage par mer, et se pillaient aussi les uns les autres sur le continent ; et maintenant encore une grande partie de la Grèce, πολλὰ τῆς Ἑλλάδος, est habitée à l'ancienne manière, chez les Locriens Ozoles, les Étoliens, les Acarnaniens, et dans la région continentale voisine de ces peuples ; les habitants de ces contrées ont conservé l'habitude de vivre en armes, par suite de cette très ancienne pratique du brigandage. Or ces peuples sont un exemple de ce qu'était la Grèce entière aux temps anciens ».

(3) Egger, ouvr. cité, p. 277 et suiv., notamment 280.

(4) « Ἐπὶ λείαν οἰχομένοι », les expéditions pour le butin.

comme un moyen régulier de s'enrichir, à côté de la chasse et de l'agriculture (1)!

N'est-il pas clair qu'en grattant le Grec, nous trouvons le montagnard?

II.

Arrivons enfin à l'époque légendaire. — Bien loin dans les ténèbres préhistoriques, au sein de la mystérieuse civilisation de Tirynthe et de Mycènes, apparaît un type bien digne d'attirer les regards, celui de l'Hercule argien (2); l'immense popularité dont il a joui prouve qu'il présente une physionomie vraiment nationale, où se résument et se fixent les traits de tout une époque.

Originaire de Tirynthe, mais né à Thèbes en exil, et élevé sur le Cithéron au milieu des montagnards, Héraclès revient pour un temps dans sa patrie, en est chassé à la suite d'un meurtre, se retire une première fois en Arcadie, puis rentre à Tirynthe d'où il organise une expédition contre Troie. A son retour, il adresse un appel aux bandits de la montagne, et tombe avec eux sur les plaines de l'Élide, d'où il est repoussé avec pertes. Eurysthée profite de sa défaite pour expulser de Tirynthe ce rival redoutable. Héraclès gagne de nouveau les monts d'Arcadie, cette fois sans esprit de retour, car il emmène avec lui sa mère, son frère et son fidèle Iolaos. A la tête des montagnards que sa haute valeur groupe autour de lui, il prend et saccage successivement Élis et Lacédémone. Après chaque expédition, nous le voyons se retirer vers la montagne. Ce rude guerrier joue par ailleurs en Arcadie un rôle civilisateur; la preuve en est dans ce fait que les moins fabuleux de ses douze Travaux sont des travaux d'assainissement localisés dans les vallées de l'Érymanthe (3). Mais il re-

(1) Ληστρικὸς βίος, Aristote, *Polit.*, I, 8; XII, 2.

(2) Nous entendons par là l'ensemble des légendes groupées sous le nom d'Hercule et se rapportant à la Grèce continentale. Duruy (*Hist. des Grecs*, I, 83) regarde Hercule comme un héros achéen : cette opinion nous semble nettement contredite par *l'Iliade*, évidemment bien renseignée.

(3) C'est le sens assez généralement accepté de la victoire sur l'hydre de Lerne, de

prend bientôt la campagne; toujours à la tête de ses bandes arcadiennes, il passe en Étolie, défait et pille les Thesprotes à l'Ouest, et les Trachiniens dans l'Est; après avoir taillé ces derniers en pièces, il les chasse de leur territoire et les relègue sur le mont OEta; puis il défait les Lapithes au Nord de la Thessalie, saccage Orménion, ville de la Pélasgiotide, pille OEchalie, la ville d'Eurytos, et meurt en poursuivant de nouveau les Dryopes dans l'OEta (1).

L'Hercule argien est donc un héros sorti des milieux urbains, portant la civilisation dans la montagne, disciplinant des bandes de montagnards, et promenant à travers la Grèce de vastes expéditions de pillage. Peut-être même faut-il voir en lui non pas un condottiere pur, mais un conquérant et un colonisateur. A chaque ville qu'il prend, la légende le montre épousant la fille du basileus et l'abandonnant ensuite; ces unions ne sont-elles pas l'image d'autant d'établissements fondés par lui (2)?

Vers l'époque où se manifeste cette expansion arcadienne si remarquable, les traditions nous montrent les Hellènes apparaissant au Nord, en deux grands flots qui recouvrent successivement la Grèce : le premier est caractérisé par la descente des Éolo-Achéens, peut-être antérieurs à Héraclès de plusieurs siècles; le plus récent, presque aux origines de l'histoire, s'appelle l'invasion Dorienne (3).

Les Hellènes sont-ils dus, eux aussi, à l'évolution montagnarde d'une civilisation indigène, où bien sont-ils tout simplement un flot d'envahisseurs venus du dehors?

Avant de répondre à cette question, il importe de présenter

la destruction des oiseaux du lac Stymphale, et de l'assainissement des écuries d'Augias. On a vu aussi dans le lion de Némée et dans le sanglier de l'Érymanthe des brigands détruits par Hercule.

(1) Tous les détails que nous donnons ci-dessus sont rigoureusement tirés des auteurs anciens; voir, pour les sources, le chapitre d'Hercule dans les *Hommes d'Homère* de M. Delorme (ouvrage déjà cité).

(2) Il est bien clair que, dans les généalogies mythiques, les mariages désignent des conquêtes. Voir à ce sujet Thirlwall, *Histoire des origines de la Grèce ancienne*, trad. Joanne (Hachette, 1852), p. 76 et la note.

(3) On verra plus loin pourquoi nous ne parlons pas ici des Ioniens.

les pièces du débat, et de résumer les points sur lesquels les vieilles traditions s'accordent suffisamment.

1° Les écrivains grecs ont toujours considéré comme certain que les Hellènes n'existaient pas à l'époque lointaine des premières légendes locales. La Péninsule était alors occupée par un ensemble de populations qu'ils désignent le plus souvent sous le nom de Pélasges, appellation collective qui peut signifier « habitants de la plaine » (1), et désignerait ainsi les premiers occupants par ce qui, aux yeux de leurs successeurs, a été leur caractère distinctif.

2° Les Hellènes paraissent avoir des liens étroits avec les Pélasges, et constituer avec eux une seule et même race. Nous trouvons plus d'une fois dans les grands auteurs, et notamment dans Hérodote, dans Thucydide, dans Aristote, la croyance que les Achéens, les Ioniens, les Éoliens, les Athéniens, ont été jadis des Pélasges (2). D'autre part, « la langue grecque a le caractère d'une langue qui s'est développée régulièrement et dont l'organisme n'a pas été troublé par des éléments étrangers. Elle rend témoinage de la pureté du sang des Grecs et de l'unité du peuple » (3). Enfin, la superposition des Hellènes à la vieille couche pélasgique paraît s'être faite sans grandes secousses. Pour expliquer cette facilité d'assimilation qui les frappe vivement, la plupart des modernes supposent, fort gratuitement et contre la vraissemblance, que Pélasges et Hellènes sont deux migrations, très distantes par le temps, venues pourtant avec le même langage et les mêmes traditions d'une lointaine patrie commune; ils les représentent comme deux rameaux sortis, quoiqu'à long intervalle, d'une même souche étrangère, inconnue d'ailleurs.

3° Quand, à travers les légendes, nous tâchons de recomposer

(1) C'est le sens probable de deux étymologies différentes; l'une fait venir πελασγοί de πέλας et de γῆ : l'autre, se rapportant à la forme πελαργοί, la tire de πέλω et d'ἄργος.

(2) Il nous paraît impossible de ne pas accorder un crédit sérieux aux grands auteurs grecs qui avaient sous la main tant de sources d'information, et de les traiter avec le dédain que l'on peut trouver de mise à l'égard des scholiastes ou des chroniqueurs d'époque basse.

(3) Francotte, *les Populations primitives de la Grèce* (Congrès scientifique des Catholiques en 1891; Sciences hist.), p. 45; d'après Bergk, *Gr. Litteraturgesch*, I, 36.

la physionomie des Pélasges, nous nous trouvons en face d'une société surtout agricole, vivant en communautés urbaines, grande bâtisseuse d'enceintes et pratiquant déjà la mer (1). Ce sont là aussi les traits principaux des premiers Hellènes; les deux civilisations ne paraissent donc pas spécifiquement différentes; mais à l'apparition des Hellènes, les forces sociales se réveillent et déterminent un vigoureux mouvement en avant. Ce sont eux qui font véritablement la Grèce; dans le magnifique essor qui a mis les habitants de ce petit coin de terre à la tête des sociétés anciennes, les Pélasges apparaissent comme un facteur négligeable : l'action prépondérante, exclusive, de l'élément hellénique est attestée unanimement par la légende, l'histoire et la littérature.

4° De la supériorité manifeste de leur type, nous concluons sans hésiter que les Hellènes ne descendent pas de la région des grandes steppes, comme le voudraient quelques modernes. Le régime communautaire imposé par la steppe est précisément tout le contraire de la poursuite énergique du mieux et de l'esprit d'initiative, cette unique source de tous les progrès humains. Aussi, les invasions de nomades ont-elles toujours été stériles au point de vue social (2). Si les Hellènes avaient apporté avec eux le type des grandes migrations pastorales, nous n'aurions pas vu Iolcos, Orchomènes et leurs colonies se développer au contact des Éoliens; les Achéo-Ioniens n'auraient pas enfanté l'ère brillante qui a produit l'*Iliade* et l'*Odyssée;* les Doriens, maîtres de la Grèce, n'y auraient apporté que des éléments de

(1) Ceux qui nient l'existence en Grèce d'une civilisation antérieure aux Hellènes, oublient que les caractères indiqués ci-dessus sont ceux des civilisations primitives du Nord-Est méditerranéen tout entier; les Hellènes ne sont donc qu'une particularisation d'un phénomène antérieur et plus étendu.

(2) Ces invasions-là ont achevé de *défaire* le vieux monde romain; celles qui l'ont reprises en sous-œuvre pour en faire sortir la civilisation moderne, sont d'un type tout différent : ce sont les invasions des petits cultivateurs de la famille-souche. Les lecteurs de la Revue sont déjà au courant de cette théorie : cependant elle a surtout été établie par les études inédites de M. de Tourville présentées au cours de M. Demolins, où elle a fait l'objet de démonstrations aussi brillantes que solides. Notons au reste que la première formation de la famille-souche semble postérieure à l'ère chrétienne; elle n'a donc rien à faire avec les origines grecques.

décadence; en un mot, la terre des Pélasges serait devenue la terre des Turcs avant d'être la Grèce!

5° D'autre part, les traditions qui ont conservé tant de souvenirs de la période antérieure aux Hellènes, sont absolument muettes sur leur arrivée; et cependant elles ont gardé la trace de plusieurs migrations pélasgiques sillonnant dans tous les sens le bassin et les rivages de la mer Égée; elles surveillaient donc attentivement les voies de l'Orient; concluons de leur silence que les Hellènes ne viennent pas non plus des côtes civilisées de l'Asie Mineure.

6° Voici donc fermées les voies du Nord et de l'Est, les seules qui auraient pu vraisemblablement amener les Hellènes du dehors, et nous sommes conduit à rechercher s'ils ne se seraient pas formés dans la Péninsule même, grâce à une évolution sociale qui a modifié le type des vieux Pélasges, et développé, au sein de la race remaniée, un esprit de vigueur et de perfectionnement (1).

Une fois renfermés dans la Péninsule, c'est naturellement sur le lieu d'apparition de la race nouvelle que porteront tout d'abord nos recherches. Or ce lieu d'apparition des Hellènes, *qui n'est pas autre chose que l'Hellade primitive,* se trouve pour tout le monde au Nord, en Épire ou en Thessalie, c'est-à-dire dans une contrée montagneuse ou au pied de la montagne; et quand nous voulons préciser davantage, Aristote nous indique Dodone et l'Achéloos, et Thucydide, après Homère (2), les rochers de la Phthiotide. Si nous rapprochons ces témoignages si considérables, tout lecteur capable d'admettre que la montagne peut être un centre, et non pas nécessairement une séparation ou une barrière, voit se dessiner devant lui *le massif du Pinde avec ses ramifications montagneuses de l'Ouest et du Sud-Est;* Dodone et la Phthiotide, c'est le Pinde lui-même, vu par ses deux faces (3)!

(1) N'oublions pas en effet que toute hypothèse qui ne satisfait pas à cette dernière condition doit être rigoureusement rejetée; car ce que nous avons à déterminer, c'est avant tout le point de départ de la civilisation la plus brillante qui fut jamais.

(2) Aristote, *Météor.*, I, 14. — Thucydide, *Hist.*, I, 3. — Homère, *Il.*, II, 683.

(3) Cf. Carapanos, *Dodone et ses ruines :* « Je crois qu'à l'époque de la guerre de Troie, il ne devait pas y avoir une limite déterminée entre l'Épire et la Thessalie. »

Et nous voici amenés à la montagne intransformable, et, qui plus est, à celle-là même qui a fait les Klephtes et les Armatoles !

Mais l'hypothèse d'une évolution montagnarde va-t-elle satisfaire aux conditions du problème que nous avons à résoudre?

Avant la venue des Hellènes, la plaine grecque est occupée par une véritable civilisation, caractérisée, comme nous l'avons dit plus haut, par la vie agricole et urbaine, l'art de bâtir et la pratique de la mer (1). D'autre part, la transformation d'éléments pélasgiques par la montagne expliquerait à la fois l'étroite parenté des Hellènes avec les Pélasges, et le vigoureux essor qu'ils donnent à la Péninsule. Notre hypothèse satisfait donc aux conditions *extrinsèques* du problème.

Mais cela n'est rien si elle ne répond pas en même temps à ses conditions *intrinsèques*, c'est-à-dire aux faits connus.

Ces faits sont de deux sortes : les faits sociaux d'abord, ceux que nous avons analysés dans nos trois premiers articles; un simple coup d'œil suffit à constater que la montagne explique les groupes fragmentés et le défaut de cohésion de l'armée achéenne, la vie de pillage, et tous les traits caractéristiques du guerrier homérique. Évidemment l'Achéen du poète est un Klephte redescendu sur la vallée et à peine modifié par la vie urbaine. L'hypothèse montagnarde cadre donc admirablement avec les faits sociaux.

En est-il de même pour les faits d'ordre historique? C'est ce qu'il nous reste à examiner. Passons donc rapidement en revue les mythes et les traditions de la race hellénique.

Aussi loin que nous pouvons remonter dans le passé, nous entrevoyons, dans la région de l'Olympe, deux civilisations pélas-

(1) Voir à ce sujet notre note de la page 343. L'existence de cette civilisation antérieure que nous ne pouvons qu'indiquer, a d'ailleurs été mise en pleine lumière par M. de Tourville dans une étude encore inédite. Ajoutons (ce qui suffit à la démonstration actuelle), que les civilisations de Tirynthe et de Mycènes d'une part, du golfe Pagasétique et de la Piérie d'autre part, sont de beaucoup antérieures à l'apparition des Hellènes.

giques, à la fois culturales et guerrières, et déjà florissantes : l'une au Nord, est la Piérie ; elle a pour trait distinctif un certain développement de la poésie, de la musique et de la médecine. C'est le pays de Linus et d'Orphée ; Apollon, qui paraît avoir été à l'origine le dieu par excellence du bassin de l'Haliacmon, symbolise bien les aspirations de cette race ; dans son type primitif, il présente le triple caractère du chef guerrier, du maître des maladies et de l'inspirateur des Muses (1).

Au Sud de l'Olympe, sur les bords du golfe Pagasétique, apparaît une autre civilisation, dans laquelle la vie maritime tient, dès le principe, une certaine place ; elle se localise surtout à Pagase et à Iolcos. Poseidôn, à la fois dieu de la mer et du cheval de guerre, est son protecteur (2).

Entre ces deux peuples naissants, s'élève la grande masse de l'Olympe.

Dès l'origine, ses sommets sont au pouvoir de chefs tous fils de Rhéa (la terre cultivée), c'est-à-dire, originaires de la plaine. Ils sont partagés en deux hordes ennemies : Kronos et ses Titans sont depuis longtemps maîtres de l'Olympe, quand un autre chef montagnard, Zeus, entreprend de les en chasser. Il réussit dans cette tentative surhumaine ; Kronos et ses bandits sont refoulés dans les régions inférieures ; et Zeus devient le maître incontesté de la grande citadelle montagneuse. La lutte sur un pareil théâtre a été évidemment longue et terrible, et la possession définitive de l'Olympe met à la discrétion des vainqueurs les richesses de la Piérie et de l'Hémonie ; en faut-il davantage pour immortaliser aux yeux des siens le nom d'un chef de brigands ?

Tel est, nous semble-t-il, le sens clair du mythe de Zeus (3).

(1) Notons qu'il a d'ailleurs tout une légende locale.

(2) Comme nous venons de l'indiquer, les régions au Nord de l'Olympe sont représentées dans les légendes par Apollon, celles du Sud par Poseidôn. Il est donc très probable que l'aventure de ces deux divinités chez Laomédon rappelle tout simplement une expédition de la Piérie et de la Thessalie contre Troie ; d'autre part, Hercule est allé, lui aussi, piller cette ville. La réalité de l'expédition chantée par Homère ne laisse pas grande place au doute.

(3) Le Zeus homérique n'est pas autre chose qu'un très puissant basileus établi dans l'Olympe, et commandant de là aux hommes et aux météores. Il a donc un caractère local, et dérive nettement, ainsi que les dieux ses frères, de la formation sociale.

Et qu'on ne nous accuse pas d'avoir ramené sur la terre et matérialisé, pour les besoins de notre cause, une lutte qui se serait passée dans le ciel : car, d'une part, sous le nom d'Olympe, les vieux Grecs et Homère, qui d'ailleurs connaît bien ce mythe (1), n'entendent pas autre chose que la grande montagne thessalienne. D'autre part, les Titans paraissent bien avoir habité en chair et en os les environs de l'Olympe, où nous retrouvons une rivière du Titarèse, des monts Titarios et la ville du Titanos, indiquée par Homère (2).

Après la victoire, les fils de Zeus, semblent se partager en deux groupes; les uns gardent l'Olympe, d'où ils resteront les arbitres de la contrée, mais ils n'auront plus avec les villes que des relations éloignées, et, pour cette raison, l'histoire perdra leur trace. Les autres, ancêtres des tribus éoliennes, commencent un mouvement qui durera probablement des siècles, et descendent par les Cambuniens, l'Ossa et le Pélion sur la Thessalie.

Ceux-là sont les proto-Hellènes, les Hellènes avant la lettre, c'est-à-dire les premiers montagnards du Nord que nous voyons venir s'imposer en maîtres aux tribus pélasgiques. Les chefs de la plaine sont dépossédés après des luttes plus ou moins violentes, dont la défaite des Centaures et des Perrhèbes par les Lapithes, montagnards du Pélion, semble avoir été le fait le plus considérable.

C'est probablement à l'action des nouveaux maîtres de la Thessalie septentrionale qu'est dû l'essor de la civilisation Minyenne sur terre et sur mer. Chose étonnante au premier abord, c'est la montagne qui semble alors préparer et façonner le marin. Iolcos, Pagase et Orménion, centre des flottes minyennes, sont des villes de montagnes autant que des ports de mer; c'est au milieu des Klephtes du Pélion que s'est passée la jeunesse du fameux Jason, le chef de l'expédition des Argonautes, et son

Comment alors se retrouve-t-il, avec Poseidôn, Aidès, Hermès, Apollon, Athénè, tout son Olympe en un mot, dans la mythologie troyenne et dans la mythologie romaine? Peut-être des recherches de ce côté fourniraient-elles des indications précieuses sur l'expansion maritime des montagnards préhelléniques.

(1) *Il.*, VIII, 479, sq.; XIV, 203, 274; XV, 225.

(2) *Il.*, II, 735.

équipage se recrute de héros venus de tous les côtés, même de l'intérieur du pays. La raison en est bien simple : ce que nos fils de Zeus font sur mer, c'est de la piraterie, c'est-à-dire purement et simplement du brigandage avec un nouveau mode de transport. Montagnards et marins sont des pillards; sauf l'habitude de la rame, la montagne et la mer exigent et développent les mêmes qualités (1). Une fois en possession de la barque, nos bandits vont fonder au loin une série d'établissements caractéristiques; les principaux sont Corinthe et Orchomènes, repaires de pirates commerçants qui commandent les portages du Nord et du centre de l'isthme, et dont Homère laisse bien entrevoir la nature : Orchomènes, nous dit-il, c'est la cité où l'on *apporte* de toutes parts *les biens gagnés* (2); Corinthe, c'est le pays de Sisyphe, *le plus habile des hommes à faire du butin* (3).

Tandis que, sous l'impulsion des montagnards du Pélion, les Minyens prennent ainsi sur mer un vigoureux essor, le Pinde thessalien, et par extension tout le massif montagneux qui rayonne sur l'Épire, l'Acarnanie, l'Étolie, la Phocide et les Locrides, deviennent le théâtre d'un phénomène digne de toute notre attention et que la suite des âges n'a pas vu se reproduire avec autant d'ampleur. C'est d'ailleurs ce phénomène qui constitue la formation des Hellènes.

Une *sélection* de chefs hardis et entreprenants sort des villes pélasgiques et vient s'établir dans la grande montagne; ils y constituent deux groupes principaux : le premier et le plus ancien, entre l'Énipée et le Pénée, est surtout composé de chefs originaires de Thessalie; c'est là, au-dessus de ces contreforts du Pinde, qui depuis se sont appelés l'Éolide, que nous pouvons affirmer pour la première fois l'existence de groupements portant le nom d'*Éoliens*. Plus au Sud, les chefs thessaliotes, mélangés d'éléments pélasgiques d'autre provenance, prennent le nom

(1) L'aptitude des montagnards grecs a devenir pirates de mer est encore vraie à l'époque moderne. Rappelons que les corsaires de Spezzia, d'Hydra et d'Ipsara dont le rôle a été si brillant dans la guerre de l'indépendance, étaient, à quelques générations de là, des montagnards épirotes.

(2) *Il.*, IX, 381.

(3) *Il.*, VI, 152, 3.

d'*Achéens*. Ce second groupe paraît de date plus récente (1).

Quelles sont les causes de ce phénomène, et quelles en ont été les conséquences? Pour répondre à cette double question, nous étudierons de préférence les faits relatifs aux Achéens; mais ce que nous en dirons pourra s'entendre également de la formation Éolienne.

Et d'abord quelle est exactement la contrée occupée par les Achéens? La question a toujours semblé embarrassante aux historiens et aux géographes, qui n'ont pas soupçonné le rôle de la montagne. Cependant la terre des Achéens, ou Phthiotide, est assez nettement indiquée par Homère. Elle comprend au Nord les parties hautes du bassin de l'Énipée, au Sud le bassin du Sperchios, par conséquent la chaîne de l'Othrys qui occupe toute la région entre les deux fleuves. En arrière, elle s'étend sur le pays des Dolopes, c'est-à-dire sur le Thymphrestos, l'Agrapha (2) et la portion méridionale du Pinde; enfin, il y faut peut-être joindre toute la montagne jusqu'à Dodone (3). Nous sommes donc (n'en déplaise aux myopes qui n'ont jamais voulu mettre leurs besicles), en face d'une contrée bien nettement montagneuse.

Nous remarquons en outre que cette contrée jouit, par le fait même de sa situation, d'avantages précieux à l'époque qui nous occupe. Elle commande d'abord les routes de vallées et les routes de sommets qui conduisent en Grèce : les routes de vallées, comme le défilé de Pharsale à Lamia, servent aux transports commerciaux qu'il n'est pas désagréable d'avoir sous la main; les routes de sommets conduisent jusqu'au-dessus d'Athènes, à

(1) Strabon appelle les Achéens une race éolienne (liv. VIII, 1, 2); et Euripide présente Xuthos comme un fils d'Eolos (*Jon.*, v, 64).

(2) Il est intéressant de remarquer que, pendant la période turque, le Tymphrestos et l'Agrapha sont dans la chaîne centrale « le principal boulevard de la liberté des Klephtes ». (Gervinus, *Insurrection et régénération de la Grèce*, I, p. 86.)

(3) *Il.*, II, 681, sq.; XXIII, 142 sq.; IX, 484; XVI, 233. Il nous semble évident que, chez une race où tout est basé sur le clan, on n'invoque pas les dieux de ses voisins; le Zeus Dodonéen, invoqué par Achille dans des circonstances si poignantes, doit donc se trouver en terre achéenne. Nous retrouverions ainsi dans Homère l'Hellade tout entière, telle que nous l'avons obtenue tout à l'heure en rapprochant les textes d'Aristote et de Thucydide.

l'Est (1) et de Calydon à l'Ouest, en permettant de rançonner de riches cultures. N'oublions pas d'ailleurs que cette surveillance profitable des cultures est encore plus facile au Nord par toutes les vallées qui descendent sur la Thessalie.

Enfin et surtout, cet ensemble montagneux, avec ses annexes naturelles de l'Est et de l'Ouest, permet de se livrer en grand à l'art pastoral. Aujourd'hui encore, nous le savons, les pâturages de cette région, les plus considérables de la Grèce, présentent un ensemble complet, avec herbages d'été dans le Pinde, et herbages d'hiver dans les régions plus basses qui rayonnent au loin.

Or, les troupeaux, et par conséquent les pâturages, ont à l'époque héroïque une importance exceptionnelle inconnue des âges postérieurs.

Tout d'abord, la montagne grecque qui n'est pas encore déboisée est plus riche que par la suite; l'art pastoral y est donc plus productif, et l'élevage du bœuf, en particulier, peut s'y faire sur une large échelle (2).

Mais surtout le croît du troupeau représente alors, avec le pillage, la principale, nous pourrions dire l'unique source de la richesse.

Voici pourquoi :

A l'époque héroïque, comme nous le verrons plus loin, le sol cultivable, sauf de rares exceptions, n'est pas approprié : il appartient en commun aux membres de la cité qui procèdent à des partages de jouissance ou même à de simples partages de fruits. Le foyer, lui, constitue bien une propriété privée, mais il est de sa nature improductif. La richesse immobilière n'existe donc pas.

Par conséquent, pour s'enrichir, il faut s'adresser aux biens mobiliers, et c'est de ce côté que va se porter toute l'âpreté

(1) Voir ce que nous avons dit à ce sujet dans notre quatrième article, t. IV, p. 279 et 285.

(2) L'*Iliade*, XI, 378 sq., et l'*Odyssée*, XIV, 100 sq., citent deux contrées où les troupeaux de bœufs sont aussi nombreux que les troupeaux de moutons. Nous avons vu, dans notre dernier article (t. XIV, p. 283), que l'on compte aujourd'hui plus de huit moutons pour une bête de l'espèce bovine.

au gain du montagnard grec. Mais le commerce est peu développé, la fabrication est à l'état rudimentaire, les métaux précieux sont rares, les produits de la culture sont répartis proportionnellement aux besoins de la consommation (1); il n'y a, en dehors du pillage, que le troupeau qui puisse augmenter notablement l'avoir de son propriétaire. L'art pastoral est donc le seul moyen pacifique de faire fructifier un capital et de s'élever par la richesse.

Le troupeau est si bien la source la plus commune et à peu près unique de la richesse, qu'il est la base des échanges; tout s'évalue en bœufs : l'armement d'un guerrier vaut neuf bœufs (2), une jeune esclave en vaut vingt (3), un prisonnier de marque en vaudra de cent à trois cents (4), et pour prendre femme, il faut, dans certains cas, donner au beau-père cent bœufs et mille chèvres ou brebis (5) !

Ainsi s'explique l'estime enthousiaste des héros d'Homère pour les troupeaux (6), la nature des grosses fortunes uniquement composées de bétail (7), et l'importance qui s'attache aux reproducteurs de choix (8); nous comprenons aussi pourquoi la seule besogne de Télémaque dans l'*Odyssée* consiste à aller surveiller ses bergers (9).

La montagne n'est donc pas seulement, à l'âge héroïque, un

(1) Toutes ces affirmations sont justifiées par les poèmes homériques, *passim*.

(2) *Il.*, VI, 236.

(3) *Od.*, I, 431.

(4) *Il.*, XXI, 79, 80.

(5) *Il.*, XI, 244.

(6) Voyez entre autres *Il.*, X, 194 sq., etc.

(7) Le nombre des chefs *riches en troupeaux* est notable dans les deux poèmes. Voici au surplus la composition de la fortune d'Ulysse d'après Eumée (*Od.*, XIV, 98 sq.) :

« Certes les richesses de mon maître étaient grandes. Aucun héros n'en avait autant ni sur la terre ferme, ni dans Ithaque; vingt hommes n'ont pas tant de richesses; je t'en ferai le compte : douze troupeaux de bœufs sur la terre ferme, autant de brebis, autant de porcs, autant de larges parcs de chèvres..., ici, à l'extrémité de l'île, onze grands troupeaux de chèvres... et moi je garde ces porcs... » Du bétail, et c'est tout!

(8) « Ulysse m'envoya tout jeune garder ses bœufs chez les Céphalléniens; maintenant ils sont innombrables et personne ne possède une telle race de bœufs au large front ». (*Od.*, XX, 211, seq.)

(9) *Od.*, IV, 640; XV, 404.

poste de refuge ou de pillage; elle est aussi *un véritable pays de l'or*, et *un véritable Far West*, et cela, ne l'oublions pas, dans une société où manque tout autre moyen pacifique de s'enrichir.

C'est pourquoi, dans les plus vieilles traditions pélasgiques elles-mêmes, on attache tant d'importance à la montagne, pourquoi le basileus s'occupe avec un soin jaloux des pâturages qui dominent la ville, pourquoi les sommets se peuplent hâtivement de tous les côtés.

Mais c'est évidemment vers le Pinde, par suite de l'étendue exceptionnelle de ses pâturages (1), que l'émigration se dirigera principalement, et les groupes de colons sortis des villes pélasgiques y prendront bientôt une importance considérable : c'est d'ailleurs ce que nous dit Hérodote dans un texte incompris jusqu'ici : « *Lorsque la nation hellénique se sépara des Pélasges*, elle était faible et partait de peu, mais elle est devenue multitude, par suite du *grand nombre de peuplades qui vinrent se réunir à elle* (2). » Ce texte, resté lettre morte pour la critique, ne montre-t-il pas que le père de l'Histoire était au courant de *l'émigration à l'intérieur qui a formé les Hellènes?*

Et ce n'est pas seulement des plaines voisines de Thessalie que les colons ont dû se diriger vers le Pinde, mais bien de toutes les régions pélasgiques; car il est clair qu'elles renfermaient toutes des fils de chefs entreprenants et pressés de faire fortune. Voici qu'en effet les traditions nous montrent de Locride, de Thèbes, de Mycènes et jusque d'Asie Mineure, des colons illustres arrivant en Phthiotide. C'est d'abord Deukalion, le grand ancêtre, dont le nom est originairement rattaché au Parnasse, aux villes locriennes de Kynos et d'Opos, et à la race des Lélèges, et qui, remontant vers le Nord s'en va régner en Phthiotide (3). Après lui, c'est Athamas, établi d'abord en Béotie; c'est Pélée arrivant d'Égine avec ses Myrmidones; c'est Acrisios, roi d'Argos, abandonnant

(1) Hésiode (*Fr.*, XXXIX) vante la richesse des pâturages de Dodone.

(2) Hérodote, I, 58. Le vieil historien ajoute que beaucoup de ces peuplades étaient barbares; mais *à la phrase suivante* il nous apprend qu'il prend ici *barbare* comme synonyme de *pélasge*.

(3) Grote, *Histoire des Grecs*, I, 114, reproduisant l'interprétation donnée à la lé-

son trône pour s'établir dans Larisse achaïenne; c'est Pélops, chassé du Sipyle en Mœonie et venant se préparer dans l'Othrys à conquérir Mycènes. C'est enfin Achæos, quittant le Sud de la Péninsule pour regagner la Phthiotide, patrie de ses ancêtres, et symbolisant ainsi, nous semble-t-il, des mouvements migratoires vers le Nord à une époque où les premiers Achéens sont déjà redescendus vers le Sud (1).

Notre théorie nous permet ainsi de donner un sens naturel et facile à toutes les traditions qui indiquent en Phthiotide et en Thessalie des émigrants originaires du Péloponèse et de l'Argolide. Dieu sait cependant si ces retours vers le Nord sont embarrassants pour les modernes!

Voici donc que des tribus naissent de toutes pièces, par des groupements dont les chefs les plus capables sont ordinairement le noyau; de là viennent et la multiplicité des peuplades grecques et ce fait que beaucoup d'entre elles se réclament d'un héros éponyme. Puis ces tribus sont réunies sous des appellations génériques dues au travail nouveau et d'une façon générale aux conditions de vie nouvelles : c'est ainsi qu'apparaissent les termes d'Achéens et d'Éoliens, par la logique même des choses qui a baptisé plus tard les Apélates, les Tzaconiens, les Klephtes et les Armatoles.

« Achéen » semble pouvoir se traduire par « montagnard » (du radical ἀχ, idée de chose aigüe, élevée). « Éoliens », nous disent les étymologistes, signifie « bigarrés, mélangés »; nous n'y contredisons pas, car ce devait être une chose frappante pour des urbains, forcément traditionnels, que ces groupements nouveaux se constituant sur les sommets (2).

Mais, d'autre part, ces anciens Pélasges ont gardé le souvenir des clans dont ils sont sortis, et ils présentent les ori-

gende par Denys d'Halicarnasse. Remarquons que le même Deukalion, d'après d'autres auteurs, aurait fondé l'oracle de Dodone (Grote, lieu cité, note). Nous retrouvons une fois de plus l'Hellade à cheval sur le Pinde.

(1) Ce retour d'Achæos vers le Nord est notamment indiqué dans les traditions conservées par Pausanias (VII, 1), et par Denys d'Halicarnasse (*A. R.*, I, 17).

(2) Thirlwall estime que les noms d'*Hellène* et d'*Éolien* sont deux inflexions différentes d'un même mot (ouvr. cité, I, 63).

gines les plus disparates ; voilà pourquoi les chefs homériques sont les uns des Éolides, les autres des Éacides, ou des Tantalides, etc.

C'est ainsi, en fin de compte, que nous trouvons, *parmi les Achéens*, l'*Éacide* Achille commandant les *Phthiotes*, l'*Éolide* Nestor commandant les *Pyliens*, l'*Étolide* Diomède commandant les *Trézéniens*, etc.

Sortis des civilisations urbaines, les gens des sommets gardent des relations avec leurs villes d'origine, ou au moins avec la Grèce de la plaine, comme les Pallikares modernes, et pour les mêmes raisons. Eux aussi restent donc des civilisés, ou plutôt deviennent des civilisés d'un type supérieur ; et ils vont bien plus loin dans ce sens que les Pallikares ; car, à la formation du brigand, ils joignent les qualités de l'éleveur, du commerçant et du spéculateur ; ce ne sont plus seulement des chefs de guerre, ce sont en même temps des patrons de travail, et ils sont formés à la prévoyance, cette qualité maîtresse des chefs, nous dit Homère (1)!

Ayant à un haut degré tout ce qu'il faut pour apprécier la ville et tirer parti de ses ressources, ils rentreront volontiers dans leur patrie lorsque des dissensions civiles leur en fourniront l'occasion, et qu'un clan jadis vaincu les appellera à son aide ; parfois même ils y seront revenus en simples particuliers ; mais leurs qualités éminentes et leurs richesses en auront vite fait des citoyens puissants ; dans un cas comme dans l'autre, le pouvoir passe assez rapidement entre leurs mains en beaucoup de villes de Grèce. C'est d'ailleurs ce que nous indique Thucydide dans un passage très digne de remarque : « Quand les fils d'Hellen furent devenus très puissants en Phthiotide, nous dit-il, *on les appela dans les autres villes à cause de l'utilité qu'on en retirait*,

(1) Nestor à Agamemnon : « Zeus t'a donné le sceptre et le droit aux tributs *afin que tu penses sagement pour les hommes ;* c'est pourquoi tu dois savoir non seulement parler, mais encore écouter ; *à toi ensuite la décision.* » (*Il.*, IX, 98.) » Ce roi de malheur, s'écrie Achille, il ne sait pas se souvenir, *il ne sait pas prévoir!* » (*Il.*, I, 343). Voir aussi *Il.*, II, 24 ; II., 370 ; IV, 79 ; II, 169 ; VII, 47 ; XI, 200. Cf. aussi l'épithète de *prévoyant* donnée à Zeus.

ἐπ' ὠφέλιᾳ » (1). Pour les critiques qui voient dans les nouveaux venus une invasion de la steppe, voilà un texte terriblement embarrassant : quelque chose comme les Romains appelant dans leurs cités les Goths, les Vandales et les Huns !

Dans d'autre cas, les montagnards, sous la conduite d'un chef fameux et avec l'aide des alliés qu'ils ont de tous côtés en Grèce (2), enlèvent les villes restées aux mains des Pélasges ou des Minyens ; tout cela se fait sans grand bruit, les routes de sommets conduisant presque partout en Grèce et l'on est à la porte d'une ville avant qu'elle s'en doute.

Enfin une fraction importante des Achéens, à laquelle les légendes donnent Xuthos pour chef, descend sur l'Argolide et s'y installe en troupes compactes. Ces fils de la montagne ont choisi leur nouveau domaine en gens très au courant de la civilisation. Les voilà maîtres à la fois des lignes de terre entre le Péloponèse et le continent, et des portages entre le golfe de Corinthe et l'Égée. Leurs voisins les Pélopides, établis non moins avantageusement à Mycènes et à Corinthe, sont bien aussi passés par la montagne du Nord et sont devenus de vrais Achéens ; indépendamment de la tradition qui nous les montre en Phthiotide, leur généalogie homérique les fait descendre de Zeus, *le dieu des plateaux*, par Hermès, *le dieu des voleurs et des troupeaux* (3). Pour le dire en passant, comme ce dernier dieu sent bien sa montagne !

D'Argos et de Mycènes, devenues leur boulevard au milieu de la Grèce, les Achéens s'insinuent en Laconie, en Messénie, dans tout le Péloponèse : la Grèce est achéenne.

Auparavant, et par des procédés plus ou moins analogues (4), elle paraît avoir été surtout Eolienne ; les traditions nous mon-

(1) Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, livre I, 3.

(2) « Les Hellènes étaient unis entre eux à travers les villes », nous dit Thucydide, (I, 3).

(3) *Il.*, II, 102, sq. Remarquons que cette généalogie *sociale* peut exister sans contradiction à côté de la généalogie naturelle : Pélops descend à la fois de Tantale *par le sang* et d'Hermès *par le travail*.

(4) Il est probable que les établissements Minyens ont considérablement facilité l'expansion éolienne.

trent dans la descendance mâle et féminine d'Eolos toute une série de dynasties et de familles qui ont occupé la Grèce presque entière. La communauté d'origine et l'identité de formation devaient d'ailleurs rendre facile le passage des uns aux autres; et Homère nous montre qu'à son époque la fusion est complète; les chefs éoliens sont très nombreux dans son armée achéenne.

Les nouveaux maîtres des villes apportent avec eux leurs qualités éminentes. Devançant les colons de l'Ouest américain qui revivifient à leur contact les provinces de l'Est et les entraînent avec eux vers une évolution nouvelle, ils donnent à la civilisation nationale une vigoureuse impulsion. Ce sont à la fois d'ardents initiateurs et des patrons éminents. Aussi leur arrivée détermine tant de progrès que, pour les siècles suivants, elle a été le point de départ d'une ère nouvelle; la période pélasgique a pris fin, la période hellénique est commencée.

Mais ils apportent en même temps leurs défauts de montagnards. Déshabitués de la culture, ils laissent la banlieue des villes dans la vieille indivision pélasgique, s'arrangeant seulement de façon que le plus clair des produits du sol soit pour eux (1).

Et c'est par là qu'ils périront un jour; *sans attache à la terre*, rien ne vient contrebalancer leurs vieux instincts de guerriers pillards; ils se lancent dans une série d'aventures brillantes dont la guerre de Troie est le couronnement; ce sont les croisades de cette chevalerie avant la lettre, et, comme au moyen âge, elles précèdent de bien peu la décadence du type.

Bientôt, quand l'invasion dorienne viendra les balayer, ils quitteront en foule ce sol de Grèce où ils n'ont pas de profondes racines, et l'élan magnifique qu'ils ont donné à la patrie sera paralysé pour longtemps.

Mais avant cette époque néfaste, les Achéens de l'Argolide et

(1) « Je lui donnerai sept villes très illustres : Kardamylè, Enopè, Hira aux prés verdoyants, la divine Phéra, Antheia aux gras pâturages, la belle Aipeia et Pédasos riche en vignes. Toutes sont au bord de la mer; leurs habitants abondent en bœufs et en troupeaux, *et par leurs dons, ils l'honoreront comme un dieu;* et sous son sceptre, *ils paieront de riches tributs.* » (*Il.*, IX, 149 sq.) Ces redevances portent les noms de τίμαι, de δωτίναι et de θέμιστες.

avec eux leurs frères de Mycènes, ont subi une nouvelle et brillante évolution. En s'allongeant vers l'Ouest, ils sont devenus les maîtres de toute la navigation du golfe de Corinthe, et comme ils possèdent déjà tous les portages situés en arrière, et en même temps les îles d'Égine et de Salamine (1), ils ont entre les mains la ligne principale de transports entre la mer Égée bordée de civilisations séculaires et les pays neufs de l'Ouest; nos montagnards d'hier ont vite compris le parti à tirer de cette nouvelle situation, et les voilà à la mer se lançant avec ardeur dans l'exploitation des rivages de l'Italie et de tout l'Occident par la *piraterie commerciale*. Fait bien significatif, Ithaque et les îles de son groupe, si pauvrement habitées aujourd'hui, sont alors des centres riches et puissants; les moindres îlots de cette mer sont peuplés, et les Echinades, roches désertes dès l'époque de Thucydide, sont représentées devant Troie par un gros contingent de barques. Non seulement les chefs de ce groupe, Mégès et Ulysse, jouent un rôle considérable dans l'*Iliade*, mais encore l'*Odyssée* tout entière est consacrée à célébrer Ithaque et son chef le plus fameux. D'où peut venir la prospérité remarquable et d'ailleurs éphémère de ces îles? Uniquement de ce fait, qu'elles tiennent les clefs du golfe du Corinthe et qu'elles sont les postes d'avant-garde de la course sur l'Ouest!

Nous venons de rappeler que l'*Odyssée* a pour héros principal un pirate émérite; mais, ce qui n'a pas encore été remarqué, c'est qu'elle trouve dans la piraterie une unité incontestable. Les critiques les moins iconoclastes ont partagé le poème en trois œuvres distinctes, entre lesquelles ils nient tout lien véritable : le Retour, la Télémachie, et la Lutte contre les Prétendants. Mais si l'*Odyssée* manque de l'unité classique, voici que nous lui en trouvons une autre que littérateurs et philologues ne soupçonnent pas (2)!

Les longues pérégrinations d'Ulysse à travers les mers occiden-

(1) Voir le *Catalogue des vaisseaux*. (*Il.*, II, 555-562.)

(2) Il est bien entendu toutefois que nous restons en dehors du débat sur l'origine et la formation de l'*Odyssée*, lequel est étranger à notre étude; nous combattons seulement un des arguments invoqués.

tales sont destinées à célébrer les pays sur lesquels on vit : l'atelier du travail. Homère les connaît ces contrées occidentales; certaines descriptions précises, l'île en face des Cyclopes, le rocher de Charybde, le site de Skérie et bien d'autres, nous présentent des traits topographiques qui donnent la sensation du vu; il connaît bien aussi ces Phéaciens qui tiennent tant de place dans son œuvre, et s'il les loue en termes hyperboliques bien qu'ils ne soient pas de sa race, c'est qu'il est utile de flatter des gens avec qui on fait de grosses affaires. Mais à côté de cela, Homère, à dessein, ne chante ces contrées merveilleuses que par leurs légendes, et embrouille les itinéraires à plaisir. Ce n'est pas pour rien que son héros en quittant le pays des Phéaciens s'endort d'un profond sommeil, et qu'il monte une barque enchantée, capable de parcourir en un jour toutes les distances possibles (1). Homère évite avec le plus grand soin tout ce qui permettrait aux expéditions rivales de retrouver la route des contrées exploitées. Cette discrétion se retrouve à tous les âges. Avant Homère, c'était chez les Tyriens, comme plus tard chez les Carthaginois, une tradition d'État de tenir secrets les établissements lointains et les relations commerciales (2). Dans les temps modernes, les Espagnols et les Portugais du seizième siècle punissaient de mort la révélation des itinéraires de leurs navigateurs : après eux, les Hollandais ont regardé comme des traîtres ceux qui communiquaient les cartes de leur possession d'extrême Orient, et, en plein dix-septième siècle, ils interdisaient encore de porter secours aux navires étrangers en détresse dans les mers de l'Insulinde (3).

Tandis que le Retour d'Ulysse célèbre la course en pays neufs, la Télémachie a pour but de rappeler les expéditions anciennes de la race, celles où elle s'est formée peut-être (4),

(1) Avec un certain nombre de modernes, nous rejetons l'opinion ancienne qui place les Phéaciens à Corfou; il est clair que pour le poète ils sont beaucoup plus loin dans l'Ouest.

(2) Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la Géographie*, p. 39.

(3) Reclus, *Géogr. univers.*, t. XIV, p. 201.

(4) A ce point de vue, il est intéressant de noter que les habitants des Échinades viennent, au moins en partie, des côtes sud-occidentales. (Voir *Il.*, II, 628.)

les courses sur les vieilles civilisations de la Méditerranée orientale et méridionale; puis les pirates de Pylos et de Sparte, avec qui l'on opérait de compte à demi; car sur ces mers bordées de villes opulentes et couvertes de flottes, il fallait être en forces. La course était hasardeuse, mais quand elle réussissait, quel riche butin on rapportait! Ménélas, le vieux pirate, en a plein la bouche (1).

Nous avons vu le cadre où se meut la race; la voici maintenant elle-même, vivant et agissant dans son héros; la Lutte contre les Prétendants, c'est la glorification du pirate ithakésien, de son esprit de ruses, de sa vigueur physique, de sa bravoure indomptable. C'est aussi, quoique à un moindre degré, l'exaltation d'un sentiment bien cher à tous les coureurs d'aventures, l'amour du sol natal : pour revoir la fumée d'Ithaque, et vivre en paix sur ce rocher, rien n'est trop pénible. Le mal du pays n'est-il pas le mal de tous les absents? Ceux qui vivent au loin et au milieu des dangers n'aiment-ils pas d'autant plus tout ce qu'ils ont laissé au départ (2)?

Ces pirates du golfe de Corinthe que célèbre l'*Odyssée* sont bien des Achéens; Homère ne leur connaît pas d'autre nom. Mais Eschyle, Hérodote, Thucydide, Pausanias, et toute l'antiquité classique les appellent *Ioniens* (gens du rivage?) (3). Ici encore, à une évolution sociale déterminant un groupement nouveau, correspond un nom nouveau. Les Ioniens ne sont donc pas autre chose que des Achéens transformés par la vie maritime. Ils tiennent ainsi de plus près aux Achéens qu'aux autres races helléniques, ce qu'indique très bien la généalogie mythique, quand elle fait d'Ion le frère d'Achæos et seulement le neveu d'Eolos et de Doros. Et comme ils doivent cette transformation à la course sur les pays neufs de l'Ouest, leur nouveau nom reste attaché à la mer et aux îles occidentales qui en ont été le théâtre (4).

(1) Voir notre deuxième article: *la Science sociale*, t. XII, p. 538.

(2) N'est-ce pas un fils de navigateurs et de corsaires qui a chanté sur notre terre de France : « A tout je préfère — Le toit de ma mère — Et mon rocher de Saint-Malo? »

(3) Pausanias en particulier est bien formel : « Les habitants de l'Égialée (rive Sud du golfe de Corinthe) furent appelés Ioniens, et ce nom s'ajouta à leur premier nom. » (Pausanias, livre VII, ch. I.)

(4) La mer et les îles *Ioniennes*.

Avant eux, on trouve des navigateurs dans l'Egée; il y en a eu de toute antiquité; mais on n'y trouve pas d'Ioniens; les navigateurs de l'Égée ne portent pas ce nom (1).

Nous comprenons maintenant comment il se fait que les poèmes homériques, bien qu'écrits dans le dialecte ionien plus ou moins mélangé d'éolismes, ne mettent en scène que de Achéens; et pourquoi, malgré la grande place qu'ils ont tenue dans les faits, les Achéens n'ont pas laissé de dialecte qui leur soit propre; les trois races n'en font qu'une! les tribus Achéennes, dont l'importance est prépondérante, ont absorbé les Éoliens et donné naissance sur un point aux Ioniens.

Les derniers venus des Hellènes, les Doriens, vont maintenant entrer en scène. Au nord de la Thessalie, dans les Cambuniens et dans le Pinde, au-dessus de Metzovo, s'agitent depuis longtemps des clans montagnards, issus des civilisations de l'Haliacmon et de l'Axios, et englobés sous la désignation générale de *Macednes* (les gens d'en haut) (2). Des émigrés thessaliens chassés par les Lapithes sont venus à différentes reprises les rejoindre dans les Cambuniens au témoignage d'Hérodote (3), et constituer parmi eux un groupe spécial qui prend le nom de *Doriens*.

A l'époque d'Homère, les Doriens ont commencé à déborder sur la Thessalie, et, si nous en croyons le Catalogue, ils ont plusieurs chefs devant Troie (4). En tout cas leur avant-garde, sous

(1) Nous nous heurtons ici à l'opinion de certains modernes portés à faire des Ioniens les plus anciens des Hellènes. Cette opinion paraît due à une fausse interprétation d'Hérodote, qui en plusieurs endroits, notamment dans I, 56, *réserve le nom d'Hellènes aux seuls Doriens*, et par apposition qualifie les Ioniens d'anciens Pélasges, origine qu'il attribue aussi aux Éoliens (Voyez VII, 94, 95).

Mais cette façon de présenter les choses a pour but de mettre en pleine lumière l'étroite parenté des Ioniens et des Éoliens avec les Pélasges de la Péninsule, et la distance qui sépare ces trois peuples des Doriens issus des Pélasges du Nord, sans impliquer sur l'origine et l'antiquité des Ioniens d'autre doctrine que la nôtre.

(2) Ces Macednes, et par conséquent les Doriens qui sont un de leurs clans, se rattachent plus ou moins directement aux Titans vaincus par Zeus à l'origine; car Apollon, leur dieu, est, par sa mère, Latone, petit-fils du Titan Cœos et de la Titanide Phébé.

(3) Hérodote, I, 56. Le texte dit « dans le Pinde », mais les anciens n'avaient pas d'autre nom pour désigner les Cambuniens.

(4) Il est difficile de ne pas leur attribuer au moins Podalire et Machaon, fils d'Apollon, guerriers et médecins.

le nom d'Énianes et de Perrhèbes, semble bien maîtresse du Pinde, à la hauteur (1) de Metzovo. Un peu plus tard, leurs premières colonnes apparaissent dans l'OEta, mais étant donnée la puissance de leurs effectifs, ils doivent occuper en arrière la presque totalité du Pinde. Depuis longtemps ils ont parmi eux des civilisés éminents, rejetons des rois indigènes d'Argos, les Héraclides, chassés de cette ville par l'arrivée des Achéens. Lors de leur défaite, les Héraclides avaient, eux aussi, gagné les sommets du Nord, mais la parenté entre leurs vainqueurs et les Achéens de Phthiotide leur interdisant l'Othrys, ils étaient allés jusqu'aux montagnes occupées par les Macednes et les Doriens, et avaient vite conquis parmi eux une situation prépondérante.

Sous leur conduite, les Doriens débordent enfin de l'OEta; manquant de relations dans la Péninsule et se trouvant d'ailleurs en face d'une Grèce plus civilisée et plus puissante, ils ne peuvent pas procéder comme les Éolo-Achéens. Ils sont obligés de s'avancer en masses profondes; ils traversent le golfe de Corinthe, balaient l'Argolide, tombent sur la Laconie et la Messénie, et, pousssant devant eux les vaincus, contournent le massif arcadien. Les Achéens qu'ils refoulent, chassent devant eux leurs frères ioniens pris à revers, et s'établissent à leur place dans l'Égialée, qui devient l'Achaïe.

Les Ioniens se concentrent en Attique, où ils donneront naissance à la civilisation athénienne.

Peu après, entraînant à leur suite un grand nombre d'Éolo-Achéens, ils émigrent vers les îles et vers l'Asie Mineure, où ils s'établissent en conquérants.

Pendant ce temps, les vieilles populations pélasgiques habituées à la culture passent aux mains des Doriens.

La tempête a été terrible, mais elle s'apaise assez vite. Plus étrangers à la Péninsule que les Achéens leurs prédécesseurs, les nouveaux venus sont cependant comme eux des Pélasges passés par la montagne, et la Grèce reconnaît en eux des frères; mais, comme ils sont sortis de civilisations inférieures et n'ont été en

(1) Remarquer les expressions dont Homère se sert au sujet des Perrhèbes et qui peuvent s'entendre de populations nomades.

contact avec le Sud que par leurs chefs, leur formation est moins puissante, et l'essor de la Grèce d'Europe subit un arrêt prolongé, tandis que les colonies d'Asie Mineure devancent la métropole dans la voie de la civilisation.

Il est clair maintenant que l'évolution montagnarde rend bien compte des faits d'ordre historique relatifs à l'expansion des Éolo-Achéens et à l'invasion dorienne, dans la Grèce continentale.

Notre hypothèse peut donc être considérée comme démontrée.

Dans la troisième partie de notre étude, nous verrons comment de la montagne procèdent les institutions sociales de la Grèce primitive, et notamment le régime de la Famille et de la Propriété.

Ph. CHAMPAULT.

(*A suivre.*)

L'ÉMIGRATION BRETONNE

A PARIS ET AUX ENVIRONS.

IV.

LES ÉLÉMENTS SUPÉRIEURS DE L'ÉMIGRATION.

Nous avons précédemment décrit les types qui représentent la portion la moins capable de l'émigration bretonne. C'est la portion de beaucoup la plus nombreuse. Nous avons vu qu'elle devait à sa formation communautaire son défaut d'aptitudes éminentes pour l'organisation de la vie. Mais, partout, il y a des exceptions, qui confirment la règle par leur rareté même. Nous allons parler maintenant des éléments supérieurs de l'émigration, mais nous pourrons encore apprécier par eux l'action de la communauté.

Nous étudierons deux types appartenant à cette catégorie supérieure : le Marchand de vins et le Roscovite. Ce n'est pas qu'il ne se rencontre à Paris et dans les environs beaucoup de Bretons qui n'ont exercé ni l'une ni l'autre de ces industries et qui cependant sont parvenus à une situation prospère ; mais les exemples en sont pour ainsi dire isolés, et le succès souvent a été dû à des causes très complexes, qui ne se rattachent que faiblement au phénomène que nous étudions. Les deux types que nous choisissons ont, au contraire, l'avantage de se présenter nombreux : par suite, ils sont plus faciles à observer, et, en même temps, le milieu exclusivement breton dans lequel ils se rencontrent

nous est une garantie qu'ils procèdent bien de la formation bretonne.

Un premier fait est frappant :

Partout où nous avons trouvé des Bretons établis en nombre quelque peu notable, nous avons rencontré à côté d'eux de petits commerçants d'origine bretonne. Quand il s'agit de groupes importants comme ceux de Saint-Denis ou de Versailles, presque toutes les branches de commerce s'y trouvent représentées par des bretonnants; dans les groupes plus faibles, on est toujours certain de rencontrer au moins le Breton marchand de vins, qui semble être de tous l'élément le plus tenace. Le trait est d'autant plus frappant qu'il ne se rencontre pas du tout au même degré chez les Italiens, ni chez les Belges, très nombreux dans les mêmes régions; et il ne contribue pas peu à donner aux quartiers habités par des Bretons l'aspect très particulier que nous avons signalé dès le début de cette étude. Nous allons voir ici, par un examen plus minutieux, comment le milieu breton donne au commerce de vins des traits tout à fait spéciaux.

Le marchand de vins que nous trouvons ainsi n'est généralement pas un émigré de fraîche date. Nous l'avons déjà rencontré comme ouvrier d'usine, ou terrassier. Il s'était de bonne heure marié avec une Bretonne, et en qualité de *logeur* hébergeait déjà un certain nombre de compatriotes. Les bénéfices ainsi réalisés, joints à l'épargne prélevée sur son propre salaire, ont constitué son premier fonds. Il représente donc, dans une certaine mesure, une élite; c'est un avisé et un prévoyant. Le plus souvent, ses patrons n'ont eu qu'à se louer de son travail et de sa régularité; on ne peut donc, en aucune manière, l'assimiler à ces excitateurs dangereux, que leur indiscipline a fait chasser de la mine ou de l'atelier et qui ne se font ensuite marchands de vins que pour pouvoir continuer plus aisément leur action au milieu des compagnons. S'il aspire si vivement à quitter l'usine ou le chantier, il faut en chercher ailleurs la raison. Nous avons vu à quel point il tenait de sa nature de communautaire l'horreur du travail intensif : or, quel métier, mieux que celui de marchand de vins, pourrait répondre à ses goûts? Il va donc y penser de

bonne heure, comme au terme naturel, comme au but le plus désirable de ses efforts. Mais si, pour réaliser son projet, il fallait attendre qu'il eût gagné lui-même tout l'argent qui lui est nécessaire, il n'y parviendrait que bien rarement : le maigre salaire qu'il gagne ne lui permet, dans les conditions les plus favorables, de faire que de faibles économies. Aussi va-t-on voir apparaître ici une seconde fois l'influence du groupe communautaire. Il ne manque pas en effet de compatriotes, qui, placés dans des circonstances analogues, ont également fait quelques économies, et qui, trop peu aventureux pour les mettre eux-mêmes en œuvre, trop défiants pour les confier à une société financière, sont tout heureux de les prêter à un des leurs. C'est ainsi que la plupart des Bretons marchands de vins que j'ai rencontrés aux environs de Paris ne sont arrivés à acheter leur fonds de commerce qu'avec le concours d'emprunts plus ou moins considérables; leur propre apport dépassait rarement le tiers ou le quart du prix d'achat.

Notre marchand établi, voyons maintenant comment il va procéder, et ce qui va distinguer son établissement des établissements similaires. Remarquons d'abord, que, dès le début, il a une clientèle toute trouvée : ce sont les Bretons établis dans la même région, qu'il connaît déjà pour la plupart, et dont il a déjà pu loger plusieurs. Ceux d'ailleurs dont il a emprunté les fonds et qui sont intéressés à sa réussite, lui constituent spontanément d'actifs sergents de recrutement pour la clientèle.

En second lieu, il est presque toujours resté en rapports continus avec son pays d'origine, où il a laissé de nombreux parents ou amis. Or, toutes ces relations vont lui être utiles, s'il sait en tirer parti. C'est de là, quand un surcroît de bras lui sera nécessaire, qu'il fera venir des domestiques, auxquels il donnera des salaires moins élevés et demandera une plus grande somme de travail. C'est également en Bretagne qu'il achètera directement le cidre et certaines eaux-de-vie qu'il vend souvent en quantité considérable. Souvent aussi, comme j'ai pu le constater à Saint-Denis dans plusieurs circonstances, il se fait en même temps épicier, et c'est encore des produits de la Bretagne qu'il s'appro-

visionnera : du lard, du beurre, des légumes. Non seulement il paiera ces produits à un prix moins élevé que celui des halles, mais il aura facilement pour s'acquitter un temps indéfini.

Notre émigrant se trouve ici dans son élément naturel, pour ainsi dire; nul doute donc qu'il n'y prospère. Il ne se contente pas de se servir de la communauté pour s'établir; une fois installé, nul mieux que lui ne s'entend à l'exploiter. Il ne négligera aucune occasion de l'attirer chez lui : il organisera pour cela des bals, chaque samedi soir; il saura cultiver avec soin la tendresse classique de ses compatriotes pour la bouteille. C'est surtout auprès des jeunes, des nouveaux venus, qu'il agira le plus activement, leur prodiguant les conseils, s'arrangeant en même temps pour leur faire contracter chez lui des dettes, qui les retiendront pour longtemps. L'idéal, pour l'émigrant breton assujetti à un travail manuel pénible, est de réaliser quelques économies avec lesquelles il puisse retourner au pays et y vivre sans travailler. Le même objectif ne peut exister pour notre marchand de vins; c'est un émigrant sans esprit de retour. Cette permanence contribue à faire de lui le patriarche de l'émigration.

Le Roscovite, lui aussi, est un commerçant, mais il se distingue du précédent par plusieurs traits essentiels. Tandis que celui-ci ne se met au commerce qu'assez tard, lui, y est mis dès l'enfance; de plus, ce sont ses propres produits qu'il vend; enfin sa clientèle est beaucoup plus étendue et se compose presque exclusivement d'étrangers.

Roscoff doit tenir une place à part dans l'histoire de l'émigration bretonne. A six kilomètres de Saint-Pol de Léon, à vingt-six kilomètres de Morlaix, reliée depuis quelques années à cette dernière ville par un chemin de fer, Roscoff, alors que tant d'autres petits ports de la côte bretonne demandaient à la pêche des ressources souvent précaires, a préféré tirer de son sol des richesses qui ne demandaient qu'à en être extraites. Figurez-vous une large plaine, doucement inclinée vers la mer depuis Saint-Pol de Léon jusqu'à Roscoff, admirablement fertile, avec un climat tempéré, protégée contre les souffles du large par

l'île rocheuse de Batz. Les habitants ont su depuis longtemps tirer parti d'un pareil sol : « C'est, disait J. Janin, le jardin de la basse Bretagne ; chaque parcelle de cette terre fertile, fécondée par l'algue marine, suffit pour nourrir une famille. Le Roscovite est un heureux agriculteur ; peu de travail, et dans l'année plusieurs récoltes assurées des meilleurs légumes de la Bretagne (1). » De son côté, Flaubert, qui a visité la Bretagne en touriste amateur de beaux sites et aussi en Normand, nous a laissé de Roscoff une description qui n'est pas sans intérêt : « Je remarque que les bons pays sont généralement les plus laids. Ils ressemblent aux femmes vertueuses, on les estime, mais on passe outre pour en trouver d'autres. Voici certes le coin le plus fertile de la Bretagne, les paysans sont moins pauvres, le sol mieux cultivé, les routes bien entretenues, et c'est ennuyeux à périr. Des choux, des navets, beaucoup de betteraves et démesurément de pommes de terre, tous régulièrement enclos dans des fossés, couvrent la campagne depuis Saint-Pol de Léon jusqu'à Roscoff. On en expédie à Brest, à Rennes et jusqu'au Havre. C'est l'industrie du pays, mais qu'est-ce que cela me fait à moi (2) ! »

Après le pays, les habitants : « Le Roscovite est un travailleur opiniâtre. Il est bien découplé et de haute taille... Voyez-le, le dimanche, avec son costume breton, avec sa veste et son gilet à cent boutons, les hanches serrées par une large ceinture bleue, le pantalon blanc, le chapeau rond à grands bords et aux rubans flottants. On ne peut imaginer de plus beaux gars (3). »

Il y a longtemps que le Roscovite ne se contente plus de nourrir sa famille de la vente de ses produits dans le voisinage, et qu'il a songé à en tirer de sérieux bénéfices en les portant au loin. Déjà, J. Janin constatait que ces cultivateurs couvraient la Bretagne entière de leurs légumes et qu'ils trouvaient « une vente facile sur les marchés de Brest, de Morlaix, de Rennes et de Nantes. La longue charrette des Roscovites, dit-il, touche même aux marchés d'Angers. » Aujourd'hui, Angers est depuis longtemps

(1) J. Janin, *La Bretagne*, p. 590.
(2) G. Flaubert, *Par les champs et les grèves*.
(3) L. Pagnière, *Un coin de la Bretagne*, Roscoff, p. 15.

dépassé, et la clientèle bretonne a été de plus en plus délaissée pour des marchés plus lointains mais plus importants. Chaque année, une petite flottille porte en Angleterre les oignons et les pommes de terre de Roscoff. En même temps, oignons, choux-fleurs, artichauts de Roscoff envahissent de plus en plus le marché de Paris et défient toute concurrence. Pour étendre aussi son commerce, le Roscovite n'a pas hésité à se faire émigrant : émigrant périodique en Angleterre, temporaire, ou permanent à Paris, il mérite à ce double titre de fixer notre attention.

« Oh! Monsieur, me disait avec une modeste fierté l'un de ceux que j'ai vus à Paris, les Roscovites sont connus partout. » Et de fait j'en ai rencontré à Southampton, à Cardiff, comme au Havre, à Nantes, ou à Vaugirard. Dans le Sud de l'Angleterre et dans le pays de Galles, on est même tellement accoutumé à les voir, que, pour beaucoup d'habitants, Breton et Roscovite c'est tout un. D'ailleurs, à entendre le ton chagrin avec lequel ils en parlent parfois, il est permis de deviner plus d'un bon tour joué par nos industrieux compatriotes à nos voisins d'Outre-Manche.

Le commerce de Roscoff avec l'Angleterre porte principalement sur les oignons et les pommes de terre; c'est vers le mois de juin que, chaque année, a lieu le départ. On compte quelquefois jusqu'à cinquante et même soixante bateaux partant ensemble. Plusieurs semaines auparavant, ceux qui doivent partir ont acheté sur pied les récoltes de leurs voisins. Il n'est pas rare de voir deux ou trois chefs de famille s'associer pour pouvoir charger un bateau : c'est toujours le principe de l'association, que nous avons vu dominer chez le plus grand nombre de ces émigrants, et vers lequel les pousse instinctivement leur formation de communautaires. Mais que de différences avec ce que nous avons rencontré jusqu'ici! Chaque associé a un capital assez considérable. De plus, lors du partage, les bénéfices sont distribués proportionnellement aux mises. Nous avons constaté, au contraire, que le marchand de vins, tout en achetant le plus souvent son fonds de commerce en grande partie avec l'argent de ses amis ou de ses parents, ne leur payait qu'un faible intérêt et ne partageait jamais avec eux les bénéfices, quoique l'im-

prévoyance de ses prêteurs les exposât à toutes les chances de perte que lui-même pouvait courir.

Au début, le Roscovite se contentait de transporter en Angleterre ses produits que, là, il vendait en bloc à des maisons anglaises; celles-ci, à leur tour, les vendaient en détail dans l'intérieur du pays. Ce système est encore usité aujourd'hui, mais de plus en plus, à mesure que ses ressources ont augmenté, le Roscovite a eu l'ambition d'établir des entrepôts dans plusieurs ports de la Cornouaille et du pays du Galles. Dans ce cas, chaque entreprise comprend essentiellement trois catégories de gens : d'abord les patrons, c'est-à-dire les chefs de famille, les divers associés : en second lieu un certain nombre de domestiques, attirés des communes voisines par l'appât de salaires plus élevés et recevant généralement 60 ou 80 francs, par mois; enfin les jeunes, qu'il est nécessaire de former de bonne heure au commerce.

Les légumes, sont, du port de débarquement, dirigés sur les villes voisines. Chaque matin, on en charge plusieurs charrettes, que nos marchands vendent ensuite dans les campagnes. Rien ne les arrête. Beaucoup d'ailleurs parlent facilement l'anglais, en même temps qu'en qualité de bas Bretons, ils parviennent, malgré la différence de dialectes, à se faire comprendre des habitants du pays de Galles. Et ils continuent ainsi pendant trois ou quatre mois chaque année, jusqu'à la vente complète de leurs produits. « Savez-vous à quel chiffre moyen s'élève pendant l'année l'exportation, rien qu'en pommes de terre et en oignons? A plus d'un million, sans compter l'expédition en France et sur Paris » (1). Le commerce de Roscoff avec l'Angleterre est donc, pour cette ville, une source d'importants bénéfices; de plus, c'est pour elle une admirable initiation au commerce plus considérable encore qu'elle fait avec Paris.

L'apparition des Roscovites à Paris remonterait, s'il faut en croire Souvestre, à 1830. En cette année, « l'un d'eux s'imagina d'aller à Paris avec sa petite charrette, son unique cheval et ses plus beaux légumes. Il partit, effectua heureusement son voyage

(1) L. Pagnière, *Roscoff*, p. 7.

de 180 lieues, et au bout de trois semaines, il était de retour, et racontait à ses voisins émerveillés qu'il avait vu la maison du roi et le roi lui-même » (1).

Toutefois, le chemin suivi était peu pratique. D'autres vinrent à Paris, mais par la voie de mer. Ils allèrent au Havre, et de là remontèrent la Seine. Depuis la construction des chemins de fer, leur nombre a beaucoup augmenté. Ils forment aujourd'hui deux colonies compactes, à Vaugirard et à la Roquette; ils occupent aux Halles une place importante. Bien que leurs procédés ici soient beaucoup les mêmes qu'en Angleterre, il convient cependant de relever d'importantes particularités.

D'abord, les produits sont plus variés. Aux oignons et aux pommes de terre viennent s'ajouter les choux-fleurs et les artichauts, c'est-à-dire que la vente, qui, en Angleterre, ne durait que trois ou quatre mois, se continuera ici pendant toute l'année, tantôt pour une catégorie de légumes, tantôt pour une autre, et nécessitera, par suite, un établissement fixe à Paris. Dès lors, nous allons assister à la dislocation de la famille, le père avec plusieurs enfants restant à Roscoff pour cultiver, la mère venant à Paris se charger de la vente avec les autres enfants. Cet ordre n'a d'ailleurs rien d'absolu. Il arrive parfois, si la culture demande des soins particuliers, que toute la famille reste à Roscoff, et se contente d'envoyer ses produits à des compatriotes, qui se chargent de les vendre avec les leurs en prélevant une commission fixée d'avance. Dans d'autres cas plus nombreux, la famille a vendu ou loué le terrain qu'elle possédait à Roscoff pour venir tout entière s'établir marchande à Paris. C'est-à-dire que nous assistons en ce moment à une lutte chez le Roscovite entre le cultivateur et le commerçant; et bien des indices portent à croire que celui-ci finira par l'emporter. Déjà les produits de Roscoff ne lui suffisent plus; il fait venir de Touraine des légumes qu'il vend ensuite aux Halles avec de gros bénéfices. L'un d'eux, presque millionnaire, ne m'a-t-il pas parlé du projet d'acheter sur pied, chaque année, les récoltes de maraîchers

(1 Ém. Souvestre, *Les derniers Bretons*, II, p. 177.

de la banlieue de Paris, qui ont beaucoup de peine à lutter contre la concurrence, et de les vendre ensuite en détail!

Voyez d'ailleurs comme tout révèle chez eux un instinct commercial puissamment développé. Rien n'est plus curieux que leurs installations. On dirait un campement. Imaginez au fond d'une cour, dans une de ces petites rues si fréquentes à Vaugirard, une maison à un seul étage et d'un aspect rien moins que somptueux. Au rez-de-chaussée, une grande pièce, largement éclairée : c'est là, pour ainsi dire, l'atelier de la famille. C'est là qu'elle prépare les oignons récemment arrivés et qu'elle doit ensuite porter aux Halles. C'est là qu'on la trouve réunie et travaillant chaque jour, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'au soir, car la matinée est généralement consacrée à se reposer des fatigues de la vente.

Sur le marché, le Roscovite a une réputation de savoir-faire et d'habileté incontestée. Souvestre a admirablement décrit ses procédés : « Nul ne sait comme lui apprécier un acheteur et juger son côté vulnérable. Soyez timide, vous le trouverez arrogant : il vous imposera sa marchandise, il vous embarrassera, il vous forcera à acheter par honte et malgré vous. Mais s'il n'espère point vous déconcerter, ce sera à force de bienveillance attentive qu'il vous obligera à accepter ses conditions. Il vous sourira, il vous appellera son cher pauvre chrétien... et pendant que vous vous débattrez sous le réseau des câlineries, la marchandise aura passé dans votre panier et le marché sera conclu sans que vous croyiez même avoir proposé un prix » (1).

Commerçant, le Roscovite l'est encore par son esprit aventureux, par sa tendance, rare chez des Bretons, à courir même de gros risques si l'entreprise qu'il a en vue lui fait espérer des bénéfices importants. L'une des familles que j'ai vues à Paris se trouvait en 1881 dans la situation suivante : le père venait de mourir, laissant sept enfants, dont l'aîné âgé de quinze ans, et 20.000 francs de dettes. Sa veuve vend le peu de biens que la famille possédait encore à Roscoff, obtient quelque répit de ses

(1) Ém. Souvestre. *Les derniers Bretons*, II, p. 179.

créanciers et vient s'établir définitivement à Paris avec ses enfants. Aujourd'hui les dettes sont depuis longtemps acquittées, trois des enfants sont déjà mariés et, quand j'y suis allé pour la dernière fois, le quatrième venait de partir pour Roscoff, et se proposait d'en ramener une fiancée.

Pendant tout le temps que les enfants restent au foyer domestique, les bénéfices réalisés appartiennent à la communauté; mais, contrairement à ce que nous avons observé chez nos autres émigrants, chacun se sépare de la famille sitôt qu'il le peut et n'entend partager avec personne les fruits de son travail. Les jeunes filles se marient souvent à dix-sept ou dix-huit ans; quant aux jeunes gens, on les voit s'établir sitôt revenus du service militaire, et souvent même auparavant.

Si les habitudes communautaires sont si peu développées au sein de la famille, elles le sont encore moins dans la colonie elle-même. Nous avons vu que beaucoup de groupes d'émigrants bretons, comme les prêteurs du marchand de vins, n'avaient réussi à former aucune association : nous n'en trouvons pas trace davantage chez nos Roscovites, *mais pour d'autres raisons*.

Les premiers ne pouvaient pas en constituer à cause de leur incapacité, de leur situation précaire; les seconds peuvent en faire, mais ils peuvent s'en passer et ils le préfèrent. Presque tous les Roscovites qui se trouvent à Paris se connaissent; beaucoup sont parents; mais chacun se tire d'affaire comme il l'entend. On trouve bien quelques associations, soit pour une entreprise particulière, soit pour une période indéterminée, mais le nombre des associés, toujours très restreint, ne dépasse jamais le chiffre de quatre ou cinq, et chacun d'eux doit prendre une part active à l'œuvre commune. « Chacun pour soi et Dieu pour le pauvre monde », me disait dernièrement une brave mère de famille : telle paraît être la devise de l'émigrant roscovite.

Un dernier point nous reste à éclaircir : à quel type appartiennent nos Roscovites? Nous avons vu que beaucoup d'intérêts les rattachent à Roscoff. Il n'est donc pas étonnant de les voir y retourner parfois; plus d'une élégante villa s'y élève déjà, construite par un heureux marchand d'oignons de Vaugirard ou

de la Roquette. Ce n'est pourtant pas là le fait le plus ordinaire; nous avons constaté que, chez eux, le commerçant supplante de plus en plus le cultivateur; aussi le jour n'est peut-être pas loin où, pour trouver un Roscovite, ce n'est pas à Roscoff, mais à Paris, qu'il faudra aller.

En résumé, c'est dans la formation communautaire qu'il faut reconnaître, comme nous croyons l'avoir montré, la raison des événements qui caractérisent l'existence des plus grosses catégories d'émigrants; c'est elle qui, en les habituant à compter sur tous excepté sur eux-mêmes, les rend incapables d'initiative; c'est encore elle qui les fait si imprévoyants dans le choix d'un métier; c'est elle enfin qui, en leur inspirant l'horreur de tout travail intensif, les condamne d'ordinaire, et sauf les exceptions que nous venons de dire, à une situation subordonnée.

En terminant ici cette étude sur l'émigration bretonne, nous devons reconnaître que nous avons été loin de l'embrasser tout entière. Sans compter le courant qui emporte aujourd'hui tant de Bretons vers les rivages de l'Amérique du Sud, il en existe beaucoup d'autres en France et à Paris même dont nous n'avons pas parlé. Nous savons, en effet, que si les races à formation communautaire savent peu tirer parti des richesses agricoles ou industrielles mises à leur disposition, elles montrent, en revanche, beaucoup de goût et d'aptitude pour les fonctions publiques et les cultures intellectuelles. A côté des émigrants bretons ouvriers ou commerçants, on pourrait donc étudier l'émigrant breton dans les carrières administratives, et ce que nous pourrions appeler l'émigrant breton intellectuel, chez lequel il serait aisé de constater, sous l'empreinte du milieu parisien ou cosmopolite, la marque persistante et profonde de la formation primitive. Pour ceux-ci, plus encore que pour les premiers, il serait exact de placer en tête d'une pareille étude ce mot d'un Breton du commencement du dix-neuvième siècle : « C'est dans les bruyères de Combourg, dit Chateaubriand, que je suis devenu le peu que je suis. »

J. Lemoine.

MONOGRAPHIE DU CANADA (1).

V.

LE TRIOMPHE DÉFINITIF DE L'INITIATIVE PRIVÉE DANS LA COLONISATION.

LA CONQUÊTE DU PAYS PAR LES ANGLAIS.

Dans un précédent article, nous avons vu comment la monarchie française, même arrivée au faîte de sa grandeur, n'avait pu produire une entreprise prospère de colonisation ; comment, par suite de l'insuffisance de l'initiative chez les particuliers, en dépit de l'assistance de l'État, les Compagnies à monopole avaient échoué dans le grand commerce, et les gentilshommes dans la grande culture; comment, enfin, ces gentilshommes ne s'étaient servi du patronage de l'État que pour établir, dans la colonie, une industrie, une seule, et celle-là singulièrement rapprochée des travaux de simple récolte : la traite des fourrures. Nous avons vu également comment la traite des fourrures, devenue le pivot de

(1) Voir les articles précédents, dans *la Science sociale*, t. XI, p. 320,526 ; t. XII. p. 161, 544; t. XIII, p. 519.

l'organisation sociale, avait eu pour effet de développer une colonie très étendue en surface, mais dépourvue d'établissements agricoles, composée presque uniquement de forts et de postes de commerce.

Pour nous édifier complètement sur la valeur de ce type de colonisation, il nous reste à voir ce même commerce des fourrures déterminer l'écroulement de l'échafaudage fragile qu'il avait élevé, et livrer à l'ennemi cette colonie à laquelle il avait donné quelques années d'une existence factice et d'une grandeur apparente.

I.

La première conséquence de la constitution en grand du commerce des fourrures avait été l'expansion rapide mais superficielle de la colonie ; la seconde, fut *la guerre en permanence*.

La traite des fourrures comprend deux opérations : la chasse, qui procure les pelleteries ; le commerce, qui les écoule. Or, la chasse, entre gens qui en font un moyen d'existence, constitue une source perpétuelle d'hostilités. Les grandes étendues qu'exige la poursuite des animaux sauvages, les rencontres fréquentes qu'elle provoque entre bandes armées, en territoire indécis, lorsque le gibier ne suffit plus à la subsistance de tous, multiplient les occasions de ruptures violentes. C'est là un fait d'observation qui a été souvent signalé dans cette Revue. C'est ainsi, qu'à leur arrivée en Amérique, les Européens trouvèrent les diverses tribus de peuples chasseurs se faisant périodiquement la guerre.

Le second élément de la traite, le commerce, ne tend pas à faire cesser l'état de guerre développé par la chasse. Au contraire, en donnant une nouvelle valeur aux fourrures, le commerce ne fait que rendre la lutte plus intense. Aussi voyons-nous, dès que les Français eurent fait des pelleteries un article profitable de trafic, la guerre entre les nations sauvages du Canada sévir avec une ardeur redoublée, et se transformer bientôt de guerre d'escarmouche en guerre de destruction.

Et qu'on ne croie pas que la traite fût un agent de discorde seulement entre sauvages : les Français n'échappèrent pas davantage à son influence néfaste. Il suffit de rappeler ici la guerre cruelle et longue que se firent ces deux seigneurs de l'Acadie, Latour et d'Aulnay, au sujet des limites de leurs territoires de traite. Bien plus, si nous voulions anticiper sur les événements, nous verrions, au commencement de ce siècle, de pacifiques marchands anglais devenir, sous l'influence du commerce des fourrures, chefs de fiers-à-bras, et se disputer les pelleteries, pendant de longues années, en des rixes sanglantes (1).

Le fait est donc avéré : d'une manière générale, la traite des fourrures est un facteur puissant de discorde, une cause de guerre. Voyons maintenant dans quelles circonstances spéciales cette cause se trouvait agir sur les colons français du Canada, dans le cours du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Notons un premier caractère de la traite dans la colonie : sa généralité. A cette époque, tous, sans exception, vivaient, à un degré quelconque, du commerce des fourrures. Les paysans s'en servaient pour arriver à constituer leurs domaines; les seigneurs, pour compléter les appointements de leurs charges. Les communautés elles-mêmes en tiraient profit, au moins sous forme de subventions du gouvernement, et celui-ci n'avait pas d'autres revenus que les droits sur les pelleteries. On conçoit combien cette généralité du commerce des fourrures donnait d'importance aux phénomènes qui en découlaient. Le commerce des fourrures avait-il pour conséquence de disséminer ceux qui s'y livraient? par le fait même, toute la colonie en était affectée. Le commerce des fourrures avait-il pour conséquence de déterminer la guerre? ce n'était point, comme dans le cas des Anglais de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, de simples rixes entre compagnies rivales; ce n'était pas, comme en Acadie, des luttes entre seigneurs de provinces voisines : c'était la colonie tout entière qui se trouvait lancée dans les hostilités; *c'était une guerre nationale.*

De plus, nous savons que la traite s'était constituée au moyen

(1) L'hon. L.-R. Masson, *Les Bourgeois du Nord-Ouest;* Québec, Côté, 1889, t. I. p. 77.

de l'action publique, et, que toutes les organisations particulières en vue du commerce se trouvaient encadrées dans l'administration générale de la colonie. De la sorte, les fonctionnaires avaient la haute direction, le contrôle efficace du commerce des fourrures ; nous verrons dans un instant les conséquences de ce fait.

Les émules des Français dans leur commerce étaient les Iroquois, seuls d'abord, et plus tard, alliés aux Hollandais et surtout aux Anglais. Les Iroquois, au point de vue de la traite, se trouvaient placés beaucoup moins avantageusement que les Français. Les grands fournisseurs de pelleteries étaient les Hurons et les Algonquins, qui occupaient, au Nord et à l'Ouest du Saint-Laurent, un vaste pays extrêmement riche en fourrures de bonne qualité. Le pays des Iroquois ne renfermait presque pas de fourrures. Or une haine séculaire divisait les Iroquois de ces peuples du Nord. Les Français, dès leur arrivée au Canada, s'étaient déclarés les alliés des Hurons et des Algonquins et s'étaient comportés en conséquence. D'un autre côté, les Français offraient, en échange des pelleteries, divers objets manufacturés, avidement recherchés des sauvages, objets que ceux-ci ne pouvaient se fabriquer eux-mêmes, et que les Iroquois étaient hors d'état de leur fournir.

Pourtant, les Iroquois avaient un intérêt trop pressant à arrêter, ou à détourner, un commerce qui enrichissait leurs plus cruels ennemis, et ils cherchèrent à compenser leur infériorité sociale et économique par le seul procédé à leur disposition : la violence. On sait avec quel acharnement ils s'attaquèrent à la fois aux Français et aux sauvages qui approvisionnaient ceux-ci de fourrures ; comment ils harcelèrent sans relâche les partis de traite, pillèrent les canots et les habitations, détruisirent presque complètement la nation des Hurons, refoulèrent les Algonquins dans les solitudes du Nord, bloquèrent toutes les avenues et semèrent la terreur au cœur de la colonie française. On peut dire que, pendant à peu près trois quarts de siècle, c'est-à-dire jusqu'à ce que les Anglais se fussent immiscés d'une manière sérieuse dans le commerce des fourrures, les Iroquois furent constamment les agresseurs.

Toutefois, si, pendant cette première période, les Français ne furent point les fauteurs de la guerre, s'ils ne firent que se tenir sur la défensive, il faut dire que, même alors, ils contribuèrent, dans une certaine mesure, au maintien des hostilités. Et d'abord, ils laissèrent inutilement la guerre traîner en longueur. C'est ainsi que, même quand le roi eut envoyé dans la colonie des troupes en nombre assez considérable pour écraser du coup la nation iroquoise, les chefs de l'expédition se contentèrent de brûler quelques bourgades, les premières qu'ils rencontrèrent sur leur chemin, et reprirent inopinément la route pénible de Québec. A maintes reprises, en lisant l'histoire du Canada, on est surpris de voir des expéditions, organisées à grands frais, avec un grand appareil, se terminer brusquement à la suite de quelque petit succès, de quelque victoire partielle remportée sur l'ennemi. Et l'on se dit : Ces gens n'ont donc pas à cœur de porter aux Iroquois un coup décisif?

Cette impression se fortifie lorsque l'on voit les colons anglais, placés dans des circonstances tout aussi critiques, par exemple à l'occasion de leurs démêlés avec les Pequods, ou bien, en présence de la ligue formidable de Philippe (1), prendre les armes une fois pour toutes et, en une campagne, se débarrasser sommairement des incursions des sauvages. On y regarde alors de plus près, et l'on s'aperçoit que ces colons anglais s'organisent par eux-mêmes en vue de la lutte. Chaque groupe de population renferme des individualités d'élite, dont les intérêts se confondent absolument avec ceux de la masse; qui, tout en se livrant, comme les autres citoyens, à la culture ou à l'industrie, sont, en même temps, supérieurement doués pour faire face à toutes les éventualités. Ce sont ces hommes qui dirigent le mouvement et assurent le succès des entreprises.

Au contraire, si l'on considère les colons français du Canada, dans leurs luttes contre les Iroquois, l'on voit, d'un côté, une classe de paysans, les habitants, très désireux de voir cesser promptement les hostilités, mais incapables par eux-mêmes

(1) Bancroft, t. I, p. 299-301, 424-430.

(précisément parce que ce ne sont que des paysans) d'organiser l'attaque, de conduire les opérations de la guerre (1); de l'autre, une classe de gentilshommes, à qui les habitants laissent forcément le commandement, et qui sont bien capables de l'exercer, mais qui sont, aussi, beaucoup moins intéressés que les habitants à mener rondement les affaires. Ne faisant de la culture que juste ce qu'il en fallait pour ne pas encourir la disgrâce du roi (c'est-à-dire très peu, et toujours de moins en moins), les gentilshommes ne souffraient pas au même degré que les habitants des incursions des Iroquois, de la destruction des récoltes, de la désolation des campagnes. Dès lors, ils faisaient moins d'efforts, ils s'imposaient moins de sacrifices, pour mettre fin aux déprédations des ennemis. Ils n'étaient pas éclairés par cet esprit pratique qui sait tirer parti des moindres circonstances; ils n'étaient pas aiguillonnés par ce sentiment suprême de la conservation, qui exalte les courages et opère des merveilles.

Du reste, ces gentilshommes formaient une caste guerrière; ils étaient, avant tout, des militaires; la guerre était, pour eux, un gagne-pain; elle était plus encore : elle était un moyen d'avancement. En ne terminant jamais la guerre, en multipliant les expéditions, ils multipliaient les occasions de triomphes faciles, de promotions rapides; ils avaient intérêt à ne pas tuer la poule aux œufs d'or.

Telle était l'insouciance des gentilshommes-fonctionnaires pour les intérêts stables de la colonie, qu'ils n'hésitèrent pas à stimuler, à l'occasion, cette guerre si désastreuse. C'est ainsi que, en 1683, l'avidité du gouverneur La Barre dans ses opérations de traite fournit aux Iroquois le prétexte qu'ils cherchaient depuis longtemps pour rompre la paix.

La guerre produite par le commerce des fourrures présentait donc, dans cette première période, les deux caractères suivants :

(1) Charlevoix, tout en signalant la bravoure des Canadiens, remarque qu'ils paraissent « plus propres à un coup de main, ou à une expédition brusque qu'aux opérations suivies d'une campagne »; et il ajoute « qu'il s'en trouve assez peu parmi eux qui aient le talent de commander. » (*Journal*, p. 173-174.)

d'abord, *les Iroquois, par suite de leur position d'infériorité au point de vue de la traite, étaient les agresseurs;* en second lieu, *l'organisation sociale des Français, mettant la direction de cette lutte aux mains des fonctionnaires, aggravait la guerre, tendait à la perpétuer.*

Mais l'entrée en scène des marchands anglais devait produire des complications. Comme nous l'avons vu précédemment, les Anglais, grâce à leur libre commerce, à leur libre industrie, grâce surtout à leur initiative personnelle, étaient en état d'évincer pacifiquement les Français du commerce des fourrures. Ils pouvaient offrir aux sauvages du Nord un plus haut prix pour leurs pelleteries, des marchandises à meilleur compte et de meilleure qualité. La supériorité économique se trouvait, dès lors, acquise à la ligue anglo-iroquoise, et un grave problème se posait pour les colons français : « Comment garder la clientèle du sauvage? » Les fournisseurs de pelleteries étaient les alliés, les amis de cœur des Français, mais résisteraient-ils longtemps à l'appât du bon marché des Anglais et du haut prix qu'ils offraient pour les fourrures? Déjà plusieurs tribus donnaient des signes de défaillance.

Comme jadis les Iroquois, les Français crurent trouver la solution de cette difficulté dans la violence. Voyant les sauvages du Nord leur échapper sur le terrain économique, ils cherchèrent à se les conserver en attisant leurs vieilles haines contre les Iroquois, en les lançant au pillage des colonies anglaises. En un mot, *les Français devinrent les agresseurs* (1).

On conçoit avec quel entrain les gentilshommes du Canada se prêtèrent à leur nouveau rôle. Tant qu'ils n'avaient eu pour concurrents, pour adversaires, que les Iroquois, ils avaient eu du moins une *bonne* raison, une seule, de presser la paix : possédant alors l'avantage en matière économique, ils avaient intérêt à ce que la traite reprît son libre cours, ne fût pas longtemps troublée et interrompue par les partis de guerre. Mais aujour-

(1) Le ministre Pontchartrain écrivait : « Je sais que les Anglais souhaitent la paix..., les Français ont toujours commencé les hostilités au Canada ». (Ferland, t. II, p. 349.)

d'hui que les positions étaient renversées, la guerre devenait pour les Français un moyen permanent de conserver la clientèle des nations à fourrures, que les marchands anglais menaçaient de leur enlever. La formation première, les habitudes, les goûts, les intérêts pécuniaires, les vues d'avenir des gentilshommes canadiens, tout les poussait à la guerre ; ils s'y jetèrent à corps perdu, entraînant toute la colonie à leur suite. Et l'on vit alors ce spectacle étrange : tandis que les bandes Iroquoises dévastaient encore les campagnes du Canada et tuaient ses habitants, de nombreux partis de Canadiens et de sauvages, sous la conduite des seigneurs et des fonctionnaires, mettaient la Nouvelle-Angleterre à feu et à sang. Montréal, encore tout ému du massacre de Lachine, voyait d'Iberville revenir de la baie d'Hudson couvert de trophées.

Il nous reste à voir comment, de son côté, la population anglaise fut, par degrés, engagée tout entière dans la lutte.

II.

Chez les colons français du Canada, le danger de guerre développé par le commerce des fourrures se trouvait, nous venons de le constater, considérablement augmenté par l'éducation, les habitudes, la vie essentiellement militaire de la classe dirigeante, de la gentilhommerie. Les choses ne se passaient pas de la sorte dans la Nouvelle-Angleterre. Là, pauvres et riches, petits et grands, tous, ou à peu près tous, vivaient de l'agriculture, ou du commerce, et des industries qui en dérivent ; ils formaient, par conséquent, une population à dispositions très pacifiques.

Aussi voyons-nous ces colons anglais toujours favoriser la paix, et, à maintes reprises, proposer à leurs voisins français quelque traité de perpétuelle neutralité. Dès 1648, ils envoyèrent à Québec une délégation « chargée de proposer une alliance éternelle entre les deux colonies, indépendamment de toute rupture qui pourrait subvenir entre les deux couronnes ». Or, — le

fait est significatif, — les Français ne voulurent agréer cette demande qu'à « la condition que les Anglais se joindraient à eux pour *faire la guerre* aux Iroquois », et, Charlevoix, qui rapporte le fait, ajoute, avec sa sagacité ordinaire : « Il y a bien de l'apparence que ce fut la condition de *faire la guerre* aux Iroquois qui rompit les négociations, et c'était, en effet, exiger beaucoup des Anglais..., uniquement occupés de leur commerce et de la culture des terres (1) ».

Il existait, en effet, un contraste frappant entre Québec et Boston. Québec, ville sans importance commerciale, était constamment gardée armée jusqu'aux dents, en paix comme en guerre. Boston, rendue opulente déjà par l'activité de ses habitants, se trouvait, au contraire, à peu près dépourvue de fortifications, et sans garnison sérieuse (2).

L'aversion des colons anglais pour la guerre, leur ignorance profonde et leur inhabileté en cette matière étaient de notoriété publique dans les deux colonies. Leurs alliés, les Iroquois, leur en faisaient de fréquents reproches, et les Français en avaient conçu pour eux le plus profond mépris. Parlant de la Nouvelle-Angleterre, un fonctionnaire français écrivait : « Les peuples y sont d'une lâcheté surprenante, absolument point aguerris, et sans aucune expérience de la guerre (3). »

On conçoit qu'une population d'allures aussi pacifiques donnât peu de prises aux agressions de ses voisins, quelque turbulents qu'ils fussent. Chez elle, à l'origine, il n'y avait d'intéressé dans la guerre que le petit groupe des marchands de fourrures, qui, grâce à leur activité, étaient en train de ruiner le commerce des Français, tant à la baie d'Hudson et en Acadie que dans l'Ouest (4). C'était en haine de ce succès, que les Français, comme nous le savons, brûlaient les postes ou surprenaient les partis de traite de leurs concurrents. Ceux-ci auraient bien voulu

(1) *Histoire*, t. I, p. 286-9. V. aussi *Documents*, t. I, p. 212, 343, 352-3; — Ferland, t. II, p. 238.

(2) *Relations de* 1636, p. 42; — *Documents*, t. I, p. 184, 270; t. II, p. 5, 65; t. III, p. 211, 212.

(3) *Documents*, t. II, p. 381. — V. aussi, Ferland, t. II, p. 256, 270, 275, 477.

(4) Lahontan, t. I, p. 36; t. II, p. 13, 27-8.

engager les colonies anglaises à prendre fait et cause pour eux, et à répondre, coup pour coup, aux attaques des coureurs de bois et des fonctionnaires canadiens.

Les armateurs de Boston, de leur côté, ne tardèrent pas à se montrer favorables à la guerre. Les côtes de la Nouvelle-Angleterre ne suffisant pas à contenir leur esprit d'entreprise, ils s'étaient mis à exploiter les pêcheries de la colonie française limitrophe, l'Acadie, que les colons français, par suite de la faiblesse de leurs capitaux et de leur initiative, étaient hors d'état de mettre à profit. Ces Anglais remplissaient même, à l'égard des Acadiens, une fonction patronale, en les approvisionnant de marchandises européennes en échange de pelleteries (1). Les fonctionnaires français, jaloux de cette influence étrangère, voulaient, contre le désir des habitants, fermer l'Acadie aux marchands anglais, et ces derniers se montraient bien disposés à s'y maintenir par la force et à s'emparer de tout le pays.

Mais un fait remarquable, c'est que le parti des représailles, *le parti de la guerre, ne s'organisa* au sein des colonies anglaises, ne s'affirma réellement, *qu'à l'arrivée des fonctionnaires anglais.*

Ceux-ci n'avaient pas assisté aux débuts des établissements coloniaux en Amérique. Tandis que, dans les colonies françaises, c'était la métropole qui avait ouvert la marche et que les particuliers n'avaient fait qu'emboîter le pas faiblement derrière elle, dans la Nouvelle-Angleterre, tout était sorti de l'effort individuel et les fonctionnaires de la mère-patrie n'avaient fait leur apparition que plus tard, lorsque ces pays nouveaux étaient déjà en pleine voie de prospérité.

L'occasion de leur venue fut la prise de possession par le roi d'Angleterre de la colonie hollandaise voisine, la Nouvelle-Hollande, devenue dès lors la Nouvelle-York. De New-York, les fonctionnaires des Stuarts n'eurent rien de plus pressé que d'étendre l'autorité de leur maître et la leur : d'un côté, en se faisant reconnaître (momentanément du moins) par les colonies anglaises du Nord, de l'autre, en disputant aux Français la suprématie des

(1) *Documents*, t. I, p. 207, 282, 300, et *passim*. Le même état de choses existait à Terre-Neuve ; *ibid.*, p. 385 ; et même aux Antilles, p. 344.

pays à fourrures. C'étaient les gouverneurs des provinces anglaises, et non pas la population rurale, qui étaient au fond de toutes les intrigues dirigées contre l'influence française. Ils épousèrent la cause des marchands anglais de la Nouvelle-York et de l'Acadie, et fomentèrent la discorde avec la même ardeur que les fonctionnaires français (1).

A la vérité, il serait difficile de dire lesquels des fonctionnaires des deux colonies portèrent le plus loin leurs vues ambitieuses et leurs agressions. Pendant que les Français poussaient de plus en plus avant leurs établissements de traite, pendant que Talon, Duchesneau, Callières, successivement, proposaient au roi de France d'acheter ou de conquérir la Nouvelle-York, grand canal pour l'écoulement des pelleteries, Nicholls s'efforçait d'évincer les Français du pays des Iroquois, et Dongan, prenant une attitude hostile, réclamait toute la région au Sud des grands lacs (2). Pendant que ce même Dongan et son successeur Andros cherchaient à ruiner le commerce de Saint-Castien en Acadie, Villieu, avec l'approbation du ministre, menait les Abenakis à l'assaut des villages anglais (3).

Cet esprit agressif n'était pas le seul point de ressemblance entre les fonctionnaires du Canada et ceux des colonies anglaises. Aux uns comme aux autres, on pouvait reprocher leur avidité, la part qu'ils prenaient au commerce des fourrures. Quelques-uns des fonctionnaires anglais n'étaient-ils pas parvenus à acquérir, de cette manière, sur l'esprit des sauvages cet empire qu'on avait cru l'apanage des colons français (4)?

Sur un point, toutefois, les fonctionnaires des deux colonies étaient loin d'occuper la même position : tandis que les paysans canadiens, de bonne ou de mauvaise grâce, suivaient leur bureaucratie dans toutes les aventures où elle trouvait bon de les engager, *la population rurale* de la Nouvelle-Angleterre reconnaissait à peine l'autorité des émissaires de la Grande-Bretagne,

(1) *Documents*, t. II, p. 25, 28, 289.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 183, 285, 419, 455 ; — Ferland, t. II, p. 50, 136, 141.
(3) Ferland, t. II, p. 126, 152-6, 167, 276-7.
(4) *Ibid.*, p. 369.

et, *sur le chapitre de la guerre, leur refusait absolument son concours* (1). Cette population renfermait dans son sein des hommes assez éclairés pour penser par eux-mêmes, assez influents pour faire valoir leurs prétentions. Aux yeux de ces hommes, la guerre entre Français et Anglais, dans le Nouveau-Monde, ne se faisait qu'au profit des marchands de fourrures et des fonctionnaires; elle n'avait pas un intérêt national, et, dès lors, ils n'étaient pas disposés à en payer les frais, à en porter la responsabilité.

Malheureusement, cette bonne disposition de la population rurale anglo-américaine ne dura pas. Les colons canadiens furent assez téméraires pour engager de vive force dans la lutte ces paisibles *farmers,* qui ne désiraient autre chose que la tranquillité nécessaire à l'exploitation de leurs domaines. Vers la dernière décade du dix-septième siècle, les chefs de la colonie française adoptèrent comme tactique « la petite guerre »; c'est-à-dire que, chaque année, ils organisaient plusieurs partis, composés chacun d'un petit nombre de Canadiens et de sauvages, qui, des rivages du Saint-Laurent ou des côtes de l'Acadie, tombaient à l'improviste sur les villages et les habitations isolées dans les colonies anglaises, massacrant et brûlant tout ce qu'ils y trouvaient (2). La population anglaise des campagnes commença alors à souffrir cruellement des hostilités; la guerre entre les deux nations devint sa guerre, comme elle avait été jusque-là celle des marchands de fourrures et des militaires.

En dirigeant ces attaques domiciliaires contre les colons anglais, les fonctionnaires du Canada se faisaient ce raisonnement : « Ces gens qui vivent pour la plupart isolés sur leurs terres, ou réunis en villages non fortifiés, offriront une proie facile, un riche butin, aux petits détachements que nos Canadiens et nos sauvages ont l'habitude de former pour la course des bois. De plus, comme ils sont peu aguerris, poltrons même, ces colons seront affolés par la continuité des massacres et des pillages, et l'esprit mutin qu'ils ont montré tant de fois à l'encontre des

(1) Parkman, Frontenac, p. 119.

(2) *Documents,* t. I, p. 496-7, 579, 590-1 ; t. II, p. 167, 502, 524, 530 ; t. III et IV, *passim.*

gouvernants, se manifestera avec une nouvelle violence. Excellent moyen de créer des embarras à l'ennemi, de semer la division dans leur camp, de paralyser leurs mouvements. » Ce raisonnement portait à faux : ce que les fonctionnaires appelaient la poltronnerie des colons anglais n'était, chez ces derniers, que le désir de rester à l'écart d'une lutte qui ne les concernait en rien, et qui les aurait détournés des occupations utiles. Ce que les fonctionnaires français envisageaient comme de la mutinerie, n'était que la manifestation de l'esprit d'indépendance de ces colons, de leur ferme et efficace résolution d'intervenir eux-mêmes dans leurs propres affaires et de les mener à bien.

Et la preuve, c'est que lorsque les assauts, continuels dont ils devinrent la victime leur eurent fait sentir la nécessité de la guerre, lorsqu'ils comprirent qu'ils n'auraient jamais la paix, si ce n'est par la force des armes, ils se rallièrent à leurs fonctionnaires et se jetèrent dans la mêlée avec un entrain, une vigueur, qui prirent les ennemis par surprise. *C'est même lorsque cet élément très pacifique se fut mis de la partie que la lutte prit un caractère décisif*, et à mesure qu'il s'y engagea davantage, la colonie française subit des échecs de plus en plus sérieux. En 1690, Phipps et les armateurs de Boston, soutenus à demi seulement par le sentiment populaire, avaient échoué sous les murs de Québec; vingt ans plus tard, un mouvement plus général assurait aux Anglais la possession de Terre-Neuve et de l'Acadie, enlevés aux Français. En 1745, les milices de la Nouvelle-Angleterre, aussi remarquables par leur courage que par leur mépris de toute règle militaire, emportaient d'assaut la place forte de Louisbourg, et s'emparaient, une première fois, du Cap-Breton (1). Enfin, en 1759, l'action combinée de la Grande-Bretagne et de ses colonies déterminait la prise du Canada et l'écroulement de la domination française dans toute l'Amérique. Arrêtons-nous un instant sur ces faits.

(1) Ferland, t. II, p. 477. Cette année même, les colonies anglaises avaient résolu de s'emparer de toutes les possessions françaises en Amérique.

III.

Colonie contre colonie, métropole contre métropole, tel était le combat qui s'engageait. L'issue n'en pouvait être douteuse : il existait en faveur des Anglais une énorme disproportion de forces qui leur assurait d'avance la victoire. Voyons en quoi consistait cette disproportion et quelle en était la cause.

Les Anglo-Américains l'emportaient sur les Franco-Canadiens à la fois par le nombre et par la richesse. En 1755, la population du Canada, du Cap-Breton et de la Louisiane était de 75 à 80.000 âmes; celle des colonies anglaises s'élevait à 1.200.000 âmes (1). Celles-ci pouvaient donc mettre sur pied des forces incomparablement plus grandes que leur rivale. Mais il ne faudrait pas croire naïvement, avec certains auteurs, que cette différence dans le chiffre de la population fût simplement l'effet du hasard; elle était bel et bien *le résultat de l'organisation sociale des deux peuples*, comme je vais l'expliquer.

Dans les deux colonies, pendant longtemps, la source unique, ou du moins prépondérante de l'accroissement numérique avait été l'émigration européenne. Or cette émigration européenne s'effectuait vers les colonies anglaises par un procédé à la fois simple, sûr et rapide : les engagements (*indentures*) conclus par les manouvriers anglais, désireux d'améliorer leur position, avec les colons riches ou aisés de la Nouvelle-Angleterre, qui étaient en quête de main-d'œuvre pour l'exploitation de leurs domaines ou de leurs industries. En d'autres termes, c'est l'intérêt même des particuliers, c'est l'initiative de la classe supérieure des colons qui pourvoyait au peuplement des colonies anglaises, et qui y attirait les émigrants par milliers chaque année.

Nous avons vu précédemment (2) comment les gentilshommes

(1) Garneau, t. II, p. 219-20.
(2) V. *La Science sociale*, t. XIII, p. 528 et suivantes.

à qui le roi de France avait imposé la tâche de peupler les seigneuries du Canada faillirent complètement à leur mission, et comment l'assistance que l'État leur fournit dans ce dessein ne servit qu'à les détourner plus sûrement de la culture, en favorisant leurs goûts innés pour la guerre et la vie d'aventures, en développant leur tendance naturelle vers les occupations faciles, vers les emplois publics. Devenus traitants ou fonctionnaires, les seigneurs du Canada n'en étaient pas mieux adaptés au recrutement, au transport et à l'établissement des colons. Désormais, désintéressés de la direction des travaux usuels, ils n'auraient pu, comme la classe supérieure chez les Anglo-Américains, utiliser les services d'émigrants pauvres. Ils n'avaient donc pas intérêt à en transporter au Canada. Au contraire, comme ils vivaient en grande partie du commerce des fourrures, ils avaient le même intérêt que jadis les marchands, à ne pas restreindre, par des établissements de culture, les vastes forêts et plaines nécessaires à la multiplication du gibier et à la chasse. Enfin, réalisant pour la plupart d'énormes profits sur les entreprises de fournitures que leur confiait le roi pour l'approvisionnement des postes de traite et des places fortes, ils n'étaient aucunement disposés à substituer aux parasites du corps bureaucratique une émigration rurale, qui aurait été bientôt en état de se suffire à elle-même (1).

En somme, tandis que, dans la Nouvelle-Angleterre, la classe dirigeante, par suite du caractère intense et utile de son initiative, était un agent actif de peuplement; la gentilhommerie canadienne, pour les raisons contraires, non seulement était incapable de coloniser, mais devenait un obstacle réel à l'accroissement de la population.

Les colons anglais n'avaient pas seulement la supériorité du nombre, ils avaient également celle de la richesse. Les colons éminents qui ne craignaient, point de faire venir à leurs frais de nombreux émigrants, savaient aussi appliquer cette main-d'œuvre avec profit aux travaux usuels. De cette manière, l'a-

(1) *Documents*, t. III, p. 469.

griculture de la Nouvelle-Angleterre en peu de temps était devenue florissante ; la terre et l'eau, le sol et le sous-sol, avaient été énergiquement mis à contribution ; des manufactures importantes, comme celle des tissus, avaient été établies. Boston s'était développée rapidement en un centre pour la construction des navires et l'exploitation des pêcheries ; elle eut ses millionnaires, sa « codfish aristocracy ».

Pendant ce temps, les seigneurs du Canada, comme nous avons eu occasion de le constater, n'avaient pas songé à exploiter les immenses ressources de leur pays. Ils avaient laissé l'agriculture languissante aux mains des habitants, encore pauvres et peu nombreux. Ils avaient négligé, ou abordé sans succès, l'exploitation des forêts, des mines et des pêcheries, et les industries de fabrication. L'entreprise du commerce des fourrures avait été seule à leur réussir ; elle leur demandait, moins que toute autre, les capitaux qui leur manquaient, les aptitudes patronales qui leur faisaient absolument défaut ; par sa simplicité même, elle se prêtait excellemment à l'ingérence administrative. Mais, exercé dans ces conditions-là, — c'est-à-dire, en bas l'imprévoyance des coureurs de bois, en haut l'ineptie des fonctionnaires, — le commerce des fourrures ne produisait point la richesse. Quelques fortunes rapidement accumulées se dissipaient tout aussi rapidement, ou passaient l'Océan ; et la masse se perdait dans la prodigalité besogneuse de ceux qui vivent d'un travail de simple récolte. La colonie française manquait ainsi de capitaux, du « nerf de la guerre ».

Par elle-même, la Nouvelle-France n'était donc pas de force à soutenir la lutte contre sa rivale anglaise. A la vérité, le faible développement auquel elle avait atteint, elle le devait, non pas à elle-même, mais bien plutôt à l'intervention constante de la métropole, et c'était encore sur la métropole qu'elle comptait pour sortir saine et sauve du mauvais pas où elle s'était étourdiment engagée. Par malheur, la métropole ne fut bientôt plus elle-même en état de secourir sa colonie menacée : *la monarchie française se trouvait déjà en pleine décadence.*

La colonie subissait le contre-coup de cette décadence. A partir

de 1674, les secours venant de la mère patrie se firent toujours plus rares, plus précaires.

L'insuffisance des secours fournis n'était pas le seul effet de la décadence de la monarchie; il faut encore signaler la corruption des fonctionnaires. La vaste machine administrative construite par Louis XIV allait sans cesse se compliquant, et si elle continuait à fonctionner, en dépit de l'affaiblissement de son moteur central, c'était désormais *sans contrôle*. De cette manière, une notable partie des fonds publics, tant en Acadie qu'au Canada, détournée par les intendants et leurs acolytes, ne parvenaient pas à leur destination. L'œuvre des concussionnaires fut particulièrement néfaste au moment où la lutte suprême s'engagea entre les deux colonies. Il suffit de rappeler l'intendant Rigot et ses nombreux complices.

Or, voyez comme tout s'enchaîne : la monarchie, à ses débuts, au lieu de relever l'individualisme qui déclinait, s'était efforcée, au contraire, d'étouffer toute initiative chez ses sujets français, afin d'augmenter d'autant ses propres attributions. Qu'en était-il résulté? Lorsque la monarchie, devenue maîtresse de tout, voulut à son tour manifester sa force, lorsque, par exemple, elle entreprit de coloniser, l'issue démontra clairement que, sans l'initiative des particuliers, tout succès était éphémère, impossible. Maintenant, cette même monarchie, toujours par suite de l'inaction ou des vices de la classe dirigeante, se trouvait prématurément frappée d'impuissance et voyait sa colonie chanceler au bord de l'abîme.

Tout autre était la situation de l'Angleterre et de ses colonies. Là, l'initiative individuelle n'avait pas été comprimée; elle s'y manifestait dans toute sa plénitude. Elle avait créé la grandeur maritime et l'agriculture de la Grande-Bretagne; elle fondait la prospérité des établissements du Nouveau Monde. Là, le danger n'était pas dans la prédominance qu'auraient pu acquérir les pouvoirs publics, mais dans une certaine exagération du sentiment de l'individualisme, de la décentralisation.

Les colonies anglaises, surtout celles du Nord, reconnaissaient fort peu la suzeraineté de la couronne d'Angleterre; elles exer-

çaient largement le self-government. D'un autre côté, dans leurs rapports entre elles, ces colonies se montraient particulièrement jalouses de leur indépendance ; aucune d'elles ne permettait à la voisine d'empiéter sur son terrain. De temps à autre, un groupe de population, sous un prétexte quelconque, se constituait séparément, et ne tardait pas à former une nouvelle province florissante. La difficulté était de concerter l'action de ces divers groupements dans l'intérêt commun.

Les Français se disaient avec confiance : « Si les colonies anglaises sont beaucoup plus populeuses, et plus riches que les nôtres, en revanche elles sont beaucoup moins unies. » Mais il ne faut pas oublier qu'un des caractères les plus marqués des sociétés à base d'initiative privée, faculté que ne peuvent avoir les lourds organismes administratifs, c'est de pouvoir s'adapter avec facilité à toutes les circonstances.

De bonne heure, quelques-unes de ces colonies anglaises naissantes avaient fort bien su dominer leurs tendances séparatives et former une fédération en vue de se protéger contre les agressions des Français et des Hollandais, et contre les velléités d'absolutisme des Stuarts (1). Plus tard, lorsqu'elles se furent convaincues, suivant l'expression de Franklin, « qu'il n'y aurait point de repos pour elles, tant que les Français resteraient maîtres du Canada », elles surent bien, encore une fois, étouffer leurs sentiments de défiance, resserrer les liens de leur union, accepter les fonctionnaires de la Grande-Bretagne, engager même celle-ci à intervenir plus énergiquement, à redoubler d'efforts ; et elles contribuèrent pour leur quote-part, par des sacrifices d'hommes et d'argent, aux frais de la guerre.

Les Franco-Canadiens, pauvres et peu nombreux, pillés, trahis par ceux mêmes qui auraient dû les patronner, abandonnés par la mère patrie au moment de leur plus grand péril, ne pouvaient résister longtemps aux forces réunies de l'Angleterre et de ses colonies. La bravoure des milices et des troupes, les brillantes victoires de Montcalm ne firent que retarder de quelques années

(1) Bancroft, t. I, p. 316.

la prise de Québec; et le traité de Paris, en 1763, céda définitivement le Canada aux Anglais. *L'initiative privée avait eu raison de la centralisation administrative, sur le terrain même où celle-ci se croyait invincible : sur les champs de bataille.*

La prise de possession du Canada par l'Angleterre opéra instantanément, à la manière d'un phénomène chimique, la séparation des divers éléments qui composaient la colonie française. L'on put voir alors quelles faibles racines la gentilhommerie avait poussées dans le sol. En effet, les seigneurs, en masse, se hâtèrent, à la cession, de repasser en France. La conquête les dépossédait des fonctions publiques dont ils avaient fait de tout temps leur principal moyen d'existence; et ils n'avaient plus qu'un espoir : trouver quelque emploi dans les bureaux de la mère patrie (1).

Et quels furent ceux qui restèrent? L'Habitant, et ceux qui vivaient directement sur lui, tels que les curés et les seigneurs dans les régions anciennement établies, où les redevances étaient assez élevées pour permettre aux titulaires de subsister. L'Habitant, c'est-à-dire le seul qui eût manifesté, dans une certaine mesure, une initiative pratique. Sans doute, avec ses faibles ressources et sa modeste ambition, il ne s'était pas élevé à la fortune, mais, du moins, il avait acquis l'indépendance. Par là, il était arrivé à pouvoir se passer de l'appui des pouvoirs publics, tandis que le seigneur en dépendait encore étroitement; par là, aussi, il allait se maintenir en dépit de l'occupation étrangère, il allait devenir la clef de voûte du Canada moderne.

C'est ce nouveau type social, si intéressant, que nous allons maintenant étudier.

Léon GÉRIN.

(*A suivre.*)

(1) Le gouvernement français casa un grand nombre de ces réfugiés; quant à ceux qui furent laissés de côté, ils trouvèrent tout naturel de revenir au Canada pour y exercer les fonctions que voulurent bien leur confier les gouverneurs anglais. Cf. *Nos Gloires nationales*, passim; entre autres, le cas de la famille de Léry, t. II, p. 141-170.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

7e Année. — Tome XIV. — 6e Livraison.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1892 :

Paul de Rousiers. — Questions du jour. — Le quatrième ministère Gladstone. P. 393.

P. M.-B. Schwalm. — L'isolement du clergé en France. P. 414.

G. d'Azambuja. — Comment les Proconsuls ont changé la constitution de Rome. — I. Origine du Proconsul. P. 434.

Table des matières du tome XIV. P. 448.

Table analytique des tomes XIII et XIV (année 1892). P. 450.

Bulletin bibliographique.

LE MOUVEMENT SOCIAL :

I. La morale du « Panama », par M. **Edmond Demolins.** — II. L'esprit nouveau de la jeunesse française, par M. **J. Moustier.** — III. Les hommes qui s'élèvent : Grover Cleveland, lord Glascov et Jay Gould, par M. **A. Duparc.** — IV. Lettre d'Amérique : l'initiative privée et les Américains, par M. **L. G.** — V. Correspondance : 1° Les Écossais au Canada, par M. **Léon Gérin.** — 2° La vie en Tunisie, par **M. R.** — VI. Société pour le développement de l'Initiative privée et la vulgarisation de la Science sociale : Nouveaux membres ; le groupe du Canada. — VII. A travers les faits du mois.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1892.

BULLETIN :

LE MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE, 6 francs. — ÉTRANGER, 7 francs.

La livraison, 50 *centimes*.

REVUE :

LA SCIENCE SOCIALE

et le BULLETIN réunis.

FRANCE, 20 fr. — ÉTRANGER, 25 fr.

La livraison, 2 *francs*.

Ces deux publications paraissent tous les mois.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le montant des abonnements, ou des cotisations, doit être envoyé à M. PAUL LELOUP, administrateur, librairie de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, ou 8, boulevard de Vaugirard. (Envoyer les lettres à cette dernière adresse.)

Les six premières années de la *Science sociale*, formant douze volumes, sont vendues au prix de 100 fr.; pour les nouveaux abonnés, 85 fr.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

56, RUE JACOB. — PARIS.

CASATI

DIX ANS EN ÉQUATORIA

ET

RETOUR AVEC EMIN-PACHA

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 170 GRAVURES SUR CUIVRE

DONT 67 TIRÉES EN COULEURS.

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS DE 600 PAGES

Prix, broché..... 20 fr. — Relié..... 28 fr.

MARC DE MEULEN

INGÉNIEUR

LA MARINE MODERNE

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE 65 GRAVURES DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

UN FORT VOLUME IN-8° JÉSUS

Broché..... 4 fr. »

Cartonné percaline, tranches dorées

Relié genre demi-reliure, tranches

BIBLIOTHEQ
NOV 193
L'ÉCOLE
COMMERCIALE

LE

QUATRIÈME MINISTÈRE GLADSTONE.

Il y a plusieurs manières d'envisager les questions politiques. On peut s'attacher au détail des circonstances diverses qui amènent au pouvoir tel ou tel parti, noter avec soin les mobiles connus ou supposés qui ont fait agir dans un sens ou dans un autre les individualités marquantes, tenir, en somme, une sorte de *Journal de Dangeau* de la politique. C'est la manière propre aux journalistes bien informés; c'est là ce que nous demandons à la presse quotidienne. On peut aussi s'élever au-dessus de l'anecdote courante, de la combinaison nouvelle, chercher à connaître, plus que les hommes qui mènent les événements, les événements qui mènent les hommes, mettre enfin un peu d'ordre dans ce fouillis d'informations, et démêler dans la masse des éléments qui s'entassent celui qui est réellement important. Cette manière convient mieux à une Revue qui est dispensée de tout dire; elle convient tout particulièrement à une Revue de Science sociale, qui se borne à étudier chaque mois une des questions graves du temps présent. Je pense que le talent d'un journaliste doit consister surtout à intéresser chaque jour ses lecteurs : pour arriver à ce résultat, il est porté à grossir outre mesure la

dernière nouvelle; il lui donne un relief qu'elle emprunte souvent tout-entier à son imagination, et l'abonné docile s'excite et s'enflamme sur un simple fait-divers de la politique. Il me semble, au contraire, qu'un article de Revue bien fait doit avoir pour effet d'opérer un classement, de mettre en leur pleine lumière les événements dominants, de laisser dans l'ombre les autres, ceux que le journaliste a grossis par nécessité de métier et souvent dénaturés par l'habitude de voir gros.

Je faisais cette réflexion en lisant ces jours-ci divers documents sur les dernières élections anglaises; j'y retrouvais en particulier la trace des alternatives d'espérances et de déceptions éprouvées par les deux partis en présence, alternatives sans intérêt, aujourd'hui que le résultat final est acquis. Tous les incidents de la période électorale disparaissent à l'heure actuelle devant la préoccupation de savoir comment M. Gladstone accomplira son programme, c'est-à-dire comment il arrivera à conserver la majorité qui l'a porté au pouvoir, en mettant successivement à exécution une série de réformes dont chacune ne contentera qu'une portion de cette majorité et risquera de faire perdre patience à l'autre.

C'est que le rappel de M. Gladstone au ministère n'est pas seulement l'effet de ce mouvement de va-et-vient que les corps électoraux impriment souvent aux partis politiques. On pourrait le croire si on se bornait à suivre les annales parlementaires anglaises de ces dernières années : en 1868, Gladstone arrive au pouvoir; en 1874, il est abandonné pour Disraëli; en 1880, ce même Disraëli est chassé pour faire place à Gladstone; en 1886, nouveau renvoi de Gladstone, nouveau rappel des tories; c'était le tour de Gladstone d'être premier ministre cette fois.

Mais le parti qui l'a mis à la tête du gouvernement ne borne pas ses désirs à de vagues aspirations libérales. La lutte entre tories et whigs, entre conservateurs et libéraux, n'est pas, dans la période actuelle, simple affaire de tendances, comme elle l'a été longtemps; elle vise des réformes précises, immédiates et importantes. Les électeurs qui ont fait la majorité de M. Gladstone sont tous, ou presque tous, gens attachés à une de ces réformes,

la souhaitant vivement et impérieusement. Il faut leur donner satisfaction ou perdre sa majorité.

L'Angleterre a, en ce moment-ci, deux de ces questions à son ordre du jour : la question irlandaise et la question ouvrière. M. Gladstone n'a été porté au pouvoir par beaucoup de ses électeurs que pour résoudre les difficultés qu'elles présentent, et pour les résoudre le plus promptement possible. En outre, ces deux questions en soulèvent une foule d'autres qui se poseront inévitablement au cours des discussions parlementaires et dont l'importance sociale est considérable. Nous voilà donc à un point où la politique anglaise envahit le champ de la Science sociale; c'est à ce titre qu'elle nous intéresse.

I. — L'IRLANDE ET LE « HOME RULE ».

Le « Home Rule » n'est autre chose que cette autonomie que l'Angleterre reconnaît si libéralement à ses colonies, qu'elle organise partout où il s'en crée de nouvelles, et qu'elle refuse si obstinément à l'Irlande.

En la réclamant, l'Irlande ne demande pas un privilège, mais se réfère au droit commun anglo-saxon. De là sa force.

On a prétendu que les élections dernières s'étaient faites en Angleterre sur la question du « Home Rule », parce que M. Gladstone avait voulu faire du « Home Rule » sa *platform* électorale (1). C'est donner au *great old man* plus de puissance qu'il n'en a sur l'opinion. M. Gladstone n'a pas créé l'agitation irlandaise, son mérite est d'en avoir compris la portée et reconnu l'urgence; il a répondu à l'avertissement qui lui était donné par elle, et il s'est dit, — c'est en cela qu'il est un homme politique, — que ce problème demandant une solution prompte, ceux qui ne chercheraient pas cette solution seraient balayés.

Sans doute, M. Gladstone aurait pu refuser à la cause irlandaise l'appui de son talent, de son prestige et de son autorité

(1) V. Augustin Filon, *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1892, p. 320.

politique; il aurait pu l'écarter de son programme; mais la question du « Home Rule » n'en serait pas moins restée pendante, et tôt ou tard, assez tôt probablement, un homme aurait surgi pour s'en faire le champion. De plus, tout gouvernement arrivant au pouvoir sans tenir compte des vœux du peuple irlandais se condamnait à une situation instable et précaire; mieux valait aller de l'avant et se placer résolument en face du problème à résoudre.

Ajoutons enfin que personne ne pouvait mieux que M. Gladstone prendre en mains la cause de l'Irlande. C'est lui qui, en 1869, prépara et accomplit la grande réforme qui supprimait l'Église officielle d'Irlande, faisant ainsi disparaître l'injustice et l'affront dont souffraient les consciences catholiques. C'est lui qui, en 1870, obtint pour les fermiers la reconnaissance du « *Tenant right* »; c'est lui enfin, qui, dès 1880, rejetait sur les oppresseurs de l'Irlande la responsabilité de ses tendances séparatistes : « Ceux qui mettent en péril l'union de l'Irlande et de l'Angleterre, disait-il à ses électeurs, sont ceux qui ont toujours voulu maintenir dans cette dernière contrée une Église étrangère au pays, y faire fonctionner une injuste loi foncière et n'accorder aux Irlandais que des libertés beaucoup plus restreintes que les nôtres. Les véritables défenseurs de l'acte d'union sont ceux qui ont toujours défendu la suprême autorité du Parlement, et qui ne se sont jamais servis de cette autorité que pour unir les trois nations par le lien indissoluble que créent des lois d'égalité et de liberté (1). »

Depuis 1868, on peut dire que la question irlandaise est restée en suspens chaque fois que M. Gladstone a dû s'éloigner des affaires, et qu'elle a marché vers sa solution chaque fois qu'il y est revenu.

C'est en 1885 que l'illustre vieillard se déclara ouvertement en faveur du *self government* local de l'île-sœur, sans que le parti, très puissant alors, de M. Parnell lui en sût un gré immédiat (2). Depuis cette époque, bien des événements inutiles à

(1) Cité par M. Édouard Hervé, *la Crise irlandaise*, chez Hachette, 1885.
(2) Voir M. F. de Pressensé, *l'Irlande et l'Angleterre*, p. 457 et suiv.; Plon, 1889.

rappeler ici ont groupé autour de lui les défenseurs du « Home-Rule », sauf neuf parnellistes impénitents. D'après toutes les probabilités, c'est lui qui conduira enfin l'Irlande dans cette Terre promise.

Mais l'autonomie irlandaise offre une difficulté particulière et capitale. Ce pays qui demande à se gouverner seul est-il bien capable de le faire? Seuls, les Irlandais en sont convaincus, et encore je ne parle ici que des Irlandais « home rulers »; les autres ont des doutes.

Ce n'est pas que l'Irlande manque d'orateurs brillants, d'écrivains distingués, d'hommes d'esprit; c'est elle, au contraire, qui fournit à l'Angleterre et aux États-Unis les plus nombreux et les meilleurs de leurs journalistes. mais elle manque d'hommes d'action, d'hommes formés à la rude école de la culture, de l'industrie ou du commerce; elle manque de patrons.

Dans la culture, elle en manque complètement; le *landlord* est l'ennemi séculaire, séparé du peuple par un antagonisme croissant. Il est étranger au pays, et de telle manière que tout projet d'autonomie politique est lié à son renvoi par expropriation. Au surplus, il ne serait pas en sûreté s'il demeurait en Irlande sans la protection spéciale du *constable* anglais; le gouvernement national se plairait peut-être à le laisser poursuivre par le ressentiment de ses tenanciers (1). Inutile, par conséquent, de compter sur la classe des grands seigneurs pour fournir à l'Irlande ses hommes d'État.

Les propriétaires plus modestes offriraient-ils une meilleure ressource? Oui, mais il y en a si peu! L'Irlande agricole est un vaste prolétariat sous la domination des *landlords*. Le propriétaire indépendant, résidant sur son domaine, ne forme qu'une exception très rare. Sous l'administration récente de M. Balfour, on a bien voté un *land bill* permettant l'accès de la propriété aux Irlandais à certaines conditions favorables; mais, outre qu'il s'agit là de fort petits domaines, ces terres hypothéquées pour un demi-siècle ne donnent pas à ceux qui les pos-

(1) Sur l'insécurité des landlords en Irlande, V. Ph. Daryll, *les Anglais en Irlande*, p. 104 et 134.

sèdent l'indépendance que leur procurerait une terre libérée de toute dette. De ce côté-là encore, nulle ressource.

Quant à l'industrie et au commerce, ils sont fort peu développés en Irlande, et ce qu'il y en a est souvent aux mains des Anglais ou des unionistes. C'est dans l'Ulster, la forteresse du protestantisme irlandais, la grande ennemie du « Home Rule », que se trouve le centre industriel le plus important et le seul vraiment important de l'île. Belfast, renommée pour ses toiles d'Irlande, en a augmenté la fabrication depuis quelques années d'une manière considérable ; mais cet essor de la seconde ville d'Irlande n'a pas été un bonheur pour la cause irlandaise, bien au contraire. Belfast est précisément le point de l'Ulster où l'antagonisme entre unionistes et « home rulers » est le plus marqué. Presque jamais le 1^er^ juillet, anniversaire de la bataille de la Boyne, ne se passe sans donner lieu à de sanglantes rixes, et si le coup de poing autonomiste l'emporte parfois sur le coup de poing unioniste dans ces aventures, les élections donnent presque partout, dans l'Ulster, la victoire à l'élément anglais ou anglophile.

Ainsi, dans aucune des professions où se forment les patrons et les directeurs d'hommes, l'Irlande laissée à elle-même ne rencontrera de représentants, sauf quelques exceptions. Il lui faudra les prendre en masse parmi ses avocats et ses journalistes, ce qui risque fort de lui donner des politiciens et non des hommes d'État.

Et ce n'est pas seulement dans la représentation nationale qu'éclatera la disette d'hommes pratiques et expérimentés ; ils ne feront pas défaut seulement dans les grandes assemblées politiques, mais dans les conseils de gouvernement local, dans l'administration des paroisses, et, plus encore que dans la vie publique, dans la vie privée.

La révolution agraire, qui est à l'état permanent en Irlande depuis plus d'un demi-siècle, a mis à découvert, en même temps que les horribles souffrances du peuple irlandais, l'incapacité où il se trouve de porter un remède à sa situation ; je ne veux pas reprendre ici la démonstration qui a été faite de cette incapacité

dans un article de M. Saint-Romain publié il y a trois ans par *la Science sociale* (1); je me borne à en rappeler la conclusion.

C'est en vain d'ailleurs qu'on oppose la prospérité des essaims irlandais des États-Unis à la misère de ceux qui sont restés dans la mère patrie. Aux États-Unis, les Irlandais occupent deux genres de situations, d'une manière générale : ils sont domestiques, employés de commerce, policemen, charretiers, ouvriers de manufactures, — c'est la grande masse; — ou bien, ils deviennent politiciens, journalistes ou avocats, — je parle des mieux doués. Ainsi, quand ils n'occupent pas une situation *dépendante*, ils ne savent ordinairement s'élever qu'à une situation d'*auxiliaires*, auxiliaires brillants, habiles, remarquables parfois, mais auxiliaires; les situations *dirigeantes* leur échappent. Ils ne sont ni agriculteurs dans l'Ouest, ni même, en général, industriels dans l'Est; ce ne sont pas eux qui font marcher le pays; ils se bornent à profiter de son essor pour se faire une vie plus confortable; c'est le pays qui les porte. Ajoutons aussi qu'ils sont, en politique, parmi les agents de désordre et de corruption les plus actifs. Tammanny-Hall en compte un grand nombre parmi ses adhérents; New-York a eu au moins un maire irlandais, et Paddy a sa bonne part dans les scandales inouïs dont l'administration municipale de cette ville a été le théâtre.

Comment voulez-vous maintenant que ces pauvres Irlandais, laissés à eux-mêmes dans leur île, arrivent à y vivre heureux? Je suppose, si vous voulez bien, la question agraire réglée, et réglée à leur satisfaction. Les voilà propriétaires d'une terre qui les nourrira assez facilement, mais qui doit en outre leur fournir une annuité d'amortissement pour éteindre la dette qu'ils auront contractée en l'acquérant. Il y a gros à parier que cette annuité ne sera pas régulièrement payée et que l'éviction par l'État remplacera bientôt l'ancienne éviction par le *landlord*. Supposons même que la terre leur soit concédée gratuitement; pensez-vous qu'ils vont la mettre en valeur? Non, ils ne la cultiveront pas plus qu'ils ne cultivent les terres américaines et, ne les

(1) V. *La Science sociale*, t. VII, p. 197 à 224.

cultivant pas, ils ne pourront pas les conserver. L'héritage se dissipera, se divisera, et la situation économique de l'Irlande ne différera pas sensiblement de ce qu'elle est aujourd'hui, à moins que les Anglais ne se décident à coloniser là comme ils l'ont fait en Australie, par exemple. Alors, avec des colons anglais sérieusement attelés à leur besogne, la verte Erin pourrait devenir une terre nourricière, un pays riche, et ses enfants, quelques-uns d'entre eux, du moins, pourraient vivre là comme dépendants ou comme auxiliaires de ces étrangers. Il se passerait alors en petit, en Irlande, ce qui se passe en grand en Amérique.

Le gros danger, c'est que, seuls maîtres de la politique par la force du nombre, les Irlandais pourraient bien rendre la situation intolérable à ces étrangers et conspirer ainsi contre leur propre bonheur. On ne fait pas une nation indépendante avec des dépendants et des auxiliaires; il faut être dépendant ou auxiliaire de quelqu'un. Tel est l'immense obstacle au « Home Rule ».

Mais s'il paraît impossible que l'Irlande parvienne à se diriger seule, il n'est pas moins impossible pour les Anglais de continuer à la diriger comme par le passé.

En effet, ils l'ont dirigée comme de simples tyrans, ou plutôt, ils ne l'ont pas dirigée, ils l'ont opprimée. Les grands seigneurs qui reçurent en partage d'immenses étendues de terre irlandaise les considérèrent uniquement comme des sources de revenus, comme une sorte de butin pris sur l'ennemi; ni eux, ni leurs descendants ne s'y sont jamais affectionnés. Quand le pays offrait des ressources pour la chasse, ils y venaient un peu à l'automne, comme on va aux bains de mer dans les mois chauds de l'été; quand il n'y avait pas de gibier, ils ne venaient pas du tout. Ainsi est né le type du landlord *absente*, tirant de l'argent du pays, le dépensant ailleurs, ne prenant aucun souci de la population qui vivait sur ses terres.

De là un état de malaise permanent traduit par des révoltes fréquentes : malaise moral, source d'antagonisme, malaise matériel aussi, amenant la famine. Aux révoltes, le fonctionnaire anglais opposait la répression par la force ; à la famine, on n'offrait d'autre remède que l'émigration en masse. Ajoutez au tableau

de nombreuses évictions lorsque les fermages ne rentraient pas; voilà à peu près tous les rapports que les Anglais avaient avec les Irlandais.

Lorsqu'on a exercé le patronage de cette manière pendant une longue période, on ne doit pas s'étonner d'avoir semé des germes de haine; on ne doit pas s'étonner non plus que la population soumise à un pareil régime n'ait accompli aucun progrès. C'est le contraire qui serait surprenant.

Aussi l'Anglais est-il odieux lorsqu'il vient arguer de l'incapacité de l'Irlandais, pour combattre le « Home Rule ». Le fait est vrai, mais celui qui cherche à s'en prévaloir en est en partie responsable et s'accuse lui-même lorsqu'il l'exagère, ce qui n'est pas rare. Lisez, dans la *North American Review* d'août 1892 l'article du duc d'Argyll sur les élections anglaises et le « Home Rule », vous y verrez que, d'après Sa Grâce, les Irlandais composent une sorte d'humanité inférieure, et qu'on ne saurait raisonnablement la traiter comme cette portion tout à fait supérieure de l'humanité qui forme le peuple anglais et ses colonies (1). On croirait entendre un hercule qui vient de démolir la mâchoire d'un nabot ou de lui pocher un œil, lui reprocher le mauvais état de sa figure.

Seulement, dans le cas de l'Anglais, il y a un ridicule de plus. Cet homme qui refuse la liberté à l'Irlandais pour l'empêcher d'en faire un mauvais usage, la réclame à grands cris pour les nègres d'Afrique, pour les nègres d'Amérique; il se pique d'être libéral et éclairé; il se considère, — et à bon droit, — comme l'initiateur de plusieurs tentatives humanitaires, comme le protecteur-né de tous les animaux maltraités, l'ennemi de tous les excès qui abaissent la dignité humaine; il s'associe bruyamment contre l'abus du tabac, contre l'abus et même souvent contre l'usage des liqueurs fortes; il s'est fait un idéal de *respectability* universelle.

D'un peuple qui se pose ainsi en champion des droits méconnus, en moralisateur de l'humanité, on a le droit d'exiger beau-

(1) V. notamment les pages 131 et 132.

coup. Et quand ce même peuple donne l'exemple d'une oppression longue et froidement exercée sur une nation chrétienne, il est impardonnable.

Aussi ceux qui portent la parole pour lui ont-ils bien soin de détourner la question. L'article récent du duc d'Argyll que je viens de citer à l'instant, est une merveille d'habileté à ce point de vue. S'adressant à des Américains, chez lesquels le souvenir de la guerre de Sécession est encore vivace, il cherche à leur présenter les projets de *home rule* de M. Gladstone comme une tentative de séparation analogue à celle des États du Sud autrefois ; il leur rappelle que toutes ses sympathies personnelles étaient pour le Nord à cette époque, qu'il avait bien vu de ce côté-là la cause du droit et de la civilisation, et il leur affirme que dans la question irlandaise il en est de même, qu'être unioniste en 1892 dans le parlement anglais, c'est être unioniste en 1860 aux États-Unis (1).

M. Gladstone répond fort plaisamment dans le numéro d'octobre : « Le duc d'Argyll a pris à tâche de convertir le peuple américain à cette opinion, que c'est la même chose de délivrer une race ou de la réduire en esclavage, tout au moins de lui refuser le droit de toutes les communautés constituées historiquement en nations indépendantes, de régler leurs propres destinées » (2). Voilà la question remise dans son vrai jour.

Un désaccord aussi complet sur un sujet politique n'est pas rare entre hommes d'État, lors même qu'ils ont la valeur respective de M. Gladstone et du duc d'Argyll ; souvent l'ardeur de la lutte, faisant pousser les raisonnements à l'extrême, amène des oppositions d'idées de ce genre, mais dans ce cas, M. Gladstone et le duc d'Argyll représentent fort bien et sans exagération l'état d'esprit des partis qui les soutiennent. Les « home-rulers » considèrent les Irlandais comme des opprimés ; les unionistes les considèrent comme des rebelles.

(1) Voir le commencement de l'article, p. 129.

(2) *A vindication of Home-Rule, a reply to the Duke of Argyll,* by the Rigt Hon. W. R. Gladstone, Prime Minister of England, p. 385 *et* 386. *North-American Review*, Octobre 1892.

C'est en vain que l'Irlande proteste de son *loyalisme* et affirme son désir de conserver l'unité du Royaume sous une même couronne. « Cette assurance n'est sincère dans la bouche d'aucun des leaders irlandais, écrit le duc d'Argyll, et elle est inspirée par l'ignorance chez le petit nombre de ceux qui la soutiennent sincèrement (1). » Cela revient à dire en deux mots, comme le remarque justement M. Gladstone : « Tous les leaders irlandais sont des menteurs; tous les « home rulers » aussi, sauf quelques-uns qui sont dupes » (2).

Eh bien, même sous cette forme résumée et brutale, le sentiment du duc d'Argyll sera accepté avec enthousiasme par la plupart de ses partisans. Une nation d'imbéciles dirigée par quelques canailles, c'est bien là l'idée que se fait de l'Irlande le petit bourgeois anglais, souvent même le riche industriel ou le grand seigneur. Au fond, l'Anglais méprise profondément l'Irlandais; il suffit, pour s'en convaincre, de causer une demi-heure avec le premier venu des unionistes. Cet espace de temps lui sera plus que suffisant pour perdre toute espèce de sang-froid, et si vous voulez le faire mourir d'un coup de sang, dites-lui simplement qu'il fait montre d'*irish temper* (caractère irlandais) en s'oubliant ainsi. C'est la dernière des injures à faire à un Anglais.

Il y a là un préjugé national curieux à étudier et facile à comprendre. Dans un pays aussi profondément particulariste que l'Angleterre, dans une société où l'éducation et les mœurs tendent à la production d'hommes énergiques, se suffisant à eux-mêmes, où chacun, par suite, doit se faire sa place au soleil, on a peu de considération pour ceux qui ne réussissent pas ; on n'a que mépris pour ceux qui ne s'efforcent pas de réussir. L'Irlande, pays pauvre, où les habitants paraissent plus préoccupés de danser, de boire du whiskey, de passer joyeusement leur temps avec leurs voisins et leurs amis que de monter dans l'échelle sociale, fait à ces affamés de succès l'effet d'une réunion de fous et d'incapables. C'est ce sentiment qui les rendit de tout temps si cruels à l'é-

(1) *English Elections and Home-Rule*, by His Grace the Duke of Argyll, p. 129. *North-American Review*. August 1892.

(2) *A vindication of Home-Rule*, p. 387.

gard des Irlandais. Cromwell avait voulu essayer d'exterminer la race et de peupler l'île de colons anglais ; son plan fut exécuté en partie dans l'Ulster, et c'était bien l'idée anglaise logiquement appliquée : « Voici des gens qui n'arriveront jamais à mettre en valeur la contrée qu'ils habitent, faisons-les disparaître pour les remplacer par de bons ouvriers vigoureux et énergiques. » De nos jours encore, des procédés du même genre ont été employés au début de la colonisation, en Australie, par exemple. Seulement, en Irlande, il ne s'agissait pas de simples sauvages : le sol était défendu pied à pied, et le refoulement en masse dut faire place à l'oppression savante.

A côté de ce préjugé national si fortement enraciné, il y a chez les Anglais une tradition nationale plus générale et plus saine, et c'est elle qui a eu raison du préjugé chez M. Gladstone et ses amis. Je veux parler de ce respect de la liberté d'autrui dont les manifestations sont si fréquentes. Tous les Anglais restent fidèles à cette tradition, lorsque leur intérêt n'est pas en jeu. Tous, par exemple, ont été les ennemis déclarés de l'esclavage, lorsqu'il a été prouvé que les nègres des Antilles anglaises ne pouvaient plus supporter leurs maîtres ; John Bull se scandalisa fort, tout aussitôt, de voir des Français, des Espagnols, des Portugais, cultiver la canne à sucre avec des esclaves dociles. Lorsque son intérêt est en jeu, au contraire, le même John Bull a un voile devant les yeux. Le meilleur service que puissent lui rendre ses amis, c'est d'écarter ce voile, de le remettre en face de la lumière. M. Gladstone fait précisément cela en ce moment.

S'il parvient à réussir, il aura accompli une grande œuvre de justice et écarté de sa patrie un danger véritable. Les longues oppressions ne sont pas fatales seulement aux peuples qui les subissent, elles corrompent toujours ceux qui les exercent. Le régime imposé à l'Irlande a très certainement corrompu, et d'une manière visible, les bénéficiaires absentéistes des vastes domaines qu'on y avait découpés ; il a créé en Angleterre une classe de jouisseurs (1), dont l'influence est balancée sans doute

(1) V. dans Ph. Daryl, les *Anglais en Irlande*, le portrait du marquis de Clanricarde, p. 241 et suiv.

par la grande masse des travailleurs anglais, mais qui n'en est pas moins une cause de déperdition de forces et un mauvais exemple social. Au surplus, ce qui a conservé à l'Angleterre sa situation prépondérante, c'est que, malgré les richesses accumulées, malgré les pays conquis, elle n'a jamais pris sa retraite comme nation; elle ne s'est jamais reposée sur les succès passés pour vivre dans l'oisiveté et exploiter tranquillement le fruit de son travail. Ainsi, restée vigoureuse et saine, elle a pu supporter des revers qui auraient abattu une population amollie; elle ne l'aurait pas pu si elle avait traité comme l'Irlande les pays qui sont tombés sous sa domination. La fin de l'oppression irlandaise sera donc pour elle la fin d'une dangereuse anomalie.

Mais le vieux préjugé anti-irlandais est encore puissant. Il a des citadelles redoutables. Comment le *great old man* arrivera-t-il à s'en emparer ou à les détruire? C'est un gros problème. Avant de l'examiner, il nous faut envisager la seconde partie du mandat donné par les électeurs du Royaume-Uni au nouveau ministère.

II. — LE PARTI OUVRIER.

Les Irlandais ne sont pas seuls, en effet, à réclamer une solution immédiate. Dans la nouvelle Chambre des Communes, il existe un parti spécial, qui prend position en dehors des deux grands partis historiques, et demande au gouvernement des réformes précises.

Le gouvernement est obligé de tenir compte de ses vœux, car il serait mis en minorité si par mécontentement ce parti se portait du côté des tories; il lui est un appoint nécessaire.

Reste à savoir s'il peut lui donner satisfaction. Jusqu'ici M. Gladstone a opposé aux exigences de ce parti des moyens dilatoires, habiles peut-être, mais toujours promptement usés. A ceux qui lui demandaient à quel rang viendrait, parmi les réformes projetées, celle de la législation ouvrière, il a répondu qu'à son âge, c'était déjà beaucoup d'entreprendre la solution

du « Home Rule » ; qu'il y aurait témérité de sa part à escompter, au delà du temps nécessaire pour cela, les jours que la Providence lui réservait (1). Aux délégués des Trade-Unions venus pour lui poser un *ultimatum*, il a demandé s'ils avaient réellement la majorité pour eux, enfin s'ils avaient résolu dans le détail les difficultés résultant d'une journée de huit heures obligatoire pour toutes les industries ; et il leur a posé des questions embarrassantes ; il les a décontenancés.

Il sera beaucoup plus difficile de les satisfaire. Depuis l'entrée en scène de ce qu'on a appelé le Néo-Trade-Unionisme, les ouvriers anglais, certains d'entre eux du moins, et non des moins bruyants, font appel aux mesures législatives pour mettre un terme aux maux dont ils se plaignent. Au vingt-cinquième congrès des Trade-Unions, tenu à Glasgow au commencement du mois de septembre dernier, une résolution a été adoptée en faveur de la fixation obligatoire de la journée de huit heures pour les mécaniciens des mines. Ce n'est encore qu'un timide commencement, mais quand on se rappelle comment les motions de ce genre étaient accueillies il y a quelques années dans les congrès précédents ; comment, en particulier, M. Keir Hardie, aujourd'hui membre de la Chambre des Communes, souleva des tempêtes en proposant au sein des Trade-Unions, une réduction légale de la journée de travail, il faut convenir que la classe ouvrière anglaise tend aujourd'hui à réclamer le concours des pouvoirs publics (2).

Si les Trade-Unions se montrent encore rebelles à ces influences, si elles refusent de se lancer résolument dans la voie de l'intervention législative, c'est que l'ancien noyau trade-unioniste était très opposé à toute action de l'État, très convaincu que l'initiative des ouvriers pouvait suffire à faire prévaloir leurs vœux, en un mot très particulariste. Cet ancien noyau est, aujourd'hui encore, assez fort pour retenir le néo-trade-unionisme

(1) V. le *Temps* du 9 septembre 1892.

(2) Sur ce mouvement, voir dans les *Annals of the american Academy of political and social science*, de janvier 1892, un article de W. D. Dobney intitulé : *The demand for the public regulation of industries.*

ur la pente du socialisme d'État, pour opposer une majorité ompacte aux propositions les plus entachées de la tendance nouelle, mais chaque jour son importance diminue dans les assoiations ouvrières.

Je parle ici de son importance au point de vue du nombre, car e vieux Trade-Unionisme a ses représentants parmi les ouvriers e métier, parmi ceux que les Anglais appellent *skilled labourers* mot à mot : ouvriers habiles). Les *unskilled labourers,* au conraire, c'est-à-dire les terrassiers, les simples manœuvres, grossent les rangs du Néo-Trade-Unionisme. Comme toujours, ce ont les capables qui savent se suffire et les incapables qui appelnt au secours (1).

Mais le nombre fait loi dans les assemblées ouvrières, et le ocialisme gagne du terrain chaque année. « Au congrès de iverpool, il y a deux ans, disait John Burns à M. Jules Huret ans un interview récent, 1.500.000 trade-unionistes étaient reésentés. Il s'agissait, pour le parti socialiste, de faire voter adhésion des Trade-Unions au programme collectiviste complet. y a eu alors 53 voix pour nous et 263 contre. Ces 263 voix oulaient que les Trade-Unions continuassent à rester un parti dépendant, sans programme socialiste... Attendez! Au Conrès de Glasgow cette année, le nombre des opposants est desendu à 153, et les partisans du programme collectiviste se sont ouvés au nombre de 128, c'est-à-dire à peu près en force égale. t la prochaine fois, j'en suis sûr, nous aurons la majorité » (2).

Faites la part, si vous voulez, de l'enthousiasme de John urns, apôtre convaincu du socialisme, et nommé, aux dernières ections, membre de la Chambre des Communes pour Batterea, un des faubourgs ouvriers de Londres. Lors même qu'il se rait illusion sur le succès de sa cause, les faits qu'il invoque nt positifs, on ne peut le chicaner que sur les conséquences u'il en tire.

(1) Voir sur cette question le très intéressant ouvrage de M. Georges Howell, traduit en français tout dernièrement par M. Ch. Lecour-Grandmaison : *Le passé et l'avenir des Trade-Unions* (*Trade-Unionism newand old*), chez Guillaumin.
(2) Voir le *Figaro* du 2 novembre 1892.

Lui-même, d'ailleurs, n'est-il pas une preuve vivante de la nouvelle direction donnée aux revendications ouvrières? Avec le vieux Trade-Unionisme, on ne sortait pas du domaine de la vie privée; la politique restait étrangère aux débats des assemblées comme aux conflits des ateliers; la question se réglait entre patrons et ouvriers seuls. Avec le Néo-Trade-Unionisme, il en va tout autrement; un troisième facteur s'introduit, l'État, imposant de force aux patrons et aux ouvriers ses règlements restrictifs. D'où nécessité de s'emparer du gouvernement pour faire ces règlements, d'où invasion du Trade-Unionisme dans le domaine de la politique. Voilà pourquoi John Burns, Keir Hardie et consorts sont aujourd'hui membres du Parlement anglais.

Voilà aussi pourquoi M. Gladstone, dans la majorité duquel ils entrent pour une part, est obligé de tenir compte, dans ses combinaisons politiques, des *desiderata* du groupe ouvrier.

Au surplus, la solution de ces problèmes n'est pas dans la politique; plus on réglementera sur la question ouvrière, plus on nécessitera de règlements nouveaux, plus on suscitera de difficultés nouvelles. En cette matière comme en toute autre, plus qu'en toute autre, le règlement appelle le règlement.

La solution peut se trouver, au contraire, dans une entente volontaire entre patrons et ouvriers. Ceci n'est pas un pur rêve : ces jours derniers, les ouvriers textiles du Lancashire, dont on annonçait en septembre dernier la conversion aux doctrines de la limitation obligatoire des heures de travail (1), viennent de décréter une grève monstre qui aboutira très probablement à une réduction conventionnelle des journées. « Les rapports entre le syndicat des ouvriers et la fédération des maîtres filateurs restent d'ailleurs excellents »; le seul point sur lequel il y ait désaccord, c'est le moyen de parer à la surproduction industrielle que tous sont unanimes à reconnaître : les patrons proposent une réduction de 5 % sur les salaires, les ouvriers proposent de ne travailler que quatre ou cinq jours par semaine pendant quelques mois. Il est à croire

(1) Voir le *Temps* du 4 septembre.

que les ouvriers gagneront leur procès et que l'expérience d'une semaine de travail réduite se fera ainsi dans l'industrie textile, sans intervention législative.

Autre exemple plus frappant encore. Après une série de conflits assez graves, les ouvriers du bâtiment viennent de conclure avec les entrepreneurs de Londres un arrangement se résumant à une augmentation de salaire d'un sou par heure et à une réduction de travail de quarante-huit heures par semaine, soit six journées de huit heures. Voilà donc une autre industrie où le vœu des socialistes va être réalisé sans recourir au socialisme.

Peut-être est-ce là le grand argument que M. Gladstone pourra opposer à ses partisans du groupe ouvrier, quand ils le presseront de présenter au Parlement des projets de réforme législative. Pour le moment, il se contente d'assurer les délégués des « inemployés » qui manifestent à Trafalgar Square, de sa sollicitude pour eux, sans s'engager autrement à soutenir leurs prétentions; il cherche à conserver le groupe ouvrier dans sa majorité, sans se lier les mains pour l'avenir. C'est dans son jeu d'homme politique un atout dont il a besoin; une fois la partie du « Home Rule » gagnée, il se pourrait bien qu'il n'en prît pas grand souci.

Cette réflexion n'entraîne d'ailleurs aucun blâme de ma part. Je n'entends pas dire par là que M. Gladstone cherche à tromper les délégués ouvriers; il faut même reconnaître que, dans plusieurs occasions, lui et ses amis n'ont pas dissimulé leur éloignement pour le socialisme d'État. Tout dernièrement, lorsque M. John Morley, nommé secrétaire pour l'Irlande, a dû se présenter de nouveau à ses électeurs de Newcastle, ceux-ci l'ont sommé de se prononcer sur la question des huit heures, et, sans aucun ambage, avec une franchise rare, le candidat a déclaré qu'il ne donnerait pas son appui à une législation imposant à toutes les industries une réduction obligatoire de la journée de travail. La situation est donc bien nette : M. Gladstone accepte l'alliance temporaire des membres du Parlement qui représentent les intérêts ouvriers, mais il n'a pas acheté cette alliance par un marché de mauvaise foi.

Ce qui me paraît curieux et intéressant dans tout cela, c'est que deux réformes principales sont inscrites sur le programme de la majorité Gladstonienne : le « Home Rule » et la législation ouvrière, et qu'en fin de compte, aucune de ces réformes ne peut être réellement accomplie par elle.

En ce qui concerne le « Home Rule », M. Gladstone pourra obtenir la liberté qu'il demande pour l'île sœur, mais il n'est pas en son pouvoir, ni au pouvoir d'aucun être humain, de donner à l'Irlande une autonomie véritable ; on ne rend pas capable un prisonnier incapable en brisant ses chaînes.

En ce qui concerne la question ouvrière, c'est bien autre chose. Là, il ne s'agit plus de renverser des obstacles et d'aplanir la route devant un incapable, mais au contraire, de construire une digue artificielle pour contenir et arrêter une force naturelle. Dans le premier cas, le pouvoir de la loi est insuffisant à atteindre son but ; dans le second cas, il va contre son but.

M. Gladstone, qui est un homme d'État, sait bien cela, et c'est pourquoi il a voulu consacrer le couronnement de sa carrière à la solution du « Home Rule ». Cette participation insuffisante, mais nécessaire, des pouvoirs publics à une grande réforme sociale, c'est en effet le plus signalé des services que puisse rendre un homme d'État à son pays ; c'est la mission la plus haute à laquelle il puisse prétendre. Ce que l'on appelle gouverner un peuple, ce n'est pas l'obliger à suivre une marche rationnelle, savamment établie dans le cerveau d'un philosophe, — tous ceux qui ont essayé de ce procédé se sont brisés contre la force des choses, — c'est aider son évolution en se rendant un compte exact des éléments qui la déterminent, en renversant les obstacles artificiels que l'ignorance et la fatuité des hommes cherchent à leur opposer. On l'a dit avec beaucoup de justesse : commander, c'est prévoir.

Aujourd'hui que l'évolution de l'Angleterre approche d'une période de résultats tangibles, on peut, sans avoir le coup d'œil d'un homme d'État, en prévoir quelques-uns. Je voudrais les indiquer brièvement à la fin de cet article, pour montrer tout ce que l'événement politique banal, qui vient de s'accomplir de

l'autre côté du détroit, — un simple changement de ministère! — soulève de problèmes importants.

III. — LES PROBLÈMES DE DEMAIN.

Les publicistes qui se sont attachés à analyser les divers éléments dont se compose la majorité de M. Gladstone, y relèvent une grande variété (1). Ce n'est pas très surprenant; le parti conservateur anglais se recrute parmi les gens qui trouvent que tout va bien: le parti libéral, parmi ceux qui estiment qu'il y a quelque chose à changer. Les premiers forment un tout homogène et tant soit peu inerte; les seconds, n'étant pas tous d'accord sur la chose qu'ils veulent changer, ne voulant pas changer la même chose, ou ne voulant pas la changer de la même manière, composent une association hétérogène; seulement ils sont plus intéressants, parce qu'ils ouvrent des vues sur l'avenir.

Actuellement, en dehors des « home rulers » et du groupe ouvrier dont nous avons déjà parlé, voici à peu près ce qu'on trouve dans le parti qui soutient le ministère Gladstone :

Les non-conformistes qui réclament le *desestablishment* de l'église anglicane, c'est-à-dire la perte pour elle de sa situation officielle et, conséquemment, la séparation loyale, la distinction honnête et sincère entre l'Église anglicane et l'État. La plupart de ces non-conformistes se recrutent dans le pays de Galles et, avec le particularisme anglais qui s'appuie sur des faits, non sur des principes généraux, demandent le *desestablishment* pour la principauté de Galles seulement. M. Gladstone leur a promis son appui d'une façon très expresse dans un discours récent. C'est là d'ailleurs une de ces réformes auxquelles les hommes politiques peuvent prêter un concours précieux, puisqu'ils ne s'agit, comme dans la question du « Home Rule », que de renverser un obstacle artificiel. Une fois les différentes confessions religieuses abandonnées à elles-mêmes, chacune d'elles se soutiendra ou s'af-

(1) Voir notamment Augustin Filon, *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1892, p. 341 et 349.

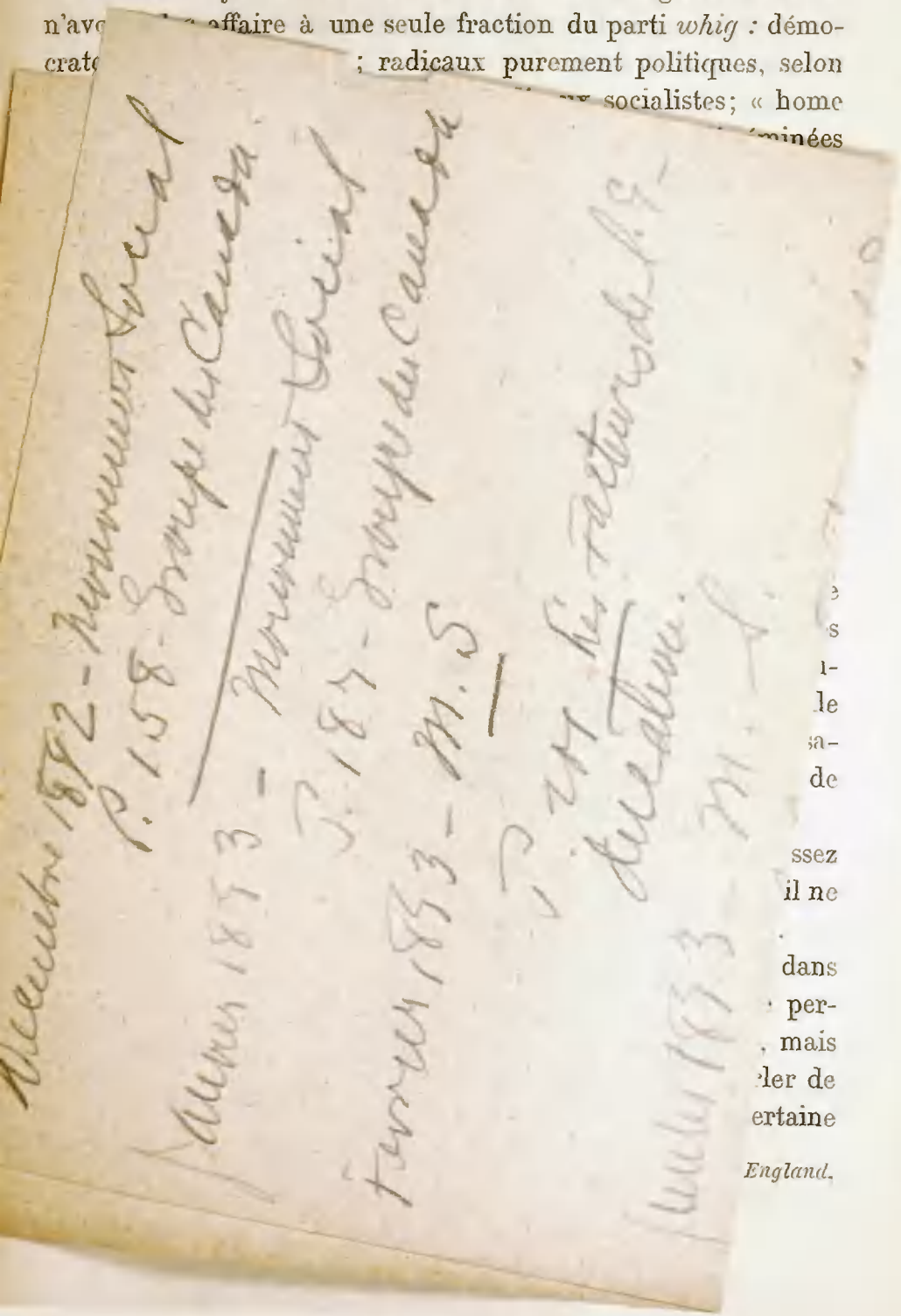
faissera, suivant ce qu'elle a de vigueur. Dans l'état actuel des esprits et des consciences en Angleterre, il n'est pas à croire que cette réforme rencontre de très sérieux obstacles; on n'est plus au temps de Henri VIII et d'Élisabeth; le lord-maire actuel de Londres est un catholique avoué, et l'opposition qu'on a voulu faire à son élection, pour cette cause, a piteusement échoué.

A côté des non-conformistes qui souhaitent une mesure libérale, le prolétariat rural fait appel à l'État pour lui demander des terres. Il y a bien une loi Collings (*Allotment act*) qui permet aux cultivateurs de devenir propriétaires à bon compte, mais encore faut-il pour cela qu'il y ait des terres à vendre, et la chose est rare là-bas. Le droit d'expropriation forcée accordé aux *county councils* permettrait une plus large distribution des petits domaines, et tel est le vœu exprimé. Nous n'avons pas à insister sur un semblable projet. Sans doute, l'aristocratie anglaise a poussé à l'extrême l'absorption des petites propriétés; elle a ainsi détruit une des plus précieuses forces sociales de la nation, mais cette force ne saurait se reconstituer artificiellement. Par la force des choses, tant que les grands seigneurs anglais, perpétuellement recrutés parmi les riches industriels, joindront la possession d'une fortune mobilière considérable à celle de vastes domaines, ils tiendront à arrondir leur établissement rural; c'est le fait de tout propriétaire aisé et résident. Pour tout dire, ce n'est pas dans l'étroit espace du Royaume-Uni que les Anglais capables de devenir propriétaires par leur valeur personnelle vont *gaigner terre*. Ils ont leurs colonies pour cela, et on sait qu'ils en usent.

Notons aussi les démocrates londoniens, ceux que l'on appelle *gas and water men* (les hommes du gaz et de l'eau), qui demandent l'administration directe des différents services municipaux de Londres. Dans cet ordre d'idées, il y a des essais à tenter et on les tente; peut-être se produira-t-il des désillusions chez ceux qui croient avoir tout résolu quand ils ont remplacé l'intermédiaire d'une société industrielle responsable par celui d'un corps de fonctionnaires irresponsables, mais ces expériences-là se paient avec de l'argent; on est assez vite averti de son erreur

quand on se trompe, et les Anglais ne s'entêtent pas, en général, dans ce cas-là.

Une transformation d'une portée plus générale serait celle qui affecterait le système électoral actuellement en vigueur. Ici nous n'avons affaire à une seule fraction du parti *whig* : démocrates ; radicaux purement politiques, selon socialistes ; « home minées



que les Pairs du Royaume-Uni repousseront avec horreur tout projet de *Home Rule* appliqué à l'Irlande. S'ils se bornaient à cela, le soulèvement de l'opinion publique qui se produirait contre eux ne serait ni assez général ni assez puissant pour les renverser; la vieille Angleterre leur resterait fidèle; mais M. Gladstone n'enverra pas le *Home Rule* affronter seul leur dédain. Il y joindra quelques-unes de ces réformes dites démocratiques qui passionnent le peuple, par exemple, celle du système électoral, et le jour où la noble assemblée opposerait son refus à une indication très générale et très précise de la volonté populaire, elle jouerait sa propre existence sur cette question.

Assurément, ce serait là un événement considérable. Toutefois, le jour où il se produirait, il y aurait exagération à déclarer, comme on ne manquerait pas de le faire, que l'Angleterre serait devenue une nation démocratique. L'aristocratie véritable, celle qui a sa raison d'être dans les services rendus, dans le dévouement au bien public appuyé sur une forte situation personnelle, peut se passer de privilèges pour exercer son influence. On la voit grandir en Amérique sans le secours d'aucune force extérieure; en Angleterre, où elle se renouvelle constamment par l'accession perpétuelle de nouvelles individualités à la grande propriété territoriale, son rôle ne serait pas fini par le seul fait que cette grande propriété n'entraînerait plus nécessairement avec elle une part dans le gouvernement de la nation; il changerait de forme, il ne serait plus obligatoire; mais après le désarroi du premier moment, il se continuerait par le consentement libre du bon sens anglais, avec moins d'importance apparente, et probablement aussi avec plus d'importance réelle.

Mais c'est assez vaticiner. Avant que ces transformations passent du domaine des probabilités dans celui des faits, il est à croire que nous aurons le temps de les étudier plus en détail.

Paul de Rousiers.

L'ISOLEMENT DU CLERGÉ

EN FRANCE.

Au point de vue de leurs relations avec le clergé, les Français, catholiques de naissance, pourraient se répartir en quatre catégories :

Premièrement, le groupe fervent qui pratique la dévotion et se consacre aux œuvres. En général, les fidèles y entretiennent avec le clergé des relations personnelles spontanées et suivies. Viennent ensuite les simples pratiquants. Ils s'acquittent de leurs strictes obligations, comme la messe du dimanche et les Pâques. Avec eux, l'isolement commence : en dehors de l'église, le clergé ne les voit guère que d'une manière officielle et rare, à l'occasion d'un événement de famille, décès, mariage ou première communion. L'isolement augmente encore avec le groupe neutre, grande masse composée de tous ceux qui, par respect humain, indifférence ou incroyance, mais sans aucune hostilité, s'abstiennent de fréquenter l'église. Avec un dernier groupe l'isolement devient absolu; c'est le groupe hostile, ce monde anticlérical qui évite, repousse et combat le prêtre. Celui-ci, en somme, demeure isolé d'une très grande partie de la France.

Tel est, du moins, le fait général, sujet, comme toujours, à d'assez nombreuses exceptions, dans un pays de trente-huit millions d'habitants. On citerait, par exemple, telles hautes vallées de l'Auvergne ou du Vivarais, demeurées profondément chré-

tiennes et soumises à l'autorité populaire de leurs curés. On citerait encore, à Paris et dans quelques grands centres, des prêtres qui exercent une influence réelle en dehors du monde croyant. Mais, personnelles ou locales, ces diverses exceptions ne paraissent guère atténuer l'isolement du clergé pris en masse.

Vous savez les graves inconvénients de cette situation. Prêtres et laïques ne se connaissent pas, ou se connaissent sous un faux jour; ce qui favorise, de part et d'autre, les préjugés, les légendes, les soupçons, les malentendus, les imputations plus ou moins justes... Il importe, à coup sûr, de rechercher les causes de cette étrange scission et de se demander comment on pourrait travailler à la faire disparaître.

Déterminons d'abord les causes principales de l'isolement réciproque.

I. — L'ESPRIT DE CASTE.

La tendance à s'isoler est commune en France. Tout Français appartient à une certaine « classe », à un certain « monde », auquel il borne, pour l'ordinaire, ses relations personnelles vraiment spontanées et suivies. Et ils sont nombreux, ces mondes-là! Tel avocat d'origine bourgeoise se récrie contre la morgue nobiliaire; il dédaignerait de fréquenter un commerçant. Même dédain de commerçant à ouvrier, d'ouvrier à paysan : aussi bien que la naissance, le métier constitue chez nous une série de mondes fermés les uns aux autres. A défaut de métier, ou dans un même métier, les différences de fortune ou de situation isolent encore. Voyez de quel ton les grands seigneurs du high life parlent de la noblesse pauvre et de la bourgeoisie moyenne; le gros fabricant de chaussures, millionnaire et châtelain, du petit cordonnier en chambre; le paysan qui a du bien au soleil, du journalier sans sou ni terre. De haut en bas de la société on s'isole par catégories, sauf, bien entendu, certaines exceptions locales ou personnelles. L'isolement du monde

ecclésiastique en regard du monde laïque semble donc un effet particulier de la tendance nationale.

D'où vient cette tendance et de quelle façon se communique-t-elle au clergé?

D'où vient-elle d'abord? D'où vient qu'en notre pays à l'enseigne égalitaire et fraternelle, un citoyen quelconque n'apprécie ni ne recherche un concitoyen pour sa seule valeur personnelle? D'où vient que, dans le monde des blouses et bourgerons, comme dans celui des habits noirs, les portes s'ouvrent ou se ferment devant vous à l'énoncé de ce que vous êtes par naissance, métier, situation ou fortune?

Cela décèle, à coup sûr, une société où, en dépit de l'enseigne officielle et de convictions qui se croient profondes, la valeur de l'individu est peu en relief, peu appréciée pour elle-même ; c'est un signe manifeste de formation communautaire.

Nous ne sommes pas cependant de purs communautaires, comme ont pu l'être dans les âges préhistoriques, bien avant leurs migrations vers l'Europe, nos ancêtres, Celtes ou Germains; — comme le sont encore les nomades de la grande Steppe asiatique. Depuis de longs siècles, les diverses races qui ont formé la France ont plus ou moins développé parmi nous le travail, la propriété, l'initiative, l'autonomie des individus. L'empire de la collectivité s'est restreint d'autant. Mais, très rarement, cet individualisme s'est dégagé jusqu'au bout de toute influence communautaire. Il ne suffit pas à un jeune Français de se sentir personnellement actif et capable ; il lui faut des appuis, des recommandations, des protections, des parentés, un nom. Son travail personnel le plus intense ne servira qu'à mieux le classer dans son monde natif ou professionnel. Là, il sera estimé, choyé, ailleurs, on ne le connaît pas et il ne se soucie pas d'être connu. Ce qui nous isole tant entre Français, le voilà : un individualisme mal dégagé, — je n'ose dire manqué.

Vous pouvez faire la contre-épreuve de cette observation. Elle vous sera fournie par le milieu américain, souverainement individualiste, — non en ce sens que chacun s'isole de

tous, mais en ce sens que chacun tend énergiquement à s'élever le plus possible par soi-même. Avec cette tendance, les inégalités de fortune ou de métier sont secondaires et transitoires. Le petit colporteur du *New-York Herald* débute en circulant sur les trains; d'ici à quinze ans, il sera intéressé dans quelque grande usine, ou dirigera l'exploitation d'un ranche. A plus forte raison n'a-t-il cure de son humble naissance. Fussiez-vous orné de trente-six quartiers à rendre jalouse une chanoinesse, cet ex-colporteur dépourvu de tout sang bleu ne vous estimera qu'en proportion de votre effort personnel. C'est qu'il existe entre hommes du type américain une sorte *d'égalité morale,* faite par la nécessité et la volonté de ne rien attendre que de son énergie propre, et cette condition commune est supérieure aux inégalités accidentelles de naissance, de métier, de situation ou de fortune.

Faute de cette égalité, la seule vraie, nous demeurons au contraire, en France, plus ou moins dominés par l'esprit de caste. On a beau être résolument gentilhomme socialiste, ou bourgeois libéral, on a beau vouloir la fusion démocratique entre ouvriers et non-ouvriers, cela ne fait pas oublier, jusque dans la poignée de main fraternelle, qu'on est d'un monde et l'ouvrier d'un autre. L'ouvrier, c'est moins un individu dont on favorise l'élévation personnelle, qu'une collectivité, une caste à réconcilier avec la sienne.

Ce serait donc merveille, si, dans une société ainsi classée de haut en bas, le clergé ne tendait point à former une classe isolée comme les autres. Avant d'entrer au séminaire ou au noviciat, le futur prêtre, paysan, citadin, noble, est habitué, par la vie de famille, à l'exclusivisme de son monde. A table, au salon, dans la rue, à l'atelier, aux champs, au jeu, à l'école, tout ce qu'il a vu, entendu, ou fréquenté, lui a montré une démarcation infranchissable entre son monde et les mondes voisins. La soutane, en tombant sur ses épaules, n'opérera pas ce miracle de lui faire oublier sa manière accoutumée et naturelle de concevoir la société. Il appliquera spontanément cette conception au monde nouveau où il entre.

Seulement, à la différence du clergé d'Ancien Régime, le clergé actuel se déshabitue facilement, entre confrères, de tout exclusivisme de caste. Il n'y a plus, dans l'Église de France, de ces bénéfices abusivement détournés de leur fin pour servir à l'établissement des cadets de famille. Le clergé se recrute surtout dans la classe rurale; ceux de ses membres qui sont d'une autre origine ne sont ainsi ni en nombre ni en situation pour former bande à part, comme ce M. de Dillon, archevêque de Narbonne, dont les prêtres sans naissance mangaient à l'office. D'autre part, l'éducation commune des séminaires et l'esprit sacerdotal qu'elle développe réprimeraient bien vite toute tendance de cette espèce. L'esprit de caste, rendu impossible entre prêtres, doit alors changer d'objet. Ne se retrouverait-il pas précisément de prêtre à laïque?

On peut l'affirmer sans hésitation. Il y a, dans une très notable partie du clergé français, une disposition bien marquée à ne fréquenter les laïques, que dans la mesure officiellement nécessaire. Exceptons, bien entendu, ces laïques fervents, ces hommes des œuvres, qui partagent des fonctions quasi ecclésiastiques. Ils forment ce « monde religieux » qui participe également à la vie retirée du clergé. Mais, déjà les simples pratiquants constituent aux yeux de beaucoup de prêtres un monde quelque peu distant, qu'il ne leur siérait pas de voir souvent. Quant aux indifférents, tel et tel curé regarderaient comme un scandale de les fréquenter. Dans une petite ville, au village, c'est à peine si on se salue. Parfois l'incroyant serait disposé à converser avec le curé; celui-ci ne s'y prêtera pas volontiers. « A quoi bon, — dira-t-il, — je ne le convertirais pas. » — Et quand cela serait, vous pourriez toujours, par votre attitude et votre conversation, dissiper les préjugés que, jusque-là, cet homme a dû colporter autour de soi et implanter dans sa famille. — Tel est, dans le clergé, l'objet spécial de l'esprit de caste : s'isoler du laïque, parce qu'il n'est pas ecclésiastique.

Empruntée au milieu ambiant, cette disposition prend une nouvelle forme et une nouvelle force dans le milieu sacerdotal.

Elle y trouve de spécieux prétextes, très recommandables par leur pieuse et théologique allure. La fuite absolue des laïques apparaît alors comme un devoir d'état. Bien que cette étude ne comporte pas de thèse ni de controverse ascétiques, on me permettra, cependant, d'esquisser la théorie de la séparation absolue afin d'y mettre en lumière une très subtile adaptation de l'esprit de caste aux mœurs ecclésiastiques.

A l'entendre, cette théorie, vous croiriez du pur Évangile. Elle cite la parole du Maître : « Vous n'êtes pas du monde » (1). Elle se réclame de saint Paul, qui, assurément bon interprète du Seigneur, commence une de ses Épîtres par cette suscription : « Paul, le séparé, *segregatus* (2) ». Elle découvre, dans un mot de saint Jean, la raison profonde de cette séparation : « Le monde tout entier est soumis au Mauvais (3) ». De là, ces conseils de prudence ecclésiastique : « Soyez à l'autel, au confessionnal, en chaire, au chevet des malades ; voilà votre place. Partout ailleurs vous seriez déplacé, et plus ou moins en péril. L'esprit du sacerdoce est un esprit de séparation ».

Eh bien, à notre tour, ouvrons l'Évangile. Nous y trouverons les textes dont s'autorisent ces conclusions; mais nous y trouverons aussi que Jésus-Christ déclare ses disciples « envoyés dans le monde (4) » comme lui-même y fut envoyé. Et comment donc fut-il envoyé dans le monde? Au seul groupe des disciples? Certes non; mais encore aux pharisiens, aux publicains, au petit peuple de Galilée, à des gens de toute condition et de toute valeur morale. Et, pour tout ce monde-là, il ne se contentait pas de paraître sous les portiques du temple ou au pupitre des synagogues, il entrait dans les maisons, il conversait sur les routes et dans les champs; il profitait de toutes les circonstances et de toutes les rencontres de ses voyages pour parler aux individus, non moins qu'aux foules (5). Ses apôtres l'ont

(1) Joann., XV, 19; XVII, 14.
(2) Rom., I. 1.
(3) I Joann., V, 19.
(4) Joann., XVII, 18.
(5) Saint Thomas, *Summa theologica*, III pars, q. XL, art. I.

imité; les Actes nous les montrent exerçant leur ministère de foyer en foyer : *circa domos* (1). Saint Paul, le séparé, a fréquenté les païens comme pas un.

De ces exemples et de ces autorités, une conclusion se dégage qui nous formule l'exacte doctrine catholique sur les rapports du clergé avec le monde : le clergé doit être une classe distincte, mais non isolée. S'il y a du danger dans le monde, ce n'est pas une raison de le fuir absolument; mais d'y apporter une vertu éprouvée, prudente, et en garde contre tout scandale d'elle-même ou d'autrui. Fuir absolument le monde, c'est la vocation spéciale du trappiste, ou du chartreux; mais ne pas être du monde, et, cependant, comme Jésus-Christ, vivre dans le monde, voilà, intégralement, l'idéal évangélique du prêtre. La théorie de la séparation *absolue* serait, pour celui-ci, une pieuse erreur, étrangère à la doctrine de l'Église.

On voit maintenant sans difficulté, comment cette erreur procède de l'esprit de caste. Cet esprit, avec ses habitudes d'isolement et d'exclusivisme, fermera l'œil sur ces exemples de l'Évangile, et ces principes de doctrine, qui recommandent d'aller dans le monde. Il verra seuls les textes où il est dit que le disciple du Christ n'est pas du monde. Exégèse demi-voyante, qui transforme le préjugé naturel en faux principe de conscience.

Il y aurait beaucoup à observer sur les conséquences de cette erreur; je me borne à en indiquer l'une des plus visibles, dans son application particulière à la formation ecclésiastique.

Rien de plus aisé que cette application. Par une urgente réforme, le Concile de Trente plaça les enfants et les jeunes gens appelés au sacerdoce, dans le milieu nécessaire à leur préparation; il décréta la fondation des séminaires, grands et petits. Néanmoins, il n'exclut ni directement ni indirectement les vocations suscitées, développées, mûries dans le monde et non au petit séminaire. L'esprit de caste se charge volontiers de cette exclusion. Un jeune homme « du monde », un

(1) Actus Apostolorum, II, 46; V, 42.

étudiant veut-il entrer dans les ordres, on s'en inquiète : « Sa famille est entachée de mondanité; pourquoi n'a-t-il pas voulu, comme tout le monde, passer par le petit séminaire? Il s'est décidé bien tard! Il est à craindre qu'il ait toujours plus ou moins l'esprit laïque! — Comme si l'Église avait voulu assurer à ses séminaires un monopole étroit et sans dispense; comme s'il y avait pour ceux que la grâce saisit dans le monde une limite d'âge; comme si, avant l'institution des séminaires, les « ouvriers de la deuxième heure » n'avaient pas eu pour nom, Paul, Ambroise, Jérôme, François d'Assise; et, depuis, Alphonse de Liguori, Ravignan, Lacordaire; comme si, encore aujourd'hui, ils ne pouvaient pas mettre au service de l'Église, même en France, cette « science du monde » que saint François Xavier recommandait à ses religieux! « Ce n'est pas, disait-il, dans les manuscrits ni dans les imprimés qu'on acquiert cette science, c'est dans les livres vivants, dans les relations avec les personnes sûres et intelligentes (1). »

Privé trop souvent de ce mode de recrutement, le clergé français semble aussi trop souvent manquer de ce groupe de « personnes sûres et intelligentes » qui apporteraient parmi les élèves de ses grands séminaires l'utile science du monde. La sûreté doctrinale et l'intelligence spéculative ne suffisent pas à former un apôtre ou un pasteur complet. Le clergé peut s'appliquer ce qu'écrivait encore saint François Xavier : « On méprise souvent les avis des religieux, sous prétexte qu'ils ignorent le monde... Mais, lorsqu'on en rencontre un qui sait vivre et qui a l'expérience des choses humaines, on l'admire comme un homme extraordinaire ».

Deux mondes qui s'ignorent réciproquement, voilà, en résumé, la situation faite au clergé et aux laïques français par l'esprit de caste, par nos habitudes d'individualisme mal formé.

Si nous passons des faits privés aux faits publics, nous allons encore découvrir, entre prêtres et laïques, des causes très puissantes d'éloignement réciproque.

(1) Daurignac, *Histoire de saint François Xavier*, t. II, p. 34.

II. — L'ASSIMILATION OFFICIELLE DU PRÊTRE AU FONCTIONNAIRE.

Tout pouvoir, en France, a l'air d'émaner de l'État. Si l'État ne le crée point, il l'autorise, ou le limite, ou le surveille; il se le subordonne toujours de quelque manière. La France entière est une grande communauté régie souverainement, en tous et chacun de ses membres, par l'État, cet héritier unique de la tradition régalienne d'ancien régime, de la tradition jacobine, de la tradition napoléonienne, toutes semblables au point de vue de la centralisation autoritaire. Rien de mieux adapté, ni de plus logiquement conséquent à nos mœurs privées, si bizarrement mêlées d'inertie communautaire et d'individualisme sans force.

Aussi le type français de l'autorité n'est point le père de famille ou le patron; c'est l'agent de l'État, le fonctionnaire. Quand nous disons « l'Autorité », nous pensons à un monsieur officiel quelconque. Il est donc très naturel que beaucoup de catholiques, plus ou moins dépourvus de théologie, se figurent le clergé comme une espèce d'administration, le prêtre comme le fonctionnaire préposé au culte.

L'État, par ses relations légales avec l'Église, ne fait que corroborer cette idée. Il « agrée » les curés et chanoines que lui « propose » l'évêque; il « nomme » les évêques qu' « institue » le pape. Ses décrets de nomination paraissent dans le Journal officiel. D'autre part, les distinctions du droit canon sont assez peu familières au gros public. Entre « *instituer* » et « *nommer* », il ne soupçonne pas que les négociateurs pontificaux du Concordat ont voulu réserver une place pour la liberté de l'Église. Ce public se dit donc sommairement : « l'État nomme les curés, les chanoines et les évêques, comme les percepteurs, les juges et les préfets. Tous ces gens-là sont, à divers titres, des fonctionnaires ».

C'est de cette fausse assimilation, spontanée ou officielle, que part le laïque pour garder vis-à-vis du clergé de sa paroisse

une attitude foncièrement indifférente, réservée et convenue. Voici de quelle manière :

Le fonctionnaire, agent passif, — *movens motum*, — de l'État, est uniquement actionné pour maintenir les règlements en vigueur et appliquer la loi. Il n'a, en général, avec les populations qu'il administre, tantôt à Quimper, tantôt à Barcelonnette, aucune de ces relations spontanées, bénévoles, personnelles, qui lui seraient nécessaires dans un pays de libre initiative. Il est un étranger que la passivité de ses fonctions dispense d'entrer dans la vie intime de la population. Celle-ci, également inerte, l'entend de même. Pourvu que le bureau soit assez exactement ouvert, que monsieur l'employé s'y montre assez poli, pas trop formaliste et un peu expéditif, le bon public sera satisfait. La machine administrative lui semblera bien huilée et marchant à souhait. Il ne s'occupera pas autrement de ses rouages. En dehors du cas où il a besoin que cela marche pour lui, il ignorera le fonctionnaire, à moins que celui-ci ne soit de son monde, par la naissance, l'emploi ou la fortune.

A la place de ce fonctionnaire, mettez un prêtre; au lieu de l'asseoir au bureau, placez-le à l'église ou à la sacristie. Ce prêtre, confiné dans sa fonction liturgique, sacramentelle et administrative, n'est-il pas le curé idéal de beaucoup de Français? Il l'était pour M. Prudhomme, entre 1830 et 1848, et pour son proche parent, M. Homais, sous l'Empire; il l'est pour leurs petits-fils ou neveux que la troisième République n'a pas trouvés si différents de ces illustres ascendants. Il l'est, pour tous ceux qui, au-dessous ou au-dessus de la bourgeoisie actuelle, la dédaignent ou la dénigrent, par envie de ses places et en copiant ses préjugés. Il l'est même, pour une foule de braves gens qui fréquentent l'église mais non le prêtre, parce que l'intimité de celui-ci classe dans le monde dévot.

Somme toute, l'idée artificielle et administrative de l'autorité, faussement mais infailliblement appliquée à l'autorité ecclésiastique, contribue, pour une large part, à écarter du clergé beaucoup de laïques.

Le clergé, par une cause analogue, tend aussi plus d'une fois à s'écarter des laïques. On peut dire sans paradoxe que, dans la pratique de son ministère, tel et tel prêtre se regarde comme un fonctionnaire, non de l'État, sans doute, mais de l'Église.

Malgré sa foi, son zèle, sa théologie et toute sa formation ecclésiastique, il retient en cela les habitudes naturelles du milieu français. Elles le rendent exact, ponctuel, scrupuleux même, dans tout ce qui se rapporte à l'ordinaire du culte, au mécanisme des confréries et des œuvres, aux affaires de fabrique et de sacristie. Il est, comme on dit, « bon administrateur ». Et, par là, il croit suffisamment gouverner les âmes dont il a charge. N'oublierait-il pas un peu certains enseignements de l'Évangile et, en particulier, la parabole du bon pasteur : « Il connaît ses propres brebis et les appelle chacune par son nom (1) » ? Ne se renferme-t-il pas trop étroitement dans sa tâche administrative et officielle, au détriment de cette influence personnelle que donnent seules les relations personnelles? Ainsi, les habitudes administratives, si profondément ancrées dans les mœurs françaises, achèvent parfois de rendre l'attitude du clergé trop pareille à celle des fonctionnaires (2). A part le monde pieux et quasi ecclésiastique, la grande masse des catholiques de naissance trouve dans ces habitudes une deuxième cause d'isolement réciproque : le laïque ne cherche pas à se rapprocher personnellement du prêtre, ni le prêtre du laïque (3).

Mais comment expliquer l'hostilité qui, en d'autres cas, s'ajoute à l'isolement et le renforce encore? Il faut y découvrir une nouvelle cause.

(1) Joann., x, 3.

(2) Dans un précédent article, l'auteur a eu occasion de signaler les formes souvent un peu trop catégoriques et impératives de l'action du clergé en France (*La Science sociale*, t. XIII, p. 516).

(3) On se souvient, sans doute, d'un parallèle très remarqué entre cette situation du prêtre et celle de l'officier français. Voir Leroy-Beaulieu, *la Papauté, le Socialisme et la Démocratie*.

III. — L'ESPRIT DE PARTI.

Nous rencontrons ici un phénomène des plus complexes et qu'il faut manier bien délicatement. Tâchons donc de le saisir dans ses seuls rapports directs avec notre sujet, c'est-à-dire de nous expliquer pourquoi certains partis, *en tant que partis*, se montrent hostiles envers le clergé. — Cela ne peut évidemment tenir qu'à eux-mêmes, ou au clergé; voyons donc, en serrant de près les faits, laquelle des deux hypothèses se vérifie.

Du côté des laïques, un fait est constant : beaucoup partagent l'hostilité anticléricale d'un parti, non par conviction personnelle, éclairée et indépendante, mais par entraînement ou pression. Inutile, n'est-ce pas, de refaire, pour la millième fois, le portrait de l'instituteur, de l'employé, du fonctionnaire « dévoué aux idées du jour »? Inutile de définir ce dévouement qui, sous Charles X ou Henri V, eût fait unir dans un même culte « les Bourbons et la foi », comme disaient les refrains de mission. Inutile enfin de signaler dans cet état de conscience uniformément variable au gré du Pouvoir, la suite naturelle de notre manque d'initiative privée.

Cependant, un problème reste à résoudre. D'où vient le courant hostile qui entraîne ces humbles comparses? D'où vient que ceux qui sont ou se disent « hommes d'État » ont pris l'Église en méfiance? Ici encore, on peut ramener les deux hypothèses énoncées plus haut; comme tout à l'heure, retournons donc aux faits.

C'est d'autant plus nécessaire que, sur ce point, les théories *a priori* ou appuyées sur des faits vaguement observés, sont plus de mise. Ainsi, pour certains, l'hostilité envers l'Église résulte d'un état *spéculatif* de l'esprit : « Voyez, disent-ils, c'est bien l'attitude naturelle de gens étrangers à toute foi religieuse, ou du moins étrangers à celle de l'Église catholique ». Ils sont en partie dans le vrai; cet état d'esprit prépare malaisément à comprendre le rôle social du clergé. Mais c'est un fait aussi qu'il

n'engendre pas nécessairement l'hostilité. On peut être juif, protestant, incrédule, et n'éprouver aucun sentiment de ce genre. L'hostilité *politique* envers le clergé suppose d'autres causes.

Précisément, disent certains catholiques, c'est « l'effet de l'esprit sectaire, l'esprit de la Franc-Maçonnerie, de la Révolution ». Oui, j'entends bien qu'on se réclame de ces dénominations et de ce qu'elles recouvrent pour déclarer la guerre au « cléricalisme »; mais alors, expliquez-nous comment les idées et les passions en jeu dans cette guerre prennent essentiellement la forme d'un programme et d'une action politique? A un fait aussi constant et aussi général en France doit correspondre une cause *naturelle* de même étendue.

Naturelle, je souligne volontiers le mot pour ceux des croyants que satisfait la formule de M. de Maistre : « La Révolution est satanique ». Pour ma part, comme croyant, je ne nie pas que Satan n'ait la main dans l'explosion actuelle de l'irréligion oppressive. Sans y voir un article de foi, je me le persuade aisément par l'application de certains principes de foi. Mais, avec la théologie, je tiens que l'Esprit mauvais ne peut rien changer à l'ordre naturel des choses : il ne fait pas de miracles. Il se sert des forces naturelles, avec une pénétration et une activité supérieures; et de la sorte seulement il peut intervenir dans les crises de la société. A ceux donc qui voient du « satanisme » dans les partis hostiles au clergé et à l'Église, il n'est pas inutile de rappeler que cette intervention d'un être extra-naturel se fait en des conditions et sous des modes purement naturels. Il doit donc exister, dans la constitution naturelle de certains partis en France, une cause suffisante de leur hostilité envers l'Église.

Cette cause est très très simple. Communautaires comme nous le sommes dans la vie publique, avec nos Administrations nombreuses, compliquées et omnipotentes, nous ne saurions guère, à la façon des Américains, obliger nos politiciens au respect de l'initiative sous toutes ses formes. Nous laissons le champ libre aux législateurs et aux administrateurs de la vieille école autoritaire, jacobine, césarienne. Il y a bien, çà et là, des indépendants

qui parlent de décentralisation ou d'initiative; mais, pour quelle masse de journalistes et de public la fameuse maxime de Portalis n'est-elle pas l'évidence même : « Le Pouvoir n'est rien, s'il n'est tout? » Ces bons socialistes eux-mêmes, qui exècrent et vouent à la mort « l'État bourgeois », ne rêvent-ils pas de nous rebâtir une grande machine sociale où, sous un nom encore inconnu, les ci-devants pouvoirs publics auront mission pour tout, y compris nous chausser, nous vêtir et nous raccommoder?... En résumé, sous une forme ou une autre, la souveraineté absolue de l'État est un dogme pour les trois quarts des Français.

Or, ce dogme se concilie très difficilement avec celui de l'Église catholique, distinguant entre ce qui est de César et ce qui est de Dieu. Car, elle, l'Église, réclame en théorie et en fait, au Vatican comme dans la dernière cure de village, la pleine liberté de son enseignement dogmatique et moral, de sa hiérarchie et de son administration intérieure. Elle est, par essence, réfractaire à la souveraineté absolue et universelle de l'État.

D'où un conflit également nécessité par la nature de l'État centralisateur et par celle de l'Église catholique. L'État ne peut s'empêcher de voir dans l'Église une puissance rivale, toujours suspecte; et l'Église de redouter dans l'État une puissance oppressive, toujours jalouse.

Assurément le conflit n'est pas à tout instant aigu. Des causes accidentelles, c'est-à-dire étrangères à la constitution de l'État ou à celle de l'Église, peuvent l'atténuer ou le dissimuler. Ainsi, du côté de l'État, la foi personnelle des gouvernants ou la foi populaire avec qui leur incrédulité doit compter. Du côté de l'Église, de libres concessions, inspirées par la prudence de ses chefs, mais qui sous-entendent toujours l'entière réserve du droit absolu. Et c'est ainsi que les « querelles d'investiture » et autres semblables aboutissent en général à un Traité ou Concordat.

On conçoit que des solutions basées de part et d'autre sur une concession et une tolérance aient quelque chose de précaire, au fond. Quand peu à peu, durant un siècle, les causes accidentelles d'entente et de transaction disparaissent ou s'affaiblissent, quand la foi des gouvernants est un mythe, quand la foi des popula-

tions s'affaiblit, l'Église et l'État se retrouvent face à face, l'un revendiquant sa souveraineté universelle, l'autre sa pleine liberté : l'incompatibilité radicale du catholicisme et de l'État communautaire apparaît alors en toute évidence. Cela n'explique-t-il pas assez la méfiance de certains hommes politiques envers le clergé et la méfiance du clergé envers eux? On s'observe, on se tient sur la défensive, réciproquement à l'écart ; sans même qu'il y ait toujours lutte ouverte, il y a, de part et d'autre, cette sourde hostilité de deux grandes armées, mobilisées à peu de distance de la frontière et qu'un simple télégramme met aux prises...

Dans le monde moderne, n'est-ce pas une situation qui se retrouve ou, du moins, trouve son analogue ailleurs qu'en France? Dans les pays où s'est développé un État du type français, du type césarien, le même conflit organique divise l'Église et l'État. Italien, Allemand, Espagnol, Autrichien, Russe, Hispano-Américain, l'État de ce type observe l'Église et veille à la tenir en bride. Il est ici plus souple et plus poli; là, plus raide, ailleurs autocratique et violent; il peut être plus ou moins retenu par les circonstances accidentelles dont j'ai plus haut donné des exemples : partout, un même fond de méfiance inspire sa politique envers l'Église. Partout, en définitive, la formation communautaire de la race et de l'État répugne aussi essentiellement à la liberté et à l'influence de l'Église catholique, qu'à la liberté et à l'initiative des individus. Là, au contraire, où le particularisme est vivace, l'Église possède ou conquiert sans peine sa complète liberté. En dépit des vieux préjugés, des vieilles passions et des vieilles pénalités, les catholiques d'Angleterre et ceux des États-Unis ont conquis au soleil la place de leurs paroisses, de leurs ordres religieux, de leurs diocèses, de leur influence. Ainsi, dans les deux grands groupes de sociétés qui se partagent le monde, une même loi historique se vérifie par les contraires : tout ce qui grandit l'homme aide le catholicisme à grandir; le développement de la personnalité humaine et celui de l'Église catholique, au milieu des diverses races, profitent des mêmes auxiliaires et souffrent des mêmes obstacles.

A ce parallélisme si simple et si constant, la science ne doit-

elle pas reconnaître, dans la marche de l'histoire, un plan harmonique, une idée directrice; ce que les philosophes ou les théologiens appellent avec Bossuet « la conduite de la Providence » ?

Il n'y a pas seulement antipathie organique entre l'État centralisateur et le clergé; une autre cause d'isolement réciproque paraît aussi venir de ce que le clergé a semblé plus ou moins, depuis un siècle, se tenir dans la dépendance de certains partis. Il donne toujours une sympathie franche, parfois enthousiaste, à l'homme politique qui lui fait espérer « la protection des intérêts religieux ». Pour ne pas réveiller de trop récents souvenirs, je rappellerai seulement les dithyrambes d'il y a quatre-vingt-dix ans, en l'honneur du « nouveau Cyrus », et ceux d'il y a soixante-dix ans en l'honneur du « sang de saint Louis ». Devant les adversaires du pouvoir ou du parti protecteur, le clergé semblait ainsi ne faire qu'un avec ce pouvoir ou ce parti. La même opposition minait l'autel et le trône; la même révolution les frappait l'un et l'autre; les mêmes représailles les poursuivirent.

D'où venait donc cette intimité compromettante du clergé et d'un parti? De quelque inspiration de l'Église? Non certes : c'est un lieu commun que l'Église est, de sa nature, en dehors des partis régnants ou visant à régner. Elle est payée d'ailleurs pour apprécier le bienfait de sa neutralité : « Plus que toute « autre puissance, — écrivait Léon XIII, dans l'Encyclique du « 16 février, — l'Église saurait dire ce que lui ont souvent ap- « porté de consolations ou de douleurs les lois des divers gou- « vernements qui ont successivement régi les peuples, de l'Em- « pire romain jusqu'à nous ».

Si donc le clergé semble avoir perdu quelquefois de cette indépendance désabusée et fière, son milieu national a dû l'y pousser. En France, pourrait-il se dispenser de concevoir la puissance publique comme le garant suprême de toute sécurité, de toute liberté? Pourrait-il avoir beaucoup de confiance dans les efforts de l'initiative et de ses groupements libres? Sans doute, il s'appuie en maintes circonstances sur le zèle person-

nel des catholiques mais, dans un champ assez restreint d'œuvres locales et privées. Pour la sécurité et la liberté de son ministère, il est porté à compter sur la protection de l'État. Si l'État existant la lui refuse, il se tourne vers les partis opposants qui sont l'État possible ou même futur.

Ainsi, sous trois rapports principaux, le clergé français demeure, en général, isolé au milieu des populations : comme classe sociale, — comme assimilé à une administration officielle, — comme englobé dans un parti. A ces divers titres, il subit les inconvénients de cette formation trop peu individualiste qui produit, dans la vie privée, l'esprit de caste, et, dans la vie publique, l'isolement réciproque des administrations et des administrés, des partis de droite et des partis de gauche.

IV. — COMMENT SORTIR DE CET ISOLEMENT ?

Grosse question ; mais pourrions-nous l'éviter? Il faut bien donner à l'analyse que nous venons d'établir sa conclusion pratique. Reprenons donc un à un les faits constatés.

L'esprit de caste, d'abord. Nous l'avons vu se communiquer au clergé sous des dehors particulièrement religieux. Ne pourrait-on pas, l'Évangile, la tradition, la théologie en main, faire justice de ces dehors? établir l'exacte notion des rapports personnels du prêtre avec les fidèles et se convaincre fermement de leur nécessité urgente? Au lieu de laisser duper sa conscience par l'esprit de caste, on combattrait en soi-même l'exclusivisme de cet esprit avec l'appui de sa conscience.

Veut-on des exemples? Que chacun observe, dans sa situation et dans son ministère, les circonstances favorables à ces relations personnelles de prêtre à fidèle. Elles se trouvent encore facilement, en plus d'un endroit. Ici, tel curé ou vicaire profitera des catéchismes, pour prendre sur les enfants et les jeunes gens un ascendant individuel et les habituer à venir de temps en temps le visiter. Ailleurs, il sera bon d'avoir un prétexte à réunions périodiques : une bibliothèque prêtant ses ouvrages, un patronage, un groupe quelconque... J'ose même penser que

l'année du service militaire peut aussi devenir pour un jeune séminariste, à l'esprit ouvert et doué de caractère, l'occasion d'un rapprochement profitable à beaucoup de ses camarades de régiment, paysans, ouvriers, étudiants. Il ne s'agit pas, sans doute, de prêcher au milieu de la chambrée, ni de prétendre convertir sa compagnie; il s'agit, par son allure et sa conversation, de montrer « un curé » qui n'est pas l'être antisocial caricaturé par certains journaux. Il s'agit de faire tomber quelques-uns des préjugés contre lesquels on se lamente vainement dans la solitude des presbytères.

Voilà quelques exemples. Mais ils n'ont pas la prétention de signaler toutes les occasions possibles, utiles et convenables, de rapprochement personnel entre clergé et laïques. La nature même de ce rapprochement fait que ces occasions varient à l'infini, selon les situations respectives des individus à rapprocher. Ne suffit-il pas d'ailleurs, en cela, comme en bien d'autres choses, de *vouloir sincèrement* agir, pour être près d'en trouver les moyens? La volonté, en ce cas, aiguise l'intelligence; elle fait découvrir beaucoup et vite, — ceci, en particulier : — que la peur d'agir ferme toujours les yeux sur les moyens d'action.

Nous avons constaté une autre forme de l'esprit de caste : la suspicion, plus ou moins grande, où sont parfois tenues les vocations « du monde ». Ne faudrait-il pas, au contraire, ménager à celles-ci une plus large place dans le recrutement sacerdotal? Mais alors, les professeurs des collèges libres, les curés ou vicaires de ville n'auraient-ils pas spécialement à rechercher, à étudier, à favoriser ce genre de vocations? ce qui nous ramène encore à constater l'urgence d'un rapprochement personnel avec les laïques.

Nous constations, en troisième lieu, que les habitudes communautaires de la vie publique assimilaient plus ou moins le prêtre au fonctionnaire et le compromettaient plus ou moins dans les partis. Le clergé ne peut, évidemment, ni renoncer à sa situation officielle, ni détruire les partis; mais il y a manière de tenir sa situation et de se tenir en face des partis. On peut combattre en soi-même la tendance à se contenter plus

ou moins des actes extérieurs, administratifs et publics de son ministère, et s'affirmer dans une parfaite indépendance à l'endroit de tout parti-régnant ou non.

Mais c'est le fait d'un clergé qui compte beaucoup plus sur son action et son initiative personnelles que sur son action collective et sur la protection d'autrui. C'est le fait d'un clergé de trempe *particulariste*.

Voilà, en effet, la trempe qu'il faudrait souhaiter au clergé français, — comme à toute la nation, — et la lui souhaiter pleine et résistante. Ce ne sont pas les groupes, les organisations, les œuvres, qui nous sauvent comme par une vertu immanente; tout cela ne nous sauvera qu'à condition d'y rassembler des hommes capables chacun de vouloir et d'agir par soi-même, entrés dans un groupe, non pour y subir l'entraînement collectif, mais pour donner leur part individuelle d'impulsion.

Je me laisse surprendre à rêver de ce que serait parmi nous cette Renaissance de l'énergie... Au lieu de vivre isolés, en méfiance, en bouderie réciproque, beaucoup de prêtres et beaucoup de laïques se rencontreraient souvent. Comme des frères longtemps divisés par des malentendus, ils s'expliqueraient peu à peu, ils se tendraient la main. A mesure que, de part et d'autre, tomberaient les préjugés, les services s'échangeraient pour le bien commun. Parmi les croyants et même au delà de leur cercle, le clergé, par l'influence de sa doctrine et de ses travaux, rendrait aux esprits plus de conviction et de logique, aux mœurs plus de dignité et de force virile. D'autre part, à ce clergé solidement formé dans les vertus de son état, le contact familier des laïques donnerait peut-être plus d'aptitudes à bien tirer du » trésor » de l'Évangile « l'ancien et le nouveau » (1). Il n'ébranlerait pas les immuables dogmes qui sont l'essence de la foi; il secouerait seulement ces allures et ces façons de dire, jadis vivantes et actuelles, aujourd'hui vieillies ou mortes.

Fr. M.-B. Schwalm,
des Frères Prêcheurs.

(1) Matth., XIII, 52.

COMMENT LES PROCONSULS

ONT CHANGÉ

LA CONSTITUTION DE ROME.

I.

ORIGINE DU PROCONSUL.

On a vu, par l'article de M. de Préville sur les Romains en Égypte (1), la nature primitive de la société romaine.

Cette société diffère essentiellement, au premier coup d'œil, de toutes les autres sociétés plus ou moins puissantes dont s'occupe l'histoire classique.

L'Égyptien est exclusivement agriculteur; le Mède et le Perse sentent encore le nomade; le Spartiate est uniquement soldat et ne touche pas la charrue; l'Athénien ressent les contre-coups et les bouleversements du commerce; Tyr et Carthage accentuent encore ce dernier type et en subissent, plus encore qu'Athènes, les inconvénients.

Le Romain primitif, lui, est agriculteur et soldat, également agriculteur et soldat, et, durant plusieurs siècles, conserve fidèlement ce double cachet.

Petite bourgade au début, Rome conquiert progressivement une partie notable du monde. Il est évident que le hasard des

(1) *La Science sociale*, janvier 1892.

batailles n'a pas tout fait, et que la société romaine porte en elle-même les causes intimes de sa grandeur.

C'est ce que Polybe, Bossuet, Montesquieu ont démontré, comme on le sait, chacun à sa manière, s'appuyant principalement, l'un sur des raisons stratégiques, l'autre, sur les vertus morales, le dernier, sur l'habileté politique.

Tous trois fournissent d'excellents aperçus; mais le point de vue *social*, à leur époque, n'avait pas été mis au jour.

La science stratégique n'est qu'une tradition militaire, les vertus morales sont une tradition familiale; l'habileté politique est une tradition gouvernementale.

Et la tradition, quelle qu'elle soit, est inhérente à l'état social.

Avant donc d'aborder le sujet de cette étude, et d'envisager ces grands remuements militaires, ces *pronunciamentos* inouïs qui vont de Marius à Dioclétien, et dont quelques-uns donnent un si dramatique intérêt aux *Histoires* de Tacite, jetons un instant les yeux sur la société romaine républicaine, afin d'apercevoir, dans ses conquêtes même, le germe de ces revirements provinciaux qui l'ébranleront plus tard.

I.

Tous ceux qui traitent des causes de la grandeur de Rome finissent par en faire revenir l'honneur au *sénat*.

Les membres du sénat s'appellent *patres*. Ils représentent, primitivement, l'élite des *patriciens*.

Sans argumenter longuement sur le sens du mot *pater familias*, ni sur l'expression de *pater Æneas* qui revient si souvent dans l'*Énéide*, nous savons assez de Science sociale pour tirer tout de suite cette conclusion : Le *patricien* romain est un *patriarche*.

Il est le chef, non seulement d'une famille, mais d'une *gens*, englobant une collection de neveux et de cousins descendant par les mâles d'un ancêtre mâle commun.

Dans cette Italie du huitième siècle avant J.-C., incessamment

agitée par les mouvements belliqueux, guerres, conquêtes, migrations des Pélasges, Tyrrhéniens, Étrusques, Sicanes, Sicules, Grecs, et des hordes pastorales de l'Apennin, tels que Samnites, Marses, Sabins, etc., un certain nombre d'agriculteurs propriétaires s'organisent en *syndicat* sous la *présidence* de Romulus.

On connaît leur formation, décrite par M. de Préville, les circonstances qui ont favorisé leur établissement, et qui ont produit chez eux cette institution d'une *propriété beaucoup plus particulière* que chez aucun peuple de l'antiquité ; c'est là, au milieu de tant de races communautaires, un des traits les plus originaux et les plus décisifs de la physionomie du Romain.

Le dieu Terme, la distinction subtile des divers modes d'acquisition, les formules méticuleuses des actions de la loi, la séparation des *res mancipi* et des *res nec mancipi*, le pesage *per æs et librum*, les ventes fictives, sont choses qui ne se retrouvent, à beaucoup près, chez aucun peuple des temps anciens.

Voilà le type du *propriétaire* absolument accusé. Ce propriétaire est exclusivement agricole. Rome n'est pas port de mer, comme ces immenses cités, si prospères un moment, si rapidement déchues, de Tarente, de Crotone, de Sybaris. Le commerce n'apparaît que plus tard, et le vieux Romain s'en détourne.

L'avènement des plébéiens, par suite, ne signifie pas autre chose que l'accession d'hommes nouveaux à cette propriété territoriale. Les sénateurs plébéiens sont des *parvenus* enrichis, moins distingués peut-être que leurs collègues patriciens, mais en parfaite communauté d'intérêts avec ceux-ci.

Enfin, le *syndicat*, la *bourgeoisie romaine*, cette association puissante dont le conseil d'administration est représenté par le sénat, n'a pas été formée pour rien. Un syndicat, étant données surtout les circonstances que nous savons, doit avoir une nécessité *défensive*. La montagne n'est pas loin ; de belliqueux *bandits*, du haut des gorges apennines, fondent parfois sur la vallée. Nos jaloux propriétaires, par leur situation même, sont invités à prendre les mesures les plus énergiques pour la sauvegarde de leurs exploitations. Un chef est choisi, délégué à la police extérieure et intérieure, maire de la ville et chef de l'armée, c'est-à-

dire des propriétaires en armes, défenseur attitré des domaines, de la *richesse de chacun : res publica*. Ce chef, ce *directeur* de la *république*, c'est le *roi*. Ce roi n'a rien du *grand roi* barbare, ni du chef de clan héréditaire. Il est de nature essentiellement élective. C'est un mandataire, un délégué. Qu'il cherche à se rendre trop puissant, les propriétaires s'en débarrasseront et en mettront deux à sa place, en rognant leurs fonctions et bornant à un an leur mandat. Nous aurons alors les consuls.

Voilà Rome outillée pour la défensive. Les *bandits* auront à qui parler. D autre part, les fertiles plaines de l'Étrurie au nord, de la Campanie au sud, doivent faire soupirer d'envie nos *pères de famille*, qui, désireux d'établir leurs fils, apprécient en hommes compétents la valeur agricole des territoires en question.

Taillée pour la défensive, Rome l'est évidemment pour l'offensive.

Et les batailles continuent.

Elles rempliront l'histoire de Rome tout entière. Garder son champ contre les maraudeurs; arrondir ce même champ en y annexant d'autres champs : tels sont les deux rêves de tout paysan propriétaire; tels sont ceux du Romain primitif; telle est aussi l'explication de son histoire, de son opiniâtreté infatigable, de ses luttes épiques contre tant de peuplades italiennes puis, de proche en proche, contre tous les peuples méditerranéens. Nous comprenons dès lors Cincinnatus, quittant ses lentilles pour la dictature, et la dictature pour ses lentilles; ou le vieux Caton, écrivant son recueil de recettes agricoles au sortir de quelque séance sénatoriale où il venait de répéter : *Delenda est Carthago!*

En forgeant on devient forgeron; en se battant on devient guerrier.

Le Romain, toujours sur le pied de guerre, régulièrement organisé et discipliné par les rois et les consuls, devient, tout en restant agriculteur, éminemment *soldat*. Les traditions stratégiques se forment et se perfectionnent. Comme le remarque Polybe, Rome doit vaincre ses adversaires, parce que ses soldats savent de mieux en mieux leur métier.

Il y a plusieurs manières de conquérir.

Les nomades, à l'étroit chez eux, font des conquêtes dans le seul but de déménager.

Les conquérants *cultivés* se battent souvent pour la gloire, pour leur plaisir.

Ces deux sortes de vainqueurs passent comme des ouragans; leur œuvre ne demeure pas après eux.

La négociante Athènes cherche des débouchés et de l'argent. Elle accapare les îles et les côtes. D'ailleurs, elle laisse ses *alliés* s'administrer à leur guise, pourvu qu'ils lui fournissent des galères, des tributs, l'abri de leurs ports pour ses vaisseaux.

Sparte ne sait pas *conquérir*. Ses soldats athlètes, merveilles de courage et de vigueur, peu nombreux du reste, ne savent que vaincre et mourir. Sparte met d'oisives garnisons dans les villes qu'elle a conquises, jusqu'à ce qu'une émeute de patriotes réussisse à les en chasser.

Rome conquiert *pour avoir des terres;* elle cherche des débouchés pour ses charrues. Accroître l'*ager publicus*, tel est son but persistant. Ses colonies ne sont ni des comptoirs ni des garnisons, comme celles d'Athènes ou de Sparte. Ce sont des groupes de paysans qui vont s'installer sur les propriétés rurales confisquées à l'ennemi, et les cultiver pour leur compte, tout en surveillant, par la même occasion, le pays environnant, pour le compte de la mère patrie.

Ces colons romains restent affiliés à la grande bourgeoisie romaine. Ils sont toujours *citoyens*. Ici, insistons un peu.

La signification actuelle du mot citoyen ne peut nous faire comprendre toute l'importance de ce mot, et, — n'en déplaise aux démocrates qui s'en servent si volontiers, — son caractère éminemment aristocratique.

Un Français de Paris, chez nous, n'a pas plus de droit qu'un Français de Marseille. Même sous l'*ancien régime,* le plus obscur hobereau de la Basse-Bretagne jouissait des mêmes privilèges que le plus élégant des courtisans de Versailles. Le pauvre hobereau pouvait chasser; le plus riche bourgeois parisien ne le pouvait pas.

Supposez maintenant une municipalité moderne dont tous les habitants, grands et petits, se proclameraient gentilshommes. Supposez que cette municipalité annexe à sa domination, successivement, toutes les villes environnantes et même plusieurs contrées lointaines; tout en gardant fidèlement, dans sa grandeur nouvelle, son maire, ses adjoints, ses conseillers, son juge de paix, son garde champêtre, et tous les rouages qui servaient à la gouverner *lorsqu'elle était petite*, et cela, sans étendre aux populations des pays conquis, sauf des exceptions bien comptées, le droit de participer à son propre gouvernement (1). On aura une idée de Rome et de la bourgeoisie romaine.

Les révolutionnaires de 1793, qui proscrivaient les *privilégiés*, et qui croyaient faire beaucoup en les appelant *citoyens*, ne se doutaient donc pas que les citoyens romains représentaient, dans leur système social, la quintessence du privilège. Brutus, qui leur était si cher, était un aristocrate à tous crins.

Le citoyen romain a seul une propriété réelle : *mancipium*, *dominium*. Le vaincu à qui on laisse tout ou partie de ses biens n'en garde que la *possessio*, sorte d'usufruit essentiellement précaire. Il ne peut acheter, vendre, tester, qu'autant que le magistrat romain permet ou ferme les yeux. En théorie, ces actes sont nuls de plein droit. Le sol provincial tout entier appartient, *optimo jure*, au peuple romain *quasi prædia populi romani* (2), et le tribut imposé par le vainqueur aux anciens propriétaires de ce sol représente plutôt un *loyer* qu'un impôt.

Le citoyen romain peut seul se marier, en légitime et valable mariage. Seul, par conséquent, il exerce sur ses enfants la puissance paternelle. Le vaincu non citoyen n'est époux et

(1) Les *municipes*, c'est-à-dire les villes de pays conquis que les anciens Romains avaient, par exception, gratifiées du droit de cité romaine, n'avaient *ordinairement pas* les droits de suffrage et d'honneurs (fonctions publiques). Les municipes furent d'abord établis en Italie avec une extrême *réserve*, puisque, vers la fin du septième siècle de Rome, il y avait à peine vingt villes municipales, et presque toutes dans le Latium.

(2) Gaius.

père qu'autant qu'il plaît à Rome, et ne peut exciper de ces titres que plus tard, lors de la réaction provinciale, grâce aux *laisser-passer* du droit prétorien.

Enfin, le citoyen romain exerce seul les droits politiques. Il *vote*, et son suffrage, vu le petit nombre des électeurs, a une influence autrement grande que celui d'un Français de notre époque. Il est membre de droit de la grande assemblée des actionnaires de l'*ager publicus*, conquis pour l'usage exclusif de la bourgeoisie romaine par des légions de bourgeois romains.

Rome est essentiellement égoïste. Elle rapporte tout à soi. Elle n'est pas la *capitale* d'un État, elle est l'*État* tout entier. Toutes les autres nations *restent étrangères* et *sujettes*. La province est à Rome ce que l'esclave est à l'homme libre : une *chose* à dominer et à exploiter.

Son programme est celui-ci : exploiter le plus de terre possible pour le compte d'un syndicat aussi limité que possible. C'est l'esprit de toutes les *corporations*, de toutes les *bourgeoisies*.

Dans une certaine limite, et tant que les conquêtes ne seront pas démesurées, ce programme sera exécutable.

Le sénat exploiteur possède, nous le savons, d'excellents agents : les consuls et les légions.

Les *consuls*, généralissimes et ministres des affaires étrangères, spécialement délégués à la défense et à l'accroissement du « champ romain ».

Les *légions*, — c'est-à-dire la partie jeune et valide de la bourgeoisie romaine, — recrutées autant que possible *parmi les citoyens les plus riches*, ceux des cinq premières classes, qui, propriétaires inscrits sur le cens, ont un intérêt évident à la conservation de la propriété romaine. Les pauvres, jusqu'à Marius, ne sont pas soldats.

Tant qu'il s'agit d'une expédition assez courte, le rôle des agents est facile. On lève une armée, on part; on reste absent quelques jours, quelques semaines, quelques mois; les consuls battent l'ennemi, confisquent une partie des terres, imposent un tribut, posent les bases d'un *modus vivendi*, alliance ou sujétion, entre Rome et la *cité* vaincue, accordent à quelques personna-

lités influentes le titre et le droit de bourgeois romain. Puis les consuls reviennent terminer leurs fonctions à Rome, et rendre compte au sénat de leur délégation; tandis que les soldats, tous propriétaires ou fils de propriétaires, retournent tranquillement à leur charrue, assurés de l'avenir que les terres conquises ouvrent à l'établissement de leur race.

Pendant quatre ou cinq siècles, tout se passe ainsi. Beaucoup de villes italiennes, en raison de leur proximité, finissent même par faire corps avec Rome et participent, dans une assez large mesure, au droit envié de bourgeoisie.

Au sortir de l'Italie, les choses changent.

Déjà, pendant la lutte contre Annibal, des difficultés particulières se présentent. On propose de nommer consul un dictateur sortant. Les tribuns protestent : *Magistratum continuari satis civile non est* (1), « Il n'est pas *civil* (c'est-à-dire conforme aux usages de la *corporation*) de réélire un magistrat ».

Pourquoi aussi Annibal s'éternise-t-il? Pourquoi la Sicile et Carthage sont-elles si loin? Pourquoi, plus tard, les Cimbres et les Teutons font-ils un si long crochet avant d'en venir à la suprême bataille? Voilà des complications que Romulus et ses compagnons n'avaient pas prévues.

Le mécanisme sénatorial commence dès lors à se fausser.

Pourquoi se fausse-t-il? Pour les deux causes dont nous venons précisément de donner un aperçu en décrivant sommairement la société romaine.

1° Le mécanisme sénatorial se fausse parce qu'il n'est qu'un régime de bourgeoisie.

Nous avons vu que le gouvernement de Rome est une sorte de conseil municipal. Il n'a qu'une portée restreinte, et ne s'exerce que sur Rome et les environs. C'est ce qui résulte des causes mêmes qui ont donné naissance à ce gouvernement : à savoir, l'association des propriétaires ruraux d'une région déterminée, centralisant leurs denrées, en temps de paix, et défendus, en temps de guerre, dans la même enceinte de remparts.

(1) Tite-Live, l. XXVII. c. VI

Ce gouvernement est, avant tout, un gouvernement d'*intérêt local* : et, malgré la création des édiles, nous voyons, à chaque instant, le peuple et le sénat s'occuper de questions exclusivement urbaines, qui relèvent, dans nos constitutions modernes, du conseil municipal.

Régler tous les intérêts particuliers de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Orient, dépasse certainement la compétence et les loisirs de ce peuple et de ce sénat.

On voit quelquefois, il est vrai, deux villes rivales venir débattre devant le sénat quelque intérêt en litige ; mais ce n'est là qu'un fait *judiciaire*. Le sénat agit alors en cour de cassation, ou en tribunal suprême d'appel. C'est l'*exception*.

Quant à la diplomatie et aux opérations militaires, hautement dirigées par le sénat, elles ne concernent que les intérêts privés de la bourgeoisie romaine, et n'ont rien de commun avec le *gouvernement intérieur et particulier* des pays vaincus.

La jolie division des pouvoirs romains, avec son équilibre ingénieux de doubles consuls, préteurs, édiles, tribuns de la plèbe, augures, comices par tribus et par centuries, instrument trop délicat pour Rome même, — évidemment forgé par une *corporation* de *voisins* jaloux et soupçonneux, se connaissant tous et soigneux de prévenir tout empiètement mutuel, — cet instrument, disons-nous, est évidemment inapplicable au gouvernement des pays conquis. Il est matériellement impossible aux magistrats du forum d'administrer de leur forum toutes les affaires provinciales. Tout au plus en peuvent-ils vaguement tracer le *cadre*. Force est au sénat de *se débarrasser* de cet excédent de besogne, et de le confier à un fonctionnaire *nouveau et spécial*.

2° Le mécanisme sénatorial se fausse, parce que les populations vaincues restent dans la condition de *pérégrins*.

Réduire un pays en *province romaine*, c'est constater, ou qu'il a été *vaincu* par les Romains (*provicere*), ou que le soin de *veiller* sur ce pays est confié à un Romain (*providere*) (1). Mais cela ne veut pas dire du tout que les habitants deviennent Romains. Ils

(1) Il y a doute entre les deux étymologies.

demeurent *étrangers* (*peregrini*), et, comme tels, il n'est pas étonnant qu'ils soient *en dehors des lois romaines*. Toute loi, dans une *cité*, ne concerne que les *citoyens*. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les plébiscites et les sénatus-consultes de la république pour apercevoir ce caractère étroit et exclusif de leur application. Rapports des patriciens et des plébéiens, droits respectifs des magistrats, distributions de terres, choix des juges, places au théâtre, chaises curules, faisceaux, modes de votations, sacrifices dans tel ou tel temple : voilà l'abrégé des *matières* sur lesquelles roulent les *lois*, faites uniquement pour les Romains. A quoi donc obéissent les *sujets?* A des *traités*. Tout rapport entre Rome et une autre partie de l'*empire* (*imperium romanum*) a un caractère *international*. Un Gaulois, un Espagnol, un Numide, un Syrien n'ont rien à démêler avec les Douze Tables ou toute autre loi romaine; ils ont à observer les *conditions* du vainqueur. Ces conditions, c'est la *formula provinciæ* qui les résume. Brève et brutale, cette formule n'est nullement un *code*, mais un *tracé des limites* dans lesquelles pourra se mouvoir le *fonctionnaire nouveau et spécial* dont nous allons parler. C'est à lui *de se débrouiller là-bas*, au mieux des intérêts de la bourgeoisie romaine, et de prendre, à ses risques et périls, les mesures de détail, exécutives, législatives et judiciaires, qui lui sembleront à propos.

Pour nous résumer, le mécanisme gouvernemental de la *cité* romaine est impuissant à faire marcher le *monde* romain.

Le sénat n'est qu'une municipalité.

Les provinciaux sont des étrangers.

De là la nécessité de ce *pouvoir spécial* dont nous parlions, destiné à relier plus fidèlement au Sénat les peuples vaincus.

II.

Pour voir naître ce pouvoir spécial, revenons à nos *conquêtes*, conquêtes qui embrassent, depuis les guerres Puniques, des pays nombreux et lointains.

Les *consuls*, qui ont conquis ces pays, observé leurs lois, leurs mœurs, étudié sur place leur géographie et leurs ressources;

semblent naturellement désignés, après le travail de conquête, pour le travail d'exploitation.

Mais les consuls ne sont que deux, et on les change chaque année; nous savons pourquoi.

Que faire alors? On ne touchera certes pas à la constitution romaine. (Le consulat existe encore sous le Bas-Empire.) Seulement on réélira le consul sortant sous le titre de *proconsul;* ou encore, on réélira le préteur, collègue et substitut du consul, sous le titre de *propréteur* (1). Et on l'installera dans sa *province*.

Cette *mesure,* qui semble peu de chose au premier abord, est grosse de conséquences.

Le *consul,* chef passager de toute l'armée romaine, a sa résidence officielle à Rome; il convoque le sénat et les comices; le patriciat et la haute plèbe ont l'œil sur lui; il est plongé jusqu'au cou dans la *tradition bourgeoise* du milieu romain.

Le *proconsul* s'en va bien loin, dans un pays perdu, exercer, durant plusieurs années ordinairement, loin de toute surveillance effective, au nom d'un Sénat absent, *le pouvoir qu'exerçait,* avant lui, *l'ancien roi* du peuple vaincu.

Rome républicaine conquiert le monde, mais en y semant des monarchies.

On ne violente pas les forces sociales. Tout ce que Rome peut faire, en renversant un roi, c'est d'en nommer un autre, tiré de son sein. C'est un peu, *à ce point de vue,* l'histoire des premiers *gouverneurs* qui remplaçaient en France les seigneurs féodaux.

Pour bien comprendre le proconsul, il importe de se pénétrer de son triple caractère : il est *sénateur;* il est *général;* il est *magistrat*.

1° Le proconsul est *sénateur;* c'est-à-dire qu'il appartient à l'une de ces vieilles familles de patriciens ou de riches plébéiens qui constituent, à Rome et autour de Rome, l'aristocratie territoriale. Il est propriétaire de *latifundia* en Italie. Il possède, à Rome, un foyer, des Pénates, une famille, une *gens*, des clients,

(1) L'Espagne, la Sicile et la Sardaigne sont gouvernées par des *préteurs*. Le préteur était considéré, à Rome même, comme un *sous-consul*. Nous désignerons tous ces gouverneurs sous le nom du *proconsuls*.

des amis, des relations, des intérêts innombrables. Riche Romain, il est à même d'apprécier les agréments du luxe, de l'hellénisme, des lettres, des arts, qui commencent à faire de Rome le centre obligé des plaisirs et de la vie mondaine. Des liens toujours puissants le rivent donc à la mère patrie. D'ailleurs son commandement n'est que temporaire (de 1 à 6 ans); il doit retourner à Rome un jour. Il est destiné, après son proconsulat, — lequel couronne définitivement sa carrière politique, — à reprendre son rang, le plus brillamment qu'il pourra, dans le cercle élégant et raffiné des riches oisifs, littérateurs, philosophes, amateurs de n'importe quoi, ou simplement épicuriens, qui, laissant cultiver par leurs esclaves leurs anciens champs de blé transformés en prairies, donnent à la classe dirigeante de cette époque le cachet d'éclat et de corruption qui la distingue.

2° Le proconsul est *général*. C'est le général conquérant qui a présidé à la réduction du pays en *province* romaine; c'est lui qui en a été effectivement, par la force des choses, le premier proconsul. L'organisation des nouveaux pouvoirs publics se ressentira forcément de cette origine *militaire*. En outre, soit crainte de soulèvements, soit proximité des barbares, l'entretien d'un corps de troupes *permanentes* dans le pays devient une rigoureuse nécessité. La conservation n'est qu'une suite de la victoire, et réclame également un bras armé. Le premier proconsul arrive donc *en militaire*. Il y a bien une commission de sénateurs qui l'accompagne, une *formula provinciæ* discutée et votée par le Sénat; mais, en pratique, c'est le conquérant qui fait tout: comme Cortez organise le Mexique, comme Pizarre organise le Pérou, le général romain organise sa province. Tout ce que peut faire le Sénat, c'est de le disgracier, et de le remplacer par un autre proconsul, qui, jeté dans les mêmes conditions, et issu de la même formation, fera exactement la même chose. « Tyran de Padoue, esclave de Venise, » dit le podestat de Victor Hugo. Le conseil des Dix était un peu, à ses podestats, ce que le sénat romain était à ses proconsuls. Le pouvoir de ceux-ci est délégué; mais il est *absolu*.

Dans les temps subséquents, temps éloignés de la conquête du

pays, les proconsuls, les propréteurs surtout, peuvent n'être pas des foudres de guerre; quelquefois même, comme Cicéron, Pline le Jeune, ils n'ont servi que peu de temps dans les armées; mais ils n'en sont pas moins les chefs absolus de toute la force armée résidant dans la province. D'autre part, nous allons voir que ce pouvoir n'est pas purement passif, comme celui de nos *gouverneurs* au dix-septième et au dix-huitième siècle. La sphère de leur action est incomparablement plus étendue. En effet :

3° Le proconsul est *magistrat.* — Il a dû, pour arriver à son grade actuel, suivre la filière du *cursus honorum*, être questeur, édile ou préteur, puis consul. Il a rendu la justice au forum, ou délivré des formules judiciaires aux plaideurs. Il a convoqué des comices, présidé des tribunaux extraordinaires. Il a soutenu plusieurs candidatures et intrigué pour se faire élire. Il n'est donc pas moins politicien que militaire; et ses nouvelles fonctions n'ouvrent pas moins de champ à ses tendances législatrices et administratives qu'à l'exercice abusif de la force armée. Ce n'est plus le type du *militaire pur*, comme celui des généraux que la France a employés quelquefois à l'organisation de ses colonies. C'est le militaire doublé d'un fonctionnaire, sabreur et légiste, entendu aux complications bureaucratiques comme aux opérations stratégiques; un Dupleix plutôt qu'un Bugeaud.

Il arrive, chargé d'un bagage juridique tout à fait curieux dans son métier, et qui distingue le général romain des généraux de tous les autres peuples. Supposez un officier *qui a fait son droit*, un droit épineux et jaloux, hérissé de précautions bourgeoises, tout pétri de subtilités inapplicables à toute autre société qu'à la bourgeoisie romaine, et excluant les pérégrins, en théorie, d'une foule de droits naturels considérés alors comme droits positifs. Une vaste besogne va s'imposer au proconsul : celle d'atténuer la contradiction flagrante du texte légal et des aspirations absolument différentes de son nouveau milieu. Le voici en présence d'un peuple nombreux, soumis à des usages séculaires, à des lois sanctionnées jadis par les anciens souverains, et qui n'existent pas aux yeux de Rome. Le proconsul, jurisconsulte plus ou moins retors en vertu de sa formation pre-

mière, se trouve être le médiateur naturel entre l'exclusivisme de plus en plus révoltant des lois officielles, façonnées à l'usage et à l'avantage exclusif de la bourgeoisie romaine, et les besoins nouveaux suscités par l'introduction d'une quantité croissante de Barbares dans la sphère élargie du monde romain. En bon avocat, il saura, dans ses *édits*, tourner, torturer la loi pour faire bénéficier ses *sujets* des avantages accaparés par les *citoyens*. Le proconsul sera plus qu'un magistrat : il deviendra *législateur*.

Concluons par une comparaison, qui achèvera d'éclairer la situation respective du proconsul et du sénat. Pour cela, rappelons-nous le caractère essentiel et primitif de ce dernier : à savoir, un corps de propriétaires ruraux qui, par l'intermédiaire d'agents armés, intéressés à sa grandeur, fait successivement d'heureuses acquisitions territoriales qui l'enrichissent de plus en plus. Tout propriétaire trop riche, surtout quand ses propriétés sont *loin*, a besoin d'un *régisseur;* et ce régisseur, quel que soit le nombre et l'organisation intime de ses commettants, reçoit ordinairement de *pleins pouvoirs*. Il est unique et absolu dans sa sphère, pour faciliter la partie technique du travail, et pour que l'exploitation, n'ayant qu'une tête, soit mieux dirigée. Le proconsul représente donc, dans sa province, l'agent autorisé d'une compagnie d'actionnaires (les citoyens romains) et de son conseil d'administration (le sénat romain) : agent pris dans le sein de la compagnie et du conseil, mais éloigné du contrôle trop minutieux de ses collègues, il peut plus ou moins *régir* à sa fantaisie et plus ou moins *gratter* pour son propre compte.

Seulement, dans le cas présent, le régisseur est *sénateur*, il est *général*, il est *magistrat*. Ces titres, surtout cumulés, vont lui donner une importance capitale.

D'autre part, le pays qu'il va habiter, le milieu social qui va l'environner, les rapports qui vont se nouer entre sa personne et des hommes nouveaux, doivent forcément, et à la longue, agir sur le type du proconsul, le modifier, le transformer.

C'est ce que nous étudierons bientôt.

(*A suivre.*) G. d'Azambuja.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATORZIÈME.

LIVRAISON DE JUILLET 1892.

Pages.

Questions du jour. — Un Américain en France, par M. **Paul de Rousiers**..... 5

Le patronage (*Cours de Méthode de Science sociale*), par M. **Robert Pinot**..... 21

L'émigration bretonne à Paris et aux environs, par M. **J. Lemoine**..... 39

Libre-Échange ou protection. V. — La protection. — III. Pays à développement mixte de la culture et de l'industrie (*fin*), par M. **L. Poinsard**..... 61

LIVRAISON D'AOUT 1892.

Questions du jour. — Le traité de commerce franco-espagnol, par M. **Léon Poinsard**..... 93

Un produit social spécifique du XIX^e^ siècle. — M. Prudhomme. — II. Le développement du type au XIX^e^ siècle, par M. **G. d'Azambuja**..... 109

La Société Védique. — I. Le berceau des races humaines, par M. **A. de Préville**..... 133

L'émigration bretonne à Paris et aux environs. — II. La partie faible de l'émigration, par M. **J. Lemoine**..... 165

LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1892.

Questions du jour. — Choses d'Italie, par M. **Léon Poinsard**..... 185

Le Patronage. — II. (*Cours de Méthode de Science sociale*), par M. **Robert Pinot**..... 205

La vallée d'Ossau. — Étude sur la population originaire et la prétendue famille-souche des Pyrénées. — III. La Propriété et la Famille, par M. **F. Butel**..... 218

L'émigration bretonne à Paris et aux environs. — III. La partie faible de l'émigration (*suite*), par M. **J. Lemoine**..... 239

LIVRAISON D'OCTOBRE 1892.

Pages.

Questions du jour. — Les troubles de Homestead, par M. **Paul de Rousiers**..... 249
Les auxiliaires du Patronage. — Le Commerce, les Cultures intellectuelles et la Religion (*Cours de Méthode de Science sociale*), par M. **Robert Pinot**..... 266
Les Héros d'Homère. — Contribution à l'étude des origines grecques. — II. Origine des Hellènes. — I. Le rôle de la montagne grecque dans les temps modernes, par M. **Ph. Champault**..... 278
L'insuffisance de la statistique comme base de démonstration dans les questions de Libre Échange et de Protection, par M. **Léon Poinsard**. 296

LIVRAISON DE NOVEMBRE 1892.

Questions du jour. — Carmaux, par M. **Paul de Rousiers**..... 317
Les héros d'Homère. — Contribution à l'étude des origines grecques. — II. Origine des Hellènes. — II. Le rôle de la montagne grecque dans l'antiquité et à l'époque légendaire, par M. **Ph. Champault**..... 333
L'émigration bretonne à Paris et aux environs. — IV. Les éléments supérieurs de l'émigration, par M. **J. Lemoine**..... 363
Monographie du Canada. — V. Le Triomphe définitif de l'initiative privée dans la colonisation. — La conquête du pays par les Anglais, par M. **Léon Gérin**..... 374

LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1892.

Questions du jour. — Le quatrième ministère Gladstone, par M. **Paul de Rousiers**..... 393
L'isolement du clergé en France, par le **P. M.-B. Schwalm**..... 414
Comment les Proconsuls ont changé la constitution de Rome. — I. Origine du Proconsul, par M. **G. d'Azambuja**..... 434

TABLE ANALYTIQUE

DES TOMES XIII ET XIV.

(ANNÉE 1892.)

Cette Table suit les divisions de la Nomenclature sociale. Elle présente ainsi, en abrégé, un exposé analytique des questions traitées dans la Revue et, par conséquent, un précieux instrument d'étude. (Voir le tableau général de la Nomenclature, t. II, p. 493 et suiv., et l'exposé détaillé de chaque partie, t. I, p. 399 à 410 ; t. II, p. 22 à 48, 534 à 570; t. XI, XII, XIII et XIV, toute la série des articles sur le *Cours de Méthode de la Science sociale.*)

MÉTHODE GÉNÉRALE.

Il faut appliquer les règles de l'analyse pour retrouver les vestiges d'une formation sociale, XIII, 310.

LIEU.

GÉNÉRALITÉS. — La zone des lieux généralement intransformables coïncide, dans l'hémisphère boréal, à l'aire des alizés terrestres; la zone des territoires variés à celle des brises folles, XIV, 134 et 135.

EUROPE. — France. — La configuration de la vallée d'Ossau crée des moyens d'existence très définis, un travail homogène, et met à l'abri de toute influence étrangère, XIII, 310.

Grèce. — Les sols intransformables et montagneux couvrent, en Grèce, des espaces considérables, XIV, 280. — Le séjour dans la montagne grecque a pour effet le développement de la valeur individuelle et de l'esprit d'initiative dans une communauté peu nombreuse, libérale et égalitaire, XIV, 294. — Le rôle de la plaine grecque se borne à développer la richesse au bas de la montagne pour former le bandit et à faire pénétrer la civilisation sur la montagne pour former le bandit civilisé; en somme, elle met la civilisation à la portée de la montagne et la montagne se charge du reste, XIV, 295. — Au moyen âge, la montagne fournit à la Grèce des dominateurs guerriers, XIV, 334, 335. — Sparte doit à la montagne sa formation exclusivement militaire, XIV, 335. — L'Hercule argien est un héros sorti des milieux urbains portant la civilisation dans la montagne, disciplinant des bandes de montagnards et promenant à travers la Grèce de vastes expéditions de pillage, XIV, 340. — Les Hellènes sont dus à une évolution montagnarde de la civilisation indigène et non à un flot d'envahisseurs venus du dehors, XIV, 341. — Le lieu d'apparition des Hellènes est l'Hellade primitive, le massif de Pinde avec ses ramifications montagneuses de l'ouest et du sud-ouest, XIV, 344. — La montagne explique les groupes fragmentés et le défaut de cohésion de l'armée achéenne, la vie de pillage et tous les traits caractéristiques du guerrier homérique, XIV, 345. — A l'âge héroïque, la montagne grecque n'est pas seulement un poste de refuge et de pillage, c'est encore le seul pays où l'on puisse s'enrichir, car le troupeau est alors la source unique de la richesse, XIV, 345 à 352. — La montagne grecque, en régénérant, par une vie de lutte et de dangers, une sélection de vaillants sortis des villes, a été le point de départ de l'indépendance, vis-à-vis des Turcs, XIV, 349. — Sortis des civilisations urbaines de l'antiquité, les montagnards grecs gardent des relations avec leurs villes d'origine, ou au moins avec la Grèce de la Plaine, comme les Pallikares modernes, XIV, 354. — Eux aussi res-

tent des civilisés et d'un type supérieur, car, à la formation du brigand, ils joignent les qualités de l'éleveur, du commerçant, du spéculateur, ce sont de grands patrons du travail, XIV, 354. — Les montagnards donnent à la civilisation grecque une vigoureuse impulsion : ce sont à la fois d'ardents initiateurs et des patrons éminents ; ils ferment la période pélasgique et ouvrent la période hellénique, XIV, 356.

Italie. — La situation géographique du Latium fournissait aux Pélasges les conditions de lieu qu'ils étaient habitués à rechercher, XIII, 64 et 65.

ASIE. — Il existe en Asie une région de transition où viennent se rencontrer, en même temps que les steppes riches et les steppes pauvres, les sols variés propres à la culture du nord-ouest et du sud-est, XIV, 135 à 138. — Le point de rencontre des steppes et des sols variés est aussi celui où se trouvent à la fois les conditions de lieu nécessaires aux différents travaux de l'homme, XIV, 138 à 139. — La région de transition où se rencontrent les éléments des différents genres de travaux, paraît être le point de divergence des races humaines, XIV, 139 à 141. — Détermination de la zone de rencontre des steppes et des sols variés, XIV, 141 à 143. — Les conditions du Lieu amènent, dans tout le massif de l'Arménie et du Kurdistan, une extrême variété sur des points très rapprochés, XIV, 153 à 157.

TRAVAIL.

EUROPE. — **Espagne.** — La formation de la race espagnole l'a toujours empêchée de se mettre à la pratique générale et active des arts usuels, XIV, 93 à 99. — Le grand propriétaire vit à la ville laissant la terre aux mains des paysans ; aussi, en dépit des avantages naturels, l'agriculture est-elle dans un état d'infériorité manifeste, XIV, 99 à 101. — Malgré l'abondance des matières minérales propres à alimenter la grande industrie, l'industrie est peu développée, à cause de l'évolution sociale de la race, XIV, 101 à 103. — En Espagne, comme dans les pays où la formation communautaire paralyse l'activité individuelle, les entrepreneurs étrangers viennent se substituer à la race indigène pour exploiter les richesses que celle-ci délaisse, XIV, 103 à 106.

France. — Lien de fait étroit qui unit les ouvriers et la Compagnie minière de Carmaux, XIV, 317 à 318. — Anomalie d'une situation ouvrière viciée par la politique XIV, 318 et 319. — Recrutement sur place de la population minière de Carmaux, ses conséquences, XIV, 319 et 320. — Comment les verriers de Carmaux, étrangers au pays, ont corrompu les mineurs, XIV, 320 à 323. — L'arbitrage ne peut pas guérir les maux de l'antagonisme entre patrons et ouvriers, XIV, 329 et 330. — Les difficultés résultant de l'antagonisme ne peuvent être résolues ni par des arguments juridiques, ni par l'emploi de la force, XIV, 331 et 332. — L'agriculture française est inférieure par le personnel et en général mal préparée à la pratique des bonnes méthodes, par le matériel arriéré et insuffisant, par les capitaux rares et chers, XIII, 486 à 495. — La première condition nécessaire pour que la grande industrie se développe dans un pays, c'est qu'on y trouve en quantité : 1° la force motrice ; 2° les matières premières, XIV, 61. — La France ne possède pas en grande abondance la force motrice et les matières premières nécessaires au développement de la grande industrie, XIV, 61 à 64. — L'industrie française a été soumise, presque dès son origine, à un régime étroit et excessif de restriction et de réglementation qui a endormi l'initiative, XIV, 64 à 69. — De plus elle jouit de moins de considération que les fonctions publiques, XIV, 69. — La main-d'œuvre en France présente une infériorité manifeste en ce qui concerne les travaux à la fois délicats et rapides, XIV, 69 à 71. — En France, la fabrication en grands ateliers s'est développée plus tardivement qu'en Angleterre, ou en Belgique, XIV, 72. — En général l'industrie française est organisée et outillée de façon à augmenter les prix de revient et, par suite, les prix de vente, XIV, 73. — La France a eu longtemps une véritable supériorité pour la fabrication des objets de luxe, par suite du développement de la vie urbaine et de la royauté absolue, XIV, 76. — La production française est grevée de frais considérables par l'excès des intermédiaires, et par l'énormité des charges publiques, XIV, 79 à 82. — Énumération des causes qui créent l'infériorité de la France au point de vue de la fabrication, XIV, 82. — Beaucoup d'industries françaises sont incapables de se maintenir, même sur le marché intérieur, en présence du bon marché obtenu pour les fabricants de certains pays. Le commerce

d'importation est singulièrement resserré par la concurrence de ces mêmes pays, XIV, 85. — La France est un pays à développement mixte de la culture et de l'industrie, XIII, 486.

Région des Pyrénées. — Les dix-neuf vingtièmes du sol de la vallée d'Ossau ne produisant que de l'herbe, le travail y est nécessairement pastoral, XIII, 347. — Le travail, dans la vallée d'Ossau, revêt nécessairement la forme de la communauté, XIII, 458. — La division du travail, la dispersion des ateliers et la vie nomade empêchent les mêmes individus de s'occuper du troupeau et de la culture, XIII, 466. — Le pâturage, l'art pastoral, domine et absorbe tout le travail, XIII, 471. — L'amour de la condition de pasteur est très développé, aussi l'homme chargé du travail pastoral a-t-il la première place, XIV, 233. — L'art pastoral, qui, à l'origine, a produit la communauté, la préserve encore de la déformation totale dans les pays de montagne, alors même qu'il est allié à la culture, XIV, 237.

Grèce. — Les héros d'Homère possèdent la vaillance, le mépris du danger et l'amour de la gloire, XIII, 355. — Les exploits accomplis par les héros d'Homère exigent une vigueur physique à toute épreuve, XIII, 357. — Les héros d'Homère tiennent en grande estime les armes et le cheval, XIII, 360. — L'amour du butin a développé chez les héros d'Homère le besoin du lucre et une estime immodérée de la richesse, XIII, 362. — Les héros d'Homère ont la prudence cauteleuse et l'astuce, XIII, 368. — La période préhomérique est surtout caractérisée par un état violent, qui paraît indiquer une situation en dehors du droit des gens; la période homérique représente au contraire un état social régulier, XIII, 379. — La période homérique est simplement une évolution et comme un endiguement et une régularisation de la période préhomérique, XIII, 380. — De tous temps, la montagne grecque a été partagée entre les pâturages et la forêt, XIV, 282. — Le travail d'exploitation de la montagne grecque présente deux types principaux : dans les chaînes élevées, l'art pastoral à grands troupeaux pratiquant la transhumance et engendrant la richesse; dans les régions d'altitude moyenne, à côté des herbages d'hiver des grands troupeaux, c'est l'art pastoral restreint, compliqué de cueillette, de culture fragmentaire et parfois de chasse, XIV, 284. — Le travail accessoire du montagnard grec est le brigandage, ou la « Pallicaria », XIV, 284.

Italie. — En Italie comme en Grèce, les Pélasges nous apparaissent comme une race supérieure, entêtée à la culture et dédaignant les travaux de simple récolte, XIII, 62 à 68. — La culture en vue des échanges dans un sol varié produisit à Rome : 1° la constitution de capitaux; 2° la vénalité de la terre; 3° le prêt à usure, XIII, 68. — Ce qui manque à l'agriculture et à l'industrie italiennes, c'est le patronage des gens riches, XIII, 103 à 105. — Les races de l'Italie ont brillé surtout par leur aptitude supérieure à vivre principalement de l'exploitation des autres peuples, XIV, 186. — L'Italie, grâce à ses montagnes et à sa position maritime et méridionale, réunit tous les climats, et les productions les plus variées, XIV, 188. Mais l'homme évite l'effort nécessaire pour mettre en œuvre d'une façon intense les forces naturelles, XIV, 191. — L'Italie possède certains éléments propres à faciliter le développement de l'industrie, mais elle est entravée par un personnel peu entreprenant, des capitaux faibles, de lourdes charges, une force motrice localisée et peu régulière, une formation technique insuffisante, XIV, 195. — La grande industrie a été créée artificiellement en Italie, soit par les pouvoirs publics, soit par des entrepreneurs étrangers, XIV, 195 à 202.

Turquie. — Le milieu social en Turquie répugne à la formation de la grande industrie, XIII, 323 à 329.

Égypte. — Le patron agricole était nécessairement, dans la Vallée du Nil, le gouvernement; le sort du fellah est lié à ce gouvernement, XIII, 272 et 273.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — La société Américaine est un merveilleux champ de démonstration pour montrer la souveraine efficacité de l'initiative privée, XIV, 6 à 12. — Lien de fait qui unit les ouvriers d'Homestead à la Cie Carnegie, XIV, 250 et 251. — Sagesse des revendications ouvrières aux États-Unis, XIV, 263 à 265. — Les États-Unis possèdent en abondance les matières premières nécessaires pour assurer le développement normal de la grande industrie, XIII, 40 et suiv. — La population des États-Unis étant supérieurement organisée pour la lutte économique, la grande industrie ne pouvait manquer d'y naître, XIII, 414 à 420. — La protection douanière était nécessaire pour assurer la naissance et le développement de l'industrie aux États-Unis, à cause

de l'avance prise par l'industrie européenne, XIII, 420 à 425.

PROPRIÉTÉ.

GÉNÉRALITÉS. — Dans les temps modernes, les sociétés les plus communautaires sont les plus arriérées, les moins riches, les moins puissantes, XIII, 24. — Les deux sociétés qui ont dominé toutes les autres, l'une dans l'antiquité, la société romaine, l'autre dans les temps modernes, la société anglo-saxonne, ont été les plus éloignées de la formation communautaire, XIII, 25. — Les conditions actuelles s'opposent au développement du communisme, XIII, 26. — La formation particulariste produit le régime social le plus favorable à la solution de la question ouvrière, XIII, 30.

EUROPE. — **France.** — RÉGION DES PYRÉNÉES. — Le sol de la vallée d'Ossau ne donne naissance qu'à la petite propriété, XIV, 219. — Dans la vallée d'Ossau, tout chef de famille a la jouissance de pâturages communs et d'un petit lot de terre arable et de prairies à faucher, qui sont possédées individuellement, XIV, 220. — Les propriétés communes comprennent les biens communaux et les biens syndicaux, XIV, 220.

Italie. — Le peuple romain qui s'éleva au-dessus de tous ceux de l'antiquité, fut, en même temps, le moins communautaire, XIII, 24.

BIENS MOBILIERS.

EUROPE. — **France.** — RÉGION DES PYRÉNÉES. — Estimation des biens mobiliers dans une famille de la vallée d'Ossau, XIV, 231.

SALAIRE.

EUROPE. — **France.** — L'entente sur le salaire est plus nécessaire aux mines de Carmaux qu'à Homestead, XIV, 318.

ÉPARGNE.

EUROPE. — **France.** — La nature du travail éloigne les verriers de Carmaux de l'esprit d'épargne, XIV, 322.

FAMILLE OUVRIÈRE.

GÉNÉRALITÉS. — La transmission intégrale n'est pas la caractéristique de la famille-souche, ainsi que l'a cru Le Play XIV, 236.

EUROPE. — **France.** — Les villages lorrains de vignerons et d'ouvriers de forges sont placés dans des conditions peu favorables à l'éducation, XIII, 82 et suiv. — RÉGION DES PYRÉNÉES. — Dans la vallée d'Ossau, le père avantage toujours l'aîné de ses enfants; les cadets renoncent à leur part en nature et se contentent d'un capital en argent, XIV, 229. — La conservation du foyer est la grande préoccupation de l'Ossalois, XIV, 230. — Dans la vallée d'Ossau, ce sont ordinairement les cadets qui font la fortune des maisons, XIV, 243. — La famille ossaloise est une communauté réduite à sa plus simple expression, XIV, 235.

MODE D'EXISTENCE.

EUROPE. — **France.** — RÉGION DES PYRÉNÉES. — Les familles ossaloises trouvent sur leurs petits domaines les éléments essentiels du Mode d'existence, XIII, 465.

PHASES DE L'EXISTENCE.

GÉNÉRALITÉS. — Les « Phases de l'Existence » sont des besoins matériels qui se présentent sous une forme trop imprévue, trop irrégulière, ou trop importante pour qu'il y soit pourvu par les ressources ou les capacités des Familles ouvrières, XIII, 131. — Elles se répartissent en trois classes : les Origines, les Survenances notables, et les Perturbations, XIII, 133. — Ces trois classes sont disposées dans l'ordre naturel, XIII, 134. — Les *Origines* ne figurent au tableau qu'au titre des Phases de préparation à l'existence de la Famille, XIII, 134. — Les *Survenances* notables sont les événements qui se présentent le plus souvent sous un aspect heureux, comme un développement normal de l'existence de la famille, XIII, 136. — Les Survenances notables sont : les naissances, l'instruction, les solennités et somptuosités, les établissements et entreprises, les alliances et noces, l'institution de l'héritier, les déplacements et les départs, les adoptions, donations, héritages, enfin les autres survenances notables mises ici pour indiquer que la liste précédente n'est qu'énonciative, XIII, 136. — Les *Perturbations* sont tous les événements qui se présentent sous un jour fâcheux pour la famille ouvrière, XIII, 138. — Les Pertubations sont : les accidents e maladies, les retraites, les décès, les sinistres, les chômages, les dettes, l'inconduite, les condamnations, le service public, les calamités sociales, enfin les autres perturbations mi-

ses ici pour indiquer que la liste précédente n'est qu'énonciative, XIII, p. 136.

EUROPE. — **France.** — RÉGION DES PYRÉNÉES. — Les familles ossaloises sont aidées par la communauté dans les principales phases de l'existence, XIV, 236.

PATRONAGE.

GÉNÉRALITÉS. — Le « Patronage » est un groupement supérieur superposé aux familles ouvrières, qui a pour but de les diriger dans le travail, dans la disposition de la propriété et de les aider dans les phases de l'Existence, XIV, 21. — Il y a quatre grandes espèces de Patronage : le Patriarche, le le Chef de famille-souche et de métier, le Patron à famille-souche, et le Patron à famille instable, XIV, 23. — Le *Patriarche* n'exerce qu'une très faible action patronale, ce sont les productions spontanées du Lieu qui patronnent, XIV, 24. — Lorsque les populations patriarcales s'adonnent à la culture, le patriarche est secondé par un Conseil de Communauté, XIV, 28. — Le *chef de famille-souche et de métier* présente un type d'élite, car malgré l'exiguité de la famille et de ses ressources naturelles le Patronage demeure encore dans la famille, XIV, 34. — Cette seconde espèce du Patronage comprend quatre variétés : le Pêcheur côtier, le Paysan, l'Artisan, l'Entrepreneur de transports; ces variétés sont déterminées d'après le travail, elles sont classées d'après les difficultés que ces différentes espèces de travaux présentent à l'ouvrier pour demeurer chef de métier en même temps que chef de famille, XIV, 35. — Le *Patron à famille-souche* est défini par la capacité qu'il présente d'être capable de patronner dans le Travail, la Propriété et les Phases de l'Existence, non seulement les membres de sa famille, mais encore un grand nombres de familles ouvrières qui ne peuvent, réduites à elles seules, se tirer d'affaire, XIV, 206. — Cette troisième espèce présente six variétés : le patron à famille-souche; agriculteur, forestier, mineur, petit fabricant, de fabrique collective, grand fabricant : ces variétés sont classées dans l'ordre de la difficulté croissante de patronner, XIV, 207. — Le *Patron à famille instable* est la première manifestation des formes anormales du Patronage, c'est-à-dire des formes du Patronage qui se substituent à quelques-unes des précédentes, sans en pouvoir remplir la fonction; ces formes anormales sont : le patron à famille instable, le maître d'atelier, la société d'actionnaires, XIV, 211. — Analyse des éléments analytiques du Patronage, XIV, 217. — Pour exercer sa fonction patronale, le patron a besoin du concours d'un certain nombre de spécialistes, XIV, 266. — Ces spécialistes auxiliaires se développent dans le même sens que les espèces du Patronage. XIV, 267. — Ils ne sont que des auxiliaires et sont incapables d'exercer directement le Patronage, XIV, 268. — Ces auxiliaires appartiennent au Commerce, aux Cultures intellectuelles, et à la Religion, XIV, 269. — On les a classés dans l'ordre où ils s'éloignent le plus des travaux manuels, XIV, 270.

EUROPE. — **France.** — La brigue des fonctions électives de la part d'un patron amène fréquemment la perte de sa fonction patronale, XIV, 323 à 329.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Comment un manufacturier bienfaisant n'est pas nécessairement un bon patron, XIV, 251 à 255.

COMMERCE.

GÉNÉRALITÉS. — Il faut distinguer entre le chef de métier commerçant et le spécialiste commerçant, XIV, 271. — Le chef de métier commerçant présente le cas le plus simple du commerce, XIV, 272. — Le spécialiste commerçant est le véritable auxiliaire du grand patron, XIV, 273. — Il présente trois variétés, le petit commerçant, le grand commerçant, la société commerciale, XIV, 274. — Le commis est l'employé du commerce, à ce titre il faut l'étudier, XIV, 275. — La Banque est mise à part à cause de l'objet spécial de son commerce, XIV, p. 276. — Les pays libre-échangistes se divisent en pays à production industrielle prépondérante; pays à production naturelle prépondérante, XIII, 229. — Les pays qui fournissent essentiellement des produits naturels, végétaux, animaux, ou minéraux et fort peu de produits fabriqués par la grande industrie ont intérêt au libre-échange, XIII, 322. — Il peut être utile d'exercer dans un pays une action économique au moyen des tarifs douaniers, mais on doit tenir compte des divers intérêts en présence, XIV, 87 et suiv. — La statistique est insuffisante comme base de démonstration dans les questions de libre-échange et de protection, XIV, 296 à 316. — Les statistiques douanières sont d'une inexactitude notoire, et, de plus, il est impossible d'établir entre elles, soit pour un seul pays, soit pour plusieurs, des compa-

raisons même approximatives, XIV, 296 à 316.

EUROPE. — Angleterre. — Le développement industriel dans ce siècle a fait de ce pays le plus grand pays exportateur du monde et le plus libre-échangiste, XIII, 232 à 250. — Jusqu'au commencement de ce siècle, l'Angleterre a été protectionniste à cause de la situation de son industrie et de son agriculture, XIII, 229 à 232. — Le libre-échange a eu pour résultat de fournir un large débouché à la Fabrication et de la surexciter; enfin, d'augmenter la puissance commerciale de l'Angleterre qui est devenue l'entrepôt du monde, XIII, 250. — Les Anglais sont partisans du libre-échange, parce qu'ils sont outillés pour le pratiquer, XIII, 250. — La réaction protectionniste, qui se produit dans différents pays, menace de fermer les principaux débouchés du commerce anglais, XIII, 250 à 256.

Espagne. — Par suite de son incapacité industrielle, l'Espagne réduit son exportation aux produits du sol; elle importe au contraire des produits manufacturés, XIV, 106. — Si l'Espagne persiste à s'entourer d'une haute barrière de douanes, l'invasion des entrepreneurs étrangers s'accentuera, en même temps que l'activité de la contrebande, XIV, 107.

France. — La libre concurrence avec les pays à grande production agricole aurait pour résultat de chasser du marché les principales denrées indigènes, XIII, 497. — La protection économique est un moyen de compensation dont l'emploi modéré est indispensable, étant donnée la situation actuelle, mais l'application en est difficile et compliquée, surtout à cause de notre état politique, XIV, 91.

Italie. — La prospérité commerciale des républiques italiennes du moyen âge tenait à une situation géographique privilégiée combinée avec l'état social de l'Europe à cette époque, XIII, 106 et 107. — La richesse du sol est assez grande, malgré l'insuffisance de la race, pour fournir un excédent considérable de produits naturels, qu'on a intérêt à pouvoir placer au dehors, XIV, 193. — L'Italie commet une grande imprudence, en s'isolant économiquement et politiquement des pays les mieux placés pour trafiquer avec elle, XIV, 204.

Russie. — Les pays dépourvus de l'aptitude industrielle, comme la Russie, qui recourent au système protecteur pour développer la grande industrie, ne réussissent guère qu'à y attirer des étrangers nombreux et entreprenants, XIII, 341 à 353.

Turquie. — Le haut négoce échappe, tout comme la grande industrie, aux mains des Ottomans, XIII, 332. — Les productions naturelles l'emportent sur les produits de l'industrie et du commerce, XIII, 333 à 336. — La Turquie a besoin d'écouler au dehors l'excédent de sa production naturelle et d'appeler chez elle les produits ouvrés des pays industriels, XIII, 337. — La Turquie est, par nature, libre-échangiste, XIII, 336 à 341.

AFRIQUE. — Égypte. — Le commerce d'Alexandrie, développé, sous la domination romaine, par l'envoi des blés d'Égypte en Italie, amena dans cette ville l'établissement d'une puissante colonie juive, XIII, 78 à 80.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Les États-Unis ont une histoire économique opposée à celle de l'Angleterre : libre-échangistes d'abord, ils sont devenus protectionnistes à outrance, XIII, 401. — L'énorme production industrielle des États-Unis a réduit les importations et développé les exportations, XIII, 430. — Si le régime prohibitif est exposé à disparaître, du moins les États-Unis paraissent avoir encore à gagner à une protection accentuée, XIII, 431 à 436.

CULTURES INTELLECTUELLES.

GÉNÉRALITÉS. — Les spécialistes se forment soit par l'exercice même du métier, soit par l'école professionnelle, XIII, 294 et 295. — L'éducation morale ne saurait résulter de programmes scolaires soigneusement rédigés, XIII, 197 à 201. — L'instruction reçue à l'école est une réalité ou un leurre suivant l'usage qu'on en fait dans la vie, XIII, 205 à 207. — L'éducation morale reçue à l'école produit des effets très divers suivant les milieux auxquels elle s'applique, XIII, 207 à 209. — Les sociétés à formation particulariste sont réfractaires à l'action du socialisme, XIII, 18. — Le socialisme tend à nous ramener tout simplement au régime social des peuples de l'antiquité, XIII, 22. — D'après les anarchistes, l'homme doit recevoir non suivant son travail, mais suivant ses besoins, XIII, 474. — Les anarchistes, qui invoquent les tendances de l'Occident vers l'initiative individuelle, se contredisent en cherchant un

solution dans le communisme oriental, XIII, 480.

EUROPE. — **Allemagne.** — Le socialisme est essentiellement un produit d'origine et de fabrication allemande, XIII, 6. — C'est de l'Allemagne et par les Allemands que le socialisme se propage dans le reste du monde, XIII, 15.

France. — L'Enseignement supérieur manque aujourd'hui chez nous de deux conditions nécessaires à son essor, l'indépendance et la concentration scientifique, XIII, 293. — Il n'y a ni savants sérieux, ni spécialistes éminents sans l'œuvre personnelle de la réflexion, que nos systèmes d'examens ne développent pas, XIII, 293 et 294. — Nos facultés de sciences, de lettres et de droit ont pour but de former des spécialistes et emploient à cela des procédés de philosophes, XIII, 295 et 296. — Nos facultés ne sont pas propres à former l'homme de science, XIII, 297 et 298. — Le besoin de spécialistes et les aspirations des savants conspirent également contre nos facultés françaises, XIII, 298 à 300. — Les Universités adonnées à de hautes études trouveraient probablement en France un personnel suffisant d'étudiants, XIII, 306 et 307. — Le mouvement prudhommesque, sous la Restauration, s'incarne plus particulièrement dans le libéralisme, le romantisme et l'éclectisme, XIV, 113. — A partir du premier tiers de ce siècle, le caractère prudhommesque tend à devenir cosmopolite, XIV, 124.

Grèce. — La comédie d'Aristophane est l'écho des plaintes de l'aristocratie contre la démocratie, de l'ancien régime contre le nouveau, XIII, 151. — La forme de la comédie d'Aristophane est caractérisée par la grossièreté et la hardiesse, XII, 165.

Russie. — La doctrine anarchiste est un produit naturel du milieu social russe, XIII, 479.

RELIGION.

GÉNÉRALITÉS. — L'état social d'un pays influe sur les crises religieuses, XIII, 498-518. — La famille instable n'admet ni les influences collectives de la piété orientale, ni l'énergie personnelle de la piété anglo-saxonne, XIII, 502. — Avec la famille instable, les esprits se laissent pénétrer, suivant le milieu ambiant, de religion ou d'irréligion, XIII, 508. — Les anciens procédés du clergé, les confréries, les cercles, les patronages, etc., révoltent, ou atteignent mal les sociétés à familles instables, XIII, 508. — C'est surtout par l'action individuelle que le prêtre doit atteindre les fidèles et non par l'action publique, XIII, 515. — L'Église catholique est obligée aujourd'hui, par les circonstances, à vivre de sa vie propre sans compter sur l'appui du bras séculier, XIII, 36 et 37. — La Papauté gouverne l'Église avec une souplesse qui sait s'accommoder de toutes les circonstances, XIII, 39 et 40.

EUROPE. — **Allemagne.** — Saint Boniface a eu une grande influence dans le développement de la science spéculative et de la conscience populaire chez les barbares, XII[1], 174 à 196.

France. — Les hommes politiques jeunes sont le plus généralement partisans d'une solution libérale des rapports de l'Église et de l'État, aboutissant à la séparation loyale, XIII, 37 et 38. — Le concordat de 1801 a été conclu par le Pape dans les conditions les plus défavorables : les catholiques avaient tout perdu et Napoléon menaçait la Papauté d'un schisme, XIII, 41 et 42. — La suppression du budget des cultes ne paraît pas devoir entraver d'une manière notable l'exercice du culte catholique, XIII, 43 et 44. — La séparation de l'Église et de l'État amènerait, dans l'administration épiscopale, de gros tracas immédiats compensés par la préparation d'un avenir meilleur, XIII, 44 et 45. — L'Union historique de l'Église et de l'État dans certaines sociétés est le résultat de circonstances plutôt que la conséquence d'un principe, XIII, 46 et 47. — La séparation l'Église et de l'État peut être pour les catholiques français l'occasion d'un heureux apprentissage de la liberté, XIII, 47 à 51. — Le droit commun des associations n'est pas suffisamment large actuellement pour permettre à l'Église séparée de l'État d'avoir une situation temporelle normale, XIII, 51 à 53. — L'Église catholique affranchie par sa séparation d'avec l'État aura une attitude plus digne et inspirera moins de méfiance au peuple, XIII, 33 à 36. — L'action individuelle du clergé pour la diffusion de la religion paraît être de plus en plus la seule possible en France, XIV, 16 à 20. — L'influence du milieu social a poussé le clergé à s'isoler des laïques, au grand détriment de son ministère et de son action, XIV, 413 à 433.

Grèce. — Dans une société qui se transforme la mythologie représente un stade antérieur de la formation sociale, XIII, 373.

— Les dieux de l'Olympe *présentent le type* primitif et accusé des héros d'Homère XIII, 374 et suiv. — Les traits communs à la période mythologique ou préhomérique et à la *période* homérique s'expliquent par la pratique du pillage, mais avec des conditions de milieu un peu différentes, XIII, 379.

ASIE. — Les races d'hommes qui occupaient l'Asie Mineure au commencement de notre ère étaient préparées, par leurs traditions mieux conservées que chez les races européennes, à l'adoption d'une religion monothéiste, XIII, 259 et 260. — Circonstances sociales qui ont permis la naissance de *l'islamisme*, XIII, 267 à 269.

AFRIQUE. — Les confréries religieuses d'Orient furent le principal instrument de conservation de la tradition primitive, XIII, 260. — Affinité existant au point de vue religieux entre les chrétiens et les races issues du désert, 261, à 265.

Égypte. — Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, l'Église jouit d'une partie de antique puissance des prêtres égyptiens, XIII, 265 et 266. — Les ordres religieux *musulmans ont hérité de la puissance des* confréries créées autrefois par les chameliers du Grand Désert, XIII, 270 à 272.

AMÉRIQUE. — Les prêtres catholiques, aux États-Unis, exercent leur apostolat directement sur des individus isolés, XIV, 12 à 17. — L'action personnelle exercée par les prêtres catholiques aux États-Unis est la seule possible et se trouve éminemment féconde, XIV, 16 et 17.

VOISINAGE.

GÉNÉRALITÉS. — La banlieue morcelée n'est pas le régime particulier de la famille instable, c'est avant tout le mode naturel d'installation des sociétés patriarcales et pastorales quand elles passent à la culture, XIV, 238. — Ce groupement en villages vient de l'habitude de vivre en commun et de la nécessité de continuer à s'entendre encore sur tout ce qui reste de commun et demeure de beaucoup le principal, *ibid.*

EUROPE. — **France.** — Le caractère collectif de la vie des habitants et le besoin qu'ils ont les uns des autres sont très marqués chez les Ossalois, XIV, 232.

AMÉRIQUE. — L'esprit d'association s'allie fort bien, aux États-Unis, à l'habitude de l'initiative privée, XIV, 11 et 12.

CORPORATIONS.

EUROPE. — **France.** — Une grande partie du sol de la commune, dans la vallée d'Ossau, appartient à une corporation des habitants, XIV, 225.

COMMUNE.

EUROPE. — **France.** — Les communes de la vallée d'Ossau possèdent en propriété une partie des montagnes, XIV, 220.

UNION DE COMMUNES.

EUROPE. — **France.** — *Sept montagnes* appartiennent en commun à dix-huit communes de la vallée d'Ossau, XIV, 225.

CITÉ.

EUROPE. — **Italie.** — La pratique de la vie urbaine est poussée à un degré d'intensité extraordinaire, XIV, 187.

PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE.

EUROPE. — **France.** — La vallée d'Ossau forme un pays bien circonscrit par le relief du sol, XIII, 310.

PROVINCE.

EUROPE. — **France.** — La personnalité civile donnée aux Universités pourrait être pour elles le point de départ d'une vie propre, XIII, 301 à 304. — La personnalité civile donnée aux Facultés n'élargirait pas suffisamment le cadre de l'enseignement supérieur, XIII, 304 à 306.

Italie. — ROME ANCIENNE. — Les Romains ne pouvaient gouverner le monde avec le mécanisme gouvernemental de leur Cité : ils durent créer un magistrat spécial : le proconsul, XIV, 434 à 447.

AMÉRIQUE. — **États Unis.** — *Faiblesse* de la police, XIV, 259 et 260.

ÉTAT.

EUROPE. — **Allemagne.** — L'extension de l'action de l'État en Allemagne y a développé le socialisme, XIII, 13.

Angleterre. — La constitution d'un parti ouvrier crée de grandes difficultés au ministère Gladstone. — Le ministère Gladstone rencontre en face de lui une foule de problèmes difficiles, XIV, 405 à 414. —

IRLANDE. — L'autonomie irlandaise est rendue très difficile par suite de l'absence d'une classe de gouvernement en dehors des avocats et des journalistes, XIV, 395 à 405. — Les Anglais se sont mis dans des conditions impossibles pour gouverner l'Irlande, XIV, 395 à 405.

France. — Les partis politiques anciens encadrent moins qu'autrefois les politiciens jeunes, XIII, 37 et 38. — Le mouvement actuel en faveur des Universités est le résultat d'une longue réaction contre la conception napoléonienne de l'Université, XIII, 289 à 291. — Dans l'esprit de Napoléon, l'Université impériale était une pépinière de fonctionnaires, non de savants, XIII, 292 et 293. — L'expérience de l'État enseignant, dans la sphère de l'enseignement supérieur, a donné de mauvais résultats, XIII, 300 et 301. — La genèse du type prudhommesque c'est la brusque élévation de la bourgeoisie au rôle de classe dirigeante, XIII, 439. — Le type prudhommesque a été accentué par le progrès de la centralisation, l'institution de la Garde nationale et la confiscation des biens du clergé, XIII, 445. — L'avènement brusque de la bourgeoisie a eu pour effet l'affaiblissement de la politesse et l'indifférence politique, XIII, 452. — L'œuvre de la Bourgeoisie dans ce siècle est nulle, XIV, 130.

Grèce. — La démocratie athénienne est une démocratie religieuse, XIII, 142. — La démocratie athénienne a en horreur la tyrannie, XIII, 145. — Les Grecs de l'époque classique sont dominés par les montagnards guerriers, XIV, 335 à 340.

Italie. — ROME ANCIENNE. — Les anciens rois de Rome paraissent avoir été de gros capitalistes nécessaires aux premières entreprises de la ville, XIII, 69. — Le sénat romain paraît avoir été, à son début, une forte association de propriétaires terriens prêtant à usure, XIII, 69. — Le sénat romain, composé d'une aristocratie reposant sur la Culture et l'Épargne, est essentiellement stable, XIII, 69 et 70. — La puissance du sénat romain se perdit du jour où les familles patriciennes abandonnèrent leurs traditions d'épargne au contact de la Grèce, XIII, 73. — L'administration des empereurs romains fut beaucoup moins sage que celle du Sénat, à cause de la nécessité où ils se trouvaient de flatter le peuple, XIII, 74 et 75. — ITALIE MODERNE. — La crise financière italienne n'est qu'une des manifestations de la crise générale que traverse ce pays, XIII, 101. — La crise financière de l'État italien a sa source dans l'inertie des forces productrices, XIII, 107. — Les hommes d'État italiens ont cru que l'unité italienne produirait la richesse par elle-même, tandis qu'elle était seulement une occasion favorable, XIII, 107 à 109. — La *Mégalomanie* des hommes d'État a produit une fièvre de spéculation insensée, XIII, 109 et 110. — Les finances italiennes et le socialisme d'État, XIII, 111 et 112. — L'abandon des entreprises industrielles faites par l'État et la décentralisation des services publics semblent les seuls remèdes possibles à la situation financière italienne, XIII, 113 à 116.

AMÉRIQUE. — L'esprit public s'allie fort bien en Amérique à l'habitude de l'initiative privée, XIV, 8 à 10. — Les Tarifs douaniers deviennent aux États-Unis une occasion d'antagonisme et de grève, XIV, 255 à 258. — Le remède aux troubles amenés par la question ouvrière est demandé généralement par les Américains à un usage plus complet de la liberté de chacun, XIV, 260 à 263. — Comment le régime des Bills Mac-Kinley ouvre la porte au socialisme d'État, XIV, 265.

EXPANSION DE LA RACE.

EUROPE. — **France.** — BRETAGNE. — La Péninsule armoricaine semble avoir fourni, de tous temps, à l'émigration sous ses diverses formes, un important contingent, XIV, 40. — En l'habituant à compter sur la famille et sur la paroisse, en étouffant en lui l'esprit d'initiative, la formation communautaire a pour effet de rendre le Breton réfractaire à toute idée d'émigration, XIV, 44. — Malgré leur répugnance, les Bretons sont contraints d'émigrer par suite de la misère, XIV, 45. — Les chemins de fer ont eu une influence décisive sur le développement de l'émigration bretonne, XIV, 51. — Le service militaire a eu une grande influence sur le développement de l'émigration bretonne, XIV. — L'émigration bretonne est une émigration pauvre, XIV. — Elle se fait par groupes, XIV, 56. — Elle se fait presque toujours avec esprit de retour, XIV, 59. — En général, les émigrants bretons ne peuvent embrasser que des métiers n'exigeant pas de capital, XIV, 166. — Les émigrants bretons sont peu aptes à un travail intensif, à cause de leur formation communautaire, XIV, 166. — L'émigrant breton reste attaché au mode de travail

auquel il s'est d'abord consacré et est impuissant à progresser dans ce mode de travail, XIV, 168. — Les émigrants agricoles exercent les métiers d'ouvriers agricoles, d'ouvriers d'usines, d'ouvriers maraîchers, d'employés de chemins de fer, de domestiques, XIV, 168. — Le Breton, une fois séparé de son milieu primitif, a une tendance extraordinaire à se perdre dans le nouveau milieu où il se trouve transporté, XIV, 181. — L'émigrant breton est très apte à faire un employé de chemins de fer, XIV, 210. — Parmi les Bretons, ce sont surtout les femmes qui émigrent comme domestiques, XIV, 242. — C'est la formation communautaire qui pousse les femmes bretonnes à émigrer comme domestiques, XIV, 243.

Italie. — L'émigration romaine s'opéra par la voie de terre et par l'occupation militaire des territoires conquis. C'est pourquoi les colonies restaient dépendantes de la ville, XIII, 71 et 72.

AMÉRIQUE. — Canada. — Louis XIV fut impuissant à suppléer à l'initiative privée dans la colonisation du Canada, XIII, 519 à 546. La Compagnie des Indes occidentales a négligé les intérêts du Canada, XIII, 524 ; elle a échoué dans son commerce, XIII, 525. — Les seigneurs furent impuissants à coloniser le Canada, soit par eux-mêmes, soit avec l'assistance de l'État, XIII, 530. — L'intervention de l'État, qui des gentilshommes n'avait pu faire des agriculteurs au Canada, leur permit de s'emparer du commerce des fourrures et de le constituer sur une large base, XIII, 535. — La première conséquence du développement de la traite au Canada fut l'expansion subite de la colonie, XIII, 539. — Le commerce des fourrures fit du seigneur canadien un aventurier, ou un fonctionnaire, XIII, 546.

ÉTRANGER.

EUROPE. — Italie. — Énormité de la dette italienne vis-à-vis de l'Étranger, XIII, 103.

Grèce. — L'invasion turque, en Grèce, eut pour résultat d'accentuer l'émigration vers la montagne, XIV, 290 et suiv.

AFRIQUE. — Égypte. — Les Romains conquirent l'Égypte en maîtres, tandis que les Grecs s'y étaient établis en patrons, XIII, 57 à 62. — Sous l'administration impériale romaine, les blés d'Égypte prirent le chemin de Rome au lieu d'alimenter les déserts du Sud, d'où révoltes chez les Arabes, en Éthiopie, etc., XIII, 76 à 78. — Les exactions de la domination romaine à l'époque impériale amenèrent la décadence de la population rurale égyptienne, XIII, 80 et 81. — La conquête romaine en Égypte a détruit un des éléments nécessaires à sa prospérité, le grand patron universel, représenté par les Pharaons, XIII, 257 et 258. — La chute de l'empire romain, en rendant aux blés d'Égypte leur débouché naturel vers le Sud fit s'étendre et prospérer les confréries religieuses occupant les déserts d'Arabie, XIII, 263. — Prospérité de l'Égypte sous l'administration d'Amrou, imbu des traditions du groupe familial chamelier, XIII, 274. — L'extension de l'Islam au delà de la région des Pasteurs chameliers fit abandonner aux musulmans dominateurs de l'Égypte les coutumes qui faisaient sa prospérité, XIII, 275 et 276. — Souffrance de l'Égypte sous l'administration turque, XIII, 276 à 279. — Transformation de l'Égypte au contact des Européens dans le dix-neuvième siècle, XIII, 279 à 282. — Constitution d'un prolétariat agricole sous la direction des Occidentaux capitalistes, XIII, 282 à 287. — Depuis la chute de la dynastie des Lagides, l'Égypte a toujours été soumise à l'étranger, XIII, 272 à 288.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Les Américains des États-Unis ont haussé le ton dans leur différend avec l'Angleterre au sujet des pêcheries de Behring, parce que les prétentions anglaises allaient à l'encontre de la doctrine de Monroë : *l'Amérique aux Américains*, XIII, 384 à 391. — L'accession du Canada aux États-Unis, souhaitée actuellement par plusieurs Américains, n'est repoussée par aucun comme éventualité future, XIII, 388 à 390. — Les souvenirs de la guerre d'indépendance s'unissent à la rivalité commerciale actuelle et à certaines différences sociales greffées sur un fonds commun pour éloigner les Anglais des Américains. Ce sont des frères ennemis, XIII, 391 à 397.

HISTOIRE DE LA RACE.

GÉNÉRALITÉS. — L'histoire véritable serait l'histoire des quelques hommes qui offrent le type éminent de la race dans chaque pays et à chaque époque, XIV, 3.

ASIE. — L'origine de l'humanité ne paraît pas se trouver dans la race du Sahara persan, XIV, 143 à 145. — L'origine de l'humanité ne paraît pas se trouver dans la

race cultivatrice de l'Irak-Adjémi, XIV, 145 à 149. — L'origine de l'humanité ne paraît pas se trouver chez les pasteurs de steppes riches, XIV, 149 à 152. — Le berceau de l'humanité paraît s'être trouvé dans la région de l'Arménie et du Kourdistan, XIV, 157 à 164. — Conditions matérielles et sociales permettant l'émigration de la race humaine de la région arménienne vers toutes les zones de la terre, XIV, 158 à 164.

RANG DE LA RACE.

EUROPE. — France. — BRETAGNE. — La formation sociale du Breton le rend inférieur aux populations voisines parmi lesquelles il va s'établir, XIV, 44.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

BOOKBI




GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart